


UNIVERSITAS
O. M. I.
OTTAWIENSIS

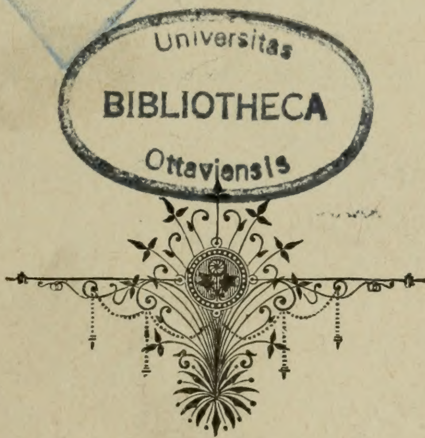


A. M. D. G.

GUERRE A SATAN

L'ÉTERNEL ENNEMI DU GENRE HUMAIN

Par un Missionnaire apostolique.



PARIS
LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE L'ŒUVRE DE SAINT-PAUL
6, rue Cassette et rue de Mézières, 14

1892

Sacratissimis Cordibus Jesu et Mariæ

ATQUE GALLIÆ PATRONIS

OPUS DEDICATUM

APPROBATIONS ET ENCOURAGEMENTS



I

Lettre
de Mgr l'Archevêque de Pondichéry.

Pondichéry, 11 octobre 1892.

Bien cher Père X***,

J'ai reçu avec le plus grand plaisir votre *Guerre à Satan*. Je suis en ce moment accablé de travail et ce n'est que de temps en temps qu'il m'est possible d'en parcourir quelques pages. Je ne veux pas attendre plus longtemps pour vous remercier bien cordialement de votre bon souvenir et pour vous offrir aussi mes félicitations bien sincères. Si je juge du reste par ce que j'ai parcouru, votre livre est certainement très intéressant et me paraît destiné à faire beaucoup de bien. Il est plein d'actualité et arrive à son heure. Puisse-t-il faire son chemin, être connu et beaucoup lu, car il me semble très propre à produire la lumière dans les esprits aveuglés par les ruses de Satan.

En vous renouvelant mes meilleurs remerciements et mes félicitations, je vous prie de me croire,

Cher Père X***,

Votre bien affectueusement respectueux,

† J. Gandy.



II

Lettre d'un Missionnaire apostolique.

BIEN CHER PÈRE X***,

Je viens de terminer la lecture de *Guerre à Satan* et maintenant je viens vous remercier très sincèrement d'avoir bien voulu m'envoyer ce livre..... Non seulement je dois vous remercier, mais je veux aussi vous féliciter en toute sincérité pour avoir si bien amené à bonne fin un ouvrage si considérable. Je puis vous certifier que j'ai lu votre livre avec le plus grand plaisir et grand intérêt et je crois fermement qu'il sera lu par beaucoup et avec plaisir et avec utilité. Dans le *Messager du Sacré-Cœur* où il est annoncé, on dit que c'est un livre nourri de faits et de choses ; cela est très vrai. Aussi je crois qu'il vous sera un sujet de beaucoup de mérites devant Dieu...

Je puis ajouter que des confrères, bien plus experts que moi, ont dit que votre livre était certainement bien fait. Aussi vous pouvez être assuré dès maintenant que, loin d'être critiqué, vous recevrez des encouragements.....

Votre bien dévoué et bien reconnaissant *in Christo*,

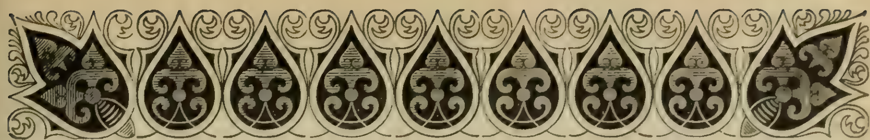
J. M. C.

28 mars 1892.

III

Moniteur bibliographique.

La lecture de cet ouvrage (*Guerre à Satan*) est à la fois intéressante et édifiante. On y trouve traitées les questions actuelles avec beaucoup de traits de la vie des saints et d'anecdotes contemporaines. L'auteur continue son ministère apostolique et il prêche encore la croisade contre le démon. Son livre pique la curiosité, non seulement par l'extraordinaire du titre et de la couverture, mais aussi par le fond des choses. La lecture en est agréable et utile. Après l'avoir terminée, on se trouvera plus décidé à lutter contre Satan. C. C.



PRÉFACE



La vie de l'homme sur la terre, Job nous l'apprend, n'est rien moins qu'une lutte continuelle [1]. D'un côté Jésus-Christ et ses anges nous invitent à nous ranger sous l'étendard de la croix pour servir Dieu et combattre les puissances des ténèbres, nous promettant, pour prix de notre fidélité et de la victoire, la couronne de la vie éternelle ; de l'autre Satan et ses compagnons de révolte, jaloux du domaine que Jésus-Christ a acquis sur nos âmes, nous sollicitent sans cesse à renier sa royauté et à renoncer à son service, pour suivre leurs suggestions perverses, faisant miroiter à nos yeux des plaisirs et des honneurs imaginaires, mais ne nous réservant, en réalité, qu'une éternité malheureuse. « Et c'est un grand honneur pour l'homme, remarque Charles Sainte-Foi, que le ciel et l'enfer, Dieu et Satan, les anges et les démons se disputent ainsi sa conquête et sa possession, et qu'ils l'estiment assez pour entrer directement en lice à son sujet [2]. »

Il est vrai de dire qu'il s'est passé un temps où

[1] Militia est vita hominis super terram. (Job, VII, I.)
[2] *Epilogue à la Mystique de Gœrres.*

les démons ont évité, au moins en Europe, d'attirer l'attention du genre humain. La philosophie du dix-huitième siècle mit en vogue le matérialisme le plus grossier, et accoutuma les peuples à ne plus croire qu'aux choses visibles ou palpables. Alors Satan voulut bien se contenter de rester dans l'oubli aussi longtemps que Dieu lui-même serait oublié. Mais le matérialisme est trop absurde pour durer longtemps. La lumière de la foi, un moment obscurcie par les nuages du scepticisme matérialiste, brilla bientôt d'un nouvel éclat, et l'esprit du mal reparut aussitôt sur la scène, redoublant d'acharnement contre l'Auteur de la nature, dont la croyance et le culte commençaient de reprendre leur place dans la société, réveillée de sa léthargie par le cri de la conscience jusque-là étouffé, ainsi que par la trompette retentissante de l'Eglise qui, comme dans ses plus grands jours de deuil, sonnait partout l'alarme.

Nous devons donc reconnaître, avec l'auteur déjà cité, que « jamais peut-être l'action du démon n'a été plus profonde ni plus sensible qu'aujourd'hui. Il se passe au fond de la société, dans ces abîmes de ténèbres et de corruption qui touchent à l'enfer, il se passe des choses monstrueuses, inconnues, grâce à Dieu, pour la plupart des hommes, des choses qui feraient désespérer de l'avenir du monde, et sembleraient donner raison à ceux qui croient que la fin des temps est proche, si, à côté de ces prodiges du mal, le bien n'avait aussi ses héros et ses miracles. Le culte de Satan est formellement constitué et pratiqué en Europe, surtout dans certaines parties et dans certaines villes où l'impiété et l'athéisme

ont fait plus de progrès. Ce culte s'est allié la démagogie, et recrute ses adeptes parmi les tristes victimes de ses théories, qui ne tendent à rien moins qu'au renversement de toutes les choses divines et humaines [1]. »

« Longtemps, ajoute le R. P. Berthe, en public comme dans leurs premières loges, ils dissimulèrent l'infernale conjuration, parce que ni les peuples ni les rois n'avaient assez progressé pour la comprendre; mais aujourd'hui qu'ils règnent sur presque tous les trônes et gouvernent les parlements et les ministres, ils travaillent à ciel ouvert... Nous connaissons aujourd'hui la Franc-Maçonnerie, ses institutions, ses rituels, ses initiations exécrables, ses serments dont l'enfer seul a pu donner les formules, et le tout se résume dans le blasphème de Proudhon, l'enfant terrible de la secte :

« Moi, je dis : le premier devoir de l'homme intelligent est de chasser incessamment l'idée de Dieu de son esprit et de sa conscience. Esprit menteur, Dieu imbécile, ton règne est fini; cherche parmi les bêtes d'autres victimes. Te voilà détrôné et brisé!... Viens, Satan, viens, calomnié des prêtres et des rois, que je t'embrasse, que je te serre sur ma poitrine. Il y a longtemps que tu me connais et que je te connais. Tes œuvres, ô le béni de mon cœur! ne sont pas toujours ni belles, ni bonnes, mais elles seules donnent un sens à l'univers et l'empêchent d'être absurde... Dieu, c'est hypocrisie et mensonge; Dieu, c'est tyrannie et misère; Dieu, c'est le mal! Toi

[1] *Epilogue à la Mystique de Gœrres.*

seul, Satan, ennoblis le travail et mets le sceau à la vertu [1]. »

Hélas! la parole du blasphémateur n'a trouvé que trop d'écho dans les cœurs dépravés des chevaliers de l'équerre et du triangle. « Guerre à Dieu, voilà le progrès! » a osé hurler l'un des suppôts de Satan. « Le cléricalisme, voilà l'ennemi! » s'est écrié l'un des leaders du mouvement maçonnique, aux applaudissements de tous les sectaires. Et, afin qu'on ne se méprenne pas à leur dessein, la loge a eu soin d'expliquer à ses membres qu'elle use du mot *cléricalisme* comme d'un leurre pour ceux qui conservent encore un certain attachement à l'Eglise catholique, mais qu'en pratique, cléricalisme et catholicisme sont synonymes pour tout vrai franc-maçon.

Ces infernales vociférations n'annoncent-elles pas sur la terre, parmi les hommes, une rébellion analogue à celle qui eut lieu autrefois au ciel parmi les anges et qui provoqua de la part du prince de la milice céleste ce cri d'indignation : « Michaël? » c'est-à-dire : Qui est semblable à Dieu? Tel fut le cri de ralliement qui groupa autour de saint Michel tous les anges fidèles pour combattre et terrasser les esprits superbes et rebelles.

Il doit y avoir aussi un cri de ralliement pour les hommes qui veulent décidément rester fidèles à leur Dieu et lutter courageusement contre les orgueilleux suppôts des anges déchus. Au cri diabolique de « Guerre à Dieu! » répondons hautement : Guerre à Satan! Au cri de « Le cléricalisme, voilà l'en-

[1] *Vie de Garcia Moreno,* président de l'Equateur.

nemi! » crions à être entendus de tout le monde : La Franc-Maçonnerie, voilà l'ennemi!

Aussi le petit ouvrage que nous offrons au public est-il principalement destiné à faire appel aux catholiques de bonne volonté contre le prince des ténèbres et sa synagogue, la Franc-Maçonnerie, dont le plan avoué consiste à s'unir au démon pour propager la révolution, cette œuvre satanique; et le triomphe à renverser l'Eglise, c'est-à-dire le royaume de Jésus-Christ sur la terre.

Mais la Franc-Maçonnerie, si funeste qu'elle soit à la société, n'est pas le seul moyen qu'emploie Satan pour perdre les hommes; ce serpent antique a encore recours à une foule d'artifices pour tendre des pièges à la simplicité des âmes droites et les enlacer, comme à leur insu, dans le réseau de ses filets. Voilà pourquoi nous avons pris à tâche de poursuivre l'ennemi du genre humain dans toutes ses embuscades, afin de démasquer son infernale tactique et de prémunir les fidèles contre ses divers stratagèmes si habilement déguisés.

Sans doute, en lisant dans ce livre tant de faits merveilleux, qui cadrent mal avec les idées sceptiques de notre époque, plusieurs nous accuseront d'un excès de crédulité. Pour nous disculper à ce propos, nous croyons ne pouvoir mieux faire que de reproduire ici les observations que fait saint Alphonse de Liguori dans les *Gloires de Marie*.

« On voit des gens, dit-il, qui se vantent d'être sans préjugés et se font gloire de n'ajouter foi qu'aux miracles consignés dans les saintes Ecritures; quant aux autres, ils les regardent comme des récits fabu-

leux et des contes de bonnes femmes. Un auteur savant et pieux, le Père Jean Crasset [1], fait à ce sujet une réflexion fort juste : il dit qu'autant les gens de bien sont disposés à croire les miracles, autant les hommes pervers sont portés à s'en moquer; et il ajoute que, comme ce serait une faiblesse de tout croire sans distinction, de même rejeter des miracles attestés par des témoins graves et pieux, c'est ou une infidélité, si l'on juge les miracles impossibles à Dieu, ou une témérité, si l'on refuse de croire à de pareils témoignages. Nous pouvons ajouter foi aux récits d'un Tacite, d'un Suétone, et nous pourrions, sans témérité, rejeter ceux d'auteurs chrétiens qui ne manquent ni de science ni de probité? « Il y a moins de danger, disait le Père Canisius [2], à croire et à admettre ce qui est rapporté avec quelque probabilité par des personnes pieuses, sans être contesté par les savants, et sert d'ailleurs à édifier le prochain, qu'à le rejeter avec un esprit dédaigneux et téméraire. »

Ces observations, faites par des auteurs d'un tel poids, justifient suffisamment, nous semble-t-il, la liberté que nous avons prise de rapporter, pour l'édification du lecteur, un si grand nombre de traits prodigieux, écartant soigneusement ceux dont l'authenticité ne nous paraissait pas assez établie.

Néanmoins, pour nous conformer entièrement au décret d'Urbain VIII, nous déclarons que les faits relatés dans cet ouvrage, sur lesquels l'Eglise ne s'est

[1] *La Vér. dév.*, p. II, tr. VI, p. 10.
[2] A l'époque où ceci fut écrit, le bienheureux Canisius n'avait pas encore été béatifié.

pas prononcée, n'ont d'autre fondement que la foi humaine, et que nous soumettons humblement le tout au jugement infaillible du Siège Apostolique, auquel seul appartient la décision de pareilles matières.

Nous avons composé ce petit ouvrage d'après le conseil de quelques zélés missionnaires, nos frères dans l'apostolat, et nous osons l'offrir, malgré ses imperfections, à tous ceux qui ont à cœur de combattre le mouvement satanique qui envahit notre malheureuse société, et de se préserver eux-mêmes des artifices innombrables du malin esprit, l'éternel ennemi du genre humain; mais nous l'offrons principalement à l'enfance et à la jeunesse, dont l'âme est, aujourd'hui, menacée d'une incrédulité et d'un athéisme effrayants. Daigne l'Auteur de tout bien bénir notre humble travail et en faire un instrument de régénération et de salut pour notre chère et infortunée patrie!

Voyez-vous le drapeau, le divin *labarum*,
Qui chassa les faux dieux du temple et du Forum?
Bois horrible autrefois, maintenant adorable,
La Croix vous a marqué de son sceau vénérable.

Vos armes sont la foi, l'espérance et l'amour :
De sa grâce, Jésus vous guide et vous secourt;
Plus forte que l'enfer, sa parole sacrée
Promet à vos combats la palme désirée.

Que si, dans le combat, au fort de la mêlée,
Vous veniez à faiblir, en votre âme affaissée,
Courez avec ardeur aux divins sacrements,
Qui donnent aux blessés de saints médicaments.

Que de mes ennemis la foule frémissante
Fasse tomber sur moi sa fureur impuissante ;
Je ne saurais trembler, j'éprouve, dans mon cœur,
L'ardeur des saints combats, sous les yeux du Seigneur.
O David, dirigez mes pas au champ de gloire :
Sur Lucifer, Michel, donnez-moi la victoire.

LE MENTOR.

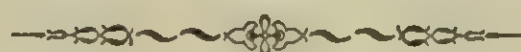
De tes enfants, exauce la prière,
Du haut du ciel daigne les protéger ;
O bon Jésus, notre ami, notre frère,
Sois-nous propice à l'heure du danger.





GUERRE A SATAN

L'ÉTERNEL ENNEMI DU GENRE HUMAIN



CHAPITRE PREMIER

Création des anges et leur condition d'après les théologiens.

Les anges sont les créatures les plus parfaites qui soient sorties des mains de Dieu et que l'on définit des créatures intelligentes qui n'ont pas de corps. Mais le mot *ange* signifie messager ou envoyé ; c'est une dénomination non de nature, mais d'office, prise du ministère qu'ils exercent et qui consiste à porter les ordres de Dieu et à faire connaître aux hommes ses volontés, ainsi que l'indiquent ces paroles de saint Paul aux Hébreux : « Tous les « anges ne sont-ils pas des esprits qui tiennent lieu de « serviteurs et de ministres, étant envoyés pour exercer « leur ministère en faveur de ceux qui doivent être les « héritiers du salut ? » (Heb., I, 14.)

Mais quand ont-ils été créés, en quel instant, en quel jour de la création du monde ? Nous ne pouvons le savoir

d'une manière sûre. Car, quoique Moïse fasse souvent mention des anges dans ses livres, néanmoins, dans l'histoire qu'il nous a laissée des œuvres que Dieu a faites pendant les six jours, nous ne les trouvons pas nommés expressément. Le jour précis de leur création reste donc incertain : les uns le placent à ce premier instant où Dieu créa le ciel et la terre, pensant que, par le mot *ciel,* il a compris les anges qui en font l'ornement et la perfection; les autres pensent que c'est le premier jour, lorsqu'il fit la lumière; et ceux-là, par le mot *lumière,* entendent non seulement la lumière corporelle et visible, mais encore la lumière spirituelle et angélique. Quoi qu'il en soit de cette question, nous devons croire que les anges furent créés dans le commencement du monde avec toutes les autres choses visibles et corporelles.

Dieu fit une multitude innombrable d'anges qu'on divise en neuf chœurs : 1° les *séraphins,* qui sont tout brûlants de l'amour de Dieu; 2° les *chérubins,* doués d'une intelligence qui n'est inférieure qu'à celle de Dieu; 3° les *trônes,* sur lesquels l'Eternel se repose avec complaisance; 4° les *dominations,* dont l'autorité s'étend sur tous les ouvrages du Seigneur; 5° les *principautés,* qui sont dans le ciel comme des rois couverts de gloire; 6° les *puissances,* qui font trembler les démons; 7° les *vertus,* par lesquelles le Tout-Puissant opère les merveilles de sa droite, suscite les tempêtes, forme les orages et lance la foudre; 8° les *archanges,* dont il se sert pour annoncer aux hommes les grandes choses qu'il veut faire; 9° les *anges,* qui sont les ministres ordinaires de sa volonté et qui président aux destinées des hommes.

Les anges sont aussi classés en trois hiérarchies : la première hiérarchie comprend les séraphins, les chérubins et

les trônes ; la seconde, les dominations, les principautés et les puissances ; la troisième, les vertus, les archanges et les anges.

En les créant, Dieu les enrichit et les orna de beaucoup de prérogatives de la nature et de la grâce. Quant aux qualités naturelles, il les créa purs esprits, dégagés de toute matière et très semblables à lui-même sous ce rapport. S'ils ont paru quelquefois revêtus d'un corps, comme l'ange Gabriel à la très sainte Vierge, et l'ange Raphaël à Tobie, ces corps leur étaient étrangers et ils ne les avaient empruntés que pour se rendre visibles. De plus, Dieu les fit impassibles et immortels ; ils n'étaient sujets ni aux souffrances, ni à la corruption, ni à la mort. Ils furent créés intelligents, c'est-à-dire doués d'une science éminente, d'un entendement très subtil, d'un savoir profond, et enfin d'une puissance supérieure à celle de toutes les autres créatures.

Pour les dons de la grâce, ils furent créés dans la justice, la sainteté et l'innocence ; revêtus des habitudes surnaturelles de la foi, de l'espérance et de la charité ; élevés à une fin surnaturelle et destinés à jouir éternellement de Dieu. Telle fut leur condition primitive et originelle.

Cet état cependant, quoique excellent, n'était ni fixe, ni permanent, ni immuable comme celui des saints dans le ciel, lesquels ne peuvent plus pécher, ni par conséquent perdre la grâce. Et si nous disons qu'ils furent créés dans le ciel, cela ne doit pas s'entendre rigoureusement du ciel où les bienheureux jouissent de la contemplation de Dieu, mais d'une région supérieure à la nôtre et dans laquelle ces esprits étaient heureux d'un bonheur naturel, correspondant à leur dignité, comme l'était, à proportion, Adam dans le paradis terrestre ; mais non de ce bonheur sur-

naturel qui consiste dans la possession et dans la vision intuitive de Dieu. En un mot, ils furent soumis à un temps d'épreuve, pendant lequel ils étaient libres d'opérer le bien ou le mal, de faire un bon ou mauvais usage de la grâce et des dons qu'ils avaient reçus de Dieu, et par ce moyen de mériter ou de perdre la vie éternelle.

Mais ce temps d'épreuve fut, paraît-il, très court, puisqu'il était déjà terminé avant la chute de nos premiers parents, Adam et Eve. Lucifer, qui était le premier et le plus noble des anges, se révolta contre Dieu et entraîna dans sa rébellion une grande multitude de partisans. L'Ecriture Sainte nous apprend que leur péché fut un péché d'orgueil. Mais quel fut l'objet de cet orgueil ? On ne saurait le déterminer avec certitude. Les uns pensent que ce fut une vaine complaisance en leur propre perfection qui les porta à vouloir s'égaler à Dieu ; d'autres, qu'ils prétendirent exercer sur les créatures inférieures un domaine souverain et indépendant de Dieu ; d'autres enfin, qu'ils refusèrent d'obéir à quelque commandement de Dieu. Sur ce point, c'est une opinion assez généralement admise, parmi les théologiens, que Dieu ayant révélé aux anges la future incarnation du Verbe divin, ceux-ci apprenant qu'il devait s'unir d'une manière hypostatique avec la nature humaine, si inférieure à la leur, et que, par conséquent, ils seraient obligés de rendre hommage à une telle nature, à raison de son union avec la nature divine, en conçurent une telle rage et une telle jalousie qu'ils refusèrent l'adoration, l'obéissance et le service qui lui étaient dus.

Ce sont là autant de conjectures plus ou moins probables. Ce qui est certain, c'est qu'ils péchèrent par orgueil, soit présomption, soit arrogance, soit refus de soumission

et désobéissance : orgueil d'autant plus coupable de leur part qu'ils avaient plus de lumière pour s'en préserver. Le châtiment suivit immédiatement la faute. Dieu, sans leur accorder le moindre délai pour se repentir, les chassa du ciel et les condamna aux supplices éternels. Terrible exemple de justice que Dieu nous a donné dès le commencement du monde pour nous enseigner combien l'orgueil est abominable à ses yeux, combien est grande la malice d'un péché mortel, même de pensée, et combien nous devons craindre et nous défier de nous-mêmes.

Or, comme le premier acte de révolte suffit pour causer à ces infortunés le dernier des malheurs, sans espérance de miséricorde, ainsi les premières preuves de fidélité suffirent pour confirmer les autres en grâce et les mettre en possession de la félicité qui les attendait. En effet, tous les anges ne se révoltèrent pas contre Dieu ; une grande partie, et probablement le plus grand nombre d'entre eux, demeurèrent fidèles à leur Créateur, soumis, humbles et reconnaissants de ses dons. A leur tête fut le glorieux saint Michel qui, de concert avec ses compagnons, soutint la gloire du Seigneur, défendit sa cause et combattit vaillamment contre Lucifer et ses partisans. Voici en quels termes saint Jean décrit ce combat dans son Apocalypse : « Alors il se donna une grande bataille dans le ciel : « Michel et ses anges combattaient contre le dragon, et le « dragon et ses anges combattaient contre lui. Mais ceux-« ci furent les plus faibles, et depuis ce moment, ils ne « parurent plus dans le ciel. » (Apoc., XII, 7, 8.)

C'est pourquoi saint Michel reçut le titre de prince de la milice céleste, et tous ensemble, en récompense de leur fidélité, furent admis sans retard à la possession de la béatitude éternelle. Ainsi cette armée presque infinie

d'anges que Dieu avait créés pour être éternellement heureux avec lui, fut divisée en deux camps, à jamais séparés l'un de l'autre. Les bons anges furent élevés à la gloire, et les mauvais anges condamnés pour toujours aux peines de l'enfer avec le nom de démons, de diables, de malins esprits, d'anges de ténèbres.

On les appelle d'abord *démons,* dénomination qui, dans le paganisme de l'antiquité, servait à exprimer des génies bons ou mauvais, mais qui, aujourd'hui, ne s'applique plus qu'aux anges déchus ou mauvais génies. On les appelle en second lieu *diables,* mot qui signifie calomniateur, ennemi, parce qu'ils sont les ennemis acharnés de Dieu et des hommes. On les appelle aussi *malins esprits,* à cause de leur endurcissement dans le mal et des artifices qu'ils mettent en œuvre pour faire participer à leur malheur ceux qui sont destinés à jouir du bonheur qu'ils ont perdu. Enfin, on les appelle *anges de ténèbres,* parce que, en punition de leur orgueil, ils ont perdu leur éclat et leur beauté et ont été précipités dans ce lieu d'horreur et de *ténèbres,* où règne un désespoir éternel, c'est-à-dire l'enfer. Le nom de *Satan* que l'on donne aussi au malin esprit signifie rebelle, ennemi, adversaire, celui qui s'élève contre nous et nous persécute. Le démon est encore appelé *Bélial,* ce qui veut dire un méchant, un désobéissant, un insubordonné.

Quoique les mauvais anges soient souverainement malheureux et qu'ils aient tous été précipités dans l'abîme à l'instant même de leur révolte, ils n'y sont pas tous restés enchaînés; il est permis à un grand nombre d'entre eux de parcourir le monde et de se répandre dans l'air, comme l'enseignent les théologiens. Leur occupation continuelle est de faire la guerre à Dieu, de tenter les hommes, de les

solliciter au péché pour les rendre compagnons de leur supplice en les rendant imitateurs de leur infidélité. Ils sont excités à cette horrible et abominable fonction par la rage qu'ils ont contre Dieu qui les a chassés du ciel, et par la jalousie qu'ils ont contre nous, en voyant que le Seigneur nous a destinés à occuper les sièges qui leur étaient préparés. Aussi, on ne saurait dire avec quelle ardeur ils travaillent et comme ils déploient toutes les ruses de leur esprit angélique pour détourner les hommes de l'adoration, du culte et de la connaissance de Dieu, afin de les rendre leurs complices et les entraîner avec eux dans le malheur et la damnation. Pour nous en donner une idée, l'Ecriture nous représente le démon tantôt comme un serpent rusé qui se cache sous l'herbe pour nous surprendre et nous tuer par son venin mortel, tantôt comme un lion affamé qui rôde continuellement autour de nous pour trouver l'occasion de nous dévorer. (I Petr., v, 8.)

Mais, nous demanderez-vous, pourquoi Dieu permet-il aux malins esprits de nous tenter et de nous tendre des embûches ? Ne pourrait-il pas les en empêcher ? — Oui, sans aucun doute, il le pourrait, et il les en empêche, en effet, jusqu'à un certain point ; car, malheur à nous si les démons pouvaient exercer librement leur rage et leur malice contre nous ! Mais le Seigneur les tient assujettis à sa puissance et ils ne peuvent agir selon leur volonté, comme nous le voyons dans l'histoire du saint homme Job qui ne fut tenté que par la permission de Dieu. Ainsi il leur permet quelquefois de nous assaillir et de nous susciter des tentations. Et pourquoi ? Pour nous obliger à veiller sur nous et à nous attacher à lui ; pour ne pas nous priver du mérite de les combattre et de la gloire de les vaincre avec le secours de sa grâce, ce qui tourne à

notre avantage. Aussi, pour nous encourager, nous devons savoir qu'ils ne peuvent rien sans la permission expresse de Dieu, et que, si Dieu leur permet de nous tenter, il nous donne toujours des forces suffisantes pour triompher, si nous sommes fidèles à en profiter. « Dieu est fidèle, « nous dit saint Paul, il ne permettra pas que vous soyez « tentés au-dessus de vos forces, mais avec mesure, de « manière que vous puissiez sortir vainqueurs de ce com- « bat. » (I Cor., x, 13.)

Rappelons-nous aussi que la divine Providence nous a donné pour nous défendre contre eux le ministère et le secours des bons anges qui sont plus puissants pour nous secourir que les mauvais ne sont terribles et pernicieux pour nous nuire ; mais ce sont surtout nos anges gardiens qui sont chargés par la divine Bonté de nous garder, de nous défendre et de nous protéger contre toutes les tentations des démons, tantôt en éloignant leurs attaques et en chassant ces esprits malins, en vertu de la puissance qu'ils ont sur eux et qui nous est clairement montrée dans l'expulsion du démon homicide de la maison de Raguël par l'archange Raphaël, tantôt en répandant dans notre esprit une vive lumière pour découvrir ses ruses et ses mensonges, et dans notre cœur l'énergie et le courage nécessaires pour les vaincre.

Nous trouvons dans les écrits de Marie Lataste un exemple très intéressant de la manière dont l'ange gardien lutte contre le démon; voici comment elle le rapporte : « Il me sembla qu'une voix cherchait à se faire « entendre dans mon cœur et à me parler de choses « élevées. Aussitôt le trouble s'empara de mon âme, et, « craignant une illusion, je me hâtai de me réfugier « auprès de Jésus, le conjurant de ne pas permettre que

« je fusse trompée. Avec les yeux de mon âme je vis
« Satan furieux de n'avoir pu me tromper. « Ma fille, me
« dit Jésus, voici l'heure du combat. » Mon cœur com-
« mença de battre avec violence. « Quoi ! ajouta le Sau-
« veur, es-tu effrayée, ô enfant timide ? » Lorsque Jésus
« eut prononcé ces mots je me vis entourée d'une multi-
« tude de spectres honteux à voir. J'éprouvai une peine
« telle que je ne saurais l'exprimer. La tentation devint
« de plus en plus violente. Ma force augmenta à propor-
« tion. Je résistai toute seule, car mon ange se retira
« un peu loin pour m'observer. Je continuai à résister
« et, pleine de mépris pour mes ennemis, je protestais
« hautement que je mourrais plutôt que d'offenser mon
« Dieu. Pendant cette lutte je chantai quelques versets
« du cantique « Le monde en vain par ses biens et ses
« charmes », etc., choisissant les paroles les mieux
« appropriées.

« Après quelques instants de conflit, j'eus recours à
« Jésus et le priai de délivrer mon esprit de ces images
« impures, qui cherchaient à souiller mon âme. Mes
« ennemis ne se tinrent pas pour battus ; bientôt ils
« revinrent à la charge. Vains furent leurs efforts : mon
« ange les repoussa vigoureusement avec la baguette qu'il
« tenait à la main. Je ne combattis plus, mon ange com-
« battit pour moi.

« Au moment de ma prière du soir, ces spectres
« effrayants revinrent en plus grand nombre ; mais pour
« m'aider à calmer mon esprit une multitude d'anges
« vinrent se ranger en cercle autour de moi. Jamais je
« ne priai mieux qu'en ce moment-là.

« La tentation dura encore quelques jours et prit di-
« verses formes. J'étais tentée d'orgueil, de sensualité,

« de gourmandise, et chaque fois mon ange chassait le « démon, soit par un coup de sa baguette, soit par une « menace ; un regard même suffisait pour le mettre en « fuite. En voyant cette faiblesse du démon, j'étais portée « à rire ; mon ange m'en empêcha, en plaçant sa main « sur ma bouche. Alors j'entendis mon ange et le démon « se disputer à mon sujet.

« Le démon dit : « Je veux l'avoir. » Mon ange lui « répondit : « Tu ne l'auras pas. » Le démon : « Je la « prendrai malgré vous. » Mon ange : « Je t'empêcherai « de la prendre. » Le démon : « Vous, retournez au ciel, « je veux me saisir d'elle. » Mon ange : « Le Seigneur « m'a commandé de veiller sur elle ; je dois lui obéir. » « Le démon : « Qu'est-ce que me fait votre obéissance ? « coûte que coûte, je veux l'avoir en mon pouvoir. » Mon « ange : « Le Seigneur l'a prise sous sa protection. Qui « es-tu donc, orgueilleux fanfaron, pour essayer de la « ravir ? » Le démon : « J'emploierai tous les moyens, et « la force et l'artifice. » Mon ange : « Tu n'auras de pou- « voir sur elle qu'autant que le Seigneur t'en donnera. » « Le démon : « Je veux la vaincre. » Mon ange : « Je la « soutiendrai. » Le démon : Je veux troubler sa paix. » « Mon ange : « Tu peux essayer, tu ne réussiras pas. » « Le démon : « Je l'aurai, sinon durant sa vie, au moins « à l'heure de la mort. » Mon ange : « Sa mort te mettra « en fuite. » Le démon : « Je veux l'avoir en ce moment « même. » Mon ange : « Retire-toi à l'instant. » Alors le « démon se retira plein de malice, et mon ange resta avec « moi. »

Cet exemple nous fait voir clairement avec quelle charité, avec quelle sollicitude notre ange gardien veille sur chacun de nous, pour nous préserver de tout danger, et

principalement pour nous aider à combattre les ennemis de notre salut. Pour mieux nous assurer sa protection et son secours durant notre périlleux pèlerinage ici-bas, nous devons l'aimer, respecter sa présence, nous recommander souvent à lui et suivre ses inspirations.

1° Nous devons aimer notre ange gardien. Ne serait-ce pas en effet nous montrer bien ingrats que de ne pas aimer notre ange gardien, qui nous témoigne tant d'affection et nous porte un si vif intérêt ? Rendons-lui donc amour pour amour ; exprimons-lui souvent notre reconnaissance pour les tendres soins qu'il daigne nous prodiguer. — 2° Nous devons respecter la présence de notre ange gardien. La majesté des rois de la terre imprime tant de respect que leur seule présence nous tient dans le devoir ; notre ange gardien est plus noble que le plus grand roi du monde : avec quel respect ne devons-nous donc pas nous tenir devant lui ! avec quel soin ne devons-nous pas veiller sur toute notre conduite, pour éviter tout ce qui pourrait blesser ses regards ! — 3° Nous devons nous recommander souvent à notre ange gardien. Implorons son assistance, surtout dans les tentations et dans les occasions dangereuses ; il sera notre soutien et notre appui, il combattra avec nous et pour nous et nous fera remporter la victoire sur le démon et nos passions. — 4° Nous devons suivre les inspirations de notre ange gardien. Ecoutons toujours ses avis ; entretenons-nous dans les sentiments qu'il aura fait naître dans notre cœur ; laissons-nous conduire et diriger par lui, en tout et partout, et nous n'aurons jamais le malheur de nous laisser égarer par les esprits de ténèbres et d'erreur, qui cherchent, nuit et jour, à nous faire abandonner les sentiers de la piété et de la sagesse chrétienne.

CHAPITRE II

Condition des démons d'après les visions de sainte Françoise Romaine.

Pour bien faire connaître la condition, la malice et les stratagèmes des terribles ennemis spirituels avec lesquels nous avons à lutter toute notre vie, nous croyons devoir rapporter ici les visions admirables de sainte Françoise Romaine touchant les démons, dont elle nous donne des détails du plus haut intérêt.

Un jour que cette sainte veuve était en extase, Dieu daigna lui montrer la création des anges. Ils sortaient des mains du Créateur en rangs si pressés et si épais, qu'il lui sembla voir une de ces neiges abondantes, mais d'une blancheur et d'un éclat éblouissants, tombant à flots pressés par un temps d'automne. Elle les vit ensuite chacun dans le chœur et selon l'ordre que Dieu lui avait assignés, et la dignité de chaque chœur. Alors Dieu montra à sa servante ceux qui devaient persévérer et ceux qui seraient à jamais privés de la gloire du ciel. Les premiers comprenaient les deux tiers des anges ; la troisième partie devait périr misérablement par son orgueil.

De ceux qui tombèrent une partie reste en enfer, une partie dans les airs, et les autres demeurent au milieu de

nous pour nous éprouver. Ce sont ces derniers qui nous tentent, comme nous l'expliquerons bientôt.

Parmi les anges rebelles, il y en eut qui suivirent Lucifer par une malice toute particulière, avec un amour absolu et déterminé du mal : ils sont renfermés dans les enfers, d'où ils ne sortent jamais qu'avec la permission divine, pour opérer quelque grand bouleversement dans le monde, quand Dieu veut châtier les péchés des hommes. Ce sont les démons les plus méchants et les plus dangereux.

Les esprits mauvais qui habitent les régions de l'air, et ceux qui demeurent au milieu de nous avaient voulu rester neutres entre Dieu et Lucifer : ils s'étaient tus.

La servante de Dieu ajoutait encore : De même qu'il y a dans le ciel trois glorieux anges, qui président aux trois hiérarchies célestes, il y a aussi en enfer, sous l'empire de Lucifer enchaîné, trois princes qui, par la volonté divine, dominent tous les autres démons. Les trois glorieux princes des anges ont été tirés des trois chœurs suprêmes, comme les plus nobles et les plus excellents ; les trois princes de l'enfer sont aussi les plus méchants de tous les chœurs infernaux. Au-dessus d'eux tous commande Lucifer, autrefois le plus élevé et le plus puissant des anges, aujourd'hui le plus pervers, le prince et le chef de tous les démons. Il est maintenant enchaîné. Il règne sur l'orgueil, et, par l'ordre de Dieu, c'est le maître, le bourreau et l'ordonnateur de tous les démons et de tous les damnés.

Le premier des trois autres chefs s'appelle Asmodée : son empire est le vice impur ; il était du chœur des chérubins. Le second prince s'appelle Mammona ; il règne sur l'avarice, et était du chœur des trônes. Le dernier se

nomme Béelzébub, qui fut du chœur des dominations. Son empire est l'idolâtrie, avec les sortilèges et les enchantements. C'est le maître des ténèbres et le prince des lieux ténébreux de l'enfer : il obscurcit l'esprit des créatures raisonnables.

Ces trois chefs, non plus que Lucifer, ne sortent jamais de l'enfer : ils envoient seulement les autres démons quand Dieu permet que quelque grand malheur arrive en ce monde. Si les démons qui habitent l'air et ceux qui demeurent au milieu de nous sont impuissants à opérer les bouleversements qui doivent châtier la terre, les chefs font sortir alors quelques esprits plus rusés et plus pervers pour accomplir les vengeances divines.

Les démons sont partagés en trois différents endroits de l'enfer. Ceux qui étaient de la hiérarchie la plus élevée parmi les chœurs célestes, c'est-à-dire les séraphins, les chérubins et les trônes, sont relégués aux lieux infernaux les plus profonds. Ils y souffrent les tourments les plus horribles, comme étant les plus pervers, et sont chargés de punir les âmes qui ont commis les plus grands péchés. Ils obéissent directement à Lucifer, le prince de l'orgueil, qui est tombé du chœur des séraphins. Quand ils sortent donc de l'enfer, c'est surtout pour répandre dans le monde le vice de l'orgueil.

Les démons de la seconde hiérarchie, c'est-à-dire les dominations, les principautés et les puissances, ont pour lieux de souffrance le milieu de l'enfer. C'est là qu'ils tourmentent les âmes, qui sont soumises principalement à Lucifer ; leur prince est Asmodée, du chœur des chérubins, qui commande au vice impur de la chair.

Les démons de la dernière hiérarchie, les vertus, les archanges et les anges, habitent, avec une partie des âmes

des damnés, les lieux élevés de l'enfer. Leur chef est Mammona, du chœur des trônes, et qui règne par l'avarice. Ils inventent, quand ils sortent dans le monde, des ruses inimaginables pour séduire les hommes.

Enfin Béelzébub, qui était du chœur des dominations, règne sur les ténèbres et les lieux ténébreux. Sa punition est de vivre dans ces obscurités profondes, où il tourmente les âmes qui se sont adonnées aux maléfices, aux sortilèges, aux enchantements des démons. Rien, en effet, ne répand plus de ténèbres dans l'âme de l'homme et ne l'éloigne plus de la vérité, que ces opérations superstitieuses.

Pour les démons qui habitent les airs, c'est-à-dire ceux qui restèrent neutres dans la révolte de Lucifer contre Dieu, ils sont séparés entre eux comme ceux qui habitent dans les enfers : les démons de la première hiérarchie ensemble, et ceux de la seconde et de la troisième de même ; mais sans aucun ordre véritable. Ce sont ceux qui excitent les tempêtes, les grêles, les brouillards et les vents, pour affaiblir l'âme de l'homme, la jeter dans la crainte et dans la défiance de la Providence. Ils aident ainsi les démons qui demeurent parmi nous, et préparent leurs victoires en inclinant l'esprit humain vers l'orgueil. Alors ceux de la seconde hiérarchie, qui obéissent à Asmodée, chef du vice impur, trouvant nos âmes affaiblies par les puissances de l'air, en proie déjà à l'orgueil, les jettent plus facilement dans les péchés de la chair. Après cette double victoire, les démons de la dernière hiérarchie, celle de Mammona, achèvent notre ruine par l'avarice. Il ne reste plus qu'à couvrir de ténèbres ces pauvres âmes, et c'est là l'œuvre de Béelzébub, qui éloigne leur intelligence de la vérité. La nuit se fait alors en elles : le péché y règne sans partage.

C'est ainsi que les démons, tout en ayant des offices séparés, s'unissent entre eux pour la ruine des âmes et les précipitent de degré en degré jusqu'au fond de l'abîme.

Il y a donc par la justice de Dieu entre les puissances infernales une apparence de cet ordre qui règne parmi les anges de Dieu. Les anges, dans la gloire, obéissent aux ordres de Dieu ; dans les enfers tous se soumettent à la volonté de Lucifer ; et non seulement dans les enfers, mais encore parmi les puissances de l'air et les démons qui restent au milieu de nous. Nul n'oserait tenter une âme sans l'agrément de Lucifer. Rien ne se fait néanmoins par eux sans la permission de Dieu.

Lucifer voit tous les démons dans les enfers, au milieu des airs et parmi nous ; tous se voient entre eux sans obstacle et chacun connaît les volontés de Lucifer.

Les démons de l'air souffrent de grandes peines et se poursuivent les uns les autres. Le bien qui se fait parmi les hommes augmente leurs tourments dans une proportion plus grande que pour ceux qui souffrent dans les enfers. Habitants de l'air, ils ne sentent pas les morsures du feu infernal ; mais leurs tourments, ainsi que ceux des démons qui demeurent parmi nous, pour être différents ne sont pas moindres. Au reste, ces souffrances sont graduées suivant le rang qu'ils occupaient dans les hiérarchies célestes. Ceux de la première et de la seconde, tant dans les airs que sur la terre et dans les enfers, en éprouvent de plus vives et de plus aiguës que ceux de la troisième, parce qu'ils ont une perversité plus grande.

Quand donc il éclatait, dans les airs, quelque épouvantable tempête, amenée par ces esprits malins, la bienheureuse Françoise, qui les connaissait si bien, avait coutume d'allumer des cierges bénits et de jeter de l'eau

bénite par toute sa maison. C'était, selon elle, la meilleure défense contre ces orages.

Elle disait aussi que les démons, qui restent parmi nous pour nous tenter, tombèrent du dernier chœur des anges, de même que les anges préposés à notre garde sont tirés du dernier chœur des esprits célestes. Les premiers cherchent continuellement à nous perdre et leurs ruses sont si nombreuses et si habiles, qu'heureuse est l'âme qui peut leur échapper. A moins d'être forte et vigoureuse, elle se laisse toujours prendre à l'un ou l'autre de leurs pièges ; et si, par la grâce de Dieu, elle résiste, les démons appellent à leur aide d'autres esprits plus pervers, qui leur apprennent à triompher de cette résistance.

La servante de Dieu l'éprouvait souvent. Elle était sujette aux tentations, non seulement de son mauvais esprit, mais aussi des démons tombés du chœur séraphique, qui habitent dans les airs et parmi nous. Souvent ils se réunissaient pour l'attaquer ; mais, avec la grâce de Dieu, elle les connaissait tous et distinguait de quel chœur ils étaient sortis.

Quand ils se préparent à la tentation contre une âme vigoureuse, les uns se placent en avant, les autres se cachent comme des traîtres. Sainte Françoise voyait quelquefois ceux-ci faire des signes, comme pour donner des conseils à ceux qui la tourmentaient. Elle les distinguait sous leurs différentes formes, hors le temps de ses extases, c'est-à-dire lorsqu'elle avait l'usage de ses sens.

La Bienheureuse disait aussi que les démons se tenaient sur les pécheurs endurcis et leur faisaient sentir leur domination de diverses manières, selon la grandeur et le nombre de leurs péchés ; mais que, si ces pécheurs venaient à faire pénitence et à recevoir l'absolution, ils ne pouvaient

plus se tenir sur eux, ni les dominer ; ils étaient réduits alors à voltiger autour d'eux en les tentant, cherchant à rentrer par le péché dans leur ancien domaine. Leurs tentations cependant n'avaient plus autant de force, et eux-mêmes se sentaient affaiblis par la vertu du sacrement de pénitence. — *Vie de sainte Françoise Romaine,* par le R. P. Ribadeneira.

CHAPITRE III

Les deux étendards.

Nous voyons, par ce qui a été dit plus haut, qu'il y a deux maîtres qui se disputent pour ainsi dire la possession des âmes : Jésus-Christ et Lucifer. Lucifer, plein de rage contre nous, veut nous empêcher de remplir dans le ciel les trônes que lui et ses compagnons rebelles ont laissés vacants, et qui nous sont destinés ; il cherche à nous rendre coupables, afin de nous faire partager son supplice ; il médite, avec une rage inouïe, la perte de tout le genre humain ; il y emploie, par lui et par les siens, tous les artifices possibles. Combien qui s'y jettent à corps perdu, en aveugles et de leur propre gré ! Combien encore qui, peu contents de s'être laissé séduire, travaillent même à séduire leurs frères et à les entraîner avec eux dans l'abîme ! Hélas ! combien le prince des ténèbres a-t-il d'agents, de substituts, de coadjuteurs, d'apôtres de tous côtés dans le

monde ! Sans parler des autres démons, combien y a-t-il de malheureux mortels qui, comme s'ils étaient aux gages de Satan, font profession de perdre les âmes, par leurs exemples pernicieux, par leurs sollicitations séduisantes, par leurs conseils exécrables, par leurs maximes scandaleuses, par leurs persécutions tyranniques et par les ouvrages abominables de leur plume ou de leur main !

Jésus-Christ, au contraire, qui est notre Dieu, notre Sauveur et notre meilleur ami, se propose uniquement de procurer la gloire de son Père et d'assurer notre salut éternel, car il est venu chercher et sauver ce qui était perdu ; il est venu donner aux hommes la vie spirituelle, au prix de ses travaux, de son sang et de sa vie. Et si sa mission divine n'a pas obtenu tout le succès que souhaitait son Cœur embrasé d'amour pour les hommes, nous avons la consolation de constater de très heureux fruits de salut dans toutes les parties de l'univers. Contemplons un instant l'étendard de ses conquêtes. Combien de pécheurs arrachés à l'enfer ! combien de disciples conquis à la pauvreté, à l'humilité, à la perfection évangélique ! combien d'apôtres formés pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ! combien de vierges chrétiennes qui choisissent Jésus-Christ pour leur unique époux ! combien de martyrs qui ont enduré courageusement les tourments et la mort pour son nom ! combien, en un mot, de personnes de tout âge, de toute condition, de tout pays, qui se sont sanctifiées et qui se sanctifient encore en marchant à sa suite et en observant ses préceptes !

Nous voilà donc tous placés entre l'étendard de Jésus-Christ et celui de Lucifer, et il faut absolument choisir celui sous lequel nous voulons nous ranger et combattre, car personne ne peut servir deux maîtres à la fois. (Matt.,

vi, 24.) Non, nous ne saurions servir le Sauveur du monde et faire notre salut, si nous prétendions servir en même temps le prince des ténèbres ; parce que celui-ci, étant l'ennemi de Dieu, nous demanderait un service que notre divin Maître réprouverait avec une juste indignation ; de sorte qu'il nous est tout à fait impossible de plaire à l'un sans déplaire à l'autre, d'être les amis de l'un sans devenir les ennemis de l'autre.

Or, pour fixer notre choix, examinons attentivement les qualités des deux chefs, leur dessein, leurs promesses et leurs droits. Jésus-Christ est un Dieu de paix et de miséricorde ; Lucifer ne respire que haine et malignité. Jésus-Christ veut nous faire régner avec lui dans le ciel ; Lucifer désire nous entraîner dans l'enfer, pour nous rendre malheureux avec lui. Jésus-Christ nous destine une récompense infinie ; Lucifer nous réserve des tourments éternels. Jésus-Christ est mort pour nous donner la vie ; Lucifer ne travaille qu'à nous perdre. Jésus-Christ est notre Créateur, notre Rédempteur, qui nous a rachetés au prix de son sang adorable ; Lucifer n'a rien à prétendre sur nous, à moins que nous ne lui donnions le droit de nous réclamer comme sa proie.

Après ces considérations n'est-il pas juste, raisonnable et nécessaire de choisir l'étendard de Jésus-Christ et de renoncer pour jamais à celui de Lucifer ? Du reste, en faisant ce choix, nous ne faisons que ratifier les promesses qui ont été prononcées en notre nom, le jour où nous avons été régénérés dans les eaux du baptême. Oui, en ce jour béni, la sainte Eglise, avant de nous admettre au nombre des disciples de Jésus-Christ, a exigé notre renoncement à Satan, à ses pompes et à ses œuvres.

Mais qu'est-ce que renoncer à Satan ? C'est déclarer

solennellement qu'on ne veut avoir rien de commun avec cet ennemi acharné du salut des hommes, qu'on abandonne à jamais son parti pour suivre celui de Jésus-Christ et marcher constamment dans la voie de sainteté et de justice que cet Homme-Dieu nous a tracée dans son Evangile.

Qu'est-ce que l'on entend par les pompes de Satan ? On entend les maximes et les vanités du monde. Les maximes de monde sont certaines règles, certains principes d'après lesquels on se conduit dans le monde et qui sont entièrement opposés aux lois que nous a imposées Jésus-Christ, notre adorable Chef. « Il faut se divertir pendant qu'on est jeune ; heureux ceux qui nagent au sein des plaisirs ; heureux ceux qui sont riches ; c'est une folie que de se gêner et de se contraindre ; c'est une lâcheté que de ne pas se venger d'une injure, etc. » Voilà quelques-unes des maximes du monde. Nous y avons renoncé par le Baptême pour suivre des maximes tout à fait contraires, celles de l'Evangile, qui nous dit : « Heureux ceux qui pleurent ; heureux les pauvres d'esprit ; malheur à vous, riches, parce que vous avez votre consolation sur la terre ; faites pénitence ; châtiez votre corps et réduisez-le en servitude ; aimez vos ennemis ; faites du bien à ceux qui vous haïssent ; bénissez ceux qui vous maudissent, et priez pour ceux qui vous calomnient. »

Les vanités du monde sont tout ce qui, dans le monde, flatte et éblouit les yeux, comme les modes, les beaux ajustements, les riches parures, les équipages magnifiques, les spectacles, les bals, etc. Toutes ces vanités sont comme les filets dont Satan se sert pour enlacer les âmes des pauvres mortels et les réduire en esclavage jusqu'à ce qu'il puisse les précipiter dans l'abîme éternel. Aussi saint

Antoine l'ermite vit-il, dans un ravissement, le monde tout couvert des filets du démon. Et le Sage ne dit-il pas à chacun de nous : « Sachez bien que la mort est proche de vous, parce que vous marchez au milieu des pièges et au travers des armes d'ennemis pleins de colère ! » (Eccli., IX, 20.)

Hélas ! combien d'aveugles s'y laissent prendre, faute de considérer l'inanité de toutes les pompes mondaines ! Elles peuvent éblouir et amuser un instant, mais elles ne sauraient remplir et satisfaire le cœur de l'homme dont l'immense capacité ne réclame rien moins que Dieu lui-même ; témoin Salomon qui, après avoir accordé à ses sens tous les plaisirs imaginables, s'écriait dans l'amertume de son âme : « Vanité des vanités, et tout est vanité ! » (Eccl., I, 2) ; témoin l'empereur Théodose qui, après avoir visité un solitaire, sans en être connu, et avoir partagé avec lui le pain dont il faisait sa seule nourriture, l'interpelle en ces termes : « Savez-vous qui je suis ? Je suis l'empereur Théodose qui suis venu ici par dévotion. Vous êtes heureux, vous autres, d'être dégagés des affaires du siècle et de jouir d'une vie paisible, n'ayant d'autre sollicitude que celle de sauver votre âme et de trouver le moyen de parvenir à la vie et au royaume éternels. Je vous le déclare en toute vérité, je suis né dans un palais et je commande à un empire, néanmoins je ne prends jamais mon repas sans inquiétude. » (J. Marchant, *Hortus Pastorum.*)

Qu'est-ce que les œuvres du démon ? Ce sont les péchés de tous genres, tels que les pensées, les paroles, les actions et les omissions qui peuvent déplaire au Seigneur et qui sont défendues par ses commandements ou par ceux de son Eglise. On appelle les péchés les œuvres du

démon, parce que c'est le démon qui a été le premier pécheur, en se révoltant contre Dieu, et que c'est lui qui, à chaque instant, nous porte au péché et nous excite à violer les lois du saint Evangile, afin de nous faire encourir le courroux de Jésus-Christ et de nous rendre dignes des supplices éternels.

Puisque, par le baptême, nous avons renoncé à tout péché, nous ne pouvons en commettre un seul sans manquer, par là même, aux engagements que nous avons contractés. Ces engagements nous obligent aussi à renoncer à jamais au parti, à l'étendard de Satan pour embrasser le parti de Jésus-Christ et combattre tous les jours de notre vie sous son glorieux étendard.

CHAPITRE IV

Satan et l'idolâtrie.

Maintenant que nous avons fait connaître la haine et la malice que le démon nourrit contre le genre humain, il est très utile de dévoiler et de mettre à découvert les principaux stratagèmes, les secrets artifices dont il se sert pour tromper les hommes et leur faire partager son malheureux sort ; car, s'il y a des individus assez pervers pour embrasser de propos délibéré le parti de Satan et courir gaîment à leur perte, il y a un bien plus grand nombre de personnes qui ne se laissent prendre aux pièges

diaboliques que faute de les connaître, et c'est surtout pour éclairer ces derniers que nous écrivons ce petit ouvrage.

Le premier moyen dont se sert le démon pour perdre les hommes en les faisant pécher, est sans contredit l'*idolâtrie*, par laquelle on rend à la créature le culte souverain qui n'est dû qu'au Créateur. Que le démon soit le principal auteur de l'idolâtrie, c'est incontestable ; saint Thomas, le plus grand des théologiens et le plus profond des philosophes, nous l'assure : en parlant du paganisme de l'antiquité, il nous enseigne que l'homme fut prédisposé à l'idolâtrie par ses défauts naturels, ou par l'ignorance de son esprit, ou bien encore par le déréglement de ses passions, mais qu'il y fut finalement déterminé par les démons qui, profitant de son erreur, faisant certaines choses merveilleuses et donnant des réponses par le moyen des idoles, réussirent à obtenir son adoration. (*Sum. Theol.*, II, II, 94.)

Oui, obtenir des hommes un hommage qu'ils ne méritent plus et même le culte d'adoration, qui appartient à Dieu seul, est l'ambition constante des esprits des ténèbres. Nous n'avons qu'à ouvrir l'Evangile pour nous en convaincre. Le démon s'approche du Sauveur dont il ne connaît pas encore la divinité, mais dont la sainteté le trouble et l'irrite ; le tentant d'abord d'orgueil, ensuite de présomption, et lui montrant, à la fin, les royaumes du monde avec toute leur gloire, il lui dit : « Je vous donnerai toutes ces choses, si, vous prosternant, vous m'adorez. » (Matth., IV.) Ainsi, le fond de la pensée du démon, c'est d'être adoré et de régner à la place de Dieu sur le plus grand nombre d'hommes possible. Hélas ! il ne réussit que trop à tromper leur simplicité et à obtenir leur culte

suprême, sous une forme ou sous une autre. Ce fut après le déluge que les hommes, aveuglés par leurs passions et déçus par les mauvais esprits, commencèrent à adorer de fausses divinités, et ce monstrueux aveuglement s'est perpétué jusqu'à nos jours, où il y a encore un grand nombre d'idolâtres dans l'Asie, dans l'Afrique, dans l'Amérique et dans l'Océanie ; mais que les uns adorent les astres, d'autres le feu, ceux-ci les esprits ou les manitous, ceux-là les fétiches ou autre chose, il ne faut pas s'y méprendre, c'est toujours Satan qui est au fond l'objet de tout culte idolâtrique. Le Psalmiste nous l'apprend par ces mots : « Tous les dieux des Gentils sont des démons. » (Ps. xcv, 5.) De son côté, saint Paul, voulant empêcher les Corinthiens de se faire illusion à ce sujet, les prévient que ce que les païens immolent, ils l'immolent aux démons, et non pas à Dieu. (I Cor., x, 20.) Citons maintenant un exemple à l'appui de ce que nous avançons.

Saint Grégoire Thaumaturge, ayant été sacré évêque de Néocésarée, se mit en campagne pour faire vaillamment la guerre à l'idolâtrie et à l'enfer et défendre la cause de Dieu. Tout le pays était couvert de temples dédiés aux démons, auxquels on offrait des sacrifices abominables ; le service du vrai Dieu était négligé, parce qu'il y avait très peu de chrétiens dans l'endroit. Or, pendant que saint Grégoire se dirigeait vers cette ville avec ses amis, il passa devant un temple d'Apollon où il fut contraint de s'arrêter à cause de la pluie et de la nuit qui les surprirent en chemin. Il purifia ce temple en faisant le signe de la croix, et y passa toute la nuit à prier et à louer Dieu, selon sa coutume. Le lendemain, il continua son chemin. Après son départ, le prêtre des idoles, étant venu au temple pour faire des offrandes et des sacrifices, entendit

des hurlements épouvantables de la part des démons qui se plaignaient de ne pouvoir rentrer dans ce lieu, parce que Grégoire y avait demeuré. Le prêtre redoubla les sacrifices et fit tout ce qu'il put pour les apaiser et les faire retourner au temple ; mais, voyant qu'il perdait sa peine, il courut après le saint évêque, le menaça de le dénoncer au magistrat et de le faire rigoureusement punir, parce que, étant chrétien et ennemi des dieux, il était entré dans leur temple, les en avait chassés et avait fait cesser leurs oracles.

Saint Grégoire lui répondit modestement qu'il servait un Seigneur au nom duquel il pouvait chasser les démons, en quelque lieu qu'ils fussent, et les faire venir où il lui plairait. A ces mots, le prêtre, étonné, lui dit : « Faites donc qu'ils retournent au temple où ils étaient, pour me montrer ce grand pouvoir que vous avez. » Saint Grégoire ouvrit un livre qu'il portait et en arracha un morceau de feuillet sur lequel il écrivit ces mots : « Grégoire à Satan. Entre. » Le prêtre emporta le papier, le mit sur l'autel, fit son sacrifice, et les démons lui répondirent comme auparavant. (*Vie de saint Grégoire Thaumaturge,* par le R. P. Ribadeneira.)

C'est ainsi que les démons se faisaient adorer des hommes dans le temple et sous la figure d'Apollon, et c'est ainsi qu'ils se font adorer de tous les païens en empruntant les noms d'innombrables fausses divinités ; je dis *innombrables*, parce que seulement dans l'Inde on n'en compte pas moins de 330.000.000.

Hélas ! quel triste spectacle pour le missionnaire catholique de voir encore presque la moitié du genre humain gémir sous le joug de Satan et rester plongé dans les ténèbres de l'idolâtrie, en considérant qu'il y a près de

dix-neuf siècles que le Fils de Dieu est venu payer la rançon de tous les hommes au prix de sa vie et de son Sang adorable, et proclamer, par son saint Evangile, notre affranchissement de l'esclavage du démon ! Efforçons-nous donc de briser les fers de tant de malheureux esclaves et de leur procurer la douce liberté des enfants de Dieu. Que les ouvriers apostoliques s'estiment heureux d'être appelés à l'évangélisation des idolâtres, même au prix de mille sacrifices. Que toutes les personnes pieuses contribuent, dans la mesure de leur capacité, à la conversion des païens, en rivalisant de générosité pour soutenir les Œuvres admirables de la Propagation de la Foi, de la Sainte-Enfance, des Ecoles apostoliques, etc. Afin d'encourager les chrétiens généreux qui se livrent à cette noble tâche, nous nous permettrons de leur appliquer les paroles que Pie IX adressait au rédacteur des *Missions catholiques :* « En prêtant aux travaux des missionnaires un concours efficace, vous vous appropriez une grande partie de leur mérite [1]. »

Tous les chrétiens, nous le savons, ne peuvent pas disposer de sommes considérables en faveur de la Propagation de la Foi, mais presque tous peuvent y contribuer de leur obole. Tous, sans exception, peuvent offrir à Dieu leurs prières et leurs bonnes œuvres, afin d'obtenir la lumière de la foi à ceux qui demeurent plongés dans les ténèbres de l'ignorance des voies du salut, et dans l'ombre de la mort du péché ; et c'est là certainement le meilleur moyen d'obtenir la conversion des païens. Si nous voyons aujourd'hui la religion catholique faire de rapides pro-

[1] « Quel beau signe de prédestination devant le bon Dieu d'aider aux succès de la prédication évangélique ! » disait M. Aubry, missionnaire au Kouy-tchéou.

grès dans le Japon, ne devons-nous pas l'attribuer, en grande partie, à l'association de prières qui a été formée, il y a quelques années, pour la conversion de ce pays? Tâchons d'obtenir par nos prières le même succès pour les autres contrées encore païennes.

CHAPITRE V

Satan, et les hérésies et les schismes.

Ce n'est pas assez pour Satan de retenir dans son esclavage des multitudes d'idolâtres, il cherche encore à subjuguer les disciples de Jésus-Christ en les faisant tomber dans l'erreur par l'hérésie et le schisme. On entend par hérésie une erreur fondamentale en fait de religion à laquelle on s'attache avec opiniâtreté. Quant au schisme, c'est une action par laquelle un chrétien se sépare de l'unité de l'Eglise en refusant de reconnaître l'autorité de ses pasteurs légitimes. « Déchirer l'Eglise par le schisme, dit saint Jean Chrysostome, n'est pas un crime moindre que celui de la corrompre par l'hérésie. » (*S. Jean Chrysost.*, t. XI, p. 86, édit. des Bénédictins.)

Aussi, on peut affirmer sans hésiter que le démon est l'instigateur des schismes, comme il l'est des hérésies, d'après Tertullien. « C'est le démon, dit-il, qui a inspiré tous les hérésiarques. Les moyens qu'il emprunte pour réussir c'est, en premier lieu, une sagesse toute profane

qui se complaît dans ses propres forces et s'emporte à une présomption vaine ; une curiosité hautaine, laquelle, peu contente des lumières qui nous ont été accordées, s'opiniâtre à percer dans ce qu'il ne nous est pas donné de connaître et condamne ce qu'elle ne peut approfondir... Aussi trouvez-vous à la tête de toutes les hérésies des philosophes qui les imaginèrent ou les ont accréditées. Esprits inquiets, amoureux de la nouveauté, plus amoureux encore d'eux-mêmes ; transfuges de la vérité catholique, à laquelle ils empruntent une partie de ses dogmes, pour en troubler l'autre par un faux alliage ; esprits ardents, infatigables à disputer et à écrire ; ils ne sont que des enfants rebelles qui déchirent le sein de leur mère et s'excluent de l'héritage. Ne succédant à personne et tirant leur origine d'eux seuls, ils ont renoncé à la charité, à l'espérance de la foi, au patrimoine de famille. Par le seul nom d'hérétiques, c'est-à-dire de séparés, ils ont imprimé sur leur front le sceau de la nouveauté qui les accuse et les flétrit ; docteurs sans doctrine, qui, pour toute autorité, ont leur hardiesse et, pour toute science, leurs décisions précipitées. » (*Tertullien, apud Guillon,* t. III, p. 217, 218.)

Après cela, nous ne devons pas nous étonner d'entendre Luther, le plus fameux hérésiarque de l'Occident, nous dire, dans ses ouvrages, qu'il avait des entretiens avec le prince des ténèbres : « M'étant réveillé vers minuit, nous dit-il, le démon se mit à disputer avec moi au sujet de la messe, etc. » (Tom. VI, p. 82.) Mais l'action du démon ne parut jamais dans aucun hérésiarque aussi clairement que dans Simon le Magicien, regardé par saint Justin, saint Irénée et saint Epiphane comme le *maître des hérésies,* et surnommé par saint Ignace le *fils de Satan.* Dès le temps des Apôtres, Lucifer, jaloux des progrès de la

religion chrétienne qui commençait à fleurir et à se propager de tous côtés, entreprit d'élever une nouvelle synagogue pour l'opposer à l'Eglise de Dieu. Il prit pour instrument de son dessein Simon le Magicien et le chargea de lutter conte le Prince des Apôtres, afin que ce que l'un établissait par la vraie doctrine et l'esprit de Dieu, fût détruit par l'autre avec les sophismes de l'erreur et l'esprit de Satan. La dispute des deux antagonistes commença dans la ville de Samarie, d'où Simon était originaire et où il avait reçu le baptême des mains de saint Philippe, diacre. Saint Pierre et saint Jean s'étant rendus dans cette ville pour imposer les mains aux fidèles par le sacrement de Confirmation, Simon fut surpris de voir que les Apôtres avaient le pouvoir de faire descendre le Saint-Esprit sur les néophytes et leur offrit de l'argent pour obtenir d'eux le même pouvoir ; mais saint Pierre lui remontra l'énormité de son audace et l'avertit de faire pénitence. Ces paroles ne convertirent pas le magicien. Il sortit de la ville, parcourut plusieurs provinces, tâchant de pervertir tout le monde par sa fausse doctrine, qu'il appuyait des artifices de la magie. A la fin, il se rendit à Rome où saint Pierre alla bientôt le rejoindre. A son arrivée, le saint Apôtre fut profondément affligé d'apprendre que toute la population avait été séduite par les impostures, les enchantements et les artifices diaboliques de Simon. Il faisait marcher des statues ; il prenait la figure d'un serpent et d'autres bêtes ; il passait à travers le feu sans se brûler ; il volait en l'air ; il convertissait les pierres en pain ; il ouvrait les portes fermées sans y toucher ; il brisait les chaînes des prisonniers et faisait d'autres prétendus prodiges qui excitaient l'admiration de tout le monde et le faisaient regarder comme un dieu.

Le Prince des Apôtres, voulant détromper les Romains, se hâta d'entrer en lice avec l'imposteur. Après plusieurs discussions, il lui proposa de faire apporter le corps d'un homme mort, ajoutant que celui des deux qui le ressusciterait serait reconnu pour prédicateur de la vraie religion. Simon y consentit et réussit d'abord, par son art diabolique, à obtenir que le défunt remuât la tête, de sorte que les assistants crurent qu'il lui avait rendu la vie ; mais, à la fin, on vit que le mort restait sans mouvement ni aucun signe de vie. Alors saint Pierre se mit en prières et le ressuscita à la vue de tout le monde, qui reconnut la véracité du saint Apôtre et l'imposture de Simon.

Celui-ci, dépité du succès obtenu par saint Pierre et du mépris que les Romains commencèrent à concevoir pour lui, leur déclara avec un accent indigné que, puisqu'ils étaient assez insensés pour l'abandonner, afin de croire à Pierre, il commanderait à ses anges de l'enlever en l'air devant eux, et qu'il monterait au ciel, d'où il leur enverrait des calamités étranges, pour les châtier de leur incrédulité. Il assigna donc un dimanche pour le jour de son ascension. Le Prince des Apôtres jeûna le samedi et enjoignit à tous les fidèles d'avoir également recours au jeûne, afin de lui obtenir la grâce de triompher d'un ennemi si funeste. Le jour venu, une multitude de peuple s'assembla pour être témoin du prodige annoncé par Simon, qui monta sur un lieu éminent, et les démons l'enlevèrent dans l'air, comme s'il eût volé vers le ciel. A ce spectacle, tous les assistants, ravis d'admiration, se mirent à crier que Simon était le vrai Dieu. Quant à saint Pierre, voyant l'émotion du peuple, la vanité de son adversaire et les artifices de Satan, il leva

les yeux au ciel et commença de prier avec beaucoup d'humilité et de confiance en la puissance et en la bonté de Dieu. Sa prière finie, il commanda aux esprits infernaux de le laisser choir sur place. Aussitôt le magicien tomba à terre et se rompit les jambes dans sa chute. Le saint Apôtre ne voulut pas qu'il se tuât en tombant pour lui donner le loisir de se repentir. Mais le misérable imposteur demeura impénitent jusqu'à la fin, et il mourut le lendemain à Aricia, village près de Rome, où il s'était fait transporter après sa chute. (Le R. P. Ribadeneira, *Vie de saint Pierre.*)

Bien que les autres hérésiarques ne présentent pas aux peuples qu'ils veulent pervertir les prodiges diaboliques qui secondaient Simon le magicien, ils ne laissent pas pour cela de faire l'œuvre du démon, en corrompant les mœurs, en faisant perdre la foi et en privant les chrétiens des principaux moyens de salut, qui ne se trouvent que dans l'Eglise catholique. « La révélation que j'ai faite de mon évangile, disait Luther lui-même, a eu pour résultat de tuer la vertu, d'étouffer la justice, de bâillonner la pudeur, de mettre la vérité en lambeaux, de mutiler la foi, d'ouvrir la porte à des iniquités sans fin, de chasser toute dévotion et de ne laisser au monde que l'*hérésie.* » (Témoignage d'Aurifaber, l'un des fidèles disciples de Luther.)

Comment n'être pas ému de pitié au spectacle de ces multitudes d'âmes chrétiennes, jetées en dehors de la vraie foi par la faute d'une poignée d'hommes pervers, qui réussirent, au seizième siècle, à troubler les consciences et à bouleverser l'Evangile de Jésus-Christ ! Que sera-ce si nous joignons à ces millions de protestants le nombre plus considérable, peut-être, des victimes d'un

Photius et d'un Cérulaire, lesquelles, schismatiques de nom, sont aujourd'hui hérétiques de fait ?

La charité d'une part, et de l'autre notre piété filiale envers l'Eglise et le Cœur de Jésus si amèrement blessé par les outrages de tant de chrétiens égarés, nous commandent, sans doute, de travailler, par nos efforts et nos prières, au retour à la foi des grands peuples hérétiques, plongés encore dans les ténèbres de l'erreur; mais les hommes qu'en un tel milieu nous devons surtout tâcher d'arracher à l'erreur, ce sont les hommes influents qui, par leur condition, leur éducation, leur valeur personnelle, dirigent ces vastes courants d'opinion auxquels les masses populaires ne savent pas résister. Qu'on se figure, par exemple, en Angleterre, en Allemagne, en Russie et ailleurs, les principaux d'entre les citoyens entraînés vers l'Eglise catholique par l'impulsion décisive de la grâce et jaloux de céder à cette action victorieuse. Avec quelle facilité, avec quel élan, les populations entières seraient, elles aussi, comme emportées, presque à leur insu, et amenées en masse au bercail du vrai Pasteur !

Ce n'est pas tout; la conversion de ces grands peuples n'entraînerait-elle pas à sa suite l'Asie, l'Afrique et tout ce qui reste dans le monde d'infidèles ou de païens ? Et pour ne parler ici que d'une nation, est-ce que le retour sincère de la Grande-Bretagne à la foi catholique, est-ce que son prosélytisme, son influence coloniale, sa libéralité, mis sans arrière-pensée au service de la véritable Eglise, n'ébranleraient pas sous peu les fausses divinités sur leurs autels, et ne ruineraient pas un jour l'empire idolâtrique tout entier dans la plus grande partie de l'univers ?

Redoublons donc nos prières et nos efforts, afin d'obtenir un si heureux, un si vaste résultat pour la gloire de Dieu et le salut de ces millions d'âmes que l'hérésie et le schisme ont détachées de l'Eglise de Jésus-Christ; prions avec ferveur et persévérance, afin qu'elles rentrent au bercail et ne forment plus qu'un seul troupeau sous la conduite de l'unique et vrai Pasteur.

CHAPITRE VI

Satan et le rationalisme.

Depuis le dernier siècle, Satan ne se borne plus à attaquer, par l'hérésie, quelque dogme particulier de la foi catholique ; il cherche à saper le fondement même de tout le christianisme, c'est-à-dire la révélation divine des vérités que nous avons à croire pour être sauvés, et pour cela il emploie le *rationalisme,* qui a pour but de fonder toutes les croyances religieuses sur la raison humaine, à l'exclusion de toute révélation surnaturelle[1].

Les rationalistes ou incrédules se divisent en plusieurs

[1] « Oui, nous sommes la négation, a dit Paul Bert. Le protestantisme, le jansénisme, ou toute autre hérésie ne sont que des négations partielles, des demi-mesures, dont le temps est passé ; nous sommes, nous, *la négation totale, radicale.* Le catholicisme, lui, est l'*affirmation totale.* La question est aujourd'hui entre lui et nous ; et c'est *une guerre à mort.* »

classes ; il y a les *rationalistes purs,* qui croient pouvoir puiser dans leur propre fonds tous les éléments d'une croyance nouvelle ; les *éclectiques,* qui choisissent, parmi les idées philosophiques et religieuses émises jusqu'à ce jour, ce que la raison leur dit être le meilleur et le plus conforme à la vérité ; les *athées,* les *matérialistes* et les *panthéistes purs,* qui disent : « Dieu est tout, tout est Dieu » ; ils tiennent le premier rang parmi les ennemis de la révélation. Comment pourraient-ils admettre une révélation divine, ceux qui ne croient pas même à l'existence de Dieu, ou dont l'affreux système n'est autre chose qu'un athéisme déguisé ? Les *panthéistes spiritualistes* qui, tout en croyant en Dieu, exagèrent tellement la puissance de la raison humaine, qu'ils élèvent l'homme jusqu'à Dieu et l'identifient avec la substance divine ; les *déistes,* qui ne nient pas l'existence de Dieu comme les athées, et ne confondent pas, comme les panthéistes spiritualistes, l'esprit de l'homme avec l'esprit divin, mais qui attribuent à celui-là une puissance qu'il n'a pas. Ils nient toute révélation de la part de Dieu, toute communication du Créateur avec la créature, parce que, disent-ils, ils ne sauraient comprendre que l'être infini, spirituel et immatériel par sa nature, se soit rendu accessible aux sens. Mais est-il donc si étrange que Celui qui a fait la langue humaine, et qui lui fait former des sons articulés, puisse parler lui-même et expliquer clairement et distinctement ses volontés ? Est-il donc si étrange que Celui qui a eu assez de puissance pour créer l'homme, en ait également assez pour se manifester à lui ? Enfin, l'établissement du christianisme, sans parler de la révélation primitive et de la loi donnée à Moïse, n'est-il pas un fait incontestable, qui prouve, jusqu'à

l'évidence, que Dieu a parlé aux hommes, et s'est, par conséquent, rendu accessible aux sens [1] ?

Comment oser soutenir que la raison suffit pour faire connaître à l'homme ce qu'il lui importe le plus de savoir, c'est-à-dire les devoirs qu'il a à remplir ici-bas et la fin vers laquelle il doit tendre, après les aveux si formels et si positifs des philosophes païens les plus éclairés, sur l'insuffisance de la raison ? Ecoutons d'abord Socrate : « Non, n'espérez jamais de réussir dans le dessein de réformer les mœurs des hommes, à moins qu'il ne plaise à Dieu de vous envoyer quelqu'un qui vous instruise de sa part. » — « Il est clair, disait Pythagore, que l'homme doit faire ce qui est agréable à Dieu ; mais il ne lui est pas possible de le connaître, à moins qu'il ne l'ait appris de Dieu même ou des génies, ou qu'il n'ait été éclairé d'une lumière divine. » — « Attendons patiemment, disait Platon, frappé de ses propres ténèbres et de l'aveuglement universel, attendons que quelqu'un vienne du ciel nous instruire sur la manière dont nous devons nous comporter envers les dieux et envers les hommes. Mais, quel est celui qui nous l'enseignera ? Quand paraîtra-t-il ? Qu'il vienne ce divin législateur, nous sommes prêts à l'écouter. » (L'abbé Guillois, *Catéch.*)

Les philosophes modernes n'ont pas moins insisté sur la nécessité des communications divines. Le célèbre Bacon, personnage universellement admiré pour la gran-

[1] « Il est évident, dit l'abbé Rivaux, que Dieu sait et peut nous révéler beaucoup de choses que nous ne pouvons pas savoir et apprendre par nous-mêmes. — De plus, il est certain que Dieu a révélé. En troisième lieu, il saute aux yeux que, quand Dieu parle, nous devons l'écouter et lui obéir. — C'est le comble de l'absurdité de prétendre se soustraire à un devoir aussi rationnel et aussi sacré, sous prétexte que l'on est *laïque, littérateur, philosophe, homme public, fonctionnaire,* etc. » — Cours d'Hist. ecclés.

deur de son génie, s'exprime en ces termes : « La révélation est le port et le lieu de repos de toutes les contemplations humaines ; sans elle, l'homme n'aurait pas même pu inventer un culte qui fût digne de la divinité. » Guizot, à la fois éloquent écrivain et grand homme d'Etat, fait la part de la raison et de la révélation avec une logique qui ferait honneur à un théologien : « L'ordre naturel, nous dit-il, est le champ ouvert à la science de l'homme ; l'ordre surnaturel est entr'ouvert à sa foi et à son espérance ; mais sa science n'y pénètre point. Dans l'ordre naturel, l'homme exerce une part d'action et de pouvoir ; dans l'ordre surnaturel, il n'a qu'à se soumettre. On a dit, dans un esprit de conciliation et de paix : « La religion et la philosophie sont deux sœurs qui se doivent mutuellement respect et protection. » Paroles encore empreintes des chimères de l'orgueil humain : la philosophie vient de l'homme, elle est l'œuvre de son esprit ; la religion vient de Dieu, l'homme la reçoit et souvent l'altère, après l'avoir reçue ; mais il ne la crée point. La religion et la philosophie ne sont point deux sœurs ; ce sont deux filles, l'une de notre Père qui est aux cieux, l'autre du simple génie humain. » (*Méditations et Etudes morales ;* préface.)

La raison est-elle donc frappée d'une impuissance absolue, de manière qu'il ne faille l'écouter en rien, quand il s'agit des vérités de l'ordre spirituel et moral ? Non, sans doute ; mais il ne faut pas, comme les rationalistes, accorder à la raison la supériorité sur la révélation. Pie IX, dans son Encyclique du 9 novembre 1846, s'élève, et contre ceux qui, exagérant la puissance de l'esprit humain, ne veulent reconnaître pour règle de la vérité que la raison de l'homme, livrée à ses propres

forces, et contre ceux qui, anéantissant l'intelligence humaine, ne font de la raison qu'un instrument passif d'une puissance supérieure. « Ils (les incrédules) ne cessent, dit-il, d'en appeler à la force et à l'excellence de la raison humaine, de l'exalter aux dépens de la très sainte foi du Christ, soutenant audacieusement que celle-ci est opposée à cette même raison. Or, bien certainement on ne saurait rien imaginer de plus insensé, de plus impie, de plus contraire à la raison elle-même ; car, quoique la foi soit au-dessus de la raison, il ne peut jamais exister entre elles aucune opposition, aucune contradiction réelle, parce que toutes deux viennent de Dieu même, source immuable de l'éternelle vérité ; et ainsi elles se prêtent un mutuel secours, de cette manière que la droite raison démontre, protège et défend la vérité de la foi, et la foi à son tour affranchit la raison de toutes les erreurs, l'éclaire par la connaissance des choses divines, l'affermit et la perfectionne... Puisqu'il est certain que notre sainte religion n'a pas été inventée par la raison humaine, mais que c'est Dieu même qui l'a fait connaître aux hommes dans son infinie clémence, il n'est personne qui ne comprenne facilement que cette religion tire toute sa force de celui qui l'a révélée, et qu'elle ne peut être ni diminuée ni perfectionnée par la raison de l'homme. La raison de l'homme, il est vrai, pour n'être pas trompée dans une affaire de si grande importance, doit examiner avec soin le fait de la révélation, afin d'être assurée que Dieu a parlé, et afin que sa soumission à sa parole *soit raisonnable,* comme l'enseigne l'Apôtre avec une grande sagesse [1]... Convaincue par une foule de preuves évidentes que Dieu est l'auteur

[1] Rationabile obsequium vestrum. (Rom., XIII, 1.)

de la foi, la raison humaine ne doit pas s'élever plus haut; mais, méprisant toute difficulté et déposant toute espèce de doute, elle doit se soumettre complètement à cette foi, persuadée que tout ce qu'elle propose aux hommes de croire et de faire, elle le tient de Dieu [1]. »

Mais l'expérience du passé ne prouve-t-elle pas suffisamment que la raison humaine, abandonnée à elle-même, ne saurait découvrir les vérités de l'ordre spirituel et moral ? Si, comme le prétendent les rationalistes, la raison suffit pour éclairer l'homme et lui faire découvrir ces vérités, pourquoi les premiers principes de la morale ont-ils été universellement méconnus, tant que le monde, perdant de vue la révélation divine, n'a eu pour guide que la raison humaine et jusqu'au moment où le soleil de justice, Jésus-Christ, est venu répandre ses rayons sur la terre ? L'histoire de la raison humaine avant que le christianisme vînt à son aide, est-elle autre chose que le récit déplorable de ses monstrueuses absurdités ? Les passions les plus honteuses formellement autorisées ; les actions les plus criminelles, non seulement devenues communes dans la pratique, mais consacrées par les lois elles-mêmes ; les excès les plus révoltants justifiés par l'exemple des divinités, auxquelles on rendait aveuglément le culte réservé au Créateur du ciel et de la terre : telle était la morale des peuples, même les plus civilisés, avant que le divin Sauveur vînt la réformer par son saint Evangile. On ne rougissait d'aucun vice ; chaque crime avait son autel. Aussi Térence nous représente un grand scélérat trouvant sur l'autel même l'excuse du forfait qu'il allait commettre.

[1] Le Concile du Vatican s'exprime dans le même sens : *De Fide Cath.*, cap. IV.

Mais pourquoi aller chercher au sein du paganisme les preuves de l'impuissance et des aberrations de la raison humaine, par rapport à l'ordre spirituel et moral ? N'en trouvons-nous pas assez dans la conduite extravagante de nos libres-penseurs, du moment qu'ils ont mis de côté la révélation divine pour ne plus suivre que les lumières de leur raison ? Ne les a-t-on pas vus tomber dans les absurdités d'un athéisme, qui les a couverts d'infamie aux yeux de tout le monde civilisé ? Pour détromper les incrédules de nos jours, rappelons-leur quelques-uns des faits ignobles dont la fin du siècle dernier a été témoin.

Le 10 novembre 1792, Chaumette, procureur de la commune de Paris et inventeur du culte de la Raison, trouva ingénieux de faire jouer le rôle de la divinité du nouveau culte à une actrice de l'Opéra, Mlle Maillard. Portée sur un lit de parade couvert de feuilles, suivie d'un nombreux cortège, elle entra dans l'église de Notre-Dame et alla s'asseoir sur l'autel, à la place où nos pères révéraient Dieu présent dans l'hostie consacrée. Un vieil encensoir fut apporté à Chaumette, qui encensa la divinité nouvelle, pendant que tout le monde autour d'elle fléchissait le genou ! ! ! Ce seul trait ne suffit-il pas pour montrer ce que vaut la raison humaine, quand le soleil d'en haut a cessé de luire et qu'elle veut être elle-même son propre soleil ? Dix ans ne s'étaient pas encore écoulés depuis le jour où un prêtre, un prophète, le P. Beauregard, prêchant dans la même église, s'était écrié : « Je vois l'impure Vénus entrer dans ce temple et, gravissant les marches de cet autel, chasser Dieu de son sanctuaire et s'asseoir dans ses tabernacles profanés ! » (*Hist. du Journal des Débats*, t. I, p. 35.)

Il y eut, dans ces jours de déplorable mémoire, des

pères abominables, des maris en démence, qui obligeaient leurs filles et leurs femmes à accepter les honneurs divins. Souvent on voyait ces jeunes femmes condamnées à la divinité, traverser la ville le front triste, et les larmes aux yeux, et tomber en défaillance sur le seuil des églises, où elles allaient prier naguère et où on les envoyait régner. Une d'elles, pure comme les anges et comme eux pieuse et belle, se mit au lit en revenant d'une de ces ovations et ne se releva plus ; elle mourut de sa divinité. Le lendemain les fossoyeurs vinrent frapper à cette maison pour apprendre à un père impie que sa fille n'était qu'une mortelle ; la veille elle était rentrée déesse, le lendemain elle sortit morte. (*Hist. du Journal des Débats,* t. I, p. 40.)

Voilà à quels excès monstrueux conduit la raison privée des lumières de la foi ! Voilà comment Satan se sert du rationalisme pour substituer au culte du Dieu vivant celui de la créature, et, par la créature, le sien propre. Répétons donc ici ce cri indigné de Lacordaire : « La raison c'est la dernière divinité de ce monde ! »

D'où vient qu'il y a, de nos jours, tant de rationalistes, tant d'incrédules, de libres-penseurs, en un mot tant d'ennemis de la foi et de la révélation ? Cela vient de l'ignorance en matière de religion, de la corruption des mœurs, de l'orgueil et de la vanité, qui dominent, de toute part, dans notre société. On peut le dire avec vérité : la plupart des gens du monde en savent moins sur la religion, qu'un enfant qui, depuis quelques mois, fréquente le catéchisme de sa paroisse [1]. Lorsqu'on ignore la morale et les dogmes

[1] En parlant du catéchisme, l'éclectique Jouffroy disait dans un de ses bons moments : « Lisez ce petit livre ; vous y trouverez une solution de toutes les questions que j'ai posées, de toutes, sans exception. Demandez au chrétien d'où vient l'espèce humaine, il le sait ; où elle va, il le sait ; comment elle y va, il le sait. Demandez à ce pauvre

du christianisme, ainsi que les preuves qui en démontrent la vérité, qu'on n'est livré qu'à des occupations frivoles et aux objets sensibles, est-il étonnant qu'on manque de foi ? Sans doute il y a parmi les incrédules des hommes remplis d'instruction et de science ; mais ces mêmes hommes sont, en matière de religion, d'une ignorance incroyable. Ils ne l'ont jamais étudiée, ou, s'ils l'ont étudiée, c'est dans les ouvrages où elle est combattue et non dans ceux qui l'établissent et la défendent. Voilà pourquoi ils sont et demeurent incrédules.

« J'ai vu de près ces gens-là, — disait l'illustre général de La Moricière, en parlant des libres-penseurs, — je les ai pratiqués. Ils s'appellent libres-penseurs, ils sont esclaves ; ils se croient gens d'esprit, et Dieu sait quelle est la légèreté de leur cuirasse. Ils disent : « J'ai mes principes, mes convictions ; la science a parlé » ; et ils n'ont pas ouvert de bonne foi, sérieusement, un seul livre catholique. Ils ne lisent rien ; ils ne discutent rien. O Pascal ! où es-tu, avec ton fouet, pour flageller ces insensés, qui se mentent à eux-mêmes ? » (*Petit Messager du Cœur de Marie,* bulletin de novembre 1879.)

Si la corruption du cœur vient à l'appui de l'ignorance, quel nouvel obstacle s'oppose à la foi ! Le christianisme est ennemi des plaisirs sensuels et de toutes les passions. Comment des cœurs corrompus pourraient-ils l'aimer ? « Leur foi, dit saint Paul, en parlant des premiers apostats, et il faut dire la même chose des apostats de nos jours, leur foi a fait naufrage, parce qu'ils n'ont point écouté la voix de leur conscience (I Tim., I, 19) et qu'ils se sont livrés aux penchants déréglés de leur cœur. » « Ils ne se

enfant qui de sa vie n'y a songé, pourquoi il est ici-bas et ce qu'il deviendra après sa mort, il vous fera une réponse sublime. »

sont point embarrassés, dit encore le grand Apôtre, d'avoir Dieu devant les yeux, et d'agir selon sa loi, et Dieu pour les punir les a abandonnés à l'erreur et les a soumis aux illusions du mensonge. » (II Thes., II, 10.) Voici un trait authentique qui confirme, d'une manière frappante, ce que nous venons de dire : M. Bouquet, célèbre académicien, eut avant sa mort, arrivée en 1758, plusieurs entretiens avec le P. de la Berthonie. Dans un de ces entretiens, il fit cet aveu bien remarquable : « Je n'ai été incrédule que parce que j'ai été corrompu » ; et il ajouta aussitôt après : « Allons au plus pressé, mon père ; c'est mon cœur plus que mon esprit, qui a besoin d'être guéri [1]. » (*Relat. de la convers. de M. Bouquet,* par le P. de la Berthonie.)

L'orgueil est une autre source d'incrédulité. Un esprit rempli de lui-même, persuadé de son excellence, qui se croit capable de tout pénétrer et en droit de tout soumettre à son examen, même les œuvres de la divinité, peut-il admettre les dogmes du christianisme, qui ne présentent à la raison humaine que ténèbres et obscurité ? Peut-il croire une religion qui attribue à l'homme une si grande misère et une corruption originelle ? une religion qui met tous les hommes au même niveau, et qui enseigne que l'ignorant et le pauvre sont plus grands devant Dieu que le savant et le riche, s'ils sont plus vertueux et plus justes ?

La vanité est la dernière source de l'incrédulité. On croit que, pour être sage, il ne faut pas penser comme le vulgaire ; que, pour avoir la réputation de bel esprit, il faut jeter le ridicule sur les objets les plus respectables et les plus saints ; que, pour être regardé comme un homme

[1] Il faut croire aussi que le cœur de Gambetta, plus que son esprit, avait besoin d'être guéri quand il traita le Catholicisme de *lèpre dévorante qu'il fallait extirper partout.*

supérieur, il faut traiter la religion de préjugé et de superstition. On parle donc à tort et à travers ; on dit et on répète sans cesse que, pour être sauvé, il suffit d'être honnête homme ; on traite le ciel de chimère, l'enfer de vain épouvantail, etc., et on ne manque pas de trouver des échos. (L'abbé Guillois, *Catéch.*)

Mais les théories hautaines et dédaigneuses de nos rationalistes sont, à l'instar du protestantisme, plus commodes pour vivre que pour mourir, comme le prouvent les deux exemples suivants [1].

Collot d'Herbois, fameux par son impiété autant que par sa férocité sanguinaire, fut le principal auteur des massacres de Lyon, en 1793, où il fit périr seize cents victimes. Six ans après, en 1799, il était déporté à Cayenne. La vue des choses saintes le remplissait d'une rage infernale, qui s'exhalait par des blasphèmes. Le moindre acte de religion, la moindre apparence de piété devenait l'objet de ses railleries. Ayant vu un soldat faire le signe de la croix : « Imbécile, lui dit-il, tu crois encore à la superstition ? Ne sais-tu pas que le bon Dieu, la sainte Vierge, le paradis et l'enfer sont des inventions de la race maudite des prêtres ? » — Peu après il tomba malade et fut en proie à des douleurs violentes. Dans un accès de fièvre il avala d'un trait une bouteille de liqueur. Son mal redoubla : il se sentit comme brûlé par un feu qui dévorait ses entrailles.

[1] Voici un autre exemple tout récent : M. Van Humbeeck, ancien ministre de l'Instruction publique en Belgique, auteur de la Loi de l'éducation athée, celui même qui osa dire en plein parlement qu'il voulait creuser une fosse pour enterrer le corps du Catholicisme, voyant approcher la mort, a demandé à grands cris le ministère d'un prêtre : « Un prêtre, s'est-il écrié, de grâce, amenez-moi un prêtre ! » Mais ses frères francs-maçons ont veillé autour de son lit de mort pour empêcher l'entrée du ministre de la miséricorde. (Le *Courrier de Bruxelles.*)

Au milieu de cris affreux il appelait Dieu, la sainte Vierge, un prêtre à son secours. « Eh quoi ! lui dit alors le soldat, vous demandez un prêtre, vous croyez donc à l'enfer ? Vous maudissiez les prêtres, vous vous moquiez de l'enfer ! — Hélas ! répondit-il, ma bouche mentait à mon cœur. » Et il expira en vomissant des flots de sang et d'écume. (*Petit Messager du Cœur de Marie*, bulletin d'août 1887.)

Voltaire, le chef de la trop fameuse école des encyclopédistes, dont l'occupation fut de combattre l'Eglise et ses dogmes, n'était nullement convaincu des négations qu'il propageait. Au fond de son cœur il croyait les vérités qu'il affectait de mépriser. Il l'a bien montré dans les circonstances où il a cru sa vie en danger. Durant le séjour qu'il fit en Saxe, il était tombé dangereusement malade, avait eu peur, s'était confessé, avait reçu publiquement les sacrements et avait manifesté des sentiments de repentir, qui durèrent autant que le danger. A Paris, dans la nuit du 25 février 1778, il fut pris d'un vomissement de sang, qui l'effraya si fort, que dès le lendemain matin il écrivit à un ecclésiastique le billet suivant : « Vous m'aviez promis, monsieur, de venir pour m'entendre. Je vous prie de vous donner la peine de venir le plus tôt que vous pourrez. VOLTAIRE, 26 février 1778. » Ne voyant pas venir le prêtre, le malade l'envoie chercher par sa nièce, Mme Denis ; et, le 2 mars, il se confesse, après avoir écrit une rétractation en forme des scandales de sa vie littéraire. Voici cette pièce, qui fut rendue publique dans le temps et déposée chez M. Momet, notaire à Paris :

« Je déclare qu'étant attaqué, depuis quatre jours, d'un vomissement de sang, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et n'ayant pu me traîner à l'église, M. le curé de Saint-

Sulpice a bien voulu ajouter à ses bonnes œuvres celle de m'envoyer M. l'abbé Gaultier, prêtre ; que je me suis confessé à lui ; et que, si Dieu dispose de moi, je meurs dans la religion catholique, où je suis né, espérant de la miséricorde divine qu'elle daignera pardonner toutes mes fautes. Si j'avais scandalisé l'Eglise, j'en demande pardon à Dieu et à elle. VOLTAIRE, 2 mars 1778 ; dans la maison de M. le marquis de Villette, en présence de M. l'abbé Mignot, mon neveu, et de M. le marquis de Villevielle, mon ami. Signé : MIGNOT, VILLEVIELLE. »

Cette fois encore la pénitence disparut avec le danger. Quelques semaines après, il eut une rechute, fit de nouveau appeler un prêtre ; mais, entouré d'incrédules qui n'écoutèrent point ses cris et empêchèrent le curé de Saint-Sulpice de pénétrer jusqu'à lui, l'impie mourut, le 30 mai, dans l'état de désespoir et de rage le plus affreux. La fureur s'empara de son âme, et Dieu seul sait le reste. (Mgr de Ségur, *La Confession.*)

Le célèbre Tronchin, médecin du roi, et qui avait assisté aux derniers moments de Voltaire, attesta le fait dans une lettre qu'il terminait par ces mots : « Je voudrais que ceux que ses ouvrages ont séduits eussent pu être les témoins de sa mort : il n'en faudrait pas davantage pour les détromper. »

Et maintenant quel remède apporter au rationalisme et à l'incrédulité ? Le remède est d'autant plus difficile à trouver que le mal est plus invétéré et plus étendu. Cependant, si le mal est difficile à guérir, il n'est pas incurable, et nous aurions tort de nous décourager à la vue des ravages qu'il a faits et qu'il fait encore de plus en plus à toutes les classes de la société. Le premier remède c'est d'instruire les incrédules. La plupart des incrédules, nous

l'avons dit, ne manquent de religion que parce qu'ils ignorent la doctrine chrétienne. Il importe donc grandement que chaque catholique vertueux et éclairé use de tous les moyens en son pouvoir pour faire connaître les vérités de notre sainte religion aux impies qui méprisent et bafouent ce qu'ils ne connaissent pas. Profitons de toutes les occasions qui se présentent à nous pour réfuter, avec autant de courage que de charité, les objections qu'ils font contre les dogmes du christianisme; pour dissiper leur ignorance en matière de religion ; pour faire tomber leurs préjugés ; pour éclairer leur esprit, en leur fournissant autant que possible quelques-uns de ces bons livres destinés à l'enseignement des vérités chrétiennes dans toute leur pureté; et, pour l'instruction religieuse des gens du commun du peuple, nous croyons devoir recommander les opuscules de Mgr de Ségur, qui, sous un style simple et clair, sont pleins d'intérêt et renferment une doctrine très sûre, sans parler de la modicité du prix qui les met à la portée de toutes les bourses.

Le second remède est encore la prière. En effet, au moyen d'arguments et de répliques, il arrive parfois qu'on réduit son adversaire au silence, ce qui n'est pas peu de chose en certaines occasions ; mais souvent cela seul ne suffit pas à sa conversion. Pour atteindre ce but, les prières ferventes valent autant, sinon mieux, que les raisonnements les plus habilement liés. L'Eglise a obtenu plus de victoires par les soupirs sortis du cœur de ses enfants que par la plume de ses controversistes et l'épée de ses capitaines. Que la prière soit donc l'arme principale de nos combats, sans oublier les autres.

O Foi sainte, ils voudraient t'arracher à la France!
N'ont-ils pas fait accroire à ce peuple en démence
Qu'où tu règnes, languit et meurt la liberté!
Et voilà qu'on te force à déployer tes ailes
Pour fuir avec tes sœurs, si pures et si belles,
L'Espérance et la Charité!

Ah! Dieu veut qu'à jamais ton flambeau nous éclaire;
Mais, repoussé d'un peuple, il porte sa lumière
Vers un peuple nouveau qui l'accueille à genoux...
O Foi. divine Foi, reste à notre patrie;
Sans toi, c'est le chaos, l'horreur, la barbarie;
Si tu t'en vas, malheur à nous! F. B.

CHAPITRE VII

Satan et la Franc-Maçonnerie.

Tout catholique digne de ce nom doit travailler à la destruction de la Franc-Maçonnerie, qui n'est autre chose que la synagogue de Satan. Ces mots ne sont pas une simple figure de langage; ils expriment, avec des paroles empruntées aux saints Livres (Apoc., II, 9), une réalité qu'il ne nous est permis ni de méconnaître, ni d'oublier. Après l'Eglise de Dieu, il n'est rien qui doive nous inspirer d'aussi graves préoccupations que son infernale antagoniste, la synagogue de Satan. Autant nous devons d'amour à la première, autant nous devons de haine à la seconde; et, comme nous avons dans la prière un moyen puissant de travailler au triomphe de l'Eglise de Dieu, nous avons également le pouvoir et la glorieuse

obligation de nous servir de ce glaive pour hâter la défaite de l'anti-église de Satan.

Nous ne comprendrons rien aux événements qui s'accomplissent sous nos yeux, si nous ne voyons les hommes qui en sont les causes immédiates. Derrière ces acteurs visibles, qui se succèdent si rapidement sur la scène de ce monde, il y a deux grands agents invisibles qui font tout mouvoir et qui, par ces instruments successivement brisés, poursuivent dans le cours des siècles leur lutte incessante. Derrière l'Eglise de Dieu, il y a Dieu lui-même; derrière la ligue antireligieuse, il y a Satan, son chef, dont elle sert les haines et reçoit les inspirations avec une conscience plus ou moins réfléchie.

Or, Satan n'a, depuis l'origine du monde, d'autre but que de se substituer à Dieu dans les adorations des hommes, comme nous l'avons déjà dit, et de se former un royaume sur la terre pour se dédommager de la perte du royaume céleste. Et pour exécuter ce dessein, il croit n'avoir rien de mieux à faire que de contrefaire Dieu, de le singer, suivant l'expression d'un saint Docteur. Il opposera donc ses révélations trompeuses aux révélations divines; ses faux miracles aux miracles du Tout-Puissant; ses rites impies aux cérémonies du culte divin. Et comme, entre toutes les œuvres de Dieu, il en est une qui l'emporte sur toutes les autres, qui les résume pour ainsi dire toutes, et à laquelle la Providence subordonne tous les événements, l'Eglise de Jésus-Christ; ainsi l'objectif principal du plan satanique est la formation d'une société qui, contrefaisant en toutes choses la société chrétienne, puisse la supplanter dans le gouvernement du genre humain.

Quiconque a des yeux pour voir n'aura pas de peine à suivre de siècle en siècle le développement de cet infernal

dessein. Il ne fut qu'ébauché, comme le fut également le plan divin, durant les siècles qui précédèrent la venue du Sauveur. A la synagogue juive, ébauche imparfaite de l'Eglise chrétienne, l'enfer opposa les formes diverses, mais toutes plus ou moins grossières, de l'idolâtrie; aux mystères sacrés du temple de Jérusalem les mystères honteux d'Eleusis et de Bacchus. Mais, quand le Verbe incarné est venu prendre, par le moyen de son Eglise, la pleine possession de son empire terrestre, son infernal adversaire a redoublé d'efforts pour imprimer à la société, dont il est le chef, des propriétés qui lui permissent de rivaliser avec la société chrétienne; pour se faire une contrefaçon d'Eglise qui fût, à sa manière, une et universelle, dont la morale pût être opposée à la sainteté évangélique et dont l'organisation pût lutter contre la force que l'Eglise obtient de sa divine hiérarchie.

C'est là justement le plan exécrable que Satan est parvenu à exécuter par la création de la franc-maçonnerie. La franc-maçonnerie, en effet, est l'organisation de l'antichristianisme, la contrefaçon de l'Eglise, qui est le christianisme organisé. Les catholiques ne sont pas les seuls à concevoir de la sorte l'idée et le but de cette maudite société; un de ses principaux adeptes, Félix Pyat, l'a définie l'*Eglise de la révolution,* ce qui équivaut à la nommer, comme nous, l'Eglise ou synagogue de Satan, puisque, suivant la parole très vraie de Proudhon, Satan est le premier révolutionnaire. Celui qui a donné cette définition de la franc-maçonnerie déclare franchement qu'elle a pour mission de remplacer l'Eglise chrétienne.

Ce qu'il a si nettement exprimé par ces deux mots ressort évidemment de tous les écrits et de tous les discours dans lesquels les francs-maçons ne cherchent plus

à voiler leur pensée, comme ils le faisaient autrefois. L'expression varie selon les tempéraments et les circonstances; mais, sous les formes plus ou moins dissemblables, on reconnaît sans peine une pensée unique.

Parmi les francs-maçons, il y a d'abord les violents qui ne peuvent parler de Dieu et de son Eglise sans laisser percer toutes les fureurs de leur haine. Ils diront avec le F.·. Van Humbeeck de Belgique : « Le catholicisme est un cadavre qui barre les progrès de l'esprit humain ; oui, le catholicisme est un cadavre par ses dogmes oppresseurs qui paralysent partout le libre examen. » Avec le F.·. Jules Ferry ils présenteront notre sainte Religion comme « l'embrigadement général de la sottise humaine. » (Discours à la loge de la Clémente Amitié, 9 juillet 1876.) D'autres, plus conséquents encore, tireront la conclusion logique de ces principes et ils diront avec le grand-maître adjoint du G.·. O.·. de Belgique : « Il faut que Rome, que l'ultramontanisme périsse à jamais ! » (Discours prononcé, le 14 septembre 1878, au nom de la franc-maçonnerie universelle.) Avec les francs-maçons de l'anticoncile de Naples : « Considérant que l'idée de Dieu est la source et le soutien de tout despotisme et de toute iniquité, les libres-penseurs de Paris s'engagent à travailler à l'abolition prompte et radicale du catholicisme et à poursuivre son anéantissement par tous les moyens [1]. » Résumant en un seul mot la pensée commune, ils feront entendre avec le F.·. Lafargue, au Congrès de Liège, ce cri infernal : « Guerre à Dieu, voilà le progrès ! » Enfin, poussant la

[1] Après cela, Léon XIII a bien raison de dire : « Ils ne s'en cachent plus, ils lèvent audacieusement le bras contre Dieu, ils trament ouvertement et publiquement la ruine de l'Eglise catholique, ils veulent à toute force enlever au monde Jésus-Christ et ses bienfaits. » (Encyclique *Humanum genus.*)

logique jusqu'au bout, ils feront comme le cordonnier Pélerin, à ce même Congrès, la proposition philanthropique dont voici les termes : « Nous ne voulons que renverser les obstacles : six cent mille têtes font obstacle, qu'elles tombent; oui [1] ! »

Mais ces violences ne conviennent pas à tous les tempéraments ; et ce serait évidemment calomnier le plus grand nombre des francs-maçons que de leur attribuer la moindre sympathie pour ces fureurs de cannibales et ces cris d'énergumènes. Aussi, sans désavouer ces enfants terribles, reconnus au contraire pour vrais et légitimes maçons au *convent* de 1867 (*Monde maçonnique*, juillet 1867), l'Eglise de Satan a une autre manière d'exprimer son but et sa doctrine aux esprits sobres et modérés. Elle emploie pour cela deux méthodes : l'une, qui tient aux mots, est à l'usage de la masse stupide qui se paie de mots ; l'autre, plus accessible aux esprits cultivés, présente, sous un autre aspect, l'idée elle-même.

A l'égard du vulgaire, on emploiera ce qui a été justement appelé la piperie des mots. Pour désigner le divin Ennemi, auquel on est résolu de faire une guerre à mort, on inventera des expressions qui, aux esprits clairvoyants, désignent très clairement l'Eglise catholique, mais qui, à la masse des esprits crédules et peu réfléchis, feront paraître à sa place un fantôme effrayant et indéfini. Les mots changent à chaque génération : c'était naguère l'*ultramontanisme*, encore de mode en Allemagne ; il y a soixante

[1] Voilà l'explication crue de l'horrible assassinat de Garcia Moreno, président de l'Equateur. Ce destructeur acharné du libéralisme, de la révolution et de la franc-maçonnerie, ce chef d'Etat assez hardi pour relever le drapeau du Christ dans son pays et fouler aux pieds celui de Satan, fut condamné à mort par le Grand Conseil de l'Ordre maçonnique et exécuté le 6 août 1875.

ans, c'était la *congrégation ;* aujourd'hui, comme alors, ce sera encore le *jésuitisme ;* mais, pour le moment, le mot à la mode est le *cléricalisme.* En distinguant le cléricalisme du catholicisme, en professant, comme le fait depuis quelque temps le parti de Gambetta, un grand respect pour le catholicisme, tout en criant « qu'il faut extirper à tout prix la lèpre dévorante du cléricalisme », on obtient un double avantage et l'on satisfait à toutes les prétentions. Les violents, comprenant de quelle lèpre il s'agit, sont heureux de voir qu'on s'unit à eux pour l'extirper, tandis que les modérés se plaisent à croire qu'en poursuivant le fantôme du cléricalisme, on veut s'abstenir de persécuter violemment le catholicisme.

Mais le mensonge est trop grossier pour faire longtemps illusion, même aux aveugles volontaires. La franc-maçonnerie ne pourrait donc espérer de conserver dans ses rangs les esprits modérés, auxquels toute lutte violente répugne, si elle n'était en état de leur présenter le but qu'elle poursuit sous un aspect plus conforme à leur humeur. A de pareils esprits, on ne parlera pas d'extirper le catholicisme, de l'étouffer dans la boue, mais simplement de le remplacer. Et telle est, en effet, la formule en quelque sorte officielle. A la haine de Dieu, on substitue l'indifférence ; à la menace de le renverser de son trône, la prétention plus modeste, en apparence, de se passer de lui. Au lieu de le poursuivre comme un être malfaisant, on se contentera de le traiter pratiquement comme un être inutile. Au lieu de réfuter directement l'idée de Dieu, on la négligera comme une simple hypothèse. A ceux de ses membres qui trouveraient bon de prendre l'Evangile pour règle de conduite, la franc-maçonnerie accordera cette liberté, tout en garantissant aux autres la liberté de

honnir l'Evangile, comme un recueil de fables. Son code, à elle, sera indépendant de l'Evangile et de toute révélation : indépendant de l'autorité et de l'idée même de Dieu. Catholiques et protestants, croyants et incrédules, théistes et athées, matérialistes et spiritualistes, elle invitera tous les hommes à apprendre d'elle une moralité supérieure et purement humaine ; à travailler ensemble sans l'aide de Dieu au bonheur de l'humanité.

Telle est la véritable idée de la franc-maçonnerie. Telle est la forme préférée sous laquelle l'église de Satan propose aux esprits cultivés la doctrine qu'elle prétend substituer à l'Evangile. Qui ne voit combien cette forme est séduisante, et combien elle a plus de chances d'atteindre le but désiré, que les fureurs dont nous venons d'entendre la brutale expression ?

Reconnaissons-le donc : de toutes les doctrines d'erreur, qui, depuis le commencement des siècles, ont été opposées à l'autorité divine, le symbole maçonnique est à la fois le plus radical et le plus séduisant ; le plus radical, puisqu'il ne laisse subsister aucune croyance certaine ; le plus séduisant, puisqu'il ne combat pas directement les croyances, mais se borne à saper par la base leur autorité. Présenté sous cette forme, il fait de nombreuses dupes, même au sein des classes soi-disant éclairées. Il se fait accepter sans peine, même dans les contrées où l'immense majorité des francs-maçons demeure encore chrétienne [1].

Grâce à ces formes insidieuses de langage, à cette tactique calculée, qui s'accommode aux idées de toutes les classes, la franc-maçonnerie a réussi à agréger à sa secte

[1] Voir dans le *Messager du Cœur de Jésus*, t. XXXVII, p. 13, un bel article du R. P. Ramière que nous transcrivons ici en grande partie et presque littéralement.

maudite et à enlacer dans ses filets presque inextricables des millions de personnes de tout rang, de toute croyance et de toute nationalité. Quel est, en effet, le spectacle que nous présente aujourd'hui le monde dominé par les sociétés secrètes ?

« Au sommet d'abord que voit-on dans les conseils des nations depuis que la maçonnerie s'en est rendue maîtresse ? Tous les droits des gens foulés aux pieds ; toutes les conventions internationales déchirées ; les limites ou les bornes entre les Etats arrachées et détruites par la force et la ruse ; les faibles trompés, outrageusement insultés, annexés, opprimés par tous les genres de tyrannie ; les lois fondamentales des peuples violées, abolies ; leur religion, leur conscience, leurs prêtres, leurs écoles, leurs libertés les plus légitimes entravées, persécutées, anéanties ; plus d'autorité que la force ; plus de mobile que l'intérêt ou la passion ; plus de règle que le mensonge ; de toutes parts discordes civiles, massacres, révolutions mêlées de sang et de boue, crimes de tout genre, vices et immoralités de toute espèce, anarchie des esprits et des cœurs, bazar universel où tout se vend et s'achète. Que l'on considère l'ensemble des peuples, depuis un siècle, siècle maçonnique par excellence : y voit-on dominer autre chose ? » (*Les Sociétés secrètes et la société,* t. I, p. 173.)

La cause visible de tous ces maux est la franc-maçonnerie, qui nous gouverne et qui conduit, contre l'Eglise de Jésus-Christ, une guerre d'extermination. Mais qui conduit la franc-maçonnerie ? Nous l'avons dit dès le commencement, c'est Satan lui-même. C'est ce que l'on a surabondamment prouvé et ce que mettent particulièrement en lumière les deux traits suivants dont l'authenticité ne saurait être contestée.

Le R. P. Jandel, qui est devenu plus tard général des Dominicains, prêchant à Lyon, fut pressé par un mouvement intérieur d'enseigner aux fidèles la vertu du signe de la croix; il ne résista point à cette inspiration. Au sortir de la cathédrale il est rejoint par un homme qui lui dit : « Monsieur, croyez-vous à ce que vous venez d'enseigner?

« — Si je ne le croyais pas, je ne l'enseignerais pas, répond-il : je n'enseigne que ce que je crois. La vertu du signe de la croix est reconnue par l'Eglise, je tiens pour certaine la vertu du signe de la croix.

« — Vraiment..., reprend son interlocuteur étonné... Vous croyez? Eh bien! moi, je suis franc-maçon, et je ne crois pas; mais, parce que je suis profondément surpris de ce que vous nous avez enseigné, je viens vous proposer de mettre à l'épreuve le signe de la croix... Tous les soirs nous nous réunissons dans telle rue, à tel numéro : le démon vient lui-même présider la séance. Venez ce soir avec moi. Nous nous tiendrons à la porte de la salle; vous ferez le signe de la croix sur l'assemblée, et je verrai bien si ce que vous nous avez dit est vrai.

« — Je crois à la vertu du signe de la croix, ajoute le P. Jandel; mais je ne puis, sans y avoir mûrement pensé, mettre ma foi à l'épreuve. Donnez-moi trois jours pour réfléchir.

« — Quand vous voudrez éprouver votre foi, je suis à vos ordres!... » reprend encore le franc-maçon. Et il donne son adresse au Dominicain.

Le P. Jandel se rend aussitôt auprès de Mgr de Bonald et lui demande s'il doit accepter ce défi au nom de la croix. L'archevêque réunit quelques théologiens et discute longtemps avec eux le pour et le contre de cette démarche. Enfin, tous finissent par être d'avis que le P. Jandel doit

accepter : « Allez, mon fils, lui dit alors l'archevêque en le bénissant, et que Dieu soit avec vous. »

Quarante-huit heures restaient au P. Jandel ; il les passa à prier, à se mortifier, à se recommander aux prières de ses amis ; et vers le soir du jour désigné il vint frapper à la porte du franc-maçon. Celui-ci l'attendait. Rien ne pouvait révéler le religieux : il était vêtu d'un habit laïque, seulement il avait caché sous cet habit une grande croix.

Ils partent et arrivent bientôt dans une grande salle, meublée avec beaucoup de luxe, et si brillamment éclairée que les yeux en étaient éblouis. Ils s'arrêtent à la porte... Peu à peu la salle se remplit et tous les sièges allaient être occupés lorsque le démon se montre.

« Le voilà ! » dit l'interlocuteur au Révérend Père. Aussitôt, tirant de sa poitrine le crucifix qu'il tient caché, le R. P. Jandel l'élève de ses deux mains et forme sur l'assistance le signe de la croix. Un coup de foudre n'aurait pas eu un résultat plus inattendu, plus subit, plus éclatant !... Les bougies s'éteignent, les sièges tombent renversés les uns sur les autres, tous les assistants s'enfuient... Le franc-maçon entraîne le P. Jandel ; et quand ils sont bien loin, sans pouvoir se rendre compte de la manière dont ils ont échappé aux ténèbres et à la confusion, l'adepte de Satan se précipite aux genoux du prêtre : « Je crois, lui dit-il, je crois ! Priez pour moi ! Convertissez-moi ! Entendez-moi ! »

Le P. Jandel, qui a raconté le fait à des témoins très dignes de foi, n'a pas nommé ce franc-maçon ; mais l'on sait qu'il s'est converti et qu'il a mené jusqu'à la fin de sa vie la conduite la plus édifiante.

« Nous possédons, dit la *Semaine religieuse* de Gre-

noble, toutes les preuves de ce fait, les dépositions sont entre nos mains. »

Voici l'autre trait qui est rapporté par la même *Semaine*. Un officier français, jeune encore, affilié déjà à la franc-maçonnerie, allait prononcer ses derniers serments et recevoir la dernière initiation dans une arrière-loge. Les frères étaient réunis pour la lugubre cérémonie, lorsque tout à coup, sous la forme humaine, apparaît le démon, les portes et les fenêtres étant soigneusement fermées. A cette vue, le jeune homme est bouleversé, et il se dit : « Puisque le démon existe, Dieu doit exister aussi. » La pensée de la justice divine se présente en même temps à son esprit effrayé, et il n'ose aller plus loin : la miséricorde infinie de Dieu l'attendait à ce moment et la grâce touchait son cœur.

Il se convertit, quitta l'armée et entra dans le noviciat d'un ordre religieux. Ordonné prêtre, il consacra de longues années aux travaux des missions étrangères. Il revint en France, où il a été supérieur d'une communauté pendant quelque temps. C'est lui même qui a raconté ce fait au R. P. Jourdan de la Passardière, supérieur des Oratoriens de Saint-Philippe de Néri.

Ces faits, que nous citons entre tant d'autres, montrent clairement que Satan est le vrai chef de la franc-maçonnerie ; et, indépendamment de ces faits, les rites sinistres que l'on observe dans l'initiation aux hauts grades de la secte prouveraient suffisamment qu'ils ont été dictés par l'esprit des ténèbres et l'ennemi acharné de Dieu et des hommes. Voyons, par exemple, la manière dont on obtient le grade de *chevalier de l'Asie* dans la franc-maçonnerie belge :

On prépare, dans une maison de campagne écartée, un

caveau lugubre et une chambre tendue de noir. Les frères, qui reçoivent le nouveau venu, sont au nombre de cinq. Aussitôt qu'il arrive on l'enferme dans une chambre de réflexion, décorée lugubrement, et où se trouvent plusieurs emblèmes relatifs aux droits de l'homme et aux crimes commis par la tyrannie et le fanatisme [1]. Des questions lui sont proposées par écrit sur ces objets, et on attend ses réponses pour savoir s'il est digne de l'honneur auquel il aspire. Ces réponses étant satisfaisantes, on lui bande les yeux, on lui lie les mains, on lui met la corde au cou ; il est nu-tête et il a pour tout vêtement une robe blanche, teinte de sang. Tous les frères sont en deuil, une musique funèbre se fait entendre. Le récipiendaire subit différentes épreuves physiques et les frères le repoussent tour à tour avec le plus grand mépris. Finalement, il est introduit dans le caveau, éclairé seulement par la flamme bleuâtre d'un vase rempli d'esprit-de-vin. Là se trouvent un squelette, différents ossements et un cadavre couvert d'un drap mortuaire. De nouvelles questions sont adressées au candidat, et tous les frères lui mettent le glaive sur le cœur, prêt à le percer. On saisit sa main droite et on la pose sur le cadavre ; de sa gauche il touche les statuts de l'ordre, et, dans cette attitude, on lui fait prêter le serment suivant : « Je jure sur tout ce que j'ai de plus sacré, sur les statuts du grade, auxquels je m'engage de me conformer en tout temps et tous lieux et au péril de ma vie, de garder, avec une fidélité à toute épreuve, les secrets qui me seront confiés. Je jure de coopérer à la destruction des traîtres et des persécuteurs de la franc-maçonnerie, par tous les moyens qui seront en mon pouvoir..., de reconnaître comme le

[1] Dans le langage de la franc-maçonnerie, on entend par *fanatisme* la religion, et par *tyrannie* toute autorité légitime.

fléau du malheureux et du monde, les rois..., et de les avoir toujours en horreur... Je jure de ne suivre d'autre religion que celle que la nature a gravée dans nos cœurs. Je jure de ne reconnaître aucun mortel supérieur à moi, de travailler de toutes mes forces à établir la liberté et l'égalité parmi les hommes... ; que toutes les épées tournées vers moi s'enfoncent dans mon cœur, si jamais j'avais le malheur de m'écarter de mes engagements portés de ma pleine et libre volonté. Ainsi soit-il. »

Dès que le candidat a prononcé ces paroles, on le délivre de ses liens, on lui arrache son bandeau et on lui ordonne d'examiner tout ce qui l'entoure. Tous les frères se jettent de nouveau sur lui ; on lui ouvre une veine et on lui fait écrire de son sang ce même serment au *grand livre de l'architecture et de la correspondance secrète.* Après cela le grand maître lui dit : « Nous te créons à perpétuité chevalier de l'Asie. Sois discret et n'oublie jamais les engagements que tu as contractés parmi nous. »

Il est inutile de faire observer tout ce qu'il y a d'infernal dans la réception que nous venons de décrire et combien est criminel le serment qu'on y prête ! Qu'on vienne dire encore que la franc-maçonnerie est une simple association de bienfaisance, amie du bon ordre et pleine de respect pour les principes religieux ! (*Journal historique et littéraire de Liège,* t. VII, p. 439. — *Plaidoyer de M. Marchangy dans la conspiration de la Rochelle,* p. 16.)

Nous avons assez discouru sur la franc-maçonnerie pour convaincre nos lecteurs que son but final est celui de Voltaire et de la Révolution française : « anéantir pour toujours le Catholicisme, et jusqu'à l'idée même du Christianisme. » (*L'Eglise en face de la Révolution,* t. II, p. 82.) Aujourd'hui donc que la franc-maçonnerie, long-

temps dissimulée sous les apparences philanthropiques d'une société de bienfaisance, jette le masque et s'attaque effrontément à Dieu, à son autorité et à ses droits, la lutte ne saurait demeurer purement défensive, et nous devons, sous peine de voir se résoudre contre nous cette question de vie ou de mort, porter la guerre sur le terrain même de l'ennemi. Tel est précisément le but que se sont proposé les fondateurs de la *Ligue antimaçonnique,* et c'est pour l'atteindre qu'ils sollicitent le concours effectif de tous les hommes qui ont à cœur le respect de Dieu, non moins que l'amour de la famille et de la patrie.

En définitive, les francs-maçons, même dans les pays où ils occupent les sommets du pouvoir, ne composent qu'une minorité absolument infime. S'ils règnent par l'audace, la ruse, l'hypocrisie, le bruit qu'ils font et le mouvement qu'ils se donnent, ils règnent surtout par l'inertie de leurs adversaires et l'éparpillement des forces conservatrices. C'est faute d'union et d'entente que l'immense majorité des catholiques, bien qu'hostiles aux doctrines subversives et impies propagées par les sociétés secrètes, laissent inactifs les moyens les plus efficaces qu'ils auraient de secouer une domination tyrannique qui les fait gémir.

« Comment ! s'écrie un publiciste distingué, voilà une société secrète de conspirateurs permanents, constituant la révolution en action et qui a pour programme de ses hauts grades : *anéantir le catholicisme,* contre lequel *tous les moyens sont bons,* pourvu qu'ils réussissent... Et nous catholiques, nous conservateurs, nous resterions les bras croisés ! Nous ne répondrions pas aux appels du Chef de l'Eglise qui nous dit si haut et si justement : *La franc-maçonnerie, voilà l'ennemi !* Nous n'adhérerions pas en masse à une ligue de résistance nécessaire, de défense

légitime, de nécessité sociale ! Nous ne comprendrions pas que cette ligue s'impose à tous ! »

Et pourtant, s'il est une œuvre nationale et pratique, dans toute la force du mot, c'est à coup sûr celle dont le but est de défendre *la religion, la loi, la propriété,* c'est-à-dire les bases de la société humaine contre les nihilistes, les anarchistes et les athées de la franc-maçonnerie, couverts du manteau de la tolérance, de la philanthropie et de la neutralité.

Afin de rompre résolûment en visière avec la société satanique qui enveloppe aujourd'hui le monde entier dans les mailles de son réseau, hâtons-nous de répondre à ce pressant appel du Père commun des fidèles : « Il faut que tous les gens de bien s'unissent et forment une ligue immense d'action et de prière. » (Encycl. *Humanum genus.*) Cette ligue, la voilà déjà formée ; il ne nous reste plus que d'y adhérer ; c'est la Ligue antimaçonnique que nous venons de nommer. Le *Manuel* pratique de cette ligue fait plus qu'indiquer le mode d'organisation des forces dont nous pouvons disposer : il fournit encore les armes à mettre entre les mains des catholiques et de tous les conservateurs sérieux pour combattre sous l'étendard du Christ, repousser les attaques du nom chrétien et recouvrer enfin notre liberté religieuse et sociale [1].

Les moyens à promouvoir peuvent se réduire à deux principaux : 1° éclairer la masse du peuple chrétien par la diffusion des journaux, tracts, publications diverses, spécialement du *Manuel de la Ligue antimaçonnique.* On

[1] Pour tout ce qui concerne cette ligue consulter le *Manuel de la Ligue antimaçonnique.* — 10 cent. l'exemplaire. Société de Saint-Charles, 104, rue de la Barre, à Lille ; ou bien à Paris, boulevard Saint-Germain, 262, au Siège de la Commission des renseignements.

a beau dire, en effet, que des écrits récents ont jeté pleine lumière sur les origines, l'organisation, le but, le secret et les mystères de la franc-maçonnerie : le peuple est encore loin d'être suffisamment éclairé sur la nature et les périls de cette vaste association internationale de conspiration révolutionnaire et antichrétienne. Nombre d'adeptes en sont toujours à ignorer le but final d'une pareille secte, parce qu'elle cache encore plus ou moins le côté impie et antisocial de ses agissements clandestins. « Ce sont de bonnes gens, écrivait le F.·. Weishaupt, le grand organisateur des sociétés secrètes ; sans avoir de l'esprit, ils ont du moins des écus. Ces gens-là, il nous en faut. Ce sont eux qui remplissent la caisse. Servons-nous-en. *Mais, devant eux, pas un mot de nos secrets.* »

Et qu'on n'objecte pas que de tels secrets sont aujourd'hui percés à jour. Nous répétons que les enseignements du Saint-Père à ce sujet n'ont pas encore fait leur trouée dans les masses et qu'il importe de répondre à son désir exprès de voir le *Manuel de la Ligue antimaçonnique* se propager partout en se répandant par milliers d'exemplaires. Aussi bien, tout en rendant accessibles à chacun des enseignements d'une si grande importance, cet opuscule ne laisse pas d'aplanir la voie aux moyens de combattre de front l'influence sectaire et d'opposer, dans la lutte engagée contre elle, force à force, union à union, activité à activité.

2° Populariser, par la diffusion du *Manuel,* l'idée d'un certain nombre d'*actes pratiques* à diriger contre la franc-maçonnerie et faire prendre *des résolutions propres* à rendre ces actes durables. Ne s'affilier à aucune société secrète ; ne point voter pour les tenants de la secte maçonnique ; ne point s'abonner aux journaux inspirés par

les hommes des loges ; combattre leurs œuvres et leur influence dans tous les milieux, notamment sur le terrain des affaires : voilà, entre autres engagements, quelques actes positifs qui nous permettront d'aborder efficacement et universellement le domaine des faits dans la lutte poursuivie contre des sectaires qui aspirent à renverser de fond en comble ce que Léon XIII appelle « l'organisation religieuse et sociale », telle que l'a établie le christianisme : *Disciplinam religionis reique publicæ.*

Serait-il impossible d'obtenir de l'autorité ecclésiastique, dans chaque diocèse et pour chaque paroisse, qu'un engagement formel contre la franc-maçonnerie et toutes les sociétés secrètes s'ajoutât aux promesses ordinaires du Baptême et de la première Communion [1] ?

« Unissons nos forces ! conclurons-nous avec la *Civiltà.* L'action individuelle et isolée n'aboutit à rien contre un ennemi qui, lui, est organisé et constitué sous des chefs visibles et invisibles ; un ennemi qui prend tous les moyens, licites et illicites, pour arriver à ses fins et qui pratique sans honte cette maxime qu'il attribue faussement aux Jésuites : *La fin justifie les moyens.* Devant cette armée du mal, sans foi ni loi, sans patrie ni religion, qui ne vit que de haine et de mensonge, il ne suffit pas de gémir et de déplorer dans l'isolement les défaites de l'armée chrétienne. A la ligue de Satan opposons la ligue de Jésus-Christ, ligue d'action, ligue de prière, comme l'a définie Léon XIII : *Et agendi societas et precandi.* »

[1] Cf. *Le Messager du Cœur de Jésus,* t. LI, p. 617.



CHAPITRE VIII

Satan et la presse antichrétienne.

SATAN, voulant détruire l'Eglise de Jésus-Christ, si c'était possible, a commencé, avons-nous dit, par établir sa synagogue, sa franc-maçonnerie, afin de s'en servir pour faire la guerre au christianisme et l'attaquer par tous les moyens possibles.

La première arme qu'il emploie est la presse antichrétienne. De tous temps, en effet, la plume de l'écrivain a été un puissant moyen pour communiquer ses idées à ses semblables et subjuguer leurs esprits à ses opinions personnelles ; mais, de nos jours, plus que jamais, cet instrument se trouve investi d'une puissance dont n'approche pas, au sein de nos sociétés modernes, la puissance du sceptre ou du glaive. Ajoutons que cet empire de la parole écrite a pris depuis quatre siècles, par la merveilleuse invention de l'imprimerie, un de ces développements qui défient tout calcul.

On l'a dit avec justesse : « Un homme qui fait un livre ou un journal, qui a une imprimerie à son usage, dispose aujourd'hui d'une puissance incalculable. Nul n'a mesuré et ne mesurera jamais les actes intérieurs ou extérieurs qu'il provoque ou qu'il arrête. » — « La presse, écrivait le P. Ramière, c'est la parole élevée à sa plus haute puissance. » Et que pourrions-nous en dire nous-mêmes,

en voyant tout ce perfectionnement des machines qui permet de tirer à l'heure plus de 40.000 exemplaires d'un journal ?

En outre, tous les progrès de l'industrie tendent à se mettre au service de cette incomparable puissance. La vapeur entraîne au loin, dans toutes les directions et sur toutes les plages, ces millions de feuilles sorties, à chaque instant, des bonnes et mauvaises presses. Plus rapide encore, l'électricité en porte la substance avec la vitesse de l'éclair jusqu'aux extrémités du monde. La périodicité fréquente, quotidienne de ces pages multipliées avec une ardeur fiévreuse ne cesse, pour ainsi dire, de mettre le siège autour des âmes. Celles même qui avaient résisté d'abord aux excitations bonnes ou mauvaises de l'écrivain, se sentant coup sur coup battues en brèche, finissent inévitablement, comme l'expérience le démontre, par se teindre des opinions, des sentiments, des passions de leur journal.

Et, pour mettre le comble à une puissance presque irrésistible, l'instruction populaire, devenue partout obligatoire, ouvre maintenant tous les esprits humains à l'influence de la feuille imprimée pour livrer en quelque sorte les âmes à sa discrétion.

Mais cette presse, investie aujourd'hui d'une telle puissance, figure-t-elle ce fleuve de vie qui va baignant et fécondant heureusement partout le monde des âmes, ou bien ce torrent impétueux aux eaux fangeuses qui promène de toutes parts la désolation et la mort ? Hélas ! Pie IX, dans son Encyclique *Quanta cura,* a donné à cette question une réponse aussi triste que vraie : « La presse, devenue le véhicule du mal, nous a-t-il dit, propage les plus monstrueuses erreurs ; une effrayante cor-

ruption de livres, de libelles, de journaux empestés infecte les esprits et les cœurs, détruisant jusqu'aux premières notions de tous les droits divins et humains. »

N'est-il pas déplorable, en effet, que les plumes qui distillent le venin ne se puissent compter, puisque, sur des milliers de journaux imprimés chaque jour, à Paris, la cause franchement catholique n'en revendique environ que *deux et demi pour cent?* Et comment se dissimuler que la proportion reste à peu près la même dans l'ensemble des nations dites civilisées, en sorte que la grande majorité y soit acquise aux feuilles systématiquement antichrétiennes, fourmillant d'erreurs et regorgeant de calomnies contre notre sainte religion? N'est-ce pas vraiment affligeant de voir que tant de plumes honteuses, soudoyées à prix d'or, infectent nos grandes villes d'impudentes attaques, chaque jour renouvelées, contre tout ce qui porte le nom de catholique ou simplement de chrétien? Les centres moins populeux et jusqu'aux hameaux les plus écartés sont envahis, sur quantité de points, par cette multitude de feuilles publiques qui introduisent le poison fatal dans un nombre incalculable de familles.

Une fois de plus il sera dit que les fils de ténèbres l'emportent en prudence sur les enfants de lumière. Et cela, loin de nous excuser, fait peser sur nous une responsabilité plus lourde; car, c'est grâce à notre coupable indolence que la ligue infernale des sociétés secrètes est parvenue insensiblement à s'emparer presque entièrement de l'arme terrible de la presse.

Les évêques de la province de New-York, réunis en concile il y a quelques années dans cette grande cité, ont donné, sur ce point capital, à leurs ouailles des avertissements que les catholiques de France feraient bien de

prendre pour eux. « Quelle leçon, ont-ils dit, ne nous donnent pas les ennemis de l'Eglise! Par le moyen de la presse, ils sèment partout au large leurs mauvais principes. Ils n'épargnent aucun sacrifice pour s'emparer des esprits de la jeunesse. Ils ont des écrivains pour tous les goûts; ils rendent leurs productions fascinatrices au moyen de l'illustration. Et nous, nous restons à côté de tout cela, les bras croisés et ne faisant rien! Nous voyons nos enfants avaler ce poison et nous les laissons faire. »

Mais ce qui centuple les forces de nos adversaires, ce sont les auxiliaires faciles que leur apostolat de contrebande rencontre dans la complicité du cœur humain à cause de la corruption originelle; c'est, avec la curiosité naturelle de tout comprendre, le prurit orgueilleux de tout savoir; c'est l'attrait persistant du fruit défendu qui tient perpétuellement en éveil l'appétit désordonné des passions humaines.

Corrumpere et corrumpi sæculum vocatur; corrompre les autres et se laisser corrompre soi-même, voilà ce qui s'appelle le siècle, disait le païen Tacite du dévergondage de son temps. Mais ce que les âges chrétiens n'avaient jamais vu, c'est la corruption organisée comme moyen de gouvernement. Une fois maîtresse des gouvernements établis, l'engeance satanique puise largement et sans scrupule dans la bourse même des catholiques pour subventionner de toutes parts la presse antichrétienne et procurer l'empoisonnement spirituel des sujets dans des proportions de plus en plus vastes.

Ils l'ont dit, ces effrontés du mal : et si effroyables que puissent être les aveux des hautes Ventes, nous devons les répéter, parce qu'ils sont tout un programme et expliquent toute une tactique. « Ne nous lassons jamais de corrompre!

Il a été décidé dans nos conseils que nous ne voulons plus de chrétiens. Donc popularisons le vice dans les multitudes. Qu'elles le respirent par les cinq sens, qu'elles le boivent, qu'elles s'en saturent. Faisons des cœurs vicieux et nous n'aurons plus de catholiques. »

Les tristes résultats de cet indigne programme, nous les constatons tous les jours de nos yeux, et le cœur saigne à la pensée des fléaux encore plus effrayants qu'ils vont déchaîner sur nos têtes. Voyez ce jeune homme que vous aviez connu ouvert, expansif, croyant, enthousiaste! Pourquoi est-il devenu sombre, dissimulé, sceptique? Savez-vous quel fut son premier pervertisseur? Ce fut un mauvais livre, prêté par un ami, ou tombé par mégarde entre ses mains.

Il y a quelques années un prêtre vit arriver à lui un jeune homme, qu'il avait connu bon et croyant. « Mon Père, lui dit-il, j'ai perdu la foi... je ne crois plus à rien, depuis que j'ai ouvert la bibliothèque de mon père! » Et en disant cela, il sanglotait, le pauvre jeune homme; il comprenait l'étendue de sa perte.

En 1880, une jeune ouvrière fut trouvée volontairement asphyxiée dans une mansarde à Paris. Elle tenait un roman dans ses mains crispées [1]. (*Semaine catholique* de Versailles.)

Un jeune homme de Louvain, ouvrant son cœur à un de ses anciens maîtres, avouait qu'il était bien malheureux, parce qu'il avait perdu la foi. « Ce malheur, dit-il, est dû à mes lectures téméraires; j'ai voulu tout lire, j'ai voulu

[1] Voici ce que nous lisons dans *Le vieux mentor* : « Ici c'est le cadavre d'un jeune homme, là celui de telle ou telle jeune fille qu'on a trouvé à côté d'un roman avec ces mots lugubres : « J'ai tué, je me suis tué moi-même, pour imiter le héros, l'héroïne de mon roman. »

connaître les ouvrages les plus irréligieux. Convaincu comme je l'étais de ma religion, je me persuadais que je n'avais rien à craindre. Dès que je me sentirai ébranlé, me disais-je, je jetterai le livre, et ma foi n'aura souffert aucune atteinte. — Dans cette disposition, je lus plusieurs volumes, même des plus mauvais, sans éprouver aucun changement dans mes idées. Je croyais, comme j'avais cru toujours, et mes lectures semblaient ne produire sur moi aucune impression fâcheuse ; je continuai donc à tout lire sans aucune crainte.

« Mais voilà qu'un jour je me sentis tout changé. Un noir nuage semblait couvrir mon intelligence : tout ce que j'avais lu contre la foi se présentait à mes yeux et attaquait de toute part mes croyances. Ces croyances, ces dogmes de la foi s'obscurcissaient : je n'y voyais plus l'éclat de la vérité que j'y avais vu briller auparavant. La certitude de la foi m'échappait, je n'avais plus que des doutes, je me trouvais flottant sur les vagues d'une immense incertitude : j'étais incrédule. Dès lors je suis dans un abîme de ténèbres et je ne sais comment recouvrer la lumière... » (*Petit Messager du Cœur de Marie,* bulletin de février 1888.)

Un cadavre est étendu sur un grabat. Près du chevet où la mort vient de remplacer la souffrance, un fils, un adolescent à genoux, contemple une dernière fois les traits de sa mère défunte, sa mère à qui il vient de fermer les yeux en la plaçant sous la protection divine, car elle tient un crucifix entre ses mains. Abîmé dans sa douleur et dans une prière muette, il verse d'abondantes larmes et ne peut se séparer de ces restes chéris.

Tout à coup il voit entrer un autre jeune homme ; d'où vient-il ? on le devine : ses yeux hagards, sa démarche fiévreuse, sa voix saccadée indiquent qu'il a passé la nuit

dans un tripot. Il y a longtemps sans doute qu'il a déserté la demeure paternelle. Il n'a pas vu mourir sa mère ; la pauvre femme est morte en lui pardonnant, mais en emportant dans son âme les profondes douleurs d'une ingratitude écœurante.

Il rentre ivre de colère et de débauche, il voit son frère en prière, et la vue de cette attitude le met dans un état de fureur impossible à décrire. Son regard se porte sur sa mère, sur ce cadavre froid et rigide, qui tient entre ses mains glacées le signe du salut. La rage s'empare de ce fils dénaturé ; il a vu le Christ, il se précipite, l'arrache avec violence de l'étreinte suprême de la mort. « Assez de calottins comme cela ! » s'écrie-t-il, l'écume à la bouche ; il lance contre le mur le crucifix, qui retombe en morceaux.

Les feuilles publiques ont raconté ce fait odieux et impie. Voilà, pères et mères chrétiens, les fils, ou plutôt les monstres que vous prépare la franc-maçonnerie avec sa presse antichrétienne et son enseignement sans Dieu.

Et toi, pauvre enfant, avant d'ouvrir ce livre qui tombe entre tes mains, ou qu'on t'a prêté en trompant la surveillance de tes pieux parents, réfléchis bien à ce que tu vas perdre. Ce livre, c'est le tombeau de ta jeunesse, de ta foi, de ton enthousiasme, en un mot, de ce que tu as de meilleur dans l'esprit et dans le cœur.

Hélas ! si ta main chaste ouvrait ce livre infâme,
Tu sentirais bientôt Dieu mourir dans ton âme.
Ce soir tu pencherais ton front triste et rêveur,
Et demain tu rirais de la sainte pudeur.

Faut-il donc, en présence de ce déluge d'un nouveau genre, de ces cataractes du mal ouvertes de toutes parts, perdre cette confiance saintement obstinée, à laquelle est attachée, d'après l'Apôtre, une rémunération sans pareille ?

(Heb., x, 35.) A Dieu ne plaise ! La foi nous apprend, en effet, que, pour être redoutables au premier chef, les portes de l'enfer ne sauraient définitivement prévaloir. (Matt., xvi, 18.) L'Ecriture nous affirme que, si malades que soient les peuples, Dieu les a pourtant faits « guérissables », attendu que « le règne de l'enfer n'est pas pour durer sur la terre. » (Sap., I, 14.) Il est vrai que les corps dévorés par le poison ne sortent plus de leur tombeau ; mais ces cœurs sans nombre que la presse maudite a tués et tue encore chaque jour, ils peuvent renaître pour ainsi dire de leurs cendres, car Dieu ne leur demande que de se convertir et de vivre. (Ezech., xxxiii, 11.)

Que demain la royauté sociale de Jésus-Christ soit rétablie dans les principaples nations chrétiennes, et nous verrons quelle transformation rapide se produira au sein de ces masses populaires que la liberté effrénée de dire, d'écrire et de propager le mal, ne cesse de corrompre, comme à plaisir. Que demain soit interdite d'office « cette industrie de malfaiteurs, ce métier de forban et de criminel [1] », qui consiste à tromper le peuple et à tenter d'étouffer dans la boue la pure vérité catholique ; que toutes les voix d'une presse honnête s'unissent, au contraire, pour proclamer et enseigner cette vérité divine ; que l'Eglise puisse exercer partout son droit imprescriptible d'instruire et d'élever une jeunesse qui lui appartient comme l'enfant à sa mère ; que des missions évangéliques, partout prêchées à ces mêmes masses populaires, bien plus égarées que coupables, leur montrent de face les vrais amis du peuple, en démasquant ses pires ennemis : et nous verrons briller des jours dont la gloire religieuse ne le

[1] Congrès des comités catholiques, 1878.

cédera à celle d'aucune époque de l'humanité régénérée par le Christ.

Mais pour aboutir à cette restauration sociale quel sera l'instrument providentiel choisi de nos temps? Léon XIII, dans son admirable Encyclique du 13 mai 1882 aux évêques d'Italie, l'a indiqué en ces termes : « Ce mal immense, la mauvaise Presse, gagne tous les jours du terrain ; il faut en arrêter la violence... Aux écrits il faut opposer les écrits ; il faut que cet instrument, si puissant pour la ruine, devienne puissant pour le salut des hommes, et que le remède découle de la source même du poison. » Oui, c'est principalement par l'*Apostolat chrétien de la presse* que doit s'accomplir cette restauration tant désirée du règne de Notre-Seigneur dans la société.

Il s'agit donc, en premier lieu, de travailler à *combattre la mauvaise presse.* Ne semble-t-il point, préalablement à toute autre considération, qu'en présence d'un ennemi acharné, qui ne se donne aucun répit dans sa guerre à l'Eglise de Dieu, c'est faire acte de trahison et de félonie que de lui prêter, en quelque manière que ce puisse être, un concours même indirect? Mais alors que dire de ces catholiques qui ne craignent pas, sous les plus vains prétextes, soit de s'abonner à des journaux d'une doctrine plus que suspecte ou d'une frivolité scandaleuse, soit d'en acheter des numéros sur la voie publique et de fournir ainsi des subsides aux adversaires-nés de tout ce qu'ils aiment, honorent et vénèrent? Que dire de ceux qui ne rougissent pas de lire des ouvrages, des brochures, des feuilles, sinon absolument immondes, tels du moins que, dans les mains d'un chrétien, ils constituent une espèce de sacrilège? N'est-ce pas d'ailleurs fouler aux pieds, par ce désordre, les défenses expresses de la sainte

Eglise, défenses plus d'une fois armées de ses justes anathèmes ?

Pour nous, vrais catholiques, nous userons de toute notre influence pour ne pas laisser autour de nous des âmes, et souvent de jeunes âmes, dont Dieu nous confie la garde à quelque titre, s'empoisonner à cette coupe qui pour étinceler d'or n'en est pas moins pleine d'un abominable venin. (Apoc., xvii, 4.) C'est vraiment pitoyable de voir quel séducteur charmant une mère, qui se dit chrétienne, admet parfois dans l'intimité de sa fille, pour que celle-ci l'écoute de préférence dans ses moments de loisir ou d'ennui, alors que les suggestions du livre sont plus dangereuses. C'est grande pitié de voir le premier cadeau de noces qu'un jeune homme sans discernement prépare à sa jeune femme au lendemain du mariage, afin que celle-ci apprenne dans ce livre à se consoler de quelque gros chagrin qu'il lui causera peut-être dans la suite.

Il nous faut faire plus encore. Il faut, autant que le permet la prudence, poursuivre le mal jusque dans sa source, en expurgeant, à tout prix, nos bibliothèques de famille. Et quelles sont aujourd'hui, même dans les maisons les plus chrétiennes, les bibliothèques qui ne réclament, d'aucune sorte, ces purifications salutaires ? Le livre dangereux, c'est la conversation dangereuse à l'état chronique et permanent. A nous d'y veiller. Quand une parole mauvaise a jailli sur un cœur inflammable, Dieu sait quels vigoureux rejetons de vertu et d'honneur sont brûlés parfois et calcinés jusque dans les fibres les plus secrètes et les plus sensibles. Mais enfin ce ravage, quelque douloureux qu'il soit, ne sera jamais ni si étendu, ni si communicable, ni si universel, ni si constant. Il faudra bien qu'il s'éteigne un jour avec la vie de l'individu qui

en a été victime. Le mauvais livre, au contraire, même le plus passé de mode aujourd'hui, n'a pas fini ses ravages avec la mort de l'écrivain et du lecteur actuels. Il vit encore, il vivra longtemps, toujours, ce feu impur qui couve sous la cendre refroidie des rayons, attendant que le souffle d'une passion blasée vienne le ranimer au grand air. Alors le tison d'enfer rallumé passera de nouveau de main en main, brûlant encore tous les germes honnêtes, jusqu'à ce que, ne rencontrant plus de pâture, il retourne au foyer qu'on appelle bibliothèque, qui le conservera pour lui fournir plus tard de nouvelles victimes à dévorer.

Tâchons, par conséquent, de faire disparaître ces livres funestes, soit en les détruisant de notre propre chef, si nous le pouvons sans imprudence, soit, mieux encore, en les cédant à des Œuvres telles que celle de l'*Œuvre pontificale des vieux papiers* [1], laquelle fait servir au bien de l'Eglise et à la cause de Dieu ces indispensables destructions.

Nous devons, en second lieu, *appuyer la bonne presse* de toutes nos forces.

Pourquoi les feuilles attitrées de l'impiété obtiennent-elles un tel succès dans la propagation du mal? C'est surtout parce que les ennemis de Dieu s'entendent pour la stipendier à grands frais ; c'est qu'on leur cherche des lecteurs ; c'est qu'on fournit libéralement des abonnements gratuits à tous ceux qu'on espère pouvoir corrompre. Instruisons-nous donc par nos propres défaites. Au moyen de l'association qui ramasse en un solide faisceau les forces les plus débiles, soutenons courageusement

[1] Adresser ces sortes de livres avec l'indication *vieux papiers* à M. Charles Menne, directeur de l'Œuvre pontificale des vieux papiers. à Langres (Haute-Marne).

les Œuvres générales de bonne presse, par exemple, l'Œuvre de Saint-Michel qui facilite la publication de bons livres et qui établit, partout où le désir en est manifesté, ces bibliothèques roulantes destinées à faire profiter une multitude considérable de personnes d'un nombre forcément restreint de volumes. Signalons aussi l'excellente Œuvre de Saint-Paul qui, pour l'impression de livres catholiques à bon marché, a su grouper de bonne heure une tribu d'âmes généreuses, dévouées tout entières à cet Apostolat par la presse, dont elles n'ont cessé d'être les zélatrices modèles.

Il y a, en outre, quantité d'autres *Œuvres générales* de bonne presse au nombre desquelles on nous permettra bien de ranger, à raison de leur capitale importance, et nos journaux catholiques, et nos revues militantes de tout ordre.

Ne pourrions-nous pas nous cotiser, au besoin, pour payer des *abonnements gratuits* à telles ou telles personnes qui, par leur situation même, seraient en mesure d'en faire le meilleur usage ? Ah ! que nos ennemis sont bien nos maîtres sur ce terrain !

Faut-il ajouter que c'est une obligation pour nous d'appuyer et de promouvoir, avec tout notre zèle, et les *Œuvres locales* de bonne presse, et les bibliothèques de paroisse, et les *Semaines religieuses,* et cette Œuvre des bons journaux de la veille qu'on fait circuler après les avoir lus, et les bons livres donnés aux enfants en récompense d'une leçon de catéchisme bien apprise, et vingt autres institutions de ce genre qui sollicitent notre zèle et notre générosité ? La charité est industrieuse, et, pas plus que l'apostolat, elle n'a su dire en aucun temps : C'est assez [1] !

[1] Cf. *Le Messager du Cœur de Jésus,* t. XLVII, p. 74.

Enfin, nous engageons le lecteur à méditer et à observer l'important conseil que nous donne le *Vieux Mentor* des lecteurs modernes :

Tout n'est pas livre d'évangile,
Manne pour nous, tombant des cieux.
Maint vil écrit, brillant de style,
Abuse un lecteur trop curieux.

Il faut qu'entre mille on choisisse
Un bon livre comme un ami ;
Au gré de l'erreur et du vice,
La presse, hélas ! a tant gémi !

(*Le vieux Mentor.*)

Si de méchants écrits circulent à foison,
Ne faut-il pas de bons embellir la maison ?
Que de livres savants, dont la voix éloquente,
Enrichiront le cœur d'une beauté charmante !

(*Le Mentor du jeune étudiant.*)

CHAPITRE IX

Satan et l'enseignement athée.

La seconde arme que Satan a suggérée aux francs-maçons pour combattre le christianisme, c'est l'*enseignement athée.* Il y a douze ans, les Loges, maîtresses du pouvoir en France, dans la tenue de leur convent, résolurent de mettre la main sur la jeunesse au moyen de l'enseignement : « Oui, nous devons laïciser les écoles, disait-on ; mais ce n'est point par la laïcisation

que nous devons commencer. » Et le programme de la conjuration maçonnique fut arrêté comme il suit :

1° Introduire d'abord la gratuité et l'obligation de l'enseignement, afin d'arriver insensiblement à laïciser toutes les écoles communales ;

2° Après la laïcisation des écoles communales, supprimer par des lois et des décrets successifs les écoles libres chrétiennes ;

3° Avec la suppression de la dernière école chrétienne, on pourra introduire ouvertement l'athéisme et le matérialisme dans l'enseignement.

Treize loges choisies adoptèrent ces conclusions pour les imposer bientôt à la nation tout entière. On demanda alors à Louis Blanc : « En combien de temps verrons-nous nos projets réalisés ? » — Il répondit : « Dans trente ans. Il nous faut quinze ans pour passer de l'enseignement gratuit et obligatoire à l'enseignement exclusivement laïque dans toutes les écoles communales, et nous mettrons quinze autres années pour ruiner ou fermer, les unes après les autres, les écoles catholiques, soit par voie administrative, soit par des lois spéciales contre les congrégations enseignantes, sans paraître vouloir nous occuper de leurs écoles. Donc, dans trente ans, la franc-maçonnerie pourra revendiquer le monopole de l'enseignement. Je ne le verrai pas. »

Ces paroles furent prononcées dans la loge de l'*Homme libre.*

Et l'on se mit à l'œuvre sans délai. En moins de deux ans on imposait à la Chambre deux lois : l'une qui rendait l'enseignement primaire *obligatoire,* l'autre qui lui donnait le surnom de *gratuit.* Quelques années plus tard, la loi sur la laïcité des écoles communales était votée. On

travaille maintenant à son exécution avec un entrain digne d'un meilleur sort. La fureur de la laïcisation est si grande, qu'on l'impose aux populations les plus catholiques, malgré leurs énergiques protestations et en dépit des droits les plus sacrés. Aussi, l'éminent archevêque de Paris, Mgr Guibert, a-t-il cru devoir élever la voix pour flétrir, d'une part, les efforts de la secte antichrétienne, et tracer de l'autre leurs devoirs aux fidèles dont la doctrine catholique est attaquée avec un acharnement satanique.

« La sécularisation de la société, s'écrie le pieux prélat, s'opère par des institutions couvertes d'un mot à signification incertaine et douteuse, la laïcisation. On laïcise les lois, on laïcise tous les actes de la vie, depuis la naissance jusqu'à la tombe ; on laïcise la famille par des lois destructives de la notion chrétienne du mariage ; on laïcise les œuvres et les établissements de charité, en éloignant tout ce qui peut y porter l'empreinte d'une pensée religieuse. C'est dans cette grande capitale de la France que le système de sécularisation de la société est appliqué sur une vaste échelle. Toutes nos écoles ont été laïcisées, etc. [1] »

Ce qui s'est fait à Paris se poursuit partout, d'un bout de la France à l'autre. Les prévisions de Louis Blanc se réalisent : la première partie sera même exécutée avant l'époque prédite ; et déjà les travaux de la seconde partie, les essais de destruction des écoles libres sont tentés avec certains succès. Cependant la lutte aurait pu s'éterniser, si l'on n'avait frappé l'arbre à sa racine ; mais, hélas ! on y a frappé ! Quel est, en effet, le but de cette loi militaire

[1] Cette loi de laïcisation, qui est du 28 mars 1882, a été comparée avec raison par M. Jules Simon « à une pustule qui naît sur le corps social, se développe, devient une maladie terrible et amène la mort. »

qui vient d'être votée à la Chambre et au Sénat? N'est-ce pas d'empêcher la formation de maîtres chrétiens?

Et ces maîtres, s'il en survit encore, pourront-ils du moins ouvrir des écoles libres? Non. Ils doivent présenter certaines conditions au gré de l'administration et appartenir, en outre, à des corps reconnus par l'Etat. C'est là le projet Paul Bert.

Nous sommes loin encore des trente ans réclamés par Louis Blanc pour le succès de son œuvre impie, et cependant que de chemin parcouru dans la carrière tracée par les loges [1] !

Il y a déjà trois ou quatre ans que l'*Autorité* nous mettait devant les yeux les malheureux résultats de l'enseignement laïque, tant sous le rapport financier que sous le rapport moral.

« Il faudra un demi-siècle, nous disait ce journal, pour se relever de cette loi scolaire qui poussera les dépenses à *dix-huit cents millions*, sur lesquels il y a déjà plus d'un milliard de dépensé, c'est-à-dire de gaspillé. C'est la ruine des communes.

« Tel a été le résultat matériel de la laïcisation de l'instruction primaire.

« Au point de vue moral, l'effet de la loi scélérate n'est pas plus discutable [2].

« C'est l'avilissement des idées et des consciences. La statistique tout récemment publiée l'indique clairement et les chiffres sont saisissants.

« En 1870, nous disent les derniers documents judi-

[1] « Si l'éducation contre Dieu tue le sens moral, dit M. Chesnelong, l'éducation sans Dieu l'atrophie: et la seconde conduit à la première. » « Il vaudrait mieux, a dit Voltaire lui-même, être gouvernés par des êtres infernaux que par des athées. »

[2] Cf. *Le Messager du Cœur de Jésus*, t. LII, p. 601.

ciaires, il y avait 2.658 prévenus âgés de moins de seize ans, 6.982 prévenus âgés de seize à vingt-un ans.

« Or, en 1885, le premier de ces chiffres a été porté à 6.587 et le second à 23.319. C'est tout simplement effrayant comme augmentation.

« En enlevant les christs de nos maisons d'éducation, en proscrivant les catéchismes, en chassant Dieu, on a ouvert les écoles aux passions les plus bestiales. Et l'enfant qui sort de là sort l'âme souillée et disposée à tous les crimes. » (*L'Autorité.*)

Cette guerre à l'enfance est le dernier terme de l'habileté de Satan ; cette habileté n'a d'égale que sa malice. Ce n'est plus en prenant l'épée à la main, comme Hérode, c'est en faisant la guerre au catéchisme et en devenant *maître d'école*[1] que Satan égorge, chaque jour, les enfants de notre chère France et qu'il prépare des pétroleurs pour la patrie et des bourreaux pour chaque famille.

Il n'est pas de jour où les feuilles publiques ne constatent les progrès effrayants que font dans le mal les élèves d'un pareil maître. Le *Journal officiel* l'avoue. Il nous affirme, et la statistique avec lui, que les crimes les plus grands et les plus nombreux ont été, pendant ces dernières années, commis par la jeunesse.

Aujourd'hui, c'est un enfant de quatorze ans qui, se précipitant sur un enfant de sept ans, fait ruisseler sur son corps du pétrole et y met le feu ; hier, c'était un enfant du même âge qui, repris dans une rue pour un fait immoral, poursuit le passant qui l'a repris et, se glissant

[1] Paul Bert a osé dire : « A la place de l'église qui, jusqu'ici, a dominé le village, nous voulons l'école sans Dieu. L'école est notre église. » Aussi, voit-on s'élever dans les villages des palais destinés à être les écoles de Satan.

derrière lui comme le tigre, lui enfonce la lame d'un couteau dans les reins ; l'autre jour, c'était un jeune homme de dix-neuf ans, armant successivement sa main parricide d'un fusil et d'un coutelas pour immoler trois victimes : son père, sa mère et sa grand'mère. Ainsi, au fruit on connaît l'arbre ; à ces élèves, reconnaissez le maître d'école, et dites-nous si cet enseignement laïque et civique n'est pas réellement celui de Satan. (*Traité pratique d'éducat. et d'instruct. religieuse.*)

Un récit publié il y a quelques années dans une grande revue parisienne, dont l'esprit est loin d'être favorable aux idées religieuses, nous montre une jeune fille élevée par un père libre-penseur en dehors de tout principe religieux et descendue, par là même, au dernier échelon de la dégradation sociale. Voici avec quels accents indignés elle se retourne vers le véritable auteur de sa chute :

— Vous n'avez rien à vous reprocher, vous, mon père ? dit-elle, d'une voix éclatante. Dites ! comment m'avez-vous élevée ? Qu'est-ce que vous m'avez mis dans l'âme, dans l'intelligence et dans le cœur ? Dans la vie de toute femme, il y a une heure où la tentation arrive, une heure où elle se sent entraînée vers le mal comme vers un gouffre. Les autres ont du moins une force pour les soutenir ; moi, je n'ai pas trouvé une seule branche où me raccrocher ! J'ai appelé à mon secours... Personne n'est venu ; j'ai regardé le ciel, vous m'aviez enseigné qu'il était vide !

Je sais d'avance tout ce que vous pourriez me dire ! Mon déshonneur est public ; le monde m'a chassée et je connais toutes les injures qu'il jettera sur mon nom ! Je suis tombée si bas que, si je n'avais pour sœur la sainte fille qui est là, je n'aurais pas trouvé une seule main

tendue vers mon abjection. Eh bien ! cette abjection est votre ouvrage, mon père, et vous pouvez en être fier ! « Dieu, l'âme, l'éternité, le crucifix, la Vierge, des mômeries ! » disiez-vous.

Farouche, elle fit un pas pour sortir.

— Ma fille, où vas-tu ? s'écria le malheureux frappé en plein orgueil.

— Où je vais ? Où vont les désespérés dont l'honneur est perdu, dont le nom est flétri, et qui ne croient à rien, ni au bien, ni à la vertu, ni à la justice ! Je vais où vont les filles comme moi, élevées par des hommes comme vous, — dans la boue.

M. X***, employé dans une grande Société financière de Paris, partisan à outrance de l'enseignement laïque, avait retiré dernièrement ses deux garçons des mains de ces *affreux* maîtres congréganistes, comme disent les libres-penseurs, pour les confier à un instituteur nouveau modèle. Un de ces jours qu'il travaillait dans son cabinet, il surprit le dialogue suivant entre l'un de ses enfants et un jeune camarade : « Tu ne sais pas ? — Quoi donc ? — Il n'y a plus de bon Dieu, et il ne faut plus faire les prières. — Qui t'a dit cela ? — C'est le nouveau maître. Le bon Dieu, ce sont les papas et les curés qui l'ont inventé pour faire peur aux petits enfants qui ne sont pas sages. »

On a beau être libre-penseur, on est père. M. X***, épouvanté de cet athéisme précoce, s'en va trouver les chers Frères et leur dit : « Demandez-moi tout ce que vous voudrez, je vous amène mes fils. Je ne veux pas qu'ils aient d'autres maîtres que vous. » (*Petit Messag. du Cœur de Marie,* bulletin de novembre 1879.)

Il y a quelques années, un des plus hauts personnages

de la République, le plus célèbre de tous par sa rage contre Dieu, offrait un dîner à quelques amis. Ce malheureux, parodiant une question du catéchisme, demanda à sa petite fille, ravissante enfant de cinq à six ans : « Qu'est-ce que Dieu ? » La pauvre fillette, de sa voix argentine, répéta naïvement la leçon que son père lui avait enseignée :

« — Cela n'existe pas ! »

« C'est ignoble ! » dit la *Civilisation*.

Voyons maintenant la mort de l'un de ces enfants de l'école sans Dieu.

La chambre est spacieuse ; elle est meublée avec luxe. De moelleux tapis étouffent le bruit des pas ; d'épais rideaux, harmonieusement drapés, tamisent doucement la lumière qui éclaire au fond de la chambre, sur une étroite couchette, un enfant très pâle.

Le pauvre petit semble bien malade ; il respire difficilement. Cet enfant a dix ans ; il a été élevé rigoureusement selon les préceptes de la loi nouvelle, c'est-à-dire *laïquement*. Son père prétend ne croire à rien. Il a fait des discours politiques par lesquels il pense humblement avoir porté de bons coups à l'Eglise. Sa mère, entraînée dans ce qu'on appelle le tourbillon du monde, ne croit pas à grand'chose, quoiqu'élevée sur les genoux d'une mère chrétienne.

Le petit, qui est enfant unique, n'a jamais entendu parler de Dieu, si ce n'est par son père lorsqu'il blasphème ; car, aujourd'hui, il y a des gens *comme il faut* qui se permettent cette infamie. De sa charmante voix d'enfant, il chantait encore l'autre jour, pour l'inauguration de la statue d'un franc-maçon :

Plus de dogmes, aveugles liens !

et d'autres horreurs, arrangées poétiquement avec des rimes au bout.

Il a des notions sur les animaux, les plantes, les minéraux, et il faisait des progrès étonnants dans une école très neutre. Quant à la morale, celle dont on lui avait parlé était si vague, qu'il n'a jamais pu la retenir. Il a mieux retenu celle qu'il a vue en action au théâtre quand son père le menait voir la *Timbale d'argent* et d'autres ordures.

Et maintenant, ce pauvre enfant est bien malade. Le médecin a dit à son père que demain il sera dans le *néant*. Le père et la mère sont debout devant le lit et pleurent désespérés. Et la mère, voyant l'état de son fils empirer et la fièvre lui colorer vivement les joues, sent tout à coup se ranimer en elle sa foi ancienne et le souvenir de sa mère, et elle dit à son mari à voix basse, en rougissant : « Si nous appelions un prêtre ? » Mais lui, haussant les épaules, se dispose à quitter la chambre.

Alors, par une grâce subite de Dieu, qui n'abandonne jamais les malheureux, la pauvre mère, qui voit toute l'énormité du crime qu'elle a commis en faisant élever son fils *laïquement*, se dresse devant son mari, le saisit par le bras et lui dit : « Damnez-vous si vous voulez, mais je veux sauver mon fils ; je ne veux pas qu'il meure sans prêtre ! » Et le père, voyant qu'il n'y a rien à faire, et sentant au fond du cœur qu'elle a raison, répond simplement : « Mais songez donc à nos amis : nous serons d'un ridicule !... » Ce motif résume l'esprit du jour.

Cependant, la mère vient de quitter le lit du pauvre petit moribond pour envoyer chercher un prêtre ; et le père, après s'être assuré qu'il est bien seul, s'approche doucement du lit de son fils, et, après avoir hésité plu-

sieurs fois, car il commence à sentir un secret remords, il lui dit : « N'as-tu pas peur, mon cher petit?... Il y a peut-être quelque chose après cette vie... Si tu priais Dieu ?... » Et l'enfant reste un moment silencieux, et ses yeux ouverts sont d'un calme et d'une fixité effrayants ; puis, il dit faiblement : Qu'est-ce donc que c'est que de prier?... Vous ne me l'avez jamais appris... Vous m'avez toujours dit que je ne devais pas faire de mômeries dans les églises. Est-ce que je dois en faire maintenant? » Et le petit malheureux se met à singer, malgré son épuisement, une attitude pieuse. Et le père sent davantage la grandeur de son crime, et il se met à souhaiter intérieurement l'arrivée du prêtre qu'il compte, toutefois, devant ses amis imputer à sa femme.

Au bout de quelque temps la porte s'ouvre, le prêtre entre, introduit par la mère, pleine d'anxiété, qui lui dit tout bas : « Vite ! Vite ! »

Le bon prêtre approche ; mais aussitôt que l'enfant l'a vu, il dit tout effrayé : « Voilà le corbeau qui vient me manger !... » Et, plongeant sa tête blonde sous les draps, il expire, étouffé par un crachement de sang.

Pauvre petite victime de l'éducation sans Dieu ! Avis aux parents qui applaudissent à l'*école* laïque. — S. de T.

Si ces tristes exemples ne suffisaient pas encore pour désabuser le lecteur au sujet de l'enseignement laïque et sans Dieu, nous le prierions de bien méditer les paroles de Mgr Besson qui esquisse à grands traits la vie d'un enfant élevé dans l'athéisme :

« L'enfant sans Dieu, dit l'illustre prélat, deviendra un mauvais fils, un mauvais père, un mauvais citoyen, un mauvais époux, le premier des impies, le dernier des Français.

« L'enfant sans Dieu sera un jeune homme sans mœurs, un homme mûr sans conscience, un vieillard sans remords, un moribond sans espérance.

« L'enfant sans Dieu aura l'orgueil pour maître, la cupidité pour aiguillon, l'envie pour tourment, la luxure pour habitude. La gourmandise affaiblira son corps, la colère remplira son âme, la paresse le fera pâlir devant le moindre danger et le moindre devoir.

« Ouvrier, la moindre tâche le rebutera ; domestique, il trahira vos intérêts au lieu de les servir ; soldat, il désertera le drapeau ; magistrat, il sera incapable de tenir d'une main ferme la balance de la justice. Plaise au ciel qu'il ne commande à personne ! Dans la famille, ce serait un tyran ; dans la société, un bourreau. »

Aussi les gens même les plus grossiers, qui ont un peu de bon sens, ne se laissent pas donner le change touchant l'enseignement laïque. Un homme du peuple passait dans une triste mise. Son fils, enfant de neuf à dix ans, était près de lui avec des vêtements en pire état.

Un quidam l'interpelle : « Vous devriez envoyer votre enfant aux écoles laïques. — Pourquoi ? — Vous n'auriez pas de dépense à faire, on lui fournirait du papier, des livres et même des vêtements. »

L'honnête ouvrier se redresse ; cette offre l'a blessé, et regardant son interlocuteur : « Je suis pauvre ; toute ma vie j'ai été misérable ; je le suis encore ; mon fils, s'il le faut, sera déguenillé, mais... je suis catholique ! »

A mon avis, cela vaut le *Qu'il mourût* du vieil Horace : cet homme a atteint le sublime. Il a exprimé avec une incomparable force que les catholiques savent, sous des haillons, garder la fierté de la vertu, et que la pauvreté n'allume jamais dans leur cœur ces affreuses convoitises

qui grondent dans les âmes imbues de théories socialistes, comme la lave au fond d'un volcan. (*Fraternelle d'Alais.*)

Le drapeau d'une Ecole congréganiste.

En plein soleil, toujours, portant notre bannière
Et d'un amour profond cherchant la vérité,
Nous trouvons en Dieu seul la force et la lumière...
Mais le monde nous doit au moins la liberté !

Nous enseignons ici, malgré tout, l'espérance;
Notre foi la commande, indomptable soutien !
On verra bien, un jour, si nous aimons la France,
Et ce qu'on fait pour elle en demeurant chrétien.

Aux devoirs, aux dangers notre âme est aguerrie ;
Elevons ce drapeau sans reproche et sans peur;
Il sera, dans nos mains, pour Dieu, pour la patrie,
A la peine souvent... et toujours à l'honneur.

VICTOR DE LAPRADE,
de l'Académie française.

Eh bien ! pères chrétiens, mères chrétiennes, si vous comprenez vraiment l'étendue de vos devoirs, si vos fils et vos filles sont, comme vous le dites, ce que vous avez de plus cher au monde, si vous aimez votre pays, si vous avez gardé une étincelle de la foi de vos pères, vous contenterez-vous de balbutier quelques mots de protestation en baissant la tête, et laisserez-vous empoisonner vos enfants par l'enseignement athée des écoles laïques [1] ? Ignorez-vous encore que cet enseignement est l'empoisonnement de l'esprit et du cœur, — par le mensonge impudent, la calomnie atroce, l'outrage à Dieu, à la reli-

[1] Dans une de ses conférences à Notre-Dame de Paris, le P. Lacordaire s'écria : « Comment, voici des empoisonneurs d'âmes qui enseignent à vos enfants que l'homme est un animal ou un tube percé aux deux bouts, et je n'aurais pas le droit d'écraser sous mes pieds cette canaille de doctrine ! ! ! »

gion, à la société chrétienne? Comprenez enfin que cet enseignement est athée, impie, sacrilège, satanique; cet enseignement est athée, car il pose en principe qu'il ignore Dieu, il l'appelle une hypothèse inutile dont il n'a pas besoin pour tout expliquer. Il fait profession de ne pas s'occuper de lui; il défend de prononcer son nom; il veille à ne pas laisser transpirer une simple allusion à son existence. Cet enseignement est impie, car il travaille à faire oublier Dieu, en le tenant, en quelque sorte, sous le séquestre, et, par là, il en vient à lui enlever le culte qui lui est dû. Cet enseignement est sacrilège, car il ne garde pas longtemps envers Dieu la neutralité dont il se targue; il passe vite à l'offensive contre lui; il l'attaque sourdement d'abord, par des insinuations perfides; puis, il le prend directement à partie, il l'insulte, il l'outrage, il le blasphème ouvertement, il enlève violemment des établissements publics les crucifix et les autres emblèmes religieux pour les livrer aux flammes ou même, ô horreur! pour les jeter à la voirie. Cet enseignement est satanique, car il n'est que le séide de Satan, il obéit servilement aux inspirations de Satan, il sert la haine de Satan contre Dieu et contre le genre humain, il fait l'œuvre de Satan! Et les pères et les mères pourraient laisser donner un pareil enseignement à leurs enfants? Impossible, à moins de renoncer au christianisme, à moins de fouler aux pieds les obligations sacrées qu'ils ont à remplir envers eux.

Donc, pour préserver nos chers enfants des funestes effets de l'enseignement laïque, prenons les résolutions suivantes :

1° Il faut que partout, en face de l'école sans Dieu, nous tentions les derniers efforts pour dresser les murs de l'école libre et catholique. Ah! cette école catholique peut

à peine s'appeler *libre,* tant la secte maçonnique y exerce déjà de vexations arbitraires. Mais, enfin, si peu qu'il reste dans cette institution quelque liberté, c'est un devoir sacré pour les pères et les mères, pour tout chrétien qui a charge d'âme à quelque titre que ce soit, d'y mettre leurs enfants [1], de la soutenir généreusement, de contribuer, au besoin, à des fondations nouvelles, et cela au prix même des plus grands sacrifices. Notre Saint Père le Pape nous y invite non seulement par sa parole, mais encore par son propre exemple : « Nous-même, dit-il, Nous ne cessons, avec les plus grands efforts et à gros frais, d'entretenir pour les enfants de Rome quantité d'écoles de ce genre. »

2° Que dans les écoles libres, et partout où ils sont encore tolérés, les instituteurs chrétiens redoublent de zèle pour remplir, avec un dévouement plus absolu, leur incomparable mission. Qu'ils donnent à leurs élèves l'enseignement religieux, avec plus de soin encore, et plus souvent que par le passé, parce qu'à cette époque ils en ont plus grand besoin que jamais, pour résister au courant de l'athéisme. Enfin, qu'ils leur donnent en tout le bon exemple et qu'ils les accompagnent aux offices divins.

3° Néanmoins les parents ne peuvent jamais se décharger entièrement sur d'autres de l'éducation de leurs enfants. En ce qui regarde la mère, tout le monde est d'accord sur la grande place qu'elle doit y occuper. « Ce que l'on appelle

[1] A ce sujet, Garcia Moreno, président de l'Equateur, donne l'exemple aux parents. En 1874, il présenta son fils au Directeur des Frères avec cette simple recommandation : « Voilà mon fils, il a six ans : ce que je désire, c'est que vous fassiez de lui un bon chrétien. La science et la vertu en feront un bon citoyen. Ne le ménagez pas, je vous prie, et s'il mérite une punition, ne voyez pas en lui le fils du Président de la République, mais un simple écolier qu'il faut redresser. »

l'homme, a dit Joseph de Maistre, c'est-à-dire l'homme moral, est peut-être formé à dix ans, et s'il ne l'a pas été sur les genoux de sa mère, ce sera toujours un grand malheur. Rien ne peut remplacer cette éducation. Si la mère s'est fait un devoir d'imprimer profondément sur le front de son fils le caractère divin, on peut être à peu près sûr que la main du vice ne l'effacera jamais. »

Mais qu'elle est puissante aussi sur l'enfant, pour le bien ou pour le mal, l'influence du père, du chef de la famille ! Si ses paroles, si ses exemples surtout, neutralisent l'action salutaire de la mère chrétienne, quel malheur pour le pauvre enfant et quelle responsabilité effrayante pour cet indigne père ! D'autre part n'y a-t-il pas obligation grave pour le père et la mère d'unir leur action et leurs efforts pour élever leurs enfants dans la crainte de Dieu, quand l'instituteur n'est point assez zélé ou assez chrétien pour leur enseigner lui-même leurs devoirs religieux ?

4° Et le prêtre ! Pouvons-nous bien le passer sous silence, lorsqu'il s'agit des éducateurs de l'enfance ? Ah ! sa puissance est grande encore, en dépit des sacrilèges entraves qu'on a déjà multipliées pour l'arrêter au seuil de l'école, en dépit des intrigues qui se nouent pour écarter de plus en plus de lui la génération si intéressante des petits enfants. Il ne saurait oublier que Jésus-Christ, souverain Maître des peuples et des familles, l'a investi d'un droit supérieur et imprescriptible dans la question d'éducation, par le fait seul du devoir qu'il lui impose d'enseigner : *Docete omnes gentes.* (Matt., XXVIII, 19.) Qu'il dépense donc pour cette portion bien-aimée du troupeau de Jésus-Christ la meilleure part de son temps, de ses labeurs, de sa vie. Qu'il distribue, plus abondante que jamais, à ces agneaux du bercail divin la nourriture savoureuse d'un catéchisme

plein de doctrine. Qu'il se plaise à les confesser, à les absoudre, dès qu'ils sont capables d'offenser Dieu, ce qui, malheureusement, a souvent lieu dès l'âge le plus tendre, et il serait fâcheux pour l'enfance que les parents ou les pasteurs se fissent illusion sur ce point. Qu'il les prépare avec la plus grande sollicitude au banquet de leur première communion, pour les rappeler ensuite tous ensemble, au moins une fois par mois, à ce renouvellement de la plus douce des fêtes où « se renouvellera leur jeunesse elle-même comme celle de l'aigle. » (Ps. CII, 5.)

5° Toutefois, en présence de la conjuration déclarée des sectaires pour la perversion des enfants de toute condition, le prêtre zélé se gardera bien de rejeter le concours intelligent des pieux laïques, qui voudront bien contribuer, pour leur part, à l'éducation religieuse du premier âge. Il le réclamera, au contraire, à grands cris. L'Europe est devenue *pays de mission;* les catéchistes laïques n'y sont guère moins indispensables que les prêtres. N'est-il pas temps que, pour cette sainte croisade, chacun s'empare des armes à sa portée, et que tous d'un même cœur fassent ensemble leur devoir? Donc, dans les hameaux ou sections de commune que les prêtres ne peuvent visiter que rarement, on s'entendra avec M. le curé sur le choix d'une catéchiste pour les petites filles et si c'est possible d'un catéchiste pour les petits garçons. Les personnes à choisir pour cette fonction devraient être d'une moralité très sûre, d'un grand bon sens, et savoir au moins lire. Ces catéchistes seraient chargés de réunir les enfants un jour de la semaine pour leur faire une lecture dans un bon livre et présider à la récitation du catéchisme, de l'histoire sainte et des Evangiles. Ils devraient aussi accompagner les enfants à l'église et les y surveiller. On devrait donner

à ces catéchistes une rétribution proportionnée au nombre de leurs élèves [1].

Mais, outre ces catéchistes rétribués, on peut encore trouver presque dans toutes les paroisses des catéchistes *volontaires* qui, jouissant d'une certaine aisance et animés d'un vrai zèle, n'ambitionnent pour leur labeur d'autre récompense que celle de la vie éternelle ; et c'est surtout parmi les zélateurs et les zélatrices de l'Apostolat de la Prière que les Pasteurs peuvent recruter ces catéchistes généreux, dont le zèle bien dirigé est capable de produire les plus heureux fruits de salut parmi leurs troupeaux. Voici ce qu'écrivait de Paris, en 1883, le regretté Père Ramière, en parlant de l'Apostolat de la Prière dont il était, on le sait, le directeur général : « Les heureux effets que constatent ceux de Messieurs les Curés qui ont accepté l'Œuvre, ne pourront manquer d'inspirer à leurs collègues le désir d'imiter leur exemple. Et comment pourraient-ils être insensibles au dévouement avec lequel plusieurs de nos zélatrices suppléent, de tout leur pouvoir, à l'impuissance où se trouvent les pasteurs des âmes, de pourvoir aux nécessités spirituelles, même les plus urgentes, de leurs immenses troupeaux ! Je ne citerai qu'un exemple. Dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Belleville, il y a *vingt-deux mille enfants* qui devraient fréquenter les catéchismes. Or, sur ce nombre *mille* seulement sont instruits dans les écoles catholiques, entretenues à grands frais par le zélé pasteur. Tous les autres fréquentent les écoles soi-disant neutres, mais athées, en réalité, au moins pour la plupart. Comment ramener à Jésus-Christ ces malheureux enfants, entraînés loin de lui par ceux même qui devraient

[1] Cf. *Le Messager du Cœur de Jésus*, t. XLIX, p. 398, et t. LXI, p. 663.

les lui conduire ? Quelques-unes de nos zélatrices s'emploient à cette belle œuvre avec un dévouement admirable. Bien qu'habitant au centre de Paris, elles se rendent, plusieurs fois la semaine, dans ce quartier excentrique. Quelques-unes se livrent plus directement aux œuvres de miséricorde corporelle : c'est par là qu'on pénètre plus facilement dans la maison et dans le cœur du pauvre ouvrier. Et après y avoir pénétré elles-mêmes, elles y introduisent Jésus-Christ. Les unions illégitimes sont régularisées, les enfants baptisés, les pécheurs les plus endurcis en apparence sont ramenés à Dieu ; les familles sont transformées.

« Pendant ce temps, d'autres zélatrices s'occupent plus spécialement des enfants, auxquels elles distribuent le pain de la doctrine chrétienne. Elles les préparent aussi à la première communion que, sans elles, ils n'auraient peut-être jamais faite. Pour exercer ce double apostolat, elles s'aident des admirables filles de Saint-Vincent de Paul, auxquelles elles prêtent, à leur tour, un appui efficace ; et ce n'est pas sans une vive émotion que j'ai assisté à un véritable combat d'humilité entre ces servantes également dévouées du Cœur de Jésus : les Sœurs attribuant aux zélatrices tout le fruit de leurs travaux, dont les zélatrices leur renvoyaient, de leur côté, tout l'honneur.

« Nous pouvons être assurés de voir ces fruits, déjà si consolants, s'accroître à mesure que croîtra le nombre de ces auxiliaires si dévouées du Cœur de Jésus. » (*Messager du Cœur de Jésus,* t. XLIV, p. 23.)

6° Enfin, pour réussir à former chrétiennement la jeunesse, il est nécessaire de faire entrer les jeunes gens dans ces réunions spéciales qu'on appelle *Patronages,* ou œuvres de jeunesse. Il faut leur donner pour base un

noyau de jeunes gens solides, ne pas chercher le nombre, mais la qualité, pour commencer surtout, et s'attacher aux moyens surnaturels, tels que la fréquentation des sacrements ; les directeurs de ces œuvres constatent que, par ceux-là seuls, et non par les moyens humains, on arrive à un résultat durable. Ainsi donc, après la première communion, pourvoyons, plus encore qu'auparavant, à la *confession fréquente*, accompagnée désormais de la *communion :* au milieu des dangers actuels, la persévérance est impossible sans cela.

Formons aussi ces jeunes âmes aux *vertus chrétiennes :* cela n'est pas moins nécessaire pour la persévérance ; car si l'on n'arrive là, les pratiques de piété et la réception même des sacrements restent quelque chose de superficiel, qui ne pourra résister aux passions. Ce travail sérieux d'amendement et de sanctification doit d'ailleurs, comme fruit et comme disposition, accompagner la communion fréquente. Ce sont deux choses qu'il faut mener de front.

Elle n'est pas à vendre,
L'âme de nos enfants ;
Nous saurons la défendre
Contre les mécréants.

CHAPITRE X

Satan et l'esprit de rébellion.

L'ESPRIT de rébellion et d'anarchie est encore un moyen puissant dont se sert Satan pour bouleverser la société chrétienne, renverser l'autorité religieuse et civile et rava-

ger l'Eglise de Jésus-Christ avec le but final de causer la perte éternelle des âmes. C'est par sa rébellion contre Dieu, son Créateur, que Lucifer est tombé, avec ses compagnons de révolte, des hauteurs du ciel dans l'abîme infernal ; c'est aussi par l'esprit de rébellion qu'il prétend précipiter en enfer un grand nombre de ces créatures raisonnables, destinées à remplir, dans le ciel, les places qu'ils ont laissées vides. Aussi Satan n'a pas manqué d'inspirer à la franc-maçonnerie, sa synagogue, toute sa haine contre les chefs du pouvoir ecclésiastique et temporel [1]. Le but final des sociétés secrètes n'est-il pas, en effet, la destruction universelle de toute royauté et de toute religion ; n'est-il pas la révolte universelle du monde contre Dieu et son Christ ? Voyez plutôt et jugez.

« L'essentiel, écrivait un des chefs occultes de la franc-maçonnerie, surnommé Petit Tigre, l'essentiel est d'isoler l'homme de sa famille et de lui en faire perdre les mœurs. Il est assez disposé, par la pente de son caractère, à fuir les soins du ménage, à courir après de faciles plaisirs et des joies défendues. Il aime les longues causeries du café, l'oisiveté des spectacles. Entraînez-le, soutirez-le... L'homme est né rebelle ; *attisez ce désir de rébellion jusqu'à l'incendie,* mais que l'incendie n'éclate pas. C'est une préparation à la grande œuvre que vous devez commencer. »

Dans la réception du *Juge-Philosophe, Grand-Commandeur inconnu,* le Maître de la Loge révèle crûment à l'adepte le véritable but de la franc-maçonnerie : « Les

[1] « La Révolution, disait Pie IX, dans son Encyclique du 8 décembre 1853, est inspirée par Satan lui-même. Son but est de détruire de fond en comble l'édifice du Christianisme, et de reconstruire sur ses ruines l'ordre social du paganisme. »

grades par lesquels vous avez passé, lui dit-il, ne vous portent-ils pas à faire une juste application de la mort d'Adoniram [1] à la fin tragique et funeste de Jacques Molay [2], Juge-Philosophe, Grand-Commandeur de l'Ordre? Votre cœur ne s'est-il pas préparé à la vengeance, et ne ressentez-vous pas l'implacable haine que nous avons jurée aux trois traîtres sur lesquels nous devons venger la mort de Jacques Molay? Voilà, mon Frère, la vraie Maçonnerie, telle qu'elle nous a été transmise. » (Orthodoxie maçonnique.)

En pratique, ces trois traîtres sont d'abord le Pape, et avec lui tout le clergé, tout l'ordre religieux, toute l'Eglise; puis le Roi, et avec lui toute la société civile et tous les gouvernements; enfin, la Force militaire, qui a remplacé les anciens Ordres militaires voués à la défense de la foi.

Voici maintenant la théorie des sociétés secrètes contre

[1] Adoniram ou Adon-hiram était, selon les francs-maçons, l'un des maîtres de leur ordre. Il fut tué par trois méchants compagnons, il y a près de deux mille neuf cents ans.

[2] Jacques Molay était le grand-maître des Templiers lorsqu'ils furent supprimés en 1312 par Clément V, à l'instigation de Philippe le Bel. Les Templiers ou chevaliers du Temple avaient été institués en 1118 pour défendre la foi dans la Terre-Sainte. Plus tard, ils se répandirent dans toute l'Europe. Un de leurs premiers Grands-Maîtres se laissa séduire par les Turcs et introduisit dans l'Ordre, avec des mœurs contre nature, des pratiques sacrilèges qui restèrent trop longtemps dans le secret. Philippe le Bel découvrit ces horribles mystères et pressa vivement le Pape, Clément V, de punir les Templiers et de supprimer leur Ordre. Le but principal de Philippe le Bel était la confiscation de leurs biens immenses à son profit; celui du Pape fut l'intérêt de la foi, de la justice et des mœurs. Beaucoup de Templiers furent absous; d'autres sévèrement punis; quelques-uns des plus coupables furent livrés au bras séculier; leur Grand-Maître, Jacques Molay, fut brûlé vif en 1314; d'autres enfin parvinrent à se sauver en Ecosse où ils se constituèrent en société secrète, vouant une haine implacable, une éternelle vengeance à la Papauté et à la Royauté. Pour mieux déguiser leurs complots, ils s'affilièrent à des corporations de maçons, en prirent les insignes et l'argot et se répandirent plus tard sur toute l'Europe, à la faveur du protestantisme. Telle est l'origine de la franc-maçonnerie.

les princes en particulier : « Les princes, les bigots et la noblesse, ces ennemis implacables du genre humain, doivent être anéantis, et leurs biens assignés à ceux qui, par leurs talents, leur science et leur vertu (c'est-à-dire à nous Maçons), ont *seuls* le droit et le pouvoir de gouverner les autres. Contre ces ennemis du genre humain on a tous les droits et tous les devoirs. Oui, tout est permis pour les anéantir : la violence et la ruse, le feu et le fer, le poison et le poignard; la fin sanctifie le moyen [1]. » (Le Fr.·. Fichte, de la Maçonnerie allemande et universelle; *Avertissement supplémentaire*, p. 45.)

Cette théorie maçonnique était trop monstrueuse pour paraître tout de suite au grand jour; ce n'est qu'en 89 que les superbes rédacteurs de la Déclaration des droits de l'homme ont osé la publier sous une forme un peu moins rebutante. Cette déclaration a, sans doute, écarté certains abus qui faisaient gémir le peuple, mais les maux qu'elle a causés sont incomparablement plus grands; aussi pouvons-nous dire justement avec le baron Tristan Lambert que 89 représente pour nous une date d'erreurs et d'horreurs qui a engendré tout naturellement celle de 93. (Lettre à l'*Univers*, 18 novembre 1888.)

Et non seulement toutes les ruines accumulées par la grande Révolution, par celle de Juillet et par la Commune de 71 sont les conséquences fatales et rigoureuses de 89, mais il devient de jour en jour plus manifeste que nous ne sommes encore qu'à mi-côte sur la pente précipitée où

[1] « La doctrine de la souveraineté du peuple, dit M. l'abbé Rivaux, est proclamée de la manière la plus exagérée et la plus imprudente. La haine contre toute autorité légitime se propage et par les cent voix de la presse et par les sourdes menées des sociétés secrètes. On applaudit à toute insurrection populaire; l'esprit de révolte semble être l'état naturel des peuples. » (*Cours d'Histoire ecclésiastique*.)

nous roulons depuis un siècle : témoin les laïcisations infâmes qui se poursuivent sous nos yeux; témoin ce socialisme farouche qui, un drapeau rouge et une torche à la main, menace de renverser toute autorité légitime; témoin les révoltes incessantes des sujets contre leurs gouvernants, des militaires contre leurs chefs, des ouvriers contre leurs patrons, des écoliers contre leurs maîtres, des enfants contre leurs parents, des peuples contre leurs pasteurs légitimes. En un mot, on voit dans toutes les classes de la société une effervescence effrayante qui pousse les individus à secouer partout le joug de l'obéissance [1]; et tout ce désordre social est la conséquence naturelle de la Révolution qui, en s'attaquant aux droits de Dieu et de son Eglise, battait en brèche, suivant le programme de la Déclaration, toutes les autres autorités légitimes, toutes les lois naturellement émanées de Dieu, et ébranlait, à le détruire, le fondement même de la moralité [2].

« J'ai bien peur, écrit M. Jules Simon, que cette morale (de la Déclaration) qui stipule des droits et ne parle pas des devoirs, et qui, entre autres lacunes, omet la famille, n'ait d'autre origine et d'autre sanction que les volontés d'une assemblée chargée d'organiser la société française, et non de fournir une règle morale à l'humanité...

[1] « Ce n'est plus, comme autrefois, parmi les peuples, dit Picot, cette assiette tranquille, ce calme moral, cet attachement à l'ordre ; ce ne sont plus ces principes conservateurs, ces doctrines sages et stables, ces dispositions religieuses, présages et garants du repos des sociétés et du bonheur des individus. Un nouvel esprit a prévalu. Avides de changements, curieux, inquiets, tourmentés du désir de l'indépendance, les peuples ont bu dans la coupe philosophique, et elle les a enivrés. »

[2] « Celui qui bannit la divinité de l'esprit des hommes, disait Robespierre lui-même en pleine Convention, me paraît un prodige de stupidité ou de perversité... Ecartons donc l'athéisme, non seulement parce qu'il est faux, mais encore et surtout, parce qu'il est dissolvant et malsain. »

« O braves gens, ne vous faites pas d'illusions. Vous croyez combattre la religion, et c'est la vertu que vous combattez. Vous ôtez à la loi son principe, et à la répression son explication et sa légitimité. Dans la société, telle que vous essayez de la faire, le sacrifice serait une folie. Le dévouement ne se comprend plus. » (M. Jules Simon, dans le *Matin*, 1888.)

Hélas ! l'expérience de chaque jour ne prouve que trop la justesse de ces observations et cela dans toutes les classes de notre malheureuse société.

« Je n'étais pas né pour finir sur l'échafaud, racontait dernièrement à un visiteur un jeune criminel, sincèrement ramené à Dieu par l'aumônier de la prison. Je ne serais pas dans ce cachot si j'avais su qu'il y a une seconde vie et une éternité de peines destinées aux coupables !

« Mon père ne croyait pas en Dieu, qu'il ne connaissait pas, et souvent il me mettait en garde contre l'influence occulte du clergé. Lorsque vint l'âge de la première Communion, le prêtre chargé des catéchismes de la paroisse vint à l'école pour nous inscrire. Mes camarades donnèrent leurs noms. Je repoussai les avances de ce prêtre qui, cependant, me paraissait excellent et je répondis que mon père ne croyait pas à ces bêtises-là.

« Pourrai-je voir votre père, mon ami ? me dit-il avec une douceur qui m'allait au cœur. — « Certainement ! tous les soirs ! » Le soir même il était chez mon père. Sa bonte m'avait gagné et j'aurais volontiers accompagné mes camarades, mais mon père fut inflexible. — « Votre refus de laisser enseigner à cet enfant les principes religieux vous prépare à tous les deux d'amers regrets, dit-il en se retirant, et ce sera votre faute. »

« Ces paroles sont demeurées comme un souvenir cruel

dans mon esprit. Sans crainte de Dieu, sans souci d'une autre vie, mes passions croissaient avec les années. Mon père, pour lequel je n'avais aucun respect, irrité de mon inconduite, n'y voyait de remède que dans les coups dont il m'accablait. La maison paternelle était devenue un enfer. A la suite d'une scène violente je la quittai : j'étais sans ressources, je me révoltais contre le travail qui m'eût permis de vivre honnêtement. Je m'associai à d'autres vagabonds. De crimes en crimes nous sommes allés jusqu'à l'assassinat. Une nuit, je fus surpris venant de frapper à mort un malheureux qui défendait son bien. J'étais couvert de son sang. C'était la seconde fois que je paraissais devant les juges. Mon insolence les irrita. On m'a condamné à mort, je l'ai bien mérité. »

Ce pauvre jeune homme était entré furieux en prison, blasphémant, maudissant les hommes. L'aumônier gagna son cœur, et, en le faisant chrétien, le transforma. Il étonna alors par sa douceur, sa soumission, son repentir. « Si j'avais connu Dieu, disait-il, je n'aurais jamais commis ces crimes qui m'épouvantent aujourd'hui. Je pardonne à mon père, cause de mon malheur. Il ignorait le mal qu'il me causait en m'éloignant de ceux qui m'eussent appris à être vertueux. Puisse ma mort lui faire comprendre la nécessité de la religion ! » (L. de Cissey.)

Après cet exemple de révolte dans la famille, citons-en un autre dans l'armée.

« J'ai habité pendant près de quatre ans, dit l'abbé Bion, les camps et les casernes, où je vivais avec des chrétiens de la pire espèce, et où le bon Dieu lui-même était assez peu favorablement jugé. Une seule fois, j'ai entendu prononcer une parole contre la Reine des vierges, et c'était par un imberbe. Un conscrit, tout bouillant de socialisme,

arrivait de Paris, avec la conviction qu'il était appelé à *renouveler la face... des casernes.*

« Or, un soir, après l'appel, il pérorait contre *Dieu et le gouvernement...* « — Et la sainte Vierge, lui demanda quelqu'un, qu'en penses-tu ? »

« Le conscrit lâcha un vilain mot. Un vieux grognard que je croyais impie et qui, en ce moment, semblait ronfler à trois francs l'heure, bondit au milieu de la chambre et, saisissant l'orateur à la gorge, il l'étranglait en disant : — « Pour la sociale et tout le reste, passe ! mais pour la sainte Vierge, vois-tu, Pierrot, motus ! Je la prends sous ma protection ! »

Enfin, qu'on nous permette d'ajouter un exemple de mauvais traitement à l'égard du clergé.

« Il y a quelques jours, écrit H. Marquet, je rencontrai un pauvre vieux prêtre tout couvert de boue. Il marchait à grand'peine, car depuis longtemps déjà il avait usé ses forces au service de son troupeau. « — Voyez-vous, me dit-il en m'abordant, je viens de recevoir un supplément de toilette... Un pauvre malheureux, un ivrogne s'est amusé à me couvrir de boue ! — Mais pourquoi n'avez-vous pas appelé à votre aide ?... Il y avait des habitations. — Oh ! je m'en serais bien gardé ! Tout près habite sa mère, et je venais de lui porter quelques petits secours ! ! »

« Voilà le prêtre et voilà le radicalisme antichrétien... Ils recommenceront chaque jour, tous les deux, les œuvres qui leur sont propres. Mais qui se lassera le premier ? Ce ne sera pas le prêtre... Le passé peut servir de garantie à l'avenir. »

Ces faits, et mille autres semblables, ne sont-ils pas une honte pour l'humanité ? Et cependant, après la pro-

mulgation des faux dogmes de 89, on aurait tort de s'en étonner ; un mauvais arbre ne produira jamais de bons fruits, ou bien, pour nous servir d'une autre comparaison, un édifice sans fondement ne manquera pas de tomber bientôt en ruine. De fait, les rédacteurs mal avisés de la Déclaration des droits de l'homme ont construit un édifice sans fondement lorsqu'ils ont voulu, dans leur législation, se passer de Dieu et des principes tirés de la foi [1].

Pourquoi l'Evangile fait-il de la foi le fondement de toute justice, de toute vie chrétienne ? Ce n'est pas seulement parce que la foi, en tant que soumission de notre pensée à la pensée divine, est le premier devoir de l'intelligence créée envers l'intelligence créatrice, le premier besoin d'un esprit qui, ne possédant pas la lumière de la vérité en lui-même, doit se tourner vers le Soleil de vérité ; c'est encore principalement parce que la foi seule engendre, alimente et fortifie l'obéissance, autre vertu fondamentale sans laquelle l'homme n'est pas à Dieu, n'est pas à la société, n'est pas à lui-même.

Il n'est pas à Dieu. — L'homme n'est à lui, n'est lui-même que par sa volonté. Il est peu maître de son corps qui s'unit à son âme sans qu'il le sache, qui s'en sépare sans qu'il le veuille. Il est peu maître de son esprit, de son imagination ; la pensée, l'imagination lui arrivent sans qu'il les appelle ; elles restent là quand il leur dit : Allez-vous-en. Il est moins maître encore des biens extérieurs ;

[1] « La Révolution a pour but de constituer tous les Etats sous la seule volonté de l'homme, à l'exclusion du droit divin. Son dogme fondamental est que l'autorité ne vient nullement de Dieu, mais de l'homme, mais du peuple ; et, partant, que l'ordre social n'a pas pour règle les commandements divins, mais les volontés arbitraires de l'homme et des nations. » (M. Stahl, protestant, professeur à l'Université de Berlin, 1852.)

que sont-ils ? un joujou que la fortune lui jette, qu'elle lui arrache comme fait à l'enfant une gouvernante capricieuse. Mais sa volonté lui appartient, nul ne peut la lui ravir, Dieu lui-même s'est interdit ce rapt. Dieu lui dit : Mon fils, donne-moi ta volonté. (Prov., XXIII, 26.) L'homme peut répondre : Non ! (Jerem., II, 20.) Il peut vouloir contre Dieu, et voilà pourquoi il est merveilleusement grand quand il veut avec Dieu, comme Dieu, et qu'il lui dit : Je veux faire, non ma volonté, mais la vôtre. Tant qu'il ne dira pas cela de cœur, il aura beau consacrer sa pensée à Dieu, entasser ses biens sur l'autel ou dans le sein du pauvre, livrer son corps au glaive ou à la flamme du persécuteur, il pensera pour lui, il s'appauvrira pour lui, il mourra pour lui, il sera à lui, il ne sera pas à Dieu; et l'Eternel, en chassant de sa présence ce martyr de lui-même, lui dira comme à Saül : L'obéissance est le premier des sacrifices. (I Reg., XV, 22.)

Sans l'obéissance l'homme n'est pas à la société. — L'enfant, le serviteur ne sont pas au père, à la mère, au maître, tant qu'ils ne disent pas : Nous attendons vos ordres. — Le père, la mère, le maître ne sont pas à leur famille, tant qu'ils ne disent pas : Mon Dieu, seul père et maître véritable, nous ne voulons imposer à nos enfants, à nos serviteurs d'autre volonté que la vôtre !

Le soldat n'est à l'armée qu'autant qu'il dit au général : Pour me mettre à la bouche du canon ennemi, je n'attends qu'un signe. Le général n'est à l'armée qu'autant qu'il dit : Mes braves, je ne veux que deux choses, la défense glorieuse de l'Etat, puis votre conservation.

Le magistrat n'est pas à la justice, s'il ne dit pas : La loi, rien que la loi !

Le peuple n'est pas au souverain, s'il ne dit pas : Sire,

commandez, nous voici ! Le souverain n'est pas au peuple, s'il ne dit pas : Ministre du roi infiniment bon, je ne veux que votre bien, je me reconnais impuissant pour le mal [1].

La société n'est à Dieu, n'est religieuse qu'autant qu'elle dit à l'organe de la loi divine : Dites-nous ce que Dieu veut, nous sommes prêts à le faire. Le prêtre n'est à Dieu, à la religion, à la société, qu'autant qu'il dit : Je n'ai qu'une volonté, qu'un intérêt à faire prévaloir, la volonté, l'intérêt de Dieu : malheur à moi, si ma volonté, mon intérêt s'y mêlent !

On le voit, sans cette abdication générale des volontés au profit de la volonté divine, la société ne se conçoit pas.

Sans l'obéissance l'homme n'est pas à lui-même. — Quand l'homme n'a pas le courage de conquérir sa liberté, en assujettissant son cœur à la morale évangélique, qui l'élève jusqu'à la perfection divine, il tombe forcément dans le plus ignominieux esclavage. Sa volonté impuissante à éviter le mal qu'il condamne, impuissante à faire le bien qu'il désire, est en proie à d'impitoyables tyrans. Dominé tour à tour, et même simultanément, par l'orgueil, l'envie, l'avarice, la colère, la sensualité, l'enfant de Dieu, le roi de la nature se ravale jusqu'à l'animal immonde ou devient un tigre dévorant. — Montaigne l'a très bien dit : « De l'obéir et céder naît tout aultre vertu, comme du cuider tout péché [2]. » (*Essais,* liv. II, ch. XII.)

[1] « L'homme n'a pas naturellement d'autorité sur l'homme ; l'autorité n'est qu'en Dieu. Ce n'est que de là qu'elle peut descendre, à des degrés divers, parmi les hommes ; et c'est jusque-là que la soumission doit remonter. « L'homme est de Dieu », comme dit fièrement Tertullien. La reconnaissance d'un ordre surnaturel, en d'autres termes, la foi est donc la base de tout pouvoir et l'âme de toute soumission. En détruisant la foi, le rationalisme issu du libre examen a renversé le fondement de toute autorité. » (M. l'abbé Rivaux.)

[2] C'est ainsi qu'à partir de 1830 la société bourgeoise crut pouvoir

Or, qu'on le sache bien, jamais l'homme n'abdiquera sincèrement, irrévocablement sa volonté qu'entre les mains de Dieu. L'homme est trop glorieux de cette épée, qui le fait roi de lui-même, pour la rendre à d'autres qu'à celui de qui il la tient. Il se sent trop l'égal de son semblable pour lui faire ce sacrifice; il se sent trop inférieur, trop obligé à Dieu pour le lui refuser.

Mais, qu'on le sache encore, jamais Dieu n'obtiendra l'holocauste de notre volonté que sur l'autel de la foi, au foyer de toutes les lumières religieuses. Nos mains étreindront la redoutable épée tant que Dieu ne nous aura pas fait voir, en nous révélant notre faiblesse, le mal qu'elle nous a fait et nous ferait encore; nous ne la remettrons à Dieu que lorsque nous verrons clairement que, au lieu de nous en dépouiller, Dieu ne fera qu'ajouter sa main à notre main pour imprimer à l'arme une direction constamment sage, une force toujours croissante.

Nous n'inclinerons ce signe glorieux de la puissance devant la société religieuse, la société civile, la société domestique, que lorsque Dieu lui-même, apparaissant à la tête de l'Eglise, de l'Etat, de la famille, nous dira : Mon enfant, ne rougis pas d'obéir aux hommes, car tu vois que je commande par eux, alors même qu'ils me méconnaissent. Imite mon Fils bien-aimé, Jésus-Christ, devenu, pour te sauver, obéissant jusqu'à la mort de la croix. Comme lui, obéis à tes père et mère, au magistrat, au prince, au pontife, quels qu'ils soient. J'excepte un seul cas, celui où ils te défendraient ce que j'ordonne, te com-

s'endormir dans la possession des biens présents. « Le riche, dit M. Nicolas, se renferma dans sa fortune, l'industriel dans ses spéculations, l'ambitieux dans son poste, l'homme d'Etat dans son pouvoir, la société tout entière dans la vie matérielle; on en avait fini avec les *vieux* dogmes, et on les *ensevelissait avec honneur...* »

manderaient ce que je défends. Alors souviens-toi que je suis le père, le maître, le pontife par excellence, et que tous les supplices de la terre, si tu les méprises pour moi, ne feront qu'embellir ta couronne; que tous les trésors du monde, si tu les acquiers au mépris de ma loi, ne feront que hâter ton éternelle ruine.

C'est à ce point de vue, c'est là seulement que le chrétien apprend à se soumettre sans lâcheté et sans bassesse à *toute créature* qui a autorité sur lui. (I Petr., II, 13.) Hors de là il est rebelle ou esclave, il est l'un et l'autre. (*Solution de grands problèmes*, tom. III, p. 150 et suiv.)

Or, il n'y a que la religion catholique qui puisse inspirer à l'homme l'obéissance nécessaire à la constitution d'une société docile, stable et heureuse, en lui montrant, à la lumière de la foi, qu'en se soumettant à l'ordre des supérieurs ecclésiastiques et civils, il ne fait qu'obéir à la loi de son Créateur, qui les a établis ses délégués ici-bas auprès de nous [1]. Par conséquent tout législateur, tout maître, tout supérieur, tout père de famille qui, dans la direction de ses inférieurs, veut se passer des principes tirés de la foi, de l'enseignement du catholicisme, est semblable à celui qui bâtirait un édifice sur le sable mouvant, car, d'après Guizot, le catholicisme a l'esprit d'autorité; il la pose en principe avec une grande fermeté et une rare intelligence de la nature humaine; il est la plus grande, la plus sainte école de respect qu'ait

[1] Mais le gouvernement français a renié l'autorité de Dieu et la royauté de Jésus-Christ en retranchant, le 7 août 1830, l'article 6 de la charte constitutionnelle ainsi conçu : « La religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'Etat. » « Depuis lors, dit Mgr Parisis, l'Etat, considéré dans ses lois, dans son gouvernement, n'est plus et ne peut plus être, ni catholique, ni protestant, ni chrétien, ni juif; il fut, et, quels que soient les sentiments personnels de ceux qui le composent, il est forcé d'être rationaliste. »

jamais vue le monde. (M. Guizot, dans les fragments du Catholicisme, du Protestantisme et de la Philosophie, insérés dans la *Revue française*.)

Mais, si le catholicisme est seul capable d'imposer à la société des principes d'autorité et de respect, qui puissent la préserver de l'anarchie et d'une fatale dissolution, il faut lui restituer cette liberté d'action, sans laquelle il ne saurait s'acquitter de la haute mission qu'il a reçue de son divin Fondateur. C'est précisément cette liberté que le chef visible de l'Eglise, Léon XIII, revendiquait dans son Encyclique du 28 décembre 1878. « Les régisseurs des peuples, disait le Souverain Pontife, venant à connaître que l'Eglise du Christ possède, pour combattre la peste du socialisme, plus de force que n'en sauraient avoir les lois humaines, les coercitions des magistrats et les armes des soldats, nous les conjurons de rendre à l'Eglise la condition voulue de liberté afin qu'elle puisse déployer, d'une manière efficace, sa bienfaisante influence en faveur de la société humaine. »

Comment donc l'Eglise, redevenue libre, combattrait-elle efficacement le socialisme, qui est le dernier terme de la Révolution antichrétienne et la conséquence inévitable de son principe ? Comment détruirait-elle cette erreur, la pire de toutes, qui renverse l'ordre politique en niant les droits de l'autorité et en prêchant l'égalité absolue de tous les hommes [1] ; qui détruit la famille en profanant et en

[1] « Chaque temps a son malheur, dit l'abbé Rivaux. Le malheur du nôtre c'est la haine de l'autorité. La Révolution l'a infiltrée partout, dans l'Etat, dans l'éducation, dans la famille, dans le travail, chez la classe ouvrière..... Ce n'est pas à l'homme, c'est à l'autorité elle-même que l'on en veut ; c'est l'autorité qui est le point de mire des assauts de la Révolution. On ne veut pas être mené, comme on dit, on veut agir et errer à son aise. C'est l'ancien cri du premier révolté : *Non serviam !* » — *Cours d'Hist. eccl.*

brisant le lien sacré du mariage; qui bouleverse l'ordre social en rejetant le droit de propriété et en ravissant à chacun le fruit de son travail, sous prétexte de subvenir aux besoins de tous? En face de l'idéal révolutionnaire, dont le socialisme est la hideuse réalisation, elle nous proposerait le magnifique idéal d'une société constituée selon la loi évangélique; elle opposerait, selon la même Encyclique, la politique de l'Evangile aux erreurs politiques de la Révolution.

Il y a, sans doute, une égalité prêchée par l'Eglise, l'égalité de toutes les races et l'unité de nature devant leur Créateur; l'égalité de toutes les conditions quant à la répartition de la grâce de leur Rédempteur; l'égalité de responsabilité aux yeux de leur souverain Juge; l'égalité, enfin, dans la proportion de la récompense à leur mérite, dans l'autre monde. Mais à côté de ce genre d'égalité, seule désirable et seule possible, il y a nécessairement, dans la société humaine, des inégalités qui en constituent l'ordre et la beauté. Il y a des supérieurs et des inférieurs, des princes et des sujets; et les uns ont à l'égard des autres des droits et des devoirs que l'Eglise n'a cessé de rappeler à tous, aux princes comme aux peuples, aux grands comme aux petits.

La société civile a pour base la société domestique, en d'autres termes, la famille; cette base, la Révolution emploie toutes ses forces à la renverser. Pour lui conserver sa solidité il est indispensable de revenir aux enseignements de l'Eglise catholique; de rendre à Jésus-Christ sa place au foyer domestique; de restituer à l'union matrimoniale ce caractère de fidélité et de sainteté que le divin Epoux de l'Eglise lui a imprimé en élevant le mariage à la dignité de sacrement. Alors, et seulement alors, les pa-

rents verront dans leurs enfants des frères de Jésus-Christ, tandis que les enfants reconnaîtront dans leurs parents l'autorité du Père qui est au ciel ; les maîtres traiteront leurs domestiques avec les ménagements dus à des serviteurs de Dieu ; tandis que les domestiques obéiront à leurs maîtres avec la docilité due à des représentants de Jésus-Christ ; et ainsi chaque famille offrira par son harmonie une belle image de la demeure céleste.

C'est par là que doit commencer la vraie réforme sociale ; car, la société civile n'étant composée que de familles, c'est en vain qu'on essayerait de rétablir l'ordre dans la première, si celles-ci demeurent en proie au désordre. Mais l'heureuse influence de la doctrine catholique ne se borne pas à cette double sphère. Les hommes ne sont pas seulement unis entre eux par les liens de la cité et de la famille. En dehors de ces deux cercles, plus ou moins resserrés, il est des droits qui nous rattachent à tous nos semblables et qui constituent entre les hommes une société aussi vaste que l'univers. L'un de ces droits est celui de la propriété. Ce droit, loin d'avoir été excepté par la Révolution, est, à l'heure présente, l'objectif de ses coups les plus violents : « La propriété c'est le vol ! » a dit Proudhon [1]. Contre cet assaut formidable la société n'a d'autre défense que la doctrine et l'autorité de l'Eglise.

Cette divine Mère de tous les enfants de Dieu les embrasse tous dans l'étreinte de sa tendre charité ; mais, à l'exemple de son divin Epoux, elle a toujours montré une sollicitude spéciale pour les plus nécessiteux et les plus

[1] « Je défie, dit M. Nicolas, de résoudre autrement le redoutable problème qui est aujourd'hui devant nous, sans déchaîner l'homme ou sans l'abrutir. Les blasphèmes épouvantables de Proudhon doivent en être le dernier mot, si le Christianisme n'en est le premier. »

infortunés. Toutefois le droit de propriété étant fondé sur la nature et demeurant indispensable à l'ordre social, elle saura le défendre contre les attaques de la convoitise des indigents ; mais, en défendant les droits des riches, elle ne laissera pas de leur inculquer leurs devoirs. Elle leur rappellera sans cesse l'obligation de donner aux pauvres, non seulement l'aumône matérielle exigée par leurs besoins, mais encore le tribut du respect et de l'amour réclamé par leur ressemblance plus grande avec Jésus-Christ. Elle leur donnera l'exemple par l'honneur dont elle entourera la pauvreté, par la générosité avec laquelle elle subviendra à ses privations, par le dévouement avec lequel elle allégera ses souffrances. Elle résoudra ainsi pacifiquement le difficile problème auquel le paganisme n'avait trouvé d'autre solution que l'esclavage, et qui n'est redevenu menaçant pour la société moderne qu'à partir du jour où celle-ci a prétendu le résoudre sans le secours de l'Eglise [1].

Plût à Dieu que tous les chefs d'Etats comprissent cette vérité fondamentale comme la comprenait Garcia Moreno, président de la république de l'Equateur ! Ce vrai politique chrétien croyait, en effet, « que Dieu a envoyé son Fils sur la terre pour gouverner les nations aussi bien que les âmes ; que par conséquent la vraie constitution des peuples a pour auteur Jésus-Christ, et pour formule le code évangélique. Au sommet du corps social, l'Eglise épouse du Christ, dépositaire de sa puissance et de ses trésors, à savoir, la vérité, la justice, l'ordre et la paix, trésors dont elle est la dispensatrice auprès des peuples ; au-dessous de

[1] « La croix, dit le cardinal Pie, est la seule arche d'alliance entre les grands et les petits ; l'Evangile est l'unique traité de paix entre les riches et les pauvres. » (*Œuvres* de Mgr l'évêque de Poitiers, t. I, p. 42.)

cet organe principal, de ce cœur du monde, l'Etat armé du glaive [1], chargé premièrement de défendre l'Eglise contre les méchants afin d'assurer sa liberté d'action, c'est-à-dire la libre communication de ses biens au peuple, et secondairement de pourvoir au bien-être matériel de la nation, afin que les enfants de l'Eglise jouissent du surcroît promis à ceux qui cherchent avant tout le royaume de Dieu et sa justice. Cet organe secondaire s'unit à l'Eglise comme le corps à l'âme, et de leur fonctionnement régulier dépendent le bon ordre des Etats, la prospérité des sociétés et la liberté vraie des individus. » (*Garcia Moreno,* par le R. P. A. Berthe.)

En conséquence de ces principes, Garcia Moreno déclare dans la Constitution de l'Equateur « la religion catholique, apostolique et romaine religion de l'Etat à l'exclusion de toute autre, et la maintient en possession inaliénable des droits et prérogatives dont les lois de Dieu et les prescriptions canoniques l'ont investie, avec obligation pour les Pouvoirs publics de la protéger et de la faire respecter. » Voilà la reconnaissance solennelle et effective de la royauté du Christ et de son Eglise dans la société.

[1] On connaît la maxime de Garcia Moreno en fait de liberté : « Liberté pour tous et pour tout, excepté pour le mal et les malfaiteurs. » Telle était sa sage maxime. Plût au ciel qu'elle fût celle de tous les gouvernants de nos jours !



CHAPITRE XI

Satan et la superstition en général.

SATAN, voyant avec dépit l'idolâtrie bannie de l'Europe et de plusieurs autres contrées par l'établissement du christianisme, fait tous ses efforts pour conserver, même parmi les chrétiens et les catholiques, un reste d'empire en accréditant dans leur opinion certaines pratiques qui ne sauraient avoir d'autre raison d'être qu'une aveugle superstition.

Le mot *superstitieux,* pris dans sa signification générale, s'étend à tout culte faux et déréglé, et, par conséquent, à l'idolâtrie même. Mais, dans le sens le plus ordinaire, il signifie seulement un faux sentiment de religion qui nous donne une confiance vaine et excessive en certaines choses, ou qui nous inspire une crainte également frivole et excessive de quelques autres, comme ayant une vertu surnaturelle qu'elles n'ont pas, ou comme en ayant une plus grande qu'elles n'ont en réalité.

La superstition est évidemment contraire au premier commandement de Dieu. En effet, le premier commandement nous ordonne de reconnaître Dieu pour notre souverain Seigneur, et, par conséquent, de ne craindre que lui et de mettre en lui seul notre confiance. Mais craindre ou espérer quelque effet surnaturel de choses auxquelles Dieu n'a attaché aucune vertu surnaturelle, ou

attribuer à certaines choses une plus grande vertu surnaturelle que Dieu ne leur a attachée en réalité, ce n'est plus craindre Dieu, ce n'est plus espérer en lui ; c'est craindre la créature, c'est espérer en la créature, ce qui approche de l'idolâtrie par laquelle, nous l'avons dit, on rend à la créature un culte souverain.

Ainsi 1° c'est une superstition d'attendre de certaines pratiques des effets qu'elles n'ont la vertu de produire ni par leur nature, ni par la grâce de Dieu. Ceux, par exemple, qui, sans être favorisés du don des miracles, prétendent guérir certaines maladies en prononçant sur les malades quelques mots, ou en faisant quelques signes, sont coupables de superstition, parce que leurs paroles et leurs signes n'ont pas naturellement la vertu de guérir et que Dieu, de son côté, n'y a point attaché une pareille efficacité ; si donc ils produisaient cet effet, ce ne pourrait être que par l'opération du démon qui ne fait jamais aucun bien aux hommes que pour leur faire infiniment plus de mal. Les personnes qui comptent vivre autant d'années qu'elles ont entendu de fois chanter le coucou sans discontinuer sont aussi insensées que superstitieuses, comme on le verra dans l'exemple suivant :

Une vieille veuve était étendue sur son lit, dangereusement malade. Sa fille l'ayant exhortée à se faire administrer les derniers sacrements, elle répondit que cela n'était pas nécessaire. La fille pria un de ses voisins d'unir ses efforts aux siens pour lui persuader de recevoir à temps les secours de la religion ; mais la veuve répliqua en souriant : « Soyez sans crainte, je ne mourrai pas encore. Le coucou m'a prophétisé que j'avais encore douze ans à vivre. » Comme son état empirait chaque jour, la fille finit par faire venir un prêtre, mais il la trouva sans con-

naissance ; seulement, imitant le chant de l'oiseau dans lequel elle avait mis sa confiance, elle ne cessait de crier : « Coucou ! coucou ! » Elle mourut ainsi malheureusement sans sacrements. (Lohn., Bibl., III, 459.)

2° C'est une superstition de mêler à certaines pratiques de religion des circonstances vaines et inutiles et d'attribuer à certaines prières, à certaines œuvres des effets que ni Dieu, ni l'Eglise n'y ont attachés. Ainsi c'est une superstition de ne vouloir entendre la messe qu'à tel autel, que lorsqu'il y a tel ou tel nombre de cierges allumés et qu'elle est dite par un prêtre qui porte tel nom, ou à une certaine heure de préférence à toute autre. C'est encore une superstition de faire des prières, bonnes en elles-mêmes, mais avec des circonstances que l'Eglise n'enseigne, ni n'approuve ; circonstances que les personnes superstitieuses regardent comme absolument nécessaires pour que ces prières soient exaucées ; comme de les faire à certaines heures, en certain nombre, les commençant par la fin et les finissant par le commencement ; ou de les faire dans une certaine situation du corps, ou en se tournant vers l'Occident plutôt que vers l'Orient. « Mais, dira-t-on, ces prières sont bonnes, elles sont excellentes. » — Sans doute, mais Dieu n'y a pas attaché de pareils effets, l'Eglise ne s'en sert pas pour cela ; cette prétendue vertu qu'on leur attribue, et qu'on fait d'ailleurs dépendre bien souvent de circonstances vaines et inutiles, est donc encore une imagination sans fondement.

Philippe, roi de France, nous a laissé un excellent exemple de la conduite à tenir touchant les pratiques superstitieuses. Un jour on vint lui annoncer qu'on avait donné, par certaines formules magiques, à une statue de cire la vertu de lui conserver la vie saine aussi longtemps

que cette statue resterait intacte. Aussitôt le roi se la fit apporter et la jeta au feu en disant : « Nous verrons si la magie sera plus puissante à m'enlever la vie, parce que j'ai détruit cette statue, que Dieu ne le sera pour me la conserver. » (Fab., conc. 3 in Epiph.)

A l'exemple de ce sage monarque, chaque chrétien doit rejeter avec indignation toutes les pratiques entachées de superstition qui peuvent lui être proposées par des personnes plus crédules qu'éclairées, sous peine de s'exposer à de graves dommages et pour son corps et pour son âme, comme la femme superstitieuse dont nous avons raconté la triste fin.

CHAPITRE XII

Satan et la vaine observance.

La vaine observance est une superstition par laquelle on emploie des moyens frivoles qui n'ont point naturellement la vertu de produire l'effet que l'on en attend et qui n'ont été institués pour cela ni par Dieu, ni par l'Eglise. Nous voyons dans saint Thomas que les pratiques de la vaine observance se réduisent à trois, savoir : l'*art notoire*, l'*observance des santés* et l'*observance des événements*.

L'*art notoire* consisterait à vouloir se procurer la science infuse, sans peine et sans étude, en pratiquant quelques jeûnes et en faisant certaines cérémonies inventées à ce

dessein. Ceux qui font profession de cet art assurent que Salomon en est l'auteur et que ce fut par ce moyen qu'il acquit en une nuit cette grande sagesse qui l'a rendu si célèbre dans le monde. Ils ajoutent qu'il a renfermé les préceptes et la méthode de cet art dans un petit livre qu'ils prennent pour modèle. Voici la manière par laquelle ils prétendent acquérir les sciences, selon le témoignage du P. Debrio : ils ordonnent à leurs aspirants de fréquenter les sacrements, de jeûner tous les vendredis au pain et à l'eau et de faire plusieurs prières pendant sept semaines; ensuite, ils leur prescrivent d'autres prières et leur font adorer certaines images les sept premiers jours de la nouvelle lune au lever du soleil, durant trois mois; ils leur font encore choisir un jour où ils se sentent plus pieux qu'à l'ordinaire et plus disposés à recevoir les inspirations divines; ces jours-là, ils les font mettre à genoux dans une église ou un oratoire, ou bien en pleine campagne, pour y réciter trois fois le premier verset de l'hymne *Veni, Sancte Spiritus*, les assurant qu'ils seront, après cela, remplis de science, comme Salomon, les Prophètes et les Apôtres.

Or, d'après saint Thomas encore, l'art notoire est à la fois inefficace et criminel. 1° Il est inefficace pour acquérir la science. En effet, puisque dans cet art on ne se propose pas d'acquérir la science par des moyens naturels, tels que le travail et l'étude, il est évident qu'on s'attend à l'obtenir de la part de Dieu ou de la part des démons. Mais Dieu ne donne pas la science infuse à toutes sortes de personnes, ni d'après des cérémonies déterminées; il la donne seulement à qui il veut et comme il veut, selon ces paroles de saint Paul : « L'un reçoit du Saint-Esprit le don de parler avec sagesse, au autre reçoit du même Esprit le

don de parler avec science. » (I Cor., XII, 8.) Ensuite l'Apôtre ajoute : « C'est un seul et même Esprit qui opère toutes ces choses, distribuant à chacun ses dons, *selon qu'il lui plaît.* » (I Cor., XII, 11.)

Quant aux démons, on convient qu'ils peuvent s'entretenir avec les hommes et leur enseigner par la parole les principes des sciences ; mais cet enseignement est bien différent de celui dont il est question dans l'art notoire, où l'on se propose d'acquérir la science infuse, non par des entretiens avec Dieu ou avec les esprits bons ou mauvais, mais d'une manière intellectuelle et insensible. Or, le Docteur angélique enseigne que les démons sont incapables d'éclairer notre esprit de cette dernière manière, parce qu'ils ne possèdent pas la lumière de la science proprement dite, *illuminatio propriè ;* une telle lumière, en effet, est la manifestation de la vérité, ayant rapport à Dieu qui éclaire toute intelligence ; mais les démons, étant trop pervers pour vouloir conduire les créatures à Dieu, et s'efforçant, au contraire, de les éloigner de lui, sont dans l'impossibilité de leur communiquer cette lumière : « par conséquent, conclut-il, jamais personne n'a obtenu la science par le secours des démons [1]. » (*Sum. theol.*, 2, 2, quæst. XCVI, et 1, quæst. CIX.)

2° L'art notoire est criminel, parce que ceux qui y ont recours, au lieu d'employer les moyens convenables pour acquérir la science, se permettent certaines pratiques singulières et frivoles : ces sortes de pratiques n'ayant pas été instituées par Dieu, ni approuvées par l'Eglise, déno-

[1] L'auteur du *Sommaire de la Doctrine catholique* dit à ce sujet : « Il n'est pas possible qu'ils (les démons) enseignent ni une *science certaine,* parce qu'ils sont des esprits de mensonge, ni une *science utile,* parce que le caractère de la parole de Satan, comme celui de Satan lui-même, c'est la *stérilité.*

tent une certaine confiance dans l'intervention du démon. Saint Antonin, Denis le Chartreux, Gerson et le cardinal Cajetan prouvent que c'est une curiosité criminelle par laquelle on tente Dieu, et un pacte tacite avec le démon : aussi cet art fut-il condamné comme superstitieux par la Faculté de Théologie de Paris, l'an 1320.

L'*observance des santés* consisterait à vouloir guérir les hommes ou les animaux par l'emploi de remèdes singuliers qui ne pourraient avoir de vertu que par l'entremise du démon. C'est ici le cas d'examiner les différents remèdes qui peuvent être employés contre une maladie. On en distingue cinq sortes : 1° les remèdes naturels préparés d'après l'art et auxquels on a coutume d'avoir recours. 2° Les remèdes dont la préparation est le secret d'une famille ou d'un individu, mais dans la composition desquels la superstition n'a aucune part ; on peut recourir à de tels remèdes quand l'expérience a prouvé qu'ils n'ont rien de nuisible ; mais encore est-il prudent de consulter auparavant un homme de l'art, vu qu'une médecine, bonne pour un malade, peut nuire à la santé d'un autre. 3° Les remèdes surnaturels dans le bon sens, comme l'invocation des amis de Dieu ou des saints, l'application de leurs reliques, les pèlerinages à leurs tombeaux, pourvu que l'on n'aille pas jusqu'à croire que ces actes produiront nécessairement et d'eux-mêmes la guérison que l'on attend. 4° Les remèdes superstitieux que l'on compose ou dont on se sert en invoquant directement le démon, ou bien en ayant recours à des cérémonies imaginaires, à une sorte de formule magique, ou même à des prières de l'Eglise, employées d'une manière différente de celle qu'elle prescrit, ce qui est une profanation coupable. 5° Les remèdes vendus par les faux sorciers comme merveilleux

et superstitieux. Ces remèdes provenant de faux sorciers qui n'ont, d'ordinaire, aucune connaissance de la médecine, aggravent presque toujours le mal et tuent même quelquefois le malade. C'est précisément ce qui est démontré dans le trait suivant, raconté par l'abbé Moitrier dans son livre intitulé *Le Chrétien sanctifié :*

On avait, dans un bourg d'Italie, tué un bœuf qu'on distribua aux habitants. Or, tous ceux qui en avaient mangé s'en trouvèrent si mal qu'on croyait qu'ils en perdraient la vie. Ceux qui n'avaient point touché à cette viande et qui seuls avaient conservé la santé, allèrent annoncer cet accident au saint abbé Théodore qui, ne pouvant aller en personne à leur secours, bénit de l'eau et la leur envoya. Ils en burent tous et guérirent aussitôt, à la réserve d'un seul. Le frère de celui-ci, sans attendre le secours qu'on avait été demander au saint, s'adressa à une espèce de sorcière; mais le remède qu'elle lui envoya n'eut d'autre résultat que de lui faire perdre plus promptement la vie.

Tout en faisant une large part au charlatanisme, nous devons reconnaître, avec saint Augustin et d'autres graves auteurs, que certaines maladies sont guéries par l'opération des démons. Ces malins esprits, connaissant le prix que les hommes attachent à leur santé et leur répugnance pour la souffrance et la mort, se sont efforcés, de tout temps, de passer pour de puissants et généreux guérisseurs. Les anciens, sans en excepter Hippocrate lui-même, ne connaissaient guère d'autres médecins que les prêtres païens, qui attribuaient à leurs connaissances en ce genre une origine surnaturelle et à leurs remèdes une vertu surhumaine. Mais quelques Pères de l'Eglise pensent que généralement les démons se bornent à enlever les causes du

mal, dont ils ont eux-mêmes affligé les hommes ou les animaux. « Ils blessent, dit Tertullien, ils cessent de blesser et l'on croit qu'ils ont guéri. »

Gœrres, après avoir parlé, dans sa Mystique, des guérisons merveilleuses de l'Irlandais Greatrak, attribuées par les uns à un don divin et par les autres à une intervention diabolique, fait les observations suivantes : « Lorsque ces dispositions naturelles (de guérir les maladies) se trouvent chez des hommes vicieux, ou lorsqu'elles sont développées par la magie, elles produisent des effets tout contraires, et tout leur effort tend à faire du mal et à nuire aux hommes. Si parfois elles opèrent quelques effets salutaires, ce n'est que d'une manière accidentelle ; car il est contre la nature du démon de faire du bien par un sentiment de bienveillance.

« Aussi il résulte des actes judiciaires, que nous possédons sur cette matière, que presque toujours, lorsqu'un homme est guéri par quelque opération diabolique, un autre est attaqué d'une maladie plus grave encore. Et presque toujours le mal passe à quelqu'un de plus digne ou de plus considérable, de la femme au mari, par exemple, d'un homme âgé à un autre plus jeune, ou même du corps à l'âme. Et si le magicien veut agir autrement, il court lui-même danger d'être victime de son art. Tout cela, du reste, n'est que la conséquence bien simple de ce principe, qu'au lieu que Dieu ne souffre un mal que pour en tirer un plus grand bien, le démon, au contraire, n'ôte un mal que pour en produire un plus grand. Aussi c'est une loi dans cette sphère, qu'une maladie, communiquée par un charme, ne peut être enlevée que par un autre charme, et encore par celui-là même qui l'a donné. Vers l'an 1708, c'était la coutume en Ecosse, que ceux qui étaient tombés

malades par suite d'un sort, envoyassent chercher une sorcière nommée Elspet Rule pour obtenir la guérison. Un jour qu'elle refusa de venir, le malade envoya les siens pour l'amener de force. Elle vint donc, et pria le Seigneur de rendre la santé au malade; mais il mourut le jour même. Un autre avait envoyé plusieurs fois inutilement sa belle-sœur la chercher. Il alla enfin la trouver lui-même, et lui déclara que, si elle ne le guérissait pas, il la brûlerait vive. A partir de ce moment il devint mieux, et finit par recouvrer la santé. Telle était la confiance qu'on avait alors dans ces vertus merveilleuses qui agissaient, comme chez Greatrak, par le regard, par le toucher, l'imposition des mains, la salive, l'eau et le sel. Quelquefois la maladie n'était que suspendue et comme assoupie pour reprendre plus tard. Lorsqu'elle passait d'un malade à un autre, elle parcourait souvent une longue suite d'hommes ou d'animaux. C'est ainsi que, dans l'opinion populaire, les poisons, formés par l'enfer, pouvaient devenir des remèdes héroïques. Mais leur nature et leur but étaient de nuire et de donner la mort et non de guérir. Les sorciers étaient comme cet arbre nommé Bohon-Upas, lequel donnait la mort à quiconque en approchait ou s'endormait sous son ombre; c'était autrefois la croyance générale en Europe. »

Le même auteur rapporte dans un autre endroit un fait qui confirme ce qu'il dit ici et qu'il a emprunté à la *Démonolâtrie* de Remi. L'enfant d'un des amis de ce dernier, ayant échappé à sa mère à l'église, pour aller jouer avec ses camarades, une vieille femme, qui passait, lui caressa la tête de la main, en lui souhaitant toute sorte de bonheur, et continua son chemin. L'enfant baissa aussitôt la tête et se mit à pleurer. On le rapporta chez son père;

et comme on remarquait en lui une grande faiblesse, on crut qu'il avait été ensorcelé par cette vieille, qui, depuis longtemps, était en mauvais renom. Les voisins de celle-ci lui recommandèrent instamment d'aller le trouver et de lui rendre la santé. Elle y alla; et dès qu'elle approcha de lui, elle commença à souffrir du même mal dont souffrait l'enfant. Sa bouche devint bleue et se mit à écumer; de sorte que les assistants, remplis d'horreur, crurent qu'elle allait devenir folle. La nuit étant survenue, elle voulut absolument coucher avec l'enfant dans le même lit. Elle étendit les bras sur lui, tint sa bouche sur la sienne, comme si elle eût voulu activer le souffle qui s'arrêtait. Les femmes qui veillaient près du lit rapportèrent qu'on avait entendu autour de l'enfant malade comme le bourdonnement d'un frelon. L'enfant, qu'on avait cru perdu, se trouva parfaitement guéri; mais presque tout le bétail qu'on avait dans la maison tomba malade. Il paraît clair, d'après toutes ces circonstances, que le mal passa de l'enfant à la sorcière et qu'il ne quitta celle-ci que pour entrer dans le corps des animaux qui appartenaient à la famille de l'enfant.

Quoi qu'il en soit, tout le monde doit savoir que c'est un crime d'avoir recours à l'ennemi de Dieu pour nous décharger d'une croix, que sa providence nous impose, en nous envoyant la maladie. D'ailleurs, sans parler du risque d'être trompés par des jongleurs, dont les drogues peuvent mettre la vie en danger, c'est toujours une folie d'avoir confiance à ces médicaments diaboliques, parce que le démon, qui nous porte une haine implacable, nous fera payer cher tôt ou tard ses consultations et le soulagement passager qu'il nous aura procuré; et puis, Dieu étant toujours le plus fort, peut bien nous frapper malgré l'assistance du démon que nous aurons sacrilégement invoqué.

Le roi Ochosias, s'étant gravement blessé dans une chute, envoya des gens aux devins d'Accaron, pour consulter Béelzébub sur l'issue de sa maladie. « Quoi donc ! dit Elie aux envoyés du roi, n'y a-t-il point en Israël de Dieu à qui votre maître pût s'adresser, sans aller consulter l'idole d'Accaron ? Retournez et dites à votre maître que son impiété a rendu son mal incurable, et qu'il ne se relèvera jamais de son lit. » Il mourut en effet peu de temps après. (IV Reg., I.) Ainsi ce malheureux prince, au lieu d'obtenir sa guérison du démon, en qui il mettait sa confiance, fut puni de Dieu, dont il avait provoqué la vengeance par sa superstition insensée.

Voici donc la conclusion que nous devons tirer de tout cela : Sommes-nous malades ? recourons aux moyens de guérison que Dieu nous a préparés. Il n'a donné de vertu aux plantes que pour l'utilité des hommes. Consultons les médecins, qui en connaissent les propriétés ; ce n'est pas en vain qu'ils sont autorisés de Dieu et établis dans la société. Mais, pour rendre leurs médicaments plus efficaces, prions Dieu de les bénir ; implorons le secours de la très sainte Vierge, justement appelée *la Ressource des infirmes et la Consolatrice des affligés* [1], celui de notre saint Patron ou de quelque autre saint ; appliquons-nous leurs reliques et recommandons-nous aux prières des personnes pieuses ; faisons des aumônes selon nos moyens. Mais surtout purifions notre conscience dans le bain sacré de la pénitence, car nos péchés sont souvent la cause de nos infirmités et de nos maladies. Ensuite remettons le soin de notre santé entre les mains de notre Père céleste, au lieu de recourir au démon, notre éternel ennemi.

Saint Bernard, dans son enfance, fut affligé d'un violent

[1] Salus infirmorum. Consolatrix afflictorum. (Lit. laur.)

mal de tête, auquel les médecins ne pouvaient apporter de remède. On lui amena, sans l'en prévenir et à l'insu de sa vertueuse mère qui ne l'eût jamais souffert, une femme qui se mit à prononcer certaines paroles inintelligibles pour le guérir. L'horreur que le jeune Bernard conçut de cette action lui rendit les forces et le transporta d'indignation contre cette malheureuse femme qu'il chassa de sa chambre. Il n'y perdit rien; Dieu, pour récompenser sa fidélité, lui rendit miraculeusement la santé, qu'il avait refusé de recouvrer par la superstition. Imitons ce bel exemple dans nos maladies ; ne nous permettons jamais de pratique superstitieuse et nous mériterons par là de recouvrer la santé, ou bien d'obtenir quelque grâce encore plus précieuse que la santé même.

L'*observance des événements* consiste à croire que certaines choses sont des signes de quelques événements heureux ou malheureux, quoiqu'elles n'aient aucun rapport avec ces événements. Nous nous abstiendrons de rapporter ici en détail les nombreuses superstitions de ce genre qui sont encore malheureusement en vogue dans bien des endroits, afin de ne pas les apprendre à ceux qui les ignorent et qui, peut-être, auraient la faiblesse de les observer, ne serait-ce que pour en faire l'expérience. Si quelqu'un conçoit des doutes au sujet de certaines observances, qu'il consulte son confesseur pour savoir si elles sont permises ou superstitieuses. Contentons-nous de dire que l'observance superstitieuse des événements est plus grave et plus coupable qu'on ne le pense généralement, puisque le roi-prophète, s'adressant au Seigneur, lui dit : « Vous haïssez ceux qui observent des choses vaines et inutiles. » (Psal. xxx, 7.) Peut-on regarder comme légères des choses qui sont l'objet de la haine de Dieu ?

Mais c'est avec raison que cette observance est appelée vaine, car si les signes que l'on observe n'ont nul rapport avec les événements que l'on attend, comment peuvent-ils les présager aux hommes ? Aussi ceux qui croient à ces signes ne manquent pas d'être déçus dans leur espérance ou dans leur crainte. L'histoire ecclésiastique nous apprend qu'une comète, ayant apparu en 1456, répandit l'effroi parmi les populations, qui regardaient son apparition comme un signe avant-coureur de grandes calamités réservées au monde; néanmoins cette année ne fut pas plus malheureuse que les précédentes [1].

Il faut encore considérer comme une vaine observance l'usage de la *cabale,* du *talisman* et des *amulettes.* La *cabale,* d'un mot hébreu qui signifie tradition, consiste dans la combinaison de certains mots mystérieux que l'on porte sur soi et auxquels on attache la vertu de guérir les maladies, de chasser les démons, de rendre invulnérable, de préserver de la foudre, de la rage, de la morsure des vipères, etc. Le plus célèbre des mots cabalistiques est le mot *Abracadabra* qu'on porte suspendu au cou, écrit sur un petit papier d'une certaine manière que la prudence nous défend d'indiquer. Croire à la vertu et à l'efficacité de ce mot, n'est-ce pas le comble de la simplicité ou plutôt de la stupidité ?

On entend par *talisman* une figure ou bien une image gravée sur une pierre ou un métal, à laquelle les charlatans attribuent des vertus merveilleuses, comme de guérir les

[1] Plusieurs comètes se sont beaucoup approchées de nous : ainsi celle de Lexell a passé à six fois la distance de la lune sans qu'il en soit rien résulté. Il n'y a donc pas lieu de s'occuper de l'influence que les comètes peuvent avoir sur notre globe ou sur les autres corps du système solaire. (Voir *Diction. général des sciences* par MM. Privat-Deschanel et Ad. Focillon.)

maux de dents, de préserver des incendies, de la peste, des rats. On distingue trois sortes de *talismans :* les astronomiques, qui portent la figure de quelque signe céleste, avec quelques caractères inintelligibles; les magiques qui ont des figures grotesques avec des mots insignifiants et des noms d'anges inconnus; les mixtes qui sont composés de figures et de paroles. « Il est clair comme le jour, dit Guillois, que tous ces objets n'ont aucune vertu, et qu'ils ne peuvent servir qu'à abuser le peuple crédule et superstitieux. Quel est l'homme, ayant tant soit peu de bon sens, qui croira que des paroles ou des figures gravées sur une pierre ou sur une plaque de métal, aient la vertu, par exemple, de préserver de la morsure des bêtes féroces ? »

Les *amulettes* sont certains remèdes superstitieux que l'on porte sur soi, ou que l'on s'attache au cou, pour se préserver de quelque maladie ou de quelque danger, pour gagner au jeu, pour connaître les secrets des autres, etc. Les Latins les appelaient *amulimentum* ou bien *amoletum,* du verbe *amoliri,* détourner, d'où nous est venu le mot *amulette* qui a le même sens; les Grecs les nommaient *phylactères.* Dès les premiers siècles de l'Eglise, les conciles et les Pères défendirent aux fidèles ces pratiques du paganisme. Ils représentèrent que l'usage des *amulettes* était un reste d'idolâtrie, ou de la confiance que l'on avait aux prétendus génies gouverneurs du monde, une espèce d'apostasie de la foi chrétienne, un défaut de confiance en Dieu, un préjugé aussi ridicule que celui des païens qui attendaient du secours d'une statue muette et insensible. Cependant il n'est pas impossible que des poudres, des plantes, des préparations chimiques, renfermées dans des sachets et portées sur la chair, ne soient des préservatifs contre certaines maladies, et il ne saurait y avoir de super-

stition à ne leur attribuer qu'une vertu naturelle, cette vertu fût-elle vraie ou fausse.

Ce n'est pas non plus une pratique vaine ou superstitieuse de porter sur soi, par dévotion, une relique, l'image ou la médaille de la sainte Vierge, ou de quelque saint. Le culte des reliques et des saintes images a été approuvé par l'Eglise, et la confiance que ces objets inspirent aux fidèles est justifiée par les faveurs extraordinaires obtenues dans une foule de circonstances, par la vertu des reliques et des images des saints.

CHAPITRE XIII

Satan et la divination en général.

SATAN, pour tromper plus facilement les hommes et les perdre plus sûrement, a cherché, de tout temps, à singer les œuvres de Dieu et à contrefaire les saintes pratiques de la vraie religion. Autrefois Dieu était consulté par le *propitiatoire* où il daignait répondre aux questions de ses serviteurs ; ainsi le démon porte les hommes à le consulter dans les idoles par lesquelles il leur donne ses réponses, ce que l'on appelle oracle. Dieu était consulté et manifestait ses secrets par le moyen des sacrifices ; de même le démon veut être consulté par le sacrifice des animaux et répondre à ses suppôts par certains signes apparaissant dans les entrailles des victimes : ce sont les aruspices. Dieu se plaisait à rendre ses oracles par la bouche de ses pro-

phètes qu'il inspirait à cette fin : le démon aussi a ses prétendus prophètes, nommés pythons ou devins. Dieu consent quelquefois à révéler ses desseins aux hommes, par l'entremise de personnes défuntes, qu'il fait apparaître aux vivants, ou par le moyen d'un ange revêtu d'une forme humaine ; de son côté, le démon est souvent invoqué afin qu'il fasse apparaître les morts pour répondre à des questions curieuses et indiscrètes, ce qui se nomme *nécromancie.* Dieu, enfin, condescend, de temps en temps, à manifester ses secrets par des songes, des visions, ou certaines apparitions extraordinaires ; le démon encore tâche de l'imiter en envoyant aux mortels des songes, par lesquels il cherche à leur persuader ce qu'il désire, et en montrant à ses devins beaucoup de signes et de figures dont il se sert pour faire connaître les choses secrètes et opérer certains effets soi-disant merveilleux. Toutes ces pratiques inspirées par le malin esprit se rapportent à la divination, c'est-à-dire une superstition par laquelle on emploie, en vue de connaître les choses cachées ou futures, certains moyens qui ne peuvent les faire connaître naturellement.

La divination suppose un pacte, au moins tacite, avec le démon. Les moyens que l'on emploie n'ayant aucun rapport avec les choses dont on désire la connaissance et ne pouvant par conséquent la procurer naturellement, on invoque par là même le secours du démon ; ce qui renferme une grave injure envers Dieu et une espèce d'apostasie. En outre, ceux qui consultent les devins en ajoutant foi à leurs réponses, se rendent coupables de péché mortel, selon Navarre et d'autres théologiens, parce qu'ils participent au pacte que ces derniers ont fait avec l'esprit des ténèbres.

Mais le démon, qui inspire les devins, peut-il connaître les choses cachées, passées, présentes et futures ? Voilà une question qu'il importe d'éclaircir.

1° Les théologiens s'accordent à dire que le démon peut connaître les choses passées et secrètes pour les hommes et les faire connaître par le moyen des devins ou pythons qui peuvent raconter en détail un événement déjà fort ancien et inconnu ou complètement oublié des hommes ; cela n'a rien d'étonnant, puisque les malins esprits ont pu être les témoins des faits ou des événements sur lesquels on interroge les devins.

2° Le démon peut aussi connaître les choses cachées du temps présent que notre œil ne saurait percevoir et même les faits qui se passent à une grande distance de nous. Le démon, en effet, étant un esprit simple et n'étant pas obligé d'avoir recours, comme nous, à des organes corporels pour connaître les choses, peut voir en un instant beaucoup plus d'objets que nous et en même temps d'une manière plus claire et plus distincte. Crésus, roi de Lydie, voulut un jour, dit Hérodote, éprouver le fameux oracle de Delphes avant de lui demander conseil. Il envoya donc des messagers de Sardes à Delphes avec l'ordre d'aller consulter l'oracle, le centième jour après leur départ, et de lui demander ce que leur roi faisait ce jour-là. Les messagers consultèrent l'oracle, comme il leur avait été commandé, et la prêtresse d'Apollon leur répondit : « Mes sens sont frappés par l'odeur d'une tortue qui cuit avec de la viande d'agneau dans un chaudron d'airain, dont le couvercle est aussi d'airain. » Effectivement Crésus lui-même avait en ce moment découpé une tortue et un agneau et les faisait cuire dans un vase d'airain.

Spengler, dans la préface de son édition du traité de

Plutarque *de la Cessation des oracles,* raconte un autre fait non moins remarquable. Un homme d'une des premières familles de Nuremberg vint le trouver un jour et lui apporter une boule de cristal, enveloppée dans un mouchoir, en lui disant qu'il la tenait d'un étranger qu'il avait par hasard rencontré au marché longtemps auparavant et auquel il avait accordé l'hospitalité pendant trois jours. L'étranger, en le quittant, lui avait laissé comme souvenir ce cristal, en lui disant que, s'il désirait savoir quelque chose de secret, il n'avait qu'à prendre un enfant innocent encore et lui dire de regarder dans ce cristal, et que l'enfant verrait et lui montrerait tout ce qu'il désirerait savoir. Le Nurembergeois ajouta qu'il n'avait jamais été trompé et qu'il avait appris des choses merveilleuses par ce moyen, tandis que les autres ne voyaient qu'un beau morceau de cristal bien pur, à l'exception cependant de sa ménagère, qui, étant devenue enceinte d'un garçon, y voyait également des figures, par l'intermédiaire, sans doute, de l'enfant qu'elle portait dans son sein. On voyait d'abord un homme habillé comme on l'était à l'époque; puis ce qu'on avait demandé se présentait sous une forme visible; et lorsque tout était fini, la figure de l'homme s'en allait et tout le reste disparaissait. L'homme qui apparaissait avait été souvent aperçu parcourant la ville ou entrant dans les églises. La chose était bientôt devenue publique à Nuremberg; de sorte que lorsque quelqu'un niait la vérité ou cachait une faute, on avait coutume de le menacer de l'homme de cristal. Une fois même des savants proposèrent à celui-ci un point qui leur paraissait obscur et ils lurent la réponse dans le cristal. Le possesseur de ce trésor avait déjà auparavant fait part de la chose à Spengler; mais depuis lors ses scrupules avaient augmenté.

Il revint donc un jour et lui dit qu'il croyait ne plus pouvoir se servir du cristal; qu'il était convaincu qu'il avait péché gravement et que depuis longtemps il était tourmenté par sa conscience à ce sujet; qu'il venait lui remettre ce qu'il avait reçu, et qu'il lui permettait d'en faire ce qu'il voudrait. Spengler loua sa résolution, prit le cristal, et, après l'avoir brisé en morceaux, le jeta dans les latrines avec le mouchoir de soie qui l'enveloppait.

Certainement Spengler fit très bien de détruire ce cristal, parce qu'il est évident que le démon s'en servait pour découvrir aux hommes les choses secrètes qu'ils désiraient savoir et qu'il connaissait parfaitement lui-même.

Bien que le démon connaisse les choses cachées et éloignées, on aurait tort de croire tout ce qu'il révèle à ses suppôts; on ne doit jamais oublier qu'il est toujours l'esprit du mensonge et de l'erreur et que s'il dit quelquefois la vérité, ce n'est que pour gagner la confiance des mortels afin de les décevoir plus aisément quand son intérêt le portera à donner des réponses mensongères ou à manifester des figures trompeuses. Les exemples de ce genre sont innombrables, mais, pour n'être pas trop long, nous nous bornerons à donner le suivant que nous tenons de Cantipré :

« Lorsque maître Conrad prêchait contre les hérétiques en Allemagne, où il souffrit le martyre, un de ces hérétiques, comme me l'a rapporté frère Conrad, provincial des Dominicains en Allemagne, voulut gagner à l'hérésie un frère du même ordre. Ne pouvant y réussir, il lui dit : « Tu es bien opiniâtre dans ta foi, et pourtant ce que tu en sais, tu ne le sais que par l'Ecriture. Si tu voulais croire à mes paroles, je te ferais voir de tes yeux le Christ, sa mère et les saints. » Le frère soupçonna quelque illusion

du démon ; mais voulant voir ce qu'il en était, il dit au sectaire : « Je pourrais ajouter foi à tes paroles, si tu pouvais toi-même faire ce que tu viens de me dire. » L'hérétique, plein de joie, fixa un jour au frère. Mais celui-ci prit avec lui en secret sous son manteau le corps du Christ (la sainte Eucharistie). L'hérétique le conduisit dans le creux d'une montagne et de là le fit entrer dans un vaste palais tout éclatant de lumière. Là ils virent des trônes qui semblaient faits de l'or le plus pur et sur lesquels étaient assis un roi et une reine éclatante de beauté. Ils étaient entourés d'anges, des patriarches et des apôtres. L'hérétique se prosterna devant eux ; mais le frère se tint immobile, étonné du spectacle qu'il avait sous les yeux. Son introducteur, se tournant vers lui, lui dit : « Pourquoi n'adores-tu pas le Fils de Dieu qui est là devant toi ? Avance, rends-lui hommage, et reçois de sa bouche les mystères de notre foi. » Le frère, approchant, tira de dessous son manteau la custode et la présenta à la reine qui était assise sur le trône en lui disant : « Si tu es vraiment la reine et la mère du Christ, voici ton fils ! Si tu le reconnais, moi aussi je te reconnaîtrai pour sa mère. » A peine avait-il parlé, que toute cette fantasmagorie disparut. A l'éclat qui remplissait le palais succédèrent les ténèbres, de sorte que le frère ainsi que son conducteur eurent peine à retrouver la porte. Ce dernier, effrayé de ce qu'il avait vu, revint à la foi. » (Lib. I, cap. xxv Apum.)

Nous voyons dans cette histoire toute la supercherie du démon qui, pour maintenir cet hérétique dans l'erreur et y faire tomber ce Dominicain, avait promis de leur montrer Jésus-Christ avec sa sainte Mère et les saints ; mais l'issue montra que toute cette belle apparition n'était pas autre chose qu'une pure illusion produite par les esprits de

ténèbres qui savent, à l'occasion, se transformer en anges de lumière pour mieux atteindre le but détestable qu'ils se proposent.

Ajoutons à cela que les devins, qui sont les interprètes du démon et qui se sont rendus dignes de ses entretiens par toute sorte de crimes, méritent bien peu de confiance dans leurs réponses : lors même qu'ils apprendraient du malin esprit la vérité des choses présentes ou éloignées, le moindre intérêt personnel pourrait les en faire dévier et les porter à fourvoyer ceux qui les consultent. Quelle n'est donc pas l'imprudence de ceux qui se permettent d'aller les consulter et qui se fient à leurs réponses comme à des oracles infaillibles !

Le démon connaît aussi les péchés des hommes, quelque secrets qu'ils soient pour les autres ; mais les péchés qui ont été effacés par une bonne confession échappent à sa connaissance, sans doute parce que Dieu, qui les a pardonnés, lui en fait perdre le souvenir. Ceci ressort clairement du trait suivant dont les détails sont aussi intéressants qu'instructifs.

A l'époque où Olivier, écolâtre de Cologne, prêchait la croisade en Belgique, il y avait une jeune fille de Nivelle, très pieuse et très fière du vœu de chasteté qu'elle avait fait. Le démon, jaloux de sa vertu, lui apparut sous la forme d'un jeune homme bien mis et de bonnes manières, cherchant à la gagner par des paroles agréables, lui vantant les douceurs du mariage et la prétendue supériorité de cet état sur la virginité ! La jeune fille, ne le connaissant point, lui répondit qu'elle ne voulait point se marier, et qu'elle avait renoncé au mariage afin de se donner toute à Dieu. Le démon continuant ses poursuites, elle commença à concevoir des soupçons ; car elle n'ignorait pas qu'il y

avait beaucoup d'autres jeunes filles plus belles, plus riches et plus nobles qu'elle. Elle lui dit donc un jour : « Mon beau monsieur, qui êtes-vous pour désirer ainsi de m'épouser ? » Le démon hésita d'abord à répondre, dans la crainte de se trahir; mais la jeune fille n'en devint que plus pressante dans ses questions et il fut obligé de lui dire qui il était. Elle fut, comme on le conçoit bien, grandement effrayée en apprenant qu'elle avait affaire réellement au démon et lui dit : « Comment peux-tu désirer un mariage charnel si contraire à ta nature ? » Il lui répondit : « Donne-moi seulement ton consentement, je ne veux rien autre chose. — Je renonce entièrement à toi », lui dit-elle, et elle le chassa aussitôt avec le signe de la croix. Elle alla trouver un prêtre auquel elle découvrit les poursuites du démon et qui lui enseigna comment elle devait se conduire à son égard.

Le démon ne cessa point ses poursuites; mais il ne lui parlait plus que de loin, et la tourmentait en toute manière, jetant des ordures dans son plat, quand elle mangeait, répondant lui-même aux questions qu'on adressait à la jeune fille, révélant les péchés de ceux qui étaient présents et qu'il connaissait tous, excepté ceux qu'on avait confessés avec les conditions requises, jetant sur les assistants de la boue, des morceaux de pots cassés pleins d'ordure. Tous ceux qui étaient présents l'entendaient, mais il n'était vu que de la jeune fille. Quelques-uns lui ayant demandé s'il savait l'Oraison dominicale, il répondit que oui ; mais, quand il voulut la réciter, il fit beaucoup de fautes, passant des mots, en employant d'autres qui n'étaient pas latins ; puis il dit en riant : « C'est ainsi que vous autres laïques avez coutume de prier. » Il en fut de même du *Credo*. Il est remarquable qu'on ne put jamais l'amener à dire

Credo in Deum (je crois en Dieu), mais qu'il disait toujours *Credo Deum* (je crois Dieu). Il ne put pas même commencer l'*Ave Maria,* probablement à cause de la grandeur du mystère de l'Incarnation qu'il rappelle. On lui demanda pourquoi il avait une voix si rauque; il répondit : « Parce que je brûle toujours. » Près de la maison où habitait la jeune fille, demeurait un homme qui aurait bien voulu entendre le démon, mais qui n'osait approcher de lui à cause de certains péchés secrets qu'il avait commis. Il alla donc à confesse pour les accuser, mais en gardant la volonté de les commettre de nouveau. A peine eut-il mis le pied sur le seuil de la porte, que le démon lui cria : « Viens, mon ami, tu t'es bien blanchi. » Et tout aussitôt il se mit à lui reprocher ses péchés, de sorte que le malheureux aurait voulu être à cent lieues de là ! Il se retira triste et humilié et retourna à confesse, mais avec le ferme propos de ne plus pécher à l'avenir. Le prêtre lui dit : « Vous pouvez retourner maintenant, le démon ne vous dira plus rien. » Comme il rentrait dans la maison qu'habitait la jeune fille, un des assistants dit au diable : « Voici ton ami qui revient te visiter. » Le démon demanda quel était cet homme, et comme on lui répondit que c'était celui dont il avait dit tant de mal la veille, il dit : « Comment cela se peut-il ? Je ne sais aucun mal de lui. » Les assistants, ignorant que cet homme était allé à confesse, crurent que le démon l'avait calomnié. Cette histoire est racontée par Césaire d'Heisterbach ; il la tenait lui-même d'un moine de son ordre, qui prêchait la croisade avec Olivier.

3° Le démon ne saurait connaître d'une manière sûre les futurs contingents, c'est-à-dire les choses futures qui dépendent de la volonté libre des hommes; Dieu seul

connaît ces sortes de choses par la perfection qui s'appelle prescience. Mais, quoique le malin esprit ne connaisse pas les événements futurs de cette espèce, il ne laisse pas de répondre là-dessus à ceux qui le consultent.

A peine l'empereur Néron eut-il passé sa trentième année, qu'il fit consulter l'oracle de Delphes pour savoir combien de temps il avait encore à vivre. Il lui fut répondu qu'il devait se défier de sa soixante-treizième année. Plein de confiance dans cette réponse, il se laissa aller aux actes les plus arbitraires et s'adonna aux excès les plus révoltants ; aussi il se vit bientôt abandonné de ses partisans, fut obligé de prendre la fuite et se donna lui-même la mort à l'âge le plus florissant de sa vie. (Lohn., Bibl., III, 273.)

Les devins et les aruspices dissuadèrent César de faire voile pour l'Afrique avant l'hiver ; mais le général romain, se moquant de leurs prédictions, s'embarqua dans le temps même qu'il avait résolu de faire cette expédition, et il eut bien raison, car il remporta une éclatante victoire. (*Ibid.*)

Quelquefois le démon, craignant de se compromettre en prédisant les choses futures qu'il ignore absolument, a recours à une gasconnade ou à une réponse ambiguë. Lorsque, par exemple, il fut consulté par Pyrrhus qui songeait à attaquer les Romains, il répondit par l'oracle : *Aio te, Æacide, Romanos vincere posse,* ce qui veut dire : Descendant d'Eaque, je déclare que tu peux vaincre les Romains ; ou bien également : Descendant d'Eaque, je déclare que les Romains peuvent te vaincre. Avec de pareils jeux de mots, les oracles étaient sûrs de n'être jamais trouvés en défaut.

Cependant nous devons observer que si le démon est incapable de connaître les futurs contingents d'une manière

certaine, il peut, parfois, les conjecturer d'après la similitude des circonstances qu'ils ont avec des événements déjà passés : 1° parce qu'il est doué d'une nature très subtile, qu'il a acquis une très grande expérience et qu'il a remarqué mille fois ce qui a lieu généralement dans telles et telles circonstances, même avec des causes libres ; ce qui fait qu'en certaines occasions, il conjecture juste les actions futures qui dépendent même de la volonté libre des hommes.

2° Comme le médecin parvient à connaître l'état du malade en lui tâtant le pouls, en lui regardant la langue et en observant la couleur de ses déjections, ainsi le démon, à la vue des signes provenant de l'esprit de l'homme, peut juger de ce qui se passe en lui actuellement et de ce qui se passera en lui dans la suite ; il connaît, en effet, les inclinations et les instincts de l'homme, et il conjecture avec vraisemblance ce qui doit s'ensuivre.

3° Il prédit quelquefois les maladies, la mort, les tempêtes, les naufrages, les calamités, parce qu'il connaît exactement toutes les causes naturelles avec la puissance de chacune, et par là même il peut prévoir avec une certitude morale les effets qu'elles produiront. Enfin il connaît ce que les autres démons, ses complices, feront plus tard avec la permission de Dieu, et il lui est aisé de le prédire aux hommes.

4° Quelquefois, mais rarement, Dieu oblige le démon ou ses suppôts à prédire des événements vrais, c'est-à-dire qui doivent réellement avoir lieu ; c'est ce que nous voyons dans l'histoire de Balaam : Balaam était un magicien vendu au démon ; néanmoins, lorsque Balac, roi ennemi des Israélites, l'eut conduit jusqu'à la vue du peuple de Dieu pour le maudire, il se mit à prédire, malgré lui,

l'Etoile mystérieuse qui devait se lever de Jacob sur le monde. (Num., XXIV.)

On croit généralement que la venue de Jésus-Christ a été prédite aussi, sous l'inspiration exceptionnelle du Saint-Esprit, par les sibylles, ou prophétesses qui ont vécu dans le paganisme. Les Pères de l'Eglise se sont beaucoup occupés de ce sujet, et pour un grand nombre la mémoire des sibylles est respectable et ils les ont regardées comme inspirées de Dieu, au moins pour certaines prédictions. L'Eglise elle-même n'a pas dédaigné de rapporter le témoignage des sibylles dans la prose de la messe pour les défunts [1]. Dans plusieurs églises d'Italie la sibylle d'Erythrée est représentée disant : « Dieu a regardé les humbles du haut des cieux, et il naîtra bientôt un Sauveur d'une vierge juive. » Là aussi on voit la sibylle de Cumes qui dit : « L'arrêt de mort finira au bout de trois jours de sommeil » ; et celle de Libye : « Il tombera dans des mains iniques, et de leurs mains impures ils lui donneront des soufflets ; misérable et couvert d'ignominie il sera l'espoir des malheureux. » Puis la sibylle Tiburtine, ainsi appelée par ceux qui, sur le Tibre, l'adoraient comme une divinité, fait entendre cet oracle : « Le Christ naît à Bethléem ; il sera annoncé à Nazareth, sous le règne du taureau pacifique ; fondateur du repos, heureuse la mère qui l'allaitera. » (*Anthropologie catholique,* livraison du 15 janvier 1847, p. 17.)

On raconte que l'empereur Auguste, voulant savoir quel serait son successeur sur le trône impérial, offrit une hécatombe à Apollon et lui demanda pendant vingt-un jours de le lui faire connaître ; mais le dieu restait toujours

[1] Solvet sæclum in favillâ, teste David cum sibyllâ.

muet. Auguste offrit une seconde hécatombe et interrogea en même temps l'oracle sur la cause de son silence. Enfin il reçut cette réponse :

Un enfant des Hébreux, le Dieu par excellence,
M'interdit ce séjour, et, loin de mes autels,
Dans les sombres cachots, me condamne au silence [1].

Lorsque l'empereur fut de retour à Rome, il fit ériger un autel au nouveau Dieu à la place où fut bâtie plus tard l'église Ara-Cœli, dédiée à la très sainte Vierge, parce qu'il avait lu dans les livres des sibylles qu'une Vierge mettrait au monde un enfant qui serait Dieu. (Ausden. Exemp. des Daveroultius.)

On dit encore qu'à l'époque de la naissance de Jésus-Christ, on vit à Rome le soleil entouré d'un cercle d'or, au milieu duquel était une Vierge montrant un enfant dans ses bras. Une devineresse, animée de l'esprit prophétique, déclara que cet enfant serait le Seigneur de l'univers auquel tous les rois seraient forcés d'obéir. C'est pourquoi l'empereur romain défendit qu'on lui donnât désormais le titre de Seigneur. (Innoc., Serm. 2 de natal. Dom.; cf. Sueton., in Octav. cap. xc, et Plin., Lib. II, Hist., cap. xxviii.)

Mais, dans les temps anciens, ce n'a été que rarement que les suppôts de Satan ont été inspirés de Dieu pour prédire les événements futurs, et, à notre époque, il est inouï que les devins, vendus au démon, servent d'organes à l'Esprit-Saint pour faire connaître l'avenir aux hommes. Si donc les devins parviennent à révéler les choses cachées ou futures, ce ne peut se faire que par l'intervention du malin esprit, et il est évident qu'on ne saurait recourir à eux et mettre sa confiance dans leurs réponses sans se

rendre gravement coupable, à moins que l'ignorance et la simplicité n'excusent jusqu'à un certain point. Aussi cette sorte de superstition a-t-elle été expressément condamnée par les conciles et les souverains Pontifes.

On le voit, le démon, vaincu dans l'idolâtrie en Europe, n'en a pas moins persisté à vouloir aller de pair avec l'Etre Suprême et se faire adorer des hommes; mais il y procède moins ouvertement qu'autrefois, s'affublant de la peau du renard, selon l'expression de l'abbé Moitrier, depuis qu'il a été dépouillé par Jésus-Christ de celle du lion. Dans ce but, il a inventé la divination, la magie et une foule de superstitions dont d'innocentes apparences favorisent tellement le règne parmi les hommes, que ces pratiques diaboliques ne laissent pas de produire presque le même effet que faisait autrefois l'idolâtrie.

CHAPITRE XIV

Satan et certaines espèces de divination.

Il y a trop d'espèces de divination pour que nous puissions les exposer toutes dans cet ouvrage sans fatiguer le lecteur; il nous suffira donc de parler de celles qui sont de plus en vogue de notre temps pour détromper ceux qui y ajoutent foi, en leur montrant qu'elles sont autant de pièges que le démon tend à leur simplicité dans l'intention exécrable de leur faire partager sa perte éternelle.

Parmi ces sortes de divination nous distinguons 1° l'*astrologie*, qui est la science des astres et qui se divise en *astrologie naturelle* et *astrologie judiciaire*. L'*astrologie naturelle*, qui est l'astronomie proprement dite, est la science qui apprend à déterminer les positions relatives des astres, à constater les lois de leurs mouvements, etc., et met en état de pouvoir prédire, d'une manière positive, certains résultats, certains événements, par exemple, les éclipses du soleil et de la lune. Cette science est, sans contredit, très noble et bien propre à nous faire admirer les grandeurs et les perfections du Créateur. L'astronomie s'occupe aussi de l'influence des astres et surtout de la lune sur la température de l'air, les pluies, les vents, la sécheresse; sous ce rapport elle est assez conjecturale et incertaine; mais il n'y a en cela rien de superstitieux.

L'*astrologie judiciaire* est l'art de prédire l'avenir des hommes, de leur annoncer leurs destinées, d'après l'inspection des astres. C'est là la scienee de ceux qu'on appelle astrologues, bohémiens, diseurs de bonne aventure, etc., lesquels, d'après les cours et les différents aspects des astres, prédisent les mariages heureux ou malheureux, les bons ou mauvais succès, les chutes, les maladies, les honneurs, la prospérité, l'adversité, le genre de mort. L'astrologie judiciaire est une science fausse, absurde, réprouvée par l'Ecriture, par les saints Pères, par les Conciles, par le bon sens, et qui cependant a régné chez tous les peuples et a fait dans tous les siècles un grand nombre de dupes; tant l'esprit de l'homme est faible quand il n'est pas soutenu et éclairé par la foi; tant est grand le nombre de ceux qui se montrent sourds à la voix de la raison! « Si un homme, dit le Seigneur, dans le livre du Lévitique, se détourne de moi pour aller chercher les magiciens et les

devins..., il s'attirera ma colère et je l'exterminerai du milieu de son peuple. » (Lev., xx, 6.) Le prophète Isaïe, insultant à la crédulité des Babyloniens et à la folle confiance qu'ils donnaient à leurs astrologues, leur dit : « Qu'ils paraissent ces hommes si habiles à contempler le ciel et à observer les astres, qui supputaient les lunaisons pour vous prédire l'avenir ; qu'ils vous sauvent à présent de vos malheurs ; ils sont comme la paille consumée par le feu et ils ne peuvent se délivrer eux-mêmes. » (Is., XLVII, 13.)

« Vous croyez à l'influence des astres, à la fatalité, disait saint Jean Chrysostome aux fidèles de son temps ; si vous étiez bien persuadés de l'existence de Dieu, de la justice, de la Providence, de la vérité de nos saintes Ecritures, vous abjureriez ces funestes erreurs. Ou renoncez au christianisme, ou renoncez à cette doctrine impie. Vous croyez à l'influence des astres, à une aveugle fatalité ; cessez de planter, de semer..., condamnez-vous à une inaction totale, puisque, bon gré mal gré, tout ce qui fut arrêté dès votre naissance ne peut manquer d'arriver. » Par ces dernières paroles le saint Docteur fait allusion à ceux qui observaient l'état du ciel à la naissance d'un enfant, comme font aujourd'hui les bohémiens, et qui croyaient à l'influence des astres sur son tempérament, ses inclinations, sa santé, son caractère, son bonheur ou son malheur ; observation dénuée de tout fondement et démentie par l'expérience : deux enfants qui sont nés dans le même moment, deux jumeaux, par exemple, ont sou-
vent des qualités toutes contraires, des destinées tou des
fait différentes ; l'un devient riche, tandis que l'au Jacques
dans la pauvreté et la misère ; l'un parvient à un ut rien dis-
vieillesse, tandis que l'autre est moissonné rgent, elle indi-
la fleur de l'âge. en avait pas, et

L'astrologie judiciaire ne mérite donc aucune créance, et les misérables qui exercent la profession d'astrologues pèchent mortellement, puisque, en supposant même qu'ils n'aient pas fait de pacte avec le démon, ils sont évidemment des escrocs. Ceux qui les consultent sérieusement se rendent également coupables d'une faute grave; mais ils ne pèchent que véniellement, si c'est par pure curiosité et par manière de plaisanterie, et supposé que les bohémiens eux-mêmes n'agissent pas sérieusement.

Malgré la défense que l'Eglise a si souvent réitérée contre l'astrologie judiciaire, le nombre des fidèles qui se permettent d'y recourir est encore assez considérable. « Quiconque a dessein de piper le monde, dit l'auteur de la Logique de Port-Royal, est assuré de trouver des personnes qui seront bien aises d'être pipées; et les plus ridicules sottises rencontreront toujours des esprits auxquels elles sont proportionnées. Il y a une constellation dans le ciel, qu'il a plu à quelques personnes d'appeler Balance, et qui ressemble à une balance comme à un moulin à vent. La balance est le signe de la justice; donc, ceux qui naîtront sous cette constellation seront justes et équitables... Quelque extravagants que soient ces raisonnements, il se trouve des personnes qui les débitent, et d'autres qui s'en laissent persuader. »

2° La *rhabdomancie,* qui est l'art de deviner au moyen de la baguette divinatoire. Cette baguette doit être de coudrier et fourchue. Lorsqu'on la tient des deux mains par les deux
de ...rémités de la fourche, elle tourne d'elle-même, si l'on
pas so... it les *rhabdomanciens,* sur une source, sur les mé-
de ceux minéraux, etc. On s'en sert également pour trou-
« Si un hom... perdues, découvrir les bornes d'un champ, et
se détourne de ...vre les traces des voleurs et des meurtriers.

Un paysan du Dauphiné, nommé Jacques Aymar, rendit célèbre, à la fin du XVIIe siècle, l'usage de la baguette divinatoire. En 1692, un marchand de Lyon et sa femme furent assassinés dans leur cave. Toutes les recherches de la police pour découvrir les coupables ayant été infructueuses, on eut recours à Jacques Aymar, dont les talents merveilleux faisaient alors beaucoup de bruit. Armé d'une baguette de coudrier bien conditionnée, il se rend au lieu où l'on avait trouvé les cadavres ; la baguette tourne avec rapidité. Se sentant suffisamment électrisé, il se met aussitôt en chemin et suit les traces des meurtriers jusqu'à Beaucaire. Sa baguette le conduit à la porte de la prison : on la lui ouvre, et le geôlier lui présente douze prisonniers. Il essaie sur chacun d'eux son redoutable instrument ; la baguette ne tourne que sur un petit bossu qu'on venait d'arrêter pour un délit commis à la foire. Jacques Aymar le signale comme l'un des auteurs du meurtre commis à Lyon. Le procès s'instruit ; le petit bossu confesse lui-même son crime et est condamné au dernier supplice. (*Histoire critique des pratiques superstitieuses,* par le P. Lebrun, t. I.)

Cette affaire fit grand bruit dans toute la France : le nom de Jacques Aymar volait de bouche en bouche ; mais cette immense réputation devait bientôt s'évanouir comme un songe. Le prince de Condé fit venir Jacques Aymar à Paris et voulut mettre son art à l'épreuve. Il fit faire cinq ou six trous dans un jardin, à l'insu du rhabdomancien, et l'on y mit de l'or, de l'argent, du cuivre, des pierres et autres matières. On proposa ensuite à Jacques Aymar de les découvrir ; mais la baguette ne put rien distinguer : elle prit des pierres pour de l'argent, elle indiqua de l'argent dans un lieu où il n'y en avait pas, et

opéra avec une telle maladresse et une telle confusion que sa perspicacité commença à devenir fort suspecte. On voulut voir si Jacques Aymar serait plus habile à découvrir les sources et les fontaines. On le fit donc passer plusieurs fois sur un ruisseau couvert d'une voûte de pierres chargée de terre et d'arbres ; la baguette resta immobile. Plusieurs autres épreuves, auxquelles on soumit le rhabdomancien, ne furent pas plus heureuses, et l'on se convainquit qu'Aymar n'était qu'un imposteur adroit qui avait su tromper la bonne foi des juges de Lyon. On s'assura qu'il avait dans sa province de nombreux compères qui le servaient avec beaucoup de zèle et d'intelligence ; on le chassa et il ne fut plus question de lui. (Salgues, *Des erreurs et des préjugés*, act. Baguette divinatoire.)

Néanmoins, on ne peut se refuser à l'évidence des faits. Or, il y en a de vraiment singuliers et étonnants produits par la baguette divinatoire. Plusieurs auteurs ont essayé de les expliquer, et ont soutenu qu'on peut naturellement, au moyen de la baguette, découvrir les sources et les métaux ; qu'il sort de la terre certaines émanations qui ont la propriété et la vertu de faire tourner la baguette... Le savant P. Lebrun pense, au contraire, avec la plupart des théologiens, que l'usage de la baguette est entaché de superstition et renferme un pacte implicite avec l'esprit de ténèbres. Des raisons graves militent en faveur de ce dernier sentiment. En effet, quel rapport peut-il y avoir entre une source d'eau ou une pièce de métal et un bâton de coudrier ? Comment les vapeurs d'un filet d'eau, enseveli à vingt, trente pieds sous terre, ou à une moindre profondeur, mais sous un rocher, auraient-elles la vertu de faire mouvoir une baguette qui, placée entre les mains

d'une personne, n'est pas même en contact direct avec le sol? De plus, de l'aveu des rhabdomanciens, l'intention de leur part est nécessaire pour que la baguette tourne dans leurs mains; il faut en même temps qu'ils se proposent une fin particulière; en sorte que, s'ils cherchent de l'argent, la baguette restera immobile en passant au-dessus des sources; et, s'ils veulent découvrir une source, elle ne remuera pas au-dessus de l'argent; or, les causes naturelles sont absolument indépendantes de telles circonstances. Quant à la découverte des bornes d'un champ, nous dirons qu'il n'y a aucune distinction physique entre deux pierres cachées dans la terre et absolument semblables l'une à l'autre; comment donc la baguette pourrait-elle distinguer l'une de l'autre? Enfin, il est plus difficile encore qu'elle distingue un coupable d'un innocent, le meurtre, le vol, l'injustice, le mensonge, etc., étant des actes moraux qui ne changent rien à la constitution physique de celui qui s'en est rendu coupable. Les émanations provenant du corps d'un meurtrier ne sont-elles pas les mêmes avant et après son crime? Ainsi, il paraît démontré que les effets de la baguette divinatoire, en supposant qu'ils soient réels, ne sauraient être produits par une cause naturelle; on ne peut pas dire non plus qu'ils s'opèrent par voie de miracle, c'est-à-dire par une grâce particulière de Dieu; il faut donc conclure qu'ils sont purement et simplement l'œuvre du démon. L'usage de la baguette divinatoire est donc superstitieux en lui-même et, par conséquent, les rhabdomanciens, ainsi que ceux qui les emploient, ne peuvent être exempts de péché, à moins que l'ignorance et la bonne foi ne les excusent.

3° La *cartomancie*, qui est l'art de prédire l'avenir par le moyen des cartes. C'est de toutes les espèces de divina-

tion celle que l'on pratique le plus de nos jours. Non seulement dans les campagnes, mais même dans les villes, on a confiance en la cartomancie. Non seulement le peuple vulgaire, mais des hommes d'esprit, des dames du haut parage vont visiter en secret les tireuses de cartes et ne rougissent pas d'ajouter foi à toutes les extravagances qu'elles leur débitent. L'ouvrier qui les a fabriquées leur a-t-il infusé une vertu prophétique? L'auteur de la nature a-t-il écrit sur des cartons peints de rouge et de noir la suite et la chaîne des événements de la vie? Y a-t-il quelque rapport entre un jeu de cartes et les événements futurs qui concernent telle et telle personne? Non, évidemment non. Ainsi, de deux choses l'une : ou il y a fourberie et imposture de la part des tireuses de cartes, et alors c'est folie d'y avoir recours; ou bien le démon serait de la partie, et alors de quel péché ne se rendrait-on pas coupable? Hâtons-nous cependant d'ajouter que la simplicité, la bêtise, l'ignorance peuvent souvent excuser de faute grave ceux qui ont recours aux cartomanciens. Nous pensons aussi que celui qui, n'ajoutant aucune foi aux cartes, et regardant la *cartomancie* comme une superstition ridicule, *tirerait les cartes* uniquement pour rire, s'amuser ou amuser les autres, ne pécherait en aucune manière; mais il y aurait du danger à s'amuser de la sorte devant des personnes superstitieuses. (L'abbé Guillois, *Explication historique, dogmatique, morale, liturgique et canonique du catéchisme,* t. II.)

4° *L'onéiromancie,* qui est l'art d'expliquer les songes et de prévoir par eux les événements heureux ou malheureux. Cette branche de divination n'est pas moins absurde que celles dont nous venons de parler. Qui ne sait, en effet, que les songes sont le résultat d'une mauvaise digestion

ou bien des tourments d'une âme agitée par la crainte, le désir ou le remords? Ce qui fait dire au Sage que « les grands soucis sont suivis de songes. » (Eccl., v, 2.) C'est pourquoi le Seigneur avait défendu aux Israélites d'observer les songes en ces termes : « Vous n'observerez point les songes. » (Lev., xix, 26.) « Qu'il ne se trouve personne parmi vous qui observe les songes. » (Deut., xviii, 10.) Partant un grand nombre de Conciles ont condamné la foi aux songes, et un Concile de Paris, tenu en 820, dit que la confiance aux songes est un reste de paganisme. Ce n'est pas, toutefois, une superstition d'ajouter foi aux songes, quand on a des raisons suffisantes pour croire qu'ils viennent de Dieu. L'Ecriture sainte mentionne plusieurs songes prophétiques qui, sans aucun doute, venaient de Dieu : tels furent ceux de Salomon et des deux Joseph. Mais on doit avoir pour règle de ne croire aux songes que lorsque les circonstances qui les accompagnent montrent évidemment qu'ils ont été envoyés par Dieu.

CHAPITRE XV

Satan et le magnétisme.

La question du *magnétisme animal* qui, depuis plus d'un siècle, amuse le monde et préoccupe les savants, est une des plus difficiles qui aient été soumises à l'examen des physiologistes et des théologiens. Cependant, de nos

jours, la lumière commence à se faire sur cette matière et de nombreux témoignages viennent nous montrer que le magnétisme animal est généralement une occasion de superstition et de péché, et surtout que les abus que l'on en fait sont criminels et, par conséquent, illicites. Vu l'importance de la question, nous devons au lecteur de la traiter avec quelque étendue.

Le *magnétisme animal*, ou simplement le *magnétisme*, eut pour inventeur Mesmer, médecin allemand, en 1766. Douze ans plus tard, après de nombreux essais d'application du magnétisme des physiciens au traitement des maladies, ce médecin arrivait à Paris et publiait un Mémoire sur la découverte du magnétisme qu'il annonçait comme capable d'amener la médecine à guérir tous les maux. D'Eslon, docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris, et premier médecin du comte d'Artois, se déclara aussitôt persuadé et s'associa aux expériences sur le pouvoir du magnétisme animal; Mesmer nommait ainsi un fluide très subtil, analogue à celui par lequel on explique l'action des aimants, et qui résiderait dans le système nerveux des animaux. Alors commencèrent les fameuses scènes du *baquet magnétique* ou de ce qu'on appelait, dans le monde de ce temps-là, les *enfers à convulsions*. Le *baquet magnétique* était une vaste caisse circulaire en bois de chêne, haute d'environ $0^{m}50$ et fermée par un couvercle également en bois. Dans cette caisse étaient placés du verre pilé et de la limaille de fer à sec ou recouverts d'eau. Des branches de fer coudées et mobiles sortaient à travers des trous du couvercle, et chacune d'elles était destinée à mettre un des malades en communication avec le baquet magnétique. Ceux-ci se tenaient en silence autour de ce baquet, chacun ayant sa branche de fer appli-

quée sur la partie malade, et tous étant réunis par une corde qui passait successivement autour de leurs corps ; souvent, en outre, ils se touchaient par les mains. Autour d'eux tout était disposé pour jeter l'âme dans une langueur fiévreuse. Pendant les séances, un musicien jouait tour à tour sur le piano des airs d'un rhythme varié ; la salle était hermétiquement close et le jour n'arrivait qu'en filtrant à travers des rideaux. Le magnétiseur, une petite verge de fer à la main, vêtu d'habits d'une couleur agréable à voir, et les yeux fixés obstinément sur le patient, promenait en silence, et souvent pendant des heures, cette verge devant les diverses parties du corps. Les effets les plus variés de calme, de douce émotion, d'agitation convulsive, se produisaient autour de ce baquet ; c'était là ce que Mesmer appelait des crises. Les objets inanimés pouvaient, disait-on, être magnétisés et agir par leur contact comme le magnétisme lui-même. Le public se passionna bientôt pour la nouvelle méthode curative et pour le nouvel et merveilleux agent ; mais les gens de lettres, et surtout les corps savants, se montrèrent sceptiques et plus disposés à examiner que ne le voulait Mesmer ; il quitta Paris pour retourner en Allemagne. D'Eslon resta
cependant pour divulguer la doctrine ; il s'établissait s
le nom de *Sociétés d'harmonie* de vastes associations et
la propager. Mesmer ne l'entendait pas ainsi et prét usti-
s'en conserver le monopole ; il revint à Paris dis ne de
terrain à ses propres disciples. Le gouvernement e livra
pour provoquer l'examen minutieux de ses magné-
en 1784, des commissaires désignés parmi rédigé par
de la Faculté, de la Société royale de mé saurait être
l'Académie des sciences de Paris, furent ch commission
un rapport au roi sur le magnétisme animal. ncés, ou n'a

saires, parmi lesquels figuraient Darcet, Guillotin, Laurent de Jussieu, Franklin, Lavoisier et Bailly, rapporteur, après avoir pris part à de nombreuses expériences exécutées par divers magnétiseurs, conclurent en attribuant au pouvoir de l'imagination, à l'influence nerveuse de l'attouchement de certaines parties du corps et à l'instinct de l'imitation les phénomènes que l'on voulait expliquer par l'existence du fluide magnétique animal. L. de Jussieu, n'adhérant pas entièrement à ces conclusions, fit un rapport particulier, se refusant à admettre l'existence du nouveau fluide, mais déclarant que quelques-uns des faits constatés par les commissaires lui paraissaient inexplicables par les trois causes auxquelles ils s'étaient arrêtés.

Pendant que nos savants examinaient avec conscience et impartialité la prétendue découverte de Mesmer, le public, dégoûté par quelques insuccès éclatants, la vouait au ridicule sur le théâtre et répétait gaiement des épigrammes telles que celle-ci :

Le magnétisme est aux abois :
La Faculté, l'Académie
L'ont condamné tout d'une voix,
Et l'ont couvert d'ignominie.
Après ce jugement bien sage et bien légal,
Si quelque esprit original
Persiste encor dans son délire,
Il sera permis de lui dire :
« Crois au magnétisme..... animal ! »

...ouverte du somnambulisme magnétique. — Mesmer,
...our le moment, laissait néanmoins des disciples
...s et persévérants, et parmi eux M. le marquis
...r, homme éclairé et d'une honnêteté incon-
...e à ses expériences, le magnétisme animal
...me nouvelle et redevint en faveur auprès du

monde; plus de baquet magnétique, plus d'intermédiaire matériel nécessaire entre le magnétiseur et le sujet magnétisé; à tout cela se substituait plus ou moins complètement l'influence d'une volonté sur une autre volonté; plus de *crises,* mais le *sommeil magnétique,* le *somnambulisme.* La science du magnétiseur réside dans une volonté active vers le bien, une ferme confiance en son pouvoir; à ces conditions le sujet magnétisé, pendant toute la durée de l'état de sommeil, obéit invinciblement au magnétiseur qui gouverne, par sa propre volonté, les pensées et les sentiments du sujet; celui-ci devine directement les pensées du magnétiseur; il voit et connaît les maux des malades qu'on lui présente, il en indique souvent les remèdes. Ce n'est pas tout encore; le sommeil magnétique, selon les adeptes, donne la faculté de voir et d'entendre sans le secours des yeux et des oreilles, de voir à travers les corps opaques, ou à une grande distance, et même de voir dans l'avenir les actions qu'on doit exécuter soi-même. Le magnétisme ainsi renouvelé préoccupa jusqu'à ses derniers jours la société qui s'écroulait dans la Révolution et reparut chez nous dès les premiers moments de calme.

On a vu le Mesmérisme aux prises avec les corps savants qui existaient avant la Révolution, et condamné enfin sur le rapport de Bailly. Le temps écoulé depuis cet échec et les transformations subies par la doctrine en litige justifiaient un nouvel examen. L'Académie de médecine de Paris nomma donc en 1825 une commission qui se livra pendant cinq ans à une étude consciencieuse du magnétisme animal. En 1831, elle présenta un rapport rédigé par M. Husson et dont la haute impartialité ne saurait être contestée. Dans un certain nombre de cas la commission n'a pas vu se produire les phénomènes annoncés, ou n'a

vu que des effets sans importance et sans intérêt. Plusieurs autres lui ont paru résulter de l'ennui provoqué chez les personnes soumises aux manœuvres des magnétiseurs ; d'autres doivent être attribués à la surexcitation de l'imagination des malades. Enfin la commission cite un certain nombre de faits qu'elle avoue inexplicables pour elle par aucune des causes connues. Aussi, en lisant le rapport de M. Husson, on en retire la conviction que dans les expériences magnétiques il règne une incertitude, une irrégularité et une variabilité extrême dans la production des phénomènes, et que, si réellement le fluide magnétique en était l'agent producteur, les magnétiseurs seraient exposés, en le maniant, à des mécomptes que ne connaissent guère les physiciens en maniant la chaleur, la lumière, l'électricité et même le magnétisme minéral.

Hypnotisme. — Quelques années après l'examen du magnétisme animal par la commission dont M. Husson était le rapporteur, on vit paraître l'*hypnotisme,* au moyen duquel on détermine chez une personne une espèce de sommeil somnambulique qui a les plus grands rapports avec le sommeil magnétique. C'est en 1842 pour la première fois que le docteur James Braid publia qu'il avait découvert le moyen de provoquer un sommeil particulier. Par l'effet de son procédé le pouls s'accélère ; à part la vue, tous les sens spéciaux et certaines facultés mentales sont d'abord prodigieusement exaltés ; à cette exaltation succède une dépression beaucoup plus grande que la torpeur du sommeil naturel. Par le seul repos les sens rentrent promptement dans leur premier état. L'hypnotisme est causé par le regard fixe d'un objet brillant et tient évidemment de près au magnétisme animal. « Pour nous, dit M. le professeur Longet, magnétisme et hypnotisme c'est un seul

et même moyen de produire le sommeil par la fatigue des yeux sur les animaux comme sur l'homme. »

Ad. Focillon, après avoir longuement discouru sur le magnétisme animal, dans son Dictionnaire des sciences, tire certaines conclusions qui paraissent très justes : « On peut donc, dit-il, conclure, ce me semble : 1° que l'existence du magnétisme animal, comme cause spéciale des faits qu'on prétend lui attribuer, est encore à démontrer; 2° que l'hypothèse de l'existence de ce fluide ne facilite pas l'explication de ces faits ; 3° que cette hypothèse ne fournit pas les moyens méthodiques de les reproduire avec certitude; 4° que, par conséquent, elle n'est pas justifiée par les motifs qui ont maintenu parmi les physiciens l'hypothèse de l'existence du fluide électrique, par exemple, dont ils n'ont d'ailleurs jamais eu l'idée de faire un article de foi. »

Examen théologique du magnétisme animal. — Jusqu'ici nous n'avons étudié la question que sous le rapport physiologique; maintenant nous devons l'étudier sous le rapport moral ou théologique, ce qui est le plus important pour un chrétien, et examiner si le magnétisme animal est quelque chose de naturel, ou bien si l'on doit y voir une intervention diabolique. Mais, avant de procéder à cet examen, il faut savoir que le magnétisme produit deux effets principaux : 1° l'état de somnambulisme dans lequel la personne magnétisée, bien que privée de l'usage de ses sens, voit, entend, parle et répond aux questions qui lui sont faites; 2° l'état de clairvoyance dans lequel elle connaît d'une manière merveilleuse son propre état, les maladies des autres avec les remèdes convenables; elle voit les actions qui se font même à une grande distance d'elle, annonce des événements futurs qui se réalisent quelquefois, etc.

Après avoir fait cette distinction des effets magnétiques, qui est la base de l'examen théologique, nous exposons les trois opinions que partagent les théologiens et les médecins sur le magnétisme, en discutant les raisons de chacune.

1° Les uns rejettent le magnétisme d'une manière absolue comme étant simplement l'œuvre du démon ; car, d'après eux, ses effets merveilleux ne sauraient provenir ni de Dieu, ni de la nature. Ils ne sauraient provenir de Dieu : qui, en effet, pourrait jamais dire, sans avoir perdu le sens, que Dieu condescend à obéir au moindre signe d'un homme et même d'un impie, de sorte que, pour acquiescer à ses désirs, il consente aussitôt à lui prêter son concours, afin de faire des choses prodigieuses, et à changer, pour lui plaire, les lois qu'il a établies dans son éternelle sagesse ? Est-ce que Dieu peut être forcé par la volonté d'un magnétiseur à violer l'ordre de la nature et à employer sa toute-puissance pour satisfaire sa fantaisie, sa vanité ou sa cupidité ? Une telle assertion serait un blasphème.

Ils ne sauraient provenir de la nature : parce que, pour produire les effets magnétiques, la volonté du magnétiseur et même celle du sujet magnétisé est requise, au moins la première fois. Or, il n'y a aucune proportion naturelle entre un acte purement interne de la volonté avec des faits physiques ; car les faits physiques, moyennant certaines conditions nécessaires, ont toujours lieu de la même manière indépendamment de la volonté humaine, comme cela est évident pour l'électricité. Si donc la cause n'a aucune proportion avec l'effet, elle ne peut être regardée comme naturelle, et l'effet obtenu doit être attribué à une intervention diabolique. De plus, les effets merveilleux du magnétisme paraissent dépasser tout à fait la puissance de

la nature ; on ne peut comprendre, en effet, comment une personne magnétisée, quelquefois ignorante, et toujours privée, dans cet état, de l'usage de ses sens, peut immédiatement acquérir tant de belles connaissances, savoir des langues qu'elle n'a jamais apprises, voir les choses très éloignées, pénétrer les pensées du magnétiseur, connaître ses maladies personnelles, ainsi que celles des autres avec les remèdes qui sont capables de les guérir, qu'elle ignorait auparavant et dont elle ne se souviendra plus lorsqu'elle sera rentrée dans son état naturel.

Telle est la première opinion. Elle ne nous semble ni trop sévère, ni trop absolue en attribuant à l'intervention du démon toute la cause du magnétisme. La seule objection que l'on pourrait y faire avec quelque semblant de raison, serait de dire que l'on a tort d'attribuer à l'opération du démon les effets magnétiques du premier ordre, puisque ces effets, ayant lieu également dans le somnambulisme naturel [1], peuvent provenir du fluide magnétique, ou d'autres causes physiques ou psychologiques qui restent encore inconnues. Mais il n'est pas difficile de réfuter cette objection, car le somnambulisme naturel diffère du somnambulisme magnétique en ce que celui-ci est précédé d'un certain engourdissement, et d'une certaine raideur qui s'emparent tantôt d'un œil, tantôt d'un pied, tantôt d'un doigt, tantôt d'un autre membre de la personne magnétisée, laquelle ne peut alors maîtriser facilement les membres ainsi engourdis ; tandis que ce phénomène n'arrive point dans le somnambulisme naturel. Ajoutons que la personne, une fois magnétisée, a tellement perdu l'usage de ses sens et surtout du toucher, qu'elle reste insensible

[1] Le somnambulisme naturel est l'état de celui qui, s'étant endormi naturellement, se lève et agit sans se réveiller.

même à l'application d'un fer rougi au feu. Cette insensibilité étonnante n'a nullement lieu chez les somnambules naturels qui ont au contraire, selon les physiologistes, le toucher extrêmement délicat, de sorte que, pour les réveiller, il suffit de les toucher doucement, ou de leur chatouiller les lèvres avec une plume. Par conséquent les effets magnétiques même du premier ordre ne paraissent pas provenir d'une cause naturelle, mais bien de l'intervention des mauvais esprits.

2° La seconde opinion, qui est celle de beaucoup de médecins, soutient que tous les effets du magnétisme peuvent provenir de causes naturelles, et voici les raisons qu'ils en donnent : 1° Il peut y avoir dans le corps de certains hommes des fluides fort subtils qui, semblables au fluide magnétique, agissent, par les organes, sur le corps et sur l'âme des autres ; car nous ne connaissons pas toutes les vertus de la nature qui ont des effets innombrables dont nous ne pouvons nous rendre compte. 2° Dans le somnambulisme naturel on remarque bien des effets semblables : les somnambules voient, entendent, et font des choses surprenantes qu'ils ne sauraient faire lorsqu'ils sont éveillés, et qui dépassent les forces ordinaires de la nature. 3° Si la volonté du sujet magnétisé est quelquefois ou même ordinairement requise, cela n'offre pas de difficulté ; parce qu'elle n'est pas requise en tant que volonté, c'est-à-dire en tant que faculté purement interne de l'âme et indépendante du corps ; mais comme moyen pour exciter l'imagination et les esprits subtils du corps et nullement pour faire violence à l'état moral de l'homme.

Cette opinion nous semble devoir être rejetée comme fausse et tout à fait dangereuse, et cela pour les motifs suivants : 1° Nous ne nions pas que la nature ait cer-

taines vertus capables de produire des effets surprenants, comme le magnétisme terrestre, l'électricité, etc., mais nous ne pouvons admettre que la nature puisse produire des effets qui ont toujours été regardés jusqu'ici comme surnaturels et miraculeux, tels que l'intelligence des pensées secrètes d'autrui, l'intuition d'objets fort éloignés, et cependant ces effets merveilleux sont rangés parmi ceux que l'on obtient par le magnétisme animal. 2° On ne peut pas dire que le somnambulisme naturel produit des effets absolument semblables à ceux du somnambulisme magnétique, car nous avons vu dans la première opinion que ce dernier produisait deux effets différents de ceux que l'on observe dans le premier, et nous devons ajouter ici que, si les somnambules naturels font des choses qu'ils ne peuvent faire éveillés, ils n'en font cependant aucune qui soit regardée comme évidemment surnaturelle et miraculeuse. 3° Nous ne pouvons croire que la volonté du magnétisé ne soit requise que d'une manière accessoire, car actuellement presque tout le monde admet que les effets attribués aux fluides vitaux, nerveux ou magnétiques, et toutes les passes que l'on fait pour magnétiser, sont une pure imposture et que tout l'effet dépend uniquement de la volonté du sujet magnétisé et de celle du magnétiseur, si bien que celui-ci peut, à son gré, magnétiser une personne demeurant à plusieurs lieues de distance, et quoiqu'il ignore le lieu où elle se trouve, pourvu qu'elle lui ait donné son consentement, au moins une fois. Après cela est-il possible de considérer une telle volonté comme quelque chose d'accessoire et sans quoi les effets du magnétisme pourraient rigoureusement avoir lieu ? Ne faut-il pas plutôt la regarder comme une condition essentielle sans laquelle le démon ne peut agir sur la personne magnétisée ?

3° La troisième opinion consiste à faire une distinction entre les effets produits par le magnétisme. Selon les auteurs qui l'embrassent, il faut admettre que bien souvent le démon intervient dans le magnétisme, surtout lorsque les effets dépendent uniquement ou principalement de la volonté du magnétiseur; lorsque le sujet magnétisé parvient à écrire, à lire, à parler une langue qu'il ignorait complètement auparavant, ou bien encore lorsqu'il connaît ou voit ce qui se fait à une grande distance de lui; car ceci semble dépasser absolument les forces de la nature, d'autant plus que le somnambulisme naturel ne produit rien de semblable. Mais ils prétendent que le magnétisme peut produire naturellement les autres effets, quelqu'étonnants qu'ils soient, parce que la vertu du fluide naturel est merveilleuse dans certains corps.

La première partie de cette opinion nous paraît vraie et tout à fait exacte; mais la seconde partie, qui attribue au magnétisme la vertu de produire certains effets merveilleux nous semble inadmissible aujourd'hui que l'on a constaté par tant d'expériences l'intervention très probable du démon comme cause de ce que l'on appelle magnétisme animal et par conséquent de tous les effets qu'il produit, de quelque espèce qu'ils soient, même de ceux qui ont quelque ressemblance avec les faits que l'on observe chez les somnambules naturels. Ce que nous avons déjà dit à ce propos après l'exposé de la première et de la seconde opinion suffit, nous semble-t-il, pour justifier notre sentiment. Aussi Gury ne craint pas d'attribuer à l'intervention du malin esprit même le premier sommeil qui survient à la personne magnétisée [1]; et presque tous les théologiens

[1] Licet simplex somni status naturalis esse posset, ast adjuncta omnia plane evincunt, in somno ipso adesse alterius causæ, et certe

qui ont écrit récemment sur le magnétisme se rapprochent plus ou moins de son opinion, bien que les auteurs qui ont traité cette question avant eux se montrent généralement plus favorables aux vertus naturelles du prétendu fluide magnétique. Cette différence d'opinion ne doit étonner personne; elle vient seulement de ce que ceux-ci avaient moins d'expérience, moins de témoignages sur les effets du magnétisme, et qu'ils étaient moins compétents que ceux-là pour se prononcer sur leur cause véritable.

D'ailleurs les magnétiseurs les plus fameux reconnaissent maintenant l'opération surnaturelle du démon dans les prodiges du magnétisme. Voici, par exemple, comment le baron Potet raconte la manière dont il devint magicien, tandis qu'il voulait seulement être magnétiseur :

« L'histoire ne nous conserve-t-elle pas, dit-il, le triste exemple de ce qui arriva aux générations passées par rapport à la sorcellerie? Les faits n'étaient que trop réels... Mais comment trouvai-je cet art? En produisant, sous mes yeux, sans les chercher d'abord, des faits incontestables de sorcellerie...

« Et qu'est-ce, en effet, que le sommeil magnétique? Un résultat du pouvoir magique. Et qu'est-ce qui détermine ces attractions, ces inclinations subites, ces accès de furie, ces dégoûts, ces crises, ces convulsions que l'on peut rendre permanents, si ce n'est le principe même employé par les anciens, l'action très bien connue d'eux? Ce que vous appelez *fluide nerveux* ou *magnétique*, les anciens l'appelaient *pouvoir occulte*.....

« J'ai éprouvé les attaques de ce terrible pouvoir; un

non naturalis, interventum; atqui hæc causa, ut jam ostensum est, nonnisi mali angeli interventio esse potest (J. P. Gury, *Casus conscientiæ*, t. I, n. 276, quart. edit.)

jour cette force évoquée, un autre dirait ce démon, agita tout mon être... L'engagement était pris, le pacte fait, un pouvoir occulte se joignait à la force qui m'était propre... » (*Le démon : existe-t-il?* livre composé par le P. Delaporte, édit. anglaise.)

Le célèbre Regazzoni délivra par ses passes un officier, qui souffrait cruellement de la possession du démon pour avoir été magnétisé par esprit de vengeance. M. Desmousseaux lui demanda comment il faisait pour cela. Il lui répondit : « Je décharge le fluide magnétique. » — « Je sais bien, ajouta le premier ; mais ensuite ? » — « Ensuite, répliqua l'autre, j'invoque les bons esprits pour chasser les mauvais. » (Le même auteur.)

Cet aveu nous prouve nettement que cet officier avait été livré au pouvoir du démon par le fait même de la magnétisation ; et après cela, qui osera encore dire que le malin esprit n'est pour rien dans tous les prodiges opérés par le magnétisme ?

Mais ce n'est pas tout. Le magnétisme, qui a été vanté comme un grand bienfait pour l'humanité, en est, en réalité, le fléau : s'il a guéri ou semblé guérir certaines maladies, il a, d'autre part, troublé, séduit, égaré des multitudes de pauvres gens ; et, par le pouvoir absolu qu'il donne au magnétiseur sur sa victime volontaire, surtout durant le sommeil magnétique, il a produit dans les mœurs les désordres les plus monstrueux. « La personne magnétisée, dit le docteur Rostan, est dans la dépendance absolue du magnétiseur ; elle n'a, en général, de volonté que la sienne... Quelles conséquences terribles ne peut pas avoir cette toute-puissance !... Le magnétisme, il faut le dire hautement, compromet au plus haut degré l'honneur des familles. »

« Il est constant et formellement avoué, dit le comte de Robiano, que le magnétisme animal excite et fomente habituellement des passions désordonnées, provoque à la licence des mœurs, déprave les consciences. »

« Si les infamies et les horreurs qui m'ont été dernièrement révélées sont vraies, ajoute le P. Debreyne, et malheureusement il m'est impossible d'en douter, dès lors j'acquiers la triste et douloureuse conviction que le magnétisme animal peut devenir le moyen de corruption le plus exécrable qui soit jamais sorti de l'enfer. » *(Essai sur la théologie morale.)*

Toutes ces raisons déterminèrent le Saint-Siège à publier en 1856 une Encyclique dont nous extrayons les principaux passages : « La perversité des hommes en est venue à ce point que, négligeant l'étude légitime de la science pour se livrer à une pure curiosité, pour la grande ruine des âmes et au grand préjudice de la société civile elle-même, ils se glorifient d'avoir découvert un nouveau principe de magie et de divination *(hariolandi divinandique principium).* Ainsi donc, grâce à l'influence du mesmerisme et de la clairvoyance, comme ils disent, des femmes sottes, excitées par des passes qui ne sont pas toujours conformes aux lois de la décence, prétendent voir toutes les choses invisibles, discourir sur la religion elle-même, conjurer les âmes des défunts, obtenir des réponses, découvrir des objets cachés et éloignés ; elles ont l'audace et la témérité de faire cela et encore d'autres actes superstitieux, se procurant par leur divination un gain considérable à elles-mêmes, ainsi qu'à leurs maîtres. Dans tout cela, quel que soit leur art ou leur imposture, comme l'on emploie des moyens physiques pour obtenir des effets qui ne sont pas naturels, il y a une déception tout à fait illicite et empreinte

d'hérésie, comme aussi un scandale contre les bonnes mœurs. » (*Encycl. S. Rom. Inquisit.*, 1856.)

Toutefois, Rome n'ayant condamné jusqu'à présent que les abus du magnétisme, on peut en tolérer l'usage moyennant certaines conditions et certaines précautions : il faut premièrement que le magnétiseur et le magnétisé soient de bonne foi ; qu'ils regardent le magnétisme animal comme un remède naturel et utile ; secondement, qu'ils ne se permettent rien, ni l'un ni l'autre, qui puisse blesser la modestie chrétienne ; qu'ils renoncent à toute intervention de la part du démon. « S'il en était autrement, on ne pourrait absoudre, dit le cardinal Gousset, ceux qui ont recours au magnétisme. »

CHAPITRE XVI

Satan et les tables tournantes.

Vers le milieu de ce siècle, Satan, voyant ses ruses enfin découvertes dans le prétendu magnétisme animal, inventa un nouveau moyen pour corrompre les hommes, toujours en les amusant et en satisfaisant leur vaine curiosité. Nous voulons parler des tables tournantes dont les prodiges ont commencé de paraître en Amérique en 1852 et se sont répandus ensuite dans le monde entier. Voici comment leurs effets sont décrits par le P. Matignon :

« 1° Sous l'impulsion des mains de plusieurs personnes

formant une chaîne, ou même d'une seule, si elle est douée d'une vertu particulière qui la constitue *medium* [1], une table, un guéridon, un chapeau, une corbeille, un meuble quelconque contracte un mouvement de rotation plus ou moins rapide selon les circonstances ; mouvement qui peut, en outre, se compliquer d'un autre de translation, être accompagné de soubresauts, de coups et d'autres phénomènes de même genre.

« 2° Non seulement les tables tournent et s'agitent, mais elles répondent aux questions qui leur sont adressées, et cela de plusieurs manières : souvent par des coups dont on se sert comme de signes conventionnels, soit pour exprimer un oui ou un non, soit pour indiquer les différentes lettres de l'alphabet, et par ce moyen composer des mots et des phrases ; d'autres fois un crayon est attaché au pied de la table, qui écrit elle-même sa réponse ; ou bien il arme la main du *medium*, et celle-ci semble courir comme si elle était conduite par une force étrangère ; la réponse est rendue en diverses langues, même inconnues au *medium* et à l'assemblée ; elle dévoile les choses de la vie future, ce qui se passe à distance, la cause cachée des maladies, etc.

« 3° En outre, la matière inerte paraît s'animer, les tables et les meubles semblent agités de passions diverses, tantôt caressant, tressaillant comme sous une impression de joie, tantôt menaçant, donnant des signes non équivoques de colère ; on les voit se jeter d'eux-mêmes sur les personnes présentes, les poursuivre, les acculer contre un mur, comme pour les écraser sous leur poids, puis retomber à leurs pieds sans leur faire aucun mal.

[1] Le *medium* c'est un enfant, une jeune fille ou des hommes qui par la délicatesse de leur constitution, leurs goûts, leur imagination, ressemblent davantage à la femme.

« 4° Toutes ces choses ont été parfois accompagnées de phénomènes extraordinaires : apparitions de lumières, de flammes, de mains mystérieuses, de fantômes visibles pour certaines personnes, tandis que les autres n'apercevaient rien, ou seulement une vapeur épaisse ; production de bruits répétés, battement de coups mystérieux partant de points divers, détonations et fracas de tonnerre, voix qui imitaient celle de l'homme et faisaient entendre des airs connus, sons harmonieux, semblables à ceux de certains instruments, ou même concert complet, auquel rien ne manquait, sinon des musiciens que l'œil pût apercevoir. Enfin, on nous cite quelques faits d'écriture directe, c'est-à-dire obtenue sans aucun instrument, et sans l'intermédiaire d'aucun *medium*.

« 5° L'agent inconnu opère aussi dans l'ordre physiologique : il produit à volonté dans certains sujets l'insensibilité et la rigidité du cadavre, développe subitement certaines parties du corps jusqu'à leur faire prendre des proportions énormes ; parfois, assure-t-on, des guérisons presque subites ont eu lieu ; plus fréquemment, au contraire, des perturbations chroniques, des maladies incurables ont amené le suicide, la folie. » (*La question du surnaturel,* IIIe p., c. VIII.)

Après cette description succincte des phénomènes produits par les tables tournantes, nous citerons un exemple dont le P. Delaporte nous garantit l'authenticité. Dans une réunion de spirites, un crayon écrivit une lettre à une personne inconnue aux assistants, mais dont il donna l'adresse. Le lendemain, l'un des spirites porta la lettre à l'adresse indiquée. Il trouva la personne nommée et lui donna la lettre. Celle-ci pâlit aussitôt, l'écriture était certainement celle de son père, décédé depuis quelque

temps. Et après avoir lu le message, elle fut saisie d'effroi. La lettre contenait des reproches sévères pour sa négligence à tenir la promesse qu'elle avait faite à son père mourant dans un moment où ils n'étaient que tous les deux ensemble; elle s'était engagée à payer une dette que ce dernier avait contractée. (*Le démon : existe-t-il ?* par le P. Delaporte.)

A la lecture de ce fait merveilleux les personnes simples pourraient peut-être s'imaginer que ce sont les âmes des défunts qui se servent des tables tournantes pour s'entretenir avec les vivants; mais il n'en est rien, le démon seul est l'agent qui les fait tourner, écrire, parler, etc.

« Que prétendez-vous, disait Mgr Turgeon, archevêque de Québec, à ses diocésains, lorsque vous adressez la parole à cette table en mouvement et que vous lui demandez une réponse ?... Vous seriez-vous persuadé qu'elle peut vous entendre, vous comprendre, et que, plus éclairée que vous, elle va lire dans vos pensées, ou vous révéler ce que vous ignorez ? Non, car vous savez qu'elle est privée de sentiment et dépourvue d'intelligence. Auriez-vous la prétention d'invoquer, par son moyen, les âmes des morts ? Et quelles sont donc ces âmes avec lesquelles vous voudriez vous mettre en rapport et que vous auriez la présomption de contraindre à venir répondre à vos questions indiscrètes ? Seraient-ce les âmes des réprouvés ? Mais Dieu n'a-t-il pas mis entre ces âmes malheureuses et vous un chaos immense, qui les empêche de vous entendre ? et ne les tient-il pas en réserve, sous le poids des chaînes éternelles de sa justice, dans les profondes ténèbres où il les a précipitées avec les anges prévaricateurs, en attendant le grand jour du jugement ? (Judæ, v, 6.)

« Seraient-ce les âmes des élus de Dieu ? Mais quoi !

auriez-vous l'impiété de croire que vous pouvez commander à ces âmes saintes, les arracher du sein de Dieu où elles reposent pour en faire le jouet de votre coupable curiosité ?... Non, les élus de Dieu sont en sa main (Sap., III, 1), et personne ne peut les lui ravir. (Joan., X, 28,) Unis intimement à Dieu, ils voient tout en Dieu, ils entendent tout en Dieu, ils n'agissent que selon la volonté de Dieu. Ils sont nos frères, il est vrai, et Dieu, dans sa miséricorde, a voulu, pour notre consolation et notre bonheur, qu'il y eût entre eux et nous une sainte communication. Mais ces rapports et cette communication avec les âmes justes, nous ne pouvons les lier et les entretenir que par le moyen de la religion, qui nous fait louer Dieu dans ses Saints, et par d'humbles et ferventes prières pour le soulagement de celles qui sont encore en souffrance, ou pour implorer l'assistance de celles qui sont entrées dans la gloire.

« Quels esprits viendraient donc vous répondre auprès de ces tables qui remuent et qui frappent, pour attester leur présence et interpréter leurs pensées ? Seraient-ce les esprits immondes, les anges de Satan ?...

« ... Mais avoir des communications avec le démon, avoir recours à cet ennemi de Dieu et des hommes, n'est-ce par lui rendre ainsi une espèce de culte ? Cette pensée vous effraie, et vous fait frissonner d'horreur ; oui, nous le savons. C'est cependant, N. T. C. F., le crime de ceux qui, par quelque moyen que ce soit, s'obstinent à vouloir interroger les esprits pour connaître les choses qu'il a plu à Dieu de nous cacher, puisque nul autre esprit que Satan ne peut se présenter pour leur répondre...

« Concluez donc avec nous, N. T. C. F., que l'emploi de ces tables ou de tout autre objet se mouvant sous l'in-

fluence secrète d'une cause inconnue pour consulter les âmes des morts, ou nous ne savons quels autres esprits, doit être rangé parmi les pratiques superstitieuses de leur nature, et que vous ne pourriez vous y adonner sérieusement sans vous rendre coupables d'une faute très grave en elle-même et dans ses conséquences.

« Déjà, en effet, elles ont produit leurs fruits de mort et dignes de l'enfer. Que d'erreurs, que d'extravagances, que de crimes, que de malheurs n'ont-elles pas enfantés chez nos voisins des Etats-Unis, où elles ont fait d'abord leur apparition ! Déjà elles ont donné naissance à une secte de visionnaires impies dont toute la religion paraît se borner à rendre un culte sacrilège aux esprits avec lesquels, dans leur illusion fantastique, ils s'imaginent avoir un commerce familier. Déjà les communications et les révélations de ces prétendus esprits ont porté chez ce peuple le trouble dans la société, la désunion dans les ménages, le désordre et le déshonneur dans les familles, et ont fini par conduire une multitude de personnes dans les asiles d'aliénés... »

C'est pourquoi les théologiens enseignent qu'il est défendu d'interroger les tables tournantes, même en renonçant préalablement à toute intervention de la part du démon ; car un tel renoncement est illusoire, dès lors qu'il est certain et indubitable que tout y dépend du malin esprit.

2° Il est défendu d'interroger les tables ou autre objet de même genre dans le but de faire des expériences ou de s'amuser : « Celui qui aura voulu s'amuser avec le démon, dit saint Pierre Chrysologue, ne pourra se réjouir avec Jésus-Christ [1]. » Et puis, c'est un axiome de théologie

[1] Qui jocari voluerit cum diabolo, non poterit gaudere cum Christo.

que l'on ne doit pas faire une chose mauvaise pour en obtenir une bonne [1].

3° Il est défendu d'assister aux réunions où l'on provoque le mouvement, la percussion, les réponses des tables ou d'autres meubles, parce qu'en y assistant on se rendrait complice de ceux qui entrent par là en communication avec les esprits de ténèbres, soit pour se divertir, soit pour obtenir une réponse qui satisfasse leur curiosité.

En somme, tout le monde devrait bien être persuadé que les tables tournantes ne sont autre chose qu'un appât diabolique, destiné à cacher l'hameçon qui doit prendre notre âme et l'entraîner dans l'abîme infernal.

M. de Tristan, membre distingué de plusieurs sociétés savantes, n'avait d'abord vu dans les tables tournantes qu'un fait électrique; mais, au mois d'avril 1853, il écrivait à M. de Mirville : « A dater du jour où une petite table se mit à frapper soudainement, ce prodige attira spécialement notre attention. Il me devint impossible de douter que ce phénomène ne fût dû à quelque agent.

« La plupart du temps, il est vrai, nous n'avions guère de faute à reprocher à ces êtres métaphysiques qui intervenaient, parce que nous agissions avec une extrême précaution; mais, peu à peu, les nombreuses faussetés, qui étaient au commencement sans importance, devinrent plus graves, les calomnies se multiplièrent, des propositions d'amitié, d'engagement, de compagnonnage, jointes à quelques opinions douteuses, commencèrent d'exciter nos soupçons. Pour moi, je ne suis pas seulement convaincu de cette intervention, mais j'ai obtenu l'aveu que tous ces

[1] Non sunt facienda mala, ut eveniant bona.

êtres sont bannis pour toujours de la présence de Dieu. » (*Le Démon,* par le P. Delaporte, édit. anglaise.)

« Dans la maison de l'un de mes amis, un médecin éminent, dit M. de Mirville, le crayon écrivit mot à mot cette sentence : « Si vous voulez vous donner à moi, âme et corps, je comblerai tous vos désirs, même celui que vous avez le plus à cœur en ce moment. Si vous y consentez, signez votre nom au-dessus du mien, et cela suffira... » Et l'esprit signa Gielf. » (Le même ouvrage, édit. anglaise.)

M. de Sauley, membre de l'Institut, qui, après avoir été longtemps incrédule, se rendit enfin à l'évidence, se vit aussi continuellement sollicité par l'esprit à s'engager. Il croyait être en relation avec deux esprits. L'un, violent, fanfaron, blasphémateur, insolent, ne conseillait et ne faisait rien que de mauvais; l'autre, fort calme et doux, disputait avec le premier et faisait succéder l'édification au scandale. Mais, lorsque cet excellent esprit fut pressé de s'expliquer sur la différence qu'on remarquait entre les deux, il répondit, après deux heures de résistance : « Pauvre dupe, vous pensiez que vous aviez affaire à deux de nous, et vous n'aviez affaire qu'à un; j'étais seul. » (Le même auteur.)

Voilà autant de faits authentiques qui montrent, à ne pas en douter, que les scènes des tables tournantes ne sont ni plus ni moins que des comédies jouées par les malins esprits avec l'intention avouée d'engager les spectateurs à leur service, afin de les séparer de Dieu et de son Eglise, et de causer plus sûrement leur damnation éternelle. Cette vérité, du reste, recevra un nouveau jour de ce que nous allons dire du *spiritisme* dans le chapitre suivant.



CHAPITRE XVII

Satan et le spiritisme.

VOICI une superstition nouvelle, mais, sans contredit, la plus pernicieuse qui soit sortie, ce siècle, de l'abîme des ténèbres pour le malheur du christianisme, le scandale des faibles et la déception des impies.

Pendant près d'un siècle le démon a cherché à divertir et à tromper le monde par les merveilles du soi-disant magnétisme animal. Celui-ci a été suivi des prodiges encore plus étonnants des tables tournantes qui ont fini par amener, en 1862, ce que l'on a appelé le *spiritisme* ou la consultation des esprits. C'est ainsi que Satan, qui a commencé par séduire la première femme sous la forme insidieuse du serpent, continue à inventer de nouveaux moyens, à employer de nouvelles ruses, cachant toujours son action sous des apparences diverses pour parvenir à décevoir et à réduire en esclavage ses infortunés descendants.

Mais en quoi consiste le *spiritisme ?* Selon les spirites, les esprits qui font tourner les tables et qui s'en servent pour frapper et s'entretenir avec les vivants, sont les âmes des morts auxquelles on a donné le nom d'*esprits frappeurs*. Ces âmes, bien que privées du corps humain, retiennent une forme semi-matérielle, appelée *périsprit,* par le moyen de laquelle l'âme s'unit au corps en cette

vie, et peut, même après la mort, avoir des rapports avec les corps et entrer de nouveau en relation avec les hommes. La bonté et la perfection de ces esprits consistent dans leur séparation de l'élément matériel. Tous les esprits parviendront infailliblement un jour à cette pureté parfaite en parcourant, selon le mérite de chacun, une série de métamorphoses de moins en moins matérielles. Après la mort, les esprits errent autour de nous jusqu'au moment de leur union avec un autre corps humain, et, par le moyen des tables et d'autres choses semblables, nous révèlent, selon le bon plaisir de Dieu, les devoirs qui nous incombent. Néanmoins, ils n'agissent pas tous de la même manière : les uns, étant encore fort imparfaits, ne cherchent qu'à nous tromper ; les autres, au contraire, qui ont déjà atteint une pureté presque parfaite, ne nous manifestent rien que d'utile. Ainsi le moyen infaillible de distinguer les bons esprits des mauvais est la vérité de la doctrine qu'ils révèlent ou, en d'autres termes, *leur élan vers le bien*. Enfin, lorsqu'ils sont parvenus à se dépouiller entièrement de l'élément matériel, les esprits obtiennent la vie bienheureuse et sont députés par le Créateur comme ses ministres pour gouverner le monde. Telle est la doctrine spéciale du spiritisme.

Sa doctrine religieuse consiste : 1° à nier le surnaturel, l'existence des anges, des démons, de l'enfer, du purgatoire, du péché originel, le mystère de la rédemption, la divinité de Jésus-Christ, le culte de Dieu et les sacrements; 2° à enseigner la métempsycose comme moyen de parvenir à la perfection et à notre fin dernière. Il admet une morale purement naturelle. Par conséquent, la révélation spiritiste tend à renverser de fond en comble la religion chrétienne et doit être regardée comme tout à fait

hérétique. Néanmoins, ceux qui consultent les esprits, ou les spirites, ont osé embrasser une telle doctrine ; bien plus, ils ont formé une secte particulière pour la propager partout et spécialement dans les grandes villes. Le cardinal Pie n'a-t-il pas bien raison de dire : « Au XIXe siècle, comme aux âges les plus reculés et les plus ignorants, l'espèce humaine, qui est naturellement portée vers le merveilleux, ne se détourne des merveilleuses réalités de la religion révélée que pour se jeter dans les bras de la superstition et de la magie ? »

Oui, le *spiritisme* est une superstition, et la pire de toutes, parce qu'il a recours à l'intervention du démon pour apprendre une doctrine fausse de tous points et entièrement opposée à la révélation divine. Lorsqu'on demande le nom et la qualité des esprits qui mettent en mouvement les tables et d'autres objets, ils répondent, d'ordinaire, qu'ils sont les âmes de telle ou telle personne, décédée depuis plus ou moins longtemps. Cela est-il vrai? Non, bien certainement non. Nous sommes loin, il est vrai, de nier la possibilité de l'apparition des morts, mais nous soutenons que les morts n'ont rien à faire avec le spiritisme.

L'histoire même du catholicisme nous offre assez d'exemples de pareilles apparitions pour nous convaincre de leur réalité. Saint Pierre apparaît à Attila pour le détourner de l'occupation de Rome ; saint Louis de Gonzague se montre à sainte Marie-Madeleine de Pazzi dans la splendeur de la gloire céleste ; la bienheureuse Germaine se fait voir à Mme de Beauregard et la guérit ; sainte Perpétue voit son frère Dinocrate dans les tourments du purgatoire ; sainte Thérèse voit saint Pierre d'Alcantara qui lui dit : « Heureuse pénitence qui m'a mérité une telle gloire. »

La sainte Ecriture elle-même rapporte l'apparition de Samuel à Saül, celle d'Onias et de Jérémie à Juda Maccabée ; celle de Notre-Seigneur à Saul sur la route de Damas.

Ajoutons que l'évocation même des morts n'est pas condamnée par l'Eglise, si elle est inspirée de Dieu et faite en son nom. Le Bréviaire Romain nous en donne un exemple remarquable le 7 mai, fête de saint Stanislas, évêque de Cracovie, capitale de la Pologne. Ce pays avait alors pour roi Boleslas, que le Saint avait gravement offensé en le reprenant d'abord en particulier, ensuite publiquement, de ses infâmes désordres. Pour se venger, le prince cita l'évêque à comparaître devant lui comme injuste possesseur d'une terre qu'il avait achetée pour son église. Il n'y avait pas de titre d'achat, ni de quittance, et les témoins n'osaient dire la vérité. Stanislas ne se déconcerta pas. Il demanda seulement trois jours de délai pour amener Pierre, le dernier possesseur de la terre, qui était mort depuis trois ans. La promesse fut acceptée avec des éclats de rire ; mais, après trois jours de jeûne et de supplications solennelles, l'évêque se rendit avec tout le clergé à la tombe de Pierre et la fit ouvrir ; on ne trouva, comme on s'y attendait, que des ossements tombant en poussière, et déjà les rires de l'incrédulité triomphante s'élevaient de tous côtés, quand le Saint commanda au mort de se lever. Celui-ci obéit soudain à la voix de l'évêque, se leva et l'accompagna au tribunal de Boleslas où il certifia la vérité de la donation qu'il avait faite ; après cela il se rendormit dans le Seigneur.

Ces exemples et plusieurs autres, que nous trouvons dans la Vie des saints, nous démontrent que les apparitions des personnes défuntes ne sont pas impossibles ;

mais nous disons qu'elles sont rares, que Dieu ne les permet guère qu'à la prière des saints, ou dans des circonstances particulières, pour le bien ou l'édification des vivants ; tandis que l'erreur des spirites consiste à se persuader qu'au moyen d'une certaine formule ils peuvent, à leur gré, renverser la barrière qui les sépare du monde d'outre-tombe et s'entretenir, toutes les fois qu'ils veulent, avec les âmes des morts. Ces âmes, comme la religion nous l'apprend, sont au ciel, en purgatoire ou en enfer, d'où elles ne peuvent sortir sans une permission spéciale de leur Créateur. Si Dieu avait voulu autoriser les rapports des vivants avec les morts, il en aurait certainement déterminé les conditions, le genre humain les connaîtrait et ne serait point réduit à être témoin de ces manœuvres suspectes et sans garantie, qui ne font que jeter dans nos âmes le doute, le trouble et la plus terrible agitation. Non seulement Dieu n'a pas autorisé de tels rapports, mais, dans la loi mosaïque (Deut., XVIII, 11, 12), il a défendu dans les termes les plus sévères la pratique païenne de conjurer les prétendues âmes des personnes défuntes.

Il est donc clair comme le jour que ces esprits, qui obéissent si volontiers à l'évocation des sectaires du spiritisme, sont simplement les démons, toujours attentifs à profiter des moyens les plus capables de séduire les pauvres mortels. Et remarquez que l'erreur du spiritisme date de loin, elle existait déjà du temps de saint Augustin, qui la signalait en ces termes : « Ces esprits sont trompeurs, non par nature, mais par malice. Ils se font passer pour des dieux et pour les âmes des défunts, mais ils se gardent bien de s'appeler démons, comme ils sont en réalité. » (*Cité de Dieu,* x.)

« N'allez pas croire, ajoute le docteur Wier, qu'il soit

fort difficile au démon de représenter faussement la figure des esprits dépouillés de leur corps pour effrayer, par des apparitions, les héritiers des défunts et autres ; ceci a lieu pour obliger les simples et ceux qui ont peu de confiance en Dieu à faire des choses illicites, sous prétexte de religion, selon la forme qui leur est imposée. Il tâche aussi de confondre ceux qui sont fermes dans la foi et prend tous les moyens de les ébranler ; d'enrichir par des promesses les désespérés, les crédules, les imbéciles ; de perdre ceux qu'il séduit par l'espoir d'un riche héritage, et de les tourmenter par la crainte d'une mauvaise fortune. » (Imposture des démons, cité de l'édition anglaise du livre : *Le démon,* par le P. Delaporte.)

Sans doute ces prétendus morts apportent certaines preuves de leur identité, mais ces preuves ne sont nullement concluantes. Ils vous rappellent des circonstances particulières qui n'étaient connues que d'eux et de vous ; le crayon mystérieux imite leur écriture : tout cela peut être. Mais ne vous y trompez pas : les démons étaient les témoins invisibles de ces circonstances ; que leur coûte-t-il donc de vous les rappeler ? Et, s'ils font des prodiges qui étonnent tout le monde, ne peuvent-ils pas aisément contrefaire l'écriture des morts ? Et puis ils connaissent assez le cœur humain pour savoir qu'en vous persuadant que vous avez à converser avec une personne chérie, ils obtiendront de vous une oreille plus attentive lorsque, affectant une certaine simplicité, ils vous déclareront hardiment que l'enseignement catholique est erroné. Ces invisibles interlocuteurs se donnent les noms les plus vénérables, tels que ceux de saint Paul, de saint Louis ; et, sous ces noms, ils contredisent la doctrine de saint Paul et la foi de saint Louis, et répètent, comme des

perroquets, les phrases humanitaires de nos philosophes modernes. Mais l'histoire nous apprend qu'il y a eu des apparitions authentiques de défunts glorieux, qui ont été attestées par des miracles ; et, cependant, aucun d'eux n'a déclaré qu'il s'était trompé en croyant et en professant, durant sa vie, les dogmes de la religion catholique. Que nous importe donc si ces derniers venus, prenant, au hasard, les noms de nos saints et des héros de la libre-pensée, proclament emphatiquement des erreurs ressuscitées avant eux par une douzaine d'incrédules notoires ?

Mais, objecte-t-on, ces esprits ne sauraient être des démons, car ils exhortent parfois à pratiquer la vertu, ils reprochent certains défauts, ils pressent d'acquitter certaines dettes laissées par les parents morts, etc.

Ceux qui font une pareille objection ne considèrent pas que la conduite de ces esprits est semblable à celle des hérétiques et des révolutionnaires. Pour s'insinuer dans l'esprit des honnêtes gens, les perturbateurs professent hautement de grands principes de moralité, d'honneur et de charité ; ils représentent adroitement les hommes ou les institutions, qu'ils veulent renverser, comme hostiles à ces principes, et produisent ainsi un *fanatisme* qui n'est pas autre chose que la *générosité du sentiment mise au service de l'erreur.*

Si les malins esprits prêchaient seulement la *vérité et la vertu,* ils feraient notre affaire et non la leur ; s'ils prêchaient seulement l'*erreur et le vice,* ils causeraient de l'horreur à quiconque ne serait pas entièrement dépravé et corrompu. Leur adresse consiste à cacher le poison dans la dragée. Oui, les esprits modernes, en cas de besoin, louent l'Evangile, comme Jean-Jacques Rousseau ; la justice, comme Proudhon ; la pureté de cœur, comme

Georges Sand ; et même le catholicisme, comme Renan. Après cela, les âmes honnêtes, qui sont trop loyales pour croire à la perfidie, et qui, d'ailleurs, ne sont pas fâchées de trouver une religion nouvelle, beaucoup moins effrayante dans ses menaces et beaucoup plus commode dans sa morale que l'austère catholicisme, accordent à ces esprits une confiance qui peut les conduire à l'abîme et les perdre sans ressource.

Pour dévoiler toute l'hypocrisie des malins esprits, qui se plaisent à converser avec les nouveaux sectaires, nous ne saurions mieux faire, pensons-nous, que de relater ici l'entretien que le vicomte de Meslon eut avec ces esprits à Rauzan (Gironde) en 1853.

« *Q*. Est-ce réellement à des êtres intelligents que nous avons affaire ? — *R*. Oui. — *Q*. Etes-vous de bons esprits ? — *R*. Oui. — *Q*. Y a-t-il un enfer éternel ? — *R*. Non. — *Q*. Est-ce donc que la religion catholique nous trompe sur ce point ? — *R*. Oui. — *Q*. En quoi consiste le châtiment des méchants ? — *R*. A aller passer un temps d'épreuve plus ou moins long dans la sphère la plus proche de la terre, à s'élever alors successivement et progressivement de sphère à sphère, selon la purification de l'esprit, jusqu'à ce qu'à la fin il parvienne à la dernière sphère et qu'il soit réuni à Dieu. — *Q*. Etes-vous de la même nature que les esprits-frappeurs des Etats-Unis ? — *R*. Oui. »

Bientôt après, l'esprit déclare qu'il est le frère de M. de Meslon, qui était mort en 1845 dans de grands sentiments de religion, et il répond, avec une parfaite précision, aux questions qu'on lui pose par suite de cette déclaration. On l'adjure *au nom du Dieu vivant* de ne pas tromper, et l'on place sur la table des crucifix avec des objets bénits. L'esprit persiste à dire qu'il a été envoyé de Dieu pour

éclairer sa famille, pour la défendre contre les pièges des démons, et pour la diriger dans la voie de la vertu et de la vérité. A tout moment, il cite de lui-même des sentences de l'Ecriture sainte, il presse ses auditeurs d'aimer Dieu et d'honorer la très sainte Vierge. Quand il est interrogé touchant des affaires financières ou les choses futures, il refuse nettement de répondre, et reprend, au nom de Dieu, la légèreté et l'imprudence de ceux qui lui font de telles questions.

Mais, un soir, une petite table de travail, interrogée à son tour, donne le conseil de se défier de l'esprit de la table ronde, c'est-à-dire de celui dont nous venons de parler. Ce dernier répond en sommant, au nom du Dieu vivant, l'esprit de la table de travail d'avouer qu'il est un esprit mauvais. Après une résistance obstinée et quelques contorsions épouvantables, la petite table avoue qu'elle est animée par le démon, jaloux du bien que l'âme du défunt faisait à sa famille. « Depuis lors, dit M. de Meslon, notre confiance aurait été absolue, mais Dieu, qui voyait le fond de nos cœurs, ne permit pas au démon de nous tromper plus longtemps. Un dimanche, la petite table ronde, qui presque toujours parlait d'elle-même, refusa d'abord de répondre, ensuite elle se leva impatiemment et nous dit mot à mot ces paroles : « Je suis lassée de vous répéter incessamment des paroles emmiellées que je ne pense point, et de vous exprimer des sentiments affectueux, quand je n'ai d'autre sentiment pour vous que de la haine. » — « Mais, demandâmes-nous avec étonnement, n'êtes-vous pas celui que vous prétendiez être ? » — « Non. » — « Qui êtes-vous donc ? » — « *L'esprit du mal.* » — Quel était le but de l'ignoble farce que vous nous avez jouée pendant si longtemps ? — « *C'était de chercher à vous*

inspirer de la confiance pour mieux vous tromper ensuite. » — « Mais, est-ce que vous ne souffriez pas d'être obligé de nous parler de Dieu, de la Vierge et des Saints, et en particulier lorsqu'on mit sur la table un crucifix, des médailles religieuses, etc. ? » — « Je souffrais, mais je cachais ma souffrance dans l'espoir de réussir après à vous égarer. » — « Vous nous haïssez donc ? » — Oui, parce que vous êtes chrétiens. » Alors l'esprit prit congé de nous avec ces mots : « Dieu *me force* de vous parler ainsi ; l'enfer me réclame ; adieu. » (*Question des Esprits,* par M. de Mirville, retraduit de l'anglais.)

Ce trait nous fait voir jusqu'où va l'hypocrisie du démon pour décevoir même les âmes honnêtes. Tout être qui tient de mauvais discours doit nécessairement être mauvais ; et celui qui dit de bonnes choses doit nécessairement être bon : tel est le raisonnement que font les personnes simples. Le démon en profite pour les induire en erreur ; hypocrite consommé, il emploie le langage de la vertu, et même de la piété, afin de passer pour un bon esprit et, comme tel, d'insinuer plus aisément des principes contraires à la vérité et à l'enseignement catholique. On se laisse encore prendre aux embûches du malin esprit quand on ne le voit pas fuir au nom du Dieu vivant ; mais on devrait savoir que le nom de Dieu, prononcé avec négligence et par un motif de curiosité, n'effraie pas le démon. Enfin, et par-dessus tout, on devrait bien se rappeler cet axiome fondamental : tout être, soit homme, soit esprit, qui annonce une nouvelle doctrine touchant des questions d'importance vitale pour le genre humain, telles que celles de ses obligations et de sa destinée, doit donner une démonstration rationnelle, ou bien prouver clairement qu'il est envoyé de Dieu. Nos invisibles babil-

lards ne font ni l'un ni l'autre. Leur philosophie n'est pas plus solide que celle d'un rêveur en chair et en os. Et, bien loin de donner des preuves de leur mission divine, ils sont souvent contraints, comme aux premiers jours du christianisme, de montrer *le bout de leurs cornes.*

De fait, ces esprits, aussi fourbes qu'orgueilleux, nient généralement leur réprobation et surtout l'éternité de leurs peines ; ils s'attachent, dans leurs rapports avec les hommes, à remplacer la doctrine salutaire d'un enfer éternel par celle de la transmigration des âmes, appelée par les Grecs métempsycose ; mais, par une inconséquence qui leur est commune avec tous les fauteurs de l'erreur et du mensonge, ils reconnaissent, une fois ou l'autre, l'éternité de leurs souffrances.

C'est ainsi qu'une personne obtint des esprits-frappeurs eux-mêmes l'aveu de leur damnation éternelle. « Donnez-nous, leur dit-elle, quelque idée de la bonté de Dieu. » — « Comment pourrais-je le faire, puisqu'elle est infinie ? » — « Elle est infinie, et cependant vous souffrez, malheureux ! » — « Cruellement. » — « Et pour toujours ? » — « *Pour toujours.* » — « Mais, si vous êtes malheureux, comme vous semblez l'être, et que Dieu soit si bon que vous dites, supposez que vous essayiez de l'apaiser, — qui sait ? » — « Vous demandez ce qui est absolument impossible. » — « Et pourquoi ? » — « Il ne saurait me pardonner, puisque je ne le désire pas. » — « Et s'il vous proposait un anéantissement complet, l'accepteriez-vous ? » Après quelque hésitation, l'un des esprits répondit : « Oui, parce que l'existence est le seul bien que je tienne encore de lui, et alors, n'étant plus rien, je ne dépendrais plus de lui. » L'autre dit : « Non, je ne l'accepterais pas, parce que je n'aurais plus la consolation de le haïr. » — « Haïs-

sez-vous donc à ce point ? » — « Si je hais ?... Mais mon nom c'est haine ; je hais tout ; je me hais moi-même. » (*Question des Esprits,* cité par le P. Delaporte dans son livre *Le Démon,* édition anglaise.)

Cette révélation candide des esprits-frappeurs au sujet de l'éternité de l'enfer ne suffit-elle pas à elle seule pour désabuser les spirites, qui, ajoutant foi aux paroles mensongères de quelques tables tournantes, se bercent du vain espoir d'échapper, malgré leurs crimes, aux supplices éternels, et comptent pouvoir acquitter leurs dettes envers la justice divine par une série de transmigrations relativement faciles ? Eh quoi ! la destinée de l'homme serait de courir de planète en planète, ou bien de devenir successivement, en ce monde, homme, rat, crocodile, âne, cheval, éléphant, et le genre humain aurait attendu jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle pour l'apprendre de tables qui battent la générale !... S'il y a un enfer éternel, une prison pénible et ignominieuse pour d'insolents criminels, pensez-vous que des esprits, jaloux du sort de l'homme, viendront nous révéler leur ignominie et raviver dans nos âmes la crainte salutaire des châtiments qu'ils endurent ? Interrogez chacun des malheureux qui gémissent dans cette prison, ne vous répondent-ils pas tous qu'ils sont les victimes innocentes de la justice trompée ? La métempsycose sera toujours ce qu'elle a été de tout temps, une chimère de l'imagination que l'impie accueille avec empressement, mais qui est rejetée à la fois par la révélation chrétienne, les traditions du genre humain et le bon sens.

Finalement, si nous voulons connaître à fond le spiritisme, jetons un coup d'œil sur ses résultats : on connaît l'arbre à ses fruits. Quels sont donc les fruits du spiritisme ?

Dans l'ordre physique : aucun progrès sérieux et utile; pures illusions, et tout au plus le soulagement équivoque et passager de quelques infirmités; d'autre part, toute sorte de maladies nerveuses et autres qui sont causées par une imagination exaltée outre mesure.

Dans l'ordre intellectuel : un appui donné à cinq ou six erreurs qui, d'âge en âge, s'élèvent contre les dogmes constants du Catholicisme ; une pâle redite, sous une forme mystérieuse, des sophismes rebattus dans les journaux antireligieux; les esprits de mensonge disant eux-mêmes ce qu'ils faisaient dire à des bouches humaines : voilà tout.

Dans l'ordre moral : désastres, folie, suicide. Dans plus d'un endroit, des révélations plus ou moins d'accord avec la vérité sèment des dissensions dans les familes. Les maisons des fous sont remplies de spirites dont le cerveau a été dérangé par les esprits.

De 1820 à 1870, le nombre des aliénés a triplé. Parmi deux cent cinquante-cinq aliénés enfermés dans une maison, cinquante-quatre étaient les victimes du spiritisme !

Le dégoût de la vie s'empare des malheureux qui ont des rapports avec celui qui est *un meurtrier depuis le commencement.* A Tours, deux vieillards se sont donné la mort; à Lyon, une femme s'est saisie d'un rasoir et s'est fait aux deux bras des blessures incurables. Aux Etats-Unis, on a constaté que le spiritisme est pour un sixième dans les cas de suicide et de folie.

Ces tristes accidents augmentent chaque jour. Que ceux qui ont des yeux pour voir les ouvrent avant que leur illusion soit complète et irrémédiable, et puis qu'ils prennent la résolution : 1° de rompre tout engagement avec le *spiritisme;* 2° de ne contribuer ni par leur présence ni

par leurs cotisations à aucune réunion de *spirites ;* 3° de brûler les livres et de repousser les journaux qui favorisent et encouragent le *spiritisme.*

CHAPITRE XVIII

Satan et les revenants.

La question du *spiritisme,* dont les adeptes se flattent vainement d'avoir des rapports avec les âmes des morts, nous amène naturellement à parler des revenants, parmi lesquels Satan, comme nous le verrons, joue encore un rôle important pour nuire au corps et à l'âme des pauvres mortels.

Les âmes des défunts, après le jugement particulier, vont en paradis, en enfer ou au purgatoire ; ne peuvent-elles pas quelquefois en sortir, par la permission de Dieu, au moins pour quelques instants, et revenir sur la terre pour leur propre bien ou pour celui des vivants ? En d'autres termes, y a-t-il et peut-il y avoir des revenants ?

Il est certain que la croyance aux revenants, cette croyance si généralement répandue, remonte à la plus haute antiquité. Tous les peuples, les plus sauvages comme les plus civilisés, sont ou ont été dans l'opinion que les âmes peuvent, après la mort, revenir sur la terre, prendre une forme terrestre ou aérienne, faire du bruit, pousser des gémissements, parler, demander quelque

chose. Il n'y a rien en cela qui répugne à la saine raison, rien qui surpasse la toute-puissance divine. « Dieu peut certainement, dit Bergier, lorsqu'une âme s'est séparée de son corps, la faire reparaître, lui rendre le même corps qu'elle avait, ou un autre, et la remettre en état de faire les mêmes fonctions qu'elle faisait avant la mort. Ce moyen d'instruire les hommes est un des plus frappants que Dieu puisse employer. » (*Dict. de théol.,* au mot Apparitions.)

Il est donc absolument possible qu'il y ait des morts qui reviennent sur la terre. De plus, l'Ecriture sainte et l'histoire nous apprennent, à ne pas en douter, qu'il y a eu un certain nombre d'apparitions de personnes mortes depuis plus ou moins de temps. A l'appui de cette assertion, nous avons déjà cité, dans le chapitre précédent, quelques exemples empruntés soit à la Bible, soit à la Vie des saints. Nous pourrions encore en rapporter un bon nombre, dont l'authenticité nous paraît incontestable, mais cela nous entraînerait trop loin ; nous nous bornerons donc à la citation de quelques-uns des plus intéressants et des plus édifiants. Nous allons d'abord raconter ce qui arriva à saint Thomas d'Aquin, le grand docteur du moyen âge et dont le témoignage ne saurait être rejeté sans témérité.

Lorsque saint Thomas était lecteur en théologie à l'Université de Paris, il vit un jour paraître devant lui l'âme de sa sœur qui venait de mourir au couvent de Capoue, dont elle était abbesse ; elle souffrait cruellement pour divers manquements à la vie religieuse et se recommandait à ses prières ; le Saint lui promit de prier pour elle et tint parole. A quelque temps de là, ayant été envoyé à Rome par ses supérieurs, il vit cette chère âme lui apparaître de nouveau, mais cette fois dans la splendeur de la gloire ;

elle venait le remercier de ses suffrages qui avaient hâté sa délivrance. Familiarisé depuis longtemps avec les choses surnaturelles, le Saint ne craignit pas d'entrer en conversation avec l'apparition et de lui demander ce qu'étaient devenus deux de ses frères morts auparavant. « Arnould est au ciel, répondit l'âme, et il jouit d'un haut degré de gloire pour avoir défendu l'Eglise et le Souverain Pontife contre les impies agressions de l'empereur Frédéric. Quant à Ludolphe, il est encore en Purgatoire où il souffre beaucoup, parce que personne ne pense à prier pour lui. Pour vous, cher frère, une place magnifique vous attend en Paradis en récompense de tout ce que vous avez fait pour l'Eglise. Hâtez-vous donc de mettre la dernière main aux divers travaux que vous avez entrepris, car certainement vous viendrez bientôt nous rejoindre. » L'histoire rapporte qu'en effet le grand Docteur mourut peu de temps après.

Un autre jour, le même saint était en prière dans l'église de Saint-Dominique à Naples lorsqu'il vit venir à lui frère Romain, qui lui avait succédé à Paris dans la charge de lecteur en théologie. Le Saint crut d'abord qu'il venait d'arriver de Paris, car il ignorait sa mort; il se leva donc pour s'informer de l'état de sa santé et des motifs de son voyage. « Je ne suis plus sur la terre, lui répondit le bon religieux en souriant; j'ai passé quinze jours seulement en Purgatoire: par la miséricorde de notre Dieu, je suis déjà en possession de ma couronne et je viens par ses ordres vous encourager dans vos travaux. » — « Suis-je en état de grâce? » demanda aussitôt saint Thomas. — « Oui, mon frère, et je dois vous dire que vos œuvres sont très agréables à Dieu. » Alors le théologien, rassuré sur son propre état, voulut profiter de l'occasion pour sonder

quelques-uns des mystères de la science sacrée, en particulier le mystère de la vision béatifique, mais il lui fut répondu par ce verset du Psalmiste : *Sicut audivimus, sic vidimus in civitate Dei nostri,* c'est-à-dire, « ce que nous avons appris, nous l'avons vu dans la cité de notre Dieu. »

A ces mots, l'apparition disparut. (V. Bolland. 7 mars.)

Le trait suivant est emprunté à Rossignoli. (*Merveilles du Purgatoire,* LI[e] merveille.) Une pauvre servante, élevée très chrétiennement dans son village, avait adopté la sainte pratique de faire dire chaque mois, sur ses modiques épargnes, une messe pour les âmes souffrantes. Amenée avec ses maîtres à Paris, elle n'y manqua pas une seule fois, se faisant d'ailleurs une loi d'assister elle-même au divin sacrifice et d'unir ses prières à celles du prêtre, spécialement en faveur de l'âme dont l'expiation n'avait plus besoin que de peu de chose pour être achevée. Dieu l'éprouva bientôt par une longue maladie, qui non seulement la fit cruellement souffrir, mais encore lui fit perdre sa place et épuiser ses dernières ressources. Le jour où elle put sortir de l'hospice il ne lui restait plus que vingt sous pour tout argent. Après avoir fait au ciel une prière pleine de confiance, elle se mit en quête d'une condition ; on lui avait parlé d'un bureau de placement à l'autre bout de la ville. Elle s'y rendait, lorsque, rencontrant sur son chemin l'église de Saint-Eustache, elle y entra. La vue d'un prêtre à l'autel lui rappela qu'elle avait manqué, ce mois-là, à sa messe ordinaire des défunts et que ce jour était précisément celui où, depuis bien des années, elle s'était procuré cette consolation. Mais comment faire ? si elle se dessaisit de son dernier franc, il ne lui restera pas même de quoi apaiser sa faim. Ce fut un combat entre sa

dévotion et la prudence humaine. La dévotion l'emporta : « Après tout, se dit-elle, le bon Dieu voit que c'est pour lui ; il ne saurait m'abandonner. » Elle entre à la sacristie, remet son offrande, puis assiste à cette messe avec sa ferveur accoutumée.

Elle continuait sa route quelques instants après, pleine d'une inquiétude que l'on comprend. Dénuée de tout absolument, que faire, si un emploi lui manque ? Elle était dans ces pensées, quand un jeune homme, pâle, d'une taille élancée, d'un air distingué, s'approche d'elle et lui dit : « Vous cherchez une place ? — Oui, Monsieur. — Eh bien ! allez à telle rue, tel numéro, chez Mme... ; je crois que vous lui conviendrez, et que vous serez bien là. » Et il disparaît dans la foule des passants, sans attendre les remerciements de la pauvre jeune fille.

Elle se fait indiquer la rue, arrive au numéro, et monte à l'appartement qu'on lui désigne ; sur le palier, une domestique en sortait, un baquet sous le bras, en murmurant des paroles de plainte et de colère. « Madame y est-elle ? demande la nouvelle venue. — Peut-être oui, peut-être non, répond l'autre ; que m'importe ? Madame ouvrira elle-même, si cela lui convient ; je n'ai plus à m'en mêler ; adieu. » Et elle descend. Notre pauvre fille sonne en tremblant et une voix douce lui dit d'entrer. Elle se trouve en face d'une dame âgée, d'un aspect vénérable, qui l'encourage à exposer sa demande. « Madame, dit la servante, j'ai appris ce matin que vous aviez besoin d'une femme de chambre, et je viens m'offrir à vous ; on m'a assuré que vous m'accueilleriez avec bonté. — Mais, ma chère enfant, ce que vous dites là est bien extraordinaire ; ce matin je n'avais absolument besoin de personne ; depuis une demi-heure seulement j'ai chassé une insolente domestique, et

il n'est personne au monde, hors elle et moi, qui le sache encore ; qui donc vous envoie ? — C'est un monsieur que j'ai rencontré dans la rue, qui m'a arrêtée pour cela, et j'en bénis Dieu, car il faut absolument que je sois placée aujourd'hui ; il ne me reste pas un sou. » La vieille dame ne pouvait comprendre quel était ce personnage et se perdait en conjectures, lorsque la servante, levant les yeux au-dessus d'un meuble du petit salon, aperçut un portrait : « Tenez, Madame, dit-elle aussitôt, ne cherchez pas plus longtemps, voilà exactement la figure du jeune homme qui m'a parlé, c'est de sa part que je viens. »

A ces mots, la dame pousse un grand cri et semble sur le point de perdre connaissance. Elle se fait redire toute cette histoire, celle de la dévotion aux âmes du Purgatoire, de la messe du matin, de la rencontre de l'étranger, puis, se jetant au cou de la pauvre fille, elle l'embrasse avec effusion. « Vous ne serez point ma servante, lui dit-elle, dès ce moment je vous regarde comme mon enfant ! C'est mon fils, mon fils unique, que vous avez vu ; mon fils qui est mort depuis deux ans, qui vous a dû sa délivrance, je n'en puis douter, et à qui Dieu a permis de vous envoyer ici. Soyez donc bénie, et désormais nous prierons ensemble pour tous ceux qui souffrent avant d'entrer dans la bienheureuse éternité. »

Nous allons rapporter une autre apparition très intéressante, arrivée de septembre à décembre 1870, au monastère des Religieuses Rédemptoristes à Malines, en Belgique. Comme elle a été examinée et approuvée par l'autorité épiscopale, nous ne craignons pas de la citer, malgré sa date assez récente.

Le père d'une religieuse de ce couvent, nommée Sœur Marie-Séraphine, et dans le monde Mlle Angèle Aubépin,

étant venu à mourir, apparut pendant trois mois à sa fille pour lui demander des prières.

Pendant un peu plus du premier mois il lui apparut tout enveloppé de flammes, et lui criant : « Pitié, ma fille, aie pitié de ton père ! » — « Regarde, lui dit-il un jour, regarde cette citerne de feu où je suis plongé ! Nous sommes ici plusieurs centaines. Oh ! si l'on savait ce que c'est que le Purgatoire, on ferait tout pour l'éviter et pour secourir les pauvres âmes qui y sont enfermées. » En même temps, du milieu des flammes où il était plongé, il s'écriait continuellement : « J'ai soif ! j'ai soif ! »

A partir du 14 octobre le pauvre patient, quoique livré aux plus affreuses tortures, ne parut plus enveloppé de flammes ; sans doute il était passé à la région moyenne du Purgatoire. Etant dans cette deuxième période, il dit un jour à sa fille que les théologiens n'avaient rien exagéré en enseignant que les tourments des martyrs sont inférieurs à ceux que subissent les âmes du Purgatoire. Et, la veille de la Toussaint, la religieuse lui ayant demandé, d'après l'ordre de son confesseur, sur quel sujet il fallait prêcher le jour de la fête : « Hélas ! lui répondit-il, les hommes ignorent, ou ils ne croient pas assez que le feu du Purgatoire est semblable à celui de l'enfer ; si on pouvait faire une seule visite au Purgatoire, on ne voudrait plus commettre un seul péché véniel, tant il y est rigoureusement puni. »

Le 30 octobre la religieuse entendit son père prononcer ces paroles avec un douloureux soupir : « Il me semble qu'il y a une éternité que je suis ici ; ma plus grande peine maintenant est une soif dévorante de voir Dieu et de le posséder. Je m'élance sans cesse vers Lui, et je me sens constamment repoussé dans l'abîme, parce que je n'ai pas

encore pleinement accompli ma peine. » On peut augurer de ces paroles qu'il était déjà passé au Purgatoire supérieur ; d'ailleurs le 5 décembre on n'en put douter, car il apparut déjà tout resplendissant à travers une auréole de tristesse.

Du 3 décembre au 12 l'apparition ne revint pas, mais le 12 et les trois jours suivants, elle se montra de plus en plus resplendissante. Enfin, pendant la messe de minuit, entre les deux élévations, le défunt apparut, pour la dernière fois, tout éblouissant de lumière et de béatitude. « J'ai achevé mon temps d'expiation, dit-il à sa fille, je viens te remercier, toi et ta communauté qui a tant prié pour moi. A mon tour je prierai pour vous toutes. Je demanderai pour toi une soumission parfaite à la volonté de Dieu, et la grâce d'entrer dans le ciel sans passer par le Purgatoire. » Ce furent ses dernières paroles. Sa fille ne put qu'entrevoir son visage, car il était perdu et comme abîmé dans la lumière. (*Le Purgatoire,* par l'abbé Louvet, mis. ap.)

Ces exemples, que nous avons choisis entre beaucoup d'autres, doivent suffire pour convaincre le lecteur qu'il y a eu réellement des revenants et qu'il peut, par conséquent, y en avoir encore ; mais il ne faut pas en conclure qu'on doive ajouter foi à toutes ces histoires de spectres et de revenants que l'on raconte au coin du feu ou dans les *veillées* de village et qui n'ont d'autre résultat que d'inspirer une peur excessive aux enfants et aux personnes timides. Sur mille histoires de ce genre, à peine y en a-t-il une qui ait quelque vraisemblance, et les apparitions même qui semblent les plus évidentes peuvent presque toujours s'expliquer d'une manière naturelle. Et d'abord, combien d'histoires de prétendus revenants qui ne sont

que le produit de la déception, de l'adresse et de l'artifice ! Ici c'est un jeune homme qui, pour entretenir plus facilement de criminelles intrigues, se déguise en fantôme ; là, c'est un domestique infidèle qui emploie la même ruse pour visiter plus facilement la cave de son maître ; quelquefois c'est un locataire qui, pour décrier la maison qu'il habite et en faire diminuer le loyer, met tout en œuvre pour faire croire qu'elle est hantée par les revenants ; d'autres fois c'est un fermier, qui prend toutes les mesures possibles pour être seul à faire valoir une terre qui lui convient, et cela en payant une ferme très modique.

Aux environs de Breteuil, en Picardie, se trouve la terre d'Ardivilliers. Il y revenait des esprits, et ces maîtres lutins y faisaient un bruit effroyable. Toute la nuit c'étaient des flammes qui faisaient paraître le château tout en feu, c'étaient des hurlements épouvantables, et cela n'arrivait qu'en certains temps de l'année, vers la Toussaint. Personne n'osait y demeurer que le fermier, avec qui cet esprit était apprivoisé. Si quelque malheureux passant y couchait une nuit, il était étrillé d'importance. Cette farce dura plus de quatre ou cinq ans et fit un tort immense au propriétaire, qui était contraint de laisser sa terre à son fermier à très vil prix. Mais enfin il résolut de faire cesser la lutinerie, persuadé par beaucoup de circonstances qu'il y avait là de la ruse et de la mauvaise foi. Il va à sa terre vers la Toussaint, couche dans son château, fait demeurer dans sa chambre deux gentilshommes de ses amis, bien résolus, au premier bruit ou à la première apparition, de tirer sur les esprits avec de bons pistolets. Les esprits, qui savent tout, surent apparemment tous ces préparatifs, aucun d'eux ne parut. Ils se contentèrent de traîner des chaînes dans une chambre au-dessus de celle où se trou-

vait le maître du château avec les deux gentilshommes. Au bruit de ces chaînes, la femme et les enfants du fermier viennent au secours de leur seigneur. Celui-ci veut monter dans la chambre où le bruit se fait entendre, ils se jettent à genoux pour l'empêcher d'exécuter ce dessein; ses amis ne veulent pas non plus qu'il s'expose au danger, et se chargent seuls de la commission. Ils montent alors l'escalier, le pistolet dans une main et la chandelle dans l'autre, et entrent dans l'appartement où le vacarme avait lieu. Ils ne voient d'abord qu'une épaisse fumée; quelques instants après, ils aperçoivent confusément l'esprit; c'est un fantôme tout noir qui fait des gambades et qu'un tourbillon de flammes et de fumée dérobe encore une fois à leur vue; il a des cornes et une longue queue; enfin c'est un objet qui glace d'épouvante et d'horreur. L'un des deux gentilshommes sent un peu diminuer son audace à cet aspect. « Il y a là quelque chose de surnaturel, dit-il à son ami, retirons-nous. » Mais l'autre, plus hardi, ne recule pas. « Non, non, répond-il, cette fumée sent la poudre à canon et ce n'est rien d'extraordinaire. L'esprit même ne sait son métier qu'à demi de n'avoir pas encore soufflé nos chandelles. » A ces mots il s'avance, poursuit le spectre, lui lâche un coup de pistolet, et ne le manque pas; mais il est étonné qu'au lieu de tomber, le fantôme se retourne et continue à faire des gambades. C'est alors qu'il commence lui-même à avoir un peu de frayeur. Il se rassure toutefois, et, voyant que le spectre n'osait l'attendre, il cherche à le saisir pour voir s'il sera palpable ou s'il fondra entre ses mains. L'esprit, se sentant pressé, sort de la chambre et descend par un petit escalier qui était dans une tour. Le gentilhomme descend après lui, ne le perd point de vue, traverse cours et jardins et fait autant de

tours qu'en fait le spectre; enfin, ce fantôme, parvenu près d'une grange qu'il trouve ouverte, s'y précipite et disparaît. On rapporte de la lumière, et l'on remarque que là où le spectre avait disparu, il y avait une trappe qu'on fermait au verrou après qu'on y était entré; on força la porte de la trappe, et on trouva l'esprit prétendu ; c'était le fermier déguisé en diable. Il avoua toutes ses souplesses et en fut quitte pour payer à son maître les redevances de cinq années, sur le pied de ce que la terre était affermée avant les apparitions. Ce qui le mettait à l'épreuve du pistolet était une peau de buffle ajustée à tout son corps. (*Histoire des imaginations,* de M. Oufle.)

Si les ruses de ce fermier n'avaient pas été dévoilées, on aurait continué de croire que le château d'Ardivilliers était plein de revenants.

Il y a aussi un grand nombre d'apparitions qui ne sont que les effets de la peur ou d'une imagination exaltée : on a vu à tel carrefour, au pied de telle croix, quelque chose de blanc, quelque chose qui a disparu aussitôt, et c'était bien certainement un revenant, puisque des cris plaintifs se sont fait entendre... ; et ce prétendu revenant n'était autre chose qu'un animal effrayé. On a entendu encore un certain bruit au cimetière, au clocher, à l'église, il ne pouvait être causé que par les revenants; et c'était le cri d'un oiseau nocturne ou d'une nichée de chauves-souris.

En 1806, vivait à Paris un célèbre médecin, le docteur Bayle, qui professait jusqu'au fanatisme l'amour du pays natal. Né à Vernet, petit village des Basses-Alpes, il quittait, chaque année, la riche clientèle qu'il s'était faite à la capitale pour aller passer quelques jours avec les bons paysans, ses anciens camarades, dont il avait conservé un

touchant souvenir. Là, il assistait volontiers aux réunions du soir, appelées *veillées.* Un soir, on était en décembre, la conversation tomba sur les revenants, et chacun de raconter son histoire. Le docteur se mit à rire et prétendit que tout cela était l'effet des préjugés, de l'imagination et de la peur.

— C'est donc à dire, s'écria une vieille femme qui filait au rouet dans un coin, que ce soir, à la veille du saint temps de Noël, vous irez seul et sans lumière vous promener dans l'église?

— Oui, ma bonne, j'irai ; dites-moi seulement ce que vous voulez que je vous en rapporte pour vous prouver que j'y suis allé.

— Oh ! la moindre des choses, dit d'un ton moitié narquois, moitié naïf le sonneur des cloches du village : voilà la clef de l'église, vous irez droit devant vous au maître-autel qui est en face de la porte, vous passerez par derrière ; en tâtant avec les mains vous rencontrerez un trou, au fond de ce trou il y a une tête de mort ; on dit que ça ne fait pas peur aux médecins, une tête de mort ! si vous la rapportez, nous verrons bien que vous êtes allé à l'église.

— Certainement, je la rapporterai.

Là-dessus il endosse un carrick et disparaît.

Entré dans l'église, il n'eut pas de peine à trouver la tête de mort. Mais au moment où il la saisit avec ses deux mains il lui sembla entendre un son plaintif et triste. Il l'attribua à un grincement produit par les os en contact avec la pierre. Lorsqu'il fut au milieu de l'église le même son se reproduisit plus distinct et plus pénible que la première fois. — C'est un oiseau de nuit, se dit le docteur. Et il sortit. Dans le trajet les mêmes plaintes se renouve-

lèrent encore plusieurs fois. Il chercha chaque fois à se rassurer d'une manière ou d'une autre, jusqu'à ce que les cris plaintifs se succédèrent précipitamment trois fois de suite ; alors toute espèce de doute devint impossible ; aussitôt son front se couvrit de sueur, ses jambes tremblèrent, il lui sembla qu'il était cloué sur place et qu'il ne marchait plus. Enfin, il arriva devant la maison. A son aspect l'assemblée tressaillit ; il était d'une pâleur mortelle et son regard fixe avait quelque chose d'effrayant. Lorsqu'il fut au milieu de la maison, il déposa à terre la tête de mort. Au même instant un double cri se fit entendre et le docteur tomba évanoui.

Les assistants se dispersèrent en poussant des cris d'effroi. Le vieux sonneur resta seul impassible et se rapprocha pour donner des soins à M. Bayle qui ne tarda pas à se remettre. Son premier mot fut :

— La tête ?

— Elle est là, monsieur.

— Avez-vous entendu ce bruit ?

— Certainement.

— Qu'y a-t-il donc dans ce crâne ? murmura le docteur Bayle avec stupeur.

— Probablement quelque nid de chauves-souris : il y en a là-dedans toutes les années, répondit le sonneur.

M. Bayle rappela lui-même les villageois qui n'osaient approcher, prit le crâne entre ses mains et, allongeant les doigts dans l'ouverture occipitale, en retira des fragments de chanvre et de vieux linge ; c'était le nid de deux jeunes chauves-souris qui apparurent aussitôt et qui, trop faibles pour s'envoler, tombèrent lourdement sur le sol en agitant leurs ailes.

— Le voilà, le revenant ! s'écria le docteur Bayle ; vous

le voyez, mes pauvres amis... Et moi-même, un moment, j'avais eu peur ! (Historique.)

Enfin, des apparitions de fantômes et de revenants ont aussi souvent pour cause une conscience criminelle et bourrelée de remords. On a fait à un père mourant des promesses qu'on n'exécute pas ; on manque à sa mémoire ; on a eu des torts graves envers telle personne qui est peut-être tourmentée dans l'autre vie pour des fautes qu'on lui a fait commettre ; on s'est rendu coupable d'un grand crime : la conscience parle, elle fait entendre sa voix ; on tremble, on frémit, l'imagination s'échauffe, et, au milieu de la nuit, on croit voir devant soi un spectre ensanglanté qui éclate en reproches et l'on croit entendre un père, une mère qui demandent des prières et somment d'accomplir ce qu'on leur a promis. Et le démon profite aussi, parfois, de ces circonstances pour apparaître sous la forme d'une âme du purgatoire dans le dessein de tromper les vivants.

« Entre une infinité de tromperies par lesquelles cet artificieux ennemi s'efforce de surprendre ceux qui ne sont pas sur leurs gardes, dit le cardinal Bona, il ne faut pas oublier celle par laquelle il apparaît quelquefois sous la forme d'une personne qui n'est plus au monde et qui est morte dans le péché.

« Ils font demander pour cette personne des aumônes, des prières, des jeûnes, des pèlerinages, des messes et d'autres bonnes œuvres, comme si elle était dans un état de salut, afin que ceux qui sont dans le péché s'y confirment encore davantage, étant trompés par la vaine espérance que leur donnent ces illusions. Mais, ajoute le savant cardinal, il est facile de se garantir de ces illusions, car les prières que demandent ces fausses apparitions sont ordinairement déterminées à un certain nombre, et jointes

à certaines observances vaines, ambiguës et superstitieuses; le tout est accompagné de menace et de terreur, ce qui fait suffisamment reconnaître l'esprit d'où cela vient (1). » (Bona, *Trait. du discernement des esprits.*)

Les légendes nous parlent de voix plaintives de défunts entendues, la nuit, dans les cimetières, les champs de bataille et les endroits où il y a eu des massacres, pour implorer les suffrages des passants. Ici encore il faut faire la part de la superstition et de la frayeur; mais il nous paraîtrait dur de rejeter en bloc tous les faits de ce genre, d'autant plus qu'un bon nombre ont pour garants des auteurs sérieux; c'est ainsi que Trithème, dans sa *Chronique,* raconte l'histoire de nombreux soldats apparaissant à des religieux sur le champ de bataille où ils étaient tombés pour réclamer des prières. Et dans la Vie du P. Joseph Anchieta, surnommé l'apôtre du Brésil, on voit de malheureux assassinés se dresser sur le bord du lac où leurs dépouilles avaient été jetées pour se recommander aux prières du saint prêtre.

Le démon, de son côté, semble avoir une préférence pour ces mêmes lieux où il se plaît à apparaître, tantôt sous la figure d'une personne défunte, tantôt sous celle de fantômes effrayants. Nous voyons dans la Vie de saint François-Xavier qu'il fut une fois cruellement battu par ces sortes de fantômes. L'apôtre des Indes et du Japon s'étant rendu à Méliapor pour visiter le tombeau de saint

[1] Voici ce que raconte Marie du Saint-Sacrement à ce sujet : « L'esprit (mauvais) m'apparut sous la forme d'une religieuse défunte, demandant certaines prières pour son âme; mais, mon confesseur me défendit de réciter celles qui m'avaient été imposées et m'en permit quelques autres. Quelques jours après j'entendis comme une voix sortir d'un éclair et me remercier de ce que j'avais fait. » (*La Mystique* de Gœrres.)

Thomas, le vicaire de l'endroit alla lui offrir son logis. Le Saint l'accepta volontiers, parce que la maison était adjacente à l'église où reposaient les reliques du saint Apôtre et qu'il pourrait ainsi s'y rendre, la nuit, pour consulter Dieu à son aise sur le voyage de Macazar. En effet, aussitôt que le vicaire était endormi, car ils couchaient tous les deux dans la même chambre, Xavier se levait doucement et allait à l'église par un cimetière qui la séparait de la maison. Le vicaire, s'en étant aperçu, avertit Xavier que ce n'était pas sûr de traverser le cimetière pendant la nuit, parce qu'on y avait vu plus d'une fois des spectres horribles. Le Saint, croyant qu'on ne lui disait cela que pour l'effrayer et l'empêcher de se lever avant le jour, continua ses prières accoutumées; mais il reconnut bientôt la vérité de l'avis qu'on lui avait donne; les nuits suivantes il vit, en passant dans le cimetière, des fantômes effroyables qui cherchèrent à l'arrêter ; il leur échappa néanmoins, et s'en moqua même comme de vaines illusions. Les démons sont trop orgueilleux pour souffrir qu'on les méprise impunément quand Dieu leur permet de se venger. Une nuit que le Saint était en oraison devant l'image de la très sainte Vierge, ils l'attaquèrent en foule et le battirent si rudement qu'il demeura tout meurtri de coups et qu'il fut contraint de garder le lit pendant quelques jours.

Le Serviteur de Dieu ayant repris tant soit peu ses forces, retourna toutes les nuits à l'église. Quelque rage que les démons eussent contre lui, ils ne tentèrent plus de le maltraiter, ni de l'effrayer; ils se contentèrent de faire du bruit pour le distraire dans son oraison ; et une fois s'étant déguisés en chanoines, ils les contrefirent si bien en chantant Matines à minuit, qu'il demanda au

vicaire quels étaient ces chantres qui avaient de si belles voix. (*Vie de saint François-Xavier,* par le P. Bouhours.)

Gotscale Holen, religieux de l'Ordre de Saint-Augustin, raconte un trait encore plus étonnant au sujet d'un juge, adonné à la boisson. Il avait pour épouse une femme très pieuse qui adressait chaque jour à Dieu de ferventes prières pour sa conversion et faisait un certain nombre d'aumônes en demandant aux pauvres, qu'elle secourait, d'unir leurs prières aux siennes pour obtenir la grâce qu'elle désirait. Or, il arriva qu'une nuit le juge, revenant ivre à la maison, passa par le cimetière où, ayant trébuché contre une pierre, il vomit d'horribles blasphèmes contre Dieu et la très sainte Vierge. Il vit aussitôt apparaître la figure d'un mort sous un aspect terrible. Loin de s'effrayer, il demanda à l'apparition qui elle était. Celle-ci lui répondit : « Ce que je suis, tu le seras aussi. » Le juge, surexcité par le vin, ajouta : « Qui que vous soyez, venez avec moi, je vous invite à souper. » — « Va, lui repartit l'apparition, je te suivrai bientôt. » En se rendant chez lui, il réfléchit sérieusement sur ce qui s'était passé, et commença d'avoir peur. Il dit donc à sa femme qu'il avait invité quelqu'un, mais qu'il ne fallait pas le recevoir ; et, en même temps, il fit fermer soigneusement toutes les portes et les fenêtres. Un moment après, comme il était assis à table plein d'anxiété, l'invité arriva et frappa à la porte ; mais on se garda bien d'ouvrir. Alors le revenant donna à la porte un coup si violent que toute la maison en fut ébranlée et que la porte s'ouvrit large. Il entra donc en disant : « Eh bien ! voici celui que tu as invité, il faut que je soupe avec toi. » Tout le monde prit la fuite, et l'ivrogne lui-même se sauva glacé d'effroi. « Tu m'as invité, dit le spectre, et tu ne me donnes rien

à manger ; s'il en est ainsi, je t'invite, à mon tour, à souper, tu verras mes mets. Tu viendras dans trois jours et tu comparaîtras. » A ces mots, il disparut. Le lendemain, l'ivrogne fut exhorté à purifier sa conscience par une bonne confession, et puis il attendit le jour et l'heure indiqués avec la plus horrible inquiétude. Au jour fixé, il fut transporté dans un lieu où il vit toutes sortes de buveurs autour d'une table couverte de serpents, de soufre, de poix et de feu. « Voici mon souper, lui dit le spectre, mange donc et bois ; prends de la boisson et des mets qui sont servis. » Pendant que l'homme, à demi mort de frayeur, faisait difficulté et éprouvait une horreur extrême, il fut rapporté dans sa maison et l'on s'aperçut qu'il était devenu tout blanc et tout décrépit. Enfin, cette vision le convertit si bien qu'il commença dès lors à pleurer ses égarements et à en faire une rude pénitence. (Gotsc. Holen, serm. CX, *in part. æstiv.*)

Citons enfin une autre apparition du démon, qui est d'un genre différent, mais qui nous montre clairement toutes les ruses dont il se sert pour induire les hommes en erreur et les détourner de la voie du salut. Une nuit que saint Vincent Ferrier était en prière devant une image de la Mère de Dieu pour la supplier instamment de lui obtenir de son divin Fils le don de persévérance, le démon lui apparut sous la forme d'un vieil ermite à l'aspect vénérable, avec une longue barbe qui descendait jusqu'aux genoux : on l'eût pris pour un saint Antoine, ou pour un saint Paul l'ermite. Il lui dit qu'il avait demeuré en Egypte et qu'il avait fait une rude pénitence avec les saints solitaires ; que néanmoins il ne pouvait lui céler qu'étant jeune, il s'était donné du bon temps, lâchant la bride à tous ses appétits charnels ; mais qu'ensuite il s'était con-

verti et avait expié ses péchés par la pénitence ; que Notre-Seigneur, dans sa miséricorde, lui avait pardonné et qu'après une longue persévérance, il lui avait accordé la vie éternelle. Il conseilla donc au Saint de diminuer ses jeûnes et ses austérités qu'il fallait réserver pour la vieillesse, de passer sa jeunesse dans les plaisirs et la volupté, ajoutant qu'il pourrait plus tard revenir à Dieu et obtenir, aussi bien que lui, le pardon de ses péchés. Il devait savoir, disait-il enfin, que l'homme est trop faible et traîne avec lui un ennemi trop domestique pour pouvoir éviter les sensualités de la chair, soit dans la jeunesse, soit dans la vieillesse, et qu'il vaut beaucoup mieux pour un jeune homme de se divertir pendant sa jeunesse, que d'attendre pour cela le temps de la vieillesse.

Vincent n'eut pas beaucoup de peine à reconnaître que l'apparition ne venait pas du ciel pour l'éclairer, mais que c'était un démon, déguisé en ermite, et sorti de l'enfer pour le tromper. Il fit donc le signe de la croix, se recommanda à la très sainte Vierge et se mit à le repousser par ces mots : « O vieux serpent, croix-tu n'être pas reconnu de moi ? tu pensais donc pouvoir vaincre ce mauvais soldat, qui est armé de la vertu de son maître, Jésus-Christ, à qui j'ai consacré ma jeunesse, ma vieillesse et toute ma vie ? » Le monstre, confus de se voir découvert avec tous ses stratagèmes, disparut sur-le-champ, laissant après lui une horrible puanteur. (*Vie de saint Vincent Ferrier* par le P. Ribadeneira.)

On range aussi parmi les revenants les *vampires* ou des morts qui, selon certains auteurs, sortent de leurs tombeaux en corps et en âme pour aller sucer le sang des vivants. La croyance aux vampires a été généralement répandue, pendant plusieurs siècles, en Hongrie, en Bohême,

en Autriche, en Grèce et dans tout l'Orient. Mille contes plus ou moins merveilleux ont été débités sur ce sujet. « Malgré l'apparente évidence de certains faits, dit Guillois, personne aujourd'hui ne croit aux vampires. » — « Tout ce qu'on dit de leur retour à la vie, ajoute Calmet, de leurs apparitions, du trouble qu'ils causent dans les villes et dans les campagnes, de la mort qu'ils donnent aux personnes en leur suçant le sang, tout cela n'est qu'illusion et qu'une suite de l'imagination frappée et fortement prévenue. L'on ne peut citer aucun témoin sensé, sérieux, non prévenu, qui puisse témoigner avoir vu, touché, senti, interrogé, examiné de sang-froid ces revenants ; qui puisse assurer la réalité de leur retour et des effets qu'on leur attribue. » (D. Calmet, *Traité des appar. des esprits,* etc., t. II.)

Malgré toute l'estime que nous professons pour ces deux graves auteurs, nous ne pouvons nous empêcher de penser que la croyance de tant de peuples à l'existence des vampires ait quelque raison d'être ; en effet, les recherches que nous avons faites touchant d'autres croyances populaires, semblables à celle-ci, ont presque toujours abouti à la découverte d'un fond de vérité, sur lequel l'imagination des écrivains et la frayeur des gens ignorants avaient construit tout un échafaudage de fables et de superstitions. Quel pourrait donc être le fondement de la croyance aux vampires ? Nous ne saurions le dire au juste ; mais nous nous permettrons de hasarder trois hypothèses, qui ne manquent pas de vraisemblance.

La première hypothèse est empruntée à la zoologie qui nous parle d'un oiseau appelé vampire, appartenant au sous-genre de mammifères du grand genre chauve-souris. « La réputation de mœurs sanguinaires qu'on lui a faite,

est-il dit dans le Dictionnaire de Privat-Deschanel et Focillon, et qui a engendré tant de fables, est probablement due à son aspect hideux et à ce qu'il a des dents canines fortes comme celles des carnivores; ainsi « on l'a accusé, dit Cuvier, de faire périr les hommes et les animaux en suçant leur sang; mais il se borne à faire des plaies très petites qui peuvent quelquefois être envenimées par la chaleur du climat. » On le trouve dans l'Amérique méridionale. »

Si cette sorte d'oiseau se trouve surtout dans les contrées chaudes du Nouveau-Monde, il est permis de croire qu'il est également connu des orientaux dont l'imagination et la peur ont pu, d'après la connaissance de cet oiseau sanguinaire, inventer les fables des revenants nommés vampires.

En second lieu les vampires, si redoutés des anciens, ne pouvaient-ils pas être des sorciers, qui auraient pris, par le secours du démon, la forme de l'oiseau de ce nom pour exécuter plus facilement sur leurs ennemis leurs desseins sanguinaires? Cette supposition paraîtra, sans doute, chimérique à la plupart des lecteurs; mais ceux qui auront lu la *Mystique* de Gœrres ne la trouveront pas tout à fait dénuée de fondement, car cet auteur nous donne un grand nombre d'exemples de sorciers qui prenaient la forme de toute espèce d'animaux. « Nous avons vu que des femmes même, dit-il en un endroit, ont couru quelquefois le loup-garou. Cependant la nature de la femme affecte de préférence d'autres formes dans ce genre de possession, et particulièrement celle du chat. Nous ne devons donc pas nous étonner de rencontrer souvent cette forme dans la sorcellerie. Beaucoup de femmes détenues pour magie confessèrent, au rapport de Remi, qu'après avoir servi fidèlement

pendant longtemps le démon, elles obtenaient de lui le privilège d'entrer dans les maisons par les chattières, sous la forme de chats ou de souris, ou de sauterelles, etc.; qu'une fois entrées elles reprenaient leur forme accoutumée et faisaient ce qu'elles voulaient. C'était ordinairement quelque meurtre, causé soit par le poison lorsqu'il s'agissait de grandes personnes, soit d'une manière violente quand c'était des enfants. » (*La Mystique,* t. V, c. xxxv.)

S'il est avéré que les sorciers et les sorcières puissent prendre la forme de chats, de souris, etc., pour commettre des meurtres, paraîtra-t-il impossible qu'ils se métamorphosent en chauves-souris ou en vampires pour sucer le sang des personnes endormies dont ils veulent se débarrasser ?

En troisième lieu, le démon qui cherche tous les moyens de nuire à l'âme et au corps de l'homme, et qui préfère généralement la figure des animaux les plus hideux et les plus repoussants, n'aurait-il pas pris autrefois, avec la permission de Dieu, la forme du vampire pour effrayer les populations, ou ôter la vie aux pécheurs dont il lui tardait de posséder l'âme pour la torturer dans l'abîme éternel ? Il n'y a rien là qui nous semble impossible et même invraisemblable, tant le malin esprit est ingénieux pour tourmenter les mortels.

On doit trouver, pensons-nous, dans l'une de ces trois hypothèses la clef de la croyance populaire aux vampires; mais nous regardons comme impossible et inadmissible l'opinion des auteurs, trop crédules, qui voient réellement dans les vampires des hommes morts depuis un temps plus ou moins considérable, sortant de leurs tombeaux pour sucer le sang des vivants et leur donner la mort; car Dieu ne saurait permettre aux morts de venir nuire aux

vivants sans troubler l'ordre établi par sa sage providence; s'il permet quelquefois aux défunts d'apparaître aux hommes, c'est pour l'avantage de ces derniers et plus souvent encore pour leur propre intérêt, mais jamais, ou au moins très rarement, pour causer un dommage grave aux personnes vivantes.

Que conclure maintenant de cette longue dissertation sur les revenants ? Le voici en quelques mots.

1° Quand on est témoin de quelque fait extraordinaire, qui porte à soupçonner la présence d'un revenant, il faut prendre toutes les précautions possibles pour s'assurer si ce n'est pas l'effet d'une cause purement naturelle : si c'est pendant la nuit que cela a lieu, qu'on se munisse d'une lumière, et, si l'on a peur, qu'on appelle quelques personnes courageuses; qu'on se rende alors à l'endroit où se passe le fait et qu'on examine minutieusement tout ce qu'il y a là qui puisse en être la cause; cette précaution suffira le plus souvent pour convaincre que le prétendu revenant n'est qu'un rat, une chauve-souris, un oiseau de nuit ou autre chose semblable.

2° Si au contraire cette investigation aboutit à la conviction que le fait est produit par une cause surnaturelle, il s'agit de distinguer les apparitions véritables d'avec les illusions diaboliques. Pour cela nous croyons utile d'indiquer ici les règles données par les auteurs mystiques.

Première règle. — Toute apparition désirée ou provoquée est suspecte.

Deuxième règle. — Si le défunt apparaît sous une forme noire, difforme, mutilée, c'est une preuve qu'on a affaire à un mauvais esprit, à plus forte raison s'il apparaît sous la forme d'un animal, excepté pourtant la colombe et l'agneau dont le démon ne prend jamais la figure.

Troisième règle. — Si l'apparition fait voir un visage morne, courroucé, si elle s'exprime d'une voix tremblante, enrouée, confuse, croyez certainement que c'est une illusion du démon.

Quatrième règle. — Si l'apparition agit d'une manière désordonnée, si elle révèle des choses cachées, qu'il serait expédient de taire, si elle enseigne quoi que ce soit contre la foi catholique, si elle blasphème, si elle a horreur des choses saintes, l'eau bénite, le crucifix, etc., il est prouvé qu'on a affaire au démon ou à un réprouvé.

Cinquième règle. — Les exhortations à la vertu, les bons conseils, les corrections faites aux pécheurs ne sont pas toujours la marque d'un bon esprit; le démon ayant coutume de persuader un moindre bien pour en empêcher un plus grand.

Sixième règle. — Les âmes du Purgatoire apparaissent ordinairement pour solliciter nos prières ou recommander quelques restitutions ; cela fait, elles ne reviennent plus, si ce n'est pour remercier leurs bienfaiteurs ; par conséquent si l'apparition continue et devient importune et menaçante, c'est la marque d'un mauvais esprit.

Septième règle. — N'acceptez qu'avec défiance les services d'une âme du Purgatoire qui vient se mettre à votre disposition et habiter votre maison pour un certain temps.

Huitième règle. — Tous les théologiens mystiques enseignent que les bonnes apparitions jettent d'abord dans un certain trouble qui fait place à la joie et à l'onction divine, laquelle, se répandant dans l'âme, augmente son humilité, sa charité et excite en elle le désir de la perfection ; c'est le contraire qui a lieu dans les apparitions diaboliques : elles commencent par un sentiment de joie, de vaine complaisance, pour amener bientôt l'inquiétude,

la tristesse, la vaine gloire ; après ces sortes de communications, l'âme se trouve sans onction, comme une terre desséchée et frappée de la foudre ; ou si elle conçoit quelque projet, ce n'est que présomption, esprit de désobéissance et d'orgueil, et le tout se termine par la confusion.

Neuvième règle. — Elle peut, à elle seule, tenir lieu de toutes les autres ; ayez un bon directeur : exposez-lui tout, sans exagération et sans réticences, et tenez-vous-en simplement à sa décision.

3° Si, à l'aide de ces règles, on obtient la certitude morale que l'on est visité par l'âme d'une personne défunte, il faut lui demander quel est le motif de son apparition et puis tâcher de satisfaire ses exigences, si elles sont raisonnables ; si c'est une âme du Purgatoire, elle réclamera généralement des prières, des messes, etc., ou bien la restitution d'un bien mal acquis.

4° Mais si l'on est parvenu à découvrir que l'apparition n'est qu'une illusion du démon, on cherchera à s'en débarrasser en faisant bénir le lieu où il se manifeste, en l'aspergeant d'eau bénite, en y plaçant un crucifix, l'image de la très sainte Vierge ou de quelque saint, ou bien encore quelques-unes de leurs reliques, en implorant le secours divin, enfin en montrant un grand mépris à l'égard de cet ange déchu par l'effet de son orgueil ; il n'y a rien qui déconcerte et éloigne le démon comme le mépris qu'on lui témoigne. M. Dupont, le saint homme de Tours, avait pour principe d'humilier cet esprit superbe ; il l'appelait « l'ancien serpent, le vieux radoteur. » — « De cette manière, disait-il, nous sommes certains de le mettre en fuite, couvert de honte et rempli de rage. Ce mot excite sa fureur. En preuve de cette vérité, faites l'expérience. Si vous êtes tenté, appelez-le de ce nom.

Dites : « Oh ! oh ! le vieux, je te connais ; loin de moi ! » Le vieux est orgueilleux ; il n'aime pas ce sobriquet, c'est une espèce d'insulte qui le tourmente et le fait déguerpir. Il tournait en ridicule ses cornes, son nez, sa queue. Après avoir lu un opuscule dans lequel le démon était combattu d'une manière brillante et spirituelle, il disait : « Le vieux aura désormais le nez aussi long que la queue. » (*Le Saint Homme de Tours*, par M. l'abbé Janvier, ch. XI, édition anglaise.)

CHAPITRE XIX

Satan et la magie.

SATAN, désireux d'attacher l'homme à son service d'une manière sûre et permanente, lui promet, comme à Jésus-Christ au désert, des honneurs, des plaisirs, des richesses, et met à sa disposition une partie de sa puissance angélique pour opérer diverses merveilles, capables de lui gagner l'admiration et l'estime de ses semblables; mais, à l'exemple de l'Eglise, qui demande des promesses de fidélité à ceux dont l'intention est d'être admis dans son sein par le baptême, il exige un pacte, un engagement d'obéissance à ses ordres exécrables de la part de ceux qui veulent participer à son pouvoir et à ses prétendues faveurs.

C'est ce qui a lieu dans la *magie*. Nous ne parlons pas

ici de la *magie blanche* qui consiste à produire des effets extraordinaires et merveilleux, soit par adresse, soit par une connaissance profonde des lois de la nature et des principes de la physique ; mais bien de la *magie noire* qui consiste à faire des choses étonnantes et surhumaines par suite d'un pacte, d'une convention expresse ou tacite avec le démon. Il y a pacte exprès, formel, positif avec le démon, lorsqu'en l'invoquant ou le faisant invoquer par un de ses affidés, on lui promet d'être à lui et de suivre ses inspirations. Le pacte est implicite ou tacite lorsque, sans invoquer le démon et sans lui rien promettre, on emploie, dans l'espoir de réussir, certains moyens que l'on sait n'avoir aucune vertu ni naturelle, ni surnaturelle, pour produire ou obtenir les effets qu'on en attend. On est censé alors attendre ces effets du démon ; on met en lui sa confiance, on lui rend une espèce de culte ; ce qui, de sa nature, est un très grave péché. Les magiciens, c'est-à-dire ceux qui sont supposés avoir fait un pacte avec le démon, sont aussi appelés *sorciers ;* et, comme leur art se porte ordinairement au mal, il prend alors le nom de *maléfice* et ceux qui l'exercent s'appellent *maléficiers.* Le maléfice est donc l'art de nuire aux hommes et aux animaux par la puissance du malin esprit ; c'est là ce qu'on appelle vulgairement *jeter des sorts.* Le sort consiste généralement dans quelques paroles magiques prononcées contre une personne ou un animal dans l'intention de les faire souffrir ou de leur causer quelque dommage ; quelquefois, au lieu de paroles, les sorciers emploient certains caractères, certaines drogues qui produisent les mêmes mauvais effets. Comme les moyens dont ils se servent n'ont aucune proportion avec les effets qu'ils prétendent obtenir, il est manifeste que,

dans leurs maléfices, ils comptent sur l'intervention du démon.

Il y a trois principales sortes de maléfices : le premier, appelé *charme*, consiste à endormir les hommes ou les animaux, afin de pouvoir commettre impunément quelque crime ; le second est le *philtre* qui consiste à provoquer une passion honteuse et criminelle ; le troisième consiste à nuire au prochain dans sa personne ou dans ses biens.

Donnons maintenant, à ce sujet, quelques exemples capables d'inspirer au lecteur une horreur salutaire touchant l'art magique et tous ses effets diaboliques.

Le 23 janvier 1749, il se passa des choses extraordinaires dans l'atelier d'un forgeron de Mülldorf, au district de Salzbourg. Les pinces, les marteaux et les autres outils, ou même des objets qu'on n'avait point vus auparavant, se remuaient tout à coup d'une manière singulière, volaient autour de l'atelier et tombaient à terre. Tantôt un marteau, tantôt un morceau de tuile tombait d'en haut sur l'un des assistants, mais d'une manière si légère que chaque objet semblait avoir perdu son poids et ne faisait aucun mal. On ne savait que penser de tout cela ; plusieurs étaient effrayés, soupçonnant quelque chose de surnaturel. La servante du forgeron, Anne Bayerin, était la seule qui ne témoignât aucune inquiétude. Elle disait en riant qu'elle n'avait pas peur, et qu'elle ne craignait de tout cela aucun mal pour elle. On appela des ecclésiastiques pour bénir la maison et la délivrer des embûches du diable ; mais le mal continua jusqu'à ce qu'on eût renvoyé la servante. Les mêmes phénomènes s'étant reproduits dans une autre maison où elle passait la nuit, le juge du lieu entendit sur ces faits sept des citoyens les plus considérables après leur avoir fait

prêter serment, et sur leur témoignage il fit arrêter Anne Bayerin.

Cette femme, qui, sous l'apparence de la simplicité, cachait une perversité profonde, avoua, sans qu'on l'eût menacée d'employer la question, qu'elle avait été séduite par une femme de Neumarkt et qu'elle s'était donnée au démon en écrivant avec son sang ces paroles : « Je suis à toi, et tu es à moi. » De plus, que souvent, après avoir reçu la sainte Hostie, elle l'avait tirée de sa bouche et s'en était servie pour d'horribles sacrilèges ; que plusieurs fois elle avait été emportée avec sa maîtresse et d'autres encore, par le secours du démon, à des danses nocturnes ; que là elle avait reçu un morceau de sucre qu'elle avait ensuite jeté dans le vase d'une paysanne ; qu'il était arrivé de là que pendant plus de six mois cette pauvre femme n'avait pu faire de beurre, et qu'elle avait été obligée de vendre sa vache pour en acheter une autre. Ce dernier fait a été affirmé avec serment par la paysanne elle-même ; qu'enfin, elle avait été, avec le secours du démon, la seule cause des mouvements extraordinaires qui avaient eu lieu dans l'atelier du forgeron.

Cette histoire remarquable nous a été conservée par le supérieur d'un Ordre religieux. L'écrit est en latin, et l'éditeur qui l'a publié en italien affirme qu'il mérite une foi entière. Ce trait est aussi rapporté dans la *Mystique* de Gœrres.

Odilo Schreger raconte qu'à Munich, six personnes ayant été reconnues coupables de sorcellerie, furent condamnées au supplice du feu en 1600. Parmi les accusés se trouvaient deux nobles avec deux de leurs fils. Ils avouèrent qu'ils avaient ensorcelé et mis à mort quatre cents enfants, rendu paralytiques ou boiteuses cinquante-huit personnes, sans parler d'actes de cruauté innombra-

bles. Ces misérables sorciers furent punis comme ils le méritaient : deux de leurs fils furent tourmentés six fois avec des tenailles brûlantes, puis on rapprocha leurs bras à l'aide d'une roue, enfin on les attacha à un poteau et on les brûla vifs. Le père fut lié à une pique rougie au feu et la mère assise sur un siège enflammé. Le plus jeune des enfants, qui paraissait être innocent des crimes imputés à ses parents, fut néanmoins contraint d'assister à cette scène déchirante pour apprendre à ne pas imiter leur exemple à l'avenir. Ce châtiment doit aussi servir de leçon à ceux qui seraient tentés d'avoir recours à la magie.

En 1560 le juge criminel de Tours, sur la simple indication d'une jeune femme nouvellement mariée, qui accusait sa voisine d'avoir noué son mari, fit jeter celle-ci dans une tour obscure, et la menaça de l'y laisser toute sa vie, si elle ne dénouait pas l'homme qu'elle avait ensorcelé. Deux jours après, la prisonnière fit savoir au jeune marié que le charme était rompu. Aussitôt que le juge l'eut appris, il lui rendit la liberté. (Bodinus, *Dæmonoman.*, L. I, ch. VI.)

Du temps de saint Hilarion il y avait dans un bourg de Gaza une fille honnête dont un jeune homme, son voisin, devint éperdument amoureux. Il employa tous les moyens possibles pour la faire consentir à ses honteux desseins ; mais, n'y pouvant réussir, il alla à Memphis consulter à ce sujet certains sorciers qui étaient ministres du temple d'Esculape. Ceux-ci lui donnèrent une lame de cuivre, en lui prescrivant de l'enfouir sous le seuil de la maison où habitait la jeune personne pendant qu'il marmotterait certaines paroles. Il fit tout comme on lui avait dit, et aussitôt la fille fut éprise d'un tel amour pour lui, qu'elle l'appelait à grands cris, se frappait le visage,

s'arrachait les cheveux, et semblait devenue folle. Ses parents, alarmés de cet état, la conduisirent à saint Hilarion et le prièrent de la guérir de sa manie. Alors le démon, qui s'était emparé de cette pauvre fille pour l'exciter à la luxure, avoua le moyen par lequel il était entré en elle, ajoutant qu'il était attaché à une plaque de cuivre enfouie sous le seuil de la porte et qu'il ne pouvait sortir jusqu'à ce qu'il fût délié par l'homme qui le tenait prisonnier. « As-tu si peu de pouvoir, lui dit le Saint, qu'une plaque de cuivre puisse te retenir ? Dis-moi, pourquoi as-tu été assez hardi pour entrer dans cette servante de Dieu ? » — « Je suis entré en elle, répondit le démon, pour garder sa virginité. » — « Comment, reprit le Saint, étant ennemi de la chasteté comme tu es, devais-tu la garder ? Que ne possédais-tu plutôt celui qui t'as amené ici ? » — « Comment, répliqua le démon, m'en serais-je saisi ? n'avait-il pas avec lui un autre démon d'amour, mon compagnon et mon ami ? »

Après cela, saint Hilarion le chassa de cette fille, sans se soucier de l'obstacle de la plaque qu'il alléguait pour rester en elle. Alors, s'adressant à la jeune personne, il la blâma de certaines légèretés qu'elle s'était permises, ajoutant que c'était par là qu'elle avait ouvert la porte au démon qui l'avait si cruellement tourmentée. (*Vie des Saints*, par le R. P. Ribadeneira, 21 octobre.)

C'est qu'en effet, si elle avait été prudente et avait eu recours à la prière au commencement de la tentation, elle se serait préservée des atteintes de l'esprit impur, comme sainte Justine dont nous allons raconter l'histoire pour l'édification de tous et spécialement des jeunes gens.

Justine, novice encore dans la milice du Christ, était une jeune fille noble, belle, à la fleur de l'âge, d'un esprit

vif, et élevée au milieu des aises de la vie. Un jeune homme, nommé Anglaïde, s'était épris d'elle; et, ne pouvant arriver à ses fins, il eut recours à un magicien, connu sous le nom de Cyprien. « Trouve-moi, lui dit-il, un démon qui me fasse parvenir au but de mes désirs. — Volontiers », lui répondit l'autre. Et il le conduisit dans une caverne souterraine où, traçant un cercle sur la poussière, d'un coup de sa baguette magique il fit apparaître sur-le-champ un affreux démon. « Que me veux-tu ? » dit le monstre. « Va vite trouver Justine, reprit le magicien, empare-toi de son cœur et fais en sorte qu'il soit tout à fait à la disposition de ce jeune homme. Je t'accorde peu de temps, car tu as affaire à une enfant sans force et sans expérience. » Le démon s'en alla et souffla dans le cœur de Justine un feu infernal. Aux premières attaques qu'elle ressentit, la vertueuse fille se recueillit en elle-même, fit le signe de la croix et dit par trois fois : « Jésus, Jésus, Jésus. » Soudain le diable fut mis en fuite, et il se retira tout confus de sa défaite. « Ah ! misérable, lui dit le magicien ; va-t-en ensevelir ta honte dans les ténèbres. Je laisse aux furies infernales le soin de te châtier comme tu le mérites. » Il jeta de nouveau sa baguette à terre et voilà apparaître un autre démon plus horrible encore. « Va vite trouver Justine, lui enjoint-il, et fais qu'elle consente aux convoitises de ce jeune homme. » L'esprit malin obéit; mais Justine, avec le nom de Jésus sur les lèvres et dans le cœur, le chassa ignominieusement. Le magicien furieux invoqua Lucifer : « Viens, lui dit-il, prince des ténèbres, c'est toi que je veux ; il y va de ton honneur et du mien. » Lucifer parut au milieu du cercle. « Voyons, lui ordonna-t-il, prends tous les moyens pour triompher du cœur de Justine. » Lucifer prit un corps humain et se travestit en

femme, afin de séduire plus aisément la jeune fille par ses promesses fallacieuses. Justine s'aperçut de la ruse du tentateur; elle s'arma, selon sa coutume, du signe de la croix, et, prononçant trois fois le nom de Jésus, elle mit en fuite le prince des ténèbres, lequel, honteux et confus, dit au magicien qu'il n'y avait point de force capable de résister au nom que prononçait Justine. « Comment ! reprit Cyprien, tu es donc impuissant contre le nom de Jésus ? S'il en est ainsi, tu m'as trompé ; car je croyais que ton nom était le plus puissant de tous les noms. Puisque le nom de Jésus te renverse, j'adore ce nom sacré et je foule aux pieds ton orgueil. Vive Jésus ! moi aussi je suis chrétien. » Cyprien jeta au feu tous ses livres de magie et demanda le baptême ; dans la suite, il donna son sang pour la foi, et de magicien qu'il avait été, devint martyr, aussi bien que sainte Justine ; tous les deux sont vénérés sur nos autels comme de glorieux trophées de la vertu du nom de Jésus. (Saint Léonard de Port-Maurice, *Sermons*.)

Cette histoire est très consolante sous un double rapport : d'abord nous y apprenons que les personnes vertueuses peuvent rendre inutiles les effets des philtres et toutes les ruses du malin esprit par le signe de la croix et l'invocation du secours divin. Ensuite les magiciens, qui ont commis l'imprudence de se livrer au pouvoir du démon, doivent comprendre qu'il leur est encore possible d'y renoncer et de revenir au service de Jésus-Christ qui leur fera miséricorde comme à Cyprien, s'ils ont le courage de rompre, comme lui, avec l'éternel ennemi de leur âme.

Mais lorsque l'homme, après s'être donné au démon, n'a pas le courage de rompre les liens honteux qui l'attachent à lui, le diable vient à la fin réclamer sa proie. Un

Suisse, nommé Abraham Pollier, qui servait comme dragon chez le comte de Hohenlohe Pfedelbach, avait mené une vie criminelle, et pendant longtemps on l'avait soupçonné de s'être donné au diable lorsque, le 4 avril 1684, il annonça d'un air triste au paysan chez lequel il logeait qu'il avait reçu une mauvaise nouvelle, qu'on allait le congédier. Le paysan lui demanda comment cela pouvait se faire, puisque la guerre ne faisait que commencer. Il répondit : « Ce n'est pas mon maître qui me donne mon congé, mais c'est le diable. » Et comme on lui fit de nouvelles questions, il répondit que le diable lui avait avancé de l'argent, mais que toutes les fois qu'il avait voulu le lui rendre, conformément au pacte conclu entre eux, il avait toujours manqué à la somme un thaler. Le soir de ce même jour il disparut de la maison sans jamais revenir, comme il fut prouvé d'après l'enquête judiciaire faite à ce sujet. Il résulte encore des actes officiels de cette enquête que le lendemain matin on l'entendit dans plusieurs hameaux crier au secours et invoquer Dieu sans que personne ne fût allé le secourir. On découvrit son arme, sa tunique et son chapeau dans la matinée près de Fessbach, mais sans pouvoir trouver son corps. On l'entendit cependant encore ailleurs pousser des cris, et l'on crut qu'il avait lutté contre le diable et qu'il avait à la fin été emporté dans l'air. Huit jours plus tard, un pêcheur de Kocherstetten, retirant sa ligne, trouva son pantalon et sa chemise, et enfin, huit jours plus tard encore, le bailli du lieu trouva son corps dans la rivière. Lorsqu'on l'eut retiré, on crut s'apercevoir qu'on lui avait tordu le cou, et l'on remarqua des taches bleues sur sa poitrine. Il fut enterré sous la potence, et la légende populaire embellit la chose selon sa coutume. (*La Mystique* de Gœrres.)

Telle est la fin épouvantable des magiciens, maléficiers et sorciers qui ne peuvent se décider à révoquer le pacte honteux qu'ils ont fait avec Satan ; mais, nous sommes heureux de le dire, les véritables sorciers sont maintenant bien rares et le peuple est, à cet égard, beaucoup trop crédule ; on regarde comme des opérations diaboliques ce qui est produit par des causes purement naturelles, et tous ces contes de magie, de sorts, de maléfices que l'on débite dans les veillées de village sauraient rarement tenir contre l'examen des gens raisonnables et sensés. Quelle sottise, en effet, quelle folie d'attribuer à l'opération des sorciers la plupart des malheurs soit publics, soit particuliers, qui arrivent dans les campagnes, au lieu de les attribuer aux impiétés et aux blasphèmes que l'on ne cesse de vomir dans les cabarets et les lieux de débauche, aux scandales qui règnent de toutes parts, et surtout à la profanation du jour du Seigneur ! Néhémie, gouverneur de la Judée, voyant qu'on foulait les pressoirs le jour du sabbat, qu'on portait des gerbes, qu'on achetait et qu'on vendait, Néhémie entre dans une sainte indignation et dit aux Juifs : « N'est-ce pas là ce qu'ont fait nos pères ? par suite de quoi notre Dieu a fait tomber sur nous et sur cette ville tous les maux que vous voyez. Après cela, vous attirerez encore sa colère en violant le sabbat. (II Esdr., XIII.) Voilà ce que les ministres de Jésus-Christ ne cessent de répéter du haut des chaires chrétiennes, et l'on n'a pas assez de foi pour le comprendre. On prétend donner une explication bien plus satisfaisante de tout ce qui paraît extraordinaire, en l'imputant à la méchanceté des sorciers. Un orage ravage-t-il les biens de la terre, les personnes simples se rappellent aussitôt tout ce qu'elles ont entendu dire des sorciers dans de semblables désastres, et là-dessus

on forme mille conjectures : on croit trouver des marques de sorts jetés ;... on a vu pendant l'orage un paysan qui, étant dans un champ, prononçait quelques paroles et faisait certains gestes, c'est assez pour l'accuser d'un mauvais dessein ; et la vérité est que ce malheureux gémissait à la vue du dommage que l'orage causait au fruit de ses pénibles labeurs. Un enfant est faible et chétif, sa crue ne se fait pas,... c'est qu'un sorcier l'a noué ; et la vérité est que ce pauvre enfant doit son pitoyable état à l'incurie et peut-être aux vices de ses parents ; il a sucé un lait impur, voilà pourquoi il est languissant et rachitique. Quelques animaux viennent à périr, ou ils maigrissent, ou bien ils donnent un lait de mauvaise qualité,... c'est qu'on leur a lancé un sort : on a vu passer un mendiant devant l'étable, il tenait à la main une baguette, il prononçait des paroles,... et la vérité est que ce mendiant récitait des prières à l'intention des personnes charitables qui venaient de lui faire l'aumône et que la maladie des bestiaux, qu'on lui attribue, vient de certaines herbes vénéneuses qu'ils ont mangées. Une jeune fille mange de la terre et du charbon ; c'est un sort qu'on lui a jeté, s'écrient les parents ; et, dans la réalité, ce n'est qu'un caprice occasionné en elle par un état morbide, bien connu des médecins. Toutes ces absurdités ne sont-elles pas dignes de pitié ?

La croyance aux sorciers, dans le sens que nous venons de l'expliquer, n'est pas seulement une duperie, elle porte encore à la vengeance et au crime. Combien d'infortunés, soupçonnés de maléfice ou de sortilège, ont été victimes de cet injuste préjugé ! Ne brûla-t-on pas, il y a quelques années, les pieds et les mains à un pauvre vieillard pour le forcer de lever je ne sais quel sort qu'on l'accusait

d'avoir jeté ? S'il eût été aussi puissant qu'on le disait, remarque judicieusement un auteur, s'il eût été réellement sorcier, que lui en coûtait-il pour casser les bras ou donner la goutte à ses ennemis ? Mais il n'était que la victime d'une atroce calomnie. (Guillois, *Catéchisme*.)

Néanmoins, il serait téméraire de pousser l'incrédulité trop loin ; il est impossible, d'après les exemples que donne l'Ecriture Sainte, de contester la possibilité de la magie et de la sorcellerie. Ne parle-t-elle pas, de la manière la plus formelle, des magiciens de Pharaon (Exod., VIII), de Simon le magicien (Act., VIII), des merveilles qu'opérera l'antechrist (Matth., XXIV) ? Dans l'Ancienne Loi, les magiciens ou maléficiers n'étaient-ils pas punis de mort [1] ? En outre, les saints Pères n'ont-ils pas souvent élevé la voix contre les maléficiers ? L'Eglise elle-même n'a-t-elle pas porté des peines contre eux et donné dans ses Rituels des prières pour ôter les maléfices ?

Il y a donc eu et il peut y avoir encore des sorciers et des magiciens, et les consulter, ou même consulter ceux que l'on croit tels, c'est pécher par superstition, parce que les moyens qu'ils emploient ou qu'ils conseillent n'ayant aucune proportion avec l'effet qu'on en attend, cet effet ne saurait être produit que par l'intervention du démon ; et dès lors il y aurait un pacte au moins implicite avec cet esprit de ténèbres.

Mais que faire, si l'on a lieu de croire que l'on est réellement victime d'un maléfice ? Il faut, pour le faire cesser, recourir à la pénitence, à la prière, au jeûne, aux exorcismes et autres remèdes approuvés par l'Eglise, comme sont le Sacrifice de la Messe, les Sacrements, l'invocation

[1] Maleficos non patieris vivere. (Deut., XXII, 18.)

des saints noms de Jésus et de Marie, le signe de la croix, l'intercession des saints. Mais il ne serait jamais permis, pour faire lever un maléfice, d'avoir recours au maléficier lui-même, si celui-ci devait encore employer pour cela le secours du démon, et lever un charme ou maléfice par un autre charme ou maléfice ; ce serait vouloir guérir le mal par le mal, par un acte essentiellement contraire à la vertu de religion. On pourrait cependant recourir à lui, si l'on était sûr qu'il n'emploiera que des moyens naturels et licites. Tels sont les principes des théologiens en cette matière ; principes qu'on a rarement occasion d'appliquer à notre époque où la magie et la sorcellerie sont heureusement tombées en désuétude. Ce n'est pas, certes, que les hommes soient devenus plus sages, mais c'est qu'il leur a pris fantaisie de substituer à la magie la franc-maçonnerie et le spiritisme dont nous avons décrit les affreux ravages qu'ils exercent dans la société moderne ; tant il est vrai de dire que Satan ne dépose jamais les armes, mais qu'il change de tactique selon l'esprit des siècles que traverse la race humaine.

CHAPITRE XX

Satan et son action dans l'ordre physique.

Dans l'ordre physique l'action du démon, comme celle de Dieu et des bons anges, est généralement cachée sous l'apparence d'événements purement naturels ; mais

elle n'en est pas moins réelle. « C'est une impiété, dit le savant Gerson, et une erreur directement opposée à l'Ecriture sainte de nier que les démons soient les auteurs de beaucoup d'effets étonnants. Ceux qui regardent comme une fable ce qu'on dit à ce sujet mériteraient une sévère réprimande... Quelquefois, les savants même sont portés à tomber dans cette erreur, parce qu'ils laissent leur foi s'affaiblir et les lumières naturelles s'obscurcir. Leur âme, entièrement occupée des choses sensibles, rapporte tout au corps et ne peut s'élever jusqu'au spirituel. » (*De error. circa art. mag.*)

Il faut en convenir, en effet, un grand nombre de chrétiens de nos jours ont subi la fatale influence de l'atmosphère matérialiste dans laquelle ils vivent, et, sans nier, en principe, l'action diabolique, ils sont habituellement disposés à la méconnaître en pratique. A entendre la plupart d'entre eux, et même des personnes religieuses, on pourrait s'imaginer que Satan, fatigué de cinquante-huit siècles d'une activité malfaisante, a enfin dit adieu au monde pour se faire ermite.

Mais les hommes de foi ont été convaincus de tout temps, qu'une foule de calamités qui arrivent dans le monde ne sont point une combinaison fortuite des lois physiques qui régissent la matière ; ils ont cru que Dieu se sert des mauvais anges pour faire sentir aux hommes, selon le texte sacré, les effets de sa colère et de son indignation, et les affliger par divers fléaux. (Ps. LXXVII, 49.) Et leur croyance, étant fondée sur le témoignage de l'Esprit-Saint lui-même, ne saurait être regardée comme une vaine superstition. « L'opinion des Juifs, dit Bergier, qui attribuait au démon les maladies extraordinaires et terribles, comme l'épilepsie, la catalepsie, la frénésie,

les convulsions des lunatiques, etc., n'était donc pas absolument mal fondée ; loin de la combattre, Jésus-Christ l'a plutôt confirmée en commandant aux démons de sortir des corps, en leur permettant de s'emparer d'un troupeau de pourceaux, en donnant à ses disciples le pouvoir de les chasser, en attribuant à ces esprits impurs des discours et des actions qui ne pouvaient pas convenir à des hommes. Si cette persuasion des Juifs avait été une erreur, Jésus-Christ, Sagesse éternelle, envoyé pour instruire les hommes, n'aurait pas voulu les y entretenir ; il aurait cherché plutôt à les détromper...

« On objecte que Dieu ne peut pas permettre aux démons de nuire à des créatures qu'il destine au bonheur. Il ne peut pas, sans doute, leur laisser une liberté absolue et sans bornes, telle que les païens l'attribuaient à leurs prétendus dieux ou démons ; il restreint cette liberté et ce pouvoir comme il lui plaît ; il donne à l'homme, par sa grâce, les forces nécessaires pour combattre et pour vaincre. Il n'est pas plus indigne de Dieu de punir les pécheurs ou d'éprouver les justes par les opérations du démon, que de le faire par les fléaux de la nature. En général, les lumières de la philosophie sont trop courtes pour savoir ce que Dieu peut ou ne peut pas permettre ; c'est à lui de nous apprendre ce qu'il fait et ce que nous devons croire. » (*Dictionnaire de théologie*, au mot Démon.)

A l'exemple des Juifs, les chrétiens vraiment dignes de ce nom se croient autorisés par la Bible et la Tradition à accuser le démon, le prince de ce monde, d'être l'auteur des grands malheurs qui frappent l'humanité dans sa personne ou dans ses biens, et, sans négliger les moyens physiques de combattre la peste et la famine, ils ont

recours à la prière, et souvent les événements ont prouvé que c'était l'arme la plus puissante pour en triompher. Bien des fois, en effet, après une procession en l'honneur de la Vierge Immaculée, après une consécration au Sacré-Cœur de Jésus, le fléau a cessé subitement. Les matérialistes ne voient là qu'une chanceuse coïncidence ; le peuple chrétien y voit autre chose, et il ne se trompe point. La maladie qui couvrit d'ulcères le corps du saint homme Job pouvait sembler venir d'une cause naturelle, de ce que l'on appellerait aujourd'hui un appauvrissement du sang, une anémie ; mais les saints Livres nous apprennent qu'elle n'avait d'autre cause que la malignité du démon. Le feu qui consuma les troupeaux et les bergers de cet illustre patriarche parut être un fait purement physique ; mais nous lisons dans les mêmes livres que ce fut Satan lui-même qui l'envoya pour l'affliger. Un jour que saint François de Sales était occupé à bénir un cimetière, une pluie torrentielle vint empêcher la cérémonie. Alors le saint évêque, qui n'était pas un esprit faible, se mit à exorciser le temps, et aussitôt il obtint la sérénité. (*Sa Vie*, par M. Hamon.)

Sans doute, nous ne prétendons pas attribuer au démon tous les accidents qui ont lieu dans l'atmosphère, mais nous ne pouvons nous empêcher de voir un certain fond de vérité dans la croyance populaire qui imputait autrefois à la magie les tempêtes, les orages, les grêles, etc. De fait, cette croyance semble s'accorder avec la doctrine de l'Eglise, puisque, dans les prières qu'elle a composées pour conjurer les orages, elle supplie le Seigneur d'éloigner de sa maison la malfaisance des mauvais esprits [1].

[1] A domo tua, quæsumus, Domine, spiritales nequitiæ repellantur. (*Ritual. Rom.*)

De son côté, sainte Françoise Romaine nous dit dans ses Révélations, dont nous avons parlé au chapitre II, que les tempêtes, les grêles, les brouillards et les vents sont excités par les démons qui habitent les airs. Et la magie, qui participe au pouvoir diabolique, s'est toujours attribué une certaine puissance sur la nature, et en particulier sur l'atmosphère qui nous entoure. Ainsi, Remi rapporte que plus de deux cents personnes, accusées de sorcellerie, confessèrent qu'à certaines époques elles se rassemblaient près d'un lac situé dans un lieu désert et sauvage et dont elles frappaient l'eau, avec des verges que leur donnait le démon, jusqu'à ce qu'il en sortît une vapeur épaisse. Elles s'élevaient alors dans les airs, et aussitôt le nuage qui les enveloppait s'obscurcissait et retombait sur la terre, accompagné de grêle et de tonnerre.

Le même auteur raconte qu'un jour, dans les Vosges allemandes et près de Huncaria, un orage violent s'étant élevé, accompagné de tonnerre et d'éclairs, des bergers, qui étaient dans les champs, cherchèrent un refuge avec leurs troupeaux dans un bois. Là, ils aperçurent tout à coup deux paysans qui étaient suspendus au sommet d'un arbre et qui paraissaient si troublés qu'il était facile de voir que ce n'était pas d'eux-mêmes, mais par un accident qu'ils étaient arrivés là. L'état de leurs vêtements couverts de boue éveilla les soupçons des bergers et leur fit croire que c'était peut-être le démon qui les avait portés sur cet arbre, d'autant plus qu'après y être restés quelque temps, ils en descendirent au moment où on ne les regardait pas et disparurent. Ayant été pris plus tard, ils avouèrent spontanément ce que les bergers avaient déclaré à leur égard.

Une autre fois, à Belmont, deux hommes, un certain

Rothac et un autre nommé Amant, furent précipités, dans un ouragan, du haut d'un nuage sur un toit. Le premier s'inquiétait beaucoup comment ils pourraient descendre à terre, mais l'autre lui répondit : « Fou que tu es, n'aie pas peur; celui au pouvoir de qui nous sommes peut faire bien davantage encore. » En effet, une trombe les emporta aussitôt et les déposa à terre, sans qu'ils eussent aucun mal. Or, au même instant, la maison trembla tellement qu'elle semblait ébranlée jusque dans ses fondements. Ceux qui l'habitaient furent unanimes dans leur témoignage, et confirmèrent toutes les circonstances de ce fait.

Un magistrat de Roncas, appelé Cunin, était sorti dans une prairie où l'appelaient quelques affaires, et, comme le ciel se couvrit de nuages qui annonçaient un ouragan, il se mit en devoir de retourner promptement à la maison. Mais tout à coup la foudre déracina six chênes autour de lui, et un septième, qui était tout près, fut sillonné comme avec des griffes. Pendant qu'il s'en retournait, après avoir perdu son chapeau, il aperçut sur un chêne une femme qui semblait y avoir été déposée par un nuage. Il la reconnut et lui cria : « N'es-tu pas Marguerite Warma ? Il paraît que ce n'est pas sans motif qu'on t'accuse d'être une sorcière . Comment es-tu venue là ? » Elle lui répondit : « Ne dis rien de ce que tu as vu, et tu n'auras jamais à te plaindre de moi, ni toi, ni les tiens. » Cunin fit sa déclaration devant le juge, et Marguerite la confirma par ses aveux, jusqu'aux derniers moments de sa vie, sans y avoir été contrainte par la question. (Remi, L. I, 29.)

Delrio raconte comme incontestable un autre fait de ce genre. Il se trouvait à Calais en 1587 lorsque l'archiduc Albert s'empara de la ville. Les avant-postes wallons se tenaient sur le pont, du côté de Boulogne, où étaient les

ennemis. Deux soldats aperçurent le soir, par un temps fort clair, un nuage très obscur, et ils entendirent des voix confuses qui en sortaient sans qu'on pût rien distinguer de ce qu'elles disaient. Ils conçurent quelques soupçons ; et l'un d'eux ayant tiré son arquebuse, ils virent tomber du nuage à leurs pieds une femme ivre, nue, d'un âge moyen, qui avait l'air d'une folle et qui ne put dire autre chose que ces paroles : « Sont-ce des ennemis ou des alliés qui sont ici ? » (L. V, p. 696.)

Parmi les faits que nous venons de citer, les premiers sont confirmés par des déclarations juridiques ; et pour le dernier, Delrio en appelle à un grand nombre de témoins oculaires. Ils doivent donc reposer sur un fond vrai, bien que chacun soit libre d'en expliquer les circonstances comme il lui plaira. Nous devons regarder comme également vrai le fait suivant qui ressort d'un fameux procès que Jacques, roi d'Ecosse, voulut diriger en personne.

Ce monarque était allé en Norwège avec une flotte, l'an 1590, afin d'amener en Angleterre la femme qu'il devait épouser. Comme il revenait, son vaisseau ne marchait qu'avec peine, ayant le vent contre lui, tandis que tout le reste de la flotte avait les vents favorables. Un navire qui portait les joyaux de la reine s'abîma entre Leith et Kinghorn. On découvrit, après le retour du roi, que tout cela était dû à l'influence de quelques sorcières. Une femme, nommée Geillis Duncane, qui servait chez le bailli Seaton, avait, depuis quelque temps, fait des cures merveilleuses qui donnèrent des soupçons au roi. On la mit à la question, et elle avoua que les cures qu'elle avait faites étaient l'œuvre du démon. Elle déclara, en même temps, comme ses complices un grand nombre de femmes avec plusieurs hommes, parmi lesquels était le doc-

teur Fian, qui passait pour le secrétaire du diable. Tous furent mis en prison, à l'exception d'Agnès Sampson, qui fut amenée devant le roi. D'abord elle nia tout ; mais, ayant été mise à la question, elle confessa des choses si extraordinaires que le roi l'accusa d'imposture. Elle lui répondit qu'il lui arriverait malheur, s'il ne croyait pas à ses paroles, et qu'elle se faisait fort de lui communiquer des choses qui dissiperaient tous ses doutes. Elle prit donc à part le roi et lui rapporta tout ce que lui et la reine s'étaient dit la première nuit de leurs noces. Le roi, étonné, jura par le Dieu vivant que tous les diables de l'enfer n'auraient pu inventer rien de pareil, et il crut désormais aux déclarations d'Agnès. Elle raconta comment toute l'association des sorcières avait résolu d'exciter une tempête sur la mer pendant la traversée du roi. Satan voulait d'abord obscurcir le ciel, afin que le vaisseau royal échouât contre la côte d'Angleterre ; mais ce moyen n'ayant pas paru assez sûr, Fian écrivit à Marion Linkop, célèbre sorcière, et à d'autres de la société, les invitant à se trouver dans cinq jours sur la mer avec leur maître pour perdre le roi. La veille de la Toussaint, deux cents sorcières environ se trouvèrent au lieu désigné, et s'embarquèrent joyeusement chacune dans un tamis. Satan parut, donna un chat à R. Grierson, et lui recommanda de le jeter dans la mer en criant holà, après quoi la tempête devait éclater aussitôt. Lorsque les sorcières eurent fait leur affaire, elles débarquèrent à Lowthian, et s'en allèrent au nombre de cent à une église située tout près, dans l'intention d'y tenir le sabbat. Geillis dansa et chanta en s'accompagnant de la harpe. Fian faisait le maître des cérémonies, et Grey Meill faisait le portier. Le démon parut comme prédicateur. Son corps était dur comme le fer ; son visage était terrible ; il

avait des griffes aux mains et aux pieds ; ses yeux étaient gris et enflammés et sa voix creuse ; il les exhorta à persévérer dans leur vie criminelle, après quoi eut lieu la prestation d'hommage au démon selon les formes ordinaires du sabbat. Le roi se fit amener Geillis, et ses déclarations se trouvèrent parfaitement conformes à celles de Sampson. Le roi, qui assistait à tous les interrogatoires, fut étonné de cet accord dans les aveux des sorcières, « et aujourd'hui encore, ajoute Gœrres à qui nous empruntons ce récit, les annalistes anglais regardent ce fait comme un des problèmes les plus difficiles dans la philosophie de l'histoire d'Ecosse. Une conjuration, on le voit, s'était formée contre le roi ; et, selon toute apparence, Bothwell, qui fut plus tard accusé de magie, n'y était pas étranger. Mais cette conjuration prit le caractère mystique de cette époque et le démon devait y jouer le principal rôle. » (*La Mystique* de Gœrres.)

Nous avons vu dans l'histoire précédente que Satan dédommage les sorciers qu'il emploie pour l'accomplissement de ses méfaits, par les divertissements du sabbat. Du reste il trouve encore son compte dans cette réunion de sorciers, puisqu'il y fait commettre des crimes abominables, tels que la fornication, l'adultère, l'inceste, la sodomie et autres infamies que la pudeur nous empêche de nommer. Le sabbat se tient ordinairement sur la montagne qui forme l'horizon d'un pays. Là, s'il y a quelque lande sauvage, quelque désert inaccessible, éloigné de toute demeure, près d'un lac ou d'une eau courante, c'est le lieu que l'on choisit de préférence. Quelquefois c'est une église solitaire ou une chapelle ; d'autres fois c'est une ruine située sur une montagne, un cimetière éloigné ou un objet quelconque que l'on peut apercevoir de loin. Ceux qui se rendent au

sabbat sont-ils transportés réellement et corporellement au lieu du rendez-vous? Ou bien, restant extérieurement à la même place, ne font-ils ces voyages que d'une manière spirituelle, de sorte que, sans quitter le lieu où ils sont, ils soient en même temps présents en un lieu éloigné? Ces deux explications ont été admises autrefois par les uns ou les autres; mais la première nous paraît plus vraisemblable, parce que, si les sorciers ne se rendaient au sabbat que d'une manière imaginaire, les passants ne pourraient les voir, ni reconnaître dans cette assemblée les personnes qui leur seraient connues, et pourtant c'est ce qui a lieu, comme le prouvent les faits suivants. « Un médecin distingué de Ferrare, nommé Sozinus Bentius, raconte B. de Spina, se trouvant à la campagne, il y a environ trois ans, pour visiter ses propriétés, et causant avec son fermier, vint à parler des sorcières. Il prétendit que tout ce qu'on racontait d'elles et de leurs voyages au sabbat, n'était que de pures imaginations. Le fermier, qui vit encore aujourd'hui, sous le nom de Ch. Pollastros, et demeure à Clavica Malaguzzi, dans le district de Mirandola, lui répondit qu'il connaissait un paysan du voisinage qui avait vu de ses yeux, pendant la nuit, des hommes et des femmes en grand nombre danser et se livrer à toute sorte de plaisirs. Le médecin, surpris de ce qu'il entendait, pria son fermier de lui amener ce paysan. Celui-ci vint et raconta au médecin ce qui suit. « Une nuit, dit-il, m'étant levé trois heures avant le point du jour pour conduire mes bœufs et ma charrette à votre fermier, qui en avait besoin, et étant arrivé à cette plaine que vous voyez ici tout près, je vis au loin et en différents endroits beaucoup de feux qui ressemblaient à de grandes lumières; et il y avait entre eux une multitude d'hommes et de femmes

qui semblaient se disputer ou bien danser ensemble. M'étant approché, je vis, à l'aide de la lumière que répandaient ces feux, plus de six mille hommes réunis. Il y en avait un grand nombre qui étaient assis à table, mangeant et buvant, tandis que d'autres dansaient et s'amusaient à toute sorte de jeux. D'autres, enfin, faisaient des choses que je ne puis dire. J'aperçus dans la foule plusieurs personnes qui m'étaient connues, et je parlai à quelques-unes d'entre elles. Mais environ une heure après tous disparurent comme dans un nuage à un signal donné. » Ce récit changea bien l'opinion du médecin, qui regarda non seulement comme possible, mais comme réel, ce qu'il avait pris jusque-là pour un vain préjugé. » (*De Strigibus*, par B. de Spina.)

Le même auteur rapporte que le Frère Paul de Carpan, du même ordre que lui, lui avait raconté le fait suivant, après l'avoir appris d'un prêtre très pieux, qui s'appelait A. de Palavisinis et demeurait à Carpan, dans la Valteline. Souvent, lorsqu'il se levait avant le point du jour pour aller dire sa messe ou pour faire quelque autre chose, il avait vu dans une plaine voisine une grande multitude d'hommes et de femmes qui couraient avec des lumières comme pour jouer, et qu'il avait reconnus pour des magiciens et sorciers tenant leurs assemblées.

Dans ces deux récits, les hommes, les lieux, le temps, toutes les circonstances, en un mot, sont exactement indiqués ; les témoins qui ont vu ces faits et ceux qui les ont racontés après eux offrent toutes les garanties qu'on peut désirer pour prouver la présence corporelle des sorciers au sabbat. En outre, d'après Remi, beaucoup de sorciers et de sorcières déclaraient spontanément devant les juges qu'avant d'aller au sabbat ils avaient laissé dans leur lit et

à leur place l'oreiller de leur enfant, ou un balai, ou bien leur démon lui-même. (Remi, liv. I.)

A cela on ne saurait objecter raisonnablement que Satan manque du pouvoir nécessaire pour transporter les sorciers au sabbat à travers l'espace et avec la vitesse requise pour des lieux de réunion très éloignés; car Bensfeld, homme très véridique, raconte, d'après les actes juridiques du tribunal de Trèves, que la femme de J. Eysenkopf, nommée Marguerite, étant accouchée d'un fils, un mauvais esprit le lui vola très souvent, en l'enlevant de son berceau pour le porter ailleurs, tantôt dans le lit de la mère, tantôt sous les degrés de l'escalier de la cave, tantôt dans le grenier, ou aux lieux d'aisance. Si donc le démon transportait cet enfant d'un lieu à l'autre sans être aperçu, pourquoi ne pourrait-il pas de la même manière transporter corporellement les sorciers au lieu du sabbat ?

Non seulement le démon peut transporter corporellement les sorciers au sabbat, mais il peut encore les métamorphoser à son gré. Jeanne de Belloc, âgée de vingt-quatre ans, et qui fréquentait le sabbat depuis sa première jeunesse, raconte que le sabbat ressemblait à une foire; que les uns y allaient sous une forme humaine, les autres sous celle d'un chien ou d'un chat, ou d'un âne, ou d'un cheval, ou d'un porc. Elle ajoutait qu'elle n'avait jamais pu s'assurer de la manière dont se faisait cette métamorphose; mais qu'elle avait vu seulement ces divers animaux courir çà et là; et qu'ils pouvaient aussi se rapetisser à volonté, ou se donner des proportions colossales. Jeanne d'Abadie déclara, de son côté, qu'elle en avait vu plusieurs se changer en loups, en chiens, etc., en se lavant les mains avec une eau qu'ils avaient près d'eux dans un pot. Puis ils reprenaient, quand ils voulaient, leur forme primitive.

Et tout cela avait lieu non seulement dans l'assemblée du sabbat, mais aussi pendant le chemin et ailleurs. Puis ils disparaissaient tout à coup, et l'on ne voyait plus d'eux qu'une simple lueur. Ces deux témoignages s'accordaient à dire qu'au sabbat, c'étaient des allées et des venues continuelles. Les uns volaient dans l'air, les autres dans des espaces bien plus élevés. Puis ils racontaient, à leur retour, comment, pendant les deux ou trois heures qui s'étaient écoulées, ils étaient allés à Terre-Neuve; comment ils s'étaient posés sur le mât de tel ou tel vaisseau sans pouvoir descendre sur le pont, parce qu'il avait été bénit; comment ils avaient excité une tempête; comment ils avaient vu leurs parents ou leurs amis de l'autre côté des mers, en Amérique. (*La Mystique* de Gœrres, t. V, ch. XVIII.)

Ce n'est pas tout. Satan, pour nuire plus aisément au corps de l'être créé à la ressemblance de Dieu, change quelquefois ses esclaves en loups-garous, chose étrange qu'il nous serait impossible de croire, si elle ne nous était attestée par des dépositions juridiques. Un fait de ce genre nous est fourni par les déclarations de Pierre Bourget et de Michel Verdung devant le juge de l'Inquisition et le prieur Bom, et devant un grand nombre de témoins, à Poligny, au diocèse de Besançon, lorsqu'ils furent accusés de maléfices en 1521. Pierre déclara que dix-neuf ans auparavant, à l'époque de la foire de Poligny, pendant qu'il gardait son troupeau, une pluie violente avait dispersé celui-ci, de sorte qu'il ne savait pas comment le retrouver. Pendant qu'il cherchait, il rencontra trois cavaliers tout noirs. Le dernier, ayant appris de lui son embarras, lui dit de prendre courage, et lui promit, s'il voulait se donner à lui, de le placer chez un maître qui le rendrait

très heureux, ajoutant qu'il n'aurait plus désormais à craindre pour son troupeau ni les loups, ni quelque autre dommage. Et pour garantir sa parole, il lui promit de lui faire retrouver le bétail qu'il avait perdu et de lui donner, en outre, de l'argent. Pierre accepta la proposition, et promit de revenir au même lieu dans trois ou quatre jours. Il retrouva son troupeau, en effet, et, le troisième jour, il revint trouver le cavalier, qui lui demanda s'il voulait réellement se donner à lui. Pierre lui demanda qui il était; il lui répondit : « Je suis le serviteur du roi puissant de l'enfer; mais n'aie pas peur. » Pierre consentit à abjurer la foi chrétienne, après quoi le cavalier lui donna à baiser sa main gauche, noire et froide. Pierre s'agenouilla devant lui et le reconnut pour son maître. Moiset (c'était le nom que se donnait le personnage inconnu) lui défendit de mettre le pied à l'église. Les choses allèrent ainsi pendant deux ans, après quoi Pierre se remit à aller pendant huit ou neuf ans à l'église, jusqu'à ce que Verdung l'engagea à renouveler le pacte qu'il avait fait, sous la condition qu'on lui procurerait l'argent qui lui avait été promis. L'entrevue eut lieu le soir dans une forêt, en présence de beaucoup d'autres, qui portaient à la main des cierges verts d'où s'échappait une flamme bleue.

Un jour Verdung, qui avait aussi un esprit, nommé Guillemin, lui dit qu'il pouvait lui donner le don de courir aussi vite qu'il voudrait. Pierre, à qui il promit de nouvelles sommes d'argent, se soumit à ce que l'autre demandait. Verdung lui frotta le corps avec un onguent qu'il avait sur lui, et il lui sembla, à l'instant, qu'il était changé en loup. Il se voyait avec les quatre pieds et le poil d'un loup. Puis il courut avec la rapidité du vent, par le secours de son maître, qu'il n'aperçut cependant qu'après avoir

repris la forme humaine. Verdung, s'étant frotté du même onguent, acquit la même agilité. Ceci dura une ou deux heures ; après quoi, Verdung s'étant oint et l'ayant oint lui-même de nouveau, ils reprirent tous les deux, dans un instant, la forme humaine. Cet onguent leur avait été fourni par leurs maîtres. Après avoir ainsi couru, Pierre, n'en pouvant plus de fatigue, se plaignit à Verdung, qui lui répondit que ce n'était rien. Mais un jour s'étant frotté du même onguent, il prit avec ses dents un enfant de six à sept ans et le tua. La même chose arriva à Verdung. Une autre fois, ils tuèrent une petite fille de quatre ans et la mangèrent, à l'exception des bras. Verdung trouva la chair excellente, quoiqu'il en eût peu mangé ; mais il eut peine à la digérer. Ils sucèrent le sang, et mangèrent le cou d'une autre jeune fille. Pierre égorgea un enfant de neuf ans qui lui avait refusé l'aumône. Verdung pouvait se changer en loup, même lorsqu'il était habillé, tandis que Pierre ne pouvait le faire que lorsqu'il était nu. Il ne savait, au reste, ce que devenaient ses poils de loup, quand il reprenait la forme humaine.

Voici encore un autre fait analogue au premier. L'an 1603, un homme fut traduit devant le parlement de Bordeaux ayant à sa tête le premier président Daffis, célèbre alors dans toute la France comme jurisconsulte. Cet homme était de la Roche-Châlais en Guyenne ; il était accusé d'avoir couru le loup-garou, et les actes de ce procès ont été extraits par de Lancre et insérés dans son *Tableau de l'inconstance des démons,* p. 252. Le juge ordinaire avait d'abord instruit le procès dans le village de Paulot, où demeurait l'accusé, sur le bruit qui s'était répandu qu'un loup avait attaqué, en plein jour, une jeune fille, Marguerite Poirier, et qu'un jeune homme de treize

à quatorze ans, Jean Grenier, domestique chez Pierre Combaut, s'était vanté d'être l'auteur du fait. La jeune fille avait coutume de garder les troupeaux avec Grenier. Il lui avait raconté plus d'une fois qu'il pouvait se changer en loup à volonté, et que déjà il avait dévoré plusieurs chiens et deux enfants, mais que la chair du chien n'était pas si bonne que celle des enfants. Un jour qu'elle gardait son troupeau, une bête fauve se jeta sur elle, saisit sa robe et la déchira ; sur quoi elle prit son bâton et en frappa la bête, qui, s'étant éloignée d'elle de dix à douze pas, se plaça comme un chien sur ses pieds de derrière et la regarda d'un œil furieux, de sorte qu'elle s'enfuit tout épouvantée. Cette bête était moins haute, mais plus grosse qu'un loup ; elle avait aussi la tête plus petite, le poil brun et une petite queue. Jeanne Gaboriant, âgée de dix-huit ans, rapporta plusieurs propos que Grenier avait tenus. Elle lui avait demandé, un jour, pourquoi il était si noir, et il lui avait répondu que cela venait d'une peau de loup que lui avait donné Pierre Labourant, en lui disant que, lorsqu'il la prendrait sur lui, il pourrait se changer en loup ou en toute autre bête. Il ajouta qu'il l'avait essayée plusieurs fois, et qu'à chaque fois, au déclin de la lune, le lundi, le vendredi et le samedi, il avait couru le loup-garou, mais seulement pendant une heure, le soir ou le matin. Ils étaient neuf qui couraient ensemble et il en nomma plusieurs. On mit Jean en prison et ses aveux allèrent plus loin encore que les déclarations des témoins. Enfin, la cour condamna Jean Grenier à rester toute sa vie enfermé dans un couvent de la ville pour y servir, avec défense, sous peine de mort, d'en jamais sortir. C'est là que de Lancre le visita en 1610 ; il avait alors de vingt à vingt et un ans.

Ces métamorphoses étranges étaient-elles réelles ou

seulement apparentes ? c'est une question difficile à résoudre et dont la solution importe peu à notre dessein ; les faits incontestables que nous venons de citer suffisent amplement à mettre en lumière l'action malfaisante de Satan dans l'ordre physique ; c'est tout ce que nous nous proposons dans cet ouvrage. Aujourd'hui que la franc-maçonnerie sert, avec un dévouement digne d'une meilleure cause, les intérêts exécrables du prince des ténèbres, celui-ci n'a plus besoin, pour nuire aux hommes, des anciens sabbats et des loups-garous ; aussi depuis plusieurs siècles il n'en est plus guère question que dans les veillées au coin du feu, et les gens éclairés savent bien à quoi s'en tenir à ce sujet. Mais, hélas ! nous ne pouvons pas dire la même chose des maladies, des pestes, des famines, des tempêtes, des orages et d'autres fléaux physiques qui font gémir le genre humain. L'esprit du mal est toujours prêt à user de la permission divine, toutes les fois qu'il l'obtient, pour employer ces calamités contre des créatures dont il envie le bonheur en ce monde et dans l'autre. Que faire donc pour nous mettre à l'abri des coups de notre éternel ennemi ?

1° Il faut renoncer au péché et vivre toujours dans l'amitié de Dieu, qui alors nous préservera de devenir la proie de la malignité du démon, ou qui du moins ne lui donnera la liberté de nous tourmenter que pour nous éprouver comme Job, et augmenter, en conséquence, nos mérites ici-bas et notre récompense au ciel. Saint Antonin, archevêque de Florence, rapporte que deux jeunes hommes ayant fait partie pour aller se divertir à la chasse, un jour de fête, il n'y en eut qu'un des deux qui entendit la messe auparavant ; et que, comme ils étaient tous les deux en chemin, le ciel s'obscurcit en un instant avec des éclairs si

continuels et des éclats de tonnerre si épouvantables qu'il semblait que tout allait être abîmé. Ce qui les effrayait le plus, c'est qu'au milieu de tout ce fracas ils entendaient de temps en temps une voix qui criait : « Frappe ! frappe ! » Cependant, l'air s'étant un peu éclairci, ils commençaient à se rassurer, et poursuivaient leur chemin, lorsque tout à coup le tonnerre se fit entendre et la foudre, tombant sur celui qui avait manqué la messe, le tua sur place. L'autre, saisi de frayeur et tout hors de lui, ne savait s'il devait continuer son chemin, ou retourner sur ses pas ; et, comme il était dans cette incertitude, il entendit la même voix qui criait : « Frappe encore celui-ci ! » Ce qui redoubla d'autant plus sa frayeur, que l'exemple de ce qui venait d'arriver à son ami était encore tout récent. Mais il fut rassuré bientôt après par une autre voix qu'il entendit dans l'air, et qui répondait : « Je ne saurais le frapper, parce qu'il a entendu aujourd'hui l'*Et Verbum caro factum est.* » Par ces paroles de l'évangile de saint Jean, qui se lit ordinairement à la fin de la messe, la voix ne voulait dire autre chose, sinon que ce jeune homme, ayant entendu la messe entière, avait observé le commandement de l'Eglise : de sorte que Dieu ne permettait pas de le frapper comme son compagnon, qui se trouvait en état de péché mortel pour avoir violé ce commandement.

Cet exemple doit apprendre aux pécheurs que, s'ils ne veulent pas être victimes de la vengeance que le ciel exerce par le moyen des malins esprits, ils ont à se réconcilier avec Dieu par une bonne confession, ou, s'ils ne peuvent se confesser immédiatement, il faut au moins qu'ils détestent leurs offenses de tout leur cœur et en demandent pardon par un acte de contrition parfaite.

2° Pour faire cesser les calamités publiques, on doit

avoir recours à la pénitence, comme les Ninivites, ainsi qu'au jeûne, à la prière, aux processions, etc. Du temps de saint Grégoire le Grand une peste affreuse vint répandre l'effroi et la mort dans la ville de Rome. Pour obtenir la cessation du fléau, le saint Pape exhorta les fidèles à faire pénitence et à amender leur vie. Il ordonna aussi une procession générale où l'on portait l'image de la Mère de Dieu, peinte par saint Luc. On remarqua avec bonheur que la maladie cessait partout où passait la procession, et saint Grégoire, levant les yeux, aperçut sur le château où était le tombeau de l'empereur Adrien un ange qui remettait son épée dans le fourreau ; ce qui lui donna à entendre que le courroux du Seigneur était apaisé. Voilà pourquoi on a depuis appelé cet édifice le château Saint-Ange. (*Vie de saint Grégoire,* par le R. P. Ribadeneira.)

3° Dans les maladies et les afflictions particulières, il faut, tout en employant les moyens naturels, recourir encore à la pénitence, à l'aumône, à la prière, à la bénédiction du prêtre, à la réception des sacrements avec les dispositions requises ; quelquefois on obtiendra la délivrance de son affliction en promettant, de l'avis d'une personne prudente, de faire dire un certain nombre de messes, ou de faire un pèlerinage à un lieu cher à la piété des fidèles, comme Paray-le-Monial, Lourdes, la Salette, etc.

4° Pendant les orages, pour éviter tout accident, on fera bien de faire brûler un cierge bénit, d'asperger la maison d'eau bénite, de faire le signe de la croix, de réciter les litanies de tous les saints et autres, de dire surtout, si on le peut, les prières que nous trouvons à cet effet dans le Rituel Romain, où l'on engage aussi à sonner les cloches

de l'église de la paroisse. Mais, n'est-ce point une erreur et une superstition d'attribuer aux cloches la vertu d'éloigner la foudre et les orages ? Nullement, si l'on entend cette vertu dans le sens que l'entend l'Eglise. Sur mer surtout, on dissipe les orages à coups de canon ; cela est incontestable. D'où l'on pourrait peut-être conclure que les cloches peuvent les dissiper aussi, en ce que leur son, venant à frapper l'air, l'agite, l'écarte, le raréfie et, par ce moyen, fait que les nues se fendent et s'entr'ouvrent, et que l'air se décharge des mauvaises impressions qu'il a reçues... Quoi qu'il en soit, il est plus à propos et plus chrétien de dire que le son des cloches écarte les orages et les tempêtes par la vertu divine qui leur est imprimée, en vue des prières que l'Eglise fait lorsqu'on les bénit ou qu'on les sonne contre ces météores. Aussi, c'est le sentiment le plus commun des conciles, des rituels et des théologiens. (Thiers, *Traité des Cloches,* ch. VIII.)

En effet, le quatrième concile provincial de Milan, tenu en 1576, dit que les cloches éloignent les orages, *en vertu de la force divine qui leur est communiquée par la consécration.*



CHAPITRE XXI

Satan et les lutins.

Le démon, dit Gœrres, peut entrer en rapport avec ce monde de plusieurs manières : ou en y étant appelé par l'homme, qui en a été constitué le gardien, ou en s'y introduisant de lui-même. Ses premières atteintes se font ordinairement sentir dans cette région intermédiaire où la lumière et les ténèbres luttent, et forment comme une espèce de clair-obscur favorable à ses desseins. Son action se trahit d'abord par des phénomènes insignifiants et innocents, en apparence, par des caprices et des agaceries qui ressemblent souvent à ceux d'un enfant. C'est là la région de ces esprits dont le souvenir et la tradition se sont conservés chez tous les peuples, sous des formes et des noms différents, de *cobolds* allemands, de *drôles* du Nord, de *follets* italiens. Ces formes peuvent être en partie ce qu'elles représentent, c'est-à-dire les jeux innocents et diaboliques à la fois d'un monde intermédiaire situé comme entre la lumière et les ténèbres ; des jeux où se produit cette ironie capricieuse et légère qui gît au fond des choses même les plus sérieuses. Mais ces jeux ne sont pas toujours aussi innocents qu'ils le paraissent. Déjà toute ironie est d'une nature équivoque ; et, dans le sarcasme, qui est son expression la plus haute et la plus complète, elle semble souvent emprunter à l'enfer même

ses méchantes inspirations. Cette apparence innocente peut donc n'être qu'un masque sous lequel le démon cache des intentions plus sérieuses et prépare les voies à une action plus profonde. Aussi, tous les exorcistes intelligents et expérimentés avertissent de se défier des illusions de ces esprits follets et ténébreux, et ne balancent pas à dire que c'est un péché d'entrer avec eux dans un rapport familier. Coleti, dans son livre intitulé *Energumenos dignoscendi et liberandi... ratio*, p. 118, consacre à cet objet un chapitre particulier. (*La Mystique.*)

« Je parle ici, dit-il, de ces esprits qu'on appelle ordinairement en Italie follets ou esprits familiers, et dont on doit éviter le commerce avec autant de soin que celui du démon. Leur familiarité commence par des agaceries. Des objets de peu de valeur sont enlevés de la maison, particulièrement ceux qui appartiennent à la personne à laquelle ces esprits se sont attachés ; et après qu'ils ont disparu pendant quelque temps, on les retrouve sans savoir comment ils sont revenus ; de sorte qu'on ne voit en tout cela qu'un jeu innocent. Mais les esprits qui jouent ainsi avec les hommes et qui les flattent sont précisément ceux dont il faut le plus se garder. Quelquefois ils se rendent visibles pour certaines personnes, soit le jour, soit la nuit, ou à certains temps déterminés, et paraissent sous diverses formes, tandis qu'ils sont invisibles pour d'autres. Le plus souvent, quand ils apparaissent, c'est sous la forme de nains qui sautent dans les coins des chambres, rient, font du tapage, se glissent près des lits et tirent les couvertures de ceux qui dorment. Ils ne cherchent point à posséder ceux qu'ils attaquent, mais seulement à s'introduire dans leur familiarité. Ils s'adressent de préférence aux jeunes femmes, leur font des promesses, leur témoignent de

l'amour, leur apportent tantôt ceci, tantôt cela, et leur apparaissent sous la forme d'un beau jeune homme. Elles ne conçoivent d'abord aucun soupçon ; mais, malheur à elles si, dès les premières poursuites, elles ne mettent en fuite l'ennemi, comme fit celle dont je vais raconter l'histoire.

« Il y a peu de temps, une jeune fille de la campagne vint me trouver avec son père et se plaignit que le démon cherchait à gagner sa familiarité. Il lui avait d'abord apparu plus d'une fois sous la forme d'un homme hideux ; et lorsque la peur la faisait fuir, il courait après elle. Il lui volait souvent quelque chose, particulièrement son pain. Lorsque ses parents, qui étaient pauvres, avaient coupé à chacun la portion de pain qui lui revenait, l'esprit malin prenait celle de la jeune fille, sans toucher aux autres, et la rapportait le plus souvent, comme par manière de jeu. Il en était de même des autres objets qui lui appartenaient. Mais ce jeu lui déplaisait fort, ainsi qu'à ses parents, car ils soupçonnaient qu'il aurait une mauvaise issue. Ils s'adressèrent donc à moi et me prièrent de les délivrer de cette incommodité. Je donnai à la jeune fille, en présence de son père, toutes les instructions nécessaires ; puis j'ordonnai au démon, au nom de Jésus, de ne plus reparaître et de ne plus rien faire de désagréable à ces pauvres gens. Il obéit à mes injonctions, et la jeune fille vit encore aujourd'hui, libre de toute attaque de la part du diable. »

Menghi, dans son *Compendium* de l'art des exorcistes, cite deux autres faits de ce genre qui ne sont pas moins remarquables et dont il a été témoin lui-même.

« Il y avait en 1579, à Bologne, écrit-il, un riche bourgeois dont la maison était inquiétée par un esprit follet,

de sorte qu'il eut recours aux théologiens et aux exorcistes et que l'affaire parvint aux oreilles de l'évêque. Mais, malgré tout ce qu'on put faire, l'esprit follet restait toujours. Il semblait aimer une des servantes de la maison; car il la suivait partout où elle allait, lui faisait mille jeux et mille plaisanteries; et, lorsqu'elle était grondée par ses maîtres, il se vengeait d'eux en leur jouant quelque mauvais tour dans la maison. Un jour que cette jeune fille l'avait maltraité, il entra en colère contre elle et lui déchira sa robe de la tête aux pieds. Et comme elle était très mécontente à cause de la perte que cela lui causait, il remit la robe dans l'état où elle était auparavant. La famille, voulant se débarrasser de lui à tout prix, fit, d'après le conseil des voisins, manger la jeune fille au delà de toute mesure. L'esprit en fut courroucé; et, après avoir manifesté son indignation à la jeune fille et au maître de la maison, il sortit, et l'on n'entendit plus parler de lui.

« La même chose arriva, en 1580, à un autre bourgeois qui avait aussi chez lui une jeune fille de quinze ans qu'un esprit follet agaçait continuellement, tantôt par jeu, tantôt d'une manière sérieuse, brisant des cruches, jetant des pierres devant la chambre du maître de la maison; de sorte que celle-ci semblait menacer ruine, et que personne ne s'y croyait sûr de la vie. Les gens de la maison, après avoir essayé toutes sortes de moyens, m'amenèrent un jour chez eux pour me montrer le mal dont ils avaient à souffrir et me demander conseil. Mais tout ce qu'on fit fut inutile, et le calme ne revint dans la maison que lorsque la jeune fille en fut partie. »

Ainsi les démons, qui hantent les maisons, commencent généralement par des espiègleries, afin de rassurer les habitants et d'atteindre plus facilement le mauvais but

qu'ils se proposent. Leurs espiègleries, en effet, se changent peu à peu en une vraie malignité qui cause à la maison des dégâts considérables et à ceux qui l'habitent la possession, ou la maladie, et quelquefois même la mort. A ce sujet, nous trouvons plusieurs exemples frappants dans la biographie du P. Félix-Marie, missionnaire au Tong-King méridional. Voici ce qu'il écrivait dans sa correspondance : « Je vis entrer un jour dans la maison où je me trouvais une dame païenne fort riche et dont le mari occupe une dignité assez importante dans le pays. En entrànt, elle se mit à pleurer et me dit : « J'ai eu deux fils : le premier a été pris par le diable qui me l'a fait mourir ; j'ai fait alors élever le second par une famille chrétienne jusqu'à l'âge de douze ans, puis je l'ai repris chez moi et l'ai fait instruire dans les lettres chinoises. Mais, quelques mois après, ce cher enfant est mort. Aussi, suis-je dans une tristesse que rien ne peut apaiser. »

« Un jour j'allai visiter, racontait encore le missionnaire, un village perdu au milieu des montagnes et composé de cinq maisons seulement. Les chrétiens qui l'habitaient furent extrêmement heureux de voir un missionnaire, et me firent un chaleureux accueil. Ils m'avouèrent que depuis quelque temps le démon les tourmentait de mille manières, même extérieures, et qu'au milieu de leur solitude ils ne pouvaient trouver de tranquillité ni la nuit, ni le jour.

« Je leur conseillai de venir tous se confesser, ce qu'ils firent de grand cœur. Le lendemain je dis la sainte messe dans l'une de leurs cabanes et distribuai la communion à ces fidèles chrétiens, puis je leur donnai des scapulaires ; et, après avoir fait la bénédiction des cinq maisons, j'exhortai les habitants à bien observer la religion, à prier

fidèlement le bon Dieu et la sainte Vierge, et je les quittai fort consolés.

« Enfin, le diable, sans doute, jaloux du salut de tous les enfants païens que je recueille et que je baptise dans ma Sainte-Enfance, s'est imaginé d'y mettre le feu. J'étais dans les environs et je me hâtai d'accourir avec quelques chrétiens pour éteindre l'incendie.

« Or, pendant que nous étions dans l'intérieur de la maison, nous entendîmes une grêle de pierres qui semblaient tomber sur les quelques planches du toit que le feu avait à demi épargnées, et de toute cette grêle il ne tomba que quatre ou cinq pierres dans l'intérieur.

« A ce moment, un des chrétiens qui se trouvaient là se mit à dire en plaisantant : « Eh bien, diable, si tu es si adroit, lances-en donc une sur le couvercle de cette casserole ! » Au même instant, une grosse pierre, lancée on ne sait d'où, vint briser le couvercle, et le chrétien ne fit plus d'autre provocation, autrement je crois que toute la vaisselle y aurait passé.

« Cependant on parvint à éteindre le feu ; je bénis de nouveau la maison, et depuis ce temps il n'y a plus eu rien d'extraordinaire. » (*Félix-Marie, Missionnaire au Tong-King méridional,* par l'abbé E. Dambrine.)

Il est raconté aussi dans la Vie de saint Grégoire Thaumaturge que ce saint évêque, étant allé une fois se baigner dans un bain public, apprit qu'il était hanté par un démon qui tuait tous ceux qui y entraient pendant la nuit, de sorte que personne n'osait y aller à ce moment-là. Néanmoins le Saint n'hésita pas à y entrer pendant la nuit même et s'y baigna tranquillement. Le démon chercha à l'épouvanter en ébranlant toute la maison avec grand fracas, et en faisant sortir de l'eau des flammes et des

spectres horribles, capables d'effrayer l'homme le plus courageux du monde. Mais saint Grégoire, se moquant de lui, triompha de sa méchanceté par le signe de la croix. (*Vie du Saint*, par le R. P. Ribadeneira.)

Lorsque le malin esprit hante une maison, il ne se contente pas de molester les personnes qui l'habitent, il va même jusqu'à nuire aux animaux qu'on y élève, et, quelquefois, sans inquiéter les personnes, il borne son action malfaisante aux animaux. C'est ce qui arriva dans un couvent de religieuses en France. Il y avait chez elles une vingtaine de poules, qui étaient bien logées et nourries, et cependant elles n'avaient pas fait un seul œuf pendant l'espace de plusieurs mois. Les religieuses perdirent patience et tuèrent quelques-unes des poules, mais ne trouvèrent d'œuf dans aucune d'elles. Le saint homme de Tours, M. Dupont, ayant appris cela, crut y voir un maléfice diabolique, et, en conséquence, il fit placer dans le poulailler une médaille de saint Benoît ; quatre jours après on trouva un œuf, et le lendemain deux. « Depuis lors, écrivait-on à M. Dupont, les poules ont fait leur devoir chaque jour. » Ce singulier incident amusa beaucoup le saint homme : « Je m'empresse de vous envoyer des nouvelles des poules, écrivait-il à M. d'Avrainville, son ami. Depuis que Satan a déguerpi, elles donnent régulièrement huit œufs par jour ; elles sont au nombre de seize. C'est fort comique. Les Sœurs ont promis de m'envoyer quelques œufs. Et, si une bonne occasion se présente quand je les recevrai, je veux les partager avec vous. » (*Le Saint Homme de Tours,* par M. l'abbé Janvier, édition anglaise.)

M. Dupont, grâce à cette foi vive qui le caractérisait, découvrait dans les moindres obstacles un tour, une ruse

du malin esprit. Un jour il entrait dans la chapelle de Saint-Martin au moment où un prêtre, le sacristain et un autre personne s'entretenaient à voix basse près du tronc pour les pauvres qu'ils voulaient ouvrir. Chacun d'eux avait essayé en vain de faire tourner la clef. M. Dupont s'approcha, et ils lui firent connaître leur embarras. « C'est une malice de Satan », dit-il en haussant les épaules. Puis, prenant la clef, il la plongea dans le bénitier, et la leur rendit en disant : « Ouvrez-le maintenant. » La clef tourna très facilement et l'on ouvrit le tronc. Il avait employé le moyen indiqué par sainte Thérèse qui déclare, d'après sa propre expérience, que, malgré toute la puissance du démon, un peu d'eau bénite, usée avec foi et humilité, suffit pour triompher de ses embûches et le mettre en fuite. (*Loco citato,* édit. anglaise.)

Par conséquent, si on a lieu de croire qu'une maison est hantée par le démon, il faut la faire bénir par un prêtre, l'asperger d'eau bénite, y placer un crucifix, des reliques, quelque statue ou image des Saints, surtout celle du Sacré-Cœur de Jésus ; enfin, on recommande d'une manière particulière la médaille bénite de saint Benoît que l'on met dans les différents appartements de la maison. Nous avons déjà vu plus haut un exemple de l'efficacité de cette médaille et nous voulons en ajouter un autre qui semble encore plus étonnant que le premier.

En 1839, un célèbre magnétiseur, qui avait obtenu de grands succès dans plusieurs villes de France, s'arrêta à Tours pour y donner une représentation. Il était accompagné d'une jeune fille, somnambule, qui lui rapportait beaucoup d'argent. La représentation devait avoir lieu dans une église spacieuse, qui avait été vendue pendant la Révolution. M. Dupont, ayant appris ces détails, se rendit

au couvent des Carmélites et demanda à voir la Prieure, qui était la Mère Marie de l'Incarnation. « Voulez-vous m'aider, ma Révérende Mère, lui dit-il, à jouer un tour au démon ? » — « Bien volontiers », répondit celle-ci. Alors M. Dupont lui parla de la réunion que l'on se proposait d'avoir près du couvent et lui donna une médaille de saint Benoît. Il fut réglé entre eux que, le soir, à l'heure convenue pour la représentation du magnétiseur, la Prieure suspendrait la médaille en dehors de la fenêtre de sa cellule qui était située en face de l'endroit désigné pour la séance. Le plan ainsi formé fut mis à exécution, et M. Dupont se mit à prier ainsi que la Prieure. Quel fut le résultat ? Une grande foule s'était réunie pour être témoin des merveilles que devait opérer le magnétiseur, mais on fut complètement désappointé. La clairvoyante ne put rien voir ; l'action du magnétiseur n'eut point d'effet sur elle. Le magnétiseur fut grandement étonné ; comme ils avaient en leur possession de l'argent appartenant au public, ils annoncèrent une représentation pour le soir du lendemain, attribuant leur insuccès à l'indisposition de la somnambule. M. Dupont et la Prieure des Carmélites continuèrent d'exécuter leur plan antisatanique et leurs prières à saint Benoît. Encore une fois l'insuccès fut complet. Le jour d'après, le magnétiseur quittait Tours, à la grande joie de M. Dupont, qui, se frottant les mains de plaisir, se réjouit de la victoire remportée par saint Benoît sur un suppôt de son ancien ennemi. (*Le Saint Homme de Tours,* par M. l'abbé Janvier, chap. XI, édition anglaise.)

Ce fait, si extraordinaire, est fort instructif pour notre époque, car il ne démontre pas seulement l'efficacité de la médaille de saint Benoît pour vaincre le malin esprit, il

confirme encore ce que nous avons dit touchant le magnétisme, c'est-à-dire que tous ses effets, quels qu'ils soient, doivent être attribués à l'intervention du démon ; si, en effet, ils étaient produits par une cause naturelle, ils n'auraient certainement pas été empêchés, dans le cas qui nous occupe, par une médaille dont toute la vertu est surnaturelle. Qu'on vienne dire, après cela, que le magnétisme n'a rien que de naturel !

CHAPITRE XXII

Satan et l'obsession diabolique.

Il y a une distinction à faire, dit Bergier, entre l'*obsession* du démon et la *possession*. Un homme est possédé, lorsque le démon est entré dans son corps, qu'il l'agite et le tourmente, soit continuellement, soit par intervalles. Il est seulement obsédé, lorsque le démon, sans entrer dans son corps, le poursuit au dehors, le fatigue et le fait agir. L'Ecriture Sainte fournit des exemples de l'un et de l'autre de ces deux états fâcheux.

« Il est dit au Ier livre des Rois (c. xvi, ℣. 23) que l'esprit de Dieu s'était retiré de Saül et que de temps en temps ce roi était agité par un mauvais esprit, par l'ordre de Dieu ; dans le livre de Tobie (c. iii, ℣. 8), que Sara, fille de Raguël, avait eu sept maris, et qu'un démon, nommé Asmodée, les avait tués lorsqu'ils avaient voulu s'appro-

cher d'elle. Elle était donc obsédée par un démon, mais qui n'exerçait sa malice que contre ses maris...

« On regarde, avec raison, ces deux accidents comme deux fléaux surnaturels que Dieu permet, soit pour punir ceux qui, par le crime, ont déjà livré leur âme au démon, soit pour exercer la patience des gens de bien. L'Ecriture Sainte représente la fille de Raguël comme une personne vertueuse et irréprochable, qui était pénétrée de douleur du funeste sort de ses maris. » (*Diction. de Théol.*, au mot Obsession.)

Nous consacrerons ce chapitre uniquement à l'obsession, laissant la possession pour le chapitre suivant, et nous nous attacherons à montrer, par de nombreux exemples, l'acharnement que met Satan à molester, à tourmenter même les personnes les plus saintes et les plus avancées dans la perfection.

Saint Ignace de Loyola avait un grand pouvoir sur les démons. Ceux-ci, en revanche, l'abhorraient et le persécutaient comme leur plus formidable ennemi. Dès son séjour à Manrèze il voyait souvent le diable sous une figure aussi belle que brillante, jusqu'à ce que, éclairé de la lumière divine, il découvrit que c'était l'ennemi du genre humain qui voulait le tromper. Dans la suite, pendant ses voyages, à Pavie, à Rome, il l'aperçut encore bien des fois, mais alors sous une forme si laide et si chétive qu'il n'avait pour lui que du mépris et qu'il se contentait de le chasser avec son bâton, comme si c'eût été un chien ou un chat. Pendant que le Saint était à l'hôpital d'Alcala, le démon chercha à l'épouvanter, mais il fut déçu dans son attente. A Rome, le malin esprit essaya de l'étouffer durant son sommeil et lui serra tellement la gorge, qu'il fut contraint d'invoquer le saint Nom de Jésus pour s'en délivrer, et

encore demeura-t-il enroué pendant plusieurs jours. Une autre fois que saint Ignace était couché, les démons le battirent si rudement que son compagnon l'entendit et se leva à deux reprises différentes pour aller à son secours, mais Notre-Seigneur les empêcha de lui causer aucun mal. (*Sa Vie*, par le R. P. Ribadeneira.)

Saint Alphonse Rodriguez, ce digne disciple de saint Ignace, eut comme lui à soutenir une guerre cruelle contre le démon qui, pendant sept ans, le tenta continuellement contre la chasteté, lui apparaissant sous les formes qu'il croyait les plus propres à faire succomber sa vertu ; mais, avec l'aide de Dieu et de la très sainte Vierge, le saint religieux résista à toutes ses attaques. Pour se venger de leur défaite, les démons le maltraitèrent avec une rage infernale : deux fois ils le jetèrent du haut en bas d'un escalier ; ils lui apparaissaient la nuit avec des figures horribles, et lui faisaient endurer dans ses membres des supplices atroces. Le serviteur de Dieu souffrait ces tourments avec une patience admirable, soutenant son courage par les saints Noms de Jésus et de Marie, qu'il répétait fréquemment. Ils le soumirent une nuit à un feu si terrible que, se sentant périr, il appela le Seigneur à son aide. Aussitôt la troupe infernale disparut, et, en un moment, ses plaies furent guéries. (*Sa Vie,* parmi les Vies des Saints du R. P. Ribadeneira, par M. l'abbé E. Darras.)

Saint Hilarion ayant quitté le monde encore fort jeune pour mener une vie solitaire et pénitente, Satan s'attrista de se voir défié par un jeune homme qui, avant de savoir manier les armes, l'avait déjà vaincu et terrassé : il se mit donc à l'affaiblir par diverses tentations, lui représentant de sales objets qui contraignaient le jeune ermite à penser à des choses qu'il ignorait. Pour réduire son corps en

servitude, selon l'expression de l'Apôtre, Hilarion redoubla ses austérités, son abstinence et ses travaux. Se voyant battu de ce côté-là, l'esprit du mal prit le parti de l'effrayer. Le saint jeune homme, étant une nuit en oraison, entendit comme des cris d'enfants, des lamentations de femmes, des hurlements de chiens, des mugissements de taureaux, des rugissements de lions, des sifflements de serpents et plusieurs autres cris épouvantables de divers monstres qui tâchaient de le frapper de frayeur et de le faire fuir de sa solitude. Hilarion, même avant de rien apercevoir, se douta que c'étaient des embûches du diable, et, se prosternant à terre, il fit le signe de la croix en regardant d'où venait le bruit qu'il entendait. Par le clair de lune qu'il faisait, il vit fondre sur lui un chariot tiré par des chevaux fougueux, tout prêt à passer sur lui et à l'écraser. A la vue d'un péril si imminent, le saint anachorète prononça le très saint Nom de Jésus, et à l'instant la terre, s'entr'ouvrant, dévora le chariot avec ses chevaux, et tout le tintamarre cessa. Il remercia le Seigneur, qui l'avait délivré, chantant ces paroles des Israélites après que Pharaon avec son armée eut été englouti dans la mer Rouge : *Il a submergé le cheval et le cavalier.* Les démons lui tendirent encore plusieurs pièges : aussitôt qu'il s'était étendu à terre pour donner quelque repos à son corps exténué de fatigue, ils lui représentaient des femmes indécentes ; quelquefois, quand il était accablé de faim, ils plaçaient devant lui des tables couvertes de viandes exquises et délicates ; lorsqu'il était en oraison, les loups venaient hurler autour de lui ; s'il chantait des hymnes et des cantiques à la louange de Jésus-Christ, il venait des hommes se battre devant lui et ils laissaient à ses pieds un moribond pour lequel ils lui demandaient la sépulture.

Etant une autre fois en prière, il se laissa aller à quelque petite distraction. Tout à coup il vit venir un homme fier et cruel, qui se mit à lui donner des coups de pied aux flancs et des coups de fouet aux épaules, en disant : « Ah ! qu'est-ce que ceci ? tu dors ! » et en même temps il se moquait de lui et riait à gorge déployée. Après l'avoir ainsi tourmenté, il lui demanda s'il mangerait bien un peu d'avoine. (*Sa Vie*, par le R. P. Ribadeneira.)

Sainte Françoise Romaine eut aussi beaucoup à souffrir des tracasseries des esprits malins. Une fois, passant par la place des Juifs à Rome, elle vit des démons danser dans un cabaret avec des excès révoltants. La Sainte, étonnée, demanda au voisin quelle était la condition de ceux qui habitaient cette maison, et, ayant appris qu'il y avait deux femmes de mauvaise vie, elle persuada à leur hôte de les chasser de chez lui. Il le fit et les démons abandonnèrent le cabaret.

Satan, furieux de ce que la Sainte lui arrachait souvent des griffes de pareilles proies, résolut de s'en venger. Il se présentait fréquemment à elle sous la forme d'un homme ou d'une femme, faisant des gestes lascifs et prenant une posture indécente ; mais elle le mettait en fuite en invoquant le saint Nom de Dieu.

Un jour sainte Françoise allait visiter Saint-Jean de Latran avec Vannose, sa très chère compagne ; elle s'arrêta, pour se reposer un peu, près de l'église de Saint-Pierre-et-Saint-Marcellin ; soudain elle vit venir un démon sous la figure d'un vieillard beau et vénérable, qui tâchait de la solliciter au mal par des actions déshonnêtes ; mais la Sainte ne fit que se moquer de lui. Le démon, indigné de se voir ainsi méprisé, eut recours à un moyen digne de sa malignité. La nuit suivante, il apporta le cadavre d'un

mort, qui répandait une grande puanteur, et le traîna dans sa chambre; ensuite, saisissant la Sainte, il l'amena tout près de ce cadavre, qui l'infecta tellement de sa puanteur, que pendant longtemps cette mauvaise odeur demeura attachée à toutes les parties de son corps, ce qui lui causa un fâcheux dérangement d'estomac. (*Sa Vie,* par le R. P. Ribadeneira.)

La B. Marguerite-Marie Alacoque, cette fidèle amante du Cœur de Jésus, ne fut pas non plus exempte des vexations de l'esprit du mal; au contraire, ce cruel ennemi lui livra toute sorte de combats, et cette persécution dura presque tout le temps de sa vie. Pour première déclaration de guerre, et dans le dessein de l'intimider, il se présenta à elle sous la forme d'un Maure, les yeux étincelants de rage et grinçant des dents comme une bête féroce, et lui dit avec fureur : « Si je puis te tenir une fois en ma puissance, je te ferai sentir ce que je sais faire. Je te nuirai partout. » Les menaces furent suivies des effets, et cela d'une manière quelquefois si sensible, que les religieuses en étaient tout effrayées. Tantôt le démon attaquait extérieurement Sœur Marguerite, tantôt c'était dans le secret de son âme. On a vu plusieurs fois cette puissance maligne enlever avec violence de ses mains ce qu'elle portait, et le jeter contre terre, pour lui causer quelque dépit ou quelque impatience, ou pour lui attirer de la confusion et des reproches. Quelquefois, pendant qu'elle était assise avec les sœurs près du feu commun, une force invisible arrachait avec violence de dessous elle, à diverses reprises, le siège sur lequel elle était placée et la faisait tomber rudement plusieurs fois de suite. Une fois le démon la précipita du haut d'un escalier, tandis qu'elle portait un pot de terre plein de feu, qui ne fut ni brisé, ni renversé;

les religieuses qui furent témoins de sa chute crurent qu'elle en aurait tout le corps brisé ; cependant elle n'éprouva aucun mal ; elle sut que son bon ange l'avait préservée. Le démon ne lui laissait presque pas de relâche ; mais, en la traitant comme il traita autrefois le saint homme Job, il éprouva la même patience ; elle se refusait même la faible consolation de le dire et de s'en plaindre. (*Sa Vie,* par l'abbé T. Boulangé.)

Si nous voulions rapporter tout ce qui a été écrit touchant les obsessions du démon, nous devrions transcrire la vie de presque tous les grands saints, parce qu'ils ont été à peu près tous tourmentés extérieurement par l'esprit du mal. Toutefois nous ne pouvons nous empêcher de parler des vexations diaboliques endurées par un saint prêtre de notre siècle, J.-B.-M. Vianney, curé d'Ars. C'est à sa belle biographie, écrite par M. l'abbé Monnin, que nous emprunterons les détails que nous allons donner.

Ordinairement, à minuit, trois grands coups contre la porte du presbytère avertissaient le Curé d'Ars de la présence de son ennemi ; et, suivant que son sommeil était profond ou léger, d'autres coups plus ou moins rudes se succédaient en approchant. Après s'être donné le divertissement d'un affreux tintamarre dans l'escalier, le démon entrait ; il se prenait aux rideaux du lit et les secouait avec fureur, comme s'il avait voulu les arracher. Le pauvre patient ne pouvait comprendre qu'il en restât un lambeau.

Il arrivait souvent que l'esprit malin heurtait comme quelqu'un qui veut entrer ; un instant après, sans que la porte fût ouverte, il entrait dans la chambre, remuant les chaises, dérangeant les meubles, furetant partout, appelant le Curé d'une voix moqueuse : « Vianney ! Vianney ! » et ajoutant à son nom des menaces et des qualifications

outrageuses : « Mangeur de truffes ! nous t'aurons bien, va, nous t'aurons bien !... nous te tenons !... nous te tenons !... » D'autres fois, sans se donner la peine de monter, il le hélait au milieu de la cour, et, après avoir longtemps vociféré, il imitait une charge de cavalerie ou le bruit d'une armée en marche. Tantôt il enfonçait des clous dans le plancher, à grands coups de marteau ; tantôt il fendait du bois, rabotait des planches, sciait des lambris, comme un charpentier activement occupé dans l'intérieur de la maison ; ou bien il taraudait toute la nuit, et il semblait à M. Vianney qu'il allait, le matin, trouver son plafond criblé de trous ; ou bien encore il battait la charge sur la table, sur la cheminée et principalement sur le pot à eau, cherchant de préférence les objets les plus sonores.

Quelquefois le Curé d'Ars entendait, dans la salle basse au-dessous de lui, bondir comme un grand cheval échappé qui s'élevait jusqu'au plafond et retombait lourdement des quatre fers sur le carreau ; d'autres fois, c'était comme si un gendarme, chaussé de grosses bottes, en eût fait résonner le talon sur les dalles de l'escalier ; d'autres fois encore, c'était le bruit d'un grand troupeau de moutons qui paissait au-dessus de sa tête : impossible de dormir avec ce piétinement monotone. Une nuit que M. Vianney était plus inquiété que de coutume, il dit : « Mon Dieu, je vous fais volontiers le sacrifice de quelques heures de sommeil pour la conversion des pécheurs. » Sur-le-champ l'infernal troupeau s'en alla ; le silence se fit et le pauvre Curé put reposer un instant.

Un soir, dit Catherine, — pieuse femme chargée du soin de la maison de la Providence à Ars, — un soir, M. le Curé était venu chez nous voir un malade. A mon retour de l'église, il me dit : « Vous aimez les nouvelles ;

eh bien ! je vous en apporte une toute fraîche. Ecoutez ce qui m'est arrivé ce matin. J'avais quelque chose sur ma table ; vous savez ce que c'est... » — C'était sa discipline. — « Elle s'est mise à marcher comme un serpent... Cela m'a un peu effrayé. Vous savez qu'il y a une corde au bout : j'ai pris cette corde ; elle était aussi raide qu'un morceau de bois : je l'ai remise sur ma table ; elle a recommencé à marcher jusqu'à trois fois. — Vous faisiez peut-être branler votre table ? objecta une des maîtresses présentes à la conversation. — Non, reprit M. le Curé, je ne la touchais pas. »

Les confrères du Curé d'Ars se montraient, en général, peu disposés à admettre la réalité de ces manifestations diaboliques ; ils leur cherchaient des causes naturelles et physiologiques et croyaient en trouver dans les jeûnes et les veilles immodérés du saint homme : explication sommaire et commode, mais peu satisfaisante. Il y avait à Saint-Trivier-sur-Moignans un vénérable curé, nommé M. Granger, qui s'était mis en rapport avec l'abbé Vianney dès les premiers jours de son ministère à Ars ; il avait su l'apprécier et il le voyait souvent. Jaloux de procurer à ses paroissiens le bienfait de la présence d'un prêtre si mortifié et si zélé, il le pria de se joindre aux missionnaires qui donnaient alors les exercices du grand jubilé. M. Vianney consentit à tout ce que son voisin voulut ; il resta trois semaines à Saint-Trivier, prêcha de temps en temps et confessa beaucoup.

Comme les vexations auxquelles il était en butte de la part du démon faisaient alors grand bruit, ses confrères s'en amusaient et lui disaient sur le ton du badinage : « Allons ! allons ! cher Curé, faites comme les autres ; nourrissez-vous mieux : c'est le moyen d'en finir avec

toutes ces diableries. » Un soir, on le prit sur une gamme plus haute ; la discussion s'anima du côté des contradicteurs... Bref, il fut convenu que toute cette mystique infernale n'était que rêverie, délire, hallucinations, et le pauvre Curé fut traité littéralement de visionnaire et de maniaque. Il ne répondit pas un mot à ces savantes diatribes ; il se retira dans sa chambre, insensible à tout, sauf à la joie d'avoir été humilié. Un instant après, ses confrères se souhaitaient une bonne nuit et gagnaient tranquillement leur appartement respectif avec la conviction qu'ils avaient dit la vérité au Curé d'Ars, quoique, peut-être, d'une manière un peu verte.

Mais voilà qu'à minuit ils sont réveillés en sursaut par un horrible fracas : la cure est sens dessus dessous ; les portes battent, les vitres frissonnent, les murs chancellent ; de sinistres craquements font craindre qu'ils ne s'écroulent. En un instant tout le monde est debout. On se souvient que le Curé d'Ars a dit : « Vous ne serez pas étonnés si, par hasard, vous entendez du bruit cette nuit. » On se précipite dans sa chambre... Il reposait tranquillement. « Levez-vous, lui crie-t-on, la cure va tomber ! — Oh ! je sais bien ce que c'est, répond-il en souriant. Il faut aller vous coucher ; il n'y a rien à craindre. » On se rassure et le bruit cesse.

A une heure de là, quand tout est redevenu silencieux, un léger coup de sonnette retentit. L'abbé Vianney se lève et trouve à la porte un homme qui avait fait plusieurs lieues pour venir se confesser à lui. Il se rend aussitôt à l'église et y reste jusqu'à la messe, occupé à entendre un grand nombre de pénitents.

Le lecteur aura, sans doute, remarqué la coïncidence des événements de la nuit avec l'arrivée soudaine d'un

pécheur venu de loin pour se confesser. C'était chose ordinaire qui, après de nombreux précédents, avait fini par devenir un indice presque infaillible. Chaque fois que les taquineries du démon redoublaient de fréquence et d'intensité, le Curé d'Ars prévoyait que la grâce lui amènerait bientôt quelque grand pécheur à convertir ; ses pressentiments étaient rarement trompés, si bien que, par la suite, au lieu de se troubler de cette recrudescence de colère infernale, il l'accueillait comme le signe avant-coureur des miséricordes de Dieu et des consolations réservées à son ministère.

Avec le temps l'esprit du mal variait ses moyens d'attaque : il ne se contentait plus de frapper aux portes et de troubler le repos de M. Vianney par des bruits effrayants, il était sans cesse à imaginer de nouveaux tours dont l'audace déguisait mal la faiblesse. Souvent il se cachait sous son lit, voire sous son chevet, et faisait, toute la nuit, retentir à son oreille tantôt des cris aigus, tantôt des gémissements lugubres, des plaintes étouffées, de faibles soupirs ; quelquefois, il l'entendait geindre bruyamment comme un homme qui se livre à un travail pénible ; d'autres fois, râler comme un malade à l'agonie. Quelquefois même, il le traînait dans son lit autour de sa chambre, de sorte qu'il ne pouvait fermer l'œil de toute la nuit.

Voyant que M. Vianney honorait d'un culte particulier un tableau de l'Annonciation, placé sur son palier, le *grappin* (c'est ainsi qu'il appelait le démon) le couvrait tous les jours outrageusement de boue et d'ordure, ce qui détermina le pauvre Curé à le faire enlever, renonçant aux consolations qu'il lui donnait.

Après cet ensemble de choses prodigieuses et cette

masse imposante de preuves et de témoignages, on a moins de peine à croire que l'incendie du lit de M. Vianney, survenu trois ans avant sa mort, soit l'œuvre du démon.

A la fin, le Curé d'Ars était parvenu à mépriser les attaques de son ennemi : « Le démon est bien fin, disait-il un jour dans son catéchisme, mais il n'est pas fort ; un signe de croix le met en fuite. Tenez, il n'y a pas encore trois jours qu'il faisait un grand tapage au-dessus de ma tête. On aurait dit que toutes les voitures de Lyon roulaient sur le plancher... Pas plus loin qu'hier soir, il y avait des troupes de démons qui secouaient ma porte ; ils parlaient comme une armée d'Autrichiens : je ne comprenais pas un mot de leur jargon. J'ai fait le signe de la croix ; ils sont tous partis. »

Il y eut une nuit où il fut réveillé en sursaut et se sentit soulevé en l'air : « Peu à peu je perdais mon lit, dit-il ; je m'armai vitement du signe de la croix et le *grappin* me laissa. » (*Sa Vie,* par l'abbé Alfred Monnin.)

C'est ainsi que M. Vianney, malgré sa sainteté, ou plutôt à cause de sa sainteté, fut tracassé, molesté, tourmenté par l'ennemi de notre salut qui, jaloux de son éminente vertu, comme de celle de Job, avait, sans doute, obtenu de Dieu la permission de la mettre à cette rude épreuve ; mais elle ne fit que donner un nouvel éclat à sa vertu et ajouter de nouveaux fleurons à sa couronne céleste.

L'exemple du saint Curé d'Ars, ainsi que celui des bienheureux dont nous venons de raconter les combats et les victoires, doit nous apprendre que personne ici-bas, pas même l'âme la plus parfaite, n'est à l'abri des attaques du malin esprit, et que souvent même, plus on est vertueux, plus on est exposé à subir ses vexations, parce que

sa rage augmente en proportion de la vertu de l'homme. Si donc nous sommes obsédés par le démon, ne nous en étonnons pas, ne nous en alarmons pas, mais tâchons de nous en délivrer par les moyens ordinaires en pareil cas et que nous indiquerons dans le chapitre suivant pour la possession, car l'obsession et la possession diaboliques se ressemblent tellement que les moyens qui conviennent à l'une conviennent également à l'autre. Si, malgré l'emploi de ces moyens, l'obsession continue, conformons-nous à la volonté de Dieu qui ne le permet que pour en tirer sa plus grande gloire et accroître nos mérites en ce monde et notre récompense en l'autre.

CHAPITRE XXIII

Satan et la possession diabolique.

La possession diabolique consiste, comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent, en ce que le démon entre dans le corps de quelqu'un, l'agite et le tourmente, soit continuellement, soit par intervalles. Celui qui est victime de la possession diabolique est appelé *possédé, démoniaque*, ou *énergumène*, c'est-à-dire agité à l'intérieur.

Becker et d'autres incrédules ont prétendu que le démon ne peut agir sur les corps; que toutes les opérations de ce genre qu'on lui attribue sont tout à fait illusoires; qu'il n'y eut jamais, par conséquent, aucune possession réelle;

que les énergumènes sont des hommes dont le cerveau est troublé et qui s'imaginent faussement être tourmentés par le démon ; que c'est une maladie purement naturelle qui doit être guérie, non par des exorcismes, mais par les remèdes de l'art. Il paraît que c'est aussi le sentiment commun des protestants, au moins à l'égard des possédés des temps modernes, et partout ils tournent en ridicule les exorcismes de l'Eglise romaine. Mais c'est une erreur qu'il importe de réfuter, tant pour venger l'honneur de notre sainte Mère l'Eglise que pour éclairer les fidèles sur cette matière.

D'abord nous convenons, d'accord avec l'Eglise elle-même, qu'il ne faut pas croire facilement à la possession diabolique, mais savoir la distinguer de l'humeur noire ou de toute autre maladie (Rituel Rom.) ; car, d'après Baruffaldi et Monacelli, parmi tous ceux qui se disent possédés il y en a bien peu qui le soient réellement. Mais il ne faut pas conclure de là qu'il n'y a personne de possédé et qu'il n'y en a jamais eu ; une pareille assertion serait en contradiction directe avec l'Ecriture Sainte et la tradition. En effet, nous avons déjà cité dans le chapitre précédent le cas de possession du roi Saül dont nous parle l'Ancien Testament ; mais c'est surtout dans le Nouveau Testament que nous trouvons racontée la délivrance de plusieurs énergumènes, soit par notre divin Sauveur, soit par ses disciples ; et lorsque les Juifs accusèrent Jésus-Christ de chasser les démons par le pouvoir de Béelzébub, prince des esprits de ténèbres, il leur répondit : « Si Satan se chasse lui-même, il est donc son propre ennemi ; comment son empire se soutiendra-t-il ? Si je chasse les démons par Béelzébub, par qui vos enfants les chassent-ils ? C'est pourquoi ils serviront à votre condamnation ;

si, au contraire, je les chasse par l'esprit de Dieu, le royaume de Dieu vous est arrivé... Quand l'esprit impur est sorti de l'homme, il est errant et ne trouve point de repos; il dit : Je retournerai dans le séjour d'où je suis sorti; il prend avec lui sept esprits plus méchants que lui, ils y rentrent et y habitent; le dernier état de cet homme est pire que le premier. » (Matth., c. XII.)

Le Sauveur parle et commande aux démons qui se sont emparés des énergumènes, ils lui répondent et obéissent à ses ordres, ils confessent qu'il est le Fils de Dieu. Lorsqu'il veut les chasser du corps d'un possédé, ils lui demandent de ne pas les renvoyer dans l'abîme, mais de leur permettre d'entrer dans un troupeau de pourceaux; Jésus y consent et le troupeau va se jeter dans l'eau où il périt. (Luc., c. VIII.)

Bien plus, il donne à ses Apôtres le pouvoir de guérir les maladies et *de chasser les démons* (Luc., c. IX); quelque temps après ils lui disent : « Seigneur, les démons même nous obéissent, quand nous leur parlons en votre nom. » (Luc., c. X.) Enfin, Notre-Seigneur promet que ceux qui croiront en lui auront le même pouvoir, et il le distingue formellement de celui de guérir les maladies. (Marc., c. XVI.)

Or, si les possessions étaient simplement des maladies naturelles, Jésus-Christ, par ses discours et par sa conduite, confirmerait les juifs dans leur faux préjugé que c'était le démon lui-même qui faisait agir et souffrir les énergumènes; il induirait ses Apôtres en erreur, et perpétuerait l'illusion parmi tous ceux qui croiraient en lui, et un tel procédé serait tout à fait indigne du Fils de Dieu, qui était la sagesse et la vérité même et qui avait promis à ses Apôtres de leur envoyer le Saint-Esprit pour leur enseigner toute vérité.

Les Apôtres ont pris à la lettre ce que leur divin Maître avait dit touchant les possessions diaboliques, et ils ont, à son exemple, exorcisé et chassé les démons. Dans la ville de Philippes, saint Paul exorcisa et guérit, au nom de Jésus, une fille possédée qui procurait à ses maîtres un gain considérable en découvrant les choses cachées. (Act., XVI, 16.) L'Apôtre fut maltraité pour avoir fait ce miracle, mais cela ne l'empêcha pas d'en faire un semblable à Ephèse. (Act., XIX, 12.) Si la connaissance que cette fille avait des choses cachées était un talent naturel ou un artifice, comment un exorcisme fait par saint Paul aurait-il pu le faire cesser ?

On ne peut récuser le témoignage unanime des saints Pères sans donner dans un Pyrrhonisme absurde. Or, ils attestent constamment que les exorcistes chrétiens chassaient le démon des corps des païens qui en étaient possédés ; ils prennent à témoin de ces faits les païens eux-mêmes ; ils ajoutent que plusieurs de ceux qui ont été guéris se sont faits chrétiens.

Au témoignage des Pères de l'Eglise nous pouvons ajouter celui de plusieurs auteurs sacrés ou profanes. Saint Paulin atteste, dans la Vie de saint Félix de Nole, qu'il a vu un possédé marcher contre la voûte d'une église, la tête en bas, sans que ses habits fussent dérangés, et que cet homme fut guéri au tombeau de saint Félix.

Voici comment Nider nous raconte la possession d'un jeune homme qui était élevé dans le couvent d'Herzogenbusch :

« Le fait que j'ai à raconter, je le tiens de H. Kaltysen, professeur de théologie et inquisiteur, et du frère Arnold, témoin oculaire. Dans un couvent de notre ordre, situé à Herzogenbusch, était un jeune homme d'environ treize

ans, que ses parents avaient envoyé pour qu'il se préparât à faire plus tard sa profession. Celui-ci, étant entré dans le jardin du couvent, aperçut quelque chose de blanc suspendu à la feuille d'une plante ; puis, cédant à la tentation, il détacha cette feuille, la mâcha et l'avala sans défiance. Bientôt, pendant qu'il faisait ses exercices de piété, il commença à prendre un maintien très dévot. Souvent en présence des frères il était ravi en extase, perdait l'usage de ses sens extérieurs, parlait très bien le latin, quoiqu'il ne l'eût jamais appris. Il savait par cœur beaucoup de passages de la Bible qui lui étaient aussi inconnus auparavant. Il en était de même de la langue française. Il assurait qu'il voyait des merveilles dans le ciel et il disait à ce sujet des choses vraiment étonnantes. Quelques femmes, moins réfléchies et plus crédules, pensèrent que c'était l'œuvre du Saint-Esprit, quoique ce fût celle du démon. Mais les frères, qui savaient que ce jeune homme était tout à fait ignorant, eurent d'autres pensées. On lui apporta le sacrement de l'Eucharistie, et l'horreur qu'elle excita en lui fit juger que le démon était présent. Un saint religieux, le frère Arnold, l'exorcisa, força le démon à découvrir pourquoi il était entré dans le corps de ce jeune homme, et lui ordonna de le quitter après avoir donné un signe non équivoque de sa sortie. Dès lors le possédé redevint grossier comme auparavant, et porte encore aujourd'hui les traces du passage du démon ; car il y a quelque chose de désagréable dans tout son être ; et son esprit est si obtus qu'il est douteux qu'il puisse acquérir la science nécessaire à un ecclésiastique. » (*Formicarium*, L. III, ch. 1.)

Parlons maintenant de la célèbre possession des religieuses Ursulines de Loudun en 1634. « Beaucoup de ces pauvres religieuses et en particulier la supérieure, nommée

Madeleine de Brou, dit Mgr de Ségur, furent possédées du démon pendant plusieurs mois ; c'est-à-dire que, Dieu le permettant ainsi pour des raisons que nous ne connaissons pas, le démon s'était emparé, non de leurs âmes, mais de leurs corps, les tourmentant, leur faisant faire quantité de choses bizarres et impossibles à la nature. Pendant une récréation, un énorme bouquet de roses avait été jeté, on ne sait par qui, ni comment, par-dessus le mur très élevé du monastère, et toutes les religieuses qui avaient pris de ces roses avaient immédiatement subi le redoutable phénomène de la *possession*.

« On les exorcisa de mille manières ; plusieurs furent délivrées. Seule, la pauvre supérieure, ou plutôt le démon qui la possédait, résistait à toutes les prières, à tous les exorcismes de l'Eglise. Elle était fréquemment enlevée de terre et jetée violemment contre le plancher ; son corps devenait tout à coup immobile et si pesant que personne ne pouvait parvenir à le remuer ; elle parlait des langues qu'elle ne savait pas ; d'une voix effrayante, qui n'était pas la sienne, elle apostrophait les gens en pleine église, les appelant par leur nom, dévoilant leurs péchés les plus secrets et jusqu'à leurs actions les plus intimes.

« Un saint religieux de la Compagnie de Jésus, le célèbre P. Surin, la délivra par un moyen héroïque qui atteste la toute-puissance de la sainte Vierge sur Satan et sur l'enfer. Il exorcisait tous les jours et en pleine église l'infortunée supérieure, faisant pour elle d'incroyables pénitences, la recommandant aux prières de toutes les Communautés, de toutes les bonnes âmes. Il crut que le saint Nom de Jésus suffirait à faire déguerpir le démon : il lui ordonna, en conséquence, par l'autorité de Dieu, d'écrire lui-même, de graver sur le bras, dans la chair

vive de sa victime, le nom trois fois saint de Jésus. Il fut étonné de se voir promptement obéi : sur le bras de la pauvre supérieure, chacun put lire en grandes lettres creuses et vives : *Jésus*. Mais la possession persistait.

« La pensée lui vint alors de recourir à la sainte Vierge, et il ordonna au démon de graver de même sur l'autre bras le nom de Marie. La résistance commença dès lors à être plus enragée. Néanmoins il obtint, sans trop de lutte, les quatre premières lettres du nom sacré de la Mère de Dieu. Quant à l'A qui devait terminer ce nom redoutable (en latin *Maria*), impossible de l'obtenir.

« Le P. Surin s'y essaya vainement, pendant des semaines et des semaines encore, jusqu'au jour où, dans un acte suprême d'héroïque charité, il s'offrit à Dieu en victime, à la place de la pauvre religieuse, consentant à être possédé du démon à sa place, si, à ce prix, il pouvait enfin la délivrer. Aussitôt, le nom redoutable se trouva achevé, et Madeleine de Brou, revenue à son état normal, portait sur son bras, en pendant du mot *Jésus*, le mot *Maria*.

« La pieuse reine Anne d'Autriche, ayant appris tout cela, voulut voir de ses propres yeux les bras de la supérieure des Ursulines, qui, à cet effet, vint à Paris. Le pauvre P. Surin demeura possédé pendant vingt ans. » (*Mois de Marie*, par Mgr de Ségur.)

Cette possession est si célèbre et a été observée par tant de personnages éclairés et respectable qu'elle devrait suffire à elle seule pour convaincre les incrédules de la possibilité et de la réalité des possessions diaboliques. Mais rapportons encore deux autres faits de ce genre.

« J'ai vu, dit Sulpice Sévère, un possédé élevé en l'air, les bras étendus, à l'approche des reliques de saint Martin. » (**Dialogue** 3, ch. VI.)

Fernel, médecin de Henri II, et Ambroise Paré, protestant, font mention d'un possédé qui parlait grec et latin, sans avoir jamais appris ces deux langues.

Voilà des témoins oculaires qu'il est difficile de réfuter; voilà des faits que nos mécréants ne parviendront jamais à concilier avec leur système. Mais, nous le répétons, il y a plus de fausses possessions que de véritables; aussi les auteurs spirituels nous indiquent les signes suivants comme marque d'une vraie possession : Si la personne sait parler une langue inconnue, ou comprendre quelqu'un qui la parle; si elle connaît les choses cachées ou éloignées; si elle fait preuve d'une force au-dessus de son âge, ou surnaturelle; si elle s'expose à des précipices, si son corps se gonfle en un endroit et revient tout à coup à l'état normal; si elle répond à une interrogation tacite, ou obéit à un ordre non exprimé; si malgré son ignorance elle montre un grand savoir; si elle refuse de prononcer des paroles saintes; si elle a horreur des prêtres et surtout de l'exorciste; si elle ne veut pas entrer dans l'église, ou en fuit aussitôt qu'elle y est entrée; si elle rejette les images des saints et le crucifix; si elle jette des cris lorsqu'on lui met sur la tête, même en cachette, des reliques des saints, etc.

Kortholten, parlant d'un enfant possédé qu'il avait observé, et de l'horreur qu'il témoignait de Dieu et des choses divines, continue en ces termes : « Il ne nommait jamais par leur vrai nom l'église, la chaire et les autres objets appartenant au culte divin; mais il se servait de périphrases; souvent même il donnait à Dieu et au Christ des noms abominables. Il ne pouvait souffrir ni les prières, ni les chants pieux, qui lui étaient surtout insupportables lorsque les petits enfants chantaient ensemble. Le

démon qui le possédait entrait en fureur lorsqu'on lui rappelait que cet enfant, dont il s'était emparé, avait renoncé à lui et à ses œuvres dans le baptême. Il ne pouvait même entendre parler du baptême. Il en était de même lorsqu'on louait devant lui la toute-puissance de Dieu, et qu'on le méprisait, au contraire, lui Satan, comme un esprit impuissant, qui ne pouvait rien sans la permission divine. Si les choses saintes et spirituelles étaient pour lui un objet d'horreur, il prenait, au contraire, un grand plaisir aux chansons mondaines, aux paroles impies, indécentes ou à double sens. »

Tel était aussi ce possédé qu'on amena à saint Héribert, archevêque de Cologne, pendant qu'il prêchait sur la chute du premier homme et sur les défaites du démon. Le possédé, entendant ces choses, devint furieux et poussa un grand cri. Le Saint, touché de compassion, se recueillit, fondit en larmes et raconta de nouveau les défaites du malin esprit. Le possédé se calma, puis demanda qu'on lui ôtât ses chaînes, et se trouva parfaitement guéri. (*Act. Sanct.* 16 mart.)

En 1126, pendant que saint Norbert était à Nivigella, on lui amena une fille de vingt ans qui était possédée du démon, pour qu'il pût du moins la voir et la toucher. Le Saint, revêtu de l'aube et de l'étole, commença les exorcismes et lut plusieurs évangiles sur la tête de la jeune fille. Mais le démon lui dit en se moquant : « Tu as beau faire, ni toi, ni aucun de ceux qui sont ici ne me fera quitter cette femme. Pourquoi le ferais-je ? Les colonnes de l'Eglise ne sont-elles pas tombées ? » Et comme saint Norbert continuait, il cria : « Tu ne réussiras pas ; tu ne m'as pas encore conjuré par le sang des martyrs. » Il se mit alors, pour faire parade de sa science, à chanter par la

bouche de la jeune fille le Cantique des cantiques; puis, le reprenant verset par verset, il le traduisit tout du long, d'abord en langue romane, ensuite en allemand, bien que la possédée, dans son état de santé, ne connût rien autre chose que le Psautier. (*Act. Sanct.* 6 jun.)

Voilà autant de phénomènes extraordinaires qui démontrent jusqu'à l'évidence que ces personnes n'agissaient pas par suite de folie, de frénésie, d'illusion ou d'une maladie quelconque, mais bien par la possession du démon qui les avait privées de l'usage de leurs sens. En effet, le démon ne peut pas absorber ou détruire la personnalité de l'homme et lui substituer la sienne propre, puisque Dieu lui-même s'est refusé ce pouvoir; il ne peut pas non plus violer le sanctuaire de la liberté humaine et contraindre la volonté à faire des choses qu'elle ne veut pas; son pouvoir, quelqu'étendu et quelqu'incompréhensible qu'il soit, ne va pas jusque-là. Mais Dieu, par des motifs que nous ne saurions pénétrer et que nous devons toujours respecter, livre quelquefois au démon cette portion de notre être qui est comme le vestibule de la personnalité, c'est-à-dire ces facultés moins profondes qui tiennent de plus près aux sens et au monde extérieur, et par lesquelles l'action de celui-ci pénètre incessamment en nous. (Cf. *la Mystique* de Gœrres.)

Une vision de sainte Hildegarde peut nous donner une idée de la manière dont l'action du démon s'exerce sur l'homme dans la possession. Dans cette vision, elle vit une possédée environnée de noir et d'une fumée infernale qui, entourant toute la partie sensible de son âme raisonnable, ne permettait pas à la partie spirituelle de respirer dans la plénitude de sa liberté. Elle avait ainsi perdu le parfait usage de ses opérations propres; elle poussait des cris ou

faisait des actions qui n'avaient aucun sens. La Sainte continue en ces termes : « Pendant que je réfléchissais sur ce que je voyais et que je cherchais comment et de quelle manière la forme (elle veut dire ici la substance) du démon entre dans l'homme, il me fut répondu, et je vis en effet que le diable n'entre point dans l'homme avec sa propre forme, mais qu'il le couvre et l'enveloppe avec l'ombre et la fumée de sa noirceur. Car, si la forme du démon entrait dans les hommes, le lien qui unit leurs membres serait bientôt dissous ; il serait dissipé plus promptement que la paille ne l'est par le vent. C'est pour cela que Dieu ne permet point au démon d'entrer en nous avec sa forme. Mais pénétrant notre être de son ombre, comme je l'ai dit plus haut, il le jette dans une sorte de fureur ou de folie qui nous fait faire et dire des choses étranges. Il vomit par notre bouche, comme d'une fenêtre, des blasphèmes contre Dieu, remue nos membres par dehors, quoiqu'il ne soit point vraiment en nous par sa forme. Pendant ce temps l'âme humaine, comme assourdie et hébétée, ignore ce que fait la chair. (*Vita sanctæ Hildeg.*, liv. III, ch. xx.)

On le voit, la Sainte avait parfaitement compris le problème qu'elle s'était proposé. La substance du démon, s'était-elle demandé, peut-elle entrer dans la substance de l'homme ? Non, mais les attributs seulement du premier peuvent s'emparer des attributs du second, de ses puissances corporelles ou sensibles ; et elle est, en cela, d'accord avec la théologie, distinguant très bien l'obsession de la possession, ne réduisant point celle-ci à une simple circumcession comme pour l'obsession, et excluant seulement de la possession l'union substantielle.

Voyons maintenant les moyens à prendre pour se

délivrer de la possession diabolique. Si le possédé a des moments de repos et de lucidité, c'est-à-dire des intervalles où il est sain de corps et d'esprit, il doit prier Dieu, la sainte Vierge et les Saints ; jeûner selon ses forces ; se confesser et communier souvent, suivant la direction de son confesseur ; porter sur lui des reliques des Saints, leurs médailles, spécialement celle de saint Benoît, ainsi que le crucifix ; se signer de temps en temps avec de l'eau bénite ; faire usage des *Agnus Dei*, etc.

Si l'emploi de ces moyens est insuffisant, il aura recours à l'exorcisme de son curé, qui commencera par s'assurer si la possession est véritable. Dans le cas d'une vraie possession, il demandera l'autorisation de son évêque pour l'exorciser. (Ben. XIV, Bull.) Alors il emploiera la formule d'exorcisme qui se trouve dans le Rituel, en observant les prescriptions qu'on y donne. C'est là ce que les théologiens appellent l'exorcisme solennel ; mais on peut, sans la permission de l'évêque, exorciser un possédé en usant d'une formule particulière et différente de celle qui est prescrite par l'Eglise. (S. Lig. *Theol. app. de Adjuratione,* n. 1.)

Pendant l'exorcisme, le possédé qui aura l'usage de ses sens se recueillera, se tournera vers Dieu pour solliciter sa guérison avec humilité et confiance ; il souffrira patiemment les tourments que le démon lui fera endurer, et, s'il n'est pas délivré immédiatement de la possession du malin esprit, il attendra avec résignation et confiance le moment marqué par la divine Providence.



CHAPITRE XXIV

Satan et la tentation diabolique.

Satan obtient rarement de Dieu la permission d'obséder ou de posséder l'homme ; mais il a toujours celle de tenter tout le monde avec plus ou moins de violence. La tentation diabolique consiste dans l'effort que font les malins esprits pour porter chacun de nous à faire le mal. Le mot tentation signifie épreuve. Dieu permet que nous soyons tentés, parce que nous ne saurions être récompensés sans subir et surmonter la tentation. « Heureux, dit saint Jacques, l'homme qui supporte la tentation ; car, lorsqu'il aura été éprouvé, il recevra la couronne de vie [1]. » Saint Bernard, expliquant ces paroles, dit qu'il est nécessaire que les tentations arrivent ; car qui est-ce qui sera couronnné sinon celui qui aura légitimement combattu ? Et comment combattra-t-on, si l'on n'est point attaqué ? C'est pour cette raison que Dieu a voulu que la vie de l'homme sur la terre fût une guerre continuelle, et que ses jours fussent comme les jours d'un mercenaire [2] ; car, de même qu'un homme de journée travaille sans relâche du matin au soir, et reçoit ensuite son salaire ; de même toute notre vie est comme un jour de travail, de peines et de

[1] Beatus vir qui suffert tentationem, quoniam cum probatus fuerit, accipiet coronam vitæ. — Jac., I, 12.

[2] Militia est vita hominis super terram, et sicut dies mercenarii, dies ejus. — Job, VII, 1.

tentations après lequel chacun recevra une récompense proportionnée à ses mérites.

Le démon, qui ne respire que notre perte, use le mieux qu'il peut de la permission que Dieu lui a donnée de nous tenter et de nous porter au péché. « Votre adversaire, le diable, nous dit saint Pierre, est comme un lion rugissant qui rôde de tous côtés pour tâcher de dévorer quelqu'un [1]. » Personne n'est à l'abri de ses attaques, ni les hommes dans le monde, ni les vierges dans le cloître, ni ceux qui vivent dans l'état du mariage, ni les ecclésiastiques dans le sanctuaire, ni les religieux dans le chœur, ni même les anachorètes dans le désert.

Rien ne nous montre mieux la tactique de Satan pour tenter les hommes que la Vie de saint Antoine, abbé, qui, dès sa jeunesse, quitta le monde pour mener une vie plus parfaite. Le démon commença par lui suggérer de retourner dans le monde, en lui représentant le délaissement de sa sœur qui était restée à la maison, et les biens auxquels il avait renoncé. Le Saint résista à la tentation en ayant recours à l'oraison. Le malin esprit, voyant que cette batterie n'avait pas réussi, l'attaqua d'une autre manière : il excita en lui des pensées et des mouvements sensuels, et alluma dans son corps le feu de la concupiscence. Et afin de l'investir et de le combattre de toutes parts, il l'affligeait, durant la nuit, par des cris et des hurlements épouvantables. Mais Antoine, soutenu de la grâce de Dieu, loin de se laisser abattre, demeura ferme comme un rocher battu par les flots courroucés de l'océan. Pour le séduire plus aisément, le diable ne cessait de lui représenter les plaisirs et les voluptés trompeuses de la chair ; mais le

[1] Adversarius vester diabolus tanquam leo rugiens, circuit quærens quem devoret. — I Pet., v, 8.

saint anachorète surmontait la tentation en domptant sa chair rebelle par les jeûnes et les veilles. Quelquefois le démon prenait la forme d'une courtisane pour le solliciter au mal; mais Antoine se souvenait du feu de l'enfer, du ver qui ronge les damnés, des ténèbres perpétuelles, du désespoir et de la confusion éternelle réservée à ceux qui lâchent la bride à leurs passions, et ce souvenir lui donnait le courage nécessaire pour triompher du démon.

Le malin esprit, furieux de n'avoir pu l'épouvanter par les menaces, ni le séduire par les voluptés, vint le tenter de vaine gloire au sujet de la victoire qu'il avait remportée sur lui. Il prit donc la forme d'un Maure, petit de taille, laid, ridé et horrible à voir, et se jeta aux pieds du Saint en lui disant : « J'en ai trompé beaucoup, j'ai renversé plusieurs grands personnages ; mais je confesse que tu m'as vaincu. »

Ces paroles captieuses ne firent aucune impression sur le cœur d'Antoine, qui s'était toujours défié de lui-même pour mettre sa confiance en Dieu seul. Il se contenta donc de lui demander qui il était et le Maure lui répondit : « Je suis l'ami de la lubricité ; je suis celui qui attise le feu de la concupiscence, qui enflamme les cœurs des jeunes gens et des vieillards, des hommes et des femmes pour leur faire commettre toute sorte d'impudicité ; aussi suis-je appelé l'esprit de fornication. Combien de ceux qui s'étaient proposé de mener une vie chaste, en ont été détournés par ma persuasion ! Combien de ceux qui avaient bien commencé, ont mal fini, et, après plusieurs victoires gagnées sur leur chair, en sont, à la fin, devenus esclaves ! Enfin, je suis celui qui t'a souvent tenté ; mais tu m'as toujours vaincu. »

A ces mots Antoine reconnut sa grande faiblesse, et la puissance du Seigneur à qui il rendit humblement grâce de lui avoir donné la victoire sur son ennemi. Puis, redoublant de courage, il répondit au démon : « Sans doute, tu es peu de chose, puisque tu avoues avoir été vaincu par un garçon si faible et si jeune que moi ; aussi ta figure de nain et ta noirceur le montrent suffisamment. Je ne te crains guère, attaque-moi de toutes tes forces et avec toutes tes ruses ; Notre-Seigneur m'a défendu jusqu'ici et il me défendra à l'avenir. » Ayant ainsi parlé, il chanta le verset du Roi-Prophète : « Le Seigneur me protège, je me moquerai de mes ennemis. »

Le diable disparut et Antoine demeura maître du champ. Mais, sachant que l'ennemi recouvre en un instant toutes ses forces et qu'il n'y a point de paix assurée en ce monde, il résolut de se tenir plus que jamais sur ses gardes et d'augmenter ses austérités ; c'est pourquoi il alla s'enfermer dans une caverne située près d'un tombeau, où l'un de ses amis lui apportait ce qui lui était nécessaire pour sa nourriture. Le diable craignant dès lors que ces déserts ne vinssent à être peuplés d'anges sous forme humaine, ce qui devait arriver en effet, appela ses ministres infernaux, et, avec leur aide, le fouetta et le battit si cruellement qu'il le laissa évanoui, sans parole et presque sans vie. Les coups et les blessures qu'il reçut furent si douloureux que le Saint disait ensuite qu'il n'y avait point de tourment au monde qui pût leur être comparé. Son pourvoyeur l'ayant trouvé demi-mort, le prit pour le porter au village voisin et le faire soigner ; mais le vaillant ascète, étant revenu à lui, le pria de le reporter dans sa caverne. Là, bien que blessé au point de ne pouvoir remuer, il défiait les malins esprits en ces termes : « Me voici, je suis

Antoine, je ne fuis point et je ne me cache point ; faites tout ce que vous pourrez, votre violence ne saurait me séparer de Jésus-Christ. » Et il chantait ce verset de David : « Quoique je sois environné de mes ennemis, mon cœur ne tremblera point. »

Ce défi remplit Satan de confusion et de rage. Il fit de nouveau appel à ses maudits compagnons : « Avez-vous vu, leur dit-il, comment il ne s'est point laissé vaincre, ni par l'esprit de fornication, ni par les coups que nous lui avons donnés ? Au contraire, il se moque de nous, comme un vainqueur, et nous défie. Sus donc, sus, aux armes ! et redoublons de fureur contre lui ; que cet ignorant apprenne de qui il se joue. »

A cette voix tout l'édifice trembla, les murailles s'entr'ouvrirent, et ces monstres infernaux parurent dans l'arène pour lutter avec Antoine, prenant, pour mieux l'effrayer, diverses figures horribles, telles que celles de lions, de tigres, d'ours, de loups, de taureaux, d'aspics, de serpents, de scorpions et d'autres bêtes sauvages, qui criaient et hurlaient chacune selon sa forme et sa nature. Ils cherchèrent à le terrifier par leur aspect épouvantable, puis ils l'attaquèrent avec leurs griffes, leurs dents, leurs cornes dont ils lui déchirèrent le corps, en lui faisant éprouver des douleurs atroces. Cependant le soldat de Jésus-Christ, levant les yeux au ciel, demeura ferme et invincible.

« Il paraît bien, disait-il à ses ennemis par moquerie, il paraît bien que vous êtes faibles et lâches de vous mettre tant contre un seul. L'un de vous ne saurait-il combattre contre un homme chétif ? Comment vous êtes-vous transformés en bêtes sauvages ? Où est ce visage angélique que vous aviez ? Holà ! que faites-vous ? pour-

quoi tardez-vous tant? Si vous pouvez m'engloutir, engloutissez-moi; si vous ne le pouvez, pourquoi entreprenez-vous une chose qui vous est impossible? »

Il vit alors briller sur lui et dans toute la grotte une lumière céleste qui chassa immédiatement ces monstres infernaux avec les ténèbres dont ils étaient enveloppés. Au même instant, il se trouva guéri de ses blessures et vit que le bâtiment était réparé et aussi solide qu'auparavant. Comprenant alors que Notre-Seigneur venait le visiter, il jeta un profond soupir d'amour et lui dit : « Où étiez-vous, bon Jésus! où étiez-vous? Pourquoi n'êtes-vous pas venu plus tôt pour assister à mon combat, pour me secourir et guérir mes plaies? » — « Antoine, répondit le Sauveur, j'étais ici; j'ai vu tes combats, je t'ai laissé blesser pour te guérir, je t'ai laissé abattre pour te consoler. Tu as résisté en vaillant soldat : dorénavant n'aie plus peur de tes ennemis; car je t'aiderai et rendrai ton nom célèbre dans le monde entier. »

Notre-Seigneur, voulant faire de saint Antoine le maître d'un nombre infini de saints anachorètes, lui inspira d'aller habiter dans le désert. Afin de le détourner de ce dessein, le démon jeta une masse d'argent sur le chemin où il devait passer pour se rendre au désert. A la vue de ce monceau d'argent, Antoine reconnut l'artifice de son ennemi. « O ennemi infernal, lui dit-il, que cet argent périsse avec toi! » Aussitôt l'argent s'en alla en fumée, et le Saint continua son chemin. Une autre fois il vit au même endroit une quantité d'or que le diable y avait jeté pour le tenter de convoitise; mais Antoine s'enfuit de cet endroit et arriva enfin à une montagne où il trouva un château abandonné. Le Saint s'arrêta là, et s'enferma dans une cave, où il vécut vingt ans, sans voir personne autre

qu'un serviteur qui lui portait deux fois par jour un peu de pain et d'eau pour le sustenter. Ceux qui allaient le visiter pour lui demander conseil, ou pour être guéris de leurs maladies et de leurs infirmités, devaient s'arrêter à la porte de sa cave d'où ils entendaient souvent les démons le quereller et lui dire : « Pourquoi es-tu entré dans notre maison ? qu'as-tu à faire dans ce désert ? Sors de notre domaine ; car tu ne pourras y demeurer, ni résister à notre puissance. » Les visiteurs qui entendaient les paroles des esprits malins étaient saisis de frayeur ; mais le Saint les rassurait en leur disant qu'ils n'avaient qu'à s'armer du signe de la croix pour se défendre des attaques du diable, qui avait été vaincu et banni du monde par ce signe redoutable.

Au bout de vingt ans saint Antoine sortit de sa cave pour fonder plusieurs monastères d'hommes qu'il dirigeait par son exemple, et la sainte règle qu'il leur avait donnée. Il leur disait que les démons craignent les oraisons, les veilles et les pénitences des serviteurs de Dieu, surtout la pauvreté volontaire, l'humilité, le mépris du monde, la charité et la modération de la colère. Il leur enseignait que les vraies armes pour les combattre sont une foi vive et une vie pure. Il ajoutait que les diables ont une haine mortelle contre les chrétiens, mais surtout contre les religieux et les vierges ; qu'ils usent de plusieurs ruses et tromperies, mais que tous leurs artifices et leurs embûches se détruisent par la défiance que le bon religieux a de lui-même et par la confiance qu'il met en Jésus-Christ qui désarma les démons sur la croix et leur ôta toutes leurs forces, si bien que, maintenant, ils ne peuvent nous nuire, si nous n'y consentons.

Il leur racontait qu'une fois, le diable ayant frappé à la

porte du monastère, il sortit pour voir qui l'appelait, et qu'il aperçut un géant qui touchait de la tête au ciel. Il lui demanda qui il était. « Je suis Satan », répondit le géant. « Eh bien, lui dit-il, que cherches-tu ici ? » — « Je voudrais savoir, répliqua le monstre infernal, pourquoi non seulement les moines, mais même tous les chrétiens me maudissent, car, à chaque malheur qu'ils éprouvent, ils se mettent à dire : Que le diable soit maudit ! » Le Saint lui dit qu'ils avaient bien raison de le maudire, puisqu'il les tentait, leur dressait des pièges et les portait au péché. Satan répondit qu'il n'avait aucune part aux fautes des hommes, mais que c'étaient eux qui se faisaient la guerre à eux-mêmes et cherchaient les occasions de pécher ; parce que, depuis que Dieu s'était fait homme, il n'avait ni forces, ni armes, ni villes, et qu'il était banni même des déserts par les moines qui y habitaient ; de sorte que les hommes qui tombaient dans le péché ne devaient s'en prendre qu'à eux-mêmes et nullement à lui qui n'en était point la cause. C'est pourquoi saint Antoine rendit grâces à Jésus-Christ d'avoir vaincu l'ennemi et d'avoir contraint le père du mensonge de dire cette vérité. Quant au démon, à peine eut-il entendu le nom de Jésus-Christ qu'il disparut avec la rapidité de l'éclair. (*Vie de saint Antoine,* par le R. P. Ribadeneira, 17 janvier.)

L'histoire de saint Antoine luttant contre les puissances des ténèbres est plus ou moins l'histoire de chaque chrétien aux prises avec les ennemis de son salut. C'est un tableau où nous voyons, comme dans un miroir, toutes les ruses du démon, toutes les embûches qu'il tend, tous les stratagèmes qu'il emploie, tout le soin qu'il a de profiter des diverses circonstances de la vie pour nous faire faillir d'une manière ou d'une autre dans le chemin de la vertu.

Mais nous y découvrons, en même temps, une chose consolante : c'est la faiblesse à laquelle a été réduit notre ennemi spirituel par les mérites de notre divin Sauveur. En effet, avant la naissance de Jésus-Christ, le démon, n'étant point enchaîné, exerçait librement sa tyrannie sur les hommes; mais Jésus-Christ l'enchaîna en venant en ce monde, comme nous le lisons dans l'Apocalypse : « Et je vis, nous y dit saint Jean, descendre du ciel un ange qui avait la clef de l'abîme et une grande chaîne en sa main; et il prit le dragon, l'ancien serpent, qui est le diable Satan, et l'enchaîna pour mille ans. » (Apoc., xx, 1, 2.) Dieu a donc enchaîné le démon, dit saint Augustin; et savez-vous de quelle manière? Il l'a enchaîné en ce qu'il ne lui permet pas de faire tout le mal qu'il pourrait et qu'il voudrait, s'il avait la liberté de tenter et de tromper les hommes par tous les artifices dont il est capable. Mais s'il est enchaîné, direz-vous, comment donc fait-il encore tant de mal? Il est vrai, répond ce Père, qu'il en fait beaucoup; mais ce n'est qu'à ceux qui ne prennent pas garde à eux. Il est enchaîné comme un chien qu'on tient à l'attache et qui ne peut mordre que ceux qui s'approchent de lui; il peut aboyer, il peut faire peur, mais il ne peut mordre que celui qui veut bien être mordu [1].

Enfin, nous voyons dans l'histoire de saint Antoine que Dieu regarde nos luttes contre le démon avec l'amour et la compassion du père le plus tendre et le plus aimant; qu'il nous accorde toujours la grâce et la force nécessaires pour vaincre notre ennemi spirituel et surmonter toutes les tentations dont il lui permet de nous assaillir. Toutes les fois que nous sommes tentés de commettre quelque

[1] Latrare potest, sollicitare potest, mordere omnino non potest, nisi volentem. — Aug., lib. XX *de Civit. Dei*, c. VIII.

péché, rappelons-nous la présence de Dieu, implorons son secours avec un profond sentiment de notre extrême faiblesse et une ferme confiance en sa divine protection, et alors nous obtiendrons un surcroît de grâces pour triompher, comme ce grand Saint, de la malice des puissances des ténèbres.

CHAPITRE XXV

Satan et la manière dont il tente les hommes en général.

Bien que le pouvoir de Satan ait été grandement diminué par la naissance, la vie et la mort de notre divin Rédempteur, il est encore assez puissant pour nuire étrangement aux hommes qui, par leur méchanceté, leur négligence ou leur imprudence, s'exposent à ses attaques et à toutes les séductions dont il use pour les décevoir, les corrompre et les perdre. Selon les visions de sainte Françoise Romaine, que nous avons rapportées au chapitre second, les démons qui restent parmi nous cherchent continuellement à nous perdre, et leurs ruses sont si nombreuses et si habiles qu'heureuse est l'âme qui peut leur échapper. A moins d'être forte et vigoureuse, elle se laisse toujours prendre à l'un ou l'autre de leurs pièges; et si, par la grâce de Dieu, elle résiste, les démons appellent à leur aide d'autres esprits plus pervers qui leur apprennent

à triompher de cette résistance. La Servante de Dieu l'éprouvait souvent elle-même : elle était sujette aux tentations non seulement de son mauvais esprit, c'est-à-dire de celui qui était spécialement chargé de la tenter, mais aussi des démons tombés du chœur séraphique qui habitent dans les airs et parmi nous.

Les démons tentateurs sont stimulés à nous porter au péché, non seulement par la haine naturelle qu'ils nourrissent contre nous, mais encore par la crainte des châtiments qui les attendent de la part de Satan, leur chef, dans le cas où ils n'auront pas réussi à nous faire succomber à la tentation, ou à nous faire pécher autant qu'ils en étaient chargés. On aurait peut-être de la peine à admettre cette sévérité de Satan à l'égard de ses ministres, si nous n'en trouvions un exemple dans le fait suivant. Selon qu'il est rapporté dans le *Pré spirituel*, un solitaire de la Thébaïde, qui était fils d'un prêtre des idoles, racontait un jour à plusieurs autres Pères du désert que, lorsqu'il était fort jeune, il avait coutume d'aller souvent dans le temple avec son père et de voir les sacrifices qu'il offrait. « Mais un jour entre autres, disait-il, il arriva qu'y étant entré secrètement, je vis Satan assis sur un trône fort élevé et toute la cour infernale autour de lui, et je vis de plus qu'un des principaux démons s'avança et l'adora. « D'où viens-tu? » lui dit alors Satan. « Je viens, lui répondit-il, de telle province, où j'ai excité des séditions, allumé la guerre et tout mis à feu et à sang, et je viens vous en rendre compte. » Satan lui demanda ensuite combien il y avait employé de temps ; et le démon ayant répondu qu'il y avait employé un mois, Satan commanda qu'on le déchirât sur l'heure de coups de fouet, puisqu'il avait été si longtemps pour faire si peu de chose. Un

autre démon se présenta après et adora Satan qui lui demanda, comme à l'autre, d'où il venait et ce qu'il avait fait. « Je viens de la mer, répliqua le démon, où j'ai excité de grandes tempêtes et fait périr beaucoup de vaisseaux et beaucoup de personnes, et je viens vous en rendre compte. » Satan l'interrogea sur le temps qu'il y avait mis ; et le démon, ayant répondu qu'il y avait mis vingt jours, fut condamné au même châtiment que le premier et pour la même raison. Il en vint un autre ensuite à qui Satan demanda de même d'où il venait, ce qu'il avait fait et le temps qu'il y avait employé ; et celui-ci ayant répondu qu'il venait d'une ville où il se faisait des noces, et qu'il y avait fait naître des querelles et tuer beaucoup de gens et entre autres le marié même, et qu'il n'avait mis que dix jours à tout cela, fut condamné au fouet, parce qu'il avait fait si peu de chose en dix jours. Un quatrième se présenta alors à l'adoration de Satan, et ayant été interrogé comme les autres : « Je viens, dit-il, du désert où j'ai passé quarante ans inutilement à tenter un anachorète ; mais, enfin, j'en suis venu heureusement à bout cette nuit et je l'ai fait tomber dans un péché d'impureté. » A ces mots, le prince des ténèbres, se levant de son siège, l'embrassa, lui mit sa couronne sur la tête et le fit asseoir auprès de lui en le louant beaucoup de ce qu'il avait fait. Lorsque je vis cela, continuait le solitaire, je me dis en moi-même qu'il fallait que la condition des anachorètes fût quelque chose de bien excellent et de bien supérieur à celle du reste des hommes et, dès lors, je pris la résolution de me dérober de la maison de mon père pour me retirer dans le désert. »

C'est ainsi que Satan use de châtiments pour stimuler l'ardeur de ses ministres infernaux à nous tenter avec

violence et sans relâche, afin de nous faire transgresser la loi du Seigneur. Aussi les malins esprits, armés de malice et d'une haine implacable contre nous, pleins de finesses et de stratagèmes étranges que leur fournissent la force de leur esprit et la longue expérience qu'ils ont acquise dans ces sortes de combats, nous font une guerre continuelle, et, dans leur malice, ils savent reconnaître la place, nous attaquer par nos endroits faibles et tirer parti de toutes les circonstances qui nous entourent. Ils se servent des vanités, des honneurs, des plaisirs et des richesses du monde pour tendre des pièges sous chacun de nos pas. Ils tournent contre nous notre propre chair avec ses délices, ses caresses, ses attraits, ses excuses artificieusement colorées, ses infirmités prétendues, et ses onze passions avec lesquelles, comme avec autant de batteries, ils combattent contre nous, renversent souvent les résolutions les plus fermes, les courages les plus aguerris, les volontés qui semblaient les plus inébranlables. Le Sage a donc bien raison de dire à chacun de nous : « Sachez bien que la mort est proche de vous, parce que vous marchez au milieu d'un réseau de filets [1]. » Les pièges du démon sont presque aussi nombreux que les créatures et les choses parmi lesquelles nous vivons : pièges dans la nourriture, dans la boisson, dans le lucre, dans les richesses, dans la pauvreté, dans les honneurs, dans l'abaissement, pièges partout. « Quelqu'un va à la place publique, dit saint Jean Chrysostome, il voit un ennemi et se fâche ; il voit les louanges que l'on donne à un autre et il en est jaloux ; il voit un pauvre et le méprise ; il voit une femme et il est captivé par elle. Voyez-vous combien

[1] Communionem mortis scito : quoniam in medio laqueorum ingredieris. — Eccli., IX, 20.

il y a de pièges ? Vous trouverez souvent un piège dans votre épouse, vos enfants, vos amis, dans vous-même. » Bien plus, nous rencontrerons des pièges dans la jeunesse, dans l'âge mûr et dans la vieillesse ; en solitude et en société ; dans notre langue, nos yeux, nos oreilles, dans tous nos sens. C'est pour toutes ces raisons que M. Léon Papin-Dupont, le saint homme de Tours, recommandait fortement à tout le monde, et surtout aux jeunes gens, de se méfier du démon, « parce que, disait-il, il se glisse partout : dans un jeu de cartes, dans une guitare, dans un anneau, dans une cuillerée de soupe, etc... »

Saint Antoine, comme nous l'avons dit au chapitre troisième, vit une fois le monde couvert d'un réseau de filets. Etonné et tout à la fois effrayé à cette vue : « Seigneur, s'écria-t-il, quel est celui qui pourra échapper à tant de filets ? » Et il lui fut répondu : « L'humilité y échappera. » Si Dieu ouvrait les yeux de notre esprit, nous nous verrions, comme ce Saint, environnés de tous côtés par des démons, des tentations et des occasions de péché ; et nous apercevrions en ce monde presque autant de démons, de tentations et d'occasions de péché qu'il voltige d'atomes dans les rayons du soleil.

Du temps de saint François d'Assise la ville d'Arles fut en proie à des factions et à des guerres civiles qui faillirent causer sa ruine. Le Saint se rendit dans cette ville pour pacifier ses habitants. Il fut logé dans une maison située hors de la ville, et de là il vit les démons voltiger çà et là au-dessus de la cité, tout joyeux de pouvoir souffler et attiser le feu de la discorde. Il appela aussitôt frère Sylvestre, son compagnon, et l'envoya à la porte de la ville pour commander aux démons, à haute voix et en vertu de l'obéissance de la part de Dieu, de sortir de cet endroit.

Le Frère exécuta l'ordre qui lui avait été fait, et les démons lui obéissant s'éloignèrent de la ville dont les habitants déposèrent immédiatement les armes et se réconcilièrent les uns avec les autres. (*Vie de saint François d'Assise*, par le R. P. Ribadeneira, 4 octobre.)

Nous lisons dans le *Pré spirituel* qu'un ancien Père du désert, nommé Marcelle, s'étant levé une nuit pour prier et chanter les psaumes, comme à son ordinaire, entendit un bruit semblable à celui d'une trompette sonnant la charge. Etonné, il se demandait d'où pouvait venir ce bruit dans un lieu si solitaire et où il n'y avait pas de soldats, lorsque le démon lui apparut et lui dit que cette trompette était le signal qui avertissait les démons de se préparer au combat contre les serviteurs de Dieu, et que, s'il voulait éviter cette lutte périlleuse, il devait aller se recoucher. Mais le saint vieillard ne fut point effrayé de ces paroles, et, se confiant au Seigneur, il commença son oraison à laquelle il donna, en dépit des attaques de l'esprit tentateur, tout le temps qu'il avait coutume d'y consacrer.

On lit dans la Vie de sainte Brigitte qu'une fois qu'elle avait eu à lutter dans l'oraison contre de nombreuses distractions, la sainte Vierge lui apparut et lui dit : « Le démon, ennemi du bonheur des hommes, fait tous ses efforts pour les troubler dans la prière et pour les en détourner; mais, ma fille, quelque tentation qui vous tourmente et quelque peine que vous ayez à la vaincre, tâchez de vous affermir toujours du mieux que vous pourrez dans vos saintes résolutions, et de cette sorte votre prière vous sera d'un très grand mérite devant Dieu. » (Blos., c. v, *Monil. spir.*)

Les malins esprits ne se contentent pas de nous distraire et de nous tenter dans nos prières, ils s'attachent encore

souvent à nous porter au sommeil, ainsi qu'on en voit la preuve dans les récits de quelques Pères du désert, à qui Dieu avait montré miraculeusement plusieurs démons, dont les uns s'asseyaient sur la tête des solitaires pour les obliger à dormir, tandis que les autres leur mettaient le doigt dans la bouche pour les faire bâiller.

Quelquefois le démon prend une forme sensible pour mieux réussir à distraire ceux qui font oraison. Saint Grégoire raconte que, pendant l'oraison de saint Benoît, l'esprit du mal s'efforçait de détourner son esprit de la contemplation des choses célestes en lui apparaissant sous la forme d'un petit oiseau noir, mais qu'il disparaissait aussitôt que le Saint faisait le signe de la croix. Vaincu de ce côté-là, le démon lui rappela le souvenir d'une femme qu'il avait autrefois vue à Rome et chercha par ce moyen à lui faire quitter sa solitude pour retourner au monde; mais saint Benoît, honteux d'éprouver une pareille tentation, ôta son vêtement et se roula ainsi dans les épines qui croissaient dans l'endroit, de manière qu'il mérita la grâce insigne d'être délivré pour jamais des tentations contre la sainte vertu de pureté. (*Sa Vie,* par Alban Butler, 21 mars.)

Voici maintenant des exemples de tentations d'un autre genre. Un jour que saint Pacôme allait visiter un monastère dont il était chargé, il aperçut de loin de jeunes novices qui grimpaient sur un figuier élevé pour cueillir et manger des figues sans permission. Le Saint, s'étant approché davantage, vit au haut du figuier un démon qu'il reconnut pour être l'esprit tentateur de gourmandise. (*Vie de saint Pacôme,* par le R. P. Ribadeneira, 14 mai.)

Un prêtre, exorcisant un possédé, demanda aux démons comment ils s'appelaient : « Je m'appelle serre-bouche,

dit l'un, et j'empêche qu'on ne déclare ses péchés à confesse. — Moi, dit l'autre, je me nomme serre-cœur, et j'empêche la contrition. — Moi, dit un troisième, je me nomme serre-bourse, et je ne permets pas qu'on restitue le bien d'autrui. » (S. Léonard de Port-Maurice, *Sermons.*)

Un saint prélat, entendant un jour la confession d'une femme qui cachait un péché déshonnête, vit à côté d'elle un affreux démon ; il l'apostropha en disant : « Que fais-tu ici, méchante bête ? — J'observe, répondit-il, un précepte de Jésus-Christ. — Oh ! et depuis quand es-tu devenu observateur de la loi de Dieu ? — N'est-il pas vrai, répliqua le démon, que Jésus-Christ ordonne la restitution du bien mal acquis ? Or, vous saurez qu'il y a un certain temps j'ai enlevé la pudeur à cette pénitente qui est à vos pieds, afin de lui faire commettre un péché déshonnête, et maintenant je lui restitue ce que je lui ai enlevé, afin qu'elle ne s'en confesse point. » (*Loco citato.*)

C'est encore en faisant cacher des péchés déshonnêtes en confession que le malin esprit causa la damnation d'une jeune Indienne qui avait reçu, en embrassant la foi, le nom de Catherine. La jeune fille, en croissant en âge, commença à se laisser fréquenter, comme tant d'autres, et partant à se souiller de mille iniquités en s'abandonnant au vice déshonnête. Le pis, c'est qu'elle ne voulut jamais se confesser de ses désordres ; elle allait même jusqu'à se moquer avec ses compagnes du confesseur qui, informé de sa conduite criminelle, l'interrogeait avec bonté, afin de la retirer de l'abîme du péché : « Je me garderai bien, disait-elle en riant, de découvrir mes misères à un homme. » Elle ajoutait de plus que, toutes les fois qu'elle allait à confesse, elle apercevait auprès du tribunal de la pénitence un homme noir (le démon) qui lui persuadait

de cacher les péchés déshonnêtes. Elle lui obéit pendant sa vie, et elle ne lui obéit pas moins à sa mort, car elle mourut après avoir commis le sacrilège habituel de cacher ses péchés au confesseur. Après sa mort, elle apparut à une de ses compagnes, comme enveloppée dans un maillot de fer embrasé (c'était le châtiment que Dieu lui avait infligé pour ses impudicités), et elle lui dit : « Apprends que je suis damnée pour avoir caché en confession les péchés que j'ai commis dans les fréquentations ; Dieu m'envoie vers toi pour que tu racontes le fait à nos compagnes et que mes horribles tourments leur servent d'exemple. » Et elle disparut. (*Loco citato.*)

Ajoutons encore un autre exemple sur cette matière importante. Un fameux missionnaire, le P. Jean Ramirez, prêchant en Espagne, fut appelé, sur la fin de la mission, pour confesser une jeune fille d'une famille distinguée, qui était malade. Il l'écouta avec charité, et lorsqu'elle eut terminé, non sans verser des larmes de componction, il lui donna l'absolution, la consola et partit. Son compagnon, qui était resté à distance, avait remarqué que, pendant que la jeune fille se confessait, une main noire (celle du démon) était sortie par trois fois de dessous l'oreiller, et l'avait saisie à la gorge, comme pour la suffoquer. Il raconta le fait au missionnaire, lequel voulut aussitôt retourner sur ses pas ; mais il trouva la malheureuse déjà morte. L'affliction de l'homme de Dieu fut grande ; il demeura toute la nuit en oraison, jusqu'à ce qu'enfin cette âme lui apparut au milieu des flammes, et lui dit de ne point prier pour elle, parce qu'elle était damnée. « Et cependant, lui dit le missionnaire, vous vous êtes confessée avec tant de douleur ! — En apparence, oui, répondit l'âme, mais non en réalité. Sachez que, dans un âge fort

tendre, j'ai commis, malheureusement pour moi, un péché déshonnête, et que je n'ai jamais eu le courage de le confesser. La mission est venue, et chacun de vos sermons était une flèche qui me perçait le cœur; plusieurs fois je me sentis pressée de venir vous trouver pour confesser ce péché, je m'approchai jusqu'auprès du confessionnal, et puis je me retins et reculai en arrière. Dieu me fit tomber malade, et alors je vous envoyai chercher. Trois fois ce péché me vint sur le bout de la langue et trois fois je le fis rentrer (voilà la main noire). Dieu alors, voyant tant d'obstination de ma part, m'abandonna au pouvoir du démon; dès que vous fûtes sorti de la maison, le démon m'arracha l'âme du corps, et désormais il n'y aura plus de miséricorde pour moi durant toute l'éternité. » (*Loco citato.*)

O maudite honte inspirée par Satan! Combien d'âmes n'envoies-tu pas en enfer! Ah! sainte Thérèse avait bien raison de répéter souvent aux prédicateurs : « Prêchez, ô mes prêtres, prêchez contre les mauvaises confessions; car c'est à cause des mauvaises confessions que le plus grand nombre des chrétiens sont damnés. »

S'il est vrai qu'il y a beaucoup de chrétiens damnés par manque de sincérité dans leurs confessions, il n'est pas moins vrai qu'un grand nombre d'autres le sont à cause de la négligence qu'ils mettent à fuir les occasions de péché et à repousser les tentations innombrables des esprits malins. Le P. Avila dit que, Dieu ayant fait connaître à un solitaire l'extrême danger où il était exposé en cette vie, il en fut si pénétré que dès lors il se couvrit la tête et le visage de telle sorte qu'il ne pouvait plus rien voir que la terre, s'abstenant, en outre, de parler, et pleurant continuellement les périls auxquels les hommes sont exposés. Ceux qui avaient coutume de le visiter furent extrêmement

surpris de le trouver en cet état, et lorsqu'ils lui demandaient la cause d'un changement si subit et d'une façon de vivre si extraordinaire, il ne leur répondait jamais autre chose, sinon : « Laissez-moi, car je suis un homme. » (Tom. III, *Epist.*)

Cet exemple ne devrait-il pas couvrir de confusion tant de chrétiens étourdis, tant de personnes légères, qui, loin de chercher à se défier des ruses et des tentations du démon, donnent tête baissée dans tous les pièges qu'il tend à leur pauvre âme? Car, sachons-le bien, l'esprit du mal a beau nous assaillir de toute espèce de tentations, il ne saurait nous faire pécher, tant que nous y refuserons notre adhésion, notre consentement. C'est là un point si important dans la vie chrétienne que saint François de Sales y insiste fortement dans son *Introduction à la vie dévote.* « Imaginez-vous, Philothée, dit-il, une jeune princesse fiancée à un grand prince, et quelque misérable, jaloux de cette alliance, lui envoyant un messager pour lui demander sa main et sa foi. Premièrement ce messager fait part à la princesse des intentions de son maître; secondement la princesse se plaît ou se déplaît en la proposition; en troisième lieu, ou elle consent ou elle refuse. Ainsi Satan, le monde et la chair, voyant une âme unie au Fils de Dieu, lui envoient des tentations et des suggestions par lesquelles 1° le péché lui est proposé; 2° l'âme se plaît ou se déplaît en la proposition ; 3° enfin elle consent ou elle refuse; ce qui fait, en somme, trois degrés pour descendre à l'iniquité : la tentation, la délectation et le consentement; et, bien que ces trois degrés ne se montrent pas aussi clairement en toutes sortes de fautes, toujours est-il qu'on les voit très distinctement dans les grands et énormes péchés.

« Quand la tentation de quelque péché que ce soit dure-

rait toute notre vie, elle ne saurait nous rendre désagréables à la divine Majesté, pourvu qu'elle ne nous plaise pas et que nous n'y consentions pas. La raison en est que dans la tentation nous ne sommes pas actifs, mais passifs ; et puisque nous n'y prenons pas de plaisir, nous ne pouvons aussi en avoir la faute. Saint Paul souffrit longtemps de violentes tentations, et tant s'en faut que pour cela il fût désagréable à Dieu, qu'au contraire Dieu en était glorifié ; la bienheureuse Angèle de Foligno sentait des tentations si cruelles qu'elle fait pitié quand elle les raconte ; grandes furent aussi les tentations de saint François et de saint Benoît, lorsque l'un se jeta dans les épines et l'autre dans la neige pour les apaiser ; et néanmoins ils ne perdirent rien de la grâce de Dieu pour cela, mais l'augmentèrent de beaucoup.

« Il faut donc être courageuse, chère Philothée, parmi les tentations, et ne vous tenir jamais pour vaincue pendant qu'elles vous déplaisent ; car observez bien cette différence qu'il y a entre sentir et consentir, qui est qu'on peut les sentir encore qu'elles nous déplaisent ; mais qu'on ne peut y consentir sans qu'elles nous plaisent, puisque le plaisir pour l'ordinaire sert de degré pour venir au consentement. Que les ennemis de notre salut nous présentent donc tant qu'ils voudront des amorces et des pièges, qu'ils demeurent toujours à la porte de notre cœur pour y entrer, qu'ils nous fassent toutes les propositions imaginables ; tant que nous serons résolus à ne point nous plaire en tout cela, il sera bien impossible que Dieu en soit offensé, non plus que le prince dont j'ai parlé plus haut ne peut savoir mauvais gré à la princesse du message qui lui est envoyé, si elle n'y a pris aucune sorte de plaisir. Il y a néanmoins cette différence entre l'âme et la princesse, que la prin-

cesse, après avoir entendu la proposition, peut, si bon lui semble, chasser le messager et ne le plus entendre ; au lieu qu'il n'est pas toujours au pouvoir de l'âme de ne point sentir la tentation, bien qu'il soit toujours en son pouvoir de n'y point consentir ; c'est pourquoi, encore que la tentation dure et persévère longtemps, elle ne peut nous nuire, tant qu'elle nous est désagréable.

« Mais quant à la délectation qui peut suivre la tentation, il est à remarquer que nous avons deux parties en notre âme, l'une inférieure et l'autre supérieure, et que l'inférieure ne suit pas toujours la supérieure, mais fait des opérations à part : d'où il arrive maintes fois que la partie inférieure se plaît à la tentation, sans le consentement et même contre le gré de la supérieure : c'est la dispute et la guerre que l'apôtre saint Paul décrit, quand il dit que sa chair convoite contre son esprit, qu'il y a une loi des membres et une loi de l'esprit, et autres choses semblables. » (*Introd. à la vie dév.*, 4e part., chap. III.)

Quelque fâcheuse que soit cette guerre entre la chair et l'esprit, elle a cela de consolant qu'elle ne peut nous rendre coupables, tant que celui-ci refuse de consentir à la délectation éprouvée par celle-là.



CHAPITRE XXVI

Satan et la manière dont il tente les méchants.

SATAN est si habile dans l'art exécrable de tenter les hommes qu'il varie sa tactique suivant l'état, les dispositions, les passions et les inclinations de chacun. Nous laissons aux auteurs spirituels la tâche de décrire en détail tous ces divers genres de tentations pour exposer seulement, dans trois chapitres différents, la manière dont les méchants et les bons ont coutume d'être tentés par l'esprit du mal, ainsi que les stratagèmes qu'il emploie pour corrompre nos actions en général.

Et d'abord remarquons qu'il y a deux catégories parmi les méchants, à savoir : la catégorie de ceux qui commettent des péchés énormes et très graves, et la catégorie de ceux qui se permettent des péchés moins énormes, sans doute, que les premiers, mais dont la gravité cependant donne la mort à leur âme et expose réellement leur salut éternel.

Considérons, en premier lieu, comment le démon tente ces derniers. Il tâche d'obscurcir leur intelligence pour les empêcher de voir la turpitude et la gravité de leurs fautes, ainsi que le péril de damnation où ils se trouvent. Il leur persuade que ce sont des fautes ordinaires qu'on peut rigoureusement se dispenser de déclarer en confession, et il les déguise si bien à leurs yeux qu'ils les regardent à

peine comme des péchés. Ainsi il couvre les excès dans le manger et le boire comme d'un voile coloré en les appelant des récréations amicales ; il fait passer les paroles et les attouchements impudiques pour des légèretés ; les embrassements déshonnêtes pour d'innocentes amitiés de jeunesse ; les jurements pour une simple manière de parler commune aux militaires et aux courtisans ; les extorsions pour des tours d'adresse ; les danses et les spectacles indécents pour des passe-temps bien permis aux pauvres mortels, et ainsi du reste. En même temps il s'efforce d'étouffer en eux le remords de la conscience, auquel il les rend peu à peu insensibles par l'habitude du péché. Grâce à cette espèce d'aveuglement spirituel, ils vont se confesser sans examen sérieux de leurs fautes, sans contrition et sans ferme propos : on les voit vivre dans l'ordure de leurs péchés, aussi calmes et aussi insouciants qu'un homme assis sur un fumier dont il ne sent pas la puanteur, parce qu'il se garde bien de le remuer. Et le démon ne s'avise guère de les tenter d'autres péchés plus graves, soit pour ne pas troubler leur conscience, soit parce qu'il n'a pas coutume de tourmenter beaucoup ceux qui lui laissent la tranquille possession de leur âme : le chasseur tend-il des pièges aux perdrix qu'il retient captives dans sa cage, et le chien mord-il les personnes de la maison ?

Nous lisons dans la Vie des Pères du désert une histoire qui vient à l'appui de ce que nous disons ici : un solitaire fut une fois ravi en esprit dans un monastère où il y avait un grand nombre de religieux, et il y vit une infinité de démons qui ne faisaient qu'aller et venir incessamment dans les endroits de la maison. L'ange qui le conduisait le mena ensuite par toute la ville, qui était voisine du monastère, et il fut fort étonné de n'y voir qu'un démon,

qui même se contentait de se tenir assis sur une des portes et paraissait être beaucoup oisif. Le solitaire, ne comprenant pas cette différence, en demanda la raison à l'ange, qui lui répondit que dans la ville chacun faisait tout ce que le démon voulait, et qu'ainsi un seul démon suffisait pour entretenir tous les habitants dans le désordre; mais que dans le monastère tous les religieux s'efforçaient de résister courageusement aux tentations, et que, par conséquent, il était besoin d'un grand nombre de démons pour les tenter et pour les faire tomber.

Cette histoire nous explique la sécurité dans laquelle vivent la plupart des pécheurs, sécurité d'autant plus dangereuse que le malin esprit la favorise en leur inspirant un semblant de dévotion, leur permettant de faire certaines bonnes œuvres, d'entendre quelquefois la sainte messe, de faire l'aumône, de réciter le chapelet, de sorte qu'ils puissent s'imaginer qu'ils sont en paix avec Dieu et en état de grâce, tandis qu'ils sont réellement les esclaves du démon, qui les retient captifs avec les chaînes de l'iniquité et les cordes du péché. Pour tirer ces malheureux de leur assoupissement et les exciter à rompre les liens de leur esclavage, crions-leur à haute voix ce que Dalila cria à son époux lié de sept grosses cordes et dormant entre ses bras : « Samson, voilà les Philistins qui fondent sur vous [1] ! »

Quant aux impies, qui sont habitués à commettre des péchés énormes, Satan use d'une autre tactique pour les tromper et les précipiter en enfer. Il cherche d'abord à leur persuader qu'ils ont encore longtemps à vivre, qu'ils peuvent renvoyer à la vieillesse le soin de leur salut et l'obligation d'expier leurs péchés par une vraie pénitence,

[1] Philisthiim super te, Samson. — Judic., XVI, 9.

qu'ils n'ont rien de mieux à faire pour le moment que de se livrer à tous les plaisirs de ce monde ; aussi s'écrient-ils dans leur égarement : « Venez donc ! jouissons des biens présents, hâtons-nous d'user des créatures pendant que nous sommes jeunes et en état de goûter les plaisirs. Enivrons-nous des vins les plus excellents, parfumons-nous d'huile de senteur, et ne laissons point passer la fleur de la saison, ni le temps de notre jeunesse. Couronnons-nous de roses avant qu'elles ne se flétrissent. » (Sap., II.)

Le démon, pour mieux les engager à lâcher la bride à leurs passions, va quelquefois jusqu'à leur mettre dans l'esprit qu'il n'y a point d'autre vie et que tout est fini à la mort pour l'âme aussi bien que pour le corps, ce qui leur fait dire encore dans leur illusion : « Le temps de notre vie est court et fâcheux ; l'homme, après la mort, n'a plus de bien à attendre, et l'on ne connaît personne qui soit revenu des enfers. » (*Loco citato.*)

Un certain noble, qui menait une vie scandaleuse, était fréquemment sollicité par sa pieuse femme de s'amender, et d'aller à confesse. Mais il refusait toujours de se confesser, disant qu'il craignait de se voir imposer une grande pénitence. « Comment, ajouta sa femme, pourrez-vous endurer les peines de l'enfer, si vous redoutez une petite pénitence en cette vie ? » — « Crois-tu, répliqua-t-il, qu'il y ait un enfer, ou quelque peine, ou bien une autre vie après celle-ci ? Ce sont les prêtres qui ont inventé ces choses pour effrayer les gens. » La pauvre femme, voyant que tous ses avis étaient inutiles, prit le parti de ne plus lui rien dire à ce sujet. Or, il arriva qu'une nuit l'impie mourut subitement. Saisie d'effroi, sa malheureuse épouse se mit à prier Dieu de lui faire connaître quel était son sort dans l'autre monde. Elle fut exaucée ; le matin elle

trouva son corps devenu noir comme un charbon, et elle aperçut un billet où étaient écrits ces mots épouvantables : « Je suis certain maintenant qu'il y a un enfer, et c'est la crainte de la pénitence qui m'y a fait tomber ! » (In Speculo exemplorum, verbo *Confessio.*)

Quand Satan ne peut réussir à ôter de l'esprit des impies la croyance à l'enfer, il s'efforce de les retenir dans la voie de la perdition en leur inspirant une confiance présomptueuse en la miséricorde de Dieu ; il leur rappelle l'exemple de quelques grands pécheurs, qui ont fait pénitence à la fin de leur vie et ont obtenu le pardon de leurs péchés, et leur fait espérer que, malgré leur inconduite, ils finiront par se sauver comme ces heureux convertis de la onzième heure. Et puis, lorsqu'il est parvenu par toutes ses ruses à leur faire passer presque toute leur vie dans l'iniquité, il les jette dans le désespoir en leur représentant d'un côté le nombre et l'énormité de leurs crimes, et de l'autre les rigueurs de la justice divine. C'est ce qui arriva à un impie dont il est parlé dans la Vie du bienheureux Thomas Morus, chancelier d'Angleterre. Le pieux Thomas et d'autres personnes bien pensantes exhortaient ce pécheur d'habitude à faire pénitence de ses égarements ; mais l'insensé ne leur répondait que par ces paroles extravagantes : « J'ai trois mots que je prononcerai au moment du danger pour obtenir mon pardon. » Et comme on lui demandait quels étaient ces mots, il répondit que c'étaient les trois mots : « Seigneur, pardonnez-moi. » On l'avertit qu'il avait tort de mettre sa confiance dans l'efficacité de ces trois mots ; mais ce fut en vain ; les plus sages observations, qu'on lui faisait, n'étaient accueillies que par des railleries. Enfin, un jour que, dans une partie de plaisir, il passait au galop sur un pont étroit, son cheval

effrayé franchit le parapet et tomba dans les flots avec son cavalier. Peut-être le malheureux prononça-t-il les trois mots de salut ? On se trompe ; ses dernières paroles furent : « Que le diable !... » et il disparut sous les vagues.

Le démon avait bien joué son rôle avec ce misérable impie, et il le joua avec non moins de succès auprès de la dame dont nous allons raconter la fin tragique d'après le P. Ardia. (Tom. II, *Instruct.* 41, n. 6.) Il y avait à Savone une dame qui, même après son mariage, ne cessait de mener une vie scandaleuse. Un jour elle se trouva mal, et, pendant qu'elle était privée de l'usage de ses sens, elle vit le Seigneur la condamner au feu éternel. Après être revenue à elle, elle ne faisait autre chose que de crier : « Hélas ! je suis damnée, je suis damnée ! » Il vint un confesseur pour la rassurer, mais elle lui répondit : « Qu'ai-je à faire de la confession ? Je suis damnée ! » Alors sa fille s'approcha du lit pour lui suggérer des motifs de confiance en la miséricorde de Dieu, mais elle se mit à crier : « Ah ! maudite fille ! c'est aussi à cause de toi que je suis damnée ; parce que tu m'as servi d'instrument pour scandaliser les autres. » A ces mots les démons la saisirent en présence de tous ceux qui étaient dans l'appartement, l'élevèrent jusqu'au plafond, et puis la jetèrent si violemment contre le parquet qu'elle expira à l'instant.

Voilà comment le malin esprit tente d'abord les pécheurs d'une confiance excessive en la miséricorde divine pour les pousser hardiment à toutes sortes de crimes, et comment ensuite il a recours à l'excès opposé, au désespoir de leur salut, pour les perdre sans ressource. Que les pécheurs prennent donc garde à ces deux fatales tentations ; qu'ils se persuadent bien, avant le péché, que Dieu est juste et que l'on ne se moque pas de lui en vain (Gal., VI, 7) ; or,

ce serait se moquer de Dieu que de se permettre de l'offenser autant qu'on voudrait, en prétendant ensuite obtenir de lui la vie éternelle promise au juste. Après avoir péché, qu'ils se rappellent que Dieu ne veut pas la mort éternelle du pécheur, mais bien sa conversion et son salut ; que tout pécheur peut obtenir le pardon et le bonheur céleste comme le bon larron et sainte Marie-Madeleine, s'il sait, comme eux, se convertir et laver la souillure de ses crimes dans les larmes de la pénitence. Du reste, nous reviendrons sur ce sujet important au chapitre vingt-neuvième, où nous donnerons au mourant les motifs les plus puissants de confiance en la miséricorde divine.

CHAPITRE XXVII

Satan et la manière dont il tente les bons.

Ce sont surtout les bons qui ont à craindre la haine, la malice et les tentations de Satan. Le malin esprit, en effet, banni du ciel par la sentence irrévocable du Créateur, lui porte une haine implacable ; mais comme il se trouve dans l'impossibilité de nuire à Dieu, il tourne sa haine contre ses élus. De même que le tigre, blessé par le chasseur qu'il ne peut atteindre, déchire avec rage la figure qui lui ressemble : ainsi le démon, ne pouvant exercer sa haine contre Dieu, dirige toute sa fureur contre les personnes vertueuses, dont l'âme, ornée de la grâce sanctifiante,

réfléchit l'image de la divinité. Il y a encore une autre raison : c'est que l'esprit du mal, incapable de nuire à Jésus-Christ, son redoutable adversaire, tourne ses armes contre ses amis ; ne pouvant attaquer la tête, il attaque les membres. C'est ce que nous donne à entendre l'Apocalypse, qui nous dépeint un dragon prêt à dévorer le fruit de la femme couronnée de douze étoiles et sur le point d'accoucher ; mais cet enfant bénit ayant été soustrait à la fureur du dragon, celui-ci commence à faire la guerre aux autres enfants de la femme, à ceux qui observent les commandements de Dieu et demeurent fermes dans la confession de Jésus-Christ. (Apoc., XII.)

Comme, parmi les bons, on distingue les commençants, les plus avancés et les parfaits, voyons les différentes manières dont Satan tente les uns et les autres.

1° Le démon met en jeu tous ses stratagèmes pour intimider les commençants et les faire renoncer au dessein qu'ils ont conçu de mener une vie meilleure. C'est ce que Notre-Seigneur a voulu nous montrer dans sa personne, en permettant au démon, immédiatement après son baptême, de le tenter dans le désert. Par là, dit saint Grégoire le Grand (*Mor.*, l. XXIV, c. VII), il voulait apprendre à ceux qui seraient appelés à devenir ses membres et ses enfants que, du jour où ils quitteraient le monde pour se consacrer entièrement à la vertu, ils devraient se préparer à de rudes épreuves, parce que ce serait alors, habituellement, que l'ennemi du salut ferait contre eux les plus violents efforts. A peine les enfants d'Israël ont-ils franchi la frontière d'Egypte, que le roi Pharaon, à la tête de son armée, se précipite sur leurs traces pour les arrêter. (Exod., XIV.) Laban ne s'est pas plus tôt aperçu du départ de Jacob qu'il s'élance à sa poursuite avec tout son monde.

(Genes., xxxi.) L'esprit impur, qui a été chassé du corps de cet homme dont parle l'Evangile, s'adjoint aussitôt sept autres esprits encore pires que lui et entreprend de rentrer dans le lieu d'où il a été contraint de sortir. (Luc., xi.) C'est ainsi que le démon, qui voit l'homme secouer le joug de son esclavage, redouble de fureur contre lui et se met à lui faire une guerre à outrance.

C'est donc au début de notre conversion que nous devons nous attendre aux plus rudes assauts de la part de Satan, qui arme dès lors contre nous le monde et la chair qu'on pourrait justement appeler les auxiliaires du prince des ténèbres. La chair, depuis qu'elle a été corrompue par le venin du serpent infernal, n'ayant d'attrait que pour la volupté, de penchant que pour le mal, sollicite incessamment les nouveaux convertis à retourner à leurs anciens plaisirs, et la mauvaise habitude, comme une seconde nature, s'oppose puissamment à ce nouveau genre de vie : on l'a dit, il est aussi difficile de retirer un homme de la mauvaise voie qu'il a suivie depuis longtemps, que de détourner le cours d'un grand fleuve de son ancien lit.

Le monde aussi, obéissant, souvent sans le savoir, aux suggestions du malin esprit, se ligue pour ébranler la résolution de ceux qui lui disent adieu afin d'embrasser un genre de vie plus parfait. « Sitôt que les mondains s'apercevront que vous voulez suivre la vie dévote, dit saint François de Sales, ils décocheront contre vous mille traits de satire et de médisance. Les plus malins traiteront votre changement d'hypocrisie, de bigoterie et d'artifice : ils diront que le monde vous a fait mauvais visage, et qu'à son refus vous recourez à Dieu ; vos amis s'empresseront de vous faire mille remontrances, à leur avis très prudentes et charitables. En prenant cette voie, vous diront-ils, vous

tomberez en quelque humeur mélancolique, vous perdrez tout crédit dans le monde, vous deviendrez insupportable, vous vieillirez avant le temps, vos affaires domestiques en pâtiront ; il faut vivre dans le monde comme dans le monde, on peut bien faire son salut sans tant de mystères, et mille autre bagatelles.

« Tout cela, Philothée, n'est qu'un vain et sot babil ; au fond ces gens-là ne sont nullement occupés ni de votre santé, ni de vos affaires : « Si vous étiez du monde, dit le Sauveur, le monde vous aimerait comme étant à lui ; mais parce que vous n'êtes pas du monde, à cause de cela il vous hait. » Nous avons vu des gentilshommes et des dames passer la nuit entière, et même plusieurs nuits de suite, à jouer aux échecs et aux cartes : y a-t-il une attention plus fatigante, plus mélancolique et plus sombre que celle-là ? Cependant les mondains ne disaient mot, les amis ne se mettaient pas en peine ; et pour la méditation d'une heure ou pour nous voir lever un peu plus matin qu'à l'ordinaire, afin de nous préparer à la communion, chacun court au médecin pour nous faire guérir de l'humeur hypocondriaque et de la jaunisse. On passera trente nuits à danser sans que nul s'en plaigne ; et pour la seule nuit de Noël, chacun tousse et crie la tête le jour suivant. Qui ne voit que le monde est un juge inique : indulgent et favorable pour ses enfants, mais âpre et sévère pour les enfants de Dieu ?

« Pour être bien avec le monde, il faudrait se perdre avec lui. Il n'est pas possible de le contenter, tant il est bizarre. » (*Introduct. à la vie dév.*, p. IV, c. I, nouvelle édition à l'usage de la jeunesse.)

Enfin le démon représente aux commençants ce changement de conduite comme très pénible et leur objecte

l'impossibilité d'observer un tel genre de vie, jusqu'au moment de leur mort. « Comment, disait-il à saint Ignace de Loyola au commencement de sa conversion, comment pourrez-vous endurer ceci et cela pendant soixante ans que vous avez à vivre ? » Telle est la ruse dont se servit Satan pour faire retourner dans le monde un jeune homme de grande famille, qui, après avoir été élevé dans la délicatesse, était entré dans l'Ordre de saint François d'Assise. Il éprouva, au bout de quelques jours et à l'instigation du démon, une si forte aversion pour l'habit qu'il portait, qu'il lui semblait être revêtu du sac le plus vil. Il avait horreur des manches, il détestait le capuce; et puis la longueur et la grossièreté de l'étoffe n'en faisaient pour lui qu'un accablant fardeau. Enfin, ce dégoût de l'habit religieux s'accrut tellement en lui, qu'il finit par se déterminer à le quitter et à rentrer dans le monde. Ce jeune frère, suivant l'avis qu'il en avait reçu du maître des novices, avait pris l'habitude, toutes les fois qu'il passait devant l'autel du couvent sur lequel reposait le Corps de Jésus-Christ, de s'agenouiller avec un profond respect, de baisser son capuce et de se prosterner les bras en croix. La nuit même du jour où il devait partir du couvent et sortir de l'Ordre, il arriva qu'il eut occasion de passer devant cet autel. Pour la dernière fois il voulut encore faire alors la prostration d'usage; mais voilà qu'en ce moment il se sent ravi en extase et Dieu lui fait apparaître une vision merveilleuse. Il aperçoit devant lui comme une multitude infinie de Saints qui s'avançaient en procession, deux à deux et couverts de vêtements de l'étoffe la plus magnifique et la plus précieuse ; leurs figures et leurs mains étaient brillantes comme le soleil, et ils marchaient en répétant des chants angéliques. Parmi

eux il en remarquait deux surtout plus majestueusement vêtus ; la clarté qui les environnait était si éblouissante, qu'il demeurait tout frappé de stupeur en les considérant. Enfin, la marche était fermée par un Saint qui paraissait encore nouveau chevalier dans la milice céleste, et qui cependant resplendissait d'une gloire qui semblait effacer celle des autres. Saisi d'étonnement et tout émerveillé en présence d'une vision si extraordinaire, le jeune frère cherchait vainement à s'expliquer ce que pouvait signifier cette mystérieuse procession ; il n'osait interroger aucun de ceux qu'il voyait, et il demeurait dans une admiration pleine de douceur. Cependant, voyant que tous les Saints avaient déjà passé devant lui, il s'enhardit un peu, court vers les derniers et tout tremblant encore : O chers amis ! s'écrie-t-il, je vous en prie, daignez me faire connaître quels sont les hommes merveilleux qui composent cette glorieuse cohorte. — Sache, mon fils, lui répondirent les Saints, sache que nous sommes tous des Frères mineurs sortis de la gloire du paradis. — Mais quels sont ces deux frères qui resplendissent d'une clarté plus brillante que les autres ? demanda encore le jeune religieux. — Ce sont, lui fut-il répondu, saint François et saint Antoine, et ce dernier que tu vois environné de tant d'honneurs, c'est un frère mort tout récemment. Il a résisté vaillamment aux tentations, il a généreusement persévéré jusqu'à la fin ; et voici que nous le conduisons triomphant à la gloire des cieux. Ces magnifiques vêtements dont nous sommes couverts, c'est Dieu qui nous les a donnés en échange des grossières tuniques que nous avons portées patiemment lorsque nous étions en religion ; et la glorieuse clarté dont tu nous vois resplendissants, c'est encore Dieu qui nous l'accorde pour prix de l'humilité, de la patience, de la

sainte pauvreté, de l'obéissance et de la chasteté que nous avons constamment observées. O mon fils ! qu'il ne te soit donc pas pénible de revêtir le sac de la religion, puisqu'il procure des avantages si précieux. Conserve, pour l'amour de Dieu, cet habit incommode de saint François, méprise le monde, mortifie ta chair, combats avec courage contre le démon, et tu mériteras, comme nous, de porter un magnifique vêtement ; et, comme nous aussi, tu seras environné de splendeur et de gloire.

A ces paroles, le jeune frère revint à lui, et, ranimé par cette mystérieuse vision, il bannit aussitôt les tentations qui l'assaillaient, fit l'aveu de sa faute en présence du gardien [1] et de ses frères, et supporta désormais avec joie les rigueurs de la pénitence et l'incommodité des vêtements. Enfin, il mourut dans l'Ordre en grande odeur de sainteté. (*Fioretti ou Petites Fleurs de saint François d'Assise,* chap. xx.)

De même les commençants, qui, à la vue des difficultés de la vie dévote, sont tentés de découragement par le démon et désespèrent de pouvoir y persévérer jusqu'à la fin, doivent élever leur esprit au ciel et y considérer attentivement la récompense ineffable et éternelle qui sera le prix des peines patiemment endurées durant leur court pèlerinage ; car le moment si court et si léger des afflictions que nous souffrons en cette vie produit en nous le poids éternel d'une gloire souveraine et incomparable [2].

Du reste, qu'ils sachent bien que le chemin de la vertu paraît étroit et difficile au commencement, mais qu'il devient bientôt large et facile pour ceux qui y entrent et y

[1] Supérieur d'un couvent dans l'Ordre de saint François.

[2] Id enim, quod in præsenti est momentaneum et leve tribulationis nostræ, supra modum in sublimitate æternum gloriæ pondus operatur in nobis. — II Cor., IV, 17.

marchent résolûment : « Ceux qui mettent leur confiance dans le Seigneur, dit le prophète Isaïe, obtiendront des ailes et volcront comme l'aigle sans jamais se fatiguer [1]. » Lorsque Samson se rendait à Thamnatha, il vit venir à lui un jeune lion furieux et rugissant ; mais, loin de s'en effrayer et de rebrousser chemin, comme aurait fait un homme moins courageux, il le saisit avec ses mains, faute d'armes, et le mit en pièces, tout comme si c'eût été un chevreau. Il fut bien dédommagé de sa peine, car, dans la suite, il put parcourir librement le même chemin, et de plus il trouva dans la gueule du lion qu'il avait terrassé, un rayon de miel qu'il se mit à manger pour tromper l'ennui et la fatigue du voyage. (Judic., XIV.) Ainsi, en entrant dans la voie de la perfection nous sommes assurés de rencontrer toujours quelque lion furieux et rugissant ; nous ne manquerons jamais d'être assaillis par quelque contradiction, quelque tentation, ou bien quelque affliction ; mais, si nous sommes assez courageux pour combattre ce lion, pour surmonter ces premières difficultés, nous éprouverons plus tard les douceurs des consolations, qui nous permettront de parvenir aisément au sommet de la perfection chrétienne.

2° Quant aux personnes plus avancées dans la voie de la perfection, elles sont exposées à des tentations différentes. Le démon, craignant d'alarmer leur conscience, se garde bien de leur suggérer d'abord l'abandon de la vie dévote ou de les attirer à son service avec la chaîne du péché mortel. Non ; il se contente au commencement, dit saint Liguori, de les attacher avec un cheveu ; car, s'il

[1] Qui autem sperant in Domino, mutabunt fortitudinem, assument pennas sicut aquilæ, current et non laborabunt, ambulabunt et non deficient. — Is., XI, 31.

s'avisait de les attacher tout de suite avec les chaînes de l'esclavage, elles chercheraient à fuir avec horreur ; mais, se laissant attacher sans appréhension par quelque cheveu, elles sont peu à peu amenées dans les pièges tendus pour leur destruction. Ainsi le rusé tentateur les prend d'abord par un cheveu, puis les attache avec un fil, ensuite avec un gros câble, et finalement avec les chaînes de son dur esclavage. « Le démon, dit saint Jérôme, n'attaque personne au commencement par des tentations de grands péchés, il se contente de suggérer de petites fautes, afin de trouver moyen d'entrer dans le cœur de l'homme et de le porter ensuite à des crimes plus odieux. » (Ep. XI.) C'est par ces petites fautes que le malin esprit tâche de conduire insensiblement l'âme dévote à l'état de tiédeur, cet état malheureux, qui remplace les consolations spirituelles par un poids accablant et expose grandement le salut éternel. Une fois devenue tiède, elle n'ose pas, sans doute, abandonner Dieu complètement, mais elle méprise les petits manquements qu'elle commet fréquemment chaque jour par impatience, murmures, médisance, mensonge, gourmandise, dissipation ; par des aversions, des attachements aux biens de ce monde, aux conversations dangereuses ou dissipantes, à la curiosité des nouvelles, à l'estime d'elle-même, à la volonté propre, etc. Pour comble de malheur elle ne sait ni se repentir de ces imperfections, ni prendre les moyens de s'en corriger. C'est cette négligence, cette tiédeur spirituelle qui cause à Jésus-Christ une si grande répugnance que, malgré toute sa douceur, il ne peut s'empêcher de prononcer contre elle ces paroles empreintes d'une juste indignation : « Je connais vos œuvres, je sais que vous n'êtes ni froide, ni chaude ; que n'êtes-vous froide ou chaude ! Mais parce que vous êtes tiède, et que

vous n'êtes ni froide, ni chaude, je suis près de vous vomir de ma bouche. » (Apoc., III, 15, 16.) Une boisson qui est froide ou chaude peut être prise sans répugnance; mais, quand elle est tiède, elle donne des nausées. De même une personne qui est tiède risque fort d'être vomie par Dieu, c'est-à-dire d'être abandonnée de lui. Mais comment Dieu commence-t-il d'abandonner l'âme tiède? Il cesse de lui donner ces vives lumières de foi, ces consolations spirituelles, ces saints désirs, ces inspirations amoureuses qu'il avait coutume de lui accorder. Privée de ces grâces, elle commence par négliger ses méditations, ses communions, ses visites au très saint Sacrement, ou bien elle ne s'acquitte plus de ces exercices qu'avec négligence et distraction. Elle fait tous ses autres exercices avec répugnance, dissipation, inquiétude, et sans dévotion. Voilà comment le Seigneur commence de la vomir de sa bouche. Alors l'âme malheureuse, ne trouvant dans chaque exercice de piété que peine, trouble et ennui, finit par les laisser de côté et par tomber dans des péchés graves. En un mot, la tiédeur, causée par Satan, est semblable à une fièvre lente, qui amène d'autant plus fatalement la mort qu'elle est moins apparente. L'âme tiède, en effet, ignorant la gravité de son état, ne songe point à s'amender, devient peu à peu insensible au remords de la conscience, jusqu'à ce que, sans s'apercevoir pour ainsi dire de sa chute, elle tombe à la fin dans les supplices éternels.

La vénérable Sœur Anne de l'Incarnation vit en enfer une âme qui avait été regardée par elle et par tout le monde comme une sainte. Elle aperçut sur son visage une multitude de petites bêtes, représentant les premières fautes dont elle n'avait pas fait cas. Elle entendit quelques-unes de ces bêtes dire à cette âme : « C'est par nous que

vous avez commencé » ; d'autres : « C'est par nous que vous avez continué » ; et le reste : « C'est par nous que vous vous êtes perdue. » (S. Lig., *La fidèle Epouse de Jésus-Christ*, chap. vi.)

Après avoir mis à découvert les dangers réels, quoique souvent cachés, du triste état de tiédeur, indiquons succinctement les moyens d'en sortir. Le premier moyen c'est un vrai désir dans l'âme tiède d'être délivrée de la malheureuse condition où elle se trouve ; et, si elle n'a pas ce désir, elle doit le demander à Dieu qui a promis de nous accorder tout que nous lui demanderions comme il faut. Le second moyen c'est d'examiner quel est son défaut dominant. Le troisième c'est de prendre la ferme résolution de se défaire de ce défaut dominant, et par conséquent de le combattre jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à le vaincre complètement. Le quatrième c'est d'éviter, autant que possible, les occasions de péché : le démon se moque de toutes ses résolutions et de toutes ses promesses d'amendement, tant qu'elle s'expose aux occasions de péché. Le cinquième c'est d'être très exacte à faire des actes des vertus contraires aux mauvaises inclinations qui la tyrannisent le plus. Le sixième c'est de faire son examen particulier sur son défaut dominant et de s'imposer quelque pénitence toutes les fois qu'elle a eu le malheur d'y succomber. Elle doit continuer de lutter courageusement contre ce défaut jusqu'à ce qu'elle ait entièrement triomphé de cet ennemi domestique, à l'exemple de David qui disait : « Je poursuivrai mes ennemis sans relâche, et je les atteindrai ; et je ne m'en retournerai point qu'ils ne soient entièrement défaits [1]. »

[1] Persequar inimicos meos, et comprehendam illos : et non convertar donec deficiant. — Ps. xvii, 38.

Voici maintenant une autre tentation qui arrive fréquemment aux personnes ferventes et désireuses de leur perfection. Le malin esprit profite de l'ardeur même de leur dévotion pour leur tendre un piège ; il les pousse à une ferveur indiscrète, et leur fait faire des austérités excessives, afin de les affaiblir et de les épuiser au point de les rendre ensuite incapables de tout travail et de tout exercice spirituel. C'est à ce piège diabolique que se laissa prendre un religieux, nommé Robert, qui, par ses jeûnes trop fréquents, finit par tomber dans la démence. Pendant que sainte Brigitte priait Dieu pour cet infortuné, le divin Sauveur lui apparut et lui dit : « Un homme ayant été loué pour cultiver une vigne, où il y avait du travail pour longtemps, voulut gagner en un seul jour tout le salaire qu'on lui avait promis ; ainsi, s'épuisant de travail, il tomba malade et laissa une grande partie de la vigne sans culture, ce qui l'empêcha d'obtenir son salaire. La même chose est arrivée à ce religieux Robert pour lequel tu pries ; il s'est laissé décevoir par le démon et s'est livré indiscrètement à une pénitence excessive. » (*Vie de sainte Brigitte.*)

Nous devons donc éviter avec soin l'inconvénient de trop faire. « Quand je dis trop faire, écrit le P. Faber, je n'entends pas que nous faisons trop pour Dieu, je veux simplement indiquer que nous allons au delà de ce que la grâce nous permet d'entreprendre ou notre courage de supporter. On ne saurait trop faire pour Dieu, parce qu'on ne pourrait faire assez pour lui. Mais la grâce que nous recevons a des limites. Dieu appelle chacun de nous à une certaine hauteur, mais pas plus haut ; et bien qu'il ne nous soit pas donné de savoir le point auquel nous nous élèverons avant de mourir, néanmoins la grâce nous est

mesurée à chaque pas et nous devons prendre garde d'aller au delà de ce que la grâce présente nous permet de faire. La grâce ne détruit pas notre faiblesse ou notre lâcheté. Il ne faut rien céder à ces ennemis de notre progrès, mais il faut en tenir compte dans nos calculs, et non seulement leur faire leur part, mais encore la leur faire largement. La mortification, par exemple, est un terrain sur lequel un homme doué d'une bonne volonté peut aisément se laisser emporter par des motifs naturels et aller trop loin ; et cette remarque s'applique également à la mortification intérieure et extérieure. La discrétion nous empêche d'oublier que la mortification est un moyen, mais jamais une fin. Elle nous apprend que la mortification discontinuée est la ruine de la spiritualité. Nul n'entreprend une chose pour Dieu et ne l'abandonne ensuite, parce qu'il trouve trop de difficultés dans la persévérance, sans que son âme en reçoive une atteinte sérieuse. Il a pris une position désavantageuse pour lui. Ce n'est pas là une raison de ne pas essayer, mais au contraire une raison d'essayer avec prudence, avec discrétion et avec résolution. La discrétion veut que la mortification soit pure et dégagée de toute espèce de singularité. Elle veut que la charité pour les autres prédomine sur toutes les autres austérités et sur l'abnégation personnelle : elle exige encore que celle-ci soit subordonnée aux devoirs relatifs de notre état que j'ai appelés ailleurs *un huitième sacrement*. Enfin, lorsque la mortification détruit en nous l'affabilité, et nous rend aigres et acariâtres, alors la discrétion préfère, après une courte épreuve, nous voir sacrifier notre pénitence plutôt que notre bonne humeur.

« La discrétion veut que nous nous montrions modérés et tranquilles dans nos prières et dans nos exercices spi-

rituels ; elle veut que tout soit en harmonie avec notre état de vie. Elle ne tolère aucune espèce d'avidité ou d'anxiété. Elle condamne tout effort désordonné, lors même que la vertu en serait l'objet. Elle nous défend également de désirer avidement les faveurs spirituelles. Elle retire de nos mains les livres qui sont trop élevés pour nous, et dont la lecture ne ferait qu'exciter en nous des scrupules ou troubler notre repos. Elle surveille une vocation comme elle surveillerait un ennemi ; car entrer dans une voie où nous ne pouvons persévérer, c'est comme si nous faisions quelque chose qui dût nous forcer à garder le lit pour le reste de nos jours. Et quand la discrétion nous a donné tous ces enseignements, elle ajoute que tout concourt à montrer que, dans la vie spirituelle, il faut ou prendre conseil ou renoncer tout à fait à la dévotion, ou nous contenter de demeurer dans les basses régions de la spiritualité. » (*Progrès de l'âme,* chap. XXVII.)

3° Les personnes parfaites ne sont point exemptes des tentations ; au contraire, il semble que Satan les attaque avec une fureur proportionnée à la sublimité de leur vertu. C'est ce que nous voyons dans la Vie des Saints, et en particulier dans celle de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, qui était en butte à des tentations effroyables. Quelquefois elle sentait s'élever en elle des pensées et des mouvements d'orgueil et de vaine gloire, et aussitôt après elle se trouvait plongée dans une tristesse, un dégoût et un découragement inconcevables ; le démon lui suggérait qu'une aussi méchante créature qu'elle ne pouvait prétendre au bonheur du paradis, puisqu'elle n'avait plus de part dans l'amour de Dieu. Les ténèbres que Satan répandait alors, par la permission de Dieu, dans l'âme de la Bienheureuse, étaient si épaisses, qu'elle n'y apercevait

plus cet amour ardent dont elle avait auparavant éprouvé les heureux effets ; elle ne voyait en elle que ce qu'elle regardait comme des péchés dont l'énormité lui était exagérée par la tentation ; et elle croyait voir des fautes dans tout ce qu'elle faisait. Heureusement, Dieu, qui n'abandonne jamais ses serviteurs, lui ménageait dans les conseils de ses supérieures les remèdes que réclamait son mal. « Tout ce que je puis vous dire, mon enfant, lui écrivait l'une d'elles, touchant votre disposition qui fait votre souffrance, c'est que vous vous plaignez de trop de grâces. J'estimerais une grande faveur que Dieu me fît sentir une peine semblable à la vôtre. Je vous ai déjà dit que c'est mal traiter ou mal penser de la bonté de Dieu que de laisser entrer chez vous la pensée qu'il veuille abandonner à la privation de son amour éternel un cœur qui n'aspire qu'à l'aimer dans le temps et l'éternité. Non, il ne l'a jamais fait et ne le fera jamais. Il ne perd et n'abandonne point les pauvres et les misérables, quand ils ne se rendent pas tels par leur propre malice. Que si, vous faisant la faveur de vous donner quelque sentiment extraordinaire de ses divins attributs, il vous montre en même temps quelque chose de votre indignité ; s'il vous fait sentir que vos péchés ne vous laissent rien à espérer pour vos propres mérites que l'abîme de l'enfer, il ne faut pas que vous abusiez de cette connaissance ; elle vous est donnée afin que vous reconnaissiez la grandeur de la divine miséricorde de Notre-Seigneur qui, opposant ses mérites à vos démérites, vous veut sauver de vos péchés et de ce qui leur est dû. Ainsi vous devez opposer à toutes les pensées qui vous sont suggérées ces paroles : « Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur, car il est bon dans tous les siècles. » Cependant il faut, durant

le temps de cette vie, donner quelque chose à sa justice; or, ce que nous lui devons, c'est la patience, l'humilité et la soumission de cœur dans les peines et les souffrances qui nous arrivent, de quelque nature qu'elles soient. Portez de cette façon la vôtre : vous devez l'estimer et la chérir, parce qu'elle n'est pas de celles qui arrivent aux réprouvés; de grands saints l'ont soufferte, et vous ne méritez pas de la sentir. Recevez-la donc avec action de grâces, paix, humilité, douceur et patience; vous seriez bien heureuse, si elle vous mettait à rien, afin que vous ne vous trouvassiez plus. »

On voit par cette sage réponse quelles étaient les tentations intérieures dont Satan assaillait cette sainte religieuse. Une tentation dont il la tourmentait encore ce fut celle de la gourmandise, tentation d'autant plus surprenante qu'elle avait toujours été d'une sobriété parfaite. Le démon lui faisait ressentir des faims insatiables et, en même temps, il représentait vivement à son imagination les objets les plus propres à exciter son appétit. C'était souvent pendant l'oraison et ses autres exercices spirituels qu'elle était obsédée par ces pensées importunes. La faim ne la quittait point, sinon lorsqu'elle entrait au réfectoire; alors elle se trouvait saisie d'un dégoût si universel qu'elle ne pouvait rien manger sans se faire violence. A peine avait-elle quitté la table, que sa faim la reprenait avec plus de fureur, et ses jours se passaient dans la cruelle alternative d'un dégoût absolu ou d'une faim sans mesure, ainsi que dans le supplice continuel de ne pouvoir contenter ni l'un ni l'autre.

La Supérieure lui ordonna de venir lui demander la permission de prendre de la nourriture quand elle se trouverait pressée de la faim. La Bienheureuse connaissait

bien l'inutilité de ce remède, mais elle ne laissait pas d'obéir, quoique cette obéissance lui causât une grande confusion. Alors la Mère Supérieure, qui, sur sa demande, avait promis de l'humilier en toute occasion, lui reprochait vertement une faim si déraisonnable et si déréglée, et, pour augmenter sa confusion, elle lui commandait d'aller demander à la dépensière quelque chose à manger, en avouant sa gourmandise. Ce fut par cet exercice d'obéissance et d'humilité que la pauvre religieuse vint à bout de cette étrange tentation. En effet, le démon, confus, cessa de la tourmenter sur un point qui ne servait qu'à augmenter son mérite. (*Vie de la bienheureuse Marguerite-Marie,* par l'abbé T. Boulangé.)

Mais la tentation la plus fâcheuse pour les âmes parfaites, c'est le scrupule par lequel l'esprit malin bouleverse leur conscience en y jetant mille doutes, mille soucis dévorants, selon la remarque de saint Laurent Justinien, de sorte qu'elles ne peuvent se mouvoir à cause de l'excès des terreurs qui les assiègent. Bien plus, à force d'obsessions et d'importunités, il peut arriver que les scrupules changent en péché mortel ce qui n'était qu'un péché véniel ou peut-être pas même un péché. L'objet que le démon a en vue est toujours le péché réel ; et il sait bien que les scrupules sont un chemin sûr, quoique détourné, pour arriver à son but, et d'autant plus sûr qu'il est détourné.

« En théologie, dit le P. Faber, on définit le scrupule une vaine crainte de pécher, là où il n'y a ni raison ni fondement raisonnable pour soupçonner un péché ; on se sert quelquefois pour l'expliquer de la comparaison suivante qui en exprime assez bien les fatales conséquences : Le scrupule est un caillou qui s'introduit dans

la chaussure d'un homme, le fait boiter et le blesse à chaque pas. On peut aussi comparer une personne scrupuleuse à un cheval ombrageux qui, au lieu d'avancer, recule, refuse d'obéir, met son cavalier souvent en danger, et toujours de mauvaise humeur. Mais ce n'est pas tout. En fuyant l'ombre d'un péché imaginaire qui nous effraie, on se précipite dans un péché réel; et l'orgueil se trouve si souvent au fond de la conduite des personnes scrupuleuses que l'indulgent saint Philippe se montrait inexorable à leur égard, lorsqu'elles refusaient de se plier avec une obéissance aveugle aux règles qui leur étaient prescrites. Ainsi le scrupule est une chose complètement distincte de la délicatesse de conscience, qu'on peut toujours reconnaître à son caractère raisonnable et calme; il ne faut pas non plus confondre le scrupule avec le relâchement, quoique Gerson pense que le premier est peut-être pire que le second. » (*Progrès de l'âme,* chap. XVII.)

Les auteurs spirituels distinguent plusieurs sortes de scrupules, mais le plan de cet ouvrage ne nous permet pas d'entrer dans d'autres détails à ce sujet; qu'il nous suffise de dire, pour la consolation des personnes scrupuleuses, que même quelques grands saints ont été tourmentés de certains scrupules qui leur étaient envoyés par Dieu pour les éprouver. C'est par scrupule que saint Bonaventure n'osait célébrer la sainte Messe, que saint Ignace refusait de manger, que sainte Ludgarde répétait si souvent son office que Dieu dut lui envoyer un ange pour lui défendre de continuer, que saint Augustin, comme il nous le raconte dans ses *Confessions,* craignait de se rendre coupable par le plaisir naturel qu'il trouvait dans le boire et le manger.

Quant au moyen de remédier au scrupule, nous ne

saurions mieux faire que de reproduire les sages conseils que donne le P. Faber. « Le manque de lumière, dit-il, étant la principale cause du mal, la prière est un des premiers remèdes à y apporter. Il est bon de méditer sur des sujets propres à exciter en nous une sainte joie et d'entretenir une dévotion toute filiale envers la sainte Vierge. Fuyons la paresse et endurcissons-nous à la mortification corporelle. Il ne faut pas non plus changer notre directeur avec trop de facilité, ni consulter un trop grand nombre de personnes, ce qui est la coutume des personnes d'un esprit léger et d'une spiritualité peu profonde ; surtout évitons les longues conversations avec des personnes scrupuleuses, car le scrupule est une maladie contagieuse. Nous ne devrions jamais nous arrêter à réfléchir sur nos propres scrupules ; mais agissons comme nous voyons agir les autres personnes pieuses, en nous souvenant que Dieu est notre Père et que l'Eglise est pour nous une bonne Mère. Les préceptes de Dieu et de l'Eglise, dit saint Antonin, n'ont jamais eu pour objet de nous ravir toute douceur spirituelle, ainsi que tendraient à le faire croire les interprétations forcées de certaines personnes scrupuleuses ou timides ; et l'Eglise, en nous donnant ses commandements, n'a jamais eu l'intention de rendre fou qui que ce soit. Ainsi, nul précepte ne lie dans un temps ni dans un endroit où l'observer serait jugé absurde aux yeux d'un homme sensé. Mais rien n'égale en hardiesse la pratique de saint Ignace. Il ordonna à un prêtre, qui avait des scrupules au sujet de son office, de le réciter près d'un sablier et de négliger le reste s'il n'avait pas tout dit quand tout le sable serait écoulé. Le malade en guérit. Ayons soin aussi d'éviter tous les gestes dont nous avons parlé plus haut, et n'allons pas croire que nous chasse-

rons une mauvaise pensée de notre esprit à force de secouer la tête, de nous tordre les mains ou de battre la mesure avec notre pied. Prenons toujours le côté qui offre le plus de latitude dans une question morale. Rien n'engendre autant de scrupules que d'adopter une théorie trop stricte pour que nous puissions la mettre à exécution dans les détails de la pratique... Mais il est un remède qui approche beaucoup d'un spécifique, si l'on peut appeler ainsi une chose qui, sans guérir un mal incurable, met cependant le malade dans un état satisfaisant de convalescence spirituelle. Ce remède, c'est une obéissance aveugle. Ce mot s'explique de soi-même. Saint Philippe dit que les scrupules peuvent bien accorder une trêve à l'homme qu'ils ont une fois attaqué ; mais conclure la paix, jamais. Si nous avons été scrupuleux, et que nos scrupules ne soient pas venus de Dieu, nous emporterons la faiblesse ou du moins la timidité qu'ils nous auront donnée jusque dans la tombe, et, comme Françoise de Pampelune le donne à entendre [1], nous achèverons d'en consumer les restes dans le purgatoire. Une obéissance aveugle nous guérira et nous mettra en état de satisfaire à nos différents besoins. Mais comment saurons-nous si nous sommes vraiment obéissant ? O la plus scrupuleuse des questions ! Toutefois, j'y répondrai avec autant de douceur que de brièveté. Vous serez obéissant quand vous cesserez de dire : Oh ! mais mon directeur n'est pas un saint ; ou bien : J'obéirais si j'étais scrupuleux, et si telle chose était un scrupule ; ou enfin : J'obéirais, si je pouvais m'expli-

[1] Cette sainte religieuse vit en purgatoire une foule d'âmes qui expiaient leurs scrupules ; et comme, à cette vue, elle témoignait de la surprise, Notre-Seigneur lui dit qu'il n'y avait pas de scrupule qui fût entièrement dépouillé de péché.

quer à mon confesseur de telle façon qu'il pût véritablement comprendre le cas où je me trouve. » (*Progrès de l'âme,* chap. xvii.)

Enfin, les âmes parfaites sont exposées à être déçues par le démon, transfiguré en ange de lumière. Satan a été justement appelé par un saint Père « le singe de Dieu. » Ce qu'il fit jadis, en Egypte, pour séduire et perdre Pharaon, il n'a cessé de le faire à toutes les époques de l'histoire. Il contrefait, dans la mesure de son pouvoir, les œuvres du Tout-Puissant; et, partout où l'action divine se révèle avec plus d'éclat, on peut être assuré que l'action diabolique ne tardera pas à se produire en simulant les visions, les extases, les prophéties, les révélations, etc. Souvent même ce seront les personnes auxquelles Dieu a daigné se manifester qui, si elles n'y prennent garde, seront les victimes et les instruments des artifices de l'esprit du mensonge.

« L'illusion la plus dangereuse et la plus difficile à guérir dans la vie spirituelle, dit le P. Surin, c'est lorsque le démon vient à bout de persuader aux âmes que tout ce qu'il suggère vient immédiatement de Jésus-Christ, ou de la sainte Vierge ou de quelqu'autre saint. Ce sont, quelquefois, des personnes vertueuses et accoutumées aux visites de Notre-Seigneur, et qui, néanmoins, ne savent pas reconnaître la tromperie. Elles n'ont pas le moindre doute que ce ne soit Jésus-Christ qui leur parle en certains temps, quoique les choses qu'elles entendent soient, dans la suite, justement condamnées de tout le monde. N'a-t-on pas vu, à Rouen, un prêtre connu pour un homme de bien, lequel, disant la messe et tenant Jésus-Christ entre ses mains, croyait entendre des paroles et recevoir des conseils qui aboutirent enfin à un grand dé-

sordre? Ne sait-on pas que sainte Catherine de Bologne, après avoir pratiqué la vertu pendant longtemps et reçu de très grandes faveurs du ciel, fut, durant trois ans (les *Bollandistes* disent cinq ans), trompée par le démon qui lui apparaissait tantôt sous la forme de Jésus-Christ, et tantôt sous celle de la sainte Vierge? Cela arrive aux âmes qui ne sont pas encore parfaitement éclairées, quoique solidement vertueuses; car pour celles qui sont dans la claire lumière, il n'est pas à craindre, dit sainte Thérèse, qu'elles se trompent ainsi; elles n'ont nulle peine à distinguer les fausses visions des véritables. » (*Catéch. spirit.*, IIe Part., chap. v.)

L'illustre P. Achille Gagliardi (S. J.), mort en 1607, à l'âge de soixante-dix ans, après quarante-huit ans de vie religieuse, cite plusieurs exemples, vraiment effrayants, des aberrations dans lesquelles l'esprit satanique a entraîné, de son temps, plusieurs personnages remarquables d'ailleurs par leur science et leurs vertus. Stigmates, visions, extases, ravissements, rien n'avait manqué pour faire tomber ces infortunés dans l'illusion d'abord, et ensuite dans un gouffre d'infamies et de sacrilèges! Et, continue le savant auteur, on vit un grand nombre d'hommes du premier mérite séduits par ces apparences de vertu et par la grandeur des dons que paraissaient avoir reçus ces âmes privilégiées. « Qu'il suffise, ajoute-t-il, de citer l'exemple d'une femme dont la vie très pieuse et très sainte excitait l'admiration de tous; de fréquentes extases la mettaient en rapport avec les esprits angéliques; ses prières avaient obtenu à son confesseur, homme grave et prudent, une connaissance intime de ses péchés, une componction extraordinaire et une ferveur de charité sans bornes. Tous ces détails, nous les tenons de ce prêtre

même, et ils nous parurent dignes de considération. Toutefois, nous persuadâmes à ce confesseur de suspendre son jugement, et de ne rien précipiter dans une affaire si difficile et, d'ailleurs, pleine de périls; et nous l'exhortâmes à bien éprouver l'esprit et les dispositions de cette femme.

« Ce sage directeur suivit notre conseil, et il ne tarda pas à reconnaître, d'une manière évidente, que sa pénitente était le jouet du démon, ainsi que plusieurs autres de ses compagnes. — Et ce ne fut qu'après de longs et difficiles efforts, et par un secours tout particulier de la divine grâce, que cette visionnaire, et celles qui étaient associées à elle, furent arrachées aux pièges de Satan et rentrèrent dans l'ordre d'une vie humble et chrétienne. »

Les hommes sont moins exposés que les femmes à ces fatales illusions, mais tous n'y échappent pas; le P. Gagliardi raconte longuement comment un saint religieux de sa connaissance, devenu le jouet du malin esprit, avait fini par tomber dans les erreurs les plus manifestes. Heureusement, le pauvre égaré voulut bien entrer en communication avec des hommes expérimentés dans cette matière : il eut avec eux de longs et nombreux entretiens; et enfin, grâce à la divine bonté, reconnaissant ses erreurs et les perfidies de Satan, docile en même temps aux avis de ses supérieurs, il employa les remèdes qui lui furent prescrits, et se remit à marcher dans la voie de l'humilité et de la justice, tous les jours de sa vie. (Vide *Opus posth.* P. A. Gagliardi in Reg. S. P. Ign. de discretione spirituum.)

Si des âmes de bonne foi, si des saints même ont pu devenir les dupes de l'ange de ténèbres transformé en ange de lumière, combien plus facilement de misérables créatures, victimes de l'orgueil ou d'autres passions, peu-

vent se laisser prendre aux pièges de Satan et se jouer à leur tour de la crédulité du vulgaire et, quelquefois, de la simplicité trop confiante de certains directeurs !

Le savant P. Martin del Rio nous parle, en effet, d'une fille dont les ravissements étaient si fréquents qu'elle les obtenait à volonté ; mais l'évêque de Saragosse, ayant fait une enquête en règle, découvrit que toutes ces merveilles étaient simplement l'effet d'un pacte que cette misérable avait contracté avec le démon pendant qu'elle gardait les troupeaux. (Vide *Analecta juris Pontif.*, année 1854, p. 814.)

Ce court exposé des illusions spirituelles, qui ont fourvoyé tant d'âmes, suffit amplement pour montrer tout le danger qu'il y a de confondre l'action de Satan avec l'action de Dieu, et de se laisser égarer par l'esprit des ténèbres déguisé en ange de lumière ; mais, d'autre part, on aurait tort de se prévaloir des faits que nous venons de rapporter, pour méconnaître indistinctement l'action de Dieu lorsqu'il lui plaît, comme il en a bien le droit et le pouvoir, de se manifester surnaturellement aux hommes. La voie de la vérité et de la prudence est également éloignée de ces deux excès ; elle ne penche ni vers l'*illuminisme* qui admet avec un aveugle enthousiasme tous les phénomènes merveilleux, ni vers le *rationalisme* qui repousse, avec un dédain plus aveugle encore, tous les faits surnaturels. C'est pour nous prémunir contre ces deux excès que l'Apôtre nous donne cet avis important : « Gardez-vous de croire à tout esprit ; car beaucoup de prophètes menteurs se sont répandus dans le monde [1]. » Mais quels sont

[1] Charissimi, nolite omni spiritui credere, sed probate spiritus si ex Deo sint : quoniam multi pseudoprophetæ exierunt in mundum. — I Joan., IV, 1.

les signes auxquels nous pourrons reconnaître l'origine céleste des phénomènes surnaturels dont nous parlons ? Les voici tels que nous les indiquent les auteurs les plus compétents dans cette matière délicate : 1° pureté de doctrine et de mœurs dans la personne favorisée de ces dons ; 2° crainte d'être victime des illusions du démon et désir de vivre et de rester dans les voies ordinaires de la spiritualité ; 3° ouverture sincère de cœur aux directeurs et supérieurs ecclésiastiques et horreur de la dissimulation ; 4° fuite du commerce du monde, amour de la solitude et détachement absolu de toutes les choses terrestres ; 5° tranquille et doux acquiescement aux épreuves, aux persécutions même que ces voies extraordinaires pourraient lui attirer ; 6° humilité à toute épreuve ; car, comme l'orgueil est le caractère propre de Satan, le signe infaillible et le résultat immanquable de son action, l'humilité est la marque la plus sûre et la pierre de touche pour discerner les opérations divines. « L'humilité accompagne toujours les bonnes visions et révélations, dit le P. Saint-Jure, comme, au contraire, la vanité et l'orgueil sont inséparables des mauvaises. » (*L'homme spirituel,* chap. III, sect. 10.) « Si donc, ajoute Gerson, on avait une parfaite connaissance du signe de l'humilité, il serait superflu d'en chercher d'autres, parce que l'orgueil et l'humilité suffisent pour distinguer les opérations spirituelles les unes des autres. » (*Tract. de disting. ver. vision. a falsis.*) 7° La garantie la plus solide que puisse offrir aux autres et acquérir pour elle-même une âme appelée à marcher dans les voies extraordinaires, est l'obéissance envers ses guides spirituels et tous ceux qui ont autorité pour lui manifester la volonté de Dieu. Qu'on le sache bien, aucune grâce, si divine qu'elle soit, ne saurait dispenser de l'obéissance. Les

supérieurs s'opposeraient-ils réellement aux desseins de Deu, Dieu veut qu'on obéisse aux supérieurs plutôt qu'à lui ; ou, pour mieux dire, il veut qu'on se conforme à la manifestation authentique de sa volonté par les supérieurs, plutôt qu'à une manifestation extraordinaire et sujette à l'illusion. Les ordres que Dieu donne sont toujours subordonnés à ce contrôle des représentants terrestres de son autorité, et ce serait lui désobéir que de lui obéir contrairement à la direction qu'il nous a lui-même imposée [1].

CHAPITRE XXVIII

Satan et la manière dont il nous tente dans nos actions.

Une action théologiquement bien faite est d'une si grande valeur que si l'on mettait dans un plateau de la balance tous les empires, tous les honneurs et toutes les richesses du monde, et dans l'autre la plus petite action faite selon la volonté de Dieu par une âme juste, cette action, si légère qu'elle paraisse, l'emporterait sur toutes les choses terrestres. Quand on donnerait pour l'acheter tous les biens de la nature, il serait impossible d'en donner un prix adéquat ; parce que la nature, avec tout ce qu'elle a et tout ce qu'elle peut, ne saurait mériter

[1] Cf. *Le Messager du Cœur de Jésus*, tom. XXXII, p. 627 et suiv. tom. XXXIII, p. 38 et suiv.

le moindre bien surnaturel de la grâce et de la gloire; tandis que cette petite action de vertu nous acquiert, pour cette vie, un nouveau degré de grâce, l'accroissement de la charité, des vertus surnaturelles et des dons du Saint-Esprit, et, pour l'autre, la gloire des bienheureux, ainsi que la possession éternelle de Dieu. Quelle valeur inestimable! Saint Paul ne nous dit-il pas, en effet, qu'une action vertueuse produit en nous le poids éternel d'une gloire souveraine et incomparable [1]?

Aussi le démon, jaloux du mérite immense et de la gloire incompréhensible que nous pouvons obtenir par chacune de nos actions, rôde sans cesse autour de nous pour épier toutes les occasions, qui se présentent, de nous empêcher de les bien faire, afin de nous priver de ces avantages inappréciables. Nous en avons des exemples frappants dans la Vie de saint Dominique. Le malin esprit ne cessait point de lui susciter des distractions durant ses prières et ses oraisons. Une nuit que le Saint était en prières à Sainte-Sabine, à Rome, le diable lui jeta du haut de l'église une grosse pierre, qui vint lui friser les cheveux, couler le long de son habit, et éclater en morceaux à ses pieds; mais l'homme de Dieu, loin de se troubler et de fuir, demeura au lieu où il était et continua sa prière. Une autre fois qu'il faisait oraison dans la même église, le démon, pour le distraire, s'avisa d'apparaître devant lui sous la figure d'un religieux qui faisait le dévot; seulement sa dévotion était hors de saison et contraire à l'obéissance. Une autre fois encore il vit le démon qui, ayant pris une forme humaine, paraissait très affairé et allait de côté et d'autre dans la maison. Le serviteur de Dieu ayant

[1] Supra modum in sublimitate æternum gloriæ pondus operatur in nobis. — II Cor., IV, 17.

reconnu l'ennemi acharné du genre humain : « O cruelle bête, lui dit-il, que fais-tu ici ? » — « Je fais mon office, lui répondit-il, et enfin je gagne toujours quelque chose. » — « Et que peux-tu gagner au dortoir ? » dit le Saint. « Qu'on dorme plus ou moins qu'il ne faut, répliqua-t-il, qu'on se lève à regret, ou qu'on ne se lève point pour aller à Matines ; et quand on me laisse un peu faire, je leur suggère de plus grands maux. » — « Quel mal fais-tu à l'église ? » lui demande saint Dominique. « Je fais en sorte, dit-il, qu'ils y aillent trop tard, sans volonté ni goût que ce soit, et qu'ils y pensent aux choses du monde. » Il ajouta qu'au réfectoire il les tentait de manger plus ou moins qu'ils n'avaient besoin ; qu'au parloir il les faisait rire à gorge déployée, disant que ce lieu-là était tout à lui ; car on n'y entendait que des nouvelles impertinentes, des paroles oisives, des murmures, et que les religieux venaient perdre là tout ce qu'ils avaient gagné ailleurs. Saint Dominique le mena ensuite au chapitre, mais il s'enfuit en disant : « Ce lieu-là m'est un enfer ; car c'est là que les Pères avouent tout le mal que je leur fais faire, qu'ils sont avertis et blâmés de leurs fautes, qu'on les confesse et qu'on leur pardonne. »

Le diable prit un jour la forme d'un courtisan élégant et vint demander au sacristain un Père pour le confesser. Le sacristain lui en fit venir un. Ce faux pénitent commença à discourir de ses péchés déshonnêtes avec un artifice si sale et si abominable que le confesseur, craignant de souiller la pureté de son âme par l'audition de telles paroles, se retira, laissant la confession inachevée. Quatre autres Pères, qui furent successivement appelés pour entendre sa confession, furent obligés, pour la même raison, de quitter le confessionnal, avant qu'il eût fini l'aveu de

ses péchés. Le prétendu courtisan ne cessait d'importuner le sacristain pour se faire amener quelqu'un qui pût l'absoudre, se plaignant du peu de charité des religieux. A la fin, saint Dominique se présenta pour le confesser; mais, en entrant à l'église, il sut par révélation que ce terrible pénitent n'était pas autre que le démon. Il le réprimanda donc sévèrement et lui commanda de sortir et de ne plus inquiéter les serviteurs de Dieu. Confus de se voir découvert, le malin esprit disparut aussitôt, laissant dans l'église une puanteur insupportable. (*Vie de saint Dominique,* par le R. P. Ribadeneira, 4 août.)

On le voit, le démon se faufile partout pour nous tenter dans toutes nos actions et trouver un moyen ou un autre de nous porter à les faire d'une manière défectueuse. Saint Grégoire le Grand nous donne d'excellents avis à ce sujet, et bien qu'il ne parle que des actions matériellement bonnes par elles-mêmes, telles que l'aumône et la prière, nous étendrons ce qu'il dit à toutes les actions en général et nous nous attacherons à mettre à découvert les artifices par lesquels Satan cherche à les corrompre, en indiquant en même temps les moyens de les bien faire, en dépit des embûches du malin esprit.

« Nous devons savoir, dit ce saint Docteur, que notre ancien ennemi attaque nos bonnes œuvres de trois manières, afin que ce qui est bon aux yeux des hommes soit mauvais aux yeux du souverain Juge. » Il nous attaque avant l'action, pendant l'action, après l'action.

I. « D'abord, dit saint Grégoire, le démon dresse ses embûches lorsque l'homme est sur le point de faire son action, afin de corrompre l'intention, parce que l'action, ainsi viciée dans sa source, n'offre plus rien de pur. » (Lib. I *Moral.*, cap. CLXXX.)

Ainsi, lorsque nous allons faire une action quelconque, le démon tourne autour de nous et fait tous ses efforts pour nous tenter, 1° afin que nous ne nous proposions aucune intention, que nous la fassions par habitude, par routine, parce qu'il sait bien que, si nous la faisons de cette manière, elle ne sera ni glorieuse à Dieu, ni profitable pour notre salut; à cette fin il cherche à nous distraire autant qu'il peut, il détourne nos pensées, il met devant nos yeux d'autres objets qui nous entraînent et nous emportent, il nous rend paresseux à considérer ce que nous allons faire et l'importance d'une bonne action. 2° Si nous voulons nous proposer une bonne intention, il s'efforce de nous en faire prendre de mauvaises, telles que celles de vanité, d'intérêt temporel ou de recherche de nous-mêmes. 3° Enfin, si nous nous proposons une bonne intention, il tâche de nous faire prendre la moins parfaite, ou du moins il fait en sorte que nous nous la proposions avec lâcheté et tiédeur.

C'est ainsi que Satan, voulant empêcher saint Macaire d'Alexandrie de se livrer plus longtemps aux austérités de la pénitence dans le désert et l'exposer au danger de la vaine gloire, s'avisa de lui mettre dans l'esprit l'idée de se rendre à Rome sous prétexte qu'il y trouverait plus de malades à guérir par ses prières et plus d'énergumènes à exorciser. Le Saint fut longtemps obsédé par cette tentation qui se présentait à lui sous le couvert de la charité. Se sentant un jour plus tenté que de coutume, il se coucha sur le seuil de sa cellule et dit aux démons : « Arrachez-moi d'ici et traînez-moi à Rome, si vous le pouvez; car je n'irai point de mes pieds, et, plutôt que de vous écouter, je resterai ici jusqu'au soir. » Après être resté longtemps ainsi étendu sur le sol, il se leva vers le soir, et, se trou-

vant toujours tourmenté par cette idée, il remplit de sable une corbeille qu'il mit sur ses épaules et commença, avec ce fardeau, à parcourir tout le désert. Un homme d'Antioche, nommé Théosébius Cosmetor, l'ayant rencontré : « Que portez-vous, Père ? lui dit-il, donnez-moi ce fardeau qui vous écrase. » — « Nullement, répondit le saint homme ; je vexe ainsi celui qui me tourmente. Ne veut-il pas m'entraîner, malgré mon grand âge et ma paresse, dans des voyages lointains ! » Il entra enfin dans sa cellule, le corps brisé de fatigue, mais l'esprit délivré de la tentation. (*Sa Vie*, par le R. P. Ribadeneira, 2 janvier.)

Voilà comment ce saint anachorète, nonobstant sa grande vertu, fut tenté de vaine gloire au sujet des maladies qu'il guérissait miraculeusement et même des exorcismes par lesquels il chassait les démons du corps des personnes qui en étaient possédées. Voilà aussi le moyen héroïque qu'il employa pour vaincre la tentation. Il n'est donc pas étonnant que des gens faibles, comme nous, soient exposés aux tentations des mauvais esprits avant leurs actions et leurs entreprises ; et, si nous sommes incapables, pour nous en délivrer, d'user de moyens aussi difficiles, ayons au moins recours aux moyens ordinaires, que nous allons indiquer. 1° Il ne faut jamais regarder une action comme peu importante ; elles sont toutes grandes à cause des biens qu'elles nous obtiennent et surtout de la gloire qu'elles procurent à Dieu. Il faut considérer ce que Dieu demande dans cette action, et ce qu'il en attend, et nous bien persuader qu'en la faisant comme il convient, nous lui procurerons beaucoup de gloire et à nous de grands avantages ; que c'est pour cela qu'il veut que nous nous appliquions entièrement à la bien faire, sans nous occuper d'autre chose en ce moment. 2° L'esprit ainsi préparé, il faut

diriger son intention avant de commencer l'action. Nous remarquerons à ce sujet qu'il faut bien prendre garde de jamais commencer une action avant de s'être proposé une bonne intention, parce que c'est l'intention qui doit en être l'âme et qui doit lui donner sa valeur et son prix; pour cela il faut s'arrêter avant d'agir, afin d'avoir tout le temps nécessaire pour bien diriger son intention : ne nous plaignons pas du temps que nous emploierons à cela, puisque tout dépend de là. Aussi lisons-nous d'un des anciens Pères qu'il avait coutume de réfléchir quelques instants avant de commencer une action. On lui demanda pourquoi il agissait ainsi; il répondit que, nos actions n'ayant de vraie bonté que celle qu'elles tirent de nos bonnes intentions, il s'appliquait pendant ce temps à s'en proposer une bonne et bien pure, afin de rendre son action bonne et méritoire : semblable à l'archer, qui, avant de tirer au but, s'arrête à viser pour frapper juste. C'est ainsi que nous devons agir, car c'est là la science des justes et l'un des principaux fondements de la vie spirituelle. 3° En dirigeant son intention, il faut bien se garder d'en prendre une mauvaise; prenons-en toujours de bonnes et, autant que possible, les meilleures, les plus pures et les plus parfaites, c'est-à-dire celles qui se rapportent purement à Dieu, à son amour, à son honneur et à l'accomplissement de sa volonté, de sorte que nous regardions ses intérêts comme les nôtres propres et que nous en fassions l'unique motif de nos actions; mais pour choisir toujours les plus parfaites, il est nécessaire de veiller avec grande attention sur les mouvements de son âme, parce qu'il est bien difficile, à cause des artifices du démon, d'avoir cette parfaite pureté d'intention. « Que chacun se considère et examine les désirs de son cœur, dit saint Jérôme, et il comprendra

combien il est rare de trouver une âme parfaitement fidèle, qui ne fasse rien pour acquérir une gloire purement humaine ou l'estime des hommes. Oh ! qu'il est difficile de se contenter du seul jugement de Dieu ! » (S. Hier., *adversùs Luciferianos*.)

II. Saint Grégoire, continuant de nous découvrir les stratagèmes du démon et d'éventer ses mines, dit encore : « Quand le démon n'a pu empoisonner nos intentions, parce que nous nous sommes tenus sur nos gardes, il fait comme le voleur qui, ne pouvant prendre le voyageur au sortir de son logis, l'attend sur le chemin pour le surprendre ; lorsqu'il n'a pu attaquer la bonne œuvre dans son principe, c'est-à-dire dans l'intention, il s'efforce de la vicier pendant l'action, et celui qui va avec trop de sécurité et sans se défier de rien, tombe dans l'embuscade, et perd en un instant tout ce qu'il avait gagné. » (*Loco citato.*) C'est de cette espèce de piège que parle le Roi-prophète, quand il dit qu'on lui a tendu des pièges sur le chemin par lequel il marchait [1].

Mais comment le démon nous tend-il des pièges durant le cours de nos actions ? Il cherche à nous faire agir par vanité ou respect humain, de sorte que, si nous n'y prenons garde, nous commençons une bonne œuvre par charité et nous la finissons par vanité. Quelquefois il change de batterie : il attaque l'intention, ou bien il dirige ses traits contre l'ardeur que l'on doit apporter à l'action ; il fait que l'on se relâche dans l'une et dans l'autre, et qu'au lieu de penser à ce que l'on fait, on pense à tout autre chose. D'autres fois il tâche de diminuer la ferveur, qui ressemble

[1] In viâ hâc quâ ambulabam, absconderunt laqueum mihi. — Psal. CXLI, 4.

alors à ces mouvements violents du coursier qui s'élance d'abord avec impétuosité, mais qui se ralentit insensiblement à mesure qu'il avance vers le terme du voyage. Ou bien encore il profite de l'ennui, que nous cause l'action, pour nous jeter dans la tristesse, le chagrin, l'impatience, et, excitant en nous le désir de la finir le plus tôt possible, nous fait hâter outre mesure, parce qu'il trouve son compte dans cette précipitation.

Nous lisons dans la Vie de saint Bernard que, prêchant un jour devant un nombreux auditoire, il fut tenté de vaine gloire, comme si on lui eût dit : « Regarde ce bel auditoire et vois comme il est attentif. » A cette suggestion il demeura un instant en suspens, ne sachant s'il devait cesser de prêcher ou continuer son sermon ; ensuite, s'apercevant que c'était une tentation du démon, il tourna la tête en arrière et lui dit : « Ce n'est pas pour toi que j'ai commencé, et ce n'est pas pour toi que je finirai. » (*Sa Vie,* par le R. P. Ribadeneira, 20 août.)

Un religieux du monastère où demeurait saint Pacôme fit un jour deux nattes, au lieu d'une, qui était seulement prescrite par la règle. Lorsqu'il les eut achevées, il les exposa en un endroit où le Saint devait passer, se berçant du doux espoir de recevoir les éloges que son activité semblait mériter ; mais il fut bien déçu dans son attente ; car le saint abbé, à la vue de ces deux nattes, reconnut aussitôt la vanité qui les avait fait faire, et, jetant un profond soupir, il dit à ceux qui l'entouraient : « Ne voyez-vous pas que ce pauvre frère a travaillé depuis le matin jusqu'à présent pour dédier son ouvrage au diable, sans aucun profit pour son âme, puisque dans son travail il a cherché à plaire plutôt aux hommes qu'à Dieu ? » Après avoir proféré ces paroles, il appela le religieux, le blâma sévèrement

et lui imposa une rude pénitence. (*Vie de saint Pacôme*, par le R. P. Ribadeneira, 14 mai.)

Dans l'un des douze monastères fondés par saint Benoît se trouvait un religieux à qui le démon avait rendu l'oraison si ennuyeuse, qu'après la psalmodie de l'office divin, il avait la mauvaise habitude de sortir de l'église pour aller travailler, tandis que ses frères se livraient à ce saint exercice. Pompéien, son supérieur, l'ayant charitablement repris de sa négligence, il prit la résolution de se corriger, mais trois jours après il retomba dans la même faute. Pompéien crut devoir en informer saint Benoît qui demeurait dans un autre monastère. Le saint fondateur, déplorant le malheur et l'aveuglement de ce religieux, se rendit sans délai dans la maison où il habitait, et, s'approchant de lui à la fin de l'office, il vit le démon sous la forme d'un petit garçon noir, qui le conduisait hors de l'église par la manche de son habit. Saint Maure, après deux jours de prières, vit la même chose. Le troisième jour saint Benoît, trouvant encore le religieux absent de l'église pendant l'oraison, lui donna un coup de bâton, ce qui le délivra enfin de la tentation du malin esprit. (*Vie de saint Benoît*, par Alb. Butler, 21 mars.)

Gerson raconte qu'il y avait un serviteur de Dieu qui consacrait ses jours à la pénitence et à la prière. Le démon, jaloux d'une vie si pleine de bonnes œuvres, essaya de le détourner de sa voie, en lui suggérant une tentation puisée dans le mystère de la prédestination. « Pourquoi travailler et te fatiguer ainsi ? lui disait-il intérieurement. Tu as beau faire, jamais tu ne seras sauvé ! » — « Je ne sers pas Dieu pour gagner le ciel, répondit le saint personnage, mais bien pour plaire à Dieu. » Et par cette belle réponse il mit le démon en fuite.

Nous aussi, si nous voulons bien faire nos actions et ne pas les laisser vicier par l'esprit du mal, nous devons être soigneux de repousser sur-le-champ toutes les tentations qu'il nous suscite pendant que nous les faisons.

D'abord il faut fermer toutes les avenues à la vanité et au respect humain, considérant Dieu comme le seul juge de notre action, puisqu'il doit seul la récompenser, si elle est bien faite, ou la punir, si elle est mal faite. « Prenez garde, disait Notre-Seigneur, de faire vos bonnes œuvres pour être vus des hommes, autrement vous n'aurez point de récompense de votre Père qui est dans le ciel [1]. » S'arrêter à l'opinion et à l'estime des hommes, c'est s'arrêter à de la fumée ; toutes leurs louanges ne sauraient nous rendre bons et bienheureux, pas plus que leur blâme ne saurait nous rendre mauvais ou malheureux. C'est de l'opinion et des louanges de Dieu que nous devons faire cas, parce qu'elles peuvent effectivement nous élever ou nous abaisser, nous donner de la gloire ou de l'infamie. Saint Chrysostome se sert à ce sujet d'une comparaison aussi belle que juste : « Ceux qui courent dans la lice, dit-il, s'ils savent que l'empereur est venu pour être témoin de leur course, font plus de cas de son regard et de son jugement que de celui des autres ; et vous qui savez et qui confessez que le Dieu des anges assiste à votre course, qu'il est présent comme juge et comme rémunérateur, vous jetez plutôt les yeux sur ceux qui sont vos égaux, vous vous mettez plus en peine du jugement qu'ils porteront sur vous que de celui de Dieu. Qu'arrive-t-il ? c'est qu'après beaucoup de peines et de sueurs, vous demeurez

[1] Attendite ne justitiam vestram faciatis coràm hominibus, ut videamini ab eis ; alioquin mercedem non habebitis apud Patrem vestrum qui est in cœlis. — Matth., VI, 1.

sans couronne, et vous n'avez gagné que de la fumée. » Pour éviter le danger de la vaine gloire il est très sage de faire ses actions en secret, autant qu'on le peut ; que Dieu seul en soit témoin comme du sacrifice d'Abraham sur la montagne de Moria, au pied de laquelle il laissa serviteurs et monture. Le divin Sauveur nous le recommande expressément, quand il nous dit de nous retirer dans le secret de notre maison pour faire nos bonnes œuvres. Il va encore plus loin, lorsqu'il nous donne ce conseil : « Que votre main gauche ignore ce que fait votre main droite [1]. » Il veut dire par là, comme l'explique saint Chrysostome, que la personne même qui agit doit ignorer, s'il est possible, la bonne action qu'elle fait. « Le lion, dit saint Epiphane, efface les vestiges qu'il imprime sur le sable en marchant, afin de n'être pas poursuivi par le chasseur ; l'homme spirituel doit ôter, autant qu'il dépend de lui, toute connaissance de ses bonnes œuvres, afin de les conserver. » Un trésor caché est bien plus en sûreté que s'il était exposé à la vue de tout le monde ; le voyageur ne portera jamais son argent à la main sans risquer d'en être bientôt dépouillé. De même si nous avons à cœur de conserver le mérite de nos bonnes œuvres, ce trésor précieux qui allume une si grande envie chez nos ennemis spirituels, n'allons pas en faire parade aux yeux des hommes, mais tenons-les cachées, autant que nous le pouvons. Profitons, pour notre instruction, du malheur de ce roi d'Israël qui perdit tous ses trésors pour avoir pris plaisir à les montrer aux ambassadeurs d'un prince barbare et ayons pour principe ce vieil adage : *Crede mihi, bene qui latuit, bene vixit,* c'est-à-dire : Croyez-moi, qui aime l'obscurité vit bien.

En second lieu, pour obvier au relâchement d'attention,

[1] Nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua. — Matth., vi, 3.

il faut veiller soigneusement sur ses pensées, afin de ne point les laisser errer çà et là, mais de les fixer sur ce que l'on a à faire, selon cette maxime de l'Imitation de Jésus-Christ : *Age quod agis,* faites attentivement ce que vous faites. Saint Augustin met au nombre des qualités de la prudence, l'intelligenee du présent, que saint Thomas appelle circonspection ; cette circonspection applique l'esprit à la chose que l'on fait, elle considère avec soin tout ce qui l'entoure pour éloigner tout ce qui peut nuire à l'application de l'esprit et pour rapprocher tout ce qui est capable de la favoriser. Ayons cette circonspection dans chacune de nos actions ; repoussons courageusement toutes les pensées, toutes les sollicitudes qui se portent sur d'autres objets, et qui ne sauraient venir de Dieu, puisqu'elles viennent hors de saison. Attachons notre mémoire à l'action présente par la pensée douce et tranquille que c'est là ce que Dieu demande uniquement de nous en ce moment. Appliquons notre entendement à cette action pour la faire avec les intentions pures et élevées dont nous avons déjà parlé. Enfin, forçons notre volonté à vouloir cette action et non une autre. Ce principe est un des points les plus importants de la vie spirituelle sur lequel doivent veiller avec soin ceux qui veulent faire des progrès dans la vertu et acquérir de grands trésors pour le ciel.

En troisième lieu, pour empêcher le refroidissement de ferveur, il faut de temps en temps pendant le cours de l'action, particulièrement si elle est de longue durée, renouveler l'intention que l'on s'est proposée au commencement ; il faut imiter en cela les mouvements naturels qui redoublent de force et de rapidité à mesure qu'ils approchent de leur terme. Une action, faite avec ferveur et constance jusqu'à la fin, procure plus de mérite à une âme que cent

autres faites avec lâcheté et tiédeur; un grand marchand ne gagne-t-il pas souvent en une seule fois plus qu'un petit mercier dans toute sa vie? Ainsi les personnes soigneuses de bien faire toute chose, obtiennent plus de mérite par une seule action, que les âmes négligentes n'en obtiennent par toutes les actions de leur vie.

En quatrième lieu, pour remédier aux ennuis et aux impatiences que nous causent le travail et les difficultés, nous devons tâcher d'agir toujours avec douceur d'esprit et un sentiment de joie intérieure, à l'exemple de Dieu qui fait toutes ses œuvres avec un souverain contentement et une joie infinie : « Le Seigneur, dit David, se réjouit dans ses œuvres [1]. » Et Jésus-Christ, la Sagesse increéée, dit en parlant de lui-même dans le livre des Proverbes : « Je prenais un singulier plaisir en créant le monde avec mon Père, je me jouais dans l'univers, faisant toutes mes œuvres avec délices [2]. » De plus, pour dissiper ces nuages de tristesse et d'ennui que le démon amoncelle adroitement dans notre esprit, souvenons-nous qu'en faisant cette action nous honorons Dieu et nous acquérons des trésors infinis pour la vie éternelle, ce qui est un très grand sujet de consolation pour un homme de foi. C'est au démon et à ses suppôts à s'attrister et à se chagriner, puisqu'ils travaillent pour allumer les feux de la justice divine qui doivent punir leurs crimes; mais que les enfants de Dieu se réjouissent dans leurs actions dont le bonheur céleste doit être la récompense! « Réjouissez-vous toujours dans le Seigneur, leur crie saint Paul; je vous le répète, réjouissez-vous [3]. »

[1] Lætabitur Dominus in operibus suis. — Psal. CIII, 31.
[2] Delectabar per singulos dies ludens coram eo, omni tempore, ludens in orbe terrarum. — Prov., VIII, 30.
[3] Gaudete in Domino semper; iterum dico, gaudete. — Philip., IV, 4.

Enfin, pour nous modérer dans l'action, considérons qu'il importe de la bien faire et non de la faire vite, comme l'indique le proverbe : *Sat cito, si sat bene;* c'est-à-dire : Une chose est faite assez tôt, si elle est bien faite. En effet, la perfection pour un maître d'écriture ne consiste pas à brocher beaucoup de lettres, mais à les bien former, pas plus que celle du peintre à faire plusieurs tableaux, mais à les bien travailler et à imiter le plus possible la nature ; car, un seul tableau, fait selon toutes les règles de l'art, sera plus prisé et vendu plus chèrement que cinquante autres mal faits, bien que couverts de couleurs précieuses et rehaussés par des cadres dorés ; de même notre perfection ne consiste point à faire promptement notre action, mais à lui donner toutes les qualités et toute l'excellence qu'elle demande.

III. « Quelquefois, dit saint Grégoire, lorsque le démon n'a pu venir à bout de vicier l'action soit dans son commencement, soit dans son cours, il fait tout son possible pour la gâter en nous tendant des embûches à la fin. » (*Loco citato.*) Or, le malin esprit cherche à corrompre la fin de nos actions : 1° par la vanité, en poussant celui qui a fait une bonne action à s'en réjouir dans une vaine estime et complaisance de lui-même, à s'en attribuer la gloire et à dire intérieurement ces paroles insensées : « C'est ma main et ma force qui ont fait tout cela, et non le Seigneur [1] » ; 2° par l'amour-propre qui porte à publier son action pour la faire estimer et louer ; 3° par le relâchement dans la pratique des bonnes œuvres, comme si l'on avait assez travaillé.

Ainsi, lorsque saint Pacôme revenait du désert, où il

[1] Manus nostra excelsa et non Dominus fecit hæc omnia. — Deut., XXXII, 27.

s'était retiré pour vaquer plus tranquillement à l'oraison, les démons essayaient de lui inspirer de la vaine gloire en prenant la forme de soldats qui marchaient devant lui au pas de charge et criaient à haute voix : « Place à l'homme de Dieu ! » (*Sa Vie,* par le R. P. Ribadeneira, 14 mai.)

Guillaume, évêque de Lyon, raconte que le supérieur d'un couvent fut un jour appelé auprès d'un ermite qui se mourait, pour lui administrer les derniers sacrements. L'abbé prit pour compagnon de voyage un des frères du couvent, qui était la discrétion même. Pendant qu'ils passaient dans une forêt, un voleur se joignit à eux et les accompagna jusqu'à la solitude du malade. Arrivé là, le voleur s'arrêta à la porte, se jugeant indigne de pénétrer dans la demeure d'un si saint homme. Dès que le moribond eut reçu les derniers secours de la religion, le larron, jetant un regard furtif dans la grotte, s'écria avec l'accent d'un cœur profondément affligé : « Oh ! s'il m'était seulement donné d'être tel que vous êtes ! » L'ermite, enflé de vanité, lui répondit : « Ah ! sans doute, à un pécheur comme toi, il ne siérait pas mal de me ressembler ! » Ayant rempli leur tâche, les deux religieux se remirent en route pour retourner à leur couvent. Au bout de quelques instants, ils virent le voleur courir après eux de toutes ses forces : « Saint homme ! s'écriait-il en s'adressant à l'abbé, je veux me confesser ! Hélas ! ayez pitié d'un pauvre pécheur. Je veux faire pénitence. Je désire sincèrement me convertir. » Cependant l'abbé, craignant d'être victime de quelque ruse, accéléra le pas pour ne pas se laisser atteindre par le voleur. Celui-ci, de son côté, redoubla de vitesse, ne cessant de crier : « Hélas ! ayez pitié de moi ! Miséricorde ! » Mais, tout à coup, son pied heurta contre une pierre et il tomba si violemment

qu'il resta mort sur place. A la même heure mourut aussi l'ermite qui venait d'être administré. Or, la nuit suivante le frère qui avait accompagné l'Abbé sut par révélation divine que l'âme de ce bon larron avait été portée en paradis par les anges en considération de sa profonde humilité et de la contrition parfaite qu'il avait eue de ses péchés, accompagnée du désir de se confesser, tandis que l'âme de l'ermite avait été traînée dans l'enfer par les démons, en punition de sa vanité et de son orgueil.

C'est ainsi que, cédant à la tentation de vaine gloire, par laquelle Satan vint l'assaillir dans ses derniers moments, ce malheureux ermite perdit en un instant tout le fruit de ses longues austérités et des nombreux actes de vertu qu'il avait faits durant sa vie, et, au lieu d'obtenir la couronne réservée aux élus, il alla partager les supplices éternels des réprouvés.

Pour repousser les traits de la vanité dont nous tente le démon à la fin de nos actions, rappelons-nous cette histoire effrayante et bien capable de faire trembler même les âmes les plus avancées dans la voie de la perfection. Pénétrons-nous bien de cette grande vérité que, s'il y a quelque bien dans telle ou telle action, c'est par la grâce et le secours de Dieu que nous l'avons faite, et disons franchement avec David : « La droite du Seigneur a déployé sa force, la droite du Seigneur m'a exalté, la droite du Seigneur a signalé sa puissance [1]. » Il faut ensuite remercier Dieu de nous avoir accordé cette grâce, lui rapporter toute la gloire de cette bonne action, à l'exemple des quatre-vingts vieillards de l'Apocalypse qui, se prosternant devant le trône du Seigneur et jetant leurs cou-

[1] Dextera Domini fecit virtutem, dextera Domini exaltavit me, dextera Domini fecit virtutem. — Psal. CXVII, 16.

ronnes à ses pieds, l'adoraient et lui disaient : « Vous êtes digne, Seigneur notre Dieu, de recevoir la gloire et l'honneur de nos bonnes œuvres, parce que c'est vous qui avez fait toutes choses [1]. » Enfin, il faut lui demander pardon des manquements dont nous nous sommes rendus coupables pendant notre action et, remarquons-le, cet acte d'humilité, par lequel nous reconnaissons les fautes que nous avons commises dans le cours de notre action, est le meilleur moyen de nous préserver des atteintes de la vanité.

Pour combattre la tentation d'amour-propre, il faut, comme nous l'avons déjà dit, tenir la bonne action secrète, autant qu'il se peut faire, et se bien garder d'aller chercher les louanges des hommes. Une bonne œuvre produit deux effets excellents : elle procure du profit et de l'honneur. Or, Dieu, qui est l'auteur de l'action conjointement avec l'homme, lui en laisse le profit tout entier pour ne s'en réserver que l'honneur devant les créatures, et encore s'engage-t-il à honorer et à louer celui qui l'a faite au jour du jugement devant tout l'univers et pendant toute l'éternité dans le ciel avec les anges et les saints. Il est donc bien raisonnable que l'homme cède à Dieu l'honneur dont la bonne action est digne devant les hommes ici-bas et qu'il s'abstienne de rechercher des louanges passagères pour obtenir des honneurs éternels ; car celui qui recherche la louange des hommes perd, outre le profit de ses bonnes œuvres, la louange qu'il aurait reçue de Dieu. « La poule, dit saint Chrysostome, est cause par son caquetage qu'on lui enlève l'œuf qu'elle vient de pondre. » De même, si nous publions nos bonnes œuvres,

[1] Dignus es, Domine Deus noster, accipere gloriam, honorem et virtutem : quia tu creasti omnia. — Apoc., IV, 11.

nous courons grand risque d'en perdre le mérite. Mais si, malgré les efforts que nous faisons pour les cacher, il arrive qu'on les connaisse et qu'on nous en donne des louanges, souvenons-nous, pour éviter la vaine gloire, que nous n'en sommes pas moins comme des gens immondes et que toutes nos bonnes œuvres sont semblables, selon Isaïe, à un linge souillé de sang corrompu [1], à cause des nombreuses imperfections dont elles sont ordinairement mêlées. Et puis « qu'avons-nous de bon que nous n'ayons reçu ? dit l'Apôtre ; et si nous l'avons reçu, pourquoi nous en glorifier, comme si nous ne l'avions pas reçu [2] ? » — « Si, voyant les grâces que Dieu nous a faites, quelque sotte vanité venait nous chatouiller le cœur, ajoute saint François de Sales, le remède infaillible serait de recourir à la considération de nos ingratitudes, de nos imperfections et de nos misères : en considérant ce que nous avons fait quand Dieu n'a pas été avec nous, nous connaîtrons que ce que nous faisons quand il est avec nous n'est pas de notre façon ni de notre cru. Nous en jouirons néanmoins, et nous nous en réjouirons, mais nous en glorifierons Dieu seul, parce qu'il en est l'auteur. Ainsi, la sainte Vierge confesse que Dieu lui a fait de grandes choses, mais ce n'est que pour s'en humilier et glorifier Dieu : « Mon âme, dit-elle, glorifie le Seigneur, parce qu'il a fait en moi de grandes choses [3]. » (*Introduct. à la vie dév.*, IIIe Part., ch. v.)

Enfin, pour ne pas nous laisser aller, après notre action,

[1] Facti sumus ut immundus omnes nos et quasi pannus menstruatæ universæ justitiæ nostræ. — Is., LXIV, 6.

[2] Quid autem habes quod non accepisti ? Si autem accepisti, quid gloriaris quasi non acceperis ? — I Cor., IV, 7.

[3] Magnificat anima mea Dominum... quia fecit mihi magna qui potens est. — Luc., I, 46, 49.

à la tiédeur et au relâchement, rappelons-nous l'exemple de saint Paul et ses paroles : « Mes frères, quoique j'aie fait beaucoup de bonnes œuvres et que j'aie beaucoup travaillé, je ne pense pas avoir encore atteint le but où je tends, dit-il ; mais, oubliant ce qui est derrière moi et m'avançant vers ce qui est devant moi, je cours incessamment par mes désirs et mes œuvres vers le but de la carrière pour remporter le prix de la félicité céleste. » (Philip., III.) Saint Paul fait allusion à ceux qui courent dans les jeux publics, qui ne s'arrêtent jamais dans leur course pour regarder derrière eux, mais qui, tenant les yeux fixés sur le reste du chemin, s'avancent avec toute la rapidité dont ils sont capables vers le but où la couronne les attend. Ainsi faisait l'Apôtre des nations, et c'est ainsi qu'ont fait tous les saints ; ils comprenaient l'importance infinie de leur salut ; ils connaissaient les trésors inestimables qu'ils pouvaient acquérir pour la vie éternelle à chaque heure, à chaque instant d'une vie toujours très courte en comparaison de l'éternité, et ils se hâtaient sans cesse de faire le bien sans jamais se relâcher. Jamais le juste ne croit avoir atteint la perfection, dit saint Bernard ; il ne dit jamais : C'est assez ; il a toujours faim et soif de la justice et des actions vertueuses ; il ne s'arrête ni le jour ni la nuit, il marche toujours, il marche à grands pas. » (Epist. CCLIII ad abb. Guari. Saint Bonaventure dit, en effet, que la perte du temps est la plus grande de toutes les pertes. (Serm. XXXVII in Sept.) Aussi saint Liguori nous engage-t-il fortement à faire un bon usage du temps si court que Dieu nous accorde : « Considérons, nous dit-il, qu'à chaque instant nous pouvons amasser de grands trésors des biens éternels. Si l'on promettait de vous donner toute la terre dont vous pour-

riez faire le tour en un jour, ou bien tout l'argent que vous pourriez compter en un jour, perdriez-vous du temps ? Ne commenceriez-vous pas aussitôt de vous mettre en marche ou de compter ? Il est maintenant en votre pouvoir d'acquérir à chaque moment des trésors éternels ; et, néanmoins, vous gaspilleriez votre temps ! Ne dites pas que ce que vous pouvez faire aujourd'hui, vous pourrez aussi bien le faire demain ; parce que ce jour sera alors perdu pour vous et ne reviendra jamais. Ce jour-ci vous est accordé ; mais peut-être le jour de demain vous sera refusé. » (Serm. XXIV.)

CHAPITRE XXIX

Satan et la manière dont il nous tente à l'heure de la mort.

C'EST surtout à l'heure de la mort que l'enfer s'arme et combine toutes ses forces pour enlever l'âme de l'homme au passage du temps à l'éternité. « Quand il se verra placé entre les démons d'un côté et ses péchés de l'autre qui se dresseront comme deux bataillons formidables pour l'écraser, dit saint Léonard de Port-Maurice, c'est alors que son cœur sera dans les transes et qu'il s'écriera en soupirant avec David : « *Circumdederunt me dolores mortis ;* les douleurs de la mort m'ont environné[1]. »

[1] Ps. XVII, 5.

C'est une opinion assez commune, confirmée par l'autorité de plusieurs Pères et appuyée sur la foi de nombreux exemples, que le démon apparaît à chaque homme à l'heure de la mort... Quel combat terrible, hélas ! vous attend en ce moment, mon pauvre pécheur : terrible tant par le nombre que par la qualité des ennemis contre lesquels vous aurez à lutter. Il y a plus de six mille ans que le démon ne fait pas d'autre métier que de tenter les hommes ; pensez donc s'il doit connaître toutes les ruses, tous les stratagèmes à employer pour les faire tomber. Ajoutez à cela que pendant la vie un seul démon vous tente : c'est tantôt l'un, tantôt l'autre ; tandis qu'à la mort ces monstres sortiront par bandes de l'enfer pour vous vaincre, comme il arriva à un gentilhomme allemand qui vit autour de son lit, dans son agonie, savez-vous combien de démons ? Quinze mille. » (S. Léonard de Port-Maurice, *Sermons pour le Carême.*)

Cette dernière lutte avec les puissances de l'enfer sera réellement terrible pour les pécheurs et les âmes négligentes, puisque les plus grands Saints même ont eu à combattre à leur dernière heure un nombre effrayant de démons, comme les faits suivants en font foi. Au moment où saint François d'Assise était sur le point de rendre son âme à Dieu, le démon prit possession d'une femme et la tourmenta cruellement. Néanmoins il la quitta pendant deux jours, mais ce ne fut que pour revenir ensuite la torturer avec plus de violence que jamais. Un noble chevalier, nommé Landolfe, qui avait une grande dévotion pour le Saint, ayant entendu parler de cette femme, alla la trouver et demanda au démon ce qui l'avait engagé à se retirer d'elle pour la tourmenter ensuite plus cruellement. « Quand je l'abandonnai, reprit le malin esprit, c'était

parce que moi et ceux des miens qui se trouvent dans cette contrée, nous avions réuni tous nos efforts à l'occasion de la mort du mendiant François. Nous voulions disputer son âme et nous en emparer ; mais elle était environnée et protégée par une multitude d'anges qui nous surpassaient de beaucoup et qui la conduisirent droit au ciel. Nous avons donc été forcés de nous retirer tout confus ; et c'est pourquoi je me dédommage maintenant du repos que j'avais accordé pendant deux jours à cette misérable. » (*Fioretti de saint François d'Assise.*)

On rapporte de saint André d'Avellin qu'à l'instant de sa mort dix mille démons vinrent le tenter, et on lit dans sa Vie qu'il eut à soutenir avec l'enfer, pendant son agonie, un combat si terrible qu'il faisait trembler tous les bons religieux qui l'entouraient. Ils voyaient le visage du Saint se gonfler par son agitation au point de devenir livide ; tous ses membres tremblaient et se débattaient, ses yeux répandaient un torrent de larmes, sa tête éprouvait de violentes secousses ; tous ces signes indiquaient l'horrible combat que lui livrait l'enfer. Les religieux pleuraient de compassion, redoublaient de prières et en même temps frémissaient d'épouvante en voyant qu'un Saint mourait ainsi. Ils se consolaient néanmoins en le voyant tourner les yeux, comme pour demander du secours, vers une image de Marie, se rappelant l'avoir souvent entendu dire pendant sa vie que Marie deviendrait son refuge à l'heure de la mort. Il plut enfin à Dieu de faire contraster une glorieuse victoire avec cette terrible lutte. Les mouvements du corps s'apaisèrent, le visage reprit sa sérénité habituelle, et l'on vit le Saint, les yeux tranquillement fixés sur l'image, faire une dévote inclination à Marie (qu'on croit lui être apparue en cet instant), comme pour

la remercier de son secours, puis expirer doucement entre les bras de la très sainte Vierge, qui emporta son âme en paradis. Au même instant une religieuse capucine, qui était à l'agonie, se retournant vers ses sœurs qui l'assistaient, leur dit : « Récitez l'*Ave Maria,* car un Saint vient de mourir. » (*Les Gloires de Marie,* par S. Liguori.)

Saint Léonard a donc bien raison de représenter au pécheur ce dernier combat comme extrêmement périlleux. « Que deviendrez-vous, malheureux, lui dit-il, lorsque vous verrez votre chambre envahie par ces monstres prêts à vous dévorer ? Oh ! quelle épouvante ! quelle horreur ! Mais permettez-moi, en vertu de l'affection que je vous porte, de vous montrer maintenant quelle sera la plus violente de toutes les tentations par lesquelles le démon s'efforcera de vous attirer dans ses filets. Quelle sera-t-elle ? le savez-vous ? Une tentation de défiance et de désespoir. A présent il vous peint la voie du paradis large et spacieuse, la miséricorde de Dieu immense, la conversion extrêmement facile ; mais alors il vous resserrera le cœur et tâchera de vous persuader que votre cas est désespéré. Attention à ceci, s'il vous plaît : pendant que vous lutterez contre les douleurs, contre l'agonie, contre mille pensées accablantes, un démon viendra vous souffler à l'oreille : Eh bien ! crois-tu pouvoir te sauver ? Je m'en étonne bien ! Ne sais-tu pas ce que dit l'Ecriture ? « *Justus vix salvabitur,* le juste se sauvera à peine [1] » ; comment donc penses-tu te sauver, toi pécheur si scandaleux ? Eh ! renie le Christ et sa foi, aussi bien tu es déjà des nôtres. — Et que répondrez-vous ? Après celui-là il en viendra un autre qui vous dira : Il n'y a plus de pardon pour toi ; Dieu n'a

[1] I Pet., IV, 18.

pas épargné son propre Fils qui n'était chargé que des péchés d'autrui, *proprio Filio suo non pepercit* [1]*;* juge donc s'il voudrait te pardonner, à toi, tant de péchés si énormes ? Non, non il n'y a plus d'espoir pour toi ; tu es des nôtres. — Et vous, que direz-vous ? Un troisième démon viendra, qui fera naître dans votre cœur une vaine espérance de guérison, et, à la lueur de cette espérance trompeuse, il réveillera l'image de telle personne que vous savez, peut-être même la fera-t-il apparaître devant vous, comme il arriva à un gentilhomme que j'assistais à l'heure de la mort à Florence ; le malheureux, se tournant vers moi en tremblant, me disait : « La voilà, mon Père, la voilà ! » — Oh ! alors, certes, s'il trouve au dedans de vous quelque intelligence secrète dans une mauvaise habitude contractée, il ne manquera pas de rappeler à votre souvenir toutes les pensées les plus lubriques, de rallumer toutes les affections les plus déshonnêtes, en un mot de toucher toutes les cordes qu'il sait avoir été les plus sensibles autrefois, car, en capitaine expérimenté, dit saint Grégoire, il attaque chacun par les vices auxquels il le voit plus enclin par sa nature : *Juxtà complexionem uniuscujusque convenientibus vitiis insidiatur.* S'il voit un côté faible, c'est là qu'il dressera ses batteries les plus fortes et qu'il livrera ses plus rudes assauts. Saint Elzéar, comte d'Arian, au rapport de Surius, étant entré en agonie, commença à trembler et à se couvrir par tout le corps d'une sueur froide ; puis tout à coup il s'assit sur son lit, et, le regard consterné, il s'écria d'une voix à faire compassion : « Ah ! si les hommes savaient, s'ils savaient les combats terribles qui sont livrés à nos âmes par l'ennemi

[1] Rom., VIII, 32.

à ce dernier moment ! » Après ces mots, il s'affaissa. Prêtres du Seigneur, vous qui, soit par le devoir de votre charge, soit par la charité, assistez les moribonds, ah ! ne les abandonnez pas en ce moment ; assistez-les avec amour et encouragez-les. Oh ! si vous saviez ce qu'ils voient lorsque leurs yeux errent çà et là, qu'ils demandent des couvertures, qu'ils veulent s'élancer hors du lit. C'est alors que le démon se présente à eux sous l'aspect d'un cruel dragon, plein de rage, et, sachant qu'il lui reste peu de temps, les menace de la damnation éternelle : *Habens iram magnam, sciens quod modicum tempus habet* [1]. Que ferez-vous, mon pauvre pécheur, lorsque vous vous trouverez serré entre les griffes du démon ? Hélas ! si vous ne prenez pas vos mesures à temps, vous tomberez dans le désespoir, je vous en avertis d'avance pour votre bien ; oui, vous tomberez dans le désespoir, comme il arriva à ce jeune homme appelé Théodore, dont parle saint Grégoire dans ses Dialogues ; réduit à l'extrémité, il se crut perdu, et, chassant tous les prêtres qui l'assistaient : « Retirez-vous, leur criait-il, retirez-vous : *Recedite, recedite ;* ne voyez-vous pas ce démon qui, sous la forme d'un dragon féroce, commence déjà à me dévorer ? *Sinite ut faciat quod facturus est :* laissez-le m'entraîner avec lui en enfer. » — Quelle horreur ! quelle épouvante ! Et de vous qu'en sera-t-il ? Pensez-y bien, pensez-y. » (S. Léonard de Port-Maurice, *Serm. pour le Carême.*)

Dans ses sermons sur la bonne mort, Cataneus raconte qu'un jeune homme dissolu ne tenait aucun compte des bons conseils qu'on lui donnait : « J'ai un saint qui est tout-puissant, disait-il, et ce saint c'est la miséricorde de

[1] Apoc., XII, 12.

Dieu. » La mort vint, le malheureux fit appeler un confesseur ; mais pendant qu'il faisait son examen de conscience préparatoire à la confession, le démon écrivit sous ses yeux tous les péchés qu'il avait commis. A cette vue il fut saisi de frayeur et se mit à crier : « Hélas ! quelle longue liste de péchés ! » Et, avant de pouvoir se confesser, il mourut. Les dernières paroles de cet infortuné ne nous révèlent que trop le désespoir dans lequel le malin esprit avait réussi à le jeter pour sa perte éternelle.

Un autre jeune homme qui, durant sa vie, avait eu la mauvaise habitude de se confesser sans examiner soigneusement sa conscience, envoya chercher un confesseur à l'heure de la mort ; mais avant l'arrivée du prêtre, un démon apparut au moribond et lui montra une longue liste des péchés qu'il avait omis dans ses confessions précédentes, faute de soin dans son examen de conscience. Le pauvre jeune homme tomba dans le désespoir et mourut sans se confesser. (N. Erithrée.)

Surius nous apprend qu'un religieux, étant sur son lit de mort, vit à la fenêtre de sa cellule un oiseau noir qui n'était pas autre que le démon. Effrayé à la vue de l'ennemi de son salut, il pria son supérieur de le chasser. Le supérieur aspergea la fenêtre d'eau bénite et l'infernal oiseau s'envola. Il est également rapporté par le P. Ferrerio qu'un religieux de Cluny, étant à l'article de la mort, vit sa chambre se remplir de démons ; mais, sa cellule ayant été aspergée d'eau bénite, ils disparurent. (*Hist.*, p. 183.)

Un autre religieux, nommé Bertolde, qui avait saint Guy pour abbé, languissait depuis longtemps d'une maladie grave sans pouvoir mourir. Pendant ce temps il perdit connaissance et faisait certains signes qui donnaient à penser qu'il désespérait de son salut. A la fin, grâce à

la bénédiction de son saint Abbé, il recouvra son calme habituel et l'usage de ses sens. Alors les religieux qui l'assistaient lui demandèrent ce qu'il avait vu durant ses longs évanouissements : « J'ai vu, leur répondit-il, des diables horribles, qui se tenaient autour de moi, et me remettaient devant les yeux un seul péché que j'avais commis il y avait longtemps et dont je ne me souvenais plus ; c'est d'avoir fait une fois un léger enchantement. C'est à cause de ce péché que les diables soutenaient obstinément que je méritais d'être damné. Mais la grâce et la vertu de Jésus-Christ, les prières de notre saint abbé Guy et les vôtres les ont fait fuir avec une amère tristesse. » Enfin, après avoir obtenu la rémission de son péché dans le sacrement de Pénitence, il s'endormit paisiblement dans le Seigneur. (*Vie de saint Guy,* par le R. P. Ribadeneria, 31 mars.)

On voit par tous ces exemples quels sont les assauts terribles que l'on a à subir à l'heure de la mort de la part des cruels ennemis de notre salut ; et cependant rien n'est si important pour nous que d'obtenir une bonne mort. Quand tous les anges et tous les hommes ensemble réuniraient les forces de leur esprit pour nous donner une connaissance juste de l'importance de la bonne ou de la mauvaise mort, ils n'y parviendraient jamais, parce qu'il leur est impossible, malgré tous leurs efforts, de nous faire comprendre parfaitement les biens et les maux qui sont la suite d'une bonne ou d'une mauvaise mort. La mort, en effet, est la consommation de notre ouvrage, la fin de notre navigation où notre vaisseau doit arriver à bon port ou bien se briser ; et de cet unique moment dépend notre éternité bienheureuse ou malheureuse : si nous mourons bien, nous serons sauvés à jamais ; si nous

mourons mal, nous serons perdus pour toujours ; car Dieu a ordonné que nous ne mourrions qu'une fois. Si nous mourions deux fois, le danger serait moins grand, parce que, si la première fois nous avions le malheur de mourir dans le péché, nous pourrions réparer ce malheur la seconde fois en mourant en état de grâce. Mais non, nous ne mourrons qu'une seule fois, et de cette seule et unique fois dépend irrévocablement pour nous une éternité de bonheur ou de malheur. Lamachus, vaillant et judicieux centenier des Lacédémoniens, reprit un jour un soldat d'une faute qu'il avait commise ; le soldat l'avoua franchement et promit de ne plus y retomber : « Ce n'est pas assez, reprit Lamachus, il n'en est pas des fautes commises à la guerre comme des autres : il n'y a pas moyen de se tromper deux fois, la première faute est sans remède. » Nous devons en dire de même de la mort, et à bien plus forte raison ; on ne peut se tromper deux fois, la première faute est irréparable : mourir mal une seule fois, c'est mourir mal pour toujours et être damné pour toute l'éternité. Prenons donc toutes nos précautions pour bien mourir cette seule fois. Mais comment nous procurer ce bonheur incomparable ?

Le premier et le meilleur moyen d'obtenir une bonne mort, c'est de mener une bonne vie ; car, on l'a dit avec raison : Telle vie, telle mort. Il en est de la mort de l'homme comme de la chute d'un arbre : l'arbre tombe toujours du côté où il penche et vers lequel il est entraîné par son poids ; ainsi l'homme tombe à sa mort du côté où les œuvres de sa vie le font incliner et l'entraînent par leur pesanteur. La mort est le fruit de la vie, et si, le fruit étant semblable à la semence, la semence des ronces et des chardons ne saurait porter des lis ou des roses, la mau-

vaise vie ne saurait produire une bonne mort. Nous savons qu'il y en a quelque-uns qui sont morts saintement, après avoir passé leurs jours dans la débauche et le vice ; mais nous savons aussi qu'ils seraient bien vite comptés, et que pour un à qui ce bonheur a été accordé, il en est des milliers à qui il a été refusé. La bonne mort de ce petit nombre suffit pour laisser au pécheur mourant quelque espoir de salut, s'il veut se repentir ; mais elle est incapable de le rassurer pleinement sur son sort éternel [1].

Lorsque nous verrons notre mort approcher, entrons dans des dispositions vraiment chrétiennes, ayons recours aux saintes pratiques consacrées par la religion et la piété : ayons de l'eau bénite à côté de nous, sous nos yeux le crucifix et l'image de Marie notre bonne Mère, faisons de fréquents actes de résignation à la volonté de Dieu, et surtout disposons-nous à recevoir les derniers sacrements, sans attendre pour cela l'extrémité, ce qui nous exposerait à mourir sans les recevoir, ou à ne les recevoir qu'avec une présence d'esprit insuffisante pour apprécier toute l'importance de cette grande action et nous y préparer convenablement.

Après les avoir reçus et avoir sagement réglé tout ce qui regarde les choses temporelles, nous ne devons plus nous occuper que de la pensée de l'éternité. Nous accepterons toutes les suites de notre maladie que nous regarderons comme un remède capable de guérir tous les maux de

[1] S. Bernard dit, en parlant du bon larron : « Si j'ai bonne mémoire, vous ne trouverez dans l'Ecriture qu'un seul homme ainsi sauvé au dernier moment : il en est un pour que vous ne désespériez pas ; il en est un seul, pour que vous ne vous y fiiez pas. » *Si bene memini, in toto canone Scripturarum, unum invenies sic salvatum : unum, ne desperes ; unum, ne confidas.*

notre âme, comme une portion de la croix de Jésus-Christ, comme un riche présent qui nous vient de la main d'un Père infiniment aimable et infiniment miséricordieux. Nous adorerons le souverain domaine qu'il a sur notre existence. Afin de donner du mérite à nos douleurs, nous les unirons aux souffrances et à la mort de notre divin Sauveur. Nous considérerons notre lit de douleur comme la croix où son amour nous attache, comme une école où nous pouvons enseigner toutes les vertus chrétiennes, comme un trône où nous devons être par notre humilité, notre patience et notre douceur, un spectacle à Dieu, aux anges et aux hommes.

Dans les progrès de la maladie, nous nous affermirons dans les vertus de patience, de douceur, de soumission, en souffrant tous nos maux avec calme, et, autant que possible, sans exhaler aucune plainte. Nous accepterons les remèdes qui nous seront donnés, comme s'ils nous étaient présentés par Dieu même, surmontant avec courage notre répugnance naturelle, et pensant au fiel dont Notre-Seigneur fut abreuvé dans sa Passion.

Nous nous animerons d'une foi vive, protestant que nous voulons vivre et mourir enfants soumis de l'Eglise notre mère ; d'une confiance filiale dans les miséricordes infinies du Seigneur et surtout dans les plaies sacrées de Jésus-Christ, les sources de notre salut, ainsi que dans son Sacré-Cœur à la dévotion duquel il a promis les grâces les plus précieuses et notamment celle d'une bonne mort ; d'une tendre soumission aux jugements de Dieu et d'un entier abandon à son infinie miséricorde ; enfin d'un désir ardent de le posséder dans l'éternel séjour. Observons en particulier que l'acceptation humble et soumise de la mort, comme expiation de ses péchés, touche singulièrement

le cœur de Dieu et l'incline grandement à nous faire miséricorde.

Le P. Caraffa, général de la Compagnie de Jésus, eut à assister à la mort un jeune seigneur, condamné injustement au dernier supplice. Mourir à la fleur de son âge, quand on est riche, heureux, que la vie déborde et que l'avenir nous sourit, c'est dur, il faut l'avouer ; un criminel pourrait s'y résigner encore, par l'horreur de son crime ; mais un innocent, comment s'y résignera-t-il ? Néanmoins le Père sut si bien l'exhorter, il lui parla avec tant d'onction de la nécessité d'accepter la mort, en expiation de ses fautes passées, que ce pauvre jeune homme monta sur l'échafaud, non seulement avec résignation, mais avec une joie toute chrétienne, se tenant pour assuré que cette mort injuste lui obtiendrait le pardon de ses péchés. Il ne se trompait point, car, au moment où sa tête tombait sous la hache du bourreau, le P. Caraffa vit son âme monter triomphante au ciel ; il alla aussitôt trouver la mère du condamné, et, pour la consoler, il lui raconta ce qu'il avait vu. Cette vision l'avait tellement transporté de joie que, de retour dans sa cellule, il ne cessait de s'écrier : « Oh ! le bienheureux ! oh ! le bienheureux ! » (*Vie du P. V. Caraffa,* liv. II, ch. VII.)

On lit au contraire, dans la Vie de la Mère Françoise du Saint-Sacrement, qu'une âme fut condamnée à un long Purgatoire pour avoir manqué de cette soumission à la volonté de son Créateur. C'était une jeune personne d'ailleurs très vertueuse; mais, quand la main glacée de la mort vint cueillir la fleur de sa jeunesse, elle alla jusqu'à dire avec la jeune captive de Chénier : « Je ne veux pas mourir encore ! » Elle eut plus tard à expier, par de longues souffrances, cette coupable résistance de la nature.

Pour nous, méditons ces exemples et faisons-en notre profit. Soyons surtout vigilants pour repousser les nombreuses tentations dont les démons viendront nous assaillir à nos derniers moments. Les remèdes généraux contre les tentations c'est de prononcer souvent avec dévotion les saints Noms de Jésus et de Marie, d'invoquer notre ange gardien, notre saint patron, saint Joseph et saint Michel dont la protection est si précieuse à l'heure de la mort; c'est aussi de faire fréquemment le signe de la croix et d'asperger son lit d'eau bénite. En outre, nous signalerons quelques moyens particuliers de vaincre les tentations qui tourmentent d'ordinaire les pauvres moribonds.

1° Tentations contre la foi : si le démon nous suggère quelque doute, ou s'il nous propose quelque objection subtile contre cette vertu, nous devons nous abstenir d'argumenter, mais répondre en général par cet acte de foi : « Mon Dieu, je crois fermement toutes les vérités que vous nous avez révélées et que vous nous enseignez par votre Eglise, parce que vous ne pouvez ni vous tromper, ni tromper personne. » Ensuite remercions Dieu de nous avoir fait naître dans le sein de l'Eglise romaine, et protestons énergiquement que nous voulons vivre et mourir dans la foi catholique. C'est par ce moyen, et non par l'argumentation, que nous triompherons du malin esprit. Bellarmin rapporte qu'un savant, ayant voulu, au moment de sa mort, disputer avec le démon sur un article de foi, fut vaincu par son adversaire et se damna.

2° Tentation de désespoir : efforçons-nous d'exciter en nous des sentiments de confiance dans la miséricorde de Dieu, qui est appelé le Père des miséricordes. (II Cor., I, 3.) Il va même au-devant de ceux qui ne le cherchent pas. (Isaï., LXV, I.) Il proteste qu'il ne veut pas la mort et la

perte du pécheur, mais bien son salut. (Ezech., xviii, 23.) Après de telles protestations de la part de Dieu, qui pourra jamais perdre confiance dans sa divine miséricorde ? Un seul acte de contrition est suffisant pour nous obtenir le pardon d'un nombre infini de péchés. En disant seulement : « Ayez pitié de moi qui suis un pécheur », le publicain fut justifié. A peine l'enfant prodigue se fut-il jeté aux pieds de son père que celui-ci le releva et l'embrassa. Dès que David eut dit : « J'ai péché », le prophète lui répondit : « Le Seigneur aussi a pardonné votre péché. »

En second lieu, nous devons mettre notre confiance dans la Passion et la mort de Jésus-Christ, qui a déclaré qu'il était venu appeler et sauver les pcheurs et chercher les brebis égarées. Il semble, en effet, traiter avec une tendresse spéciale les pécheurs repentants, tels que sainte Marie-Madeleine, sainte Marie d'Egypte, la bienheureuse Angèle de Foligno, sainte Marguerite de Cortone et beaucoup d'autres âmes repentantes de leurs égarements. Ainsi celui qui a bonne volonté ne doit pas redouter Notre-Seigneur, puisque, pour nous préserver de la damnation, il s'est condamné lui-même à la mort de la Croix. Rappelons-nous bien dans les tentations de désespoir ce que le Seigneur dit un jour à sainte Catherine de Sienne : « Les pécheurs qui, à l'article de la mort, désespèrent de ma miséricorde, lui dit-il, m'offensent et me déplaisent beaucoup plus par ce seul péché de désespoir que par tous les autres qu'ils ont jamais commis. Car celui qui désespère, méprise ouvertement ma miséricorde et s'imagine à tort qu'elle est moindre que son iniquité. Aussi ce péché de désespoir fait qu'il s'afflige de son malheur irréparable et non pas de l'offense qu'il a commise contre moi. Mais s'il avait une vraie douleur de m'avoir offensé et méprisé,

et qu'il eût une ferme confiance dans ma miséricorde, il obtiendrait très certainement le pardon de ses fautes, parce que ma miséricorde est infiniment plus grande que tous les péchés qui peuvent être commis par une créature. » (Blosius.) Que sont, en effet, nos péchés devant la miséricorde divine ? ne sont-ils pas comme le brouillard qui est aussitôt dissipé par les rayons du soleil ? ou comme la cire qui se fond devant le feu ? Qui pourrait donc être assez insensé pour croire que sa malice l'emporte sur la bonté de Dieu ? Et pourtant, chose à jamais déplorable ! parmi ceux qui ont mal vécu jusqu'à leur dernière maladie, il y en a peu de sauvés. D'où vient ce malheur lamentable ? Qu'on le sache bien, il ne vient pas de ce que la miséricorde divine fait défaut, mais, sans aucun doute, du manque de repentir et de confiance chez le pécheur à qui le démon fait dire comme à Caïn : « Mon iniquité est trop grande pour obtenir pardon; *Major est iniquitas mea, quam ut veniam merear.* » (Gen., VI, 13.)

En troisième lieu, nous aurons confiance dans l'intercession des saints et en particulier de la très sainte Vierge, qui est si justement appelée le Refuge des pécheurs, notre espérance. La Mère de Dieu révéla elle-même à sainte Brigitte que, de même qu'une mère défend courageusement son enfant contre les attaques des ennemis dont elle le voit environné, ainsi elle défend contre les assauts du démon les âmes qui se recommandent à sa protection. Elle dit aussi à la même sainte que, lorsqu'un pécheur implore son secours, elle ne regarde pas la gravité de ses péchés mais bien l'intention avec laquelle il a recours à elle. Et Dieu lui-même dit à sainte Catherine de Sienne qu'il avait donné à Marie ce privilège que, quand un pécheur a recours à elle, il ne peut être emporté par le

démon. On ne finirait pas, si l'on voulait rapporter tous les exemples de la protection de Marie à l'heure de la mort ; contentons-nous d'en donner ici quelques-uns.

L'an 1313, un saint religieux de l'Ordre des Chartreux, fort dévot à la Mère de Dieu, fut atteint d'une maladie dont il mourut. Quelque temps avant sa mort, il fut tourmenté d'une violente tentation de désespoir, le démon s'étant présenté à lui avec un livre où étaient écrits tous les péchés qu'il avait commis ; ce qui l'effraya tellement qu'il en demeura hors de lui-même. Lorsqu'il se croyait perdu, la Reine du ciel se fit voir à lui et calma le trouble de son âme par ces paroles pleines de bonté : Que craignez-vous ? Doutez-vous de ma tendresse pour vous ? Doutez-vous que je veuille vous assister au besoin ? Pour vous en donner des preuves, je vous apporte mon Fils, et soyez assuré que vos péchés vous sont pardonnés. » A ces mots, ce saint religieux se trouva dans une tranquillité parfaite et fut comblé de joie et de consolation ; c'était un avant-goût du bonheur dont il allait jouir au ciel ; car, peu de temps après, lorsqu'on récitait les litanies qu'on a coutume de dire pour les moribonds et que l'on en fut venu à ces mots : « *Omnes sancti et sanctæ, orate pro eo,* vous tous, saints et saintes, priez pour lui », il se mit à crier : « O vous bienheureux que je vois, et qui êtes ici présents, priez pour moi. » Et aussitôt il expira. (*Histoire des Chartreux.*)

La Chronique de l'Ordre de Saint-François rapporte un autre exemple semblable dans la personne d'un jeune seigneur, nommé Adolphe, qui avait renoncé à la principauté d'Alsace pour embrasser la pauvreté des Franciscains. Entre plusieurs autres vertus qui le rendirent aussi considérable dans la religion qu'il l'était dans le monde par sa naissance, il eut une dévotion singulière à la Mère

de Dieu. Etant à l'article de la mort, il fut saisi de frayeur à la pensée des jugements de Dieu, devant qui il devait bientôt paraître. En ce moment la Mère de miséricorde vint le visiter avec une troupe de bienheureux et le rassura par ces paroles consolantes : « Mon cher Adolphe, pourquoi appréhendez-vous tant la mort, après avoir toujours été si dévoué à mon service ? Venez avec assurance ; mon Fils que vous avez servi avec tant de ferveur, après lui avoir sacrifié tout ce que vous pouviez posséder dans le siècle, vous accordera la récompense que mérite votre fidélité. » Ces douces paroles le remplirent de consolation et de joie jusqu'au moment où il rendit son âme au Seigneur.

Marie montra la même tendresse envers saint Jean de Dieu, qui, se trouvant à la dernière extrémité, suait et tremblait de tout son corps dans la crainte de la mort. La Mère de Dieu lui apparut et, essuyant la sueur froide qui coulait de son front, elle le ranima et le consola par ces tendres paroles : « *Non est meum, o Joannes, meos devotos in hac hora destituere;* Jean, il serait indigne de moi d'abandonner mes serviteurs à cette heure suprême. » (S. Léonard de Port-Maurice.)

Si ces exemples vous paraissent trop éloignés du temps où nous vivons, en voici un qui est beaucoup plus récent, puisqu'il est arrivé du temps de saint Léonard de Port-Maurice, dans le siècle dernier. Un religieux capucin, portant le nom d'Antoine, très dévot à Marie, se voyant à l'article de la mort, appela son confesseur et lui dit : « Sachez, mon Père, que je mourrai samedi, jour dédié à la sainte Vierge. » — « Comment le savez-vous ? » répondit le confesseur. — « Je le sais parce que la sainte Vierge m'a apparu, et me l'a dit. Aussi, suis-je extrêmement

joyeux d'une si heureuse nouvelle. » Mais sa joie ne fut pas de longue durée ; car, dès la nuit suivante, il fut assailli par les démons qui, sous les formes les plus horribles, le menaçaient de la dernière réprobation. Le pauvre malade poussait des cris, s'agitait, se tordait et voulait se jeter hors du lit. Au bruit qu'il faisait, tous les religieux du couvent accoururent et se mirent à prier pour lui. Or, pendant qu'ils étaient en prière, ils entendirent le pauvre moribond dire d'un ton suffoqué : « Ce n'est pas vrai, je n'ai point commis ce péché-là, c'est pur mensonge ; c'est vrai, j'ai commis ce péché-ci, mais j'en ai fait pénitence ; oui, j'ai pris un fruit sans permission, et bu un peu de vin sans *benedicite,* mais je m'en suis confessé. » Et tandis qu'il parlait de la sorte, les démons faisaient de grands efforts pour l'entraîner. Mais tout à coup la bienheureuse Vierge Marie, à qui il avait eu tant de dévotion pendant sa vie, accourut à son secours ; elle lui apparut avec un visage radieux, mit en fuite toute la troupe des esprits infernaux et consola son fidèle serviteur, lequel, tout le vendredi et le samedi jusqu'au soir, ne fit autre chose que louer Marie, invoquer Marie, et exhorter les assistants à la dévotion envers Marie. Puis, au moment où l'on sonnait l'*Angelus,* c'est-à-dire l'*Ave Maria,* il s'endormit dans le Seigneur. (S. Léonard de Port-Maurice.)

Enfin, voici un exemple bien capable d'inspirer aux pécheurs pleine confiance dans la bonté de Marie.

Dans une ville d'Espagne, un impie s'était livré au démon et ne s'était jamais confessé ; le seul bien qu'il fît était de dire un *Ave Maria* chaque jour. Le Père Niéremberg rapporte qu'aux approches de la mort, la sainte Vierge lui apparut en songe, et les regards miséricordieux de Marie le changèrent au point qu'il fit aussitôt appeler

un confesseur; il se confessa en versant des torrents de larmes et fit vœu d'entrer dans un Ordre religieux s'il revenait de cette maladie, et il mourut dans ces saintes dispositions. (*Auriem.*, Tom. I, chap. VII.)

Après des exemples si consolants de la bonté de Marie envers les mourants, qui pourrait hésiter à mettre sa confiance dans sa miséricordieuse protection pour l'heure suprême du trépas ?

3° Tentations de vengeance : si nous sommes tentés de haine et de vengeance à propos d'une injure que nous avons reçue, il faut d'abord nous rappeler le commandement par lequel Dieu nous ordonne d'aimer nos ennemis. Secondement, n'oublions pas que nous ne serons pardonnés de Dieu qu'à condition de pardonner à nos ennemis. Troisièmement, considérons que, si nous avons été injuriés par nos ennemis, nous avons fait à Dieu, par nos péchés, une injure bien autrement grave. Si donc nous voulons obtenir pardon de Dieu, n'est-il pas juste de pardonner à ceux qui nous ont fait tort ? En outre, sachons bien que le pardon des injures est très agréable à Dieu qui remet en tout ou en partie les peines du Purgatoire à ceux qui ont pardonné à leurs ennemis, comme nous le voyons dans l'exemple suivant. Pendant que la bienheureuse Marguerite-Marie était chargée du pensionnat, au couvent de Paray, une des élèves vint à perdre son père. Comme la Bienheureuse était en grand renom de sainteté parmi les pensionnaires, cette jeune fille s'empressa de recommander à ses prières l'âme de son cher défunt. A quelques jours de là, la Sœur, l'appelant à part, lui dit : « Ma chère enfant, remerciez Dieu ; votre père est au ciel ; mais quand vous verrez Madame votre mère, demandez-lui donc quelle est l'action extraordinaire de charité que votre

père fit dans sa dernière maladie ; c'est cet acte-là qui lui a valu d'échapper, à peu près entièrement, aux expiations du Purgatoire. » Or, voici ce qui s'était passé. Le défunt, qui était de bonne maison, avait eu des démêlés avec un boucher, son voisin ; quand il fut sur le point de recevoir le saint Viatique, il le fit appeler près de son lit, et, avec une humilité touchante, lui demanda pardon des torts qu'il avait eus à son égard. Cette humble réconciliation, bien remarquable dans un homme de son rang à l'égard d'un simple artisan, avait suffi au jugement de Dieu pour couvrir presque toutes ses fautes et l'exempter à peu près totalement des souffrances du Purgatoire. (*Vie de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque.*) C'est bien ici le cas de dire : « *Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur ;* heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde ! » (Matth., v, 7.)

4° Tentations d'impatience : pour surmonter ces sortes de tentations, il faut nous rappeler les grandes souffrances des martyrs, dont les uns furent écorchés vifs, d'autres brûlés à petit feu, d'autres encore eurent les chairs coupées morceau par morceau. Souvenons-nous surtout des tourments de l'innocent Jésus, qui, pour l'amour de nous, a souffert plus que tous les martyrs. Considérons de plus que, si nous cédons à l'impatience, nous augmenterons nos peines dans ce monde et nous mériterons un surcroît de châtiment dans l'autre ; tandis que, si nous acceptons patiemment nos souffrances, pour plaire à Dieu, notre patience les adoucira, diminuera notre expiation en Purgatoire et augmentera notre bonheur au ciel. C'est précisément ce que Notre-Seigneur assura à sainte Brigitte : « Quant à celui qui, aimant Dieu de tout son cœur, passe une partie de sa vie dans une grande infirmité, et meurt

dans un état qui inspire le mépris, lui dit-il, sa vie, comme sa mort, est bénie aux yeux de Dieu, parce qu'une mort pénible obtient le pardon des péchés, diminue le châtiment qui leur est dû, et procure une couronne plus brillante dans le ciel... Les amis de Dieu, qui sont tourmentés en ce monde, ou dont la mort est très douloureuse, ne doivent donc pas s'affliger ; ils doivent plutôt se croire heureux de souffrir si peu de temps, et d'être préservés des grands tourments du Purgatoire, où une fois tombé on ne peut échapper, ni acquérir aucun mérite. » (Révélations de sainte Brigitte.)

Pour confirmer cette consolante doctrine nous nous permettrons de rapporter un fait fort singulier, mais que nous ne saurions révoquer en doute sans témérité, puisqu'il nous est relaté par saint Liguori, l'un des grands docteurs de l'Eglise. Une religieuse bénédictine apparut dans la splendeur de la gloire à une certaine personne, et lui dit qu'elle était au ciel et qu'elle jouissait d'un bonheur parfait ; mais que, si elle pouvait désirer quelque chose, ce serait de retourner à la vie et de souffrir des afflictions, afin d'obtenir un surcroît de gloire. Elle ajouta que pour acquérir seulement la gloire qui correspond à un seul *Ave Maria,* elle consentirait volontiers à endurer jusqu'au jour du jugement la longue et douloureuse maladie qui lui causa la mort. (Sermon xxiv de saint Liguori.)

Voilà des paroles bien remarquables et que nous voudrions graver en caractères ineffaçables dans le cœur de tous les chrétiens, parce qu'elles leur apprendraient à bien employer le temps si court de la vie, à souffrir patiemment et même joyeusement toutes les peines qui leur arrivent, et en particulier celles de leur dernière maladie, en considérant qu'ils ont peu de temps à vivre, et que, cependant,

ils ont beaucoup de péchés à expier, beaucoup de bien à faire pour obtenir un immense surcroît de gloire et de bonheur dont la possession sera éternelle. Animons-nous donc par le souvenir de ces paroles, chaque jour et chaque instant du jour, à éviter le mal, à faire tout le bien que nous pourrons, et à supporter courageusement toutes nos tribulations et spécialement les douleurs de notre agonie : « *Dùm tempus habemus, operemur bonum;* tandis que nous en avons le temps, faisons le bien. » (Galat., VI, 10.) Disons souvent avec M. Aubry, missionnaire apostolique : « Comment pourrais-je perdre mon temps? la vie est si courte ! » (*Sa Vie,* p. 391.)

CHAPITRE XXX

Satan et le jugement particulier.

Enfin, la dernière heure a sonné pour le chrétien mourant, la trompette a annoncé la fin du combat entre lui et le démon ; son oreille a entendu le dernier appel : « Partez, âme chrétienne »; tout à coup un mouvement nerveux attire l'attention des assistants : au milieu du râle de l'agonie, un hoquet plus fort éclate, un dernier soupir s'exhale ; le voilà étendu mort, inanimé sur sa couche : la lutte est finie, le jugement va commencer.

« Quand on est mort, tout est mort », disent les impies de nos jours. Et ces malheureux ne se doutent point de la

malice du démon qui, pour les pousser à toutes sortes de crimes, et les faire tomber en enfer, s'efforce de tout son pouvoir de leur ôter la croyance à l'immortalité de l'âme et à l'éternité des châtiments réservés aux transgresseurs de la loi divine. Qu'ils se détrompent donc, tandis qu'il en est encore temps : quand on est mort, tout n'est pas mort; la dissolution de notre corps de boue n'amène point celle de notre âme qui est immortelle de sa nature, et qui, aussitôt après la mort, doit paraître devant Dieu pour être jugée selon ses œuvres. Oui, la nature de notre âme réclame l'immortalité : cette âme est aussi simple que la pensée qu'elle produit; c'est le souffle que Dieu a répandu sur le premier homme et qu'il continue de répandre sur tous ses descendants : comment donc pourrait-elle être sujette à la destruction et à la mort? Quoi! parce que le limon du corps se dissout, on se persuadera que l'âme, toute spirituelle, doit périr avec lui! parce que la poussière retourne en poussière, on croira qu'une substance immatérielle et exempte de parties doit être entraînée dans la ruine de l'édifice de boue qui s'écroule! Non, il ne peut y avoir de dissolution ni de mort naturelle pour l'âme; il faudrait un acte de la toute-puissance divine pour l'anéantir, et Dieu ne l'anéantira pas : sa justice s'y oppose. En effet, Dieu, étant juste, doit rendre à chacun selon ses œuvres; il faut que le vice soit puni; il faut que la vertu soit récompensée. Or, est-elle toujours récompensée en ce monde? Hélas! que voyons-nous de toutes parts? l'innocence outragée, persécutée, calomniée, tandis que le vice triomphe; les intrigues de l'impie couronnées chaque jour de nouveaux succès, pendant que le juste traîne dans la pauvreté et la douleur une existence digne de pitié... Que voyons-nous encore? le vice au faîte des honneurs et la vertu

opprimée ! A la vue de ce désordre apparent, ne partagez-vous pas l'indignation du Prophète-roi et n'êtes-vous pas tenté de vous écrier avec lui : « Le Très-Haut connaît-il donc tout ce qui se passe sur la terre, et ses yeux sont-ils ouverts sur les enfants des hommes ? Voilà les pécheurs eux-mêmes qui regorgent de richesses. » (Psal. LXXII, 11, 12.) Mais le vice ne sera pas toujours heureux, ni la vertu toujours méprisée ; il y a une autre vie où les inégalités de celle-ci seront réparées ; il y a une autre vie, et j'en ai pour preuve la prospérité des méchants et le malheur des justes ici-bas ; autrement, ô mon Dieu, où serait votre bonté, où serait votre justice ? Non, vos ennemis ne triompheront pas toujours ; vos serviteurs ne gémiront pas toujours. « Si vous permettez que sous le soleil l'impiété occupe la place du jugement, et l'iniquité celle de la justice, c'est qu'il viendra un temps où vous jugerez et le juste et l'injuste ; et alors ce sera le temps de la consommation de toutes choses ; elles rentreront dans l'ordre et chacun recevra selon ses œuvres. » (Eccl., III, 16, 17.) Voilà le témoignage consolant que l'Esprit-Saint nous donne par la bouche du Sage ; voilà l'espérance qui remplissait le cœur du généreux martyr du droit chrétien, de Garcia Moreno, qui, en tombant sous le fer d'un lâche assassin, murmura ces paroles significatives : « Dieu ne meurt pas ! *Dios no muere !* »

Notre âme est immortelle : cette vérité, que nous venons de prouver par les Livres saints et la raison, est attestée et confirmée par la tradition constante des siècles et la croyance unanime des peuples. On n'a jamais trouvé une nation où l'on n'ait fait profession publique du dogme d'une vie future. Nul climat, nul gouvernement, nul peuple n'a pu méconnaître cette vérité essentielle. Ce fut dans

tous les temps le dogme du genre humain et le principe fondamental de sa morale. Or, ce qui a été cru par tous les peuples d'une manière générale, courante et uniforme, ne peut avoir été inspiré que par la nature. Et ce que la nature, ou, pour mieux dire, ce que l'auteur même de la nature enseigne à tous comme une vérité, pourrait-il n'être qu'une illusion ?

Donc, n'en déplaise aux impies, notre âme survivra à notre corps, elle existera autant que Dieu sera Dieu. Et si quelques esprits forts nient cette vérité, sachez que leur bouche ment à leur cœur. En bon français, savez-vous ce que veut dire cette grossière parole : « Quand on est mort, tout est mort ? » La voici fidèlement traduite : « Je suis un méchant, qui ai grand'peur qu'il n'y ait une autre vie pour me punir ! » Ces insensés, qui déblatèrent inutilement contre l'immortalité de leur âme, feraient cent fois mieux de lui assurer une heureuse éternité en amendant leurs mœurs, comme celui dont parle le P. Lacordaire. L'illustre Dominicain, au début des conférences sur l'immortalité de l'âme, qu'il adressait, peu d'années avant sa mort, aux élèves de Sorèze, leur racontait le fait suivant :

« Le prince polonais de X..., incrédule et matérialiste avoué, venait de composer un ouvrage contre l'immortalité de l'âme ; il était même sur le point de le livrer à l'impression, quand, se promenant un jour dans son parc, une femme tout en larmes se jette à ses pieds et lui dit avec l'accent d'une profonde douleur : « Mon bon prince, mon mari vient de mourir... En ce moment, son âme est peut-être dans le Purgatoire, il souffre !... Je suis dans une telle indigence que je n'ai pas même la petite somme qu'il faudrait pour demander la messe des défunts. Que votre

bonté daigne me venir en aide en faveur de mon pauvre mari ! » Quoique le gentilhomme se tînt pour convaincu que cette femme était abusée par sa crédulité, il n'eut pas le courage de la repousser. Une pièce d'or se rencontre sous sa main ; il la lui donne, et l'heureuse femme de courir à l'église, et de prier le prêtre d'offrir quelques messes pour son mari.

« Cinq jours après, vers le soir, le prince, retiré, enfermé dans son cabinet, relisait son manuscrit et retouchait quelques détails, quand, levant les yeux, il voit à deux pas de lui un homme, vêtu comme les paysans de la contrée. « Prince, lui dit l'inconnu, je viens vous remercier. Je suis le mari de cette pauvre femme qui vous suppliait, il y a peu de jours, de lui faire l'aumône, afin de pouvoir faire célébrer la sainte messe pour le repos de mon âme. Votre charité a été agréable à Dieu ; c'est lui qui m'a permis de venir vous remercier. »

« Ces paroles dites, le paysan polonais disparaissait comme une ombre. L'émotion du prince fut indicible et eut pour lui ce résultat : il mit au feu son ouvrage et se rendit si bien à la vérité que sa conversion fut éclatante ; il persévéra jusqu'à la fin. »

Maintenant que nous avons prouvé la vérité de l'immortalité de l'âme, voyons ce qu'elle devient à son entrée dans l'autre monde. Après la mort, notre âme ira comparaître devant le tribunal de Jésus-Christ pour rendre compte de toute sa vie. « Il est décrété, dit saint Paul, que les hommes mourront une fois, et, qu'après la mort, ils seront jugés. » (Heb., IX, 27.) « Nous devons tous, ajoute le même Apôtre, nous devons tous comparaître devant le tribunal de Jésus-Christ, afin que chacun reçoive ce qui est dû aux bonnes ou aux mauvaises actions

qu'il aura faites pendant qu'il était revêtu de son corps. » (II Cor., v, 10.)

Le jugement que subit une âme, après la séparation du corps qu'elle animait, s'appelle le jugement particulier, parce qu'il regarde spécialement cette âme et qu'elle est seule à le subir. Cette âme est jugée : 1° sur le mal qu'elle a fait : Rends compte, lui dit le souverain Juge, de tant de lectures dangereuses, de tant de conversations libres, de tant de pensées impures, de tant de désirs honteux, de tant de paroles licencieuses, de tant de jurements et de blasphèmes, de tant de péchés d'orgueil, de vanité, d'ambition, de vengeance... ; 2° sur le mal qu'elle a laissé faire : Rends compte des péchés de tes enfants et de tes inférieurs ; tu devais leur donner de bons conseils et de bons exemples, et, au contraire, tu les as scandalisés par une conduite peu chrétienne, par des discours pleins d'impiété ; tu devais les reprendre, les corriger, les punir lorsqu'ils faisaient le mal, et, au contraire, tu as fermé les yeux sur leurs défauts les plus révoltants... ; 3° sur le bien qu'elle n'a pas fait : Rends compte de tant d'omissions volontaires à l'égard des obligations les plus précises, des devoirs les plus sacrés que tu as si souvent négligés ; de tant d'occasions de faire le bien ménagées par la Providence et auxquelles tu t'es refusée... ; 4° sur le bien même qu'elle a fait, mais qu'elle a mal fait : Rends compte de tant de prières sans attention, de tant de confessions sans douleur, de tant de communions sans préparation et sans amour de Dieu. — Convaincue d'avoir violé la loi de son Dieu, l'âme pécheresse cherchera-t-elle à se défendre ? Et que pourrait-elle dire ? Alléguera-t-elle sa faiblesse ? Mais Dieu ne lui reproche que des crimes de choix, que des crimes commis avec tous les moyens

d'y résister. Dira-t-elle qu'elle se trouvait dans des occasions trop dangereuses, qu'elle était exposée à des tentations trop violentes? Mais ces occasions, il fallait les éviter; ces tentations, il fallait y résister en implorant le secours divin qui ne fait jamais défaut à ceux qui le demandent. Se rejettera-t-elle sur les mauvais conseils qu'elle a reçus, sur les mauvais exemples qu'elle a eus sous les yeux? Ceux qui t'ont donné ces mauvais conseils, ces mauvais exemples, répond le Dieu des justices, subiront un jour leur châtiment, c'est à toi de subir aujourd'hui le tien pour les avoir suivis. Va-t-elle réclamer la bonté, la miséricorde divine? Mais il n'y a plus place à la bonté, à la miséricorde; le temps de la miséricorde est passé et le jour de la justice est arrivé. Ainsi l'âme, coupable de péché mortel, est obligée de subir la sentence de sa condamnation éternelle.

La sévérité du jugement particulier est telle que son approche faisait trembler même les saints sur leur lit de mort. Un défunt, au rapport de plusieurs graves auteurs, apparut après sa mort à l'un de ses amis avec l'apparence d'un homme qui souffre des douleurs excessives : « Personne ne croit, s'écriait-il d'une voix forte et lamentable, personne ne croit, personne ne croit! » A ces mots, l'ami épouvanté lui demanda ce que signifiait cette étrange exclamation, et le défunt répondit : « Personne ne croit combien le jugement de Dieu est sévère et combien ses châtiments sont rigoureux! » (Marchant, *Hort. Past.*)

Pour préserver sainte Véronique Giuliani des pensées d'orgueil qu'aurait pu lui donner une longue habitude du commandement dans son monastère, Notre-Seigneur lui fit voir en esprit les terreurs du jugement particulier. Le 9 novembre 1707, alors qu'elle avait quarante-sept ans, la

Sainte tomba en agonie à la suite d'une maladie très grave dont elle était atteinte. Il pouvait être trois heures du soir. En ce moment, elle fut transportée en esprit au tribunal du souverain Juge. Notre-Seigneur siégeait sur un trône magnifique au milieu de la foule innombrable de ses anges ; son visage paraissait sévère. A sa droite était la très sainte Vierge, et à sa gauche les patrons de sainte Véronique. Quand son ange gardien la conduisit au tribunal de Jésus-Christ, elle se sentit si vide de bonnes œuvres, et les reproches du Juge furent tels qu'elle n'attendait plus, dit-elle, que son éternelle condamnation. Mais Notre-Dame et ses saints patrons implorèrent la clémence du divin Sauveur; à force de supplications, ils apaisèrent son courroux ; son visage s'adoucit et, après quelques avertissements, il congédia son épouse en l'embrassant avec bonté. Cependant l'impression de terreur qu'avait éprouvée la Sainte fut si profonde que le lendemain son confesseur lui administra l'Extrême-Onction, la croyant en danger de mort. Dix ans après elle n'en parlait encore qu'avec frayeur. « Je ne saurais comparer à rien, disait-elle, l'effroi dont je fus saisie... C'est Dieu lui-même qui sert de miroir à l'âme; elle se voit en lui telle qu'elle est, couverte de souillures, et se fait horreur à elle-même. Oh ! qu'elle voudrait pouvoir s'engloutir au fond de la terre, échapper aux regards d'un Dieu qui va punir enfin ! Elle voudrait fuir et, par un juste jugement; elle se tient là, immobile et sans voix, attendant la sentence éternelle. »

Le souvenir de cette vision accompagna la Sainte pendant le reste de sa vie; ce fut un frein salutaire par lequel Notre-Seigneur la préserva du relâchement où une longue autorité pouvait la faire tomber; toujours elle pensait au compte qu'elle aurait à lui rendre. C'est ainsi qu'elle fit

de son monastère une maison de saintes religieuses et qu'elle parvint au sommet de la perfection. (*Vie de la Sainte.*)

Mais ce qui confond le plus l'âme au jugement particulier, c'est la présence de l'esprit malin, de ce démon qui, selon l'opinion de plusieurs théologiens de mérite, est attaché par Lucifer à chaque homme pour le tenter et l'entraîner dans l'abîme : horrible contrefaçon de l'ange gardien qui est là aussi pour assister l'âme sur laquelle il a été chargé de veiller pendant la vie. Les révélations des saints, d'accord avec les sculptures de nos vieilles cathédrales, sont pleines de récits qui nous montrent ces deux esprits en présence au tribunal de Dieu. C'est ce qui fut montré à sainte Brigitte dans le jugement particulier d'un soldat dont elle vit l'âme comparaître devant le souverain Juge au moment de la mort. Cet homme avait pratiqué plusieurs vertus pendant sa vie; il était charitable, priait souvent et avec ferveur, et, au milieu de la licence des camps, il s'adonnait au jeûne et à la mortification. Néanmoins, il avait aussi bien des fautes à se reprocher, comme on va voir. La Sainte aperçut son âme au tribunal de Dieu, ayant à sa droite son ange gardien qui lui servait d'avocat, et à sa gauche le démon qui faisait la fonction d'accusateur, *accusator fratrum*, comme il est appelé dans l'Apocalypse. Celui-ci lui reprochait particulièrement trois fautes : premièrement, d'avoir péché par les yeux en regardant avec complaisance des nudités et autres objets dangereux; deuxièmement, d'avoir péché par la langue en prononçant des paroles obscènes, des jurements et des malédictions; troisièmement, de s'être souillé de toutes sortes de luxures et de larcins. L'ange gardien rapportait, pour sa défense, les actes de vertu qu'il avait faits durant

sa vie, et notamment sa tendre dévotion à la très sainte Vierge, laquelle lui avait obtenu à l'heure de la mort la grâce de la contrition. La cause ainsi entendue, le souverain Juge prononça la sentence : il fit grâce à cet homme de l'enfer; mais il le condamna à un long et douloureux purgatoire, et déclara que l'expiation serait conforme aux fautes commises. Alors la Mère des miséricordes se présenta pour demander à son divin Fils un adoucissement à tant de supplices ; elle rappelait que ce soldat s'était toujours montré son dévot serviteur et qu'il jeûnait régulièrement la veille de ses fêtes. Notre-Seigneur, à la prière de sa Mère, adoucit la rigueur de sa sentence, mais il ajouta que, pour obtenir la délivrance complète de cette âme, il faudrait beaucoup de prières, d'aumônes et de pénitences. (Révélat. de sainte Brigitte.)

Sainte Brigitte fut aussi témoin du jugement d'un autre homme qu'elle nous décrit en ces termes : « Le démon avait saisi l'âme d'un homme qui venait de mourir et comparut avec lui devant le souverain Juge en disant : « Voici ma proie. L'ange et moi nous n'avons jamais cessé de le suivre depuis l'heure de sa naissance jusqu'à sa mort : l'ange pour le secourir, moi pour lui nuire. Enfin, je suis parvenu à m'emparer de lui dans ses derniers moments. Comme un torrent qui tombe d'une haute montagne est arrêté dans sa course par une masse de rochers, ainsi l'ardent désir que j'ai de posséder cette âme pour toujours est arrêté, à cet instant, par votre justice qui n'a pas encore prononcé sa sentence. L'ardeur excessive que j'éprouve de devenir son maître absolu ressemble à la faim qui consume un animal prêt à dévorer ses propres membres. Par conséquent, ô juste Juge, hâtez-vous de porter votre jugement. »

« Le Juge dit au démon : « — Quels sont les motifs qui te font croire que cette âme a rejeté l'assistance de son bon ange et qu'elle t'appartient ? »

« — C'est, répliqua l'ange des ténèbres, parce que le nombre de ses péchés dépasse de beaucoup celui de ses bonnes œuvres. »

« — Quels sont donc, reprit le Juge, les péchés qu'elle a commis ? »

« — J'ai, répondit le démon, un registre dans lequel ils sont soigneusement inscrits et qui est intitulé *Désobéissance*. Il est divisé en sept livres, dont chacun comprend trois chapitres, et chaque chapitre contient au moins mille mots. »

« — Je sais tout cela, dit le Juge, mais je te commande de dire quels sont les titres et les sujets de ces livres, afin que celui qui m'écoute connaisse la profondeur de ta malice et ensuite les richesses de ma miséricorde. »

« Le démon continua de parler ainsi : « — Le premier est intitulé : *Son orgueil*. Dans le premier chapitre sont notés tous les péchés d'orgueil spirituel dont cette âme a souillé sa conscience en se vantant de la prétendue régularité de ses habitudes, en s'enorgueillissant de son esprit et de son jugement, et en s'estimant, à ces trois titres, supérieure à tous les autres. Dans le second chapitre sont marqués ceux qu'elle a commis en faisant parade de sa fortune, de la richesse de ses vêtements, du cortège de ses serviteurs et d'autres choses semblables. Dans le troisième sont inscrits les péchés innombrables de vanité dont elle s'est souillée en s'enorgueillissant de la beauté de sa personne, de la noblesse de sa naissance et de l'éclat de ses bonnes œuvres. Ce chapitre, vous le savez, ô souverain Juge, est d'une longueur infinie.

« Le titre du second livre est : *Sa cupidité.* Le premier chapitre contient ses péchés de cupidité spirituelle. Cet homme ne pouvait croire que ses péchés fussent aussi grands qu'on le lui disait, et il osait aspirer, avec une conscience coupable, à la possession du royaume céleste où personne ne peut entrer sans être parfaitement purifié. Dans le second chapitre sont notés les désirs qu'il eut des superfluités, ne se contentant jamais du nécessaire, désirant d'augmenter la célébrité de son nom et de sa famille, d'élever ses enfants et de leur procurer une brillante éducation, non point pour vous honorer, mais bien pour les faire honorer du monde. Le troisième chapitre contient tous les péchés que lui a fait commettre sa passion pour les applaudissements du monde, et vous savez mieux que moi qu'ils sont innombrables ; car que n'a-t-il pas fait et dit pour se concilier la bienveillance et la faveur des nobles et même pour parvenir, de cette manière, à accroître sa fortune !

« *Son Envie* est le titre du troisième livre. Dans le premier chapitre sont marqués les péchés que cette passion lui a fait commettre en le portant à envier dans son cœur la fortune et la prospérité de ceux qui étaient mieux partagés que lui. Dans le second est spécialement consigné tout ce qu'il a reçu par envie des biens appartenant à d'autres moins riches que lui, de la part même de personnes indigentes. Dans le troisième se trouvent notés tous les péchés de parole et d'action dans lesquels l'a fait tomber le désir de nuire au prochain par la calomnie et les mauvais conseils, soit en particulier, soit en public, et même en excitant les autres à suivre son exemple.

« Le titre du quatrième livre est : *Son Avarice,* et d'abord l'avarice spirituelle est le sujet du premier chapitre. Là

il est déclaré coupable pour avoir refusé d'assister de ses conseils ceux qui les réclamaient et qui cherchaient auprès de lui quelque consolation ou quelqu'instruction. Il disait en lui-même : « Quel profit retirerai-je des conseils que l'on me demande ? » C'est ainsi qu'il a repoussé les pauvres et les affligés qu'il aurait pu, s'il avait voulu, instruire, consoler et édifier. Dans le second chapitre sont mentionnés tous les péchés qu'il a faits en refusant de réconcilier les ennemis quand il lui était facile de le faire. Dans le troisième les péchés d'avarice qu'il a commis en abusant de son bien. Il lui en coûtait beaucoup de donner un liard pour l'amour de vous, tandis qu'il en donnait volontiers des centaines pour plaire au monde. Il y a dans ces chapitres une infinité de péchés, et vous le savez mieux que moi, puisque rien ne vous est caché ; et si je parle, ce n'est que parce que j'y suis obligé pour le bien de celui qui vous écoute.

« Le cinquième livre est intitulé : *Sa Paresse*. Le sujet des péchés contenus dans le premier chapitre est son indifférence habituelle pour les bonnes œuvres que l'on ne saurait omettre sans violer vos commandements. Sous prétexte d'accorder du repos à son corps, il a perdu, chaque jour, une grande partie de temps précieux, car il aimait par-dessus tout ses aises et ses plaisirs. Dans le second chapitre est inscrite sa résistance aux inspirations du Saint-Esprit, qui tantôt l'excitait à la componction de cœur, tantôt répandait autour de lui sa divine lumière. Il lui était trop pénible de faire des efforts pour obéir à ces douces influences, tant son cœur était attaché aux vils plaisirs du monde. Les péchés renfermés dans le troisième chapitre ont rapport à son indolence et à sa tiédeur dans la prière, à son silence lorsqu'il devait parler pour défendre

les intérêts de la religion et ceux de son prochain ; tandis qu'il n'a jamais cessé de débiter des plaisanteries, des facéties et des railleries. Le sujet de ces chapitres est immense, comme vous le savez.

« Le titre du sixième livre est : *Sa Colère,* et d'abord les péchés qu'il a commis en raillant son prochain, en tout temps, pour des bagatelles, font la matière du premier chapitre. Dans le second sont énumérées les injures graves dont il s'est rendu coupable à l'égard de son prochain, en suivant aveuglément les impulsions de cette passion. Le troisième chapitre comprend les dissensions qu'il a causées par ses excès de colère, surtout parmi les personnes de sa parenté.

« *Son Impureté et Sa Sensualité* sont le sujet du septième et dernier livre. Dans le premier chapitre sont notés les péchés qu'il a commis dans l'état de mariage, bien qu'il n'ait connu d'autre femme que la sienne. Dans le second la conversation libre qu'il s'est permise avec sa femme, et autres personnes, les portant à l'écouter, et souillant ainsi leur imagination. Le troisième chapitre contient les péchés qu'il a commis par l'amour de la bonne chère. Il s'est procuré les mets les plus délicats et avec profusion, pour satisfaire sa sensualité, pour se faire honorer de ses compagnons, et pour acquérir la réputation d'un homme qui a donné de somptueux banquets. Il restait à table beaucoup plus longtemps qu'il n'était nécessaire, sans tenir compte du temps qu'il perdait, parlant à tort et à travers, et mangeant au delà de ses vrais besoins. Ce chapitre et les précédents sont fort longs.

« Telle est, ô souverain Juge, la substance de tout ce que j'ai inscrit dans mon registre ; adjugez-moi donc cette âme. »

Après cette longue accusation du malin esprit, la Mère de Dieu, que le défunt avait invoquée à ses derniers moments, s'approcha du Juge, prouva qu'il s'était sincèrement repenti avant sa mort, et força le démon à l'admettre. Le souverain Juge se laissa fléchir par les prières de sa divine Mère et se contenta de condamner cette âme à un long et rigoureux purgatoire ; mais, grâce aux bonnes œuvres qui furent offertes à Dieu en sa faveur, elle en fut délivrée au bout de quatre ans d'expiation. (*Loco citato.*)

Maintenant, pour faire toucher du doigt le malheureux sort réservé, dans l'autre monde, à ces indignes chrétiens, qui ne tiennent pas compte des empêchements de mariage ou qui, se contentant du mariage civil, refusent de recevoir le septième sacrement de l'Eglise, ce sacrement indispensable pour légitimer leur union, nous rapporterons le jugement particulier d'un homme et d'une femme qui s'étaient mariés sans égard pour les lois ecclésiastiques. C'est encore sainte Brigitte qui le décrit.

« Je vis en esprit, dit-elle, un démon tenant un trident dans sa main et ayant un pied armé de trois griffes acérées.

« — O Juge, s'écria-t-il, voici enfin mon heure arrivée ; jusqu'ici j'ai attendu et gardé le silence. Maintenant il est temps de parler. »

« Le Juge siégeait sur son tribunal, environné de myriades d'anges, lorsqu'un homme et une femme comparurent devant lui : « — Quoique je connaisse, leur dit le Juge, tout ce que vous avez fait durant votre vie, parlez selon votre conscience pour l'instruction de ceux qui vous écoutent. »

« L'homme répondit : « — Nous connaissions bien les lois de l'Eglise qui nous défendaient de nous unir par le mariage, et nous n'en tînmes pas compte ; nous allâmes même jusqu'à les mépriser. »

« Le Juge dit : « — Puisque vous n'avez point voulu obéir à votre Seigneur, vous devez maintenant être livrés à la malice de celui qui est chargé d'exécuter les décrets de sa justice. »

« Alors le démon lança une de ses griffes au cœur de l'homme et de la femme, qui sembla être écrasé par la pression.

« Après cela le Juge dit à l'Epouse (sainte Brigitte) : « — C'est ainsi, ma fille, que doivent être punis ceux qui abandonnent leur Créateur pour s'attacher à la créature. » Ensuite, s'adressant au couple criminel, il leur dit : « — Je vous ai donné un sac à remplir des fruits que j'aime le mieux, me les avez-vous apportés ? » — « Nous n'avons cherché autre chose, répliqua la femme, que les plaisirs de la luxure, et le fruit que nous apportons c'est la honte et l'ignominie. » — « Châtie-les comme ils le méritent », dit le Juge au démon. Alors l'ange infernal plongea une autre griffe dans leurs entrailles, dont toute la partie intérieure fut horriblement lacérée.

« — Tel est, dit Notre-Seigneur à l'Epouse, le châtiment réservé à ceux qui transgressent la loi, et convertissent en poison ce qu'ils doivent chercher uniquement comme un remède. »

« Le Juge dit encore au couple criminel : « — Quel usage avez-vous fait des richesses que je vous ai confiées, et dont vous saviez bien qu'un jour je vous demanderais l'intérêt ? » Ils répondirent tous les deux : « — Nous avons fait un mauvais usage de ces richesses ; méprisant tous les bénéfices éternels, nous n'avons cherché que ceux du monde. » — « Fais ton devoir », dit le Juge au bourreau.

« Alors le démon enfonça sa troisième griffe dans le cœur, les entrailles et les pieds des coupables, et leurs

corps furent si horriblement déformés qu'ils ne m'apparurent plus que sous la forme de deux boules.

« — Où irai-je maintenant avec eux ? » demanda le démon.

« — Va là où tu dois être, répondit le Seigneur, loin des plaisirs célestes. »

« Immédiatement l'homme et la femme disparurent avec lui, en poussant des cris lamentables.

« — Réjouissez-vous, ma fille, dit le Seigneur, s'adressant ensuite à moi, réjouissez-vous de ce que vous êtes séparée pour toujours de ces misérables êtres. » (*Loco citato.*)

C'est ainsi que ces malheureux époux furent trouvés coupables au tribunal de Jésus-Christ, pour avoir négligé, pendant leur vie, de penser au jugement particulier qui les attendait au sortir de ce monde ; c'est ainsi qu'ils furent condamnés aux supplices éternels pour n'avoir pas préparé leur compte avant de comparaître devant le souverain Juge qui devait faire leur procès et décider de leur éternité ! « Heureux, dit saint Hilaire, celui qui, dans toutes ses actions, pense au jugement ! » Oui, si nous voulons résolûment surmonter les tentations de l'ennemi de notre salut, fuir le péché, obtenir à la mort un jugement favorable et éviter l'enfer, pensons, pensons toujours qu'il n'y a rien de plus redoutable que de comparaître devant le tribunal de l'autre vie et d'être obligé, comme dit saint Bernard, d'entendre un juge aussi sévère que juste prononcer un jugement qui décide d'une éternité tout entière.

Telle est la pensée qui désabusa et convertit un jeune étudiant, nommé Spazzara. Ce jeune homme, étant, un jour, allé voir saint Philippe de Néri, se mit à lui exposer comment il s'y prendrait pour étudier le droit, et obtenir le grade de docteur. « Et puis ? » lui demanda le Saint.

« Alors, reprit le jeune homme, je plaiderai des causes et les mènerai à bonne fin. » — « Et puis ? » continua saint Philippe. « Ensuite je me ferai un nom et gagnerai de l'argent. » — « Et puis ? » ajouta le Saint. « Et puis, et puis..., répondit le jeune homme quelque peu embarrassé, et puis je finirai par mourir. » — « Et puis, reprit encore le Saint en élevant la voix, et puis que ferez-vous, quand il s'agira de votre procès à vous, quand vous serez vous-même l'accusé, Satan votre accusateur et le Tout-Puissant votre juge ? » Ici le jeune homme se tut et pâlit. Peu de temps après, il renonça à l'étude du droit et s'efforça, en consacrant sa vie au service du Seigneur, de se préparer pour le dernier « et puis ? », c'est-à-dire pour le jugement de l'éternité. (*Vie du Saint.*)

Réfléchissons, nous aussi, sur le grand procès qui nous attend après notre mort; craignons ce jugement d'autant plus redoutable que nous ignorons le moment où nous aurons à le subir; tenons-nous donc toujours prêts à paraître devant Dieu, et tâchons de mériter, par une vie sainte, d'entendre de la bouche du Souverain Juge ces paroles à jamais consolantes : « Courage, serviteur bon et fidèle, entrez dans la joie de votre Seigneur ; *Euge, serve bone et fidelis... intra in gaudium Domini tui.* » (Matth., xxv, 23.)



CHAPITRE XXXI

Satan et l'enfer.

La sentence qui termine le jugement particulier est naturellement conforme à l'état où se trouve chaque âme au moment de la mort : à celui qui meurt dans le péché mortel, n'en eût-il qu'un seul, la sentence de réprobation : Va, maudit, au feu éternel que j'avais préparé pour Satan et ses anges ; tu as voulu lui obéir sur la terre, va maintenant partager ses supplices dans l'enfer. A l'âme qui est en état de grâce, exempte de toute souillure et sans aucun besoin d'expiation pour ses fautes passées, la parole de l'amour et de l'éternelle béatitude : Venez, la bénie de mon Père, possédez le royaume céleste qui vous a été préparé dès le commencement du monde. Enfin, à ceux qui meurent en état de grâce, mais qui ont encore des fautes vénielles à se reprocher, ou qui n'ont pas entièrement expié leurs fautes passées, la parole de la compassion et la promesse de la récompense différée : Pauvre âme, un jour tu jouiras de ma gloire, car tu es chère à mon cœur ; mais tu n'es pas encore assez pure à mes yeux ; ma sainteté infinie ne saurait souffrir aucune tache dans mes élus ; va donc te purifier dans les flammes expiatoires ; le temps de ton expiation sera proportionné au nombre et à la gravité de tes manquements.

Et cette pauvre âme, qui n'a pas su, durant sa vie,

triompher entièrement des tentations du démon et se préserver des peines du Purgatoire, aura peut-être là à souffrir de la vue et des moqueries de l'ennemi de son salut; car, selon les visions de sainte Françoise Romaine, lorsque l'âme a mérité de descendre dans la partie inférieure de ce lieu d'expiation, son esprit tentateur se place non loin d'elle, mais en dehors cependant du Purgatoire où il ne peut entrer, et là, sur l'ordre de Lucifer, il est tourmenté d'une manière spéciale pour n'avoir pas conduit cette âme en enfer. Une des plus grandes souffrances de celle-ci est d'avoir sous les yeux cette horrible vision de son mauvais esprit et d'entendre les railleries que lui inspirent les peines qu'elle endure pour avoir cédé à ses suggestions. Toutefois quand le temps de l'expiation dans ce lieu inférieur du Purgatoire est achevé, l'âme est exemptée de la vue du démon qui revient alors parmi ceux qui demeurent au milieu de nous, et qui subit, à son tour, les railleries des autres esprits tentateurs pour avoir laissé sauver cette âme par sa négligence et sa paresse.

Mais si le démon qui a été chargé de tenter un homme est parvenu à remporter sur lui une victoire complète, c'est-à-dire s'il a réussi à le faire mourir en état de péché mortel, il jouit à sa mort d'un triomphe semblable à celui du vainqueur qui rentre dans sa capitale, traînant derrière lui son ennemi vaincu et enchaîné. Un jour que sainte Françoise Romaine était ravie en extase, elle fut témoin d'un spectacle de ce genre, après le trépas d'un homme qui s'était laissé vaincre par le démon. Aussitôt que l'âme fut sortie du corps, l'esprit tentateur de cet homme se jeta sur elle avec impétuosité et la conduisit en enfer avec une joie furieuse. Les autres démons, qui demeurent parmi nous, suivirent cette malheureuse âme, la déchirant, dans

leur rage, jusqu'à ce qu'elle fût tombée dans l'abîme. Ils se réunirent tous ensuite pour se communiquer leur joie. Pendant ce temps l'âme infortunée tomba en enfer la tête la première, et les démons préposés à cet office par la justice divine la jetèrent dans la gueule du dragon infernal. Et puis elle fut portée en présence de Lucifer, et reléguée par ses ministres dans le lieu qui lui avait été assigné, selon la grandeur et le nombre de ses crimes. (*Vie de la Sainte.*)

Mais est-il bien certain qu'il y ait un enfer ? La foi nous enseigne qu'il y a un enfer et la raison nous en démontre l'existence.

1° La foi nous enseigne qu'il y a un enfer, et il n'est point de vérité plus souvent ni plus expressément marquée dans les Livres saints. « La voie des pécheurs, est-il dit au livre de l'Ecclésiastique (XXI, 11), est unie et pavée de pierres, mais elle conduit à l'enfer. » On voit Notre-Seigneur parler *quinze fois* dans son Evangile du feu de l'enfer. Voyez entre autres les sept ou huit derniers versets du neuvième chapitre de saint Marc, où il dit qu'il vaut mieux tout perdre et tout souffrir que « d'aller en enfer, dans le feu qui ne s'éteint point, où le remords ne meurt pas et où le feu ne peut s'éteindre. Car, ajoute-t-il, tout homme qui y tombera sera salé par le feu », c'est-à-dire en sera à la fois pénétré, devoré et conservé comme le sel conserve les viandes en les pénétrant parfaitement. Voyez encore dans saint Matthieu, à la fin du chapitre XXV, ces paroles formidables : « Retirez-vous de moi, maudits, au feu éternel qui a été préparé pour le diable et ses anges... Et ils iront dans le supplice éternel, et les justes dans la vie éternelle. » Ainsi l'Ancien et le Nouveau Testament s'accordent pour nous attester la vérité d'un enfer éternel.

2° La raison nous démontre l'existence de l'enfer. En effet, s'il y a un Dieu, il doit y avoir un enfer ; ces deux vérités sont corrélatives, c'est-à-dire la conséquence nécessaire l'une de l'autre. S'il y a un Dieu, il est évidemment juste et équitable, ne laissant nul crime impuni. Or, comme nous voyons beaucoup de crimes rester sans châtiment ici-bas, nous pouvons conclure avec certitude qu'il y a, après cette vie, un lieu de justice et de punition, en un mot qu'il y a un enfer. « S'il n'y a point d'enfer, dit saint Justin, il n'y a point de Dieu ; ou bien, s'il y en a un, il est indifférent sur le bien ou sur le mal. Il n'y a donc ni vice ni vertu, et c'est injustement que les législateurs ont décerné des peines contre les transgresseurs des lois. Que s'ils ne sont pas injustes, le chef des législateurs ne saurait l'être, lui qui n'ordonne rien que par sa suprême sagesse. »

« Il y en a parmi vous, dit saint Jean Chrysostome, qui, abandonnés tout entiers aux impressions de la chair, ne vivent que pour le temps présent et s'imaginent qu'il n'y a point de vie future. Leur grand argument c'est que Dieu est trop bon pour qu'il y ait des châtiments à craindre après la mort. Oui, certes, Dieu est bon, mais il est juste ; et, cela posé, où serait la justice en Dieu de permettre qu'on l'outrage, que l'on méconnaisse ses bienfaits, que l'on brave ses menaces ? Offenser quelque homme que ce soit, c'est un crime punissable, aux termes de la seule justice humaine ; mais s'en prendre à son bienfaiteur, au Dieu sans qui l'on n'existerait pas, n'est-ce point là un attentat qui repousse toute miséricorde ? Dieu est bon, dites-vous, et parce qu'il est bon, il ne doit pas punir. Insensé qui tenez ce langage, pourquoi cesserait-il d'être bon en vous punissant ? Quoi ! vous péchez et vous ne

voulez pas être puni ! Mais sa bonté vous en avait prévenu, elle essaya de vous en détourner par les menaces qu'elle fit retentir à votre oreille ; elle multiplia auprès de vous les secours pour aller au-devant de vos chutes ; elle s'est épuisée pour votre salut. Mais, s'il n'y a point de châtiment à craindre pour le coupable, un autre viendra nous dire qu'il n'y a pas davantage à espérer pour les justes. Et qu'est-ce donc alors que ce que vous appelez la justice en Dieu ?... S'il n'y avait rien à craindre après la mort, quel frein resterait-il au méchant ? Si la crainte même du châtiment dont il est menacé ne suffit pas toujours pour le détourner du crime, que sera-ce quand il se verra affranchi de cette crainte ? »

« Il faut, ajoute cet illustre docteur, que l'existence d'un enfer soit une vérité bien incontestable, puisqu'elle s'était fait sentir au milieu des ténèbres du paganisme. Parcourez les livres des poètes, des philosophes, des orateurs païens : partout vous les entendrez parler d'un séjour de récompenses pour les âmes vertueuses, et d'un lieu de supplices pour les méchants après la mort. Ils nous parlent de fleuves infernaux, d'un Tartare et de châtiments divers auxquels les méchants sont enchaînés ; de Champs-Elysées où ceux qui ont bien vécu, goûtent, après la vie, des plaisirs purs au sein de campagnes riantes... Voilà où les avaient conduits les seuls principes de la raison et de la justice naturelle. »

On le voit, la croyance à l'enfer est universelle chez tous les peuples, tant anciens que modernes. Il n'y a que les impies qui, redoutant les châtiments dus à leurs crimes, s'évertuent à chercher des preuves contre le dogme de son existence ; mais ils ont beau faire, beau dire : ils ne parviendront pas plus que Voltaire à tranquilliser leur

conscience là-dessus. Ce coryphée de l'athéisme aurait bien voulu, lui aussi, pour calmer ses craintes au sujet de l'enfer, pouvoir se démontrer à lui-même qu'il n'existait pas ; mais tous ses efforts furent inutiles et sa conviction intime le força de répondre à l'un de ses amis, qui avait prétendu découvrir la preuve de la non-existence de l'enfer : « *Vous êtes bien heureux ! je suis loin de là !* »

Après tout cela, les esprits forts de nos jours iront-ils encore se consumer en vains efforts pour trouver des arguments contre le dogme de l'enfer où ils craignent de tomber ? Ne devraient-ils pas enfin se rendre à l'évidence et comprendre que ce n'est pas en argumentant contre la doctrine infaillible de l'Eglise sur les supplices éternels qu'ils pourront y échapper, mais bien en considérant sérieusement, à la lumière de la foi, l'intensité, la violence, la multiplicité et l'éternité des peines de l'enfer, afin d'en concevoir une crainte salutaire qui les fasse renoncer à leur vie criminelle et rentrer dans la voie de la vertu ?

Et nous tous, qui avons à cœur de nous sauver et éviter l'enfer éternel, suivons le conseil de saint Augustin, descendons-y par la pensée durant notre vie, afin de n'être pas obligés d'y descendre après notre mort : « *Descendamus in infernum viventes, ne descendamus morientes.* » Oui, voyons d'avance les supplices que les démons souffrent dans l'abîme infernal, et surtout ceux qu'ils infligent aux mortels qui se sont lâchement laissé vaincre par leur malice, et cette vue effrayante nous fera redoubler d'efforts pour remporter la victoire sur nos ennemis spirituels.

L'enfer est un lieu que Dieu a créé pour les anges rebelles et pour les hommes qui les imiteraient et qui mourraient en état de péché mortel. Il renferme pour tous ceux qui y tombent une double peine, que l'on appelle

peine des *sens* et peine du *dam*, et qui correspond au double désordre causé par le péché. Que fait, en effet, le chrétien qui commet le péché ? Il abandonne Dieu à qui il devrait s'attacher de toute l'ardeur de son âme et de toute l'énergie de sa volonté, et il se tourne vers les créatures, vers les biens de la terre, dans lesquels il met sa fin dernière, sa propre félicité. Or, en punition de ce qu'il a abandonné Dieu, il sera abandonné et rejeté de lui à son tour pour jamais ; c'est ce qu'on appelle la peine du *dam* ; en punition de ce qu'il a recherché sa propre satisfaction dans les misérables biens de la terre, il sera brûlé par le feu ; c'est ce qui est nommé la peine des *sens*. Commençons par la dernière.

On ne peut révoquer en doute qu'il y ait en enfer du feu, et un feu très réel. Toutes les fois que l'Ecriture nous parle des supplices des damnés, elle nous dit qu'ils sont dévorés par un feu véritable. Ce feu, nous en convenons, est d'une nature différente du nôtre ; mais, cela ne veut pas dire que ce ne soit pas un feu véritable ; cela veut plutôt dire que c'est un feu infiniment plus actif et plus terrible que le nôtre. De fait, notre feu est un bienfait de la providence et de la bonté de Dieu ; il est destiné à nous réjouir, à nous éclairer, à nous réchauffer et à nous servir pour une foule d'usages de la vie ; tandis que le feu de l'enfer a été créé par le Seigneur pour une seule et unique fin, pour le venger de ses ennemis. Or, si notre feu est déjà si effrayant, que dirons-nous de celui que la main toute-puissante de Dieu a créé pour être l'instrument de ses vengeances ? Faut-il s'étonner qu'il renferme des qualités si prodigieuses ? Suivez-nous bien, et, par les propriétés de ce feu, vous pourrez vous faire une idée de la grandeur des tourments qu'il cause.

1° Ce feu, quoique matériel, n'a pas besoin d'aliment comme le nôtre ; mais il subsiste et se conserve sans autre aliment que le souffle de Dieu : « *Flatus Domini succendens eum.* » Par conséquent il agira éternellement avec la même ardeur et la même activité qu'il agissait dans le principe, sans jamais rien perdre de son énergie.

2° Ce feu, bien que matériel et corporel, a la propriété d'agir sur l'âme quoique spirituelle ; il a la propriété non seulement de dévorer les chairs, les entrailles, la moëlle, les os, mais d'aller jusqu'à atteindre l'âme, jusqu'à la blesser et la transpercer. Aussi ne s'appelle-t-il pas simplement feu, mais essence et esprit du feu : « *Spiritus ardoris.* » Il produit maintenant cet horrible effet sur les âmes des réprouvés, pendant qu'elles sont encore séparées de leur corps, et il le produira également après la résurrection, quand le corps sera réuni à l'âme pour toute l'éternité.

3° Ce feu brûle, mais il ne consume pas, il ne détruit pas comme le nôtre ; aussi Jésus-Christ l'a-t-il comparé, comme nous l'avons déjà vu, au sel qui pénètre la chair sur laquelle il est répandu, s'insinue dans toutes ses parties et leur communique son âcreté et en même temps les conserve. Le feu de l'enfer, en effet, pénétrera et s'insinuera partout en causant des douleurs inexprimables ; mais il ne consumera pas, il ne détruira pas, il ne donnera pas la mort.

4° Ce feu renferme tous les genres de tourments, et c'est principalement pour cela que l'enfer est appelé *un lieu de tourments, locus tormentorum.* Comme Dieu avait donné à la manne, qui pleuvait dans le camp des Hébreux, toute espèce de saveurs pour nourrir et fortifier son peuple, de même dans le feu de l'enfer il a réuni toutes les douleurs et tous les supplices imaginables pour tour-

menter et punir ce peuple de réprouvés. Il n'y aura donc ni peine, ni douleur, ni martyre, ni convulsion que l'on ne souffre dans cet abîme. Hélas ! à quelles affreuses douleurs notre corps n'est-il pas sujet en ce monde ? Quels supplices n'a pas inventés la justice humaine pour punir les malfaiteurs ? et la cruauté des tyrans pour tourmenter les martyrs ? La seule pensée de l'un de ces supplices nous fait frissonner d'horreur ; que sera-ce donc de se trouver en proie à tous ces supplices à la fois ? Imaginez tout ce que vous pourrez, représentez-vous tous les maux que vous voudrez ; le damné n'est exempt d'aucun. De plus, remarquez bien ceci : si quelquefois les prédicateurs, pour vous donner quelque idée des peines de l'enfer, vous décrivent les plus cruels instruments inventés pour torturer les martyrs : les haches, les gibets, les scies, les chevalets, les ongles de fer, les grils ardents, les roues, le plomb bouillant, etc., tout cela vous semble peut-être une exagération ; mais non, cet effrayant appareil n'est qu'une faible image de l'enfer, c'est une manière de parler, c'est une ombre, ce n'est rien.

L'Ecriture, pour s'adapter à notre faiblesse, est obligée de se servir de ces sortes de comparaisons ; aussi elle nous rappelle et le fiel de l'aspic, et la morsure de la vipère, et la soif dévorante, et la faim canine, le grincement des dents et autres choses semblables ; mais l'enfer est plus affreux que tout cela. Autre chose est l'enfer que l'homme peut créer dans son esprit, et autre chose l'enfer que le Dieu tout-puissant a créé pour satisfaire sa justice vengeresse. « Qui pourra jamais sonder les abîmes de votre colère, dit le Psalmiste au Seigneur : *Quis novit potestatem iræ tuæ, et præ timore tuo iram tuam dinumerare?* » (Psal. LXXXIX, 11, 12.) Mais il y a plus encore : ce feu, en

même temps qu'il contient tous les genres de supplices, exclut toute espèce de soulagement ; ainsi il est ardent sans briller, il brûle sans éclairer, ou bien il a la lumière qui contribue à tourmenter sans avoir celle qui pourrait servir à soulager.

De même tous les sens du corps seront plus ou moins tourmentés, selon l'abus plus ou moins grand que l'on en aura fait : la vue, par des ténèbres épaisses, par des spectres et des fantômes horribles, par la hideuse laideur des démons, par la fumée insupportable de ce feu ; l'ouïe, par les lamentations, par les hurlements, par les cris de rage qui retentiront sans cesse dans cette affreuse prison ; l'odorat, par la puanteur insupportable s'exhalant de tant de cadavres vivants, amoncelés les uns sur les autres ; le goût, par une faim et une soif dévorantes sans jamais pouvoir obtenir une goutte d'eau ; le tact et tout le corps, par l'ardeur inconcevable du feu qui sera pour le damné la principale source de tous les tourments que nous venons de dépeindre.

Une autre propriété de ce feu c'est que ce sera un feu intelligent ; il saura parfaitement distinguer un coupable d'un autre et proportionner son activité à l'énormité des crimes commis par chacun. Vous, chrétiens, si vous vous damnez, vous qui portez le caractère du saint baptême, n'espérez pas pouvoir vous cacher ; ce feu saura bien vous distinguer parmi la foule innombrable des mahométans, des juifs et des idolâtres, pour vous faire subir un surcroît de douleur à cause de la surabondance des grâces dont vous aurez abusé. Vous verrez combien se trompent ceux qui osent dire qu'on est aussi bien damné pour un péché mortel que pour plusieurs. Si vous tombez en enfer avec deux péchés mortels, vous souffrirez deux fois plus

que celui qui n'en aura commis qu'un seul, et votre enfer sera trois fois, dix fois, mille fois plus terrible selon le nombre de vos péchés mortels.

Non seulement les damnés seront distingués les uns des autres pour les supplices qu'ils auront à endurer, mais encore les membres du même corps qui ont servi d'instrument au péché, recevront des châtiments particuliers : comme le cœur dans le vindicatif, dans l'avare, l'envieux ; la langue dans le médisant, le parjure et le blasphémateur ; le palais dans le gourmand et l'ivrogne ; le tact et les yeux dans l'impudique et le sensuel, etc.

Toutes ces propriétés du feu de l'enfer sont vraiment étonnantes. Cependant nous n'aurons pas de peine à les croire, si nous nous rappelons que ce feu est l'instrument employé de Dieu pour se venger de ses ennemis selon la rigueur de sa justice, et que pour cela il lui a communiqué en quelque sorte sa sagesse, sa justice et sa puissance. Représentez-vous donc quel doit être le supplice d'un damné qui se trouve au dedans et au dehors pénétré d'un feu de cette nature.

Cependant il y a une autre peine bien plus grande encore : c'est celle du *dam*, qui consiste dans la privation de Dieu. Le pécheur a abandonné Dieu dans le temps où il devait le servir, Dieu à son tour abandonnera le pécheur dans le temps où celui-ci devait jouir de lui ; c'est là une peine cruelle, un tourment insupportable au delà de tout ce que nous pouvons imaginer ici-bas de plus rigoureux. L'âme de l'homme ne peut être satisfaite que par la possession de Dieu ; il y a en elle un penchant violent et irrésistible qui la porte vers lui comme vers son souverain bien. Ce penchant est arrêté et suspendu pendant cette vie par une infinité de créatures qui l'attachent, l'a-

musent et la trompent sans pouvoir la satisfaire. Mais, dès que l'âme du pécheur est séparée de son corps et éloignée de tous les objets qui l'attachaient ici-bas, elle se trouve dans un vide affreux qu'elle veut remplir en s'unissant à Dieu. Emportée par l'impétuosité de ses désirs elle s'élance vers lui comme vers le centre unique de son repos ; mais Dieu la repousse avec indignation et la bannit à jamais de sa présence : « Retire-toi, maudite, lui dit-il, retire-toi ! tu as abandonné ton Dieu, il t'abandonne à son tour ; jamais tu ne jouiras de sa présence ; toujours tu seras séparée de lui. Comprends maintenant combien il est malheureux et regrettable d'avoir abandonné ton Seigneur et ton Dieu. » (Jer., II, 19.)

Ah ! elle ne le comprend que trop, l'infortunée ! Elle a perdu son Dieu, elle l'a perdu par sa faute, elle l'a perdu pour le plaisir d'un moment, elle l'a perdu pour toujours, ce bien suprême, universel, infini, et en le perdant elle a tout perdu et elle s'est perdue elle-même ! Pensée accablante, désespérante, qui la tourmentera pendant toute l'éternité. C'est là de tous les supplices le plus affreux, de tous les tourments le plus insupportable, de tous les malheurs le plus accablant. « Avoir perdu pour jamais le royaume du ciel, c'est, dit saint Jean Chrysostome, un genre de supplice plus rigoureux mille fois que toute l'activité des feux dévorants. Je sais bien qu'il y a des hommes qui n'ont peur de l'enfer que pour l'enfer lui-même ; je n'en affirme pas moins qu'il y a quelque chose de pire. Que je ne puisse rendre toute ma pensée par des paroles, n'en soyez pas surpris. Pour bien concevoir le malheur qu'il y a de perdre le royaume du ciel, il faudrait comprendre le bonheur de ceux qui en jouissent. »

Oui, il est impossible d'exprimer quel sera le tourment,

le remords, le désespoir de l'âme, lorsqu'elle se verra repoussée de Dieu comme son ennemie, rejetée par lui et maudite pour toujours. Ce tourment produira en elle deux affections violentes et opposées : le désir et la haine. Le désir, car elle ne pourra s'empêcher de regarder Dieu comme son souverain bien et de reconnaître toujours ses amabilités infinies. La haine, parce qu'en se voyant le but incessant de ses vengeances, elle ne pourra s'empêcher de le regarder comme son persécuteur et son ennemi. En le haïssant, cette infortunée ne pourra s'empêcher de le désirer ; en le désirant, elle ne pourra s'empêcher de le haïr : haine toujours opposée au désir, désir toujours opposé à la haine. Oh ! quel combat inconcevable dans cette âme toujours divisée et déchirée par deux affections si violentes et si opposées !

De là cette autre peine spirituelle appelée par Jésus-Christ le ver de la conscience, et qui consiste dans la connaissance, la pensée continuelle et déchirante d'avoir perdue sans remède sa fin dernière qui est Dieu ; de l'avoir perdu pour une bagatelle et uniquement par sa faute. Cette pensée, toujours fixe dans l'esprit, sera comme la morsure aiguë d'un ver qui ronge et tourmente sans cesse toutes les puissances de l'âme.

De là le tourment de la mémoire : le damné se rappellera toujours les péchés qu'il a commis pour des choses de rien et qui maintenant ont disparu pour jamais ; les dangers dans lesquels il s'est imprudemment jeté ; les occasions qu'il a eues de faire le bien et qu'il a négligées ; le temps propice qui lui a été donné pour se sauver et qu'il a employé pour se perdre, et se perdre sans ressource.

De là le tourment de l'intelligence : le réprouvé pensera et repensera sans cesse au bonheur infini pour lequel Dieu

l'avait créé ; il verra combien il avait peu à faire pour le gagner ; il comprendra qu'il a eu peut-être plus de peine pour se perdre, qu'il ne lui en aurait coûté pour se sauver ; sans cesse il aura devant les yeux le fatal échange qu'il a fait en sacrifiant un bonheur éternel pour un malheur éternel.

De là enfin le tourment de la volonté qui sera en lui comme une mer en furie, parce qu'elle sera continuellement en proie aux passions les plus terribles : le remords, la tristesse, l'indignation, le dépit, la rage, le désespoir, la fureur qui poussera le damné à se tourner contre lui-même, selon l'expression de l'Ecriture, à se déchirer de ses propres mains, à maudire le jour de sa naissance, ses parents, les saints et Dieu même. Quel affreux abîme que cet enfer qui exclut tous les biens et réunit tous les maux ! Et n'est-il pas horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant ? (Hebr., x, 31.)

Mais ne restera-t-il pas au moins quelque espérance de voir cesser ces tourments ? Non, le malheur des réprouvés n'aura point de fin, non plus que la félicité des saints. L'éternité des peines de l'enfer est une vérité clairement exprimée dans les divines Ecritures ; nous ne pouvons donc en douter. Saint Paul nous dit que les pécheurs chassés de devant la face du Seigneur, subiront des peines éternelles : « *Dabunt pœnas in interitu æternas.* » (I Thes., I, 9.) Et Jésus-Christ nous apprend que leur ver ne meurt point, que ce feu ne s'éteindra jamais, que la fumée de leurs tourments montera pendant des siècles, et autres expressions semblables. Or, cette éternité est ce qui met le comble et le sceau à leurs peines.

Qu'est-ce donc que cette éternité ? Pouvons-nous l'embrasser par la pensée ? Nullement. Nous savons tous que

l'éternité est un temps qui ne doit jamais finir ; mais nous ne pouvons proprement la concevoir; notre intelligence, bornée comme elle est, se confond et se perd, lorsqu'elle se met à considérer une chose infinie comme l'éternité. Il arrive alors à notre esprit ce qui arrive à notre œil quand il a devant lui une route fort longue et parfaitement droite, ou bien l'immensité de l'océan; il nous semble que nous voyons la fin de cette route ou les bornes de cet océan, tandis que l'un et l'autre n'ont d'autre fin que la faiblesse de notre vue qui ne peut s'étendre plus loin. Ainsi en est-il lorsque nous méditons l'éternité ; ne pouvant la comprendre à cause de la faiblesse de notre esprit, nous y mettons toujours un terme et une fin, tandis que l'éternité n'a ni terme ni fin.

Concluez donc de là que toutes les images, tous les calculs, toutes les comparaisons que les prédicateurs et les auteurs ascétiques emploient pour l'expliquer, sont naturellement très imparfaites et absolument incapables de nous en donner une idée juste. Pouvons-nous concevoir une durée de temps plus longue qu'un nombre d'années et de siècles égal à celui des feuilles de tous les arbres de la terre, à celui des grains de sable qui couvrent les bords de l'océan, à celui des gouttes d'eau renfermées dans toutes les mers, et à celui des atomes qui voltigent dans l'air ? Oh ! voilà une succession, une quantité, un nombre qui écrase et qui confond. Cependant ce nombre effrayant ne saurait nullement représenter l'éternité ; car avec le mouvement continuel et incessant des siècles on arriverait nécessairement à un dernier moment auquel ce nombre, prodigieux et connu de Dieu seul, se trouverait épuisé ; et alors où en serait l'éternité qui n'a point de fin ?

Si l'ange qui tient la clef de l'abîme descendait du ciel

et qu'il dît à l'âme réprouvée : C'est avec justice que tu as été condamnée à des supplices éternels ; néanmoins cette justice souveraine consent à se relâcher de ses droits, et à mettre enfin un terme à tes souffrances. Ta délivrance aura lieu quand tu auras rempli de tes pleurs l'espace immense qui sépare le ciel et la terre. Cependant tu ne pourras en verser qu'une seule tous les milliards d'années, et le Tout-Puissant conservera tes larmes. Si l'ange du Seigneur tenait ce langage à cette âme, quelle consolation, quelle joie pour elle ! Tant d'années nous paraîtront, peut-être, ne devoir jamais s'écouler et nous sembleront être l'éternité même. Ah ! cette âme en juge bien autrement en enfer. Cette durée, tout inconcevable qu'elle est, finira en effet, et il se trouvera un moment dans son éternité où elle pourra dire avec vérité : Elle est finie, cette durée, et ma malheureuse éternité reste encore tout entière ! et je souffre aussi cruellement qu'au commencement !

Supposez encore qu'il existe un globe d'un diamètre aussi grand que celui de la terre, plus solide que le bronze et plus dur que le diamant lui-même ; supposez maintenant qu'il soit permis à un oiseau de venir, à chaque retour de siècle, frôler ce globe du bout de son aile jusqu'à ce qu'il soit parvenu à l'user complètement. Lorsque cet oiseau aurait fini d'user ce globe, l'éternité des peines serait-elle finie pour le damné ? Nullement, l'éternité du damné resterait encore tout entière, il souffrirait encore aussi cruellement qu'au commencement ! car les réprouvés brûleront toujours ! ils souffriront toujours ! et ils souffriront sans aucun relâche, sans aucun adoucissement !

O éternité ! ô éternité ! qui pourrait te comprendre ? Souffrir des douleurs aiguës, c'est un grand supplice ; mais les souffrir tout une éternité, c'est accablant ! Brûler tout

vivant, c'est un grand supplice; mais brûler tout une éternité, c'est inconcevable! Perdre Dieu et le ciel, c'est un grand malheur ; mais les perdre pour tout une éternité, c'est désolant! Endurer tous les tourments de l'enfer, c'est horrible; mais les endurer tout une éternité, c'est désespérant!

O éternité ! éternité ! combien peu les mondains pensent à toi maintenant! combien peu ils te redoutent! combien peu ils s'inquiètent de t'éviter! Oh! combien tu leur seras terrible dans la suite, alors qu'ils se verront plongés, comme le mauvais riche, dans les flammes de l'enfer éternel!

Et ces malheureux, loin de profiter des avertissements qu'on leur donne pour les préserver de l'enfer, poussent le cynisme jusqu'à vous dire : « Qui donc est venu de l'autre monde pour nous apprendre ce qui s'y passe? » Mais cette objection n'est pas nouvelle, on la faisait du temps de saint Jean Chrysostome aussi bien que de nos jours. Et voici la réponse qu'y faisait cet éminent docteur : « Que si l'on vous demande qui donc est venu de l'autre monde pour vous apprendre ce qui s'y passe? répondez : Ce n'est pas un homme, on n'aurait pas voulu croire à ses récits; tout ce qu'il en aurait dit aurait été traité d'exagération et d'hyperbole. Mais c'est le souverain Seigneur des anges et des hommes qui est venu en personne nous en donner l'exacte connaissance. Vous faut-il des témoignages humains, après que le Juge lui-même, à qui nous aurons tous à rendre compte, ne cesse de nous crier qu'il a préparé l'enfer pour les méchants et le ciel pour les bons; que le ver qui ronge les damnés ne meurt point et que le feu qui les brûle ne s'éteindra jamais? »

« Qui donc est venu de l'autre monde pour nous

apprendre ce qui s'y passe ? » Nous sommes loin, certes, d'ajouter foi à toutes les histoires de revenants, comme nous l'avons déjà dit ; mais nous sommes persuadé qu'il en est qui peuvent braver l'examen de la critique la plus minutieuse et la plus sévère. Or, ceux dont il est parlé dans ces histoires venaient de l'autre monde, plusieurs même venaient de l'enfer, et ce sont eux qui nous ont dit ce qui s'y passe ; ce sont eux qui nous ont répété ce que déjà l'Ecriture nous avait appris, à savoir : que c'est l'affreux séjour des cris et des hurlements, des pleurs et des grincements de dents ; hurlements perpétuels, pleurs dont la source ne tarit jamais, parce que les tourments durent toujours ; que c'est une fournaise ardente d'où s'élèvent des tourbillons de flammes à travers une obscurité dont ils augmentent l'horreur, au lieu de diminuer les affreuses ténèbres qui règnent dans ce lieu de tourments. Voilà l'idée qu'ils nous ont donnée de l'enfer. Leur témoignage ne s'accorde-t-il pas exactement avec la doctrine de l'Evangile ?

Un mort ressuscité par saint Nicolas de Bari, et qui avait senti en passant les ténèbres de l'enfer, alla jusqu'à dire qu'elles lui avaient paru plus douloureuses que le feu lui-même. (S. Léonard de Port-Maurice.)

Un damné ayant apparu un jour à un religieux, celui-ci lui demanda quelque indice des tourments qu'il endurait ; le damné ouvrit la bouche, et le souffle qu'il exhala était tellement empesté qu'il tua le religieux et rendit le monastère inhabitable. (*Idem auctor.*)

Au rapport du *Disciple*, une personne damnée, qui apparut à un religieux, plongea sa main dans un vase rempli d'eau. Après quoi le religieux mit dans le vase un chandelier de bronze ; mais la température de l'eau

était si élevée que le chandelier se fondit à l'instant. (S. Liguori.)

Saint Pierre Damien parle d'un mondain, qui, pendant sa vie, ne rêvait qu'amusements et plaisirs. Maintes fois on l'exhorta à songer au salut de son âme; mais tout fut inutile, il continua de mener une mauvaise vie jusqu'à sa mort. A peine eut-il rendu le dernier soupir, que sa damnation fut révélée à un anachorète : il le vit au milieu d'un lac rempli de feu; ce lac était immense, et semblable à une mer dans laquelle étaient plongés une multitude infinie de malheureux qui poussaient des cris de désespoir. Ils s'efforçaient de gagner le bord, mais ils étaient gardés par des dragons inexorables et des démons, qui les empêchaient d'y parvenir et les repoussaient impitoyablement dans cet océan de flammes.

Voici un fait, qui fut cité en chaire par saint Grégoire VII alors qu'il était archidiacre de l'Eglise romaine, et dont la vérité nous est encore garantie par saint Pierre Damien. Cet illustre Pontife raconta donc que, dans une province voisine de la Lorraine, vivait un seigneur riche et puissant, qui passait aux yeux de tout le monde pour un homme d'une singulière piété. Il vint à mourir, et à peu de temps de là une personne d'une vie sainte, étant occupée à prier pour le repos de son âme, fut tout à coup ravie en esprit, et vit une longue échelle s'élevant du plus profond de l'enfer; sur les degrés de l'échelle étaient assis tous les ancêtres de ce seigneur, et lui-même, qui était le dixième descendant, se trouvait sur le premier degré. Il avait sous ses pieds son père, sous le père son grand-père, et ainsi de suite. Cette sainte âme fut stupéfiée et ne pouvait comprendre que ce seigneur, qui avait fait tant de bien et tant d'aumônes, pût être damné. Alors elle entendit une voix

qui lui dit que l'un des ancêtres de ce seigneur, abusant de sa puissance, s'était approprié injustement un champ qui appartenait à l'église de Metz ; que tous ses descendants, entre autres le dixième, avaient eu connaissance de cette usurpation et avaient négligé de restituer ; qu'ainsi, par un juste jugement de Dieu, ils avaient tous encouru la damnation, et que leurs successeurs l'encourraient pareillement, s'ils ne rendaient pas ce champ à l'Eglise.

Un usurier, qui avait donné, par aumône, une robe à saint Fursi, étant mort, son âme apparut au saint abbé, et lui déclara qu'elle était condamnée aux supplices de l'enfer pour jamais, en punition de ses usures et du peu de soin qu'elle avait eu de restituer le bien mal acquis ; elle ajouta qu'elle voudrait, hélas ! l'avoir fait cent fois, mais qu'il était alors trop tard et que c'en était fait. Dieu permit ensuite que cette âme touchât le Saint à l'épaule, ce qui lui causa une si grande douleur qu'il y porta depuis une marque d'inflammation ; et il pria Dieu de ne la lui jamais ôter, afin de se souvenir toute sa vie combien il est horrible de tomber entre les mains de la justice divine. (Le R. P. Ribadeneira, 16 janvier.)

Sainte Marie d'Oignies, ayant perdu sa mère, espérait que Dieu lui aurait fait miséricorde, en considération des aumônes qu'elle avait faites, de son vivant, ainsi que de la vie honnête qu'elle avait menée ; néanmoins, sachant que les jugements de Dieu sont un abîme insondable, elle supplia le Seigneur, en versant des larmes, de lui faire connaître son sort dans l'autre monde. Un jour donc qu'elle était assise près de l'autel pour entendre la messe, elle vit un spectre enveloppé de ténèbres. Elle fit aussitôt le signe de la croix et, surmontant la peur, elle lui demanda qui il était. « Je suis ta mère », répondit l'apparition. « Eh

bien ! ma mère, continua Marie, comment vous trouvez-vous ? » — « Très mal, repartit-elle ; tes prières me sont absolument inutiles dans les flammes éternelles auxquelles j'ai été condamnée. » — « Bah ! fit Marie, et quelle est donc la cause de votre damnation ? » — « J'ai été élevée, répliqua la défunte, parmi les biens mal acquis, et, malgré la connaissance que j'en avais, je n'ai pas restitué. Ensuite j'ai été négligente et j'ai fermé les yeux sur le mal qui se commettait dans mon hôpital et qui était fait par mes inférieurs ; de plus, me trouvant engagée dans les voies tortueuses du monde, j'ai cru, pour mon malheur, que je ne pouvais m'empêcher de suivre l'exemple de mes parents, et j'ai méprisé les remontrances que tu me faisais à ce sujet aussi bien que sur autre chose, sans jamais m'en repentir ; c'est ainsi que j'ai fini ma vie par une mort malheureuse et que je me suis perdue pour toute l'éternité. » A ces mots elle disparut. (Thomas Cant.)

Le P. Séraphin Razzi rapporte qu'il y avait dans une ville d'Italie une dame noble qui passait pour une sainte. A ses derniers moments, elle reçut les sacrements de l'Eglise et mourut avec une grande réputation de sainteté. Après sa mort, sa fille, qui recommandait toujours à Dieu cette chère âme, entendit un jour, durant sa prière, un grand bruit à la porte de sa chambre. Elle se retourna et vit une figure horrible tout entourée de flammes et répandant une grande puanteur. A cet aspect, elle fut tellement effrayée qu'elle allait se jeter de la fenêtre en bas lorsqu'elle entendit une voix qui lui disait : « Arrête, arrête, ma fille ! je suis ta mère infortunée ; j'étais regardée comme une sainte, mais à cause de certains péchés que j'ai commis avec ton père et que je n'ai jamais osé confesser, Dieu m'a condamnée à l'enfer. Ne prie plus Dieu

pour moi, car tu ne fais qu'augmenter mes tourments. » Cela dit, elle se mit à hurler et disparut de ses yeux. (S. Liguori.)

Saint Léonard de Port-Maurice raconte qu'une jeune personne, qui était élevée dans un couvent, contracta, par correspondance épistolaire, une amitié dangereuse avec un jeune homme qui lui fit commettre un péché mortel de pensée. Elle cacha, par honte, ce péché en confession et commit un grand nombre de sacrilèges. Ensuite elle fut saisie d'une maladie mortelle et mourut impénitente. Après sa mort, elle apparut à un oncle et lui dit : « Voici la nièce sur laquelle vous veilliez avec tant de soin ; je suis damnée pour un péché de pensée que j'ai caché à mon confesseur. »

Saint François de Girolamo, qui prêchait souvent dans les places publiques, fut une fois injurié par quelques femmes de mauvaise vie qu'une d'elles, nommée Catherine, avait réunies, afin de troubler son sermon par leurs chants, leurs railleries, leurs exclamations bruyantes. Elles espéraient le forcer de partir, mais il continua son discours sans paraître s'apercevoir de leur méchanceté. Quelques jours après, à l'occasion d'une fête, il revint prêcher au même endroit et il vit, cette fois-ci, la porte fermée et toute la maison, ordinairement si bruyante, dans un silence profond.

— Eh bien ! dit le Saint, qu'est-il arrivé à Catherine ?

— Est-ce que le Père ne le sait pas ? Hier soir, la malheureuse a été frappée d'un accident mortel et est morte sans pouvoir prononcer une seule parole.

— Catherine est morte ? reprit le Saint. Elle est morte subitement ? Allons la voir.

On ouvrit la porte ; le Saint monta l'escalier et entra,

suivi de la foule, dans la salle où était le cadavre. Il le regarda quelques instants avec des yeux effrayés, puis il lui dit d'une voix solennelle : « Catherine, où es-tu maintenant ? » Le cadavre resta muet. Le Saint ajouta : « Catherine, dis-moi où tu es maintenant ; je te commande de me dire où tu es. » Alors, au grand saisissement de tout le monde, Catherine ouvrit les yeux et, d'une voix faible et tremblante, elle répondit : « Dans l'enfer ! je suis dans l'enfer ! » A ces mots, la foule s'enfuit épouvantée et le Saint redescendit avec elle en répétant : « Dans l'enfer ! ô Dieu terrible ! Dans l'enfer ! l'avez-vous entendue ? Dans l'enfer ! » (*Vie du Saint.*)

Saint Landelin, originaire de Cambrai, fut élevé dans la piété par saint Aubert, son parrain ; mais, lorsqu'il fut devenu grand, il se laissa débaucher par quelques mauvais amis, s'enfuit avec eux en changeant de nom et s'abandonna au libertinage. Saint Aubert fut très affligé de la perversion de son filleul et adressa à Dieu de ferventes prières pour obtenir sa conversion. A la fin, le Seigneur l'exauça et, pour ramener au bercail cette brebis égarée, il lui envoya une vision effrayante. Un jour que Landelin et l'un de ses compagnons avaient résolu de commettre une action détestable, celui-ci vint à mourir, ce qui plongea le premier dans une profonde tristesse. Le soir d'après, comme Landelin commençait à sommeiller, il vit en esprit l'âme de ce débauché traînée en enfer par les démons et cette vue lui causa un terrible effroi. En même temps un ange lui apparut et lui dit : « Landelin, regarde maintenant la rétribution de ta misérable vie ; tu souffriras les mêmes tourments que ton compagnon, si tu ne te repens pas. Quitte donc les débauchés que tu fréquentes chaque jour et retourne auprès de saint Aubert qui fait

des prières continuelles pour ta conversion. » Ces paroles achevèrent la conversion de cet enfant prodigue ; il alla se jeter aux pieds de son saint parrain, lui demanda la pénitence que méritaient ses égarements et embrassa dès lors cette vie austère qui le conduisit avec le temps au sommet de la perfection chrétienne. (*Vie des Saints,* par le R. P. Ribadeneira, 15 juin.)

Il y avait, au rapport de saint Césaire, un homme de mœurs dissolues pour la conversion duquel on avait fait monter beaucoup de prières vers le trône de Dieu ; mais son amendement se faisait toujours attendre, lorsqu'il tomba malade et mourut comme il avait vécu. Au moment où l'on allait l'enterrer, il revint subitement à la vie et se leva plein de force, mais en proie à une grande frayeur. Interrogé sur ce qui lui était arrivé, il répondit : « Dieu vient de m'accorder une grâce signalée : il m'a montré l'enfer, un immense océan de feu dans lequel je méritais par mes péchés d'être plongé. Un délai m'a été accordé, afin d'expier mes péchés par la pénitence. » A partir de ce moment le pécheur fut changé en un autre homme. Il ne songeait plus qu'à expier ses péchés par ses larmes, ses jeûnes et ses prières. Il marchait nu-pieds sur les ronces et les épines, ne vivait que de pain et d'eau, et distribuait aux pauvres tout ce qu'il gagnait par son travail. Quand on l'engageait à modérer ses austérités, il répondait : « J'ai vu l'enfer, je sais que nous ne saurions trop faire pour l'éviter. Ah ! l'enfer ! si tous les arbres et toutes les forêts étaient entassées en un bûcher et que l'on y mît le feu, je préférerais rester dans ce feu jusqu'à la fin du monde plutôt que d'endurer une seule heure le feu de l'enfer. »

Nous lisons dans l'histoire de Cîteaux qu'un homme

très débordé dans sa conduite, nommé Faucon, étant une nuit mollement couché dans son lit pour y prendre son repos, se trouva, contre son ordinaire, dans l'impossibilité de fermer l'œil. Il se tourne tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, cherche à calmer son esprit, à éloigner toutes les pensées qui pourraient l'agiter, et fait tout son possible pour s'endormir, mais en vain. Pendant qu'il est ainsi forcé de veiller, le Saint-Esprit frappe à la porte de son cœur, lance sur lui un rayon de sa divine clarté pour dissiper les ténèbres dans lesquelles il est enveloppé. A la lueur de cette divine lumière, Faucon découvre beaucoup de choses qui, jusqu'à ce moment, lui ont été inconnues, et se tient à lui-même ce langage : Eh bien ! Faucon, tu es dans un bon lit où tu ne peux dormir ; que demanderais-tu pour y demeurer deux ans entiers dans l'obscurité, sans t'endormir, sans voir tes amis, la société, sans te livrer à tes plaisirs ? Il faudrait t'offrir des montagnes d'or pour t'y résoudre ; mais un jour tu dois être dans ton lit, malade, si tu n'es enlevé par une mort subite ; et dans cette maladie, tu souffriras plus que tu ne ferais durant ces deux ans. Et, après ta mort, que deviendras-tu ? Ton corps sera enseveli dans la terre pour y pourrir et y être rongé des vers ; mais que deviendra ton âme ? Où ira-t-elle ? Les crimes dont tu sais qu'elle est coupable lui ont fermé l'entrée du ciel et l'ont rendue digne mille fois de l'enfer ; où ira-t-elle donc ? Sans doute, ce sera en enfer où tu trouveras un lit de flammes qui t'est préparé et sur lequel tu seras jeté pour y passer, non dix, cent, ou cent mille ans, mais une éternité tout entière.

Ces pensées de l'éternité entrèrent si avant dans son esprit et y firent une si profonde impression que, n'ayant pu les dissiper dans les jeux, les festins et les compagnies,

il se fit religieux dans un monastère de l'Ordre de Cîteaux, où il passa le reste de ses jours dans la pratique de la vertu.

Pourquoi la pensée d'un enfer éternel ne fait-elle pas la même impression sur tant de personnes qui négligent leur salut et s'exposent, par leur mauvaise conduite, à tomber dans l'abîme des supplices réservés aux démons et aux méchants pour toute l'éternité ? C'est parce qu'ils n'y pensent pas, ou que, s'ils y pensent, ce n'est que d'une manière superficielle et transitoire. David était bien plus sage : « Mes yeux devançaient les veilles, nous dit-il ; j'étais plein de trouble et je ne pouvais parler; je songeais aux jours anciens et j'avais les années éternelles dans l'esprit; je pensais à l'éternité de bonheur ou de malheur qui m'est réservée : voilà le sujet de mes veilles et de mes appréhensions. » (Psal. LXXVI.) Imitons ce saint roi, nous y sommes aussi intéressés que lui; pensons, pensons sérieusement à l'éternité de l'enfer; on ne saurait jamais trop penser à cette terrible éternité, si l'on veut l'éviter. Si nous sommes justes, la pensée de l'éternité malheureuse nous affermira puissamment dans la vertu; si nous sommes pécheurs, elle touchera notre cœur et nous fera changer de vie; si dans la fuite du vice et la pratique de la vertu nous rencontrons des difficultés, elle nous aidera à les surmonter en nous montrant l'extrême disproportion qu'il y a entre toutes les peines de la vie et les douleurs de l'enfer. Il n'est aucun homme, quelque avare et quelque ambitieux qu'on puisse le supposer, qui consentît, pour tous les biens et tous les honneurs du monde, à être jeté dans une fournaise et à y souffrir un jour entier les douleurs du feu. A combien plus forte raison devons-nous, pour un léger intérêt, pour une fumée d'honneur,

pour un plaisir d'un moment, éviter de nous précipiter dans les brasiers éternels ; mais, au contraire, renoncer au péché, mortifier nos convoitises, arracher nos mauvais penchants, vaincre les tentations et triompher de nos ennemis spirituels, afin de nous préserver des supplices éternels !

Le bienheureux Thomas Morus, ayant été condamné à mort par Henri VIII pour avoir refusé de reconnaître sa suprématie en matière de religion, fut visité, avant son exécution, par sa femme, Louise, qui le supplia, les larmes aux yeux, d'obéir à l'ordre du roi, lui assurant qu'alors on lui ferait grâce. « Dites-moi, Louise, fit le généreux confesseur de la foi, dites-moi combien d'années un homme âgé comme moi pourrait s'attendre à vivre ? » — « Vous pourriez bien vivre vingt ans », répondit-elle. « Oh ! insensée que vous êtes, répliqua son mari, voulez-vous donc que pour vingt ans de cette misérable vie sur la terre je perde une éternité de bonheur et me condamne à une éternité de tourments ! » (*Vie du B. Thomas Morus.*)

Imitons, dans les tentations, l'exemple de ce sage chancelier et nous nous sauverons comme lui. Imitons encore l'exemple de saint Jean Chrysostome qui avait suspendu au mur de sa chambre à coucher un tableau représentant les flammes et les tourments de l'enfer. Chaque fois qu'il éprouvait quelque tentation, quand il se levait et se couchait, il fixait ses regards sur cet affreux tableau et se représentait vivement à la pensée les supplices de l'enfer.

Imitons enfin l'exemple de saint Antoine, l'ermite, qui, pour surmonter les tentations par lesquelles le démon le sollicitait au péché, s'écriait aussitôt : « Oui, mais l'enfer ! » Pensons, nous aussi, à l'enfer toutes les fois que

nous nous sentirons tentés de mal penser, de mal parler ou de mal faire, et, à la pensée des supplices éternels, nous triompherons de toutes les tentations. En un mot, chaque fois que le malin esprit nous suggérera le mal, répondons-lui sur-le-champ : « Oui, mais l'enfer ! »

Ah ! plût au ciel que Voltaire eût bien médité ces paroles ! alors il aurait évité l'enfer, tandis que sa damnation semble prouvée par le fait suivant. Pendant qu'une femme possédée attendait le moment de l'exorcisme dans la bibliothèque de M. l'abbé Dasvin de Boismarin, celui-ci dit au démon : « Tu vois ces livres; les aimes-tu ? » — « Non, je ne les aime pas, répondit le démon, je voudrais les brûler tous. » — Regarde bien, ajouta le prêtre, n'y en a-t-il aucun qui te plaise ? » — « Il y en a un que je connais, répliqua le démon. Celui qui l'a fait est un de mes amis. » Alors, M. Dasvin ayant contraint la femme de lui montrer ce livre, elle alla toucher du doigt les *Chefs-d'œuvre dramatiques de Voltaire.* « Ah ! dit le prêtre, c'est ton homme celui-là ? » La voix infernale répondit avec un grand éclat de rire : « Oui, c'est mon homme, et il a *du bois pour son hiver* [1]. » Avis aux voltairiens ! Avis aux incrédules !

[1] *Les fauteuils de l'Académie,* par M. Védrenne.



CHAPITRE XXXII

Bonheur du ciel, récompense de la victoire remportée sur Satan.

VOICI enfin la récompense réservée au chrétien qui aura vaillamment combattu pendant sa vie et remporté une victoire définitive sur Satan et les autres ennemis de son salut. « Quiconque sera victorieux, déclare Jésus-Christ, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône, comme, après ma victoire, je me suis assis avec mon Père sur son trône [1]. » — « Heureux, ajoute saint Jacques, celui qui souffre patiemment la tentation, parce que, après qu'il aura été ainsi éprouvé, il recevra la couronne de vie que Dieu a promise à ceux qui l'aiment [2]. » Oh ! qui nous dira les joies de cette heure bénie où l'âme fidèle voit toutes ses luttes finies et monte triomphante au milieu des concerts angéliques vers le séjour des bienheureux où l'attend la couronne de l'immortalité ! Comment dépeindre les délices dont elle sera enivrée, lorsqu'elle s'entendra inviter à la gloire éternelle par son divin Epoux qui lui dira d'une voix pleine de tendresse : « Venez du Liban, mon épouse, venez de cette misérable terre, et vous serez

[1] Qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno meo : sicut et ego vici, et sedi cum Patre meo in throno ejus. — Apoc., III, 21.

[2] Beatus vir, qui suffert tentationem : quoniam cum probatus fuerit, accipiet coronam vitæ quam repromisit Deus diligentibus se. — Jac., II, 12.

couronnée [1]. » Sainte Françoise Romaine, qui fut témoin du passage des âmes saintes à la gloire éternelle, nous dit que, dans les chœurs où elles passent, tous les anges qui les composent manifestent leur joie et chantent leur triomphe ; mais que la joie la plus grande est celle qui se manifeste dans les chœurs où ces âmes doivent être placées. Là, on rend au Seigneur de ferventes actions de grâces, et l'on exalte les louanges du Tout-Puissant. Là aussi la fête triomphale se prolonge plus longtemps que dans les autres chœurs. Quand la Bienheureuse voulait exprimer à son père spirituel toute la joie des anges à l'arrivée d'une âme dans la patrie céleste, elle croyait entendre encore le concert des esprits angéliques et des âmes bienheureuses chantant avec une suavité, une mélodie, un transport qu'aucune langue humaine ne saurait exprimer, les louanges du Créateur et les infinies transformations de son amour ; et alors son visage s'enflammait ou plutôt semblait fondre comme la cire devant un feu ardent. (*Vie de la Sainte.*)

Autant les anges éprouvent de joie de voir les âmes des hommes entrer dans les tabernacles éternels, autant les mauvais esprits en ressentent de peine et de dépit. Le démon, en effet, apparut un jour à sainte Aldegonde sous une forme horrible, déplorant amèrement son sort et sa condition misérable, et lui dit que la plus sensible douleur qu'il pouvait éprouver dans son malheureux état, c'était de voir les enfants d'Adam monter au ciel d'où il avait été chassé pour jamais avec ses compagnons. (*Vie des Saints*, par le R. P. Ribadeneira, 30 janvier.)

De plus, selon les visions de sainte Françoise Romaine,

[1] Veni de Libano, sponsa mea, veui de Libano, Λeni : coronaberis. — Cantic., IV, 8.

les démons, qui ont laissé sauver les âmes qu'ils étaient chargés de perdre, essuient les railleries des autres mauvais esprits, comme nous l'avons remarqué plus haut, et, ne recevant plus d'âmes à tenter, ils errent çà et là tristes et misérables, toujours en quête de quelque mal à commettre. Quelquefois Dieu permet, pour leur confusion, qu'ils entrent dans les animaux immondes. D'autres fois ils entrent en possession d'hommes et de femmes encore vivants, et affirment faussement qu'ils sont les esprits de certaines personnes défuntes qu'ils nomment d'ordinaire, afin de les diffamer.

Mais hâtons-nous de détourner nos regards de ces maudits esprits qui ne méritent que trop, par leur révolte contre Dieu et les tentations dont ils nous assaillent, la honte, le dépit et la rage qu'ils éprouvent. Hâtons-nous de détourner nos regards de ces vilains esprits pour contempler le triomphe et la gloire de ces âmes généreuses qui vont enfin recevoir la récompense de la victoire qu'elles ont remportée sur leurs adversaires. Quelle voix sera assez éloquente pour nous dire toute la pompe et la solennité de leur entrée au ciel, leur vraie patrie ? Pour les décrire il faudrait les avoir contemplées soi-même, et encore, la description serait imparfaite. Hélas ! pauvres exilés le long des fleuves de Babylone, comment pourrions-nous redire les cantiques de Sion ? *Quomodo cantabimus canticum Sion, in terra aliena ?*

Si donc nous voulons nous faire une idée de cette entrée triomphale dans la Jérusalem céleste, il faut nécessairement avoir recours aux révélations des saints.

Le bienheureux Egide obtint, après son trépas, l'insigne faveur de délivrer toutes les âmes qui se trouvaient en purgatoire et de les introduire avec lui en Paradis. Un

saint homme vit son âme sortir de ce lieu d'expiation accompagnée d'une multitude d'autres âmes. Elles montaient vers les cieux et Jésus-Christ, escorté d'une légion d'anges, vint à leur rencontre pour les conduire lui-même ; et tous ensemble faisaient leur entrée triomphante dans la gloire céleste au bruit d'un mélodieux concert. (*Fioretti.*)

La bienheureuse Marguerite-Marie, après avoir été témoin d'un spectacle semblable, écrivait à la Mère Saumaise : « Mon âme se sent pénétrée d'une si grande joie que j'ai peine à la contenir en moi-même. Permettez-moi, ma bonne Mère, de la communiquer à votre cœur qui ne fait qu'un avec le mien, en celui de Notre-Seigneur. Ce matin, dimanche du Bon Pasteur, deux de nos bonnes âmes souffrantes, à mon réveil, sont venues me dire adieu, parce que c'était aujourd'hui que le bon Pasteur les recevait dans son bercail éternel, avec plus d'un millier d'autres, en la compagnie desquelles elles s'en allaient avec des chants d'allégresse indescriptibles. L'une est la bonne Mère Philiberte-Emmanuelle de Menthoux, l'autre, ma sœur Catherine Gâcon, qui me disait et répétait sans cesse ces paroles : « L'amour triomphe, l'amour jouit, l'amour en Dieu se réjouit. » L'autre disait : « Bienheureux sont les morts qui meurent dans le Seigneur, et les religieuses qui vivent et meurent dans l'exacte observance de leurs règles ! » Elles voulaient que je vous disse, de leur part, que la mort peut bien séparer les âmes, mais non les désunir ; ceci est de la bonne Mère, et ma sœur Catherine vous sera aussi bonne fille que vous lui avez été bonne mère sur la terre. Si vous saviez combien mon âme a été transportée de joie ! car, en leur parlant, je les voyais peu à peu noyées et abîmées dans la gloire, comme une personne qui se noie dans un vaste océan. Elles vous deman-

dent, en action de grâces à la très sainte Trinité, un *Te Deum*, un *Laudate* et trois *Gloria Patri*; et, comme je les priais de se souvenir de nous, elles m'ont dit, pour dernière parole, que l'ingratitude n'est jamais entrée dans le Ciel. » (*Vie de la Bienheureuse.*)

A l'heure du trépas de sainte Lidwine, deux pieuses vierges, ravies en extase, virent paraître Jésus-Christ accompagné de sa sainte Mère et d'un cortège nombreux d'anges et de saintes. « Venez, ma bien-aimée, lui dit le Sauveur, le temps est venu de vous reposer de vos pénibles travaux ; venez, mon épouse, régner avec moi dans le royaume de mon Père. Venez, ma colombe, dans le lieu de délices où vous attendent vos sœurs. » Alors son âme, se détachant de sa chair mortelle, s'élança dans les bras de Jésus qui parut la recevoir avec un grand amour et la pressa quelques instants sur son cœur. Il la donna ensuite à sa divine Mère, qui, après l'avoir caressée, la remit à son ange conducteur. En ce moment il se fit un concert admirable de tous les esprits angéliques qui louaient le Seigneur et invitaient cette âme glorieuse à les suivre dans la céleste patrie. Déjà tout y était en mouvement pour sa réception, et les chants de joie de ses heureux habitants se faisaient entendre, lorsque Jésus-Christ lui dit : « Approchez de moi, ma chère épouse, venez recevoir la couronne que je vous ai préparée de toute éternité. » A ces mots il lui mit sur la tête une couronne de roses et lui donna le baiser de paix, aux applaudissements des anges et des saints présents à la cérémonie. Alors quelques-uns d'entre eux la couvrirent d'une robe d'une éblouissante blancheur, qu'ils lièrent aux reins avec une riche ceinture d'un bleu céleste parsemée de diamants. Ils jetèrent ensuite sur ses épaules un manteau de pourpre et décorèrent sa couronne d'un

cercle d'or incrusté de pierreries ; et pendant qu'on la parait ainsi, le chœur chantait l'hymne *Jesu corona virginum.* Cela fait, ils la présentèrent à la Reine des vierges qui lui mit au cou un collier d'une richesse inestimable et l'embrassa. De là elle fut conduite au chœur des vierges qui la reçurent en chantant le répons *Regnum mundi :* J'ai méprisé les richesses du monde et les vains ornements du siècle pour l'amour de mon Seigneur Jésus-Christ. (*Vies des Saints,* par le R. P. Ribadeneira, 14 avril.)

Voici maintenant la description du triomphe d'un saint religieux que nous trouvons dans les Révélations de sainte Brigitte. Le Seigneur dit à l'Epouse (sainte Brigitte) : « Je vous ai entretenue dernièrement du triste sort d'une âme qui m'avait été consacrée et qui avait violé ses engagements. Je vais maintenant vous représenter le triomphe d'une autre qui garda ses engagements jusqu'à sa mort ; et cela toujours au moyen d'objets sensibles, autrement vous ne sauriez comprendre des choses purement spirituelles.

« A l'instant où l'âme de mon ami quitta son corps, cinq légions d'anges furent envoyées à sa rencontre pour le conduire au ciel. Cela n'empêcha pas qu'une multitude de démons ne le suivissent, dans l'espoir de trouver dans sa vie passée matière pour l'ennuyer, car ils sont remplis de malice et cherchent incessamment des occasions d'accusation. Alors on entendit distinctement des hauteurs du ciel une voix qui disait : « Celui-ci n'est-il pas, ô Père Tout-Puissant, celui qui renonça à sa volonté propre pour la vôtre qu'il accomplit parfaitement ? » L'âme bénie répondit, dans sa conscience : « C'est réellement moi qui eus ce bonheur. » En ce moment Dieu le Père, lui adressant la parole, lui dit : « N'est-ce pas moi qui vous ai créé et qui vous ai donné un corps et une âme ? Vous êtes mon fils et

vous avez fait la volonté de votre Père ; venez donc auprès de votre Créateur Tout-Puissant, venez et reposez-vous dans le sein du plus tendre des pères. Vous avez droit, comme mon fils, à l'héritage éternel ; venez à moi, mon fils bien-aimé, que je vous comble de joie et d'honneurs. »

« Le Verbe éternel fait homme lui dit : « Venez à Jésus, votre frère, qui a généreusement combattu et répandu son sang pour assurer votre salut. Venez à moi, vous qui avez accompli ma volonté sur la terre, et avez donné sang pour sang, étant disposé à donner votre vie pour moi. Je vous reconnais pour mon véritable frère ; venez et partagez avec moi une nouvelle vie et une joie qui ne finiront jamais. »

« Venez, noble soldat, dit le Saint-Esprit ; les vertus dont vous étiez orné m'ont fait prendre mes délices en vous ; votre courage héroïque vous a donné en moi un puissant défenseur. L'heure du combat est passée. Entrez maintenant dans votre repos ; d'ineffables consolations doivent être la récompense des peines que vous avez endurées dans le monde. Vous avez aimé Dieu avec tant d'ardeur, et vous avez été si vaillant dans le combat, qu'il est bien juste que je demeure en vous à jamais et vous en moi. Venez donc, jouissez entièrement de moi, et que votre cœur soit rempli de souveraines délices. »

« Alors les cinq légions d'anges chantèrent ses louanges en rivalisant d'ardeur. « Pour célébrer le triomphe de ce vaillant chevalier, dit la première, portons ses armes devant lui, c'est-à-dire présentons au Seigneur les mérites de la foi qu'il a conservée avec une fidélité inébranlable et qu'il a défendue contre les attaques de ses ennemis. » — « Faisons briller son bouclier, dit la seconde, c'est-à-dire les mérites de sa patience qui sont bien connus du Seigneur, mais auxquels notre témoignage donnera plus de splen-

deur. Il était si parfait, que non seulement il supportait courageusement toutes sortes d'adversités, mais qu'il en remerciait Dieu. » — « Quant à nous, dit la troisième légion, nous présenterons à Dieu son épée, c'est-à-dire les mérites de son obéissance, qui était parfaite dans les choses pénibles à la nature, aussi bien que dans celles qui étaient agréables. » — « Venez, dirent les anges de la quatrième légion, et nous présenterons à notre Dieu son cheval de bataille, c'est-à-dire les mérites de son humilité ; car, de même que le cheval porte le corps d'un homme, ainsi son humilité profonde le soutenait et l'animait dans toutes ses bonnes œuvres. L'amour-propre n'y eut aucune part ; aussi a-t-il parcouru sûrement cette sainte carrière. » — « Montrons à notre Dieu, dirent les anges de la cinquième légion, le casque de ce vaillant chevalier, c'est-à-dire rendons témoignage à ses ardents désirs de posséder son Dieu qui était le sujet continuel de sa méditation et qui était sans cesse sur ses lèvres ; il ne le perdait jamais de vue dans la pratique des bonnes œuvres, et le désirait par-dessus toute chose. Aimant Dieu seul, et ne cherchant que sa gloire en tout, il était entièrement mort au monde. C'est pourquoi ses œuvres, bien que de courte durée, lui ont mérité le repos éternel, et l'ont rendu digne de participer à la joie de son Dieu qu'il désire si ardemment posséder. »

« Ce fut au milieu de cette brillante escorte, et parmi ces acclamations triomphales, que mon ami fut introduit dans le séjour de la gloire. Tressaillant de joie à la vue de tant de merveilles, il s'écria : « Oh ! que je suis heureux d'avoir été créé ! que je suis heureux d'avoir fidèlement servi mon Dieu et de jouir maintenant d'une félicité et d'une gloire qui n'auront point de fin ! »

« Ce fut ainsi que mon ami reçut la récompense de ses vertus. Pour l'obtenir il n'est pas nécessaire de verser son sang pour moi. Tous ceux qui sont fermement résolus de donner leur vie pour moi si l'occasion s'en présentait, recevront la même couronne. Voilà, ma fille, la valeur d'une bonne intention. »

Après avoir dit un mot de l'entrée triomphale des élus dans le céleste séjour, tâchons de donner une idée de la félicité éternelle dont ils y jouissent. Sans doute notre intelligence, bornée comme elle est, ne pourra jamais ici-bas comprendre toutes les délices que Dieu a préparées à ses élus dans son paradis ; mais au moins devons-nous, surtout dans ces temps de matérialisme, élever notre esprit vers notre vraie patrie et y contempler, dans la mesure de notre capacité, les biens ineffables qui nous y attendent ; cette contemplation, bien que fort imparfaite, pourra suffire pour nous faire pousser l'exclamation de saint Ignace : « *Quam sordet terra, dum cœlum aspicio !* que la terre me paraît vile, quand je regarde le ciel ! » Cette contemplation nous aidera, sans aucun doute, à détacher notre cœur des vanités et des biens trompeurs de ce monde, afin d'obtenir, au bout d'une courte épreuve, le bonheur parfait de la vie éternelle.

Cette vie bienheureuse comprend deux choses : l'exemption de tout mal et la possession parfaite de tout bien. 1° L'exemption de tout mal : c'est la partie la plus accessible à notre faible intelligence ; nous ne saurions, en effet, concevoir les biens ineffables dont jouissent les saints ; mais pour les maux dont ils sont exempts, nous ne les connaissons que trop par la triste expérience que nous en faisons tous les jours. Et qui pourrait compter les maux dont notre corps et notre âme sont assiégés en cette vie ?

Quant à l'âme, une lutte continuelle de la chair contre l'esprit, des passions qui nous tyrannisent, des pensées qui nous inquiètent, des désirs qui nous tourmentent, les remords du passé, le dégoût du présent, les sollicitudes pour l'avenir, l'ennui causé par les misères humaines, le chagrin provenant des humiliations, la crainte des jugements de Dieu et de la damnation éternelle. Pour le corps, les fatigues, les travaux, les intempéries des saisons, la faim, la soif, les infirmités et les maladies qui le consument, les angoisses de la pauvreté, les malheurs inattendus, les pertes et les revers de tout genre, etc. Misères du côté de nous-mêmes, par suite de notre mauvaise constitution physique et morale ; misères du côté du monde au milieu duquel nous vivons, l'égoïsme des parents, l'infidélité des amis, les hypocrisies, les jalousies, les persécutions ouvertes ou cachées, au point que nous avons coutume de dire que la méchanceté du monde est telle que l'on ne sait plus à qui se fier ; c'est ce qui faisait écrire à saint Jean que le monde entier est sous l'empire du mal : *Mundus totus in maligno positus est.* (I Joan., v, 19.) Toute la vie, en un mot, est une chaîne sans fin de malheurs, de contradictions, de souffrances et de besoins continuels, dans lesquels nous nous tournons et retournons sans cesse et desquels nous ne sortons que par la plus grande de toutes les misères, la mort.

Et pour les âmes pieuses, pour ces âmes qui ne respirent que la gloire de Dieu et leur propre salut, qui pourrait dire les peines et les tourments que leur font souffrir l'incertitude de leur sort éternel, les dangers d'offenser leur Créateur et de se voir pour toujours séparées de lui ? Les Saints eux-mêmes, tout en ayant la douce confiance de lui être unis par la grâce ici-bas, frémissaient

et tremblaient à la pensée qu'ils pouvaient la perdre et mourir en réprouvés.

Mais Dieu soit béni ! le Saint-Esprit nous assure que tous ces maux seront à jamais exclus du bienheureux séjour de la gloire : là plus de crainte de la mort, plus de deuil, plus de lamentation, plus de douleur. Dieu essuiera toutes les larmes de ses élus : *Absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum ; et mors ultra non erit, neque luctus, neque clamor, neque dolor erit ultra, quia prima abierunt.* (Apoc., XXI, 4.) De fait, tous les maux auxquels nous sommes exposés sur la terre ont été introduits dans le monde par le péché dont ils sont le châtiment ; mais, comme le péché ne pénétrera jamais dans le royaume des cieux, jamais non plus la souffrance, qui en est le triste apanage, n'y trouvera entrée. Pauvre âme ! il vous est bien dur de reprendre chaque jour, en vous levant, le lourd fardeau des misères humaines, mais patientez encore un peu ; le jour viendra où vous en serez tout à fait délivrée ; supportez courageusement vos peines quelques jours encore, et bientôt vous entendrez la douce invitation de votre divin Epoux à la béatitude éternelle : « Levez-vous, hâtez-vous, ma bien-aimée, vous dira-t-il ; car l'hiver de la vie terrestre est déjà passé, la pluie des larmes s'est dissipée et a entièrement cessé. Levez-vous donc, ma bien-aimée et venez jouir du bonheur céleste : *Surge, propera, amica mea ; jam enim hiems transiit, imber abiit et recessit. Surge, amica mea, et veni.* » (Cantic., II.) Oh ! chère âme, quelle ne sera pas votre joie en cet heureux moment ! Alors, bien loin de vous plaindre de vos souffrances passées, vous vous en féliciterez et vous direz avec saint Pierre d'Alcantara, jouissant déjà de la béatitude éternelle : « O heureuse pénitence qui m'a mérité une

telle gloire ! *O felix pœnitentia quæ tantam mihi promeruit gloriam !* »

C'est qu'en effet, plus nous aurons souffert ici-bas pour notre Dieu, plus nous obtiendrons au ciel de gloire et de félicité. Une fois que saint François d'Assise souffrait beaucoup d'un mal d'yeux, il entendit une voix céleste qui lui dit : « François, réponds-moi : si toute la terre se transformait en or ; si les eaux des mers, des fontaines et des rivières se changeaient en baume ; si toutes les montagnes, les collines et les rochers devenaient autant de pierres précieuses ; si ensuite tu trouvais un autre trésor qui l'emportât autant sur tout cela que l'or l'emporte sur la terre, le baume sur l'eau, les pierres précieuses sur les montagnes et les rochers, et que ton infirmité te procurât ce magnifique trésor, ne serais-tu pas au comble du bonheur et de la joie ? » — « O Seigneur ! répondit saint François, je suis indigne de ce précieux trésor. » — « Réjouis-toi, François, reprit la voix divine, car c'est celui que je te réserve, c'est le trésor de la vie éternelle ; dès aujourd'hui je t'en donne l'investiture, et les infirmités et les afflictions que tu endures maintenant sont les arrhes qui t'en assurent la possession. » (*Fioretti de saint François d'Assise.*)

Cette magnifique promesse nous regarde aussi bien que saint François. Que cette pensée nous console donc et nous encourage à supporter patiemment les peines et les souffrances de cette misérable vie.

2° Le ciel n'est pas seulement l'exemption de tous les maux, mais il est encore *la possession parfaite de tous les biens.* Ici les expressions nous manquent, car nous n'avons aucune connaissance, ni même une idée des biens célestes ; et lors même que nous en aurions quelque idée, nous

serions dans l'impuissance d'en parler dignement. Saint Paul n'avait-il pas été ravi jusqu'au troisième ciel ? Et cependant, après cet admirable ravissement, que savait-il nous en dire ? sinon protester, dans son étonnement, que l'œil de l'homme n'a jamais rien vu, que son oreille n'a jamais rien entendu, que son cœur n'a jamais rien goûté de comparable au bonheur que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment : « *Oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus iis qui diligunt illum.* » (I Cor., II, 9.) Mais, bien qu'il nous soit impossible de décrire exactement toutes les délices de la céleste patrie, nous devons à l'édification du lecteur d'en dire le peu que nous en apprennent la sainte Ecriture et la théologie, et nous distinguerons, pour cela, le bonheur du corps de celui de l'âme.

Quatre choses constituent surtout le premier : la beauté du séjour, la société des Saints, les qualités du corps glorifié, et les plaisirs sensibles et corporels.

1° *La beauté du séjour*. Saint Jean, dans son Apocalypse, nous fait un magnifique tableau de la Cité de Dieu : « Ses fondements, dit-il, sont construits en pierres précieuses, les douze portes sont ciselées dans douze perles, les murs sont de beau jaspe, les rues et les places sont en or pur et transparent ; elle est traversée au milieu par un fleuve d'eaux vives, aussi limpides que le cristal, et entourée d'arbres toujours verts ; enfin un astre, plus brillant que le soleil, répand partout la lumière de ses rayons, et produit un jour continuel, serein et sans nuages, etc. » Nous aurions tort, sans doute, d'entendre tout cela à la lettre ; mais cette peinture nous prouve que la magnificence de ce séjour dépasse toute conception humaine, puisque les Livres saints ne trouvent rien de

mieux pour nous donner une idée de sa grandeur, de sa majesté et de sa splendeur, que les images et les couleurs de tout ce que nous avons de plus beau, de plus riche, et de plus magnifique sur la terre. Quel bonheur donc d'habiter éternellement un pareil séjour !

2° *La société des Saints.* Considérons la douce présence, l'aimable compagnie, la conversation si franche et si affectueuse de tant de Saints, unis ensemble par un amour mutuel, qui rend commun à chacun le bonheur de tous ses frères. Tous, il est vrai, ne jouiront pas du même degré de gloire ; cette gloire sera proportionnée aux mérites de chacun ; cependant il n'y aura entre eux ni jalousie, ni déplaisir, ni dépit, parce qu'ils n'auront tous qu'une seule et même volonté par leur conformité parfaite à celle de leur Dieu. Ceux qui seront inférieurs en gloire se réjouiront donc de l'exaltation des autres et ils en loueront Dieu, comme s'il s'agissait de leur propre honneur. Chacun sera tellement satisfait et content de son état particulier, qu'il ne lui viendra pas même le désir d'être autre chose que ce qu'il est. Tous les Saints s'aimeront mutuellement au point que, par cette approbation, cette complaisance et cette joie réciproques, la félicité de tous deviendra, en quelque sorte, la propriété de chacun, comme si chacun était dans le cœur de tous et tous dans le cœur de chacun. Oh ! quelle société délicieuse ! Quel bonheur de vivre en compagnie de telles personnes, ainsi que de nos parents et de nos amis que nous reconnaîtrons parmi elles, et de leur être inséparablement associé pour toute l'éternité !

3° *Les qualités du corps glorifié.* Le corps, revêtu de gloire, ressemblera à un ange par l'*impassibilité,* la *clarté,* l'*agilité* et la *subtilité,* comme nous l'apprend saint Paul :

« Le corps, nous dit-il, est mis en terre plein de corruption, et il ressuscitera incorruptible. Il est mis en terre tout difforme, et il ressuscitera tout glorieux. Il est mis en terre privé de mouvement, et il ressuscitera plein de vigueur. Il est mis en terre comme un corps tout animal, et il ressuscitera comme un corps tout spirituel. *Seminatur in corruptione, surget in incorruptione. Seminatur in ignobilitate, surget in gloria. Seminatur in infirmitate, surget in virtute. Seminatur corpus animale, surget corpus spiritale.* » (I Cor., xv, 42, 43, 44.)

Par l'*impassibilité* ce corps, aujourd'hui si languissant, si fragile, sujet à tant d'infirmités et de douleurs, n'éprouvera plus aucune incommodité, aucune douleur, aucune altération ; il ne souffrira plus ni faim, ni soif, ni froid, ni chaud, ni lassitude.

Par la *clarté* ce corps, aujourd'hui si obscur et si terrestre, deviendra lumineux et resplendissant comme le soleil. Jésus-Christ nous l'atteste expressément quand il nous dit : « Alors les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père : *Tunc justi fulgebunt sicut sol in regno Patris eorum* » (Matth., xiii, 43) ; et il en donna lui-même un aperçu à ses Apôtres le jour de sa transfiguration sur le Thabor : ayant laissé tomber sur son humanité un rayon de sa divinité, son visage apparut soudain éblouissant comme le soleil, et ses vêtements blancs comme la neige. Nous lisons aussi dans la Vie de sainte Catherine de Bologne qu'elle vit l'âme de Jean, évêque de Ferrare, monter au ciel comme un astre brillant.

Par l'*agilité* ce corps, maintenant si lourd et si grossier, obtiendra une légèreté, une promptitude angéliques, de sorte qu'il pourra à volonté et sans effort se transporter d'un lieu à un autre avec la rapidité de l'éclair.

Notre divin Sauveur nous donna encore un exemple de cette agilité après sa résurrection, se rendant présent à ses Apôtres en un clin d'œil, tantôt dans le Cénacle, tantôt sur le chemin d'Emmaüs, tantôt sur les bords du lac de Tibériade.

Par la *subtilité* notre corps sera tellement spiritualisé que, sans cesser d'être corps, il pourra néanmoins, à la manière des esprits, pénétrer et traverser la matière la plus compacte, la plus dure et la plus dense. C'est ainsi que Notre-Seigneur traversa l'énorme pierre qui couvrait son sépulcre sans la briser ; c'est ainsi qu'il entrait dans le Cénacle et qu'il en sortait, les portes fermées.

Telles sont les qualités béatifiques des corps glorifiés. Mais ce n'est pas tout : ces corps seront réformés, embellis, et rendus semblables au corps glorieux de Jésus-Christ ; ils seront des copies vivantes de ce parfait modèle de beauté, de majesté et de grâce qui est l'humanité sainte du divin Sauveur : « *Reformabit corpus humilitatis nostræ configuratum corpori claritatis suæ* [1]. »

4° *Les plaisirs sensibles et corporels.* Au ciel, tous nos sens seront rassasiés de tous les plaisirs dont ils sont susceptibles. L'œil sera réjoui par la vue des merveilleuses beautés de la cité céleste, par la vue de ces légions innombrables d'élus, surtout par la vue de la très sainte Vierge et de l'humanité sainte de Jésus-Christ. L'ouïe sera ravie par la délicieuse harmonie avec laquelle les anges et les saints chanteront des hymnes de bénédiction et de louange à l'Auteur de leur félicité éternelle. L'odorat

[1] Sainte Thérèse vit un religieux carme monter au ciel : « Quoiqu'il fût fort âgé, dit-elle, il m'apparut sous les traits d'un homme n'ayant pas plus de trente ans et avec un visage tout resplendissant de lumière ; aucune splendeur terrestre ne pourrait donner l'idée de sa merveilleuse beauté. »

sera délecté par l'odeur enivrante qui s'échappera de tous ces corps glorifiés et doués d'une éternelle incorruptibilité. En un mot, tous les sens jouiront de la plénitude des plaisirs particuliers qui leur conviennent ; mais tous ces plaisirs seront d'une nature parfaitement spirituelle et conforme à une béatitude toute pure et toute sainte comme celle du ciel.

Cependant le bonheur des élus consiste moins dans les biens accordés à leur corps que dans les plaisirs qui inondent leur âme. Le bonheur dont nous venons de parler n'est que le paradis des sens, la gloire accidentelle, très précieuse, il est vrai, considérée en elle-même, mais bien imparfaite, si on la compare à la gloire substantielle qui appartient à l'âme et qui consiste dans la vision intuitive de Dieu. Saint Paul nous assure, en effet, que notre véritable félicité ne se trouve pas dans les choses sensibles, mais bien dans la joie et le contentement du cœur. Dieu lui-même veut être notre récompense et notre bonheur, il veut verser dans notre âme cette plénitude immense de joie dont il jouit essentiellement et infiniment en lui-même : « C'est moi, dit-il à Abraham, qui suis ta récompense souveraine : *Ego sum merces tua magna nimis.* » (Gen., XV, 1.) Voilà en réalité en quoi consiste la félicité essentielle des élus. Voir Dieu, l'aimer et le posséder, telle est la béatitude parfaite du paradis ; tel est le bonheur qui fait dire à David dans un saint tressaillement : « Seigneur, quand je verrai votre gloire, je serai au comble de mes désirs. *Satiabor cùm apparuerit gloria tua.* » (Psal. XVI, 15.)

Premièrement, voir Dieu, *videbimus*. Ici-bas nous ne pouvons le voir de nos yeux ; mais, dans le ciel, fortifiés par la lumière surnaturelle de la gloire, nous pourrons fixer nos regards sur lui, le voir à découvert, le contempler

face à face, le reconnaître et l'envisager en personne. « *In lumine tuo videbimus lumen. — Videbimus eum sicuti est. — Videmus nunc per speculum in ænigmate : tunc autem facie ad faciem.* » (Ps. XXXIV, 10. — I Joan., III, 2. — I Cor., XV, 32.) Or, qu'est-ce que c'est que voir Dieu à découvert ? C'est connaître tout ce qu'il est en lui-même, l'unité de l'essence divine, la trinité des personnes, l'abîme interminable de ses infinies perfections, les trésors ineffables de sa sagesse, de sa bonté, de sa toute-puissance, de sa sainteté, etc. Bien plus, comme Dieu renferme en lui-même la perfection de toutes les choses qui ont existé, existent et existeront, et même de tous les êtres possibles, voir Dieu, ce sera avoir une connaissance claire et distincte de tous les secrets les plus cachés, soit dans l'ordre de la nature, soit dans l'ordre de la grâce. Voilà donc notre intelligence remplie de science et de lumière, voilà donc son désir si vif et si naturel de savoir et de comprendre, pleinement satisfait. Rien ne nous sera plus caché, tout nous sera dévoilé et connu. Au premier coup d'œil qu'un saint jettera sur Dieu, aurait-il été un laboureur ignorant, il en saura plus que tous les philosophes et tous les théologiens du monde unis ensemble.

Oui, au ciel nous verrons en Dieu toutes les choses possibles et imaginables, puisque même ici-bas certains saints ont eu ce bonheur dans leurs extases. Ainsi le Frère Jean de l'Alverne fut une fois tellement ravi et plongé en Dieu qu'il vit distinctement, dans le sein de la Divinité, toutes les choses créées, tant du ciel que de la terre, avec leur perfection, leur condition et leur ordre. Il connut clairement les rapports de toutes les créatures avec Dieu et la manière dont cet Etre infini est tout entier dans chacune d'elles, les environnant et les pénétrant de son

immensité. Il connut encore un seul Dieu en trois personnes, trois personnes en un seul Dieu, et l'infinie charité qui porta le Fils du Très-Haut à s'incarner par obéissance pour son Père. (*Fioretti de saint François d'Assise.*)

Secondement, aimer Dieu, *amabimus*. En contemplant Dieu, nous trouverons en lui le souverain bien, la source et la plénitude de tous les biens, le type de toute beauté et de toute bonté ; bref, nous découvrirons en lui tout ce qu'il faut pour satisfaire pleinement l'immensité de nos désirs. Aussi le Roi-Prophète dit-il au Seigneur : « Vos élus seront enivrés de l'abondance de votre maison, et vous les abreuverez du torrent de vos délices ; parce qu'en vous est la source de la vie, et que dans la splendeur de votre gloire nous verrons la lumière qui doit combler nos désirs et réaliser notre félicité : *Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ, et torrente voluptatis tuæ potabis eos. Quoniam apud te est fons vitæ, et in lumine tuo videbimus lumen.* » (Psal. xxxv, 9, 10.) A la vue de tant de biens, de tant de perfections, de tant d'amabilités ravissantes, notre cœur sera embrasé d'amour pour son Dieu qui lui offrira enfin un objet digne de son immense capacité et trouvera en lui la satisfaction complète de son avidité pour le bonheur qu'il aura vainement cherché partout ici-bas. « Le prix de la vertu, dit saint Augustin, sera l'Auteur de la vertu contemplé sans fin, aimé sans dégoût, loué sans lassitude. » Et Louis de Grenade ajoute : « Ainsi, Dieu sera pour tous les saints l'universalité des biens, la plénitude de la félicité, le contentement de tous les désirs. »

Troisièmement, nous posséderons Dieu, *videbimus, amabimus, possidebimus*. Non seulement nous verrons et nous aimerons Dieu, mais encore nous le posséderons.

Notre amour sera un amour de jouissance, d'une union bienheureuse, intime et spirituelle par laquelle nous serons plongés en Dieu, et Dieu, de son côté, se communiquera pleinement à chacun de nous, nous fera partager sa béatitude même et nous transformera, pour ainsi dire, en lui, en nous faisant jouir de toutes ses divines perfections, de tous ses biens, enfin de tout ce qu'il possède. « Nous savons, dit le disciple bien-aimé, que, lorsque Jésus-Christ se montrera dans sa gloire, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est et que cette vue nous transformera en son image et en sa ressemblance. *Scimus quoniam cum apparuerit, similes ei erimus : quoniam videbimus eum sicuti est.* » (I Joan., III, 2.) Comme les poissons de la mer sont plongés dans un abîme d'eau qui les entoure de tous côtés, ainsi les bienheureux seront plongés dans un océan de félicité sans bornes et sans fin qui n'est autre que Dieu lui-même. Le soleil, qui brille dans un ciel serein et sans nuage, montre sa splendeur aux yeux de tous, communique à tous, sans détriment pour les autres, son agréable lumière et sa chaleur bienfaisante. De même Dieu, ce Soleil de justice et de lumière éternelle, paraîtra à découvert à tous ses élus et communiquera à chacun d'eux, sans aucun préjudice pour les autres, sa gloire, sa béatitude et toutes ses ineffables perfections. Voyez la transformation du fer plongé dans une fournaise ardente : sans cesser d'être fer, il est semblable au feu qui le pénètre dans toutes ses molécules ; il brille comme le feu ; il échauffe et brûle comme le feu. Ainsi, les bienheureux seront si intimement unis à Dieu, ils seront tellement remplis et pénétrés de l'essence divine que, sans perdre la qualité de créatures, ils se transformeront en Dieu, ils deviendront semblables

à Dieu, ils seront, en quelque sorte, une seule et même chose avec Dieu, possédant avec lui la beauté, la bonté, la sagesse, la puissance, la grandeur, les richesses, la gloire, le bonheur et l'immortalité. N'est-ce pas le cas de nous écrier en partageant l'admiration de l'Apôtre des Gentils : « Dégagés du voile qui nous couvrait les yeux, nous contemplons tous la gloire du Seigneur, et, avançant de clarté en clarté par l'illumination du Saint-Esprit, nous sommes transformés en sa ressemblance : *Nos vero omnes, revelata facie gloriam Domini speculantes, in eamdem imaginem transformamus a claritate in claritatem, tanquam a Domini Spiritu ?* » (II Cor., IV, 18.)

Ce qui mettra le comble au bonheur des élus, ce sera la certitude infaillible de son éternelle durée. Le paradis cesserait d'être le paradis, si l'on pouvait craindre d'en voir la fin. Une telle crainte serait capable d'empoisonner tous les plaisirs qu'on y goûte; mais non, jamais aucun doute à ce sujet ne viendra troubler leur bonheur, car ils verront clairement en Dieu l'immuable volonté d'éterniser leur félicité et leur gloire, et, transportés d'allégresse, ils répéteront sans cesse ces douces paroles : Nous sommes heureux avec Dieu et nous le serons toujours; notre bonheur ne cessera jamais; jamais il ne sera interrompu; il sera toujours le même pendant toute l'éternité : *Et sic semper cum Domino erimus.*

N'allez pas croire cependant que la jouissance continuelle et sans fin de la béatitude céleste finira par causer de l'ennui et du dégoût aux bienheureux ; non, la satiété, le dégoût ne sont que l'effet des biens terrestres que l'on désire quand on ne les possède pas, et qui ne produisent qu'ennui et dégoût quand on les possède. Il en est bien autrement des biens surnaturels. Les bienheureux seront

toujours rassasiés, dit saint Augustin, et ils ne seront jamais rassasiés : toujours rassasiés, parce que jamais rien ne manquera à la plénitude de leur félicité ; mais ils ne seront jamais rassasiés, parce que le désir d'en jouir sera continuel et toujours renaissant en eux ; sans cesse, ils trouveront en Dieu de nouvelles beautés, de nouvelles merveilles, de nouvelles perfections dont la vue les comblera d'une jouissance, d'une joie et d'une béatitude incessantes et éternelles.

Voilà la description que nous avons tâché de faire des biens que la foi nous propose à croire sur cette béatitude que Dieu nous a destinée pour fin dernière de notre vie et pour récompense de la victoire que nous aurons remportée sur nos ennemis spirituels, le démon, le monde et la chair ; mais nous devons ajouter que tout ce que nous en avons dit est aussi loin de la réalité que la terre est éloignée du ciel : car le bonheur des élus est véritablement au-dessus de toute expression et de toute conception humaine.

Sainte Catherine de Sienne, ayant vu un rayon de la gloire immense des bienheureux, répétait sans cesse : « J'ai vu des merveilles ! j'ai vu des merveilles ! » Son confesseur la pria de raconter ce qu'elle avait vu. « A Dieu ne plaise ! répondit-elle, car je croirais me rendre coupable d'une grande offense si je l'entreprenais ; comme nos paroles ne sont faites que pour les objets ravalés de la terre qui peuvent tomber sous nos sens, elles ne sauraient nous représenter dignement le mérite de ceux du ciel. »

Sainte Thérèse aussi, qui eut le bonheur de voir dans une extase quelque chose de la félicité éternelle, disait dans la suite : « Les choses que je voyais étaient si grandes

et si admirables que la moindre suffit pour ravir l'âme en admiration et lui donner du mépris pour toutes les choses de la terre... Notre imagination, quelque vive et pénétrante qu'elle soit, est incapable de s'en figurer l'éclat, ni de se représenter aucune des choses que Notre-Seigneur me faisait alors connaître avec un tel excès de plaisir que tous mes sens en étaient ravis; ainsi je suis contrainte de garder le silence là-dessus... Notre-Seigneur, me montrant toujours, sans s'éloigner de moi, des choses merveilleuses et inconcevables, me dit : « Considérez, ma fille, ce que perdent ceux qui ne se conforment pas à mes volontés, et ne manquez pas de le leur dire. » Depuis ce temps, j'ai peine à souffrir la vie, parce qu'il m'est resté un si grand mépris pour tout ce qu'il y a sur la terre que j'ai honte de voir que des choses si basses soient capables de nous occuper. »

Pour élargir un peu le cercle, hélas ! si étroit de nos connaissances sur notre céleste patrie dont le moindre détail doit nous intéresser et nous réjouir, rapportons quelques-unes des visions qu'en ont eues certaines âmes privilégiées.

Au mois d'août de l'année 1647, Notre-Seigneur envoya, comme une faveur et une marque de son amour, une affreuse maladie à Jeanne-Bénigne Gojos, religieuse domestique du monastère de la Visitation à Turin, qui fut, pendant sa vie et à sa mort, l'édification de toutes ses sœurs. Les médecins avouaient ne rien comprendre à son mal, et les remèdes, au lieu de la soulager, la tourmentaient davantage. Intérieurement pressée du désir de guérir et de demander à Dieu la santé, elle fit un jour l'essai de se mettre à genoux sur son lit, mais, se souvenant qu'elle n'avait pas la permission de sa supérieure

pour faire cette demande, elle se remit aussitôt dans sa posture ordinaire. Pendant deux jours elle souffrit encore des maux terribles ; mais le 12 de ce mois, vers midi, elle se sentit tout à coup saisie de l'esprit de Dieu et ravie en lui par une suspension entière des puissances et une aliénation totale des sens; son âme fut comme transportée au ciel pour y jouir de la vue de la très sainte Vierge sur son trône de gloire. « O Dieu, qui peut raconter, dit-elle, la beauté et la grandeur de cette Reine incomparable ? Elle est telle que sa seule vue est capable de rendre une âme bienheureuse, et je ne crains pas d'assurer qu'on ne m'a jamais rien dit de la gloire dont jouit cette Souveraine du ciel qui approche seulement de ce que j'en ai vu, en sorte que cette seule petite vue qui me fut donnée m'ôta tout le plaisir que j'avais auparavant à ouïr publier ses louanges, tant l'expression humaine m'a paru basse et grossière ; je n'avance pas trop en disant qu'au sujet de la très sainte Vierge, saint Paul a eu raison de dire que le cœur de l'homme ne peut comprendre ce que Dieu nous prépare là-haut de plaisir et de gloire, parce que seulement voir Marie glorieuse est un bonheur qui ne peut être compris. Je vis autour de cette auguste Impératrice un nombre infini de saints, qui étaient comme compris dans un globe immense de lumière qui environnait Marie, lesquels lui donnaient mille louanges ; ce qui me fit penser, dans mon transport d'esprit, que ces âmes étaient comme autant de reines de Saba, louant dans cette céleste Jérusalem la Mère incomparable du Salomon immortel. Un de ses regards, un de ses mouvements augmentait si fort la clarté brillante dans laquelle je la voyais, que cette lumière passait jusqu'à moi pour m'environner. Cette glorieuse Mère du Rédempteur me parut une fois

se lever et, avec une respectueuse, mais amoureuse majesté, adorer quelque objet qui ne s'offrait pas à ma vue, parce qu'il était entouré et couvert d'une obscurité lumineuse dont l'œil le plus fort n'aurait pu soutenir la splendeur; le reflet que j'en reçus me remplit d'un plaisir si ineffable et d'une onction si suave que je me perdis, pour ainsi dire, en cette douceur. On me fit connaître, mais d'une manière qui ne peut tomber sous les sens, ni être comprise par ma propre intelligence, ni être déclarée par l'expression humaine la plus élevée, la plus savante et la plus délicate, que cet objet infini que je ne voyais pas était la Divinité. O Dieu! quelle fut cette connaissance!! Ce serait la trop rabaisser que de former seulement le dessein d'en parler, de manière que le silence est le meilleur parti qu'on puisse prendre pour exprimer la qualité et la grandeur de pareilles miséricordes; aussi, je ne connus pas qu'en ce lieu sublime on s'expliquât autrement que par ce muet langage, ce qui me fit d'autant mieux concevoir sa sainteté et majesté glorieuse.

« Cette Reine souveraine du royaume céleste demanda ensuite à Jésus, son Fils, ma guérison et la prolongation de ma vie, ce qui lui fut aussitôt accordé; mais ce ne fut qu'au jour de sa glorieuse Assomption que, mon esprit étant revenu à lui, je me trouvai guérie et en état de me lever. Je dois encore dire que, lorsque cette divine Mère demanda à Dieu ma santé, elle fit paraître une grâce ravissante que je remarquai : elle m'imprima un si grand mépris de tout ce que l'on peut voir dans le monde de plus charmant que je n'ai jamais depuis rien trouvé ni vu qui m'ait paru agréable ou donné seulement l'ombre d'un plaisir, de façon que cette faveur me rendit insensible pour tout le créé. Cette vision m'inspira de plus une très

grande confiance en la protection puissante de cette Mère d'amour, ayant conçu quelle est son efficacité, par la promptitude avec laquelle je vis exaucer la prière qu'elle daigna faire pour moi, en sorte qu'on eût dit qu'elle avait ordonné plutôt que supplié. » (*Vie de Jeanne-Marie Gojos.*)

Comme saint Alphonse Rodriguez avait une tendre dévotion envers la Mère de Dieu, celle-ci l'en récompensa en le rendant témoin du triomphe que lui firent les anges, lors de son entrée dans le ciel. Voici comment le Saint racontait cette vision en parlant de lui à la troisième personne :

« Au bout de quelques années, il lui arriva, dit-il, qu'étant recueilli, le jour de l'Assomption, et considérant la multitude des anges qui assistaient la très sainte Vierge, il vit aussitôt après qu'elle eut expiré son âme glorieuse portée au ciel par une armée d'esprits célestes au milieu des chants d'allégresse : les cieux s'ouvrirent et reçurent leur Reine. Ce fut la première fête que firent les anges à la Mère de Dieu, en l'accompagnant de la terre au ciel.

« A peine la très sainte Vierge y fut-elle entrée avec sa suite qu'elle fut reçue en triomphe par une multitude innombrable d'autres esprits célestes qui attendaient leur Dame et leur Reine. Qui pourrait exprimer leur joie et les fêtes qu'ils firent à la Mère de leur Dieu, à l'Impératrice de tous les anges ? Ces délices du ciel se goûtent et se comprennent mieux avec le pur esprit quand Dieu les communique à une âme dans quelque ravissement qu'elles ne peuvent se raconter. Elles sont au-dessus de tout ce que nous voyons et sentons, car nous sommes matériels et elles sont toutes spirituelles.

« La troisième fête, plus solennelle encore que les deux

autres, eut lieu quand Notre-Dame fut présentée à la très sainte Trinité. En ce moment il y eut un tel transport, une joie si vive parmi les heureux citoyens du ciel, qu'ils commencèrent tous ensemble à chanter à la manière des anges, si supérieure à celle des hommes. Cette personne voyait toute cette fête, elle y était présente, et elle en jouissait. Il n'y a pas d'intelligence humaine qui puisse comprendre ce que ce fut, car les fêtes du ciel n'ont aucune ressemblance avec celles que les hommes font aux rois. Et, bien que les anges fussent innombrables, que le lieu où ils étaient fût immense, et qu'ils fussent très éloignés les uns des autres, néanmoins on jouissait de toute la fête et l'on entendait cette musique céleste comme s'ils eussent été tous réunis sur un seul point. D'un seul coup d'œil, cette personne, qui se trouvait parmi ces esprits bienheureux, les voyait tous ; elle voyait la fête qu'ils faisaient tous ensemble à leur grande Reine, et celle de chacun en particulier, comme si son âme eût été toute en chacun d'eux et toute en tous, en sorte qu'elle ne perdait rien de ce solennel triomphe de Notre-Dame. Que si un ange seul est capable de faire une musique si suave qu'elle ravisse l'esprit humain au point de ne pouvoir revenir à lui en plusieurs années, que devait être l'harmonie de tous les citoyens du ciel, dont l'habileté était encore exaltée par l'amour ardent qu'ils portent à leur Reine ? C'est une chose si haute et si divine qu'il n'y a pas de langue sur la terre qui le sût expliquer. » (*Vie de saint Alphonse Rodriguez.*)

La pieuse Marie Lataste, qui fut si fréquemment favorisée de la vue de Notre-Seigneur, eut aussi le bonheur d'être conduite en esprit au ciel par la très sainte Vierge, un dimanche avant la messe. Après avoir décrit de son mieux la beauté de la Reine des cieux, elle continue en ces termes :

« Lorsque je l'eus ainsi considérée pendant quelque temps, Marie prit mes deux mains dans les siennes ; je me levai sans savoir où j'allais ; mais j'étais sans crainte, car mes mains étaient dans celles de Marie, mes yeux étaient fixés sur ses yeux. Je me regardais comme un enfant dans les bras de sa mère, où aucun danger ne saurait lui arriver. Nous parvînmes à un temple magnifique dont le pavé était d'or, les colonnes fort élevées et tout l'intérieur illuminé par des milliers de lampes, toutes allumées en l'honneur de la sainte Vierge. Une multitude innombrable chantait ses louanges. Elle me conduisit devant un trône d'or prodigieusement grand qui ressemblait à un autel. « C'est là, ma fille, me dit-elle, le trône de la Divinité ; c'est de là que procèdent tous les effets de la justice de Dieu. » Alors elle alla s'asseoir sur un trône magnifique, élevé près du premier, et des vierges innombrables, vêtues de blanc, vinrent se ranger autour d'elle. Leur beauté était ravissante, mais elle ne laissait pas que d'être beaucoup inférieure à celle de Marie. Combien je me sentais pauvre et indigente en comparaison de tout ce que je voyais ! Ma misérable condition me pénétra et m'affecta si profondément que je me mis à pleurer. La sainte Vierge me cacha alors sous son manteau ; mes larmes cessèrent, et je vis la lumière, qui venait d'elle, passer à travers moi comme la lumière du jour passe à travers le verre. J'était hors de moi-même de joie.

« A ce moment les yeux de mon corps s'ouvrirent et je vis le prêtre à l'autel. J'entendis sa voix qui disait distinctement ces paroles : *Sanctus*, *sanctus, sanctus;* et je me sentis entièrement pénétrée de la sainteté de Dieu. Mes yeux se fermèrent de nouveau et mes oreilles n'entendirent plus rien, mais je me trouvai encore sous le manteau de

Marie. Alors la sainte Vierge se leva, retira son manteau de dessus moi, s'approcha du trône de la Divinité et me plaça dans les mains de Dieu. Je n'avais pas vu Dieu sur son trône même avec les yeux de mon âme, mais aussitôt que Marie m'eut placée sur le trône sur lequel il réside, je sentis mon âme toute brûlante d'amour, s'unissant à Dieu dans l'unité de la sainte Trinité. Dieu le Père me bénit, le Verbe de Dieu mit sa main sur mon cœur, et le Saint-Esprit se reposa sur ma tête comme une rosée rafraîchissante, qui me faisait vivre et mourir en même temps. Je m'approchai de plus en plus du Verbe de Dieu, et par lui de Dieu son Père. A la fin il me sembla que je finissais par reposer dans le sein de Dieu le Père, que Dieu le Fils venait reposer dans mon cœur, et que le Saint-Esprit présentait à Dieu le Père le Fils reposant en moi. Oh! moment de félicité, de joie, d'indéfinissable transport! Etait-ce le ciel et le bonheur du ciel que j'éprouvais en ce moment? Un tel bonheur m'aurait suffi pour une éternité, et je l'aurais accepté de Dieu pour toujours, si telle eût été sa volonté. Marie vint me tirer de ce repos dont je jouissais en Dieu; elle me prit dans ses bras et me dit : « Ma fille, vis sur la terre en pensant au ciel; vis sur la terre en pensant à Jésus; vis sur la terre en pensant à moi. »

« En ce moment, Jésus descendit du ciel sur la terre; c'était le moment de la consécration. Je descendis avec lui. » (*Vie de Marie Lataste.*)

Un jour de l'Annonciation, Marie Lataste eut encore le bonheur de voir ce qui se passa au ciel et sur la terre relativement à ce grand événement qui fut le prélude de notre rédemption. Elle fut alors transportée en esprit au ciel et vit distinctement les neuf chœurs des anges dont nous donnerons la description en empruntant ses propres paroles :

« Jésus, écrit-elle, me prit par la main. Aussitôt qu'il m'eut touchée, je me sentis élevée dans l'air, la terre disparut de ma vue, je n'aperçus plus rien que Jésus. Nous arrivâmes à une vaste plaine. Ce n'était pas une plaine, ou une étendue de pays ; c'était semblable à cela, mais ce n'était point cela, et je ne puis le décrire autrement. Autour de cette plaine je vis neuf degrés, ou neuf étages, l'un au-dessus de l'autre. Chacun de ces neuf étages était d'une vaste étendue, et était occupé par une multitude de jeunes gens vêtus de blanc. Leur vêtement descendait jusqu'aux genoux ; leurs bras étaient nus, leurs cheveux longs, ramassés par derrière et partagés au milieu du front. Ils avaient tous deux ailes sur les épaules. Chacun de ces jeunes gens était resplendissant comme le soleil ; mais plus l'étage était élevé, plus brillant était l'éclat des jeunes gens qui l'occupaient. Ceux qui étaient sur l'étage le plus élevé surpassaient tous les autres en splendeur.

« Au-dessus de ces étages je vis un magnifique trône d'or très fin et très brillant. Ce trône était tout resplendissant de lumière, et cette lumière brillait sur tous les jeunes gens qui me semblaient réfléchir la splendeur du trône. Je vis autour du trône, prosternés sur leurs genoux, sept jeunes gens, surpassant en splendeur ceux qui occupaient tous les autres étages, parce qu'ils étaient plus près du trône lumineux. » (*Ecrits de Marie Lataste.*)

Au commencement du deuxième siècle, vivait dans le désordre, à Héliopolis de Cœlésyrie, une jeune fille, originaire de Samarie : on l'appelait Eudoxie. Or, il advint qu'un moine, nommé Germain, retournant d'un lieu de pèlerinage, dut s'arrêter à Héliopolis et y passer la nuit. Un chrétien de ses amis, logé près d'une des portes de la ville, lui donna l'hospitalité ; sa maison touchait à la mai-

son d'Eudoxie, et la divine Providence voulut que l'hôte du pieux pèlerin l'installât dans une chambre séparée seulement par une mince cloison de celle d'Eudoxie.

Selon sa coutume, Germain, après avoir pris un peu de repos, se leva au milieu de la nuit, pour réciter des psaumes à haute voix ; puis il s'assit et lut, du même ton de voix, plusieurs pages d'un livre de piété qu'il portait partout avec lui. Ces pages traitaient du jugement dernier, de l'éternelle récompense des bons dans le ciel, et des supplices éternels réservés aux méchants dans l'enfer.

De son côté, Eudoxie, déjà réveillée par la psalmodie, avait entendu la lecture de ces pages émouvantes, et, dès que le jour parut, elle fit prier le pèlerin de venir la visiter. « Serviteur de Dieu, lui dit-elle aussitôt qu'elle l'eut aperçu, serviteur de Dieu, les paroles que j'ai entendues de votre bouche, la nuit dernière, m'ont grandement troublée ; s'il est vrai, comme vous le disiez, que les pécheurs doivent être éternellement tourmentés dans l'enfer, s'il est vrai que les richesses mal acquises conduisent à ces éternels supplices, malheur à moi ! »

Germain interrogea la jeune fille, et quand il eut entendu le récit de ses égarements, il comprit la grandeur des périls qui l'environnaient encore : « Ma fille, lui dit-il, qu'aimez-vous mieux garder, durant quelques années, une opulence honteuse, ou bien acheter, au prix de cet or criminellement amassé, des trésors célestes que vous ne perdrez jamais ? — J'aime mieux les biens célestes, répondit Eudoxie. — Eh bien, reprit le pèlerin, distribuez vos biens aux pauvres, n'en retenant que le nécessaire ; puis, appelez un prêtre de la ville, faites-vous instruire, recevez le baptême, et expiez dans la pénitence les fautes de votre jeunesse. »

Docile à ces sages conseils, Eudoxie promit de donner

ses biens aux pauvres. Un prêtre vénérable d'Héliopolis vint à elle, l'instruisit, et lui ordonna de se préparer au baptême par sept jours de solitude, de prière et de jeûne.

Le huitième jour, Germain, que les instantes supplications d'Eudoxie avaient retenu à Héliopolis, visita la pénitente. Il la trouva maigre, exténuée, mais toute rayonnante d'une joie surnaturelle. « Ma fille, lui dit Germain, que s'est-il passé, qu'avez-vous vu durant ces jours de solitude ? — Mon Père, répondit Eudoxie, je ne vous le cacherai point. Après six jours de prière, hier, comme je priais encore, la face contre terre, je fus enveloppée d'une lumière plus pure que celle du soleil. Surprise, je me levai, et j'aperçus, devant moi, un jeune homme, d'un aspect à la fois terrible et doux. Il portait une tunique d'un blanc étincelant. Il me prit la main et m'éleva après lui dans les airs, jusques en un séjour merveilleux, où mes yeux furent inondés d'une lumière plus belle encore que celle qui m'avait investie sur la terre. Là j'aperçus, d'un seul coup d'œil, des multitudes infinies d'hommes, tous vêtus de blanc. Ils se regardaient les uns les autres, échangeant des sourires d'une inexprimable douceur, et sur tous les visages se lisait la joie la plus vive.

« Or, dès qu'ils m'aperçurent, les fortunés habitants de ce lieu coururent à moi, comme à l'envi, et ils me saluaient, ainsi que de bons frères saluent une sœur bien-aimée. Ensuite ils m'invitèrent à monter avec eux vers le foyer d'où partait la lumière. J'allais ainsi, ma main dans la main de l'ange et environnée de cette foule bienheureuse, quand tout à coup se dressa devant moi, grinçant des dents, un monstre plus noir que le charbon ; il s'agitait dans les chaînes dont il était attaché, s'efforçant de me séparer de mon céleste guide, et sa voix, semblable au hurlement

d'une bête sauvage, disait à l'ange : « Celle-ci même, tu veux l'introduire dans le ciel? Elle qui a souillé la terre de tant de crimes, et qui par ses scandales a fait tomber un si grand nombre d'âmes dans le bourbier où elle vivait? Je la tenais si bien et tu me l'as arrachée; il n'y a donc plus pour moi de proie assurée, et quel pécheur n'espéreras-tu pas ramener à Dieu, ô prince des armées célestes, si tu y ramènes cette pécheresse? Oh! que ma condition est misérable : pour un acte unique et rapide de désobéissance, j'ai été précipité du ciel, et cette âme chargée d'iniquités, tu la conduis au paradis!... »

« Tandis que le monstre hurlait ainsi, mon aimable guide dirigeait par moments vers lui un regard dédaigneux, et puis, pour me rassurer, il arrêtait doucement ses yeux sur moi. Quand le monstre se tut, une grande et belle voix partit du foyer de la lumière; elle disait : « Ainsi Dieu se plaît à prendre en pitié les fils des hommes; ainsi le pécheur qui voudra se repentir et abandonner ses crimes aura place dans le sein d'Abraham. » Alors la même voix dit à mon guide : « Ange gardien de mon alliance, reconduis cette âme au lieu d'où tu l'as amenée, afin qu'elle poursuive ses combats; je serai avec elle jusqu'à son dernier jour. » Et aussitôt l'ange, obéissant à sa voix, me reconduisit dans la cellule où j'avais prié durant sept jours. Lorsque je fus là debout à la place même d'où j'avais été élevée au ciel, l'ange me dit : « La paix soit avec toi, Eudoxie, servante de Dieu. Prends courage, et que ton cœur demeure ferme; la grâce du Seigneur t'accompagne, et elle ne t'abandonnera pas. »

« Et moi, enhardie par ces paroles amies : « Seigneur, dis-je à mon guide, qui êtes-vous? Je vous prie, ne dédaignez pas de me le révéler. — Je suis, répondit-il, Michel

le prince des anges de Dieu ; une de mes charges est de présenter à la Miséricorde divine les âmes qui sortent du péché et de les maintenir ensuite dans la voie qui conduit à la vie bienheureuse et éternelle. Sache, Eudoxie, qu'il y a grande joie parmi les anges, quand une âme pécheresse se retire des ténèbres du péché et monte vers la lumière de la pénitence : ils viennent au-devant d'elle, ils la félicitent et l'embrassent comme des frères leur sœur bien-aimée, car ils ont, eux aussi, pour père, le père commun de tous les enfants de lumière. »

« En proférant ces mots, l'ange me signa, trois fois, du signe de la croix, et pendant que je me baissais pour me prosterner à ses pieds, il disparut et regagna le ciel. »

Sortie de sa retraite, Eudoxie reçut le baptême et se retira dans un monastère de vierges. Le préfet Diogène l'en arracha plus tard, pour la conduire à son tribunal. L'ange de Dieu l'y accompagna ; on vit paraître près d'elle un jeune homme d'une beauté surhumaine qui l'encourageait et la protégeait. Et quelques jours après, Eudoxie eut la gloire de donner son sang pour Jésus-Christ. (*Messager du Cœur de Jésus,* t. XXXI, p. 307.)

C'est ainsi que, pour obtenir les biens ineffables du Paradis qu'il lui avait été donné de contempler un instant, cette généreuse pénitente renonça à tous les plaisirs et à toutes les richesses décevantes de ce monde, et qu'elle fit même volontiers le sacrifice de sa propre vie. Voulons-nous, nous aussi, triompher de nos ennemis spirituels, éviter l'enfer et parvenir à la béatitude céleste ? imitons la vertu, le renoncement et la mortification de sainte Eudoxie. Oui, répondrez-vous peut-être, mais la peine est grande, il est bien dur de résister aux tentations du démon, de mortifier ses sens, de dompter ses passions, de se détacher

des créatures et de soi-même. Eh ! quand cette peine serait encore plus grande, nous devrions toujours la trouver très petite et insignifiante en comparaison de la grandeur des biens qui en seront la récompense. « Vous direz peut-être, s'écrie saint Augustin, le travail est grand, il est bien difficile de mettre un frein à ses passions, de vaincre ses inclinations, de se détacher d'une créature que l'on aime, de mortifier son corps, d'assujétir sa volonté et son jugement, de pardonner une injure, et de remplir les autres devoirs qu'impose la vertu. Je réponds que, pour en juger équitablement, il ne faut pas considérer ces difficultés en elles-mêmes, mais les mesurer sur la grandeur de la récompense; alors vous comprendrez que, si ces difficultés étaient grandes en elles-mêmes, elles ne sont plus rien quand elles sont comparées à la récompense promise. » (Epist. CXLIII ad Demetriad.)

Dieu lui-même est le prix de nos travaux; qui donc pourra se plaindre de l'avoir acheté trop cher, quand même il aurait donné mille vies, puisqu'il est d'une valeur infinie ? « Le moment si court et si léger des afflictions que nous souffrons en cette vie, dit saint Paul, produit en nous le poids éternel d'une gloire souveraine et incomparable [1]. » C'est à cette magnifique récompense que nous devons attacher nos regards, quand nous sentons notre cœur faiblir dans les souffrances et les tentations. Saint Etienne, levant les yeux au ciel et y apercevant Jésus-Christ à la droite de son Père, regardait comme des pierres précieuses celles avec lesquelles on le lapidait. Saint Agapit, jeune homme de quinze ans, souffrit cou-

[1] Id quod in præsenti est momentaneum et leve tribulationis nostræ, suprà modum in sublimitate æternum gloriæ pondus operatur in nobis. — II Cor., IV, 17.

rageusement les fouets, les nerfs de bœuf, le feu, l'eau bouillante et plusieurs autres horribles supplices. Ensuite, voyant qu'on couvrait sa tête de charbons ardents, il s'écria dans un transport d'allégresse : « C'est bien peu de chose qu'une tête, qui doit être couronné dans le ciel d'un diadème de gloire, soit brûlée sur la terre. Oh ! que la couronne me siéra bien, que le diadème paraîtra éclatant sur des plaies reçues pour Jésus-Christ ! » (*In Actis,* 18 Aug.) La mère de saint Mélithon, le plus jeune des quarante martyrs qui moururent à Sébaste dans un étang glacé, voyant son fils survivre à ses glorieux compagnons, lui cria du lieu où elle était : « Mon fils, courage ! souffrez encore un peu, voyez Jésus-Christ à la porte du ciel qui vous attend. » (*In Actis,* 9 Mart.) Saint Symphorien, jeune martyr d'Autun, après avoir enduré de cruels tourments, fut enfin condamné à la mort. Or, comme on le conduisait au supplice, sa mère, vénérable autant par sa vertu que par son âge, l'exhortait du haut des murs de la ville à mourir en vrai soldat de Jésus-Christ : « Mon fils, Symphorien, mon fils, lui criait-elle, ne perdez point de vue le Dieu pour qui vous mourez, ayez-le toujours dans la pensée ; mon fils, ayez courage, la mort n'est pas à craindre lorsqu'elle ne fait que nous conduire à la vie ; regardez le ciel et que votre cœur y suive vos yeux, fixez-les sur celui qui y règne. C'est aujourd'hui que vous échangez une vie sujette à la mort contre une vie immortelle ; ô mon fils, l'heureux échange ! » (*In Actis,* 22 Aug.)

De même devons-nous vous crier de notre voix de prêtre et de missionnaire : Courage ! mon frère, courage dans vos peines et dans vos tribulations ! La souffrance n'est pas à craindre lorsqu'elle ne fait que nous conduire à la vie éternelle. Si vous êtes tenté de pécher, regardez le

ciel et contemplez-y la couronne réservée à votre victoire. Si vous avez peine à supporter la pauvreté, la maladie, les humiliations et la persécution, souvenez-vous que le ciel en est le prix! Mon cher frère, courage! Souffrez encore un peu, le martyre de la vie finira bientôt, voyez Jésus-Christ à la porte du ciel qui vous attend pour vous couronner.

Tous les saints, en effet, seront couronnés dans le ciel; mais il faut ajouter, pour stimuler la ferveur des fidèles, qu'il y aura une couronne particulière pour les martyrs, les vierges et les docteurs: c'est ce qu'on a coutume d'appeler *auréole.* Comme il y a trois principaux ennemis, le monde, la chair et le démon, ceux qui auront remporté la victoire sur l'un de ces trois adversaires spirituels, recevront cette couronne accidentelle. On triomphe du monde par le martyre, qui est un acte héroïque de force et de courage; on triomphe de la chair, toujours prête à se révolter, par la continence virginale qui fait repousser avec horreur tout plaisir impur; enfin, on triomphe du démon par la doctrine et la prédication évangélique qui chasse cet esprit de ténèbres du cœur des infidèles et des mauvais chrétiens, et enfante à Jésus-Christ de nouveaux disciples. Or, des récompenses spéciales et certaines prérogatives, appelées auréoles, sont réservées à ceux qui remporteront les victoires dont nous venons de parler; aussi distingue-t-on trois sortes d'auréoles: l'auréole du martyre, l'auréole de la virginité et l'auréole du doctorat. Heureux, trois fois heureux ceux qui obtiendront ces auréoles! car les martyrs « se tiendront debout devant le trône et en face de l'Agneau, vêtus de robes blanches et tenant des palmes à la main [1]. » Quant aux vierges, « ils

[1] Stantes ante thronum, et in conspectu Agni, amicti stolis albis, et palmæ in manibus eorum. — Apoc., VII, 9.

chanteront comme un cantique nouveau devant le trône, et suivront l'Agneau partout où il ira [1]. » Enfin les docteurs, c'est-à-dire ceux qui, pour la gloire de Dieu, enseignent ou prêchent les vérités du salut, « brilleront comme les feux du firmament ; et ceux qui en instruisent un grand nombre dans la voie de la justice luiront comme des étoiles pendant toute l'éternité [2]. »

Loin de toi, triste et solitaire,
O Jésus, je languis d'amour ;
Mon cœur, orphelin sur la terre,
Vers toi soupire nuit et jour.
Hélas ! vers les collines saintes
Mes soupirs montent d'ici-bas ;
Le seul écho redit mes plaintes,
Et mon bien-aimé ne vient pas.

« Je viens, je viens, âme, courage !
« Tes cris, tes vœux sont entendus.
« Le calme succède à l'orage,
« Me voici ; je suis ton Jésus. »
Quel bonheur ! aux collines saintes
Mes soupirs ne monteront plus,
L'écho ne dira plus mes plaintes ;
Je suis heureux ! j'ai mon Jésus !

Le R. P. Lyonnard.

[1] Et cantabant quasi canticum novum ante sedem... Hi sequuntur Agnum quocumque ierit. — Apoc., xiv, 3, 4.

[2] Qui autem docti fuerint fulgebunt quasi splendor firmamenti : et qui ad justitiam erudiunt multos quasi stellæ in perpetuas æternitates. — Dan., xii, 3.



CHAPITRE XXXIII

Principaux moyens de surmonter les tentations de Satan.

Nous avons mis à découvert les divers stratagèmes dont use Satan pour nous vaincre et nous perdre, nous avons montré les terribles châtiments qui attendent les lâches dont l'âme sera devenue la proie de ce malin esprit, ainsi que la récompense éternelle réservée aux chrétiens généreux qui auront triomphé de ses embûches. Il ne nous reste plus qu'à indiquer, comme conclusion, les principaux moyens de surmonter les tentations que nous suscite notre infernal ennemi.

Lorsque David eut à lutter avec Goliath, il prit dans le torrent cinq pierres bien polies pour en frapper et terrasser le géant ; nous aussi prenons dans l'Ecriture sainte et la Tradition cinq pierres de choix, c'est-à-dire cinq moyens principaux pour battre et vaincre Satan dans les différentes tentations dont il viendra nous assaillir. Ces moyens sont la prière, l'invocation de la très sainte Vierge et des Saints, la méditation des fins dernières, la fréquentation des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et la fuite des occasions de péché avec la résistance dès le commencement de la tentation.

1° *La prière :* il est de foi que nous ne pouvons de nous-mêmes faire aucun acte méritoire pour la vie éter-

nelle, bien moins encore pouvons-nous vaincre les tentations de nos ennemis spirituels qui sont de beaucoup plus forts que nous ; nous avons donc besoin, pour cela, de la grâce de Dieu, et le moyen de l'obtenir, cette grâce, c'est surtout la prière, selon l'avertissement de Notre-Seigneur qui nous dit : « Veillez et priez, afin que vous ne succombiez pas à la tentation, car l'esprit est prompt pour vouloir le bien, mais la chair est faible pour résister au mal [1]. » Aussi l'Esprit-Saint déclare-t-il bienheureux l'homme qui est toujours dans la crainte d'offenser Dieu [2]. De fait, celui qui craint de succomber à la tentation se défie de ses propres forces, se recommande fréquemment à Dieu et obtient ainsi la grâce nécessaire pour vaincre le tentateur, tandis que celui qui est sans crainte ne songe pas à implorer le secours divin ; mais, comptant sur sa propre vertu, il s'expose à être vaincu par le démon et à se perdre éternellement.

Saint Philippe de Néri, pénétré de la nécessité du secours d'en haut pour persévérer dans la voie du salut, avait coutume de s'adresser à Dieu, chaque matin à son lever, pour lui demander la grâce de ne pas l'offenser dans le courant de la journée : « O Seigneur, lui disait-il, tenez aujourd'hui votre main sur Philippe ; sinon, Philippe vous trahira. » Et un jour qu'il passait à travers la ville en réfléchissant sur sa propre misère, il disait et répétait : « Je désespère, je désespère. » Un religieux qui l'entendit, croyant qu'il était réellement tenté de désespoir, le reprit et l'exhorta à mettre sa confiance dans la miséricorde

[1] Vigilate et orate ut non intretis in tentationem. Spiritus quidem promptus est, caro autem infirma. — Matth., xxvi, 41.

[2] Beatus homo, qui semper est pavidus : qui vero mentis est duræ, corruet in malum. — Prov., xxviii, 14.

divine. Mais le Saint lui répondit aussitôt : « Je désespère de moi, mais j'ai confiance en Dieu. » (S. Liguori, sermon III.)

Ainsi, durant cette misérable vie où nous sommes exposés à tant de tentations, à tant de dangers d'offenser Dieu et de perdre son amitié, nous devons nécessairement nous défier sans cesse de notre faiblesse et mettre toute notre confiance dans le Seigneur. « Il faut, dit saint Liguori, nous recommander à Dieu le matin, le soir, durant la méditation, à la messe, enfin dans tous nos exercices de piété et toujours ; mais surtout lorsque nous sommes tentés, en répétant alors : « Seigneur, ayez pitié de moi, ne m'abandonnez pas, venez à mon secours, sauvez-moi. » Quoi de plus facile ? En priant de la sorte nous obtiendrons de la bonté divine des grâces particulières pour triompher des plus violentes tentations.

Un moine, nommé Isaac, tourmenté par de terribles tentations de la chair et réduit presqu'au désespoir, vint trouver saint Jean Climaque et lui fit connaître, en fondant en larmes, les rudes assauts qu'il avait à soutenir. « Mon fils, lui dit le Saint, ayons recours à Dieu par la prière. » Aussitôt ils se prosternèrent et invoquèrent ensemble le secours du ciel. Isaac se releva calme et consolé ; et, depuis ce moment, il cessa d'être en butte aux attaques de l'esprit d'impureté.

Telle est l'efficacité merveilleuse de la prière. « Si nous voulons être sauvés, ajoute saint Liguori, nous devons imiter David qui tenait toujours ses yeux tournés vers Dieu pour implorer son secours et vaincre ses ennemis. Comme le démon nous tend continuellement des pièges pour nous perdre, nous devons aussi avoir continuellement les armes à la main pour nous défendre, et dire avec le Roi-Prophète : « Je ne cesserai point de combattre

jusqu'à ce que j'aie terrassé mes ennemis [1]. » Mais comment obtenir cette victoire aussi importante et si difficile ? Par la prière, répond saint Augustin, par une prière constante, qui dure autant que le combat. Comme le combat est continuel, dit saint Bonaventure, la prière doit l'être aussi. Malheur à quiconque sur la terre cesse de prier ! » Enfin le saint docteur du siècle dernier termine son traité sur la prière par ces paroles remarquables : « Je dis et je ne cesserai de répéter tant que je vivrai, que toute l'affaire du salut dépend de la prière, et qu'ainsi tous les auteurs de livres de piété, tous les prédicateurs dans leurs sermons, tous les confesseurs dans l'administration du sacrement de la Pénitence, ne devraient rien inculquer plus que la prière, en répétant continuellement : Priez, priez, et ne cessez jamais de prier ; car, si vous priez, votre salut est assuré, mais si vous ne priez pas, votre perte est certaine. En effet, c'est un sentiment reçu dans toutes les écoles catholiques, que quiconque prie, obtient les grâces nécessaires au salut, et se sauve. Mais comme il y a très peu de personnes qui le fassent, bien peu aussi parviennent au port du salut. »

2° *L'invocation de la très sainte Vierge et des Saints :* tous les chrétiens, qui ont à cœur leur salut éternel, doivent bien se persuader que Marie est, après Dieu, notre principal soutien dans nos conflits avec Satan. Après la chute de nos premiers parents le Seigneur dit au démon qui les avait séduits : « Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta race et la sienne, et elle te brisera la tête [2]. » La Vierge Immaculée a réalisé, une première fois,

[1] Psal. XVII, 38.

[2] Inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen tuum et semen illius : ipsa conteret caput tuum. — Gen., III, 15.

cette divine promesse en donnant naissance au Rédempteur du genre humain ; mais ce n'est pas tout, Marie n'est pas devenue mère seulement d'une manière corporelle, mais encore et spécialement d'une manière spirituelle, parce qu'elle prit alors, plus que toute autre créature, une part volontaire et active dans le grand ouvrage de notre délivrance de l'esclavage de Satan, et que maintenant elle contribue, plus efficacement que nul autre, à appliquer la grâce de la Rédemption à chacune des âmes dont l'enfer cherche à s'emparer de nouveau. La charité, qui enlace dans son étreinte tous les enfants de Dieu, règne plus encore dans le ciel que sur la terre. Tous nos frères de l'Eglise triomphante, loin de nous oublier, viennent à notre secours avec une affectueuse sollicitude dans la lutte que nous avons à soutenir ici-bas ; mais, plus puissante et plus aimante que les autres bienheureux, cette glorieuse Mère nous couvre d'une protection plus efficace. « Dites-moi donc, s'écrie saint Léonard de Port-Maurice en s'adressant aux fidèles, dites-moi donc, que faites-vous pour vous sauver ? Quelle sollicitude prenez-vous de l'issue d'une affaire de si haute importance ? N'est-il pas vrai que votre journée tout entière se consume à penser au corps, à votre maison, à votre famille, à vos plaisirs, à vos divertissements, en un mot, à la terre et à la boue ? Et à votre âme, y pensez-vous jamais ? Il faut donc trouver quelqu'un qui y pense pour vous. Mais quel sera ce cœur dévoué et plein de sollicitude pour votre salut ? Faut-il que je vous le dise ? C'est la très sainte Vierge. Oui, c'est elle qui vous gardera entre ses mains ; c'est elle qui, étant la Mère du Sauveur : *Mater Salvatoris,* sera aussi une Mère toute dévouée au salut de votre âme, et ne vous abandonnera point, qu'elle ne vous ait introduit au

ciel. Aimez donc Marie, servez Marie, et dès lors la grande affaire de votre salut est assurée. En effet, comme le dit notre docteur séraphique saint Bonaventure, de même que quiconque se détourne de la bienheureuse Vierge et en est abandonné se perd nécessairement, de même aussi il est impossible que celui qui a recours à elle et en est accueilli, périsse : « *Sicut, o beatissima Virgo, omnis a te aversus et despectus, necesse est ut intereat, ita omnis ad te conversus, et a te respectus, impossibile est ut pereat.* » J'en reviens donc à dire : Aimez Marie, servez Marie, et vous vous sauverez. L'exemple suivant va vous le prouver.

« Le Patriarche saint Dominique, étant un jour occupé à exorciser un possédé, demanda entre autres choses aux démons quel est le saint qu'ils craignent le plus au ciel, et qui a le plus de pouvoir sur eux ici-bas. Il fallut les sommer plusieurs fois de s'expliquer, car ils s'obstinaient à garder le silence sur ce point. Enfin, contraints par les exorcismes, ils répondirent : « La Mère du Christ est celle que nous craignons le plus parmi tous les saints : c'est elle qui a le plus d'empire sur nous, et c'est elle aussi qui mérite le plus d'être vénérée et honorée des hommes ; parce qu'une seule prière de sa part, un seul soupir offert à Dieu par elle, vaut plus que les soupirs et les prières de tous les saints ensemble ; et nous sommes forcés de confesser malgré nous que nous ne pouvons rien contre ses fidèles et véritables serviteurs ; bien plus, nous devons avouer qu'aucun de ceux qui persévèrent dans la dévotion envers elle ne descend avec nous en enfer. » — Notez bien ces paroles : Aucun véritable serviteur de Marie ne tombera en enfer avec les démons ; parce qu'elle obtient à ses serviteurs une sincère contrition, moyennant quoi ils font

une bonne confession et parviennent au salut. Avez-vous entendu? Les démons eux-mêmes confessent, malgré eux, qu'aucun vrai serviteur de Marie ne tombe en enfer. Oh! quel précieux encouragement, quelle douce consolation pour les serviteurs dévoués de cette auguste Vierge!

« Qui donc ici pourrait refuser aujourd'hui de s'enrôler parmi les serviteurs fidèles de Marie, afin d'assurer la grande affaire de son salut ? » (S. Léonard de Port-Maurice, *VIIe Entretien sur la dévotion envers la très sainte Vierge.*)

Pour attester l'efficacité de la protection de la Mère de Dieu contre les assauts du malin esprit on pourrait citer des milliers de faits, mais nous nous bornerons à en rapporter seulement quelques-uns des plus frappants

Un gentilhomme, aussi criminel et aussi déréglé dans ses mœurs que distingué par sa naissance, s'était fait une habitude de la cruauté et des actions les plus infâmes. Vivant le plus souvent à la campagne, où il habitait une forteresse bâtie sur un rocher, il ordonnait à ses gens de piller et de dévaliser tous ceux qui passaient sur ses terres; de sorte qu'il était devenu chef de bandits, et répandait la terreur dans tous les environs. Au milieu de ce débordement de crimes, il avait cependant cela de bon que, pour tout l'or du monde, il n'aurait pas manqué un jour de réciter un *Ave Maria* en l'honneur de la très sainte Vierge, et il tâchait de le réciter avec quelque dévotion. Or, il arriva qu'un saint religieux, passant par là, tomba entre les mains de ces gens qui se faisaient un infâme métier du brigandage. Comme il n'avait rien à perdre, il ne se déconcerta nullement; il dit même à ces misérables de le conduire en présence de leur maître, parce qu'il avait des choses très importantes à lui communiquer. Comme fut

dit, fut fait. Le religieux, se trouvant en présence du gentilhomme : « Seigneur, dit-il, j'ai à vous entretenir d'un objet extrêmement important ; mais je veux que tous vos gens soient réunis devant moi, attendu que les communications que j'ai à vous faire ne leur sont pas moins nécessaires qu'à vous. » Le gentilhomme ordonna qu'on les convoquât tous sur-le-champ. Lorsqu'ils furent arrivés : « Est-ce bien là, dit le religieux, tout votre monde, seigneur ? — C'est tout, dit le gentilhomme. — Pardonnez-moi, reprit le religieux, il manque quelqu'un, c'est votre valet de chambre. — Vous avez raison, Père, dit le gentilhomme ; appelez-le et qu'il vienne aussitôt. » Comme il ne voulait pas venir, il fallut l'entraîner par force, et il tournait la tête çà et de là comme un frénétique. « Qui es-tu ? lui demanda avec autorité le saint religieux ; je te commande de la part de Dieu de déclarer ici, en présence de tout le monde, qui tu es. » Obligé par là de s'expliquer, le valet de chambre répondit : « Je ne suis pas un homme, mais bien un démon. — Mais pourquoi es-tu resté si longtemps dans la maison de ce seigneur ? — J'y suis resté quatorze ans, occupé à le servir, pour voir si, par mes artifices et mes ruses, je pourrais lui faire omettre un seul jour de réciter son *Ave Maria;* car s'il manquait à cette pratique qu'il a prise en affection, j'avais ordre de Dieu de l'étrangler et d'entraîner son âme avec moi en enfer. » Ayant dit ces mots, il disparut. Tous alors se prosternèrent à terre ; le gentilhomme plus que tous les autres éclata en sanglots, il rendit grâce à la très sainte Vierge de l'avoir, pour un si faible hommage, délivré des mains du démon, changea de vie et vécut dans la suite en excellent chrétien. (S. Léonard de Port-Maurice, *Xe Entretien.*)

« Combien de jeunes gens, écrit saint Liguori, se sont,

par la dévotion envers la sainte Vierge, conservés purs et chastes comme des anges ! Le P. Segneri raconte qu'un jeune homme, tellement souillé du vice d'impureté que son confesseur ne put l'absoudre, alla un jour se confesser à un Père de la Société de Jésus. Le Père le renvoya, et lui dit de réciter chaque matin trois *Ave Maria* en l'honneur de la pureté de la sainte Vierge, à l'effet d'obtenir, par son intercession, la grâce d'être délivré de sa mauvaise habitude. Au bout de quelques années, le jeune homme revint chez le même Père, mais il avait à peine un péché véniel à confesser ; quand il eut achevé sa confession, il dit au confesseur : « Mon Père, me reconnaissez-vous ? Je suis la personne que vous ne pûtes absoudre, il y a quelques années, à cause de mes péchés contre la pureté ; mais en disant les trois *Ave Maria,* chaque matin, je me suis, par la grâce de Dieu, débarrassé de ma mauvaise habitude. » Il permit au confesseur de relater le fait en termes généraux du haut de la chaire. Un soldat, qui entretenait une liaison criminelle avec une femme, entendit raconter cette histoire dans un sermon. Il se mit à dire les trois *Ave Maria,* et il se délivra de l'habitude du péché. Un jour le démon le tenta de se rendre à la maison de cette personne, afin de la convertir ; mais qu'arriva-t-il ? lorsqu'il était sur le point d'entrer dans la maison, il se sentit repoussé en arrière par une main invisible, mais puissante, et transporté à une distance considérable. Ainsi il se convainquit de plus en plus de la protection de la Vierge Marie ; car, s'il était entré dans la maison, il serait probablement retombé par suite de l'occasion prochaine de péché à laquelle il se serait exposé. » (S. Liguori, *Instructions sur les commandements et les sacrements.*)

« La sainte Vierge, ajoute Mgr de Ségur, est donc l'en-

nemie mortelle de Satan. Il fut obligé de l'avouer. « Sache, dit-il un jour à une Bienheureuse qui venait de le mettre en fuite en invoquant avec ardeur la sainte Mère de Dieu, sache que tu aurais infailliblement péri, si tu n'avais invoqué cette femme. Je l'abhorre ; elle est mon ennemie capitale, et c'est elle qui, à chaque instant, déjoue mes complots. »

« Le démon déteste et redoute jusqu'à l'image de la sainte Vierge. Un solitaire de l'Ordre des Olivétains possédait dans sa cellule une image de Marie ; il l'avait en grande vénération et priait souvent devant elle. Le démon le tourmentait par toutes sortes de tentations. « Pourquoi m'ennuies-tu de la sorte ? » s'écria un jour le bon vieillard, fatigué de cette lutte incessante. Le démon lui répondit : « Ce que je te fais souffrir n'est rien en comparaison de ce que tu me fais souffrir à moi-même. Jure-moi le secret, et je te dirai à quel prix je pourrai te laisser en repos. » Dans l'espoir de vivre plus tranquille, le pauvre solitaire eut l'étrange faiblesse de lui promettre le secret. « Je veux, lui dit alors le démon, que tu ne regardes plus l'image que tu as dans ta cellule. »

« Confus, reconnaissant sa faute, le bon vieux solitaire alla tout raconter à son Abbé qui lui rappela que sa promesse était nulle, et qu'il devait plus que jamais recourir à la très sainte Vierge. Il obéit, entoura la sainte image de toutes sortes de respects, et redoubla de prières. Le démon était vaincu ; il ne revint plus jamais.

« Dans nos tentations, nous ne saurions trop nous réfugier à l'ombre protectrice de Marie ; surtout dans les tentations contre l'innocence, contre la pureté. La sainte Vierge déteste tellement tout ce qui est impur ! J'ai connu un bon enfant de quatorze ou quinze ans, qui recourait

immédiatement à elle dès que le démon lui suggérait une mauvaise pensée. « Aussitôt que je m'en aperçois, me disait-il, j'appelle à mon secours la bonne sainte Vierge. Il me suffit de dire deux ou trois fois : « Notre-Dame des Victoires ! » et je suis débarrassé. »

« Le même remède réussit admirablement à une femme pieuse que le démon tentait et fatiguait de toutes sortes de manières. Après avoir essayé vainement et de l'eau bénite, et du signe de la croix, et d'autres moyens encore, elle alla demander conseil à un saint homme. « Dès que vous sentirez venir la tentation, lui répondit celui-ci, élevez les mains au ciel, et dites : Sainte Vierge Marie, à mon secours ! » Elle le fit, et le démon n'osa plus revenir...

« Invoquons la sainte Vierge Marie avec une confiance sans bornes, contre l'ennemi de notre salut, de notre foi, de notre innocence ; invoquons-la dans les nécessités de l'Eglise : prions-la de faire triompher le Pape, les Evêques, tous les défenseurs de la sainte Eglise. C'est elle qui brise la tête du serpent infernal et qui préside à tous les triomphes que les Anges et les chrétiens remportent contre les puissances de l'enfer. » (Mgr de Ségur, *Mois de Marie.*)

Il est encore utile d'invoquer, dans nos tentations, les saints qui jouissent maintenant au ciel des fruits de la victoire qu'ils ont remportée sur les malins esprits, mais surtout ceux qui ont subi les mêmes tentations que nous, parce qu'ils reçoivent de Dieu un pouvoir spécial pour assister les chrétiens exposés aux dangers qu'ils ont courus eux-mêmes pendant leur vie. Dans les tentations d'impureté, ayons recours à ces vierges généreuses qui, pour garder la chasteté, ont combattu jusqu'à la mort ; à saint Jérôme, à saint Benoît, à saint Bernard, à saint François d'Assise, à saint Thomas d'Aquin qui ont si glorieusement

triomphé de ce genre de tentation. Dans les tentations contre la foi, implorons l'assistance des martyrs qui nous ont donné l'exemple d'une constance inébranlable. Dans les tentations d'impatience, invoquons le bienheureux Job et les autres saints qui ont excellé dans la vertu de patience. Dans les scrupules adressons-nous, avec sainte Thérèse, à saint Joseph qui, durant sa vie, fut en butte à tant de perplexités et d'inquiétudes.

Enfin, recourons avec confiance à la puissante protection des saints anges ; ne sont-ils pas tous, en effet, des esprits envoyés ici-bas pour exercer leur ministère en faveur de ceux qui doivent être les héritiers du salut ? (Hebr., VII, 14.) Mais il y a des anges que Dieu a chargés spécialement de prendre soin de nous et de nous garder, comme nous l'avons dit au chapitre premier ; et ces bienheureux esprits, oubliant la supériorité qu'ils ont sur nous, s'acquittent de ces fonctions avec l'affection la plus tendre ; ils prennent un vif intérêt à tout ce qui nous touche ; ils nous aident en mille manières, et nous préservent d'une infinité de dangers ; ils nous assistent dans les événements les plus critiques et dans les tentations les plus délicates ; ils nous portent dans leurs mains, selon l'expression des Livres saints, pour nous faire éviter les scandales et les pièges qui naissent, pour ainsi dire, sous nos pas. Il y a même des anges chargés de veiller sur les empires, sur les nations, sur les provinces ; bien plus, quelques auteurs pensent que chaque ville, chaque paroisse, chaque communauté a son *Ange gardien*. Quel motif de confiance n'avons-nous pas dans la tendre sollicitude de nos Anges gardiens ! Recommandons nous donc fréquemment à leur salutaire protection par cette prière :

Ange, mon protecteur, ne m'abandonnez pas ;
Eclairez mon esprit et conduisez mes pas ;
Procurez mon salut, mon divin tutélaire ;
Inspirez-moi toujours le désir de bien faire.

N'oublions pas non plus dans nos luttes, et surtout au moment de notre dernière agonie, la grande puissance de saint Michel sur les anges rebelles qu'il a précipités des hauteurs du ciel dans l'abîme infernal ; souvenons-nous qu'il est l'un des puissants protecteurs des mourants, le patron spécial de l'Eglise militante, et en particulier de la France, et adressons-lui avec confiance, dans les malheureux temps que nous traversons, l'excellente invocation que nous propose le glorieux Léon XIII :

« Saint Michel archange, défendez-nous dans le combat : contre la malice et les embûches du diable, soyez notre secours. Que Dieu lui commande, nous le demandons en suppliants ; et vous, Prince de la milice céleste, par la vertu divine précipitez dans l'enfer Satan et les autres esprits mauvais qui, pour perdre les âmes, parcourent le monde. Ainsi soit-il. »

3° *La méditation des fins dernières :* c'est le moyen que nous indique le Sage quand il nous dit : « Dans toutes vos actions souvenez-vous de vos fins dernières, et vous ne pécherez jamais [1]. » Qu'y a-t-il, en effet, de plus horrible que la mort, de plus terrible que le jugement, de plus intolérable que l'enfer ? Et, si le souvenir de ces grandes vérités ne met pas un frein aux passions de l'homme pour lui faire éviter le péché, qu'est-ce qui pourrait le détourner du mal ? Aussi, comme pour sevrer les enfants on frotte le sein de la mère avec de la moutarde ou de l'absinthe, de

[1] In omnibus operibus tuis memorare novissima tua, et in æternum non peccabis. — Eccli., VII, 40.

même le souvenir de la mort, du jugement particulier et des supplices éternels, est bien capable, par son amertume, de détacher les hommes du plaisir qu'ils trouvent dans le péché. Si donc quelqu'un se sent trop attaché aux biens de ce monde et se voit exposé, par là même, à diverses tentations, qu'il pense à la mort qui l'attend, et son amer souvenir sèvrera son cœur des jouissances de la fortune; qu'il se rappelle souvent que de tous les biens qu'il aura amassés avec tant de peine, il n'emportera dans la tombe qu'un mauvais linceul et la somme peut-être bien grosse des péchés qu'il aura commis pendant sa vie ; qu'il prenne pour lui cette menace faite dans l'Evangile à l'un de ses pareils : « Insensé que tu es, on va te redemander la vie cette nuit même : et pour qui sera ce que tu as amassé [1] ? » Qu'il médite enfin ces paroles qui ont converti les Xavier et tant d'autres : « Que sert à l'homme de gagner le monde entier en cette vie et de perdre son âme pour l'éternité ? ou, s'il l'a une fois perdue, par quel échange pourra-t-il la racheter [2] ? »

Ambitieux, venez à votre tour vous désabuser sur le bord de la tombe. Vous ne bornez pas vos prétentions, nous le savons, à vouloir être grands pendant la vie, vous voulez l'être même après la mort, en éternisant votre mémoire parmi les hommes ; vous vous flattez que vos amis, vos parents, le monde entier se souviendra de vous, si vous laissez un beau testament, beaucoup de richesses et de propriétés magnifiques ; si vous laissez à la postérité un témoignage éclatant de votre savoir, de votre habileté,

[1] Stulte, hac nocte animam tuam repetunt a te; quæ autem parasti, cujus erunt? — Luc., XII, 20.

[2] Quid enim prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur ? Aut quam dabit homo commutationem pro anima sua ? — Matth., XVI, 26.

de votre génie. Quelle illusion ! Ne connaissez-vous donc pas encore la loi du monde ? Les vôtres se souviendront de vous tant qu'ils pourront espérer quelque chose de vous ; mais, cette espérance une fois passée, tout souvenir de vous s'évanouira. A peine aurez-vous fermé les yeux, que, non seulement les étrangers continueront, sans s'inquiéter de votre mort, à s'amuser, à rire, à s'entretenir de nouvelles et de cancans ; mais les vôtres eux-mêmes tourneront bientôt ailleurs leurs pensées et leurs affections, vos enfants ne pourront dissimuler leur contentement de se voir enfin maîtres d'eux-mêmes et en possession de vos richesses ; vos autres parents se réjouiront secrètement de votre mort, si elle leur procure quelque avantage, ne fût-ce qu'une minime portion de votre héritage, ou bien, ils vous accableront de malédictions, s'ils voient leur nom omis dans votre testament. Hélas ! avec cette perspective devant les yeux, quelle folie de se permettre, pour prétendre éterniser son nom, tant d'injustices envers le prochain, tant de négligences envers Dieu, tant de pensées de vaine gloire et d'ambition envers soi-même !

Orgueilleux, sur quoi fondez-vous cette maudite liberté qui vous fait vivre dans un état continuel de péché, sans crainte de Dieu, ni des hommes ; qui vous fait tourner en ridicule jusqu'aux cérémonies les plus saintes, jusqu'aux grâces ménagées par Dieu pour vous convertir ? Ah ! malheureux, qu'êtes-vous, après tout ? Regardez au dedans de cette tombe, ramassez une poignée de poussière, c'est votre être tout entier que vous serrez dans la main : voilà ce que vous êtes, terre, poussière, et si par malheur vous vivez dans le péché, vous êtes quelque chose de pire encore, faut-il vous le dire ? vous êtes un tison d'enfer, supposé que votre arrêt ne soit pas révoqué. Est-il

au monde quelque chose de plus monstrueux qu'un pauvre superbe, qu'un peu de boue qui ose s'élever contre Dieu ? *Quid superbit terra et cinis ?* (Eccli., x, 9.) Pourquoi tant d'orgueil, fils de la poussière, avorton du péché, esclave du démon avant d'être l'enfant de ceux qui vous ont engendré ? Comment osez-vous mépriser si indignement la sainte loi de Dieu, en lui préférant une infâme politique, un point d'honneur, la loi diabolique du monde ? *Quid superbit ?*

Et vous qui êtes enclins à l'impudicité, venez aussi vous désabuser. Regardez au fond de cette tombe et voyez à quoi se réduit cette chair que vous caressez tant ; ce n'est plus, hélas ! que vers, ordure, pourriture. Qui vous a donc ôté le sens, ô voluptueux ? Pour un plaisir sale et honteux, vous foulez aux pieds votre âme, votre paradis et Dieu même. Eh bien ! puisque vous voulez absolument satisfaire cette infâme convoitise, et que rien ne peut vous désenchanter, imitez ce jeune homme qui avait perdu l'objet de ses affections. Il avait l'imagination tellement obsédée, jour et nuit, par le souvenir des plaisirs criminels qu'il avait goûtés, que, hors de lui-même, il résolut de se rendre la nuit dans l'église où cette personne était enterrée et, s'armant de courage, ouvrit le tombeau, afin de revoir la complice de ses crimes. Mais, hélas ! il trouva la défunte tellement défigurée, rongée par les vers, et exhalant une puanteur si insupportable qu'il en tomba à la renverse. Revenu ensuite à lui-même, il reconnut sa folie, et, rendu sage par l'expérience, il coupa un morceau de la robe qui était déjà collée contre le cadavre, le porta suspendu au cou aussi longtemps qu'il vécut, et toutes les fois qu'il était attaqué par quelque tentation impure, il prenait en main ce morceau d'étoffe déjà

entamé par les vers ; c'en était assez pour lui rappeler ce corps en putréfaction et faire évanouir la tentation à l'instant même. Voilà, hommes sensuels, le moyen de tourner le poison même en remède. Voyez-vous cette tête décharnée ? Savez-vous ce que c'est ? C'est la figure de celle que vous connaissez ; sous cette peau colorée que vous idolâtrez, il n'y a autre chose, à présent, qu'un crâne hideux, comme vous le voyez là. Réfléchissez maintenant, réfléchissez... Eh bien ! quelle est votre résolution ? Est-il possible qu'une leçon si frappante ne fasse pas tomber vos illusions ? Seriez-vous si insensés que de sacrifier, pour un squelette infect, votre âme, le ciel, Dieu et l'éternité ? Où est votre raison ? Jouer votre éternité contre une poignée de pourriture ? A Dieu ne plaise ! Profitez plutôt tous de l'exemple de saint François de Borgia, lequel, étant encore duc de Candie, fut chargé par la cour, comme étant le plus grand seigneur du royaume, de transporter de Tolède à Grenade le corps de la reine Isabelle qui, à raison de ses rares qualités, pouvait être appelée la Rébecca de l'Espagne. A son arrivée, il fit ouvrir le cercueil pour constater juridiquement l'identité du corps. Mais, hélas ! quand il vit ce cadavre si méconnaissable, il n'eut pas la force de faire serment que c'était là le corps de la reine défunte et, fondant en larmes, il s'écriait avec un profond étonnement : « Est-ce donc là cette reine majestueuse, ce prodige de beauté ? cette femme devant qui tout un royaume s'inclinait avec respect ? Oh ! que le monde est insensé ! Il ne sera pas dit que je servirai plus longtemps un maître qui peut me manquer ainsi. » Puis, disant adieu au monde, il se fit religieux et devint un saint. Cet exemple ne suffit-il pas pour vous convertir tous à Dieu et vous faire comprendre que ces beautés illu-

soires que vous adorez, ces jouissances brutales que vous convoitez ne sont à la fin qu'un peu de pourriture? Vous voyez comme pour cette illustre princesse, morte à la fleur de ses jours et au comble de ses vœux, ont fini en un instant et les choses sensibles, et les illusions, et le temps. Est-ce que la même chose ne pourrait pas vous arriver? Et cependant que faites-vous? Ah! réveillez-vous... et soyez certains que si vous ne prenez pas aujourd'hui une généreuse résolution, vous ne la prendrez jamais. Le désenchantement n'est-il pas complet? N'avez-vous pas touché la vérité du doigt? (S. Léonard de Port-Maurice, *Sermons*.)

Maintenant c'est à vous que je m'adresse, hommes intempérants, pour vous mettre sous les yeux les châtiments auxquels vous vous exposez en vous abandonnant à votre passion. Prenez garde à vous, de peur que vos cœurs ne s'appesantissent par l'excès des viandes et du vin et que le jour de la mort et du jugement ne vienne tout à coup vous surprendre. (Luc., XXI, 34.) Tandis que le Seigneur vous invite à la pénitence pour expier vos péchés, vous ne songez qu'à jouir et à vous divertir, à tuer des veaux et des moutons, à vous livrer à la bonne chère et à la boisson; et, ce qui est plus étrange encore, vous vous servez de la vue même de la mort qui vous menace pour autoriser votre ignoble conduite : Mangeons et buvons, dites-vous, car nous mourrons demain. C'est pourquoi, Dieu, irrité par vos égarements, fulminera contre vous cette terrible sentence : « Je jure que je vous ôterai la vie pour punir votre impiété. » (Isaï., XXII, 12, 13, 14.) Malheur à vous qui êtes puissants à boire du vin et à vous enivrer! (Isaï., V, 22.) Vous ne rêvez que divertissement, que bonne chère, mais sachez que bientôt Dieu

vous demandera compte de tous vos excès (Eccl., xi, 9); et qu'alors votre vin se changera en fiel de dragon et en venin d'aspic (Deut., xxxii, 33); sachez que le feu, le soufre et un vent impétueux sont le calice que vous recevrez en partage. (Psal. x, 7.) Réveillez-vous donc à la vue de tous ces châtiments, hommes adonnés à la boisson; pleurez et lamentez-vous, vous qui mettez-vos délices à vous enivrer de vin, parce qu'il vous sera ôté de la bouche. (Joel, i, 5.) Oui, réveillez-vous de votre assoupissement et renoncez à tous vos excès, si vous ne voulez voir écrire votre fatale sentence par la main qui grava sur la muraille du palais de Balthasar, alors assis à un somptueux festin, ces paroles effrayantes : « *Mane, Thecel, Phares.* » Ecoutez le sens de ces mots mystérieux : *Mane,* les jours de votre vie sont comptés, et peut-être le jour même où vous serez plongés dans l'ivresse, vous perdrez la vie et vous serez ensevelis dans les enfers. *Thecel,* vous avez été pesés dans la balance de la justice divine et vous avez été trouvés trop légers de vertus, mais fort lourds de vices. *Phares,* vous avez été divisés; votre corps que vous avez nourri et engraissé avec tant de délicatesse deviendra la proie des vers, et votre âme sera livrée aux démons pour subir leurs railleries et leurs tourments. C'est ainsi que votre honteuse passion vous plongera, comme tant d'autres, dans cet abîme de supplices éternels, si vous ne prenez la ferme résolution d'y mettre un frein et de laver dans les larmes de la pénitence tous les péchés qu'elle vous a fait commettre jusqu'à ce jour.

Enfin, de quelque tentation que vous soyez tourmentés, rappelez-vous la mort et le jugement que vous devez, bon gré, mal gré, subir un jour, ainsi que les supplices

affreux de l'enfer, réservés aux pécheurs impénitents, et vous trouverez le courage et la force de surmonter toutes les attaques de vos ennemis spirituels.

Il y avait dans une grande ville d'Italie, au rapport de Baldesan, un jeune homme d'extraction noble, qui était plongé dans les délices de la volupté. S'étant un jour présenté au tribunal de la pénitence, le confesseur lui proposa plusieurs moyens pour le convertir et lui faire expier ses péchés ; mais le jeune homme trouvait ces moyens excessifs et alléguait qu'il lui était impossible d'accomplir aucune des pénitences qui lui étaient imposées. Que fit le confesseur ? Il lui conseilla simplement de passer au moins un quart d'heure à se figurer qu'il était étendu sur un lit, les bras en croix, un cierge à son chevet, et un crucifix sur sa poitrine, et de se demander ce qu'il voudrait avoir fait lorsqu'après sa mort il se trouverait dans cette posture. Le pénitent, cette fois-ci, obéit, et, éclairé soudain sur l'énormité de ses péchés, se mit à fondre en larmes. Le lendemain il retourna auprès de son confesseur, déplora ses égarements avec une douleur extraordinaire, se montra disposé à accomplir une pénitence beaucoup plus rude que celles qui lui avaient été d'abord proposées, et commença, dès lors, à mener une vie plus régulière et plus sainte. Telle est l'efficacité du souvenir des fins dernières pour renoncer au péché et résister aux tentations de toute espèce.

4° *La fréquentation des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie :* c'est là un excellent moyen de vaincre le démon et de se conserver dans l'amitié de Dieu, parce que ces deux sacrements nous confèrent une grâce abondante dont le moindre degré suffit, selon saint Thomas, pour nous faire surmonter toutes les tentations. En effet, le

sacrement de Pénitence a une vertu spéciale contre les tentations du malin esprit ; la raison en est qu'en découvrant notre cœur et notre conscience à notre père spirituel, nous lui faisons connaître en même temps les tentations dont nous sommes assaillis, ce qui déplaît tellement au démon qu'il n'en faut pas davantage pour le confondre et le mettre en fuite. Semblable à ces amants impudiques qui exigent, avant tout, le secret de la part des personnes qu'ils veulent corrompre, Satan suggère à l'âme qu'il tente un silence absolu auprès du confesseur ; et dès qu'il voit découvrir en confession ses tentations et ses mauvais conseils, il se croit démasqué et ne peut s'empêcher de prendre la fuite. Aussitôt que les serpents et les scorpions voient enlever la pierre qui les cache, ils s'enfuient pour éviter les mauvais traitements dont ils sont menacés; ainsi dès que le démon, ce serpent antique, se trouve découvert par la confession du pénitent qui révèle ses artifices et ses stratagèmes, il est contraint de se retirer et de battre en retraite. En outre, l'humilité, qui accompagne toujours une confession sincère, obtient au pénitent des grâces spéciales de la part de Dieu dont le cœur se complaît dans cette vertu, tandis qu'elle déconcerte le tentateur dont l'orgueil se révolte devant le moindre acte d'une âme humble et obéissante. Aussi, nous avons déjà vu que le démon, qui apparut à saint Dominique, refusa de l'accompagner au Chapitre et s'en excusa en disant : « Ce lieu-là m'est un enfer ; car c'est là que les Frères avouent tout le mal que je leur fais faire, qu'ils sont avertis et blâmés de leurs fautes, qu'on les confesse et qu'on leur pardonne. »

Nous lisons aussi dans les Vies des Pères du désert qu'un religieux avait passé soixante-dix-sept ans dans le

jeûne et l'oraison pour obtenir de Dieu l'éclaircissement d'un doute qui le fatiguait; mais, n'ayant pas encore, après si longtemps, obtenu la grâce qu'il sollicitait, il prit la résolution d'aller trouver quelque autre Père du désert, afin de lui faire part de son doute; et dès qu'il fut sorti de sa cellule pour y aller, un ange se présenta à lui et résolut entièrement sa difficulté, ajoutant qu'il avait acquis plus de mérite par cet acte d'humilité que par les oraisons et les jeûnes auxquels il s'était livré auparavant.

Quant à la communion, elle est aussi très efficace contre les tentations, surtout lorsqu'on la reçoit souvent et dans de bonnes dispositions; car la communion est, selon saint Jean Chrysostome, la force et la vigueur de l'âme, ainsi que la terreur des démons. C'est le Pain des forts destiné à sustenter et à fortifier notre âme pour combattre ses ennemis durant son pèlerinage et parvenir sûrement à la céleste patrie, comme le pain de l'ange donna au prophète Elie la force d'échapper aux embûches de Jézabel et d'atteindre la montagne de Dieu, appelée Horeb. C'est le divin calmant qui tempère les passions et refroidit l'ardeur de la concupiscence. Le prophète Zacharie nous apprend, en effet, que l'Eucharistie est le vin qui fait germer les vierges (Zach., IX, 17) ; c'est-à-dire qu'elle préserve et accroît la chasteté dans ceux qui la reçoivent dignement et fréquemment.

C'est pour cette raison que saint Léonard de Port-Maurice exhorte si fortement les fidèles à la communion fréquente : « Je voudrais, leur dit-il, vous voir imiter les chrétiens de la primitive Eglise qui se nourrissaient si souvent de la sainte Eucharistie. Les plus fervents la recevaient tous les jours; d'autres, trois ou quatre fois par semaine, et les plus tièdes, tous les huit jours. Imitez au

moins ces derniers ; approchez-vous tous les huit jours de la sainte Table. Oh ! quelle force votre âme y puisera pour éviter le péché ! Pourriez-vous dire combien de pensées vous troublent l'esprit du matin au soir, combien de passions vous agitent le cœur, combien de tentations vous excitent sans cesse au mal ? Or, quel est le remède le plus efficace pour résister à tant de chocs et de tempêtes ? C'est la fréquente communion. Charles-Quint demanda un jour à un serviteur de Dieu, qui vivait à sa cour, comment il faisait pour se maintenir dans la grâce de Dieu au milieu de la licence si grande des courtisans et parmi tant d'occasions de chutes. — Sire, lui répondit celui-ci, mon unique remède pour ne point succomber c'est la crainte de Dieu et la communion que je fais tous les jours. — Ah ! mes frères, voulez-vous être des anges dans un corps de chair, vivre purs et vaincre toutes les tentations, particulièrement contre la belle vertu ? Voici le moyen : approchez-vous de la Table des anges, si ce n'est tous les jours, au moins tous les huit jours. Oui, la sainte communion de tous les dimanches fera de vous des anges, chrétiens mes frères ; elle vous conservera en grâce et vous conduira à la gloire céleste. Voyons, prenez tous la sainte et salutaire résolution de communier chaque semaine. « Je conseille de communier chaque dimanche, dit saint Augustin, à tous ceux qui n'ont point d'affection au péché. *Omnibus diebus dominicis communicandum suadeo, si mens absque affectu peccandi sit.* Le saint Docteur exhorte tous les chrétiens à communier chaque semaine, pourvu qu'ils n'aient ni fréquentations coupables, ni habitudes criminelles, ni attachement au péché. Si vous tombez quelquefois, confessez-vous et communiez ; ce sera un puissant préservatif pour ne plus retomber.

Et vous, chrétiens négligents, qui vous effrayez de communier souvent, faites-le pour le moins tous les quinze jours, et les plus négligents, au moins une fois par mois. Mais soyez sûrs que ceux qui prendront à cœur cette salutaire pratique, qui est une des plus importantes que j'aie à vous suggérer, savoir, de se confesser et de communier tous les dimanches, marcheront dans la voie royale du paradis et s'en féliciteront à la vie, à la mort et pendant toute l'éternité. (S. Léonard de Port-Maurice, *Exhortations sur la dévotion au très saint Sacrement.*)

Si la communion fréquente est très utile à tous les fidèles en général, il faut convenir qu'elle est indispensable aux jeunes gens qui veulent persévérer dans la vertu à un âge où ils ont tant de peine à mettre un frein à la fougue de leurs passions et à résister à l'entraînement des exemples corrupteurs d'un monde démoralisé. « Saint Philippe de Néri, qui dévouait sa vie à la sanctification de la jeunesse de Rome, écrit Mgr de Ségur, et dont le témoignage a le double poids d'une sainteté angélique et d'une expérience spéciale, déclarait que la fréquente communion, unie à la piété envers la sainte Vierge, était non pas le meilleur, mais l'*unique* moyen de conserver un jeune homme dans les bonnes mœurs et dans la vie de la foi, de le relever dans ses chutes et de réparer ses faiblesses.

« Un étudiant vint, un jour, le trouver, le suppliant de l'aider à se défaire de mauvaises habitudes dont il était depuis longtemps l'esclave. Saint Philippe le consola, lui donna de sages conseils, et, après avoir entendu l'humble aveu de ses faiblesses, il le renvoya absous et heureux, en lui recommandant de venir communier le lendemain. « S'il vous arrivait, ce qu'à Dieu ne plaise, de retomber dans le mal, revenez me voir aussitôt, ajouta-t-il, et con-

fiez-vous à la bonté de Dieu. » Le lendemain soir, saint Philippe vit revenir à son confessionnal le pauvre jeune homme pour lui avouer une rechute. Le bon Saint le releva cette seconde fois comme la première, lui dit de lutter avec courage, lui donna de nouveau l'absolution et lui ordonna comme la veille de recourir au Corps sacré du Seigneur. L'étudiant, combattu d'un côté par la violence de l'habitude, et de l'autre par son désir de revenir à Dieu, puisa dans cette direction miséricordieuse et dans la fréquentation de la sainte Eucharistie une si vigoureuse énergie, qu'il revint treize jours de suite auprès du Saint, qui ne se lassait pas plus dans sa charité que l'autre dans sa pénitence. L'amour enfin l'emporta, et Jésus compta dans les rangs de ses fidèles un nouveau serviteur, qui fit en peu de temps des progrès si rapides dans la sainteté, que saint Philippe le jugea digne du sacerdoce. Admis plus tard dans la Congrégation de l'Oratoire, il édifia Rome par son zèle et ses vertus, et mourut jeune encore de la mort des saints. Il se plaisait à raconter lui-même l'histoire de sa conversion pour encourager les pauvres pécheurs, et pour faire comprendre aux jeunes gens que la communion fréquente était leur salut.

« Que je voudrais donc le leur faire comprendre aussi et les voir tous recourir à la Chair sacrée de Jésus-Christ ! Le jeune homme est placé par la fougue même de son âge entre l'amour fatal de sa chair révoltée qui le déshonore et le perd, et l'amour de la très sainte et très adorable Chair du Sauveur, qui le sanctifie, le sauvegarde et lui donne la force de vaincre ses passions. Il faut qu'il choisisse ; s'il ne veut pas de ce second amour, il tombera dans le premier. A dix-huit ou vingt ans, la continence n'est pas possible sans l'Eucharistie ; encore moins cette vigueur

dans le bien, cette candeur dans la force, et toutes ces vertus naissantes qui font d'un jeune chrétien ce qu'il y a sur la terre de plus charmant et de plus respectable.

« Quelle admirable métamorphose dans nos collèges, dans nos écoles publiques, si la fréquente communion y reprenait son empire ! Au lieu d'une immoralité qui soulève le cœur, au lieu d'une indifférence religieuse plus corruptrice encore que les mauvaises mœurs, on verrait notre jeunesse française, naturellement si vivante, si aimable, si brillante d'esprit et de cœur, se relever de la nullité intellectuelle où elle végète depuis un siècle et demi et donner à l'Eglise et à la patrie des grands hommes comme jadis ; tout s'étiole loin de Jésus-Christ, rien ne peut refleurir que par son divin contact.

« L'expérience montre quelle est l'influence de la communion sur la vie d'un jeune homme. Il n'est pas de vices qu'une fréquentation régulière des sacrements ne finisse par extirper ; il n'est pas de résurrection qu'elle ne puisse accomplir.

« Qui que vous soyez donc, jeune homme pur encore ou déjà tombé, venez à la communion, qui seule vous maintiendra dans l'ordre ou vous y rétablira. Rien n'est facile, croyez-moi, comme d'être chaste avec l'Eucharistie. Ce que vous ne pouvez pas sans Jésus, vous le pouvez aisément avec lui. Pensez à votre avenir ; pour être un jour un homme de bien, il vous faut passer dignement les années de votre adolescence ; et je le repète, pour y garder l'honneur sain et sauf, il n'y a pas d'autre moyen pour vous que de recourir à l'Eucharistie. » (Mgr de Ségur, *La très sainte Communion.*)

5° *La fuite des occasions de péché avec la résistance dès le commencement de la tentation :* il est très important de

résister énergiquement aux tentations à l'instant même où elles commencent de nous tourmenter. « Tuez votre ennemi pendant qu'il est petit, dit saint Jérôme, et étouffez l'iniquité dans son germe. » (Epist. ad Eustoch.) D'une étincelle, qui n'est pas éteinte sur-le-champ, il peut se former un vaste incendie : « *A scintilla una augetur ignis.* » (Eccli., XI, 34.) « Apportez remède au mal dès le principe, disait un ancien poète; si vous le laissez empirer, le remède sera appliqué trop tard : *Principiis obsta, sero medicina paratur, cum mala per longas invaluere moras.* » (Ovid., 9.) C'est dans le sens de cette maxime que saint Jérôme (ubi supra) explique le passage suivant de la sainte Ecriture : « *Capite nobis vulpes parvulas, quæ demoliuntur vineas* » (Cant., II, 15), c'est-à-dire prenez les petits des renards qui ravagent les vignes. Dès que vous voyez apparaître dans votre âme la médisance, la vanité, l'orgueil, l'amour déréglé de soi ou des autres, à l'état de pensées ou d'affections naissantes, courez sus, sans perdre un instant, comme sur une génération d'animaux malfaisants ou d'ennemis mortels, et hâtez-vous de les écraser contre la pierre angulaire du salut, qui est Jésus-Christ, en vous armant de ses préceptes et de ses exemples. Si vous les laissiez grandir, vous les verriez bientôt porter la ruine et la désolation dans la vigne du Seigneur, qui est votre âme. Il ne saurait dépendre de nous d'être exempts de tentations et de pensées mauvaises. « Heureux, toutefois, celui qui sait les repousser dès leur première apparition : *Beatus qui tenebit et allidet parvulos ad petram.* » (Psal. CXXXVI, 9.) Il s'attaque à un ennemi faible encore et facile à vaincre, tandis que, s'il le laissait se fortifier, il lui deviendrait bientôt, sinon impossible, du moins fort difficile d'en triompher. (*Pratique de la perfect. chrét.*, par le R. P. A. Rodriguez.)

Le démon apparut un jour à saint Jérôme sous la figure d'une femme séduisante de beauté. « Comment, lui dit le Saint, votre malice peut-elle aller jusqu'à vous inspirer de semblables artifices pour tromper les hommes ? — Comment ? répondit le diable ; c'est que tout dépend du début : pourvu que la première impression réussisse, nous ne sommes plus en peine du succès. C'est une étincelle dont nous avons bientôt fait éclore un incendie. Mais si vous tenez bon contre la première attaque, le coup est manqué, et nous disparaissons comme une vaine fumée. » (*Vie des Pères du Désert.*)

Cette tactique du démon était bien connue de Frère Junipère, de l'Ordre de Saint-François. Un jour que les frères Egide, Simon d'Assise, Rufin et Junipère se trouvaient réunis et qu'ils s'entretenaient des choses de Dieu et du salut de leur âme, Frère Egide dit à ses compagnons : « Quelle est votre conduite dans les tentations de la chair ? — Moi, répondit Frère Simon, je fais réflexion sur la laideur et la turpitude de ces sortes de péché, et cette considération produit en moi une haine assez vive pour me les faire éviter. — Pour moi, dit Frère Rufin, je me jette à genoux quand ces tentations se présentent ; j'implore, ainsi prosterné, la clémence de mon Dieu et le secours de la Mère de Jésus-Christ ; et c'est par ce moyen que je suis délivré. — Et moi, dit à son tour Frère Junipère, quand je sens les mouvements de la tentation du diable, je cours aussitôt fermer l'entrée de mon cœur, pour m'y tenir bien en sûreté ; je m'occupe de saintes méditations et de pieux désirs, et quand la tentation survient, qu'elle frappe à la porte, je lui réponds : Dehors ! dehors ! les places sont prises, il n'y en a plus pour personne ; et c'est ainsi que je me tiens en garde contre toute

mauvaise pensée. Alors le diable, se voyant vaincu, s'en va tout honteux, non seulement de mon cœur, mais de toute la contrée. — Frère Junipère, reprit Frère Egide, je suis de votre avis : avec l'ennemi de la chair, mieux vaut fuir que combattre, car les inclinations corrompues, à l'intérieur, les sens, à l'extérieur, sont des armes si puissantes entre les mains de ce cruel ennemi, qu'on ne peut le vaincre qu'en fuyant. C'est pourquoi, quiconque veut combattre autrement, ne verra pas souvent la victoire couronner ses pénibles efforts. Fuyez donc le mal, et vous serez victorieux. » (*Vie de Frère Junipère.*)

En vérité c'est un excellent remède contre les tentations de nous tenir toujours saintement occupés et d'entretenir notre cœur de pieux désirs et de bonnes pensées, afin de n'y laisser aucune place pour les funestes suggestions du malin esprit ; car il est d'expérience que l'oisiveté est une source féconde de tentations et de maux, et par conséquent il est d'une importance souveraine que le démon ne nous trouve jamais oisifs. Prenons donc pour règle de conduite cette maxime que les solitaires du temps de Cassien enseignaient à leurs disciples, et par leurs paroles et par leurs exemples, comme un des plus précieux legs de l'héritage doctrinal de leurs saints devanciers : *« Semper te diabolus occupatum inveniat »;* c'est-à-dire, que le diable vous trouve toujours occupé. (Cass., l. *Inst.* XX, c. XXIV, *de Abb. Paulo.*)

Il ne suffit pas, pour éviter le péché, de résister aux tentations, il faut encore éviter les occasions dangereuses, par lesquelles nous devons entendre tout ce qui nous porte au péché et nous expose au danger de le commettre. Il y a deux sortes d'occasions dangereuses : les unes sont prochaines, c'est-à-dire qu'elles conduisent infailliblement au

péché, où l'on peut regarder la chute comme moralement certaine : tels sont les bals et les spectacles, la lecture des livres contre la foi et les mœurs, les chansons obscènes, les tableaux et les statues déshonnêtes, les nudités, les fréquentations trop familières, la liaison avec des personnes dans la societé desquelles on a déjà offensé Dieu, etc. Les autres sont éloignées ; ce sont celles qui, bien qu'innocentes de leur nature, peuvent cependant donner lieu au péché. Nous devons éviter ces dernières autant que nous le pouvons, à cause de notre extrême fragilité ; et, lorsque nous nous y trouvons engagés, elles exigent de notre part beaucoup de circonspection et de vigilance. Mais c'est un devoir indispensable d'éviter les occasions prochaines du péché, à moins que l'on ne soit obligé de s'y exposer par obéissance, par charité ou par le devoir de sa charge, ce qui peut arriver, par exemple, à un chirurgien qui est appelé à faire une opération sur une jeune personne, et encore, dans ces cas si rares, est-on tenu de prendre toutes les précautions que demande la prudence pour se préserver du péché auquel nous expose l'accomplissement du devoir.

Oui, nous disons et nous ne saurions trop répéter que, pour ne pas succomber à la tentation, il est absolument nécessaire de fuir les occasions prochaines du péché ; c'est en effet un axiome des plus grands théologiens que dans les tentations les plus violentes on ne peut éviter le péché sans une grâce spéciale [1] ; or, cette grâce spéciale, Dieu n'a pas l'habitude de l'accorder aux chrétiens téméraires qui, de gaieté de cœur, s'exposent aux occasions dangereuses. De plus, les philosophes nous apprennent que

[1] Liberum arbitrium speciali auxilio gratiæ destitutum sine dubio succumbet. (Suarez.)

l'objet de la tentation, étant présent, allèche les sens, fascine l'esprit et entraîne la volonté beaucoup plus fortement que lorsqu'il est absent et éloigné de nous ; qu'il agit, en d'autres termes, plus énergiquement sur nos sens et nos facultés par son influence immédiate que par l'image abstraite qui nous en reste gravée dans l'esprit. Aussi le démon qui tenta Notre-Seigneur au désert ne lui montra pas le monde représenté sur une carte géographique, mais il le lui mit sous les yeux du haut d'une montagne : « *Et ostendit ei omnia regna mandi.* » (Matth., IV, 8.) C'est du reste une chose que chacun sait par expérience ; par exemple, lorsque vous avez faim ou soif, votre appétit et votre soif sont bien plus aiguisés par la vue d'une source d'eau vive, ou d'une table chargée de mets délicats, que si vous voyiez les mêmes choses peintes sur une toile. C'est sur ces deux fondements, l'un théologique et l'autre philosophique, que nous allons élever l'édifice de notre raisonnement, et, pour mieux mettre en lumière un point si important pour le salut, nous démontrerons premièrement que ceux qui s'exposent aux occasions prochaines du péché sont incapables, avec les grâces ordinaires, de résister à la violence de la tentation ; secondement que Dieu ne saurait accorder des grâces spéciales à ceux qui, par témérité, n'ont garde de les éviter.

Nous disons en premier lieu que ceux qui s'exposent aux occasions prochaines du péché sont incapables, avec les grâces ordinaires, de résister à la violence de la tentation : parce que notre âme est si faible que, dans les occasions où elle est assaillie par une tentation violente, elle ne peut s'empêcher, sans un secours spécial de Dieu, d'y succomber et de commettre le péché. Et cette faiblesse, il faut le comprendre, est l'effet de la blessure originelle, qui

a laissé notre raison obscurcie, notre volonté inclinée au mal, et toutes nos passions en révolte contre l'esprit : de sorte qu'en présence de quelque tentation puissante, même en l'absence de l'objet et sans occasion spéciale, nous sommes en danger de tomber dans le péché. S'il en est ainsi, si, même en vivant dans la retraite et loin de tout objet séducteur, on n'est pas en sûreté, c'est-à-dire, à l'abri des tentations, que devons-nous dire de ceux qui, faibles, infirmes, chargés du poids d'anciens péchés, avec une position si désavantageuse, des forces épuisées, des passions déchaînées, osent encore aller défier les occasions ? N'est-il pas évident qu'ils pécheront ? Et n'est-il pas vrai de dire que le plus grand danger des tentations est de s'exposer à l'occasion, et que ne pas fuir c'est succomber ?

L'Ecriture sainte ne nous laisse aucun doute à ce sujet. « Veillez et priez pour ne pas succomber à la tentation, nous dit le divin Sauveur, car l'esprit est prompt, mais la chair est faible [1]. » C'est comme s'il nous disait : Soyez attentifs à éviter les occasions du péché et implorez le secours de Dieu pour ne pas le commettre, parce que, si votre esprit comprend la nécessité d'éviter le mal, votre chair est si faible que, dans les occasions dangereuses, elle est sollicitée, alléchée et entraînée contre la raison de l'esprit, qu'elle aveugle et séduit pour le faire consentir à ses égarements. Voilà pourquoi le Seigneur donna à Isaïe cet ordre si étonnant en apparence : « Crie, lui dit-il : Toute chair est foin [2]. » Si donc toute chair est foin, reprend saint Jean Chrysostome, c'est aussi insensé d'espérer, en s'exposant à l'occasion du péché, de conserver la

[1] Vigilate et orate ut non intretis in tentationem; spiritus quidem promptus est, caro autem infirma. — Matth., XXVI, 41.
[2] Clama... Omnis caro fœnum. — Isa., XL, 6.

vertu de pureté, que de s'attendre à ce que le foin, dans lequel on a jeté une torche, ne prenne pas feu et ne soit pas consumé. « Votre force, ajoute le même prophète, sera comme l'étoupe sèche, et votre ouvrage comme une étincelle de feu : et l'un et l'autre s'embraseront sans qu'il y ait personne pour l'éteindre [1]. » Ne serait-ce pas un miracle si l'étoupe sèche, qui est jetée au feu, ne s'enflammait pas ? Eh bien ! ce serait également un miracle si, en vous exposant à une occasion dangereuse, vous n'étiez pas dévoré par le feu de la concupiscence ; car saint Bernardin de Sienne ne craint pas de dire que ce serait un prodige plus étonnant de demeurer ferme au milieu des occasions qui excitent des tentations violentes, que de ressusciter les morts [2].

Saint Léonard de Port-Maurice ne s'exprime pas moins sévèrement : « On dit qu'il y avait en Ethiopie, écrit-il, une magicienne si habile et si séduisante qu'elle ravissait infailliblement le cœur de quiconque la regardait en face ; eh bien ! je dis que c'est là le propre de toutes les occasions, comme le Seigneur lui-même l'assura au peuple hébreu, en parlant des femmes étrangères : « Très certai- « nement, leur dit-il, elles détourneront vos cœurs ; *Cer- « tissime avertent corda vestra* [3] » ; parce que, par l'objet agréable qu'elles représentent, elles flattent tellement les sens, que, la raison étant séduite, la volonté se rend et se précipite dans toute sorte de mal. Voilà l'erreur de ceux qui se promettent de ne recueillir des occasions attrayantes

[1] Et erit fortitudo vestra ut favilla stoppæ, et opus vestrum quasi scintilla : et succendetur utrumque simul, et non erit qui extinguat. — Isa., I, 31.

[2] Majus miraculum est inter vehementes occasiones non cadere, quam mortuos suscitare. (S. Bernardinus Senens.)

[3] III Reg., XI, 2.

d'autre fruit qu'une innocente satisfaction, sans consentir à aucun péché. J'irai à ce spectacle, dit celui-ci, non pour y faire du mal, mais pour jouir de la bizarrerie de l'invention, de la nouveauté des intrigues, de la beauté du chant; je lirai ce roman, non pour y voir le mal, mais seulement pour y admirer la noblesse des pensées, l'élégance du style, la pureté de la diction; j'irai à cette soirée, à ce divertissement; je m'entretiendrai librement avec telle et telle personne, non pour y faire mal, mais pour passer le temps dans une société honnête et sympathique, à des amusements indifférents, à des amours tout platoniques. Taisez-vous, de grâce, taisez-vous; car vous ne raisonnez pas, vous délirez; ce n'est pas de la confiance que vous avez, c'est de la témérité, de la présomption; c'est pourquoi je vous prédis que vous vous précipiterez dans toute sorte de mal...

« Vous avez, vous semble-t-il, des forces suffisantes pour résister, n'est-il pas vrai? Mais dites-moi, je vous en prie, avez-vous les passions aussi bien domptées que tant de saints et de serviteurs de Dieu? Et pourtant ceux-ci ont craint; ils sont allés s'ensevelir tout vivants dans des déserts, dans des sépulcres, et, ne se croyant pas encore en sûreté, ils vivaient toujours tristes, pensifs, inquiets, sourds, aveugles et muets volontaires, mal vêtus, mal nourris, dans des veilles et des tourments continuels. Je reste stupéfait toutes les fois que je réfléchis sur la réponse que fit saint Jérôme à Vigilance, qui lui demandait de quoi il avait peur, et pourquoi, au lieu d'habiter la ville, il était allé s'enfoncer dans le désert. « Voulez-vous savoir ce que je crains? répondit le saint pénitent : je crains tous ces dangers parmi lesquels vous vivez; je crains les contestations enflammées, je crains les conversations oiseuses, je crains

l'avarice tenace, je crains les regards lascifs » ; et comme si c'était encore trop peu de s'être exprimé ainsi, il ne rougit pas d'ajouter ces paroles, que je n'oserais proférer, si elles n'étaient pas sorties de sa bouche : *Timeo ne capiat me oculus meretricis* [1]. Et Vigilance répliquant que c'était là fuir en lâche au lieu de vaincre en brave : « Patience, ajoutait saint Jérôme, patience ! il faut bien que je confesse ma propre fragilité : *Fateor imbecillitatem meam.* Je n'ai pas le courage d'affronter de si puissants ennemis, ni la force de leur résister. » Que dites-vous maintenant ? Sont-ce là des scrupules ou de grandes vérités ? Un Jérôme exténué par les pénitences avoue qu'il n'a pas la force de résister à une rencontre fortuite et qu'il ne veut pas s'y exposer ; et vous, avec des passions si vives, vous, avec des sens aussi déréglés, avec un corps aussi mou et un cœur aussi faible, vous voudriez me faire accroire que vous avez les sens tellement soumis à la raison, que vous pouvez regarder en toute liberté ces objets dangereux sans être enflammé de désirs, entendre ces discours lascifs sans ressentir l'aiguillon de la concupiscence, entretenir un commerce familier avec telle personne sans donner accès à des pensées coupables, fréquenter habituellement telle maison sans dépasser les limites d'une amitié légitime, avoir sans cesse devant les yeux ces peintures immodestes sans y prendre un plaisir criminel ? Oh ! quelle aveugle présomption ! *O mirabile verbum et omni stupore dignum* [2] *!* s'écrie saint Bernardin de Sienne. C'est comme si vous disiez : Je marcherai sur les eaux, et je n'enfoncerai pas ; je me tiendrai près du feu, et je ne me réchaufferai pas ; je marcherai sur les charbons

[1] C'est-à-dire : Je crains de me laisser captiver par le regard des courtisanes.
[2] C'est-à-dire : O parole admirable et digne de tout étonnement !

ardents, et je ne me brûlerai pas : « *Numquid potest homo abscondere ignem in sinu suo, ut vestimenta illius non ardeant*[1] ? Qui donc, dit l'Esprit-Saint, peut cacher du feu dans son sein sans que ses vêtements brûlent ? » Ah ! les aveugles, les aveugles ! vous pécherez, malheureux, vous pécherez ; bien plus, vous vous précipiterez dans toute sorte d'iniquités ; car la ruine, selon l'Ecclésiastique, accompagne toujours une telle présomption : « *Vidite præsumptionem cordis eorum quoniam mala est, et cognovit subversionem illorum*[2]. » (S. Léonard de Port-Maurice, *Sermons.*)

« Avec les occasions prochaines, conclut saint Liguori, des saints même sont tombés, et des personnes sur le point d'expirer se sont perdues. Dans son ouvrage intitulé : *Le chrétien instruit* (part. I, page 24), le P. Segneri rapporte qu'une femme, qui vivait dans l'habitude du péché avec un jeune homme, fit appeler un confesseur à l'heure de la mort, et confessa tous les crimes de sa vie en fondant en larmes. Ensuite elle envoya chercher son ami dans l'intention de le ramener à Dieu par son exemple. Mais qu'arriva-t-il ? Ecoutez les conséquences de l'occasion du péché : quand le jeune homme fut venu, elle fixa quelque temps les yeux sur lui, et à la fin elle lui dit dans un transport d'amour charnel : « Mon très cher ami, je vous ai toujours aimé, et maintenant je vous aime plus que jamais. Je sais qu'à cause de vous j'irai en enfer ; mais n'importe ; je consens à me damner pour l'amour de vous. » En disant ces mots elle expira. » (S. Liguori, *Instruction sur les command. et les sacrem.*)

Après cela, chrétiens téméraires, irez-vous dire encore que vous pouvez vous exposer à l'occasion sans pécher ?

[1] Prov., VI, 27. — [2] Eccli., XVIII, 10.

Pousserez-vous encore la présomption jusqu'à croire pouvoir porter du feu dans votre sein sans vous brûler, ou manipuler de la poix sans vous salir ? Non, non, détrompez-vous enfin, reconnaissez mieux votre fragilité, et sachez une fois pour toutes que celui qui aime le danger y périra : *Qui amat periculum, in illo peribit.* (Eccl., III, 27.)

Certaines gens conviennent de leur impuissance à surmonter la tentation qu'ils ressentent dans les occasions auxquelles ils s'exposent sans nécessité ; mais ils espèrent que Dieu leur accordera des grâces surabondantes pour y résister. Hélas ! c'est là encore une erreur aussi insidieuse que funeste, et pour les en tirer nous devons prouver en second lieu que Dieu n'accorde pas de grâces spéciales à ceux qui, par témérité, n'ont garde d'éviter les occasions prochaines du péché. « Soit, vous répond saint Léonard de Port-Maurice avec son éloquence habituelle, soit, je vous accorde que Dieu assiste l'homme ; mais vous paraît-il raisonnable de se promettre de la part de Dieu des secours particuliers et en plus grande abondance, au moment même où, contre sa volonté, on s'expose davantage au danger de l'offenser ? Peut-on prétendre que Dieu ait plus de sollicitude pour celui qui se soustrait davantage à sa sollicitude ? qu'il doive accorder une plus grande grâce à celui qui, en s'exposant tous les jours au danger de la perdre, montre par là le peu de cas qu'il en fait ? Vous exigez donc que Dieu fasse un miracle en vous conservant purs au milieu de ces occasions où tant d'autres ont succombé ? Ce serait là une arrogance impudente, selon saint Cyprien : *Nimium præceps est qui transire contendit, ubi comperit alios cecidisse* [1]. Et puis, sur quoi fondez-vous

[1] C'est-à-dire : Celui-là est trop téméraire qui prétend passer là où il sait que d'autres sont tombés.

cette assurance que Dieu vous assistera de sa grâce ? Sur l'Ecriture ? Non certainement ; vous y trouverez plutôt cent exemples qui prouvent que, quand un but peut être atteint par des moyens ordinaires, Dieu n'a pas coutume de faire des miracles : il a ressuscité Lazare qui sentait déjà mauvais ; en même temps il pouvait faire voler en l'air la pierre sépulcrale ; mais non, il voulut qu'elle fût ôtée par les assistants : *Tollite lapidem* [1]*;* parce que cela pouvait se faire sans miracle. Ainsi encore l'ange brisa les chaînes de saint Pierre, mais il ne l'aida pas à s'habiller, parce que Pierre pouvait y suffire par lui-même et sans miracle. De même l'ange sauva au milieu de la tempête le vaisseau qui portait saint Paul, mais il n'aida pas celui-ci à débarquer, parce que Paul pouvait bien descendre à terre par lui-même et sans miracle. Parcourez de la sorte les autres faits que vous trouverez épars dans l'Evangile ; puis dites-moi si vous ne pouvez pas de vous-mêmes vous retirer de cette maison, renoncer à ces compagnons, ne plus paraître dans telle réunion, et pourquoi, par conséquent, vous prétendriez que Dieu fît un miracle et vous conservât intacts au milieu de cet incendie où vous vous jetez volontairement. N'apercevez-vous pas votre illusion ? Sur quoi fondez-vous donc cette bravade, cette maudite sécurité ? Est-ce sur ce qui est arrivé à d'autres ? Vous ne le pouvez pas non plus. Vous trouverez dans l'Ecriture et ailleurs que Dieu préserva Judith de la fureur d'Holopherne, Suzanne de l'impure passion des deux vieillards, et un grand nombre de tendres vierges exposées par la violence des tyrans dans des lieux infâmes ; mais vous ne trouverez pas qu'aucune de ces héroïnes se soit engagée au péril par pur caprice. Impri-

[1] C'est-à-dire : Otez la pierre.

mez-vous donc bien dans le cœur cette importante leçon : que celui qui, de son propre mouvement, s'expose à l'occasion de pécher et d'offenser Dieu, n'a aucune protection spéciale à attendre de Dieu. Qui donc pourra l'espérer, cette protection? Celui qui s'expose à l'occasion par devoir de sa charge, celui qui s'y expose par obéissance, celui qui s'y expose par la loi de la charité : « Dieu a ordonné à ses anges de vous garder dans toutes vos voies : *Angelis suis Deus mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis* [1]. » L'entendez-vous? Où serez-vous soutenus? où serez-vous secourus? Dans les précipices? Non pas, mais dans les voies, *in viis,* et seulement dans les voies que vous devez suivre : *in viis tuis.* Mais si vous vous lancez au milieu des précipices, vous y tomberez; votre espérance sera frustrée, vous dit le Seigneur par la bouche de Job, et vous roulerez dans l'abîme à la vue de tous : *Ecce spes ejus frustrabitur eum, et videntibus cunctis præcipitabitur* [2].

« Pour vous montrer plus évidemment que celui qui s'expose volontairement au péril, y tombe, ou plutôt s'y précipite, et que Dieu ne lui tend pas la main pour l'assister de sa grâce, venez avec moi dans les solitudes de la Palestine. Vous voyez là enseveli au fond d'une grotte un anachorète, les pieds nus, le visage pâle et défait, et enveloppé comme un cadavre vivant dans un sac grossier : c'est Jacques, si renommé dans les histoires; sa barbe longue et blanche, son front ridé montrent que c'est un vétéran dans la milice du Christ. Il est arrivé à un tel degré de sainteté, qu'il opère des prodiges, et, par la vertu de sa parole, chasse les démons des corps des possédés; sa renommée est répandue au loin et partout on le proclame

[1] Psal. xc, 11. — [2] Job, xl, 28.

un saint. Mais voici où je voulais en venir : il a chassé l'esprit malin d'une jeune fille qui en était tourmentée; le père de celle-ci le supplie de la garder quelques jours sous son toit, afin de la prémunir davantage contre les embûches du démon. L'imprudent introduit chez lui ce péril vivant ; se fiant sur ses forces et sur l'assistance de la grâce, il s'imagine qu'il pourra rester près du feu sans se réchauffer. Mais, hélas ! quelle fut son illusion ! Satan, qui le voit exposé à l'occasion avec cette femme dans sa cellule, commence à l'attaquer par d'impures suggestions. Ce n'est pas tout : il triomphe du vieillard ; cet ermite, ce saint, ce thaumaturge, ce triomphateur des démons est tellement dominé par eux, qu'il en vient à ôter à la jeune fille d'abord l'honneur, et puis la vie. O grand Dieu ! quel étrange événement ! Vous ne voulez pas croire sans preuves ; eh bien ! allez dire encore que Dieu y suppléera par sa grâce ; poussez l'audace jusqu'à répéter : A quoi bon ces inquiétudes et ces frayeurs ? Si des hommes aussi robustes succombent, que sera-ce de vous ? » (S. Léonard de Port-Maurice, *Sermons.*)

Si cet exemple, quelque frappant qu'il soit, ne suffit pas encore pour vous convaincre que Dieu refuse de secourir ceux qui s'exposent témérairement aux occasions de pécher, permettez-moi de vous en citer un autre que nous trouvons dans l'Ecriture même. Lorsque Jacob, sur l'ordre du Seigneur, eut quitté la Mésopotamie pour retourner dans la terre de Chanaan et fixé ses tentes près de la ville de Salem, afin d'y séjourner avec sa nombreuse famille, Dina, sa fille, âgée d'environ quinze ans, eut envie, par une curiosité, hélas ! trop commune aux personnes de son sexe, de voir comment étaient vêtues les femmes de ce nouveau pays. Elle sortit donc toute seule de la tente qui abritait sa virginité, et se mit à errer çà et là pour satisfaire son envie. Mais

voilà que Sichem, fils d'Hémor, qui, sans doute comme tant d'autres jeunes gens, était toujours à la recherche d'une proie à dévorer, aperçut cette jeune fille, s'éprit d'un amour passionné pour elle, et, ne pouvant maîtriser la violence de son impudicité, alla jusqu'à l'enlever et la déshonorer. (Gen., xxxiv.) Pourquoi donc Dina ne fut-elle pas préservée de ce déshonneur par quelqu'une de ces grâces signalées dont Dieu avait si visiblement protégé et secouru son père, Jacob ? Ah ! c'est parce qu'elle n'avait nul besoin de s'exposer au danger de perdre sa virginité ; si elle voulait réellement se conserver pure, c'était bien facile, elle n'avait pas à demander un miracle, elle n'avait qu'à rester chez elle en la compagnie de ses parents. Quoi de plus aisé ? Elle ne veut pas prendre les moyens de sûreté qui sont à sa disposition, tant pis pour elle ! Dieu n'a garde de faire un miracle pour préserver une téméraire, une imprudente : c'est pourquoi elle se voit déshonorée.

En effet, « qui aura pitié, dit le Sage, de l'enchanteur mordu par le serpent [1] ? » Si un pauvre jardinier était mordu par un serpent qui se trouvait caché dans les herbes d'un parterre qu'il sarclait, tout le monde s'apitoierait sur son malheur et lui prodiguerait ses soins pour le soulager ; mais si la personne mordue est un enchanteur, qui s'amuse avec un serpent, le manipule, le caresse, le baise, il ne trouvera personne qui le plaigne, à cause de son imprudence ; chacun lui dira : C'est bien votre faute ; pourquoi aller vous amuser de la sorte avec un reptile si méchant et dont la morsure est si terrible ? De même, si vous avez l'imprudence d'aller chercher les occasions du péché pour vous amuser avec le serpent antique, le démon, votre mortel

[1] Quis miserebitur incantatori a serpente percusso ? — Eccli., xii, 13.

ennemi, Dieu ne saurait avoir pitié de vous, ni venir à votre secours ; non, non ; car, si vous ne voulez pas vous en laisser mordre, il vous indique un moyen bien aisé : « Fuyez les occasions du péché, vous dit-il, comme vous fuiriez la présence d'un serpent [1]. »

Mais, comptant sur l'amendement de votre vie, sur vos confessions et sur les promesses que vous avez faites à Dieu, vous direz peut-être : Je n'ai plus maintenant aucune mauvaise intention en recherchant la compagnie de telle personne ; sa présence ne me cause plus même la moindre tentation. Si telle est votre illusion, écoutez ce que nous avons à vous répondre avec saint Liguori. Il y a, dit-on, en Mauritanie, des ours qui vont à la chasse des singes pour en faire leur proie : dès l'apparition d'un ours les singes sautent sur les arbres, grimpent et se sauvent. Que fait alors la bête cruelle ? Elle s'étend tout du long sur la terre, faisant la morte, afin de rassurer les quadrumanes et les enhardir à remettre pied à terre. Ensuite, dès qu'elle les voit au bas des arbres, elle s'élance sur eux, les saisit et les dévore. Voilà l'image de ce que fait le démon : il cesse de tenter, il fait accroire que la tentation est morte ; mais, aussitôt qu'une âme quitte son lieu de sûreté et s'expose à l'occasion du péché, il ressuscite la tentation et, par elle, il lui donne la mort. Hélas ! combien de malheureuses âmes, adonnées aux choses spirituelles, à l'oraison mentale, à la fréquentation des sacrements et à une vie sainte, sont devenues, en s'exposant aux occasions dangereuses, les esclaves du démon ! Pour preuve de notre assertion, qu'il nous suffise de citer deux traits entre tant d'autres.

[1] Quasi a facie colubri fuge peccata. — Eccli., XXI, 2.

Une sainte femme, est-il rapporté dans l'histoire de l'Eglise, qui employait son temps dans la pieuse occupation d'ensevelir le corps des martyrs, une fois en trouva un qui n'était pas encore mort. Elle le fit transporter dans sa propre maison, où elle lui procura les soins d'un médecin et les remèdes dont il avait besoin jusqu'à sa complète guérison. Mais écoutez ce qui arriva : ces deux saints, comme l'on pourrait les appeler, puisque l'un avait été sur le point de mourir martyr et que l'autre remplissait un office de charité héroïque, ces deux saints commirent d'abord le péché ensemble et perdirent la grâce de Dieu; ensuite, privés par le péché de cette force dont ils avaient donné des preuves si éclatantes, ils finirent par apostasier en reniant Jésus-Christ. Saint Macaire relate un fait semblable au sujet d'un vieillard : c'était un confesseur qui, pour la défense de la foi, avait supporté patiemment le supplice du feu jusqu'à se laisser brûler à moitié ; mais, après cela, ayant été rapporté dans sa prison, il y contracta, l'infortuné, une liaison dangereuse avec une pieuse femme qui servait les martyrs et tomba dans le crime avec elle.

Après la chute de ces saints personnages; après celle de nos premiers parents qui périrent, malgré toute leur vertu, pour s'être exposés à manger le fruit défendu; après le malheur de Samson qui, en dépit de sa force prodigieuse, devint le jouet de ses ennemis pour s'être livré à l'amour passionné d'une Dalila ; après le crime scandaleux du roi David qui, malgré sa piété, commit publiquement l'adultère pour s'être permis un regard curieux sur Bethsabée, femme d'Uri ; après l'impiété de Salomon qui, malgré sa sagesse sans égale, tomba même dans l'idolâtrie pour avoir, contrairement à la défense de

Dieu, épousé des femmes païennes : qui pourrait encore pousser la témérité jusqu'à se fier à sa force, à sa vertu, à ses bonnes résolutions pour s'exposer aux occasions prochaines du péché ? Qui pourrait les affronter et se croire plus fort qu'un Samson, plus saint qu'un David, plus sage qu'un Salomon ?

Imprimez donc fortement dans votre cœur cet axiome, qui est souverainement vrai : *Qui ne fuit pas se perd.* Oui, puisque, dans l'occasion du péché, la tentation est tellement violente qu'il n'y a plus à se fier ni à soi-même, ni à Dieu, il ne reste plus d'autre moyen de salut que la fuite. « Il faut faire, conclut saint Léonard de Port-Maurice, ce qu'on fait en temps de peste, c'est-à-dire mettre en œuvre trois choses : la fuite, le fer et le feu. Et d'abord la fuite. « Si votre repentir est sincère, vous crie saint Thomas de Villeneuve, sortez. *Si vere ploras, exi foras.* » Sortez de cette maison, fuyez cette rue, brisez cette liaison. Imitez la conduite courageuse du chaste Joseph qui se sauva par la fuite en laissant son manteau entre les mains de sa maîtresse criminelle. Je ne vous décrirai pas l'événement, il est trop connu; je ne vous le dépeindrai pas avec des couleurs vives et séduisantes : on ne le voit que trop souvent représenté, hélas ! et dans les salons, et dans les chambres, et dans les galeries; et Dieu sait de quelle manière et avec quelles attitudes ! Quelle dégradation de l'art ! (souffrez que je le dise en passant) quelle honte pour la peinture ! Comment ! ce n'est pas assez de rencontrer dans certains salons des Vénus nues, des Adonis effrontés qui excitent les plus sales passions; il faut encore que les chaste Suzanne, les Madeleine pénitente, les Joseph, qui furent des exemples de pureté, servent à exciter des flammes impures. Chefs

de famille, nous vous attendons au tribunal de Dieu, aussi bien vous qui tenez exposées dans vos maisons ces peintures infâmes que les peintres qui en furent les auteurs. Oh ! quelle honte ! quelle honte ! mais j'aurais trop à dire. Pour en revenir à notre sujet, voici donc le vrai moyen de vaincre : fuir, fuir, et toujours fuir. Le vertueux Joseph ne délibéra pas ; il ne laissa pas le temps à l'impudique d'insister, mais aussitôt il descendit, ou plutôt il s'envola, il se précipita en bas de l'escalier. Quoi de plus naturel, quand la maison brûle, que de se jeter de haut en bas ? *Relicto in manu ejus pallio, fugit et egressus est foras* [1]...

« Notre-Seigneur ne parle-t-il pas clairement ? La fuite, le fer et le feu, vous crie-t-il du haut du ciel. « *Si oculus tuus dexter scandalizat te, erue eum et projice abs te* [2] ; Si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le et jetez-le loin de vous. » Le fer et le feu : « *Si dextera manus tua scandalizat te, abscide eam, et projice abs te* [3] ; Si votre main droite vous scandalise, coupez-la et jetez-la loin de vous » ; le fer et le feu. Et afin de prouver que ce précepte de l'Evangile n'est pas impraticable, je veux vous confondre par l'exemple d'une généreuse héroïne. Ah ! que ne sais-je son nom ! je voudrais qu'il fût gravé en lettres d'or sur le diamant pour en conserver éternellement le souvenir. C'était une sainte religieuse de l'Ordre de Saint-Dominique dont s'était épris un roi d'Espagne. Quoique l'innocente vierge eût répété mille fois : « Plutôt la mort que le déshonneur ; *Potius mori quam fœdari* », elle ne laissait pas d'appréhender vivement ce qu'une

[1] C'est-à-dire : Lui ayant laissé son manteau entre les mains, il s'enfuit et sortit de la maison. — Gen., XXXIX, 12.
[2] Matth., V, 29. — [3] *Ibid.*, 30.

passion désordonnée pouvait inspirer à un souverain. Craignant donc quelque violence pour elle-même et quelque tache pour le monastère, après mûre réflexion, et poussée par un instinct particulier de l'Esprit-Saint, elle se dit : « Eh bien ! puisque ce prince m'a déclaré que mes yeux sont ses étoiles, son aimant, je pourrai bien lui faire présent de ces yeux sans déplaire à mon Jésus. » En parlant ainsi, elle place devant elle, d'un côté, une plume et une feuille de papier; de l'autre, une petite tasse dans laquelle elle voulait envoyer au roi ce funeste présent. Mais, avant de se les arracher, elle lui écrivit en ce sens : « Sire, refuser tout à un monarque, c'est lui accorder tout : c'est pourquoi je me suis décidée à vous envoyer ces yeux qui vous ont tant plu, afin que vous vouliez laisser à mon Jésus le trésor que je lui ai consacré depuis si longtemps. Voilà donc ces deux yeux que vous avez tant aimés : prenez-les sans crainte ; car si de loin ils vous brûlent, de près ils éteindront vos ardeurs. Ne me plaignez pas du reste; une religieuse qui perd la vue ne perd rien ; je plairai davantage à mon Epoux crucifié avec deux plaies au visage qu'avec deux yeux. Je ne vous demande qu'une grâce, prince, en échange de ces deux yeux : c'est que vous daigniez voir par eux combien l'amour est aveugle, et que vous contentant, à l'avenir, de posséder mes yeux, vous laissiez à Dieu mon cœur. » Après avoir écrit ces mots, cette vierge intrépide, mue par une inspiration divine, fait jaillir ses deux yeux de son front au moyen d'un instrument tranchant et les envoie palpitants et dégoûtants de sang au roi follement passionné.

« Cachez-vous, étoiles du ciel, ces yeux vous font pâlir ! O noble trophée de la pureté virginale ! reliques de sain-

teté ! Femmes, jeunes filles, jeunes gens, contemplez ces yeux vénérables ; ils vous confondront au jour du jugement ; ils vous reprocheront tant de clins d'œil lascifs dans les églises, tant de regards coupables par lesquels vous avez donné la mort à tant d'âmes : ces yeux vous feront comprendre combien il était nécessaire d'employer le fer et le feu pour éloigner l'occasion, et quoique nous ne soyons pas obligés d'imiter cette âme généreuse en nous arrachant les yeux, ce qu'elle ne fit que par une inspiration de l'Esprit-Saint, nous devons toutefois l'imiter en les mortifiant, de peur qu'ils ne trahissent l'âme, c'est-à-dire en les tenant baissés et fermés en temps et lieu pour maintenir la pureté du cœur. Du moins, employons-les à pleurer aux pieds de Jésus-Christ nos égarements passés. Ah ! venez, ô mon doux Rédempteur, suppléer par votre grâce à l'impuissance de ma langue qui n'a pas l'efficacité nécessaire pour imprimer dans tous les cœurs cette grande vérité : la fuite, le fer et le feu. Jésus vous le prescrit du haut de cette croix : « *Si oculus tuus dexter scandalizat te, erue eum.* Si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le » ; c'est-à-dire que, cette personne vous fût-elle aussi chère que la prunelle de l'œil, vous devez la chasser de votre maison. Ne dites pas : Je changerai, je serai sur mes gardes, je prendrai plus de précautions : non, non, il faut la chasser ; *Erue, projice.* Le fer et le feu ! le fer et le feu ! Au feu, ces lettres que vous gardez avec tant de soin ; au feu, ces parures, ces rubans, ce portrait ; au feu, cet anneau que vous portez au doigt comme gage d'amour ; au feu, ces livres détestables où vous trouvez tant de charmes ; au feu, ces peintures indignes : cherchez un peu, et s'il y en a chez vous, détachez-les du mur et jetez-les au feu en disant : « *Uro*

voș ne urar a vobis. Je vous brûle pour n'être point brûlé par vous pendant toute l'éternité. » La fuite, le fer et le feu, c'est-à-dire adieu éternel à telle maison, à telles soirées, à telle liaison, à telle compagnie ; plus de folles amours, plus de libertinage, plus de débauches, non, jamais plus. « *Si dextera manus tua scandalizat te, abscide eam.* Si votre main droite vous scandalise, coupez-la. » C'est Jésus-Christ qui vous le commande du haut de sa croix ; ce n'est pas un conseil, mais un commandement : *Abscide*... De vous, âme chérie, ce ne sont pas des louanges que je demande ;... non, non, ce que je veux de vous, c'est une généreuse résolution d'en finir avec cette occasion. Scrutez un peu le fond de votre cœur, et cherchez quelle est l'occasion qui vous tient enchaînée et vous rend esclave de Satan ; quelle est-elle ? L'avez-vous trouvée ? Allons, brisez ces chaînes. Que vous en coûte-t-il ? un oui généreux et cela suffit. Dites-le donc de bon cœur. Oui, mon Dieu, oui, je veux en finir, et c'en est fait. Je ne verrai jamais plus un tel, jamais plus une telle ; je n'irai plus dans cette maison, jamais plus. Prenez tous, mes bien-aimés, oui, tous, tous, la résolution de renoncer à toutes les occasions... Souvenez-vous que le plus grand danger des tentations, ce qui fait même que tant d'âmes succombent aux tentations, c'est la témérité de s'exposer aux occasions ; et que l'unique remède, c'est de les fuir toutes. C'est une vérité des plus incontestables : quiconque ne fuit pas est vaincu, et quiconque fuit est vainqueur. » (S. Léonard de Port-Maurice, *Sermons.*)





SATAN NE TRIOMPHERA PAS TOUJOURS

Tu triomphes, Satan ! Pour écraser l'Eglise,
Des grandes nations la force t'est soumise ;
Leurs armes et leur or, leur sang, tout t'appartient.
Il n'est pas une main, de la tienne échappée,
Qui, ferme devant toi, tienne encore une épée ;
Un seul droit règne au monde, et ce droit c'est le tien...
Mais quoi ! Maître, ton front s'assombrit, et tu trembles !...
— Je dois trembler !... Ecoute... A mes yeux tu rassembles
Et tu viens me vanter ces succès de nos jours,
Mais apprends-le : l'opprobre est tout près de ma gloire ;
En tout temps, ma défaite a suivi ma victoire ;
Je ne suis qu'un vaincu ! je le serai toujours !

Cent fois, j'ai relevé la tête...
Jéhovah regarde et m'arrête ;
Il faut me courber sous ses lois.
Je ne puis faire une ruine,
Sans qu'aussitôt sa main divine
Y fasse resplendir sa Croix !

Pauvres hommes, que je manœuvre,
Vous croyez réussir à l'œuvre
Où tant de fois j'ai succombé ;
Joyeux vous vous lancez au crime,
Et vous ne voyez pas l'abîme
Où moi-même je suis tombé !

Si je pouvais t'aimer, ô folle race humaine,
J'aurais pitié de toi !
Mais mon cœur foudroyé ne connaît que la haine :
L'amour c'est Jésus-Christ, et la haine c'est moi !...
Bientôt le Tout-Puissant enchaînera ma rage ;
Terrassé pour toujours, las de mon vain ouvrage,
Avec mes serviteurs l'enfer m'engloutira !
Sur toute chose alors, sans trouble et sans partage,
Le Christ, mon ennemi, le Christ dominera !

ERDNAEL.

COUP DE CLAIRON

A la jeunesse de la France.

I

Qui vive ?...
Dans la nuit, sous l'orage qui passe,
La France est là qui pleure, appelant dans l'espace,
Cherchant à l'horizon le mot du lendemain :
Mais personne n'écoute, et ne lui tend la main.
Qui vive ? dit là-haut, en secouant son aile,
L'ange gardien du temps et de l'humanité.
Qui vive ?... Mais la voix de l'ange en sentinelle
Se perd au fond des cieux et de l'éternité.
Qui vive ? dit l'Eglise à la foule indocile
Qui s'en va trébuchant sur un sol qui vacille,
Rebelle à tout devoir, à l'honneur, au remords.
Répondez !... Tous les cœurs généreux sont-ils morts ?

Faut-il désespérer que la France renaisse,
Qu'elle soit un vrai peuple et non plus un troupeau ?...
Qui vive ?
— Nous.
— Qui vous ?
— L'avenir. La jeunesse,
Frémissante et debout autour de son drapeau ;
Nous, hommes de vingt ant, de dix-huit et de seize,
Fils de race chrétienne et de race française,
Portant notre *credo* dans un cœur bien vivant,
Toujours prêts au signal, si Dieu dit : « En avant ! »

II

Soyez prêts ! Dieu, par vous, fera de grandes choses ;
Par vous tous qui savez le prix de vos vingt ans ;
A qui l'espoir sourit, comme au printemps les roses :
Nous aurons un été : qu'importe les orages ?
La tempête affermit le chêne — et les courages ;
Marchez, le front levé, sans redouter ses coups,
Le ciel sur votre tête et votre cœur en vous.
Des sages affolés mènent à la déroute,
Les peureux, les fuyards, les prudents, les rêveurs ;
Mais cette foule est lasse et se dit, sur la route :
Qui donc nous sauvera ?...
Les voilà, les sauveurs
Il faut, pour nous sauver, croire, agir, lutter, vivre.
Connaître le Sauveur divin, l'aimer, le suivre,
Courir droit au succès, mais à la peine aussi,
Etre jeune, et vouloir... Des sauveurs, en voici

III

Restez jeunes, chrétiens : l'Eglise vieillit-elle ?
Non ; à ses pieds la mort jette les nations :
Mais comme Jésus-Christ l'Eglise est immortelle,
Et marche sur les flots des générations.

Un peuple naît, grandit, règne, s'épuise et tombe.
Jeune comme le Christ au sortir de la tombe,
L'Eglise lance au temps ses solennels défis ;
L'Eglise est toujours jeune, et vous êtes ses fils...
Comme elle voyez loin, et voyez beau comme elle :
Ah ! lorsqu'elle voit pur, la jeunesse voit beau ;
Hommes d'un jour, voyez la lumière éternelle,
Dont, aux sentiers du bien, le vrai tient le flambeau.
Insultez aux vaincus qui fuient les nobles tâches ;
Faites honte aux blasés : les blasés sont des lâches,
Masquant d'un faux orgueil une indigne torpeur ;
Ils ont peur... L'ennemi, l'ennemi, c'est la peur !
La peur, qui donc y songe en vos rangs, à votre âge ?
Un cœur jeune est à l'aise où le danger grandit ;
Il force le respect et fait taire l'outrage...
Qu'un jeune héros passe, et le monde applaudit.
L'autre jour, un enfant (faut-il qu'on vous le nomme ?)
Se montra bon Français ; tous dirent : « C'est un homme ! »
Quand, bravant tout hasard et toute trahison,
Il s'en vint de l'exil conquérir la prison [1].
Vous, malgré les trembleurs, marchez en assurance ;
Parmi les renégats, marchez avec fierté,
L'espoir dans l'âme, au front la joie, au cœur la France ;
C'est au-devant de vous que vient la liberté.
Chrétiens, à votre allure, il faut qu'on reconnaisse
Ces maîtres dont la foi forme votre jeunesse,
Dont le zèle enhardit vos cœurs et les garda,
Dont l'exemple et la voix vous dit : *Sursum corda !*
Jeunes soldats de Dieu, de vos chefs soyez dignes ;
Des chefs vaillants et doux qui, sans épée au flanc,
Endossent pour armure, étalent pour insignes,
L'humble soutane noire et l'humble rabat blanc.

1 Allusion au jeune duc d'Orléans, qui fut mis en prison pour être rentré en France après en avoir été expulsé par la République.

IV

Qui vive ?

— Nous.

— Qui vous ?

— La jeunesse chrétienne.

— Quel est votre mot d'ordre ?

— « Unis, quoi qu'il advienne. »

— Qui sont vos ennemis ?

— La peur et les blasés.

— Votre drapeau ?

— La Croix.

— Salut, jeunes croisés !...

Le combat sera dur, le chemin long.

— Qu'importe ?

Quand nous marchons, quelqu'un là-haut compte nos pas ;
Nous luttons, nous vivons, la France n'est pas morte ;
Vive Dieu qui vaincra, puisque Dieu ne meurt pas !

P. V. Delaporte, S. J.



IMPRIMATUR :

Virduni, die 15 Decembris 1891.

THOMAS, *Vic. gen.*



TABLE DES MATIÈRES



CHAPITRE IV

Satan et l'idolâtrie.

CHAPITRE V

Satan et les hérésies et les schismes.

CHAPITRE VI

Satan et le rationalisme.

CHAPITRE VII

Satan et la franc-maçonnerie.

CHAPITRE VIII

Satan et la presse antichrétienne.

CHAPITRE IX

Satan et l'enseignement athée.

CHAPITRE X

Satan et l'esprit de rébellion.

CHAPITRE XI

Satan et la superstition en général.

CHAPITRE XII

Satan et la vaine observance.

CHAPITRE XIII

Satan et la divination en général.

CHAPITRE XIV

Satan et certaines espèces de divination.

CHAPITRE XV

Satan et le magnétisme.

CHAPITRE XVI

Satan et les tables tournantes.

CHAPITRE XVII

Satan et le spiritisme.

CHAPITRE XVIII

Satan et les revenants.

Pages.

CHAPITRE XIX

Satan et la magie.

CHAPITRE XX

Satan et son action dans l'ordre physique.

CHAPITRE XXI

Satan et les lutins.

CHAPITRE XXII

Satan et l'obsession diabolique.

CHAPITRE XXIII

Satan et la possession diabolique.

CHAPITRE XXIV

Satan et la tentation diabolique.

CHAPITRE XXV

Satan et la manière dont il tente les hommes en général.

CHAPITRE XXVI

Satan et la manière dont il tente les méchants.

CHAPITRE XXVII

Satan et la manière dont il tente les bons.

CHAPITRE XXVIII

Satan et la manière dont il nous tente dans nos actions.

CHAPITRE XXIX

Satan et la manière dont il nous tente à l'heure de la mort.

CHAPITRE XXX

Satan et le jugement particulier.

CHAPITRE XXXI

Satan et l'enfer.

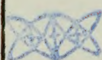
CHAPITRE XXXII

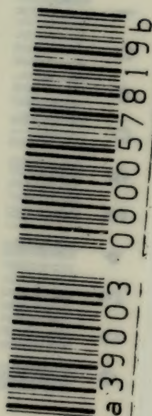
Bonheur du ciel, récompense de la victoire remportée sur Satan.

CHAPITRE XXXIII

Principaux moyens de surmonter les tentations de Satan.

Bar-le-Duc. — Impr. de l'Œuvre de Saint-Paul, Schorderet et Cᵒ. — 3046.




a39003 000057819b

